LE JEUNE, Jean (S.I.)

Le missionnaire de l'Oratoire, ou Sermons pour les Advents, Caresmes, & festes de l'année... : premiere parti / par le P. Le Ieune... prestre de l'Oratoire de Iesus. -- A Paris : Chez Frederic Leonard..., 1671

[54], 832 [i.e. 842], [4] p., []3, a-i8, A-Z8, 2A-2Z8, 3A-3F8, 3G7 ; 8°

Apostillas marginales. -- Error de pág., p. 263-272 repetidas

1. Año litúrgico-Sermones 2. Liturgi urtea-Sermoiak I. Sermons pour les Advents, Caresmes, & festes de l'année... : premiere parti II. Título

R-6201 Ejemp. falto de 6 p. del cuaderno de [54] p. -- An. ms. -- Enc. perg.

R-6201

LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE, OV SERMONS POVR LES ADVENTS, Careſmes, & Feſtes de l'Année.

Dans leſquels ſont expliquées les principales Veritez Chreſtiennes, que l'on enſeigne aux Miſſions.

TIRE'ES DE L'ESCRITVRE SAINTE, des Conciles, & des Saints Peres.

Spiritus Domini ſuper me, ad Evangeliſandum pauperibus miſit me. Luc 4.

PREMIERE PARTIE.

Par le P. LE IEVNE, dit le Pere L'AVEVGLE, Preſtre de l'Oratoire de IESUS.

A PARIS,
Chez FREDERIC LEONARD, Imprimeur ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à l'Eſcu de Veniſe.

M. DC. LXXI.
Avec Privilege du Roy, & Approbation des Docteurs.

el

ction

e, *Le Miſſionnaire de l'O-*

mpoſé par le R. Pere

de l'Oratoire

ion des Docteurs Rege
té de Toloſe

NOVS ſoubſignés

de
ait
ſſ-
l'e-
toire de
ute celeſte,
chauffe la vo-
e ailleurs, on y
irable dans la
s compara ns
n artifice s-
na-
rte
les
rps, que
aix-
ux de l'ei
mar-
r d'un pas ferme &
bi-
tes difficiles que
ateurs y ap à
r que de la les
ncipales r une
té; & les les
e ler eſtat t vo-
rſe le uits: Te fen-
it à To e ſecond nois
n mil cens ſoi

IEAN L LA NA
Regent, & P
BERNARD LAPAL
l'Ordre des FF. P
Regent en Theologie

VEV l'Approbation des Docteurs, Nous permettons l'impression du Livre qui a pour titre, *Le Missionnaire de l'Oratoire*, composé par le R. Pere le Ieune, Prestre de l'Oratoire de Iesus, &c. Fait à T... le 20. Mars 1662.

DV FOVR, *Vic. Gen.*

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Privilege du Roy, Signé BERAUD, il est permis à IEAN BOVDE, Marchand Libraire, & Imprimeur des Estats de nostre Province de Languedoc, demeurant à Tolose, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter un Livre, intitulé *Le Missionnaire de l'Oratoire*, composé en deux volumes par le R. P. IEAN LE IEVNE, Prestre de la Congregation de l'Oratoire de Iesus, & tous ses autres Sermons, pendant le temps & espace de vingt ans entiers & accomplis, à compter du jour que ledit Livre aura esté achevé d'imprimer : Et deffenses

ſont faites à tous Libraires & Imprimeurs de ce Royaume & autres, d'en imprimer vendre ou debiter d'autres que de l'impreſſion dudit BOUDE, ou de ceux ayant droit de luy, à peine de trois mil livres d'amende, confiſcation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & intereſts, ainſi qu'il eſt plus au long contenu eſdites Lettres. Donné à Paris le 15. iour de Novembre, l'an de grace mil ſix cens ſoixante-ſix, & de noſtre regne le 25.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires de Paris le 6. Decembre 1666.

Ledit Boude a cedé la moitié de ſon Privilege à Frederic Leonard, Imprimeur du Roy à Paris, ſuivant l'accord fait entr'eux.

AVIS AVX IEVNES PREDICATEVRS.

LES vieux Pilotes donnent quelquesfois de bons advis aux ieunes, non pas qu'ils ayent toûjours plus d'esprit, ou de prudence que les ieunes, mais parce qu'ils ont plus d'experience.

Le premier advis que ie vous donne pour bien prêcher, c'est de bien prier Dieu, le second c'est de bien prier Dieu, le troisiéme, le quatriéme, & le dixiéme c'est de bien prier Dieu: il est dit du Fils de Dieu, *erat pernoctans in oratione, ibat secundum consuetudinem in Montem Oliveti.* L'Instituteur du sacré Ordre des Predicateurs, saint Dominique, estoit si assidu à l'Oraison, qu'à Toulouze & aux autres Monasteres où il a demeuré, on ne marque point où estoit sa chambre, parce que le chœur de l'Eglise estoit sa chambre, son étude, & sa Bibliotheque, où i passoit la nuict, & une grande partie du iour. Saint Thomas, saint Bonaventure, saint Vincent Ferrier, & d'autres saints Predicateurs ont plus appris aux pieds des Autels & du Crucifix, qu'en aucune Eschole ou Bibliotheque

Si vous vous ingerez à estre Prestre ou Predicateur sans vocation, vous serez en

A MESSEIGNEVRS, MESSEIGNEVRS LES ILLVSTRISSIMES ET REVERENDISSIMES ARCHEVESQVES ET EVESQVES,

Et à Meſſieurs du ſecond Ordre, Deputez du Clergé de France, pour l'Aſſemblée Generale.

MESSEIGNEVRS,

Ce Livre ne pouvoit paroiſtre en public, que ſous voſtre auguſte Nom, ſoit qu'on en conſideraſt le ſujet, ſoit qu'on en regardaſt l'Autheur; il traite des principaux Myſteres de noſtre

Foy, & essaye de former les Prestres, qui dans les Missions les doivent expliquer aux peuples ; Et vous estes establis par Iesus-Christ les Maistres de la Doctrine dans son Eglise ; c'est à Vous qu'appartient le droit d'annoncer la parole de Dieu : Et si les Prétres le font quelquefois, ce n'est que par vostre permission & vostre envoy. Vous avez receu du Fils de Dieu la mesme Mission qu'il avoit receuë de son Pere; & comme il avoit une inclination particuliere pour les pauvres, qu'il estoit venu instruire par la conduite du saint Esprit: Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, evangelisare pauperibus misit me: *Vous avez aussi un soin particulier d'enseigner les pauvres, qui sont répandus dans vos Dioceses, & vous vous dérobez aux villes pour aller, à l'exemple de vostre Maistre, consoler & instruire par vos visites Pastorales, ceux*

qui demeurent à la campagne. C'eſt pourquoy ce Livre qui a deſſein de former des Miſſionnaires, & qui leur fournit les diſcours dont ils doivent entretenir vos ſujets & vos enfans, vous devoit eſtre preſenté, afin que vous fuſſiez les Iuges d'une Doctrine & d'un Ouvrage dont vous eſtes les Maiſtres & les promoteurs. Mais certes, MESSEIGNEVRS, ſi l'on conſidere celuy qui en eſt l'Autheur, il vous devoit eſtre encore plus raiſonnablement offert ; car c'eſt un Preſtre qui vous doit tout ce qu'il eſt, & qui a auſſi bien tiré de vous le pouvoir de précher la parole de Ieſus-Chriſt, que celuy de produire ſon Corps, & d'abſoudre ſes Sujets : Il n'a point d'employ, ny de juriſdiction dans l'Egliſe, que celle qu'il tient de vous, & il n'y peut & n'y veut rien entreprendre que par vos ordres, qu'il revere comme ceux du Fils de Dieu. S'il eſt Preſtre, & ſi le cara-

*étere qu'il porte, le ſoûmet entierement au voſtre; il eſt encore Preſtre de l'*Oratoire,*& enfant d'une Congregation, qui fait une profeſſion particuliere de dépendre de Meſſeigneurs les Eveſques: elle n'a point voulu iuſques icy d'autres privileges, que ceux que vous luy avez donnez; elle demeure dans la* Hierarchie de l'Egliſe, *& contribuant à la ſubordination qui doit eſtre dans les Ordres qui la compoſent, elle fait gloire de recevoir de vous ſes emplois, & de ne rien entreprendre que ſous voſtre authorité; elle ſe ſouvient de ces paroles memorables du grãd S. Gregoire Pape, qui veut que l'on conſerve à chaque Eveſque ſa iuriſdiction, de peur qu'en la voulant choquer, ou decliner, on ne mette la confuſion dans l'Egliſe:* Nam ſi ſua unicuiq; Epiſcopo Iuriſdictio non ſervetur; quid aliud agitur, niſi ut per nos, per quos Eccleſiaſticus cu-

ſtodiri debuit ordo, confunda-
tur. *Elle imite enfin, & elle revere cette ſoûmiſſion admirable des Anges inferieurs, aux ſuperieurs: & comme elle void que les dernieres Hierarchies, pour dépendre abſolument de Dieu, ne laiſſent pas de relever des plus hautes; elle veut que ſes enfans, pour eſtre abſolument ſoûmis au Souverain Pontife, ne laiſſent pas d'eſtre parfaitement aſſujettis aux Eveſques. Ils apprennent de la Congregation qui eſt leur Mere à ne rien faire que par voſtre mouvement, & eſtant bien perſuadez qu'ils ſont plus à vous qu'à eux-meſmes, ils n'agiſſent que par vos ordres, & ne ſe conduiſent que par vos commandemens. Il falloit donc que pour obeyr à une Congregation, dont i'ay l'honneur d'eſtre Fils, ie vous offriſſe ce petit Ouvrage; que ie miſſe ſous voſtre protection des diſcours, que ie n'ay faits dans vos*

EPISTRE.

Dioceſes que ſous voſtre authorité & que ie témoignaſſe par un acte public, à toute la France, que ie ſuis avec tout le reſpect que ie dois,

MESSEIGNEVRS,

Le tres-humble, & tres-obeyſſant ſerviteur, I. LE IEVNE, Preſtre de l'Oratoire de IESUS.

Permiſſion du R. P. Bourgoing General de la Congregation de l'Oratoire de Ieſus.

NOvs François Bourgoing Preſtre, Superieur General de la Congregation de l'Oratoire de Ieſu-Chriſt Noſtre Seigneur; Suivant le privilege qui nous a eſté accordé de Sa Maieſté par ſes Lettres Patentes en datte du 21. Iuillet 1642. par leſquelles deffenſes ſont faites à tous Imprimeurs, Libraires, ou autres, de faire imprimer aucun des Livres compoſés par ceux de ladite Congregation, ſans Noſtre expreſſe licence par eſcrit, de laquelle, outre les Lettres de Permiſſion de ſa Majeſté, & l'Approbation des Docteurs, ſoit faite mention au commencement de tous leſdits Livres : Permettons au ſieur Iean Boude Imprimeur du Roy, & des Eſtats de la Province de Languedoc de Toloſe, d'imprimer & expoſer en vente un Livre, intitulé *Le Miſſionnaire de l'Oratoire*, compoſé par le Pere IL[illegible] LE IEVNE, Preſtre de noſtre dite Congreg[illegible]. Fait à Paris le premier Septembre mil ſix cens ſoixante-un.

FRAN. BOVRGOING.

Approbation de Monsieur Grandin Docteur de Sorbone, deputé par Monseigneur le Chancelier pour examiner les Livres avant que de donner le Privilege du Roy.

I AY leu un Livre intitulé *Le Missionnaire de l'Oratoire*, en deux Tomes, par le R.P. IEAN LE IEVNE, Prestre de l'Oratoire de Iesus. A Paris ce seiziesme Ianvier mil six cens soixante-deux. M. GRANDIN.

Approbation de Monsieur Manent, Docteur de la Faculté de Paris.

I AY leu les Sermons du Livre intitulé *Le Missionnaire de l'Oratoire* par le R. Pere le Ieune Prestre de l'Oratoire de Iesus, avec une satisfaction extraordinaire, & ie n'y ay rien remarqué qui ne soit conforme à la Foy de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & à ses maximes dans les mœurs; & de plus je suis obligé de rendre ce témoignage à la verité & saincteté de la Doctrine qui y est contenuë, qu'elle a esté receuë dans les Missions qu'il a faites en ce Dioceſe, avec un tel applaudissement de tout le monde, que je reconnois visiblement que la benediction du Ciel y est respanduë. Ie souhaitte que tous ceux qui les liront s'appliquent à leur lecture pour en profiter avec le mesme esprit qu'il les a preschez, qui est celuy de Dieu, dont il est remply. Fait à Limoges ce seiziéme Fevrier, mil six cens soixante-deux.

MANENT, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Chanoine de l'Eglise de Limoges.

grand danger de vous perdre. Saint Iean Baptiſte ſanctifié dés le ventre de ſa mere ayant demeuré dans le deſert iuſques à l'âge de trente ans n'en ſortit pour prescher que par commiſſion particuliere de Dieu. *Factum eſt verbum Domini, ſuper Ioannem in deſerto, & venit prædicans. Luc.* 3 2. Et Jeſus meſme ne s'y appliqua que par la Miſſion qu'il receut de ſon Pere, *Evangeliſare pauperibus miſit me. Luc.* 4.

Si vous vivez en Communauté, le commandement abſolu de voſtre Superieur ſemble une ſuffiſante vocation, ie dis, commandement, & non pas conſentement; car s'il ne vous applique à cét exercice que par condeſcendence à voſtre inclination, il ſemble que ce n'eſt pas une vocation legitime. Si vous n'eſtes pas en Communauté, pour connoiſtre ſi vous eſtes appellé, ne vous en fiez pas à un petit ſentiment de zele du ſalut des ames que vous penſez avoir: mais apres avoir leu attentivement les livres du Sacerdoce de ſaint Chryſoſtome, le Paſtoral de ſaint Gregoire, le livre de la vocation de Monſeigneur Godeau Eveſque de Vence; faites les exercices ſpirituels deux ou trois fois ſous un Pere ſpirituel, pieux, prudent, & deſintereſſé, découvrez-luy tous les plis & replis de voſtre ame, avec les actions de voſtre vie paſſée; & s'il vous commande de vous faire Preſtre, ou Predicateur, vous pouvez croire que vous y eſtes appellé: mais ſi vous avez vêcu iuſques à preſent dans des excez ou des débauches, vous devez au-

paravant faire quelques années de penitẽce & de retraite.

Ayez pour unique fin en vos Sermons la gloire de Dieu & le ſalut des ames: tout ce qui ne tendra pas à ce but, vous obligera du moins au feu du Purgatoire, & meſme vous fera mépriſer par les gens du monde.

Liſez & reliſez aſſiduëment l'Ecriture ſainte. Vous n'entrerez en Chaire que pour preſcher la parole de Dieu, comme feroit noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, dont vous tenez la place: il en faut donc bannir toute ſorte de fables, & autres ſciences profanes. Vn ſeul paſſage de la ſainte Bible a plus de force ſur l'eſprit des Chreſtiens que cent raiſonnemens humains: ne craignez donc pas de la preſcher toute pure. Si vous y voulez adjoûter quelque choſe, les livres qu'il me ſemble que vous devez lire principalement, ſont ſaint Auguſtin, ſaint Chryſoſtome, la Somme de ſaint Thomas, la Vie des Saints, & quelques Commentaires ſur l'Ecriture, ſi vous en avez le moyen: mais apres l'Ecriture, le livre que vous devez lire & relire ſouvent, ce ſont les œuvres ſpirituelles de Grenade, il les faudroit ſçavoir quaſi toutes par cœur, & les preſcher par tout meſme de mot à mot, & on verroit naiſtre des fruits admirables.

En chaque Sermon que vous compoſez, regardez toûjours quel profit en pourra tirer un artiſan, une ſervante, &c. mais ſur tout faites en ſorte qu'il n'y ait perſonne qui n'en puiſſe retirer quelque profit; car peut-eſtre

telle

telle personne s'y pourra rencontrer qui n'a assisté & qui n'assistera en toute l'année à aucun autre Sermon qu'au vostre, & qui pourra s'y convertir si vous luy parlez.

C'est une grande erreur, de vouloir contenter par des discours relevez trente ou quarante personne doctes, & laisser à jeun un grand peuple qui vous écoute. Croyez asseurement que les grands & les doctes sont ravis d'entendre un Predicateur, qui plein de zele instruit & touche le peuple, quoy que par un discours familier & populaire.

Entrant en Chaire, considerez que vous allez prescher à plusieurs personnes, qui ont beaucoup plus d'esprit, de science, de pieté & de vertu que vous: traittez les donc avec grand respect exterieur & humilité interieure; il me semble qu'il ne leur faut pas dire, tu fais cecy, tu fais cela: mais vous faites cecy, vous faites cela, ou mesme nous faisons cecy & cela.

Ne faites rien du tout qu'avec dependance de l'Evesque, vous n'estes que son instrument, & l'instrument ne fait rien que par la conduite de la cause principale. C'est aux Evesques que le Sauveur a dit, Qui vous mépriſe, me mépriſe. C'est à eux que saint Paul a dit, *Act.* 20. 28. *Spiritus sanctus posuit vos Episcopos regere Ecclesiam Dei.* C'est d'eux que saint Ignace Martyr a dit, *Epist. ad Trall. sub initium: Episcopo subjecti, sicut Domino: & paulò infrà, Necesse est quidem vos sic facitis ut sine Episcopo nihil tentetis. Et Epist. ad Magnesianos sub initium. Decet vos obedire*

Episcopo, & in nullo illi refragari; terribile namque est tali contradicere, nec enim hunc fallit qui videtur sed invisibilem fallere nititur, nec ad hominem, sed ad Deum redit contumelia. Vous aurez aussi plus de benediction si vous ne faites rien que par l'ordre & la conduite des Curez des lieux où vous preschez; ne passez iamais devant eux, ne parlez iamais contre eux ny en Chaire, ny ailleurs; vous pouvez bien les advertir de leurs défauts, mais doucement, charitablement, en secret & avec respect. Car ils sont les Peres de la Parroisse, & nous ne sommes que les serviteurs envoyez pour les servir en la sanctification des ames: ils ont une puissance ordinaire, la nostre n'est que deleguée: ils sont les Pasteurs, & nous ne sommes que comme les chiens pour abboyer contre les loups, & repousser dans le troupeau les brebis qui s'en separent: ils sont enfin comme les meres, & nous comme de simples nourrices.

Si quelqu'un vous dispute la Chaire, quoy qu'à tort, vous aurez plus d'honneur & de merite de la ceder pour l'amour de Dieu, que d'estre une occasion de querelle. Si vous ne rendez pas honneur aux Predications du Fils de Dieu en cedant la Chaire à un autre, vous honnorez son silence; il n'a presché que trois ans &, il a esté trente ans dans le silence. *Natura invitè vult mori, nec premi, nec superari, nec subesse, nec sponte subjugari: gratia verò studet mortificationi propriæ, quærit subiici, appetit vinci, nec alicui cupit dominari, &c. lib. 3. de imitatione Christi cap. 54.* Lisez souvent ce Chapitre, & faites

le lire aux ames devotes.

Abſtenez vous de toutes les paroles qui peuvent faire rire, cela ſent ſon Charlatan. Le Fils de Dieu n'en a iamais dit : toutes ſes paroles tendoient à engendrer la componction & l'amour de Dieu. Mais abſtenez-vous encore plus de tout ce qui peut engendrer en l'eſprit de qui que ce ſoit la moindre imagination deshonneſte ; *eloquia Domini, eloquia caſta.*

Quand il y aura quelque porte, ou feneſtre, ou enfant ou quelque autre choſe qui fera du bruit, & qui vous incommodera en quelque façon que ce ſoit ; gardez-vous bien de vous mettre en colere, mais priez doucement qu'on y mette ordre : vous ne croiriez pas comme la moindre paſſion qu'un Predicateur témoigne, ſcandaliſe le peuple, & empeſche le fruict de la parole de Dieu. Ne reprenez pas auſſi en particulier pendant que vous prelchez, celuy qui vient tard, ou qui ſort devant la fin, car il en a poſſible quelque beſoin preſſant, que vous ne ſçavez pas.

Si en la Parroiſſe où vous ſerez, il y a quelque diviſion, ne prenez pas party, cela ſeroit cauſe que ceux du party contraire ne profiteroient pas de vos Sermons. Vous eſtes l'Ange de paix, vous devez eſtre mediateur comme noſtre Sauveur, *qui fecit utraque unum.*

Si quelque particulier parle mal de vous, ou de vos Sermons, gardez-vous bien d'en rien dire en Chaire : Car 1. cela l'aigriroit, & il en diroit peut-eſtre encore davantage ;

au lieu qu'avec le temps il pourra estre touché de vos Sermons, & se repentir. 2. Fort peu de personnes sçavent le mal qu'il dit de vous : mais si vous en parlez en Chaire, vous le faites sçavoir à toute la Ville ; & encore que vous vous iustifiez, vous mettez vostre honneur en compromis, car le monde, qui croit aisément le mal, soupçonnera que ce qu'on a dit de vous peut estre vray.

Si un autre Predicateur parle mal de vous en Chaire, vous aurez plus d'honneur & de benediction d'honorer & d'imiter la patience & le silence du Fils de Dieu, *Bene patientes erunt vt annuntient.* S'il vous calomnie en Chaire d'avoir presché des heresies, vous pouvez vous en plaindre à l'Evesque, ou à son grand Vicaire : & s'il n'y est pas, vous pouvez vous iustifier, éclaircissant & authorisant modestement les veritez que vous avez preschées ; mais sans aigreur, sans recriminer, & mesme sans témoigner qu'on ait trouvé à redire à vos Sermons, de peur que ceux qui n'en sçavent rien ne l'apprennent de vous.

Vous pouvez bien exciter le monde à estre assidu à la parole de Dieu, mais ne vous plaignez iamais en Chaire du petit nombre de vos auditeurs. 1. En le faisant, vous estes cause que ceux qui n'y pensoient pas commencent à y faire reflexion, & à vous mesestimer comme un homme qui n'est pas bien suivy. 2. On vous soupçonne d'en parler pour vostre interest. 3. Vous devez honorer le Fils de Dieu faisant un de ses plus grands Sermons à une seule femmelete de Samarie,

4. Il y a toûjours moins d'amour propre, & quelquesfois plus de profit à preſcher un petit auditoire. 5. Enfin ſi vous criez contre les preſens, ils ne ſont pas coupables : ſi contre les abſens, ils ne vous entendent pas.

L'eloquence, la proprieté, & emphaſe des paroles ſervent à perſuader; mais ie ne vous puis conſeillerde preſcher par periodes quarrées, & d'uſer de penſées ou de pointes trop étudiées. 1. Le Fils de Dieu ne preſchoit point comme cela : & ſaint Paul dit, *Non in perſuaſibilibus humanæ ſapientiæ verbis.* 2. Cela ſent un peu ſa vanité, & toute imperfection du Predicateur mes-édifie ſes auditeurs. 3. Vous perdez du temps à rechercher ces fleurettes, & à étudier ces periodes; & il le faudroit employer à prier Dieu, pour attirer ſur vos paroles ſa benediction. 4. Ces fleurs nuiſent ſouvent aux fruicts; car l'eſprit de l'auditeur s'amuſant à admirer la gentilleſſe des paroles, ne s'applique qu'à demy à la verité des ſentences.

I'ay ſouvent remarqué que pluſieurs des auditeurs trouvoient mauvais qu'on fit un long diſcours à la loüange d'un Grand qui eſtoit preſent. Si vous le faites, 1. Vous eſtes ſoupçonné de flatterie. 2. Vous dites peut-eſtre pluſieurs menſonges en la Chaire de verité. 3. Pluſieurs n'eſtiment pas ce Grand, & ils vous mépriſent de ce que vous le loüez tant. 4. La Chaire eſt faite pour loüer Dieu, & preſcher ſa parole, non pour preconiſer les hommes. *In Eccleſiis benedicite Deo.* 5. Enfin ſaint Thomas dit, que c'eſt

un peché veniel, de loüer un homme en ſa preſence, parce que vous le tentez de vanité.

Il eſt bon de vous appliquer incontinent apres la Predication à vous humilier devant Dieu, des fautes que vous y avez commiſes, & à lire quelque livre, ou à quelque autre bon employ, pour éviter la vaine ioye qui peut remplir voſtre eſprit, quand vous vous imaginez d'avoir bien fait, ou la triſteſſe déreglée, quand vous penſez avoir mal reuſſi.

Vous devez avoir grand ſoin de vous recommander aux ſaints Patrons & aux Anges gardiens des perſonnes, & des Parroiſſes où vous allez.

Quand vous demeurez quelque temps en un lieu, vous devez y procurer tout le bien qui vous eſt poſſible, comme l'établiſſement des Confreries de la Charité, du Roſaire, du Mont-Carmel : qu'on porte le ſaint Sacrement aux malades avec pompe & grande ſuite : qu'on ſonne le Pardon de l'*Ave Maria*, au matin, à midy, & au ſoir : que les ſages-femmes ſçachent tres bien comme elles doivent baptiſer les enfans en neceſſité : qu'il y ait de bons Maiſtres & Maiſtreſſes d'Eſcole, qui enſeignent la pieté & le Catechiſme aux enfans : qu'on banniſſe les débauches publiques, & les tanieres de luxure, qu'on accorde les differens, & procez qui ſont entre les familles.

Qui gagne à Dieu l'ame d'un Preſtre, en gagne cent autres : il ſera donc tres-

utile, que vous faſſiez chaque ſemaine quelques conferences aux Preſtres de la Parroiſſe, & des lieux voiſins qui y voudront aſſiſter; non pas comme les voulant enſeigner, mais comme deſirant vous inſtruire & échauffer avec eux en l'amour de Dieu. Il y faudra faire quelque diſcours ſpirituel, ſur les vertus neceſſaires aux Preſtres; & apres on pourra propoſer, & reſoudre quelque cas de conſcience, & de pratique.

Vous ferez beaucoup plus de profit, ſi vous n'allez ny boire, ny manger aux lieux où vous ſerez invité. 1. Le Fils de Dieu dit, Luc 10. 7. *In eadem domo manete, edentes, & bibentes, quæ apud illos ſunt. Nolite tranſire de domo in domum.* 2. Pluſieurs eſprits foibles diminuent l'eſtime qu'ils avoient d'un Predicateur, quand ils le voyent boire & manger comme les autres, au lieu qu'ils ont grande creance, & portent beaucoup de reſpect à un Preſtre qu'ils ne voyent iamais qu'à l'Autel, & en Chaire. 3. Il eſt bien difficile quand on eſt à table de ne ſe pas laiſſer aller à des paroles facetieuſes, de vanité, ou à d'autres qui peuvent donner mauvais exemple.

Quand vous parlez contre les Heretiques en Chaire, ou avec eux en particulier, que ce ſoit toûjours avec reſpect, compaſſion, tendreſſe, & témoignage d'affection, leur accordant tout ce que vous pourrez, ſans intereſſer la verité, Abſtenez-vous des iniures, des invectives, & des paroles qui reſſentent le mépris.

Avant que de vous produire à un si saint exercice, il faut faire un fonds de pieté & de doctrine; quelle apparence de communiquer ce qu'on n'a pas? *Oportet concham esse non canalem*, dit saint Bernard: saint Gregoire de Nazianze, saint Basile, & saint Augustin, avant que de s'appliquer à la Predication, se retirerent plusieurs années dans le desert, s'addonnans à la penitence, & à la lecture de l'Ecriture sainte: & maintenant un jeune homme de vingt six ans, qui à peine est sorty des ordures d'une vie déreglée, & qui n'a jamais leu la moitié de la Bible, pensera prescher avec fruict & benediction.

Si la fonction que vous faites vous est une occasion de tomber de temps en temps en quelque peché mortel, quand ce ne seroit qu'une fois l'année, quittez-la, & vous faites Chartreux, ou Benedictin reformé s'il est possible, quelque grand fruict que vous fassiez: Dieu demande de vous vostre salut, & la fuite du peché, plus que le gain de toutes les ames: *Quid prodest homini, &c.* Il ne dit pas *si divitias*, mais *si universum mundum*: les ames sont comprises dans tout le monde en l'acquisitiou du salut; vous n'avez point de plus proche parent que vous-mesme, dit S. Bernard, *ad Eug.*

Quelque grand Predicateur que vous soyez, ne dedaignez pas dans l'occasion de prescher dans les Villages, & aux petits lieux, & mesme d'y faire de belles, mais populaires Predications. S. Chrysostome dit fort bien, que dans les maisons des artisans

il n'y a qu'une lampe ou petite chandelle allumée pour tous les domestiques ; que dans les petits bourgs, il n'y a qu'une fontaine pour tous les habitans : mais que dans les grandes maisons il y a de gros flambeaux, mesmes aux recoins & aux escaliers; & qu'au grandes Villes il y a de grosses fontaines, mesmes aux ruës qui ne sont pas frequentées. C'est la gloire & l'honneur de l'Eglise qui est la maison de Dieu, & la saincte Cité, d'avoir de grands Predicateurs comme de grands flambeaux, & de grosses fontaines, & mesme dans les petites Parroisses où il y a peu d'auditeurs.

Ne dédaignez pas de faire le Catechisme aux enfans & au menu peuple, quelque grand Predicateur que vous soyez, au moins deux ou trois fois la semaine, si vos forces le permettent, il y a souvent plus de profit, & moins de danger qu'aux Sermons.

L'experience montre que quand on fait chanter les Commandemens de Dieu ou autres Cantiques spirituels aux Catechismes, ce chant y attire le peuple : mais ie ne sçay s'il est bon que le Pere Catechiste chante luy-mesme, ie crains que cela ne diminuë la gravité Ecclesiastique.

Il a certaines pratiques qu'il est bon de recommander souvent au peuple, comme de prier Dieu à genoux le matin, assembler tous les soirs les domestiques pour faire les Prieres & l'examen ensemble: estre devot au Saint Sacrement, & l'accompagner quand on le porte aux malades : estre devot à la

Vierge, & ne paſſer jour ſans luy faire quelque priere : luy offrir ſouvent ſes enfans : avoir un Crucifix ou autre Image en la maiſon : mais ſur tout on ne ſçauroit trop recommander l'aſſiduité à la priere, & d'élever ſouvent pendant le jour ſon cœur à Dieu: & à cét effet il faut vivement repreſenter aux ames leur foibleſſe, leur fragilité, & l'extreme beſoin qu'elles ont de la miſericorde de Dieu.

Ayant inculqué la neceſſité du Bapteſme en tous les Sermons de la Miſſion, aux Dimanches & Feſtes de l'Advent & du Careſme : les femmes ſont venuës en foule hors la confeſſion, s'accuſant elles-meſme & me demandant penitence de ce que ne ſçachant pas l'importance de ce point, elles ſe ſont bleſſées par leur faute, ou qu'elles ont laiſſé mourir leurs enfans ſans Bapteſme, pour attendre un Parain ou une Marraine ; & cela me fait croir qu'on ne ſçauroit trop repreſenter le mal-heur des enfans qui meurent ſans Bapteſme, & la matiere & forme de ce Sacrement.

I'ay reconnu que pluſieurs du peuple ont profité du conſeil que je leur ay donné au Sermon des Miſſions d'avoir une Croix de bois, de la porter à l'Egliſe pour la faire benir, de la mettre en quelque lieu de leur chambre d'aſſembler devant elle tous leurs gens à quelque heure du ſoir, pour y faire leurs prieres tous enſemble ; & pendant le jour de temps en temps, quand ils la verront adorer en leur cœur le Fils de Dieu mourant en Croix pour eux ; & que les Demons

& Sorciers n'avoient pas tant de pouvoir de faire mal aux maiſons où cela ſe pratiquoit.

I'ay auſſi reconnu & par experience que le nombre des pechez diminuoit beaucoup aux lieux ou l'on établiſſoit une confrerie du Roſaire. Obtenez donc des Reverends Peres Iacobins le pouvoir d'y recevoir ceux qui en voudront eſtre, & d'en benir les Chapelets, preſchez ſouvent les Indulgences qui y ſont attacheées, la participation aux prieres de tous ceux qui en ſont par tout le monde, le ſecours de la Vierge qu'on en reçoit à la mort : qu'on ne donne point d'argent pour en eſtre, qu'on ne s'oblige à aucune charge, qu'on n'offenſe pas Dieu ſi on n'en fait pas ſon devoir : qu'il n'y a qu'à dire trois fois la ſemaine ſon Chapelet, & qu'on les peut dire tous trois le Dimanche : & au ſortir de Chaire, il eſt bon d'y eſcrire ceux qui y voudront eſtre receus pendant qu'ils ſont eſchauffez à cette devotion.

Evitez la converſation des femmes, & meſme des devotes, ne leur parlez point ſeul à ſeule ; ces frequens entretiens, quoy que couverts de beaux pretextes, ne ſont pour l'ordinaire que de purs amuſemens, ſemence d'amour propre, & ſujets de penſées frivoles, qui occupent l'eſprit ou en vous, ou en elles ; eſcoutez S. Hieroſme, *Nec præteritæ caſtitati confidas, nec Samſone fortior, nec Davide ſanctior, nec Salomone poteris eſſe ſapientior : memento ſemper ; eiecit mulier de poſſeſſione ſua Paradiſi Colonum* : Si vous ne vous tenez puiſſamment & ſevcrement ſur vos gardes en ce ſujet ; ce ſera par ce

moyen que le Diable vous fera perdre ou la grace de Dieu, ou la ferveur de son amour, ou vostre reputation, ou tous les trois ensemble. S. Charles Borromée, pour nous donner exemple, ne vouloit pas parler à sa propre sœur seul à seule sans tesmoin.

Depuis quarante ans, par tout où j'ay presché l'Advent & le Careſme, j'ay repeté quasi tous les Dimanches & Festes à la fin du Sermon les principaux mysteres de la Foy, qui sont la saincte Trinité, l'Incarnation, la Passion, la Mort, la Resurrection, l'Ascension du Sauveur, & ce qui est essentiel aux Sacremens de Bapteſme, de l'Eucharistie & de Penitence, & on l'a tousiours pris de bonne part, mesme dans les Villes où il y a des Parlemens. Si vous avez du zele pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames, je croy que vous en devez faire autant, autrement le peuple demeure dans une effroyable ignorance de ces mysteres si neceſſaires au salut : car les grands negligent de venir au Catechisme, pensans que ce n'est que pour les enfans : mais en la Mission, il est bon de les dire tous les iours le matin & le soir à la fin de chaque Sermon, afin que ceux qui ne viennent à l'un les apprennent à l'autre ; sur tout il faut faire bien entendre que le Fils de Dieu n'a pas toûjours esté homme, & qu'estant Dieu de toute éternité, il s'est fait homme pour l'amour de nous, & sera homme à iamais, & qu'il est dans le saint Sacrement vivant avec sa chair & son sang, & que ce n'est pas comme le Crucifix qui est en l'Egliſe, qui n'est qu'une

Image de bois, de pierre ou autre matiere; au lieu que Iesus-Christ est dans le Saint Sacrement en propre personne : il faut aussi tous les jours bien inculquer la necessité & la forme & la matiere du Baptesme, & que la Confession ne sert de rien sans une vraye repentance, & qu'il la faut demander à Dieu bien instamment avant que de se confesser.

Ie vous conseille de ne point citer d'Autheurs, que vous ne sçachiez bien comme il les faut citer, autrement vous paroîstrez ignorant, comme ceux qui en citant les loix disent *capite*, au lieu de *Codice*, & qui au lieu de dire Saint Chrysostome en l'Homelie 4. sur l'Epistre aux Ephesiens, disent, Saint Chrysostome écrivant aux Ephesiens: voicy donc comme il faut citer les loix, qui sont quelquesfois icy rapportées & ailleurs *l. facere, ff de testam. militis : l. habeat. C. de sacros. Eccl. parag. testes. instit. de testam. ordinand.* c'est à dire en la loy *facere ; digestis de testam. militis* : en la loy *habeat*, *Codice de sacrosanctis Ecclesiis* : au paragraphe *testes* : *institutis de testamentis ordinandis*.

La methode qui est gardée en ces Sermons est pour ayder la memoire, & non pour user d'artifice ; car j'ay remarqué que le mouvement du S. Esprit, joint à une eloquence naturelle & naïfve, persuade mieux que la Rethorique artificielle.

Il y a en cet œuvre des fautes contre la politesse du langage François, c'est quelquefois, par ignorance; autresfois je les affecte

tout exprez pour me rendre, plus intelligible au peuple, *Malo me reprehendant Grammatici, quàm non intelligant populi* S. Aug.

Ie ſçay des Predicateurs, qui faiſant de fort beaux Sermons en l'Advent, ont eſté abandonnez, parce qu'ils avoient pris pour leur theme l'explication du *Pater*, ou du *Credo*, & ailleurs ils ont eſté admirez en faiſant les meſmes Sermons ſur un autre theme.

AVIS AVX IEVNES CVREZ.

LA plus part des aduis que i'ay donnez aux ieunes Predicateurs, vous peuvent ſervir, c'eſt pour cela que ie les ay mis les premiers.

Il vous importe beaucoup de gaigner l'eſtime & l'affection de vos Parroiſſiens dés le commencement, exerçant enuers eux beaucoup de charité, de douceur & de ſoin de leur bien ſpirituel & temporel: & vous abſtenant de plaider aux eux, *ſeruum Dei non oportet litigare, 2. Tim. 2. 24. nemo militans Deo implicat ſe ſecularibus negotiis. 2. Tim. 4. Iam quidem omninò delictum eſt in vobis, quod iudicia habetis inter vos; quare non magis iniuriam accipitis? quare non magis fraudem patimini. 2. Cor. 6. 7.* Si pour honorer ces paroles vous perdez quelque peu de bien temporel, ne les repetant pas en iuſtice,

Hoc fuit conſilium ſenum ad *Roboam. 3. Reg. 17. 7.*

enfin d'auoir plus de loisir de trauail-
ler au salut des ames, ie crois qu'il
n'y a point de scrupule à faire pour
vous, principalement si de temps en
temps vous faites des protestations
pour empescher la prescription.

Si un penitent ne vouloit pas communier tous les ans à Pasques, vous luy refuseriez l'absolution, parce que le Concile de Latran le commande: & comment donc accorde-t-on l'absolution à tant de Curez qui n'obeyssent pas à ce commandement du Concile de Trente, aussi authentique que celuy de Latran? & qui dit en la sess 5. c. 2. *de reformat. Archipresbiteri, plebani, & quicunque Parochiales, vel alias curam animarum habentes, Ecclesias quocunque modo obtinent, per se, vel alios idoneos, si legitimè impediti fuerint, diebus saltem Dominicis, & Festis solemnibus plebes sibi commissas, pro sua & earum capacitate pascant salutaribus verbis, dicendo quæ scire omnibus necessarium est ad salutem, annunciandoque eis cum brevitate & facilitate sermonis, vitia quæ eos declinare, & virtutes quas sectari oporteat,*

ut

ut pœnam æternam evadere, & cœlestem gloriam consequi valeant.

Tous les Theologiens tiennent sans contester que tous les adultes sont obligés par un commandement de Dieu & de l'Eglise de sçavoir distinctement les mysteres de la Trinité, de l'Incarnation Passion, Resurrection, & Ascension du Fils de Dieu ; le menu peuple ne les peut sçavoir, si on ne les luy enseigne : vous estes donc incapable d'absolution & en estat de damnation eternelle, si quelqu'un de vos Parroissiens l'ignore par vostre faute, Emanuel Sa dit là-dessus, *væ Pastoribus, væ Prælatis* mal-heur aux Pasteurs. *In Aphor. verbo fides*

Pour obliger le peuple à les apprendre, il les faudroit dire souvent & bien distinctement au Prône, puis refuser de recevoir à estre Parrain ou Marraine ceux qui ne les sçauront pas, & à publier leurs bans de Mariage.

Si vous avez grand zele pour le salut des ames, vous ne devez recevoir, ny permettre à vos Vicaires

de recevoir de l'argent pour l'administration des Sacremens de la Penitence, Euchariſtie, & Extréme-Onction : car ſi vous en recevez. 1. Vous n'aurez point tant de liberté d'exhorter vos gens à la frequentation des Sacremens, craignant qu'ils ne penſent que vous le faites pour vos intereſts. 2. Vos Vicaires n'entendront pas ſi bien les Confeſſions, parce qu'ils ſe haſteront pour gagner davantage. 3 Pluſieurs pauvres, ou avaricieux ne ſe confeſſeront pas ſi ſouvent, parce qu'ils n'auront pas d'argent, ou qu'ils n'en voudront pas donner. 4. Ce qui eſt tres-conſiderable, pluſieurs differeront de faire donner les Sacremens à leurs malades pour épargner cinq ſols qu'il leur faudroit donner, & ſeront cauſe qu'ils mourront ſans Sacremens, ou qu'ils les recevront trop tard, n'ayant plus l'eſprit aſſez vigoureux : & quand cela n'arriveroit qu'une fois en cent ans, le ſalut d'une ame eſt preferable au gain que vous pourriez faire toute voſtre vie : & encore que vous ne deman-

diez point d'argent, ſi neantmoins vous recevez celuy que l'on vous donne, les meſmes inconveniens en arriveront, car un homme vous en ayant donné, un autre qui ne veut eſtre eſtimé moins riche, ny moins reconnoiſſant que ſon voiſin, penſera eſtre obligé d'en faire autant.

L'experience m'a fait voir combien ſage & ſalutaire eſt le conſeil que Monſeigneur de Limoges a donné à tous les Curez de baptiſer ſous condition tous les enfans qui ont eſté baptiſez par des femmes en la maiſon, parce qu'encore qu'elles ſçachent bien la matiere & la forme du Sacrement, elles ſont alors pour l'ordinaire ſi ſurpriſes, qu'elles ne ſçavent quaſi ce qu'elles font : & pluſieurs ſont ſi mal adviſées, qu'encore qu'elles y ayent fait quelque faute, elles ont honte de la confeſſer quand le Curé les en interroge; Saint Thomas donne ce meſme advis, de rebaptiſer ces enfans, c'eſt en l'Opuſcule 5. parag. 1.

Nous avons trouvé qu'en Lan-

guedoc, en Guyenne, Limosin & provence, plusieurs femmes en baptisant les enfans, disent *Aiguo te baptiso*, c'est à dire, l'eau te bapriſe; parce qu'entendans que le Prestre dit, *ego te baptiso*, elles s'imaginent que, *ego*, en Latin, signifie *aiguo*, en langue vulgaire : il est donc tres-important de leur faire connoistre non seulement aux Catechismes ; mais aux Sermons, les termes dont il se faut servir selon les pays, pour dire & signifier, ie te baptise.

Referuntur à Diana, part. 3. tractat. 3. resolut. 8. ubi ait. Cle. VIII. id fecisse, & à Coinck tom. 1. de Sacr. disp. 5. dubio 2.

Plusieurs Docteurs tiennent probablement qu'on peut absoudre sous condition un Catholique moribond, qui n'a pas eu le loisir de demander un Prestre, & qui ne peut donner aucun signe de repentance & que c'est le plus seur; il semble que saint Augustin le conseille, *tom. 6. lib. 1. de adulterinis conjugiis, cap. 26. 27. 28.*

S'il y a deux Messes en vostre Parroisse, il est tres-important de prescher souvent en la premiere, ou au moins d'y faire lire haut & clair un quart-heure durant quelque li-

vre inſtructif, comme le Pedagogue Chreſtien, ou le Memorial de Grenade, & y dire les myſteres de la foy, autrement les valets & ſervantes, & autres qui ne ſe trouvent qu'à cette Meſſe, n'apprendront iamais ce qui eſt neceſſaire à leur ſalut.

Vn bon Curé viſite ſouvent ſes malades, meſme apres leur avoir donné tous les Sacremens, parce qu'ils peuvent chaque iour commettre quelque peché mortel, & avoir beſoin d'abſolution; car la parfaite contrition eſt tres-difficile & tres-rare, & comme le demon n'oublie pas de tenter les Chreſtiens à l'heure de la mort, le Paſteur auſſi doit eſtre tres-vigilant pour les deffendre & ſecourir.

Les Curez qui negligent de donner l'Extréme-Onction aux malades, les privent de pluſieurs graces, & meſmes de la ſanté du corps, que ce Sacrement donne quand elle eſt utile au ſalut de l'ame.

Puiſque ſaint Gregoire grand Docteur, grand Pape, & grand Saint, dit qu'un enfant âgé d'environ cinq *Quarto Dialog. capite 18.*

ans fut damné: il me ſemble qu'il faudroit faire confeſſer & abſoudre ſacramentalement les enfans qui ſont malades au deſſus de ſix ou ſept ans, & meſme leur donner l'Euchariſtie, *ſi iudicium ſuppleat ætatem*, & s'ils ont aſſez d'eſprit pour ſçavoir ce qui eſt au Saint Sacrement, & les autres Myſteres de la Foy.

L'experience monſtre, que lors qu'une femme enceinte meurt, ſon enfant ne meurt pas toûſiours en meſme temps, mais qu'il vit quelquesfois un quart-d'heure, ou une demi-heure apres; il eſt donc à propos d'exhorter à faire tirer le fruict, pour luy donner le Sainct Baptemé.

En la vie du Curé de Matincourt en Lorraine, tres-celebre pour ſa pieté, & pour avoir commencé la reforme des Chanoines Reguliers de Sainct Auguſtin, il eſt dit, qu'apres avoir fait apprendre parfaitement les Myſteres de la Foy à tous ſes Parroiſſiens, il eſcrivoit en de petits billets en combien de manieres le peuple pouvoit offen-

ſer Dieu, en chaque vice; en d'autres il eſcrivoit les motifs qui nous en devoient deſtourner, & des reſolutions de plûtoſt mourir que de les commettre; en d'autres des pratiques de pieté, en d'autres, des affections d'amour vers Dieu ſur ſes perfections, ou ſur les Myſteres du Sauveur, & qu'il donnoit ces billets aux enfans, pour les apprendre par cœur, & les reciter au Catechiſme; & qu'ainſi ceux de la famille, les entendans repeter aux enfans en la maiſon, en eſtoient inſtruits & touchez.

Ie trouve excellente la charité d'un bon Preſtre, qui tous les jours de l'année s'expoſoit en l'Egliſe une heure durant à tous les enfans qui venoient, quand il n'y en euſt eu que deux ou trois, & leur apprenoit le *Pater*, *Ave*, *Credo*, *Confiteor* en langue vulgaire, les myſteres de la Foy, les prieres du matin & du ſoir, & pour devant & apres la Communion, & qui peuploit à peu ainſi peu les familles de gens qui ſçavoient toutes ces choſes.

Tant de Prestres dans les Parroisses, qui apres avoir dit la sainte Messe & l'Office, perdent le temps inutilement, ne pourroient-ils pas faire le mesme ? Ne craignent-ils point que cette parole ne s'execute sur eux ? *servum inutilem proiicite in tenebras exteriores ; ibi erit fletus & stridor dentium : si non pavisti, occidisti* ; dit sainct Ambroise. Si les ames se perdent par faute d'instruction, n'en demandera-ton pas compte à ceux qui les pouvoient instruire & qui ne l'ont pas fait ?

Matth. 25.

Si vous avez du zele pour le salut de vos Parroissiens, vous leur donnerez de temps en temps des Confesseurs extraordinaires, comme le Concile de Trente commande qu'on en donne aux Religieuses ; car on sçait par experience, qu'un tres-grand nombre de Parroissiens ayant commis quelque peché honteux, ne le confessent iamais aux Prestres de leur Parroisse, parce qu'il leur semble qu'ils les regarderoient tousiours avec cette reflexion.

Si vous avez du credit au College de la Ville, procurez que les prix qu'on donne quelquefois aux Escoliers soient des livres de devotion, comme les livres du Bienheureux François de Sales, les œuvres de Grenade, ou de Saint Iure, les Meditations de Dupont, le Pedagogue Chrestien; ainsi peu à peu les maisons de vostre parroisse se meubleront de bons liures.

La trop grande facilité de donner l'absolution aux pecheurs qui retombent tousiours aux mesmes pechez sans aucun amandement, les entretient en leurs mauvaises coûtumes: quand on differe de les absoudre iusques à ce qu'on voye quelque amandement en eux, & qu'ils ayent pratiqué des remedes preservatifs, que vous leur prescrivez, cela les touche, & les corrige: experimentez-le, & vous le trouuerez veritable, & encore que quelques-uns se rebutent, & menacent de ne retourner pas, soyez ferme en vôtre devoir: pour un ou deux qui s'en offenseront, il y en aura dix

qui vous en ſçauront bon gré : Le Sauveur ne vous a pas dit ſeulement, *quorum remiſeritis peccata*, il a adioûté, *quorum retinueritis*, il faut donc quelquesfois les retenir : mais que ce ſoit touſiours avec grande douceur & compaſſion, remonſtrant au penitent que c'eſt pour ſon bien, & pour l'acquit de voſtre devoir que vous le faites.

L'experience vous fera voir que la douceur, la patience, la debonnaireté, gaigne les cœurs & les ames à Dieu & à leur Paſteur, l'aigreur & la rudeſſe les rebute, les effare & les indiſpoſe. *Mites poſſidebunt terram*, Matth. 5. *docebit mites vias ſuas.* Pſal. 24. *humilium & menſuetorum tibi ſemper placuit deprecatio. Iudith. 9. Diſcite à me, quia mitis ſum.* Matth. 11.

Vn bon Curé, s'il luy eſt poſſible, a un regiſtre de toutes les familles de ſa Parroiſſe, & les viſite au moins une fois l'année accompagné de ſon Vicaire, ou de quelque autre pour apprendre les neceſſités ſpirituelles & temporelles de chacun,

& voir s'il n'y a point de perſonnes ſcandaleuſes, de Romans, ou autres mauvais livres, de tableaux qui ayent des nuditez : ſi on y prie Dieu le ſoir & le matin tous enſemble ; s'il y a quelque Croix, de l'eau beniſte, & des livres ſpirituels.

Si vous voulez apprendre comme vous devez vous comporter en vôtre maiſon & en voſtre parroiſſe, liſez & pratiquez les beaux Reglemens que Monſeigneur Godeau Eveſque de Grace en a donnés aux preſtres de ſon Dioceſe, & les Meditations de Beuvelet.

Ie ſupplie tres-humblement, & de toute mon affection les Lecteurs de demander ſouvent à Dieu miſericorde pour le plus grand de tous les pecheurs, qui donne ces advis, qui a un grand regret de ne les avoir pas bien pratiquez, & qui ſoûmet ce livre, ſa perſonne, ſes penſées, ſes ſentimens & toutes ſes œuvres paſſées, preſentes & à venir, au iugement & à la cenſure de nôtre Mere la ſainte Egliſe Catholi-

que & Romaine, hors de laquelle il n'y a point de ſalut, & de laquelle il deſire avoir la benediction, de vivre & mourir comme un de ſes plus humbles & plus fideles membres, tres-obeyſſant, tres-reſpectueux, quoy que tres-indigne enfant.

TABLE
DES SERMONS
DE LA PREMIERE PARTIE.

Sermon I. *QVe la Miſſion, & le bon uſage qu'on en fait, eſt une marque, & un effect de noſtre predeſtination.* page. 1

II. *Que noſtre ſalut eſt un affaire de tres-grande conſequence.* p. 2

III. *De la nobleſſe & ſpiritualité de noſtre ame, ce qui monſtre l'importance de noſtre ſalut.* p. 38

IV. *Que nous devons travailler à noſtre ſalut, promptement, ſerieuſement & perſeveremment* p. 58

V. *Que l'innocence, eſt la voye la plus aſſeurée pour faire noſtre ſalut.* p. 79

DE LA PENITENCE
autant que vertu.

VI. *Que la vertu de penitence eſt abſolument neceſſaire à ceux qui ont perdu l'innocence.* p. 100

VII. *De l'eſſence, & nature de la vertu de penitence.* p. 119

TABLE

VIII. *Des marques, & proprietez de la vraye penitence.* p. 137
IX. *Des trois premieres marques, & proprietez de la fausse penitence.* p. 158
X. *Des trois autres marques de la fausse penitence.* p. 177
XI. *De l'obiet materiel de la penitence, qui est le peché mortel, & le veniel.* p. 195
XII. *Du temps de la penitence. Qu'il ne la faut remettre au temps advenir.* p. 215
XIII. *Qu'il ne faut remettre la penitence à la derniere maladie.* p. 238
XIV. *Suite du mesme suiet.* p. 258
XV. *De la durée de la penitence, qui doit estre toute la vie.* p. 270
XVI. *Du premier empeschement de la penitence qui est l'aveuglement d'esprit.* p. 289
XVII. *Du second empeschement de la penitence, qui est l'endurcissement du cœur.* p. 311

DE LA PENITENCE, entant que Sacrement.

XVIII. *Des trois parties du Sacrement de penitence en general.* p. 334
XIX *De la Contrition.* p. 355
XX. *De l'Examen de conscience.* p. 374
XXI. *Du bon propos de ne plus pecher.* page. 391
XXII. *De la fuite des occasions necessaire à la vraye penitence.* p. 441
XXIII. *De la Confession Sacramentale.* p. 433
XXIV. *De la Satisfaction.* p. 459

DES SERMONS.

XXV. *Du benefice de l'Absolution.* p. 478

SERMONS DES MOTIFS de la repentance, pour servir à la premiere partie du Sacrement de Penitence, qui est la Conrition.

XXVI. *Que le peché offense la grandeur de Dieu qu'on connoit en quelque façon par voye de causalité, d'eminence, & de surem.nence.* page. 502

XXVII. *Que le peché offense les quatre dimensions des perfections divines.* p. 523

XXVIII. *Des iniures que le peché fait aux trois Personnes de la tres-adorable Trinité.* p. 541

XXIX. *Le peché fait que nous abusons des bien faits de Dieu.* p. 562

XXX. *Du benefice de l'Incarnation que le peché offense.* p. 586

XXXI. *Des iniures que le peché fait à l'Homme Dieu.* p. 608

XXXII. *Le peché est cause que Dieu nous abandonne, nous mesprise, & nous abhorre.* page 634

XXXIII. *Le peché nous met en la haine des Saints du Ciel, en la ressemblance des animaux de la terre, & en l'esclavage des demons d'enfer.* p. 656

XXXIV. *Le peché appauvrit, defigure, & tourmente l'ame.* p. 678

XXXV. *Le peché est cause des afflictions temporelles.* p. 702

XXXVI. *Le peché mortel rend nostre*

mort mal-heureuſe. P. 727

XXXVII. *Le peché mortel nous expoſe à la verité & à la ſeverité du iugement de Dieu* page. 751

XXXVIII. *Le peché mortel nous prive des felicitez du Ciel.* P. 771

XXXIX. *Le peché mortel nous engage aux peines d'enfer.* P. 796

XXXX. *Du peché veniel.* P. 814

SERMON I.

QVE LA MISSION ET LE BON VSAGE qu'on en fait, eſt vne marque de predeſtination.

L'Exorde ſe prend ſur la Feſte, ou ſur l'Euangile du Dimanche qui ſe rencontre.

LA premiere Miſſion dont il ſoit parlé dans l'Evangile, eſt exprimée en ces paroles, *Miſſus eſt Angelus à Deo*, Miſſion qui fut faite tout exprés pour vous & à vous ô ſainte Vierge. Les hommes ſont enuoyez aux hommes, les hommes fragiles aux hommes pecheurs, Moyſe à Pharaon, Nathan à Dauid, Daniel à Nabuchodonoſor: mais parce que vous eſtiez plus pure, plus ſainte, & plus angelique que les Anges meſmes : vn des plus hauts Seraphins vous fut enuoyé, qui admirant en vous les rares & excellentes perfections que la nature & que la grace y auoiẽt ramaſſées, les honora par ſes humbles reſpects, en ſe proſternant à vos pieds, & vous ſaluant par ces paroles, *Aue Maria, &c.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Prædeſtinatio eſt quædam Miſſio & origo Miſſionum. A. Complectitur tres actus, nempe, amorem Dei in nos, electionem, præparationem mediorum. B.*

I. Punctum. *Miſſio eſt effectus amoris Dei, quod probatur 1. Scriptura. C. 2. Patribus. D. 3. Rationibus. E. 4. Experientia. F.*

II. Punctum *Miſſio eſt effectus electionis, nam. 1. Electis dantur Miſſionarij. G. Vel 2. Si mittantur ad*

reprobos, iſti non adſunt Concionibus. H. Vel 3. *non audiunt attentè. I. Vel* 4. *non credunt. K. Vel* 5 *non retinent. L. Vel.* 6. *non redigunt in praxim. M. Imo.* 7. *quandoque reprehendunt. N.*

III. Punctum. *Miſſio eſt Medium aptiſſimum ad effectum prædeſtinationis, qui eſt ſanctificatio noſtra, quod probatur.* 1. *Scriptura. O.* 2. *Patribus P.* 3. *Praxi Eccleſiæ. Q.*

Concluſio. *Exhortatio ad bonum vſum Miſſionis, per recapitulationem.*

A LE Docteur Angelique ſaint Thomas, dont la profonde & ſalutaire Doctrine nous ſeruira de flambeau dans tous nos diſcours, parlant des effets de la Prouidence diuine * nous donne lieu de remarquer que la predeſtination eſt vne vraye Miſſion, la cauſe, la ſource, le principe & l'origine de toutes les Miſſions temporelles qui ont iamais eſté faites, & qui ſe feront iuſqu'à la conſommation des ſiecles : La predeſtination, dit ce grand Homme, eſt vn enuoy, vne miſſion & vn tranſport de la creature raiſonable à la beatitude celeſte, *Tranſmiſſio creaturæ rationalis in vitam æternam* : pour l'intelligence dequoy, vous remarquerez auec ce S. Docteur, que le propre de la Prouidence eſt de conduire & d'acheminer toutes choſes à leur derniere fin, par des moyens conuenables ; & comme la vie eternelle à laquelle les hommes doiuent paruenir pour faire leur ſalut, eſt vne fin ſurnaturelle, c'eſt à dire au deſſus de la portée & des efforts de leur nature, il faut que Dieu les enuoye, les y tranſmette & les y tranſporte par ſa grace.

* 1. *p. q.* 23. *art.* 1.

Pour faire aller vn cheual d'icy à Paris, il ne faut que le mettre en chemin, & le conduire par la bride : mais pour faire aller vne fléche d'icy

à cette voûte, cõme elle n'a point d'yeux pour la voir, point de vie pour y aſpirer, point de mouuemẽt pour y arriuer, il faut neceſſairement qu'vn Archer l'enuoye, l'adreſſe, & la pouſſe vers le but par le mouuemẽt ou d'vne arbaleſte, ou d'vn arc. C'eſt la cõparaiſon de S. Th. Pour acheminer les animaux & les autres creatures dépourueües de raiſon à leur derniere fin qui eſt la cõſeruation de leur vie, & le ſeruice de l'homme; il n'eſt beſoin que de la prouidence naturelle que Dieu exerce dans la conduite de ce monde : mais pour adreſſer les Anges & les hommes à la gloire du Ciel, qui eſt au delà de leur connoiſſance, de leur puiſſance, de leur merite, & de leur inclination naturelle, il a eſté neceſſaire que Dieu les y ait deſtinez, qu'il ait eu de la bõne volõté pour eux, qu'il en ait fait le decret, qu'il en ait projetté le deſſein dans ſes idées & dans ſes prenotions eternelles. Et comme vne partie des Anges par leur rebellion contre Dieu, & toute la nature humaine par le peché du premier homme, eſt deuenüe indigne d'vne ſi grande faueu, & d'vn ſi grand honneur; Dieu ayant exercé ſa juſtice tres-rigoureuſe ſur les Anges apoſtats, a voulu exercer ſa miſericorde ſur les hommes perdus, & les regardant d'vn œuil fauorable, il ſe reſolut d'enuoyer en miſſion ſon Fils vnique pour les racheter, ſon S. Eprit pour les ſanctifier, les Apoſtres pour les conuertir, les Paſteurs & les Predicateurs pour les inſtruire, d'inſtituer les Sacremẽs & autres moyens tres-vtiles pour les retirer du peché, & les conduire au Ciel. Où vous voyez qu'encore que la predeſtination ſoit en Dieu vne ſeule action tres-pure, & tres-ſimple, neantmoins ſelon noſtre petite façon d'entendre,

1ª S. Th. 1. p. q. 23. art. 4.

elle contient trois actes, qui font que l'Eſcriture ſainte donne trois noms aux ames choiſies.

Le premier acte eſt vn amour ardent, vne volonté antecedante que Dieu a euë de toute eternité, de donner la beatitude aux creatures intellectuelles, c'eſt à dire, aux Anges & aux hommes; ce qui fait que les Bien-heureux ſont appellez predeſtinez, c'eſt à dire, deſtinez à la gloire auant la conſtitution du monde, & comme dit S. Paul, *cum nondum aliquid boni, aut mali egiſſent,* Rom. 9. 11. mais *ſecundum propoſitum voluntatis ſuæ*, c'eſt à dire gratuitemẽt, par le ſeul bon plaiſir de ſa volonté, independamment de la ſcience qu'on appelle de viſion, ou de preuoyance.

Le ſecõd acte eſt le choix ou l'élection que Dieu fait de certaines ames pour qui il a des inclinations ſpeciales, les voulant ſeparer du commun, & les tirer de la maſſe de corruption, pour en faire des objets de ſa miſericorde, & de ſa bienveillance particuliere; ce qui fait qu'aprez la preuiſion du peché de nôtre premier Pere, les predeſtinez ſont appellez élûs, choiſis, vaiſſeaux d'élection, & vaſes de miſericorde: que ſi vous demãdez pourquoy celuy-cy a eſté plûtoſt choiſi que celuy-là? S. Paul répond, *O altitudo diuitiarum!* S. Auguſtin répond, *Noli inueſtigare ſi non vis errare.* S. Proſper répond, *Non ſtudeamus habere cognitum, quod voluit eſſe ſecretũ, & vbi non licet inueſtigare quare ita iudicet, ſufficiat ſcire quis iudicet.*

Le troiſiéme, c'eſt la preuoyance, la recherche & preparation que Dieu a fait en ſon eſprit des graces neceſſaires à ce deſſein, les moyens les plus propres & les plus vtiles pour acheminer les ames choiſies au degré de beatitude auquel elles ſont appellées; ce qui fait que le-

Iesu-Chriſt les appelle, les benits de ſon Pere, car les benedictions de Dieu ſont des bien-faits.

Il eſt vray que, comme dit l'Egliſe, c'eſt Dieu ſeul qui peut ſçauoir le nombre de ces ames fortunées, qui ſeront quelque iour receuës dans la beatitude celeſte. *Deus cui ſoli cognitus eſt numerus electorum in ſuperna fœlicitate locandus*, luy ſeul connoiſt infailliblement, ſi vn tel & vne telle ſera de ce nombre, *Dominus nouit qui ſunt eius*: mais ſi on peut connoiſtre vne cauſe par ſes effets, ie ſoûtiens que la Miſſion eſt vne grande coniecture, & vne marque tres-probable de voſtre predeſtination, ſi vous en faites bon vſage. Vous auouërez cette verité, ſi vous conſiderez que la miſſion bien receuë & bien ménagée, eſt vn effet des trois actes ſuſdits, qui contiennent le deſſein & toute l'œconomie de la predeſtination.

Le 1. acte donc, c'eſt l'amour de Dieu enuers nous, & la miſſion en eſt vn effet; écoutez-le parler luy-meſme en Ieremie. *Charitate perpetua dilexi te, ideo attraxi te miſerans tui*: Ie t'ay aymé d'vne charité perpetuelle, & pour cela ie t'ay attiré par ma miſericorde. Saint Paul, écrivant aux Romains, fait vne belle gradation, par laquelle il nous explique les diuers anneaux & chaiſnons qui compoſent cette chaiſne myſterieuſe, dont le Createur ſe ſert pour attirer à ſoy les ames predeſtinées. I'ay appris de Saint Pierre, nous dit-il, que tous ceux qui inuoquent le nom du Seigneur ſeront ſauuez; il eſt éuident qu'il ne l'entend pas de tous ceux qui l'inuoquent tellement quellemẽt; car Ieſu-Ch. dit luy-même en S. Math. *Non omnis qui dicit mihi Domine, Domine, intrabit in Regnum cœlorum,*

C
I. P:
1. Scr.
Ierem. 31. 3.
Rom. 10:
verſ. 13.
Act. 2. v. 21.
Matt. 7.

Tous ceux qui me diſent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le Royaume des Cieux. Il l'entend donc de ceux qui l'inuoquent auec la foy, la pieté, l'humilité, la deuotion, & la perſeuerance que Dieu demande de nous : c'eſt ce qui a fait dire à S. Tho. que, *Inuocare, eſt Deũ in ſe vocare per affectum & deuotũ cultũ.*

Pour l'inuoquer auec ces diſpoſitions, il le faut cõnoiſtre par la foy; car on l'inuoque cõme on le connoiſt: ſi on connoiſt, ſi on conçoit qu'il eſt infiniment grand, puiſſant, ſage, bon, aymable, & redoutable; on l'inuoque auec grãd reſpect, auec vne profonde humilité, auec vne deuotion ferueute. Nous ne le pouuõs connoître par la foy, s'il ne nous eſt preſché, & perſonne ne peut prẽcher dignement ny legitimement ſans miſſion, puiſque le Fils de Dieu meſme & le S. Eſprit ne ſont venus en ce monde, qu'en vertu de leur miſſion. Le Fils a eſté enuoyé de ſon Pere. *Euangelizare pauperibus miſit me.* Le Sanit Eſprit a eſté enuoyé du Pere & du Fils, *Quem mittet Pater in nomine meo, cùm aſſumptus fuero, mittam eum ad vos,* c'eſt donc la miſſion qui fait les legitimes Predicateurs, les Predicateurs annoncent la parole de Dieu, la parole de Dieu excite la foy, la foy éclaire l'eſprit, pour connoiſtre la grandeur & les autres perfections de Dieu: cette cõnoiſſance fait qu'on l'inuoque dignement & deuotement; & qu'en l'inuoquant de la ſorte, on merite d'eſtre ſauué.

Luc. 4.

Ioan. 14.

Il eſt vray que les Predicatiõs qui ſe font l'Aduent & le Carême, ne ſe font auſſi, & ne ſe doiuẽt faire que par maniere de Miſſiõ; mais il peut arriuer, & il arriue ſouuent que ce n'eſt pas Dieu qui vous y attire : c'eſt la couſtume, la compa-

gnie, la curioſité, la demangeaiſon d'entendre des conceptions hautes & ſublimes, des diſcours curieux, eſtudiez, & ajuſtez : mais quand vous eſtes aſſidus à entendre des Predications ſimples, familieres, & populaires, où l'on preſche la parole de Dieu toute pure, nuë, ſincere, ſans fard, ſans art, ſans eloquence humaine, ſans meſlange de curioſité; des Predications qui ne flattent point, mais qui penetrent, qui repriment, qui inuectiuent contre les vices, qui vous excitent à la penitence, & vous rempliſſent d'amertume : certes il eſt plus que tres-probable que c'eſt Dieu qui vous y attire, que c'eſt Dieu qui vous veut convertir, que c'eſt Dieu qui vous dit en effet, ie vous ay aimé d'vne charité perpetuelle, pour cela ie vous ay attiré, *charitate perpetua dilexi te, ideo attraxi te miſerãs tui.* Comme vn de plus éuidés témoignages qu'vn pere de famille puiſſe donner à ſon fils de l'affection qu'il luy porte, & du deſir qu'il a de le mettre à ſon aiſe, c'eſt de luy faire apprendre vne profeſſion ou vn meſtier, l'enuoyer à l'Academie, au College, ou chez vn maiſtre.

C'eſt ce qui faiſoit dire á ſaint Ierôme, n'eſt-ce pas choſe deplorable de voir, qu'il n'y ait point d'art ſi petit, point de meſtier ſi bas & ſi abjet, que vous puiſſiez apprẽdre de vous mẽme, ſans le ſecours d'vn Maiſtre ; & que l'on croye en meſme temps que l'art d'eſtre bon Chreſtien, que la ſcience des Saints, que la ſcience du ſalut n'en ait aucun beſoin, n'eſt-ce pas eſtre aueugle que cela? D 2. Patribus *Epiſt. ad Ruſt.*

Or pour cõnoiſtre que la Miſſion eſt vne œuure de Dieu tres-importante à noſtre ſalut, il ne faut que conſiderer, que l'ennemy de Dieu & du ſa- E 3. Rationibus.

lut, fait tout ce qu'il peut pour l'empeſcher, la décrier, la décrediter, en ruiner les effets, & en gaſter les fruits: c'eſt cequ'il a touſiours fait dans toutes les Miſſions, ſi toſt que Dieu enuoye ſes Miſſionnaires; il ne manque pas auſſi d'enuoyer les ſiens, il met en campagne ſes Emiſſaires, & ſes ſuppoſts, qui dreſſent vne baterie contre les vrays Miſſionnaires.

Exod. Dieu enuoye Moyſe à Pharaon pour le conuertir, & tout ſon Royaume: Satan luy oppoſe les Magiciens qui contrefont les meſmes miracles. Dieu enuoye Elie, & les autres Prophetes pour inuiter les Iſraëlites à la penitence, les retirer de leur idolatrie, & des autres crimes qui prouoquoient ſa colere: Satan enuoye les faux Prophetes qui flatent les Roys & les Peuples par des promeſſes menſongeres. Ieſus eſt le premier Miſſiõnaire de la loy de grace, ſon Pere l'enuoye pour enſeigner aux hommes ſa ſainte volonté, & les mettre au chemin de la perfection: Satan ſuſcite des Scribes & des Phariſiens qui sõt eſtimez les plus doctes, les plus deuots, & les plus ſpirituels de toute la Synagogue; qui cõtrediſent le Sauueur, qui l'appellent un ſeducteur, qui tâchent de le ſurprendre en ſes paroles, qui épiẽt tous ſes deportemens, & le font attacher à vn gibet. S. Pierre eſt enuoyé à Rome, capitale du mõde, pour la cõuertir à la foy, & par elle les autres Prouinces: Satan enuoye en meſme tẽps ſon Miſſionnaire, qui s'appelle Simon, auſſi biẽ que S. Pierre, Simõ le Magicien qui abuſe le peuple par des miracles contrefaits: & ſans aller ſi loin, vous ne croiriez pas les inuentions & les artifices dont il s'eſt ſeruy aux Miſſions de ce temps-cy pour les combatre & les contrecarrer.

Quelquefois il a fait venir en la Ville vn peu auant la Miſſion des Charlatans & des Comediés, & quand on demandoit aux Conſuls: Meſſieurs, comment permettez-vous que le Diable faſſe ſa Miſſion, en meſme temps que Dieu fait la ſiéne; nous ne ſçaurions qu'y faire, répondoient-ils, nous leur auons donné parole, ils ont deſiá fait venir leur train, & leur bagage. D'autres fois il a fait croire au peuple que les Miſſionnaires eſtoient des gens enuoyez par le Roy ou par Monſieur le Cardinal pour ſçauoir les biens de chacũ; afin d'établir des impoſts à proportion du rapport qu'ils en pourroient faire. D'autres fois il a procuré que les Predicateurs ont préché publiquement contre la Miſſion, & contre les veritez importantes qui y eſtoient enſeignées. En quelqu'autre lieu il enuoye par la Ville des broüillons qui vont murmurant; hé qu'eſt-il beſoin de Miſſion? n'a-t-on pas aſſez de Sermons le long de l'année? ou s'ils ne la peuuent empeſcher, ils en deſtruiſent les effets.

Quãd les ames ſont touchées, & qu'elles veulét quiter leurs vanitez, les maximes du monde, les viſites ſuperfluës, & les vains ornemens: ce ſont des ſcrupules qu'on vous met dans la teſte, (dit-on) c'eſt eſtre trop rigoureux que cela; hé vous n'étes pas Religieux, il ne faut pas eſtre ſi auſtere; il ne faut pas deſeſperer le monde: enfin cõme Dieu a preueu & projeté de toute eternité d'enuoyer les Miſſionnaires en tel temps, & en tel lieu; ainſi le Diable a preuu & preparé depuis long-temps les obſtacles & les empeſchemens qui peuuent rompre les deſſeins de Dieu, & s'oppoſer à la conuerſion des ames.

Il a dit en luy-meſme, la Miſſion ſe fera en tel

temps, en telle Paroiſſe; ſi vn tel & vne telle entendent les Predications, ils y ſeront infailliblement touchez, il leur faut ſuſciter vn procez qui les oblige d'aller à Bordeaux. Vn tel, & vne telle viuent enſemble, ils ſe ſont occaſion de peché l'vn à l'autre; l'vn ou l'autre, ou tous les deux iront à confeſſe, on les obligera de ſe ſeparer pour rompre cette fauſſe amitié; que fait-il? Il retire de vous ſes tentations trois mois auparauant, il fait que vous viuez enſemble comme frere & ſœur, ſans le moindre ſentiment d'impureté, afin que quand vous irez à confeſſe vous diſiez: il eſt vray, mon pere, que nous auons fait mal enſemble, mais graces à Dieu nous nous en ſommes retirez, il y a trois mois que nous n'y penſons plus. Si le Confeſſeur n'eſt bien éclairé de Dieu, & preuoyant, il vous donnera l'abſolution ſans vous obliger de vous ſeparer, & quinze iours apres la Miſſion, Satan r'allumera le feu qui n'eſtoit qu'amorti, & vous ferez comme deuant.

Ce ſont les ruſes ordinaires, & les ſubtiles inuentions dont le diable ſe ſert, pour empeſcher le fruit des Miſſiõs, & pour ietter dãs l'erreur s'il eſtoit poſſible, les ames choiſies mêmes, comme parle Ieſu-Chriſt. Ouy, *ſi fieri poteſt*: car il a beau faire, il trauaille en vain, il n'y gagnera rien. Ieſus parlant de ſes oüailles dit, que perſonne ne les arrachera de ſa main.

Vt inducantur in errorem ſi fieri poteſt, etiam electi. Mat. 24.

Il dit en Iſaye que ſes deſſeins demeureront fermes, & que toutes ſes volontez s'accompliront. Et l'experience le montre: Car nous voyons que ceux qui ſe rendent plus aſſidus & attentifs aux Predications, ce ſont les gens de bien, des ames deuotes & ſpirituelles; ceux qui en ont le plus de beſoin, les ignorãs, les vicieux,

Conſilium meum ſtabit, & omnis voluntas mea fiet. Iſ. 46. 10.

4. Exper.

les débauchez, les reprouuez, ſont ceux qui y viennent le moins, qui les abhorrent & les décriét: & l'on peut dire de ces richeſſes ſpirituelles, ce que le Poëte diſoit des temporelles,

Semper eris pauper, ſi pauper es, Æmiliane,
Nulli dantur opes nunc niſi diuitibus:

Et cecy nous conduit inſenſiblement au ſecond point, & montre que le bon vſage de la miſſion tire les ames choiſies de la maſſe de corruption, les ſepare, & les diſtingue du commun par des graces toutes particulieres.

Car Dieu n'enuoye point la miſſion aux reprouuez, ou ſi elle leur eſt enuoyée, ils n'y aſſiſtent pas, ils ne viennét point aux Predications; ou s'ils y aſſiſtent, ils n'y ſont pas attentifs; ou s'ils les entendent attentiuement, ils n'y ajoûtent pas foy, ou ils ne retiennent pas ce qu'on a dit, il entre par vne oreille, & ſort par l'autre: ou s'ils le retiennent, ils ne le mettent pas en pratique, ou meſme ils le cenſurent, le ſyndiquent, & le contrediſent. G II. P.

La parole de Dieu eſt comparée à la pluye, & à la roſée, *Pluuiam voluntariam ſegregabis Deus hereditati tuæ.* Pſalm 67. Il eſt vray que la roſée qui diſtille tous les matins au mois de May, & que les pluyes qui tombent quelquesfois en Eſté, ſont vtiles à la terre; mais afin qu'elle ſoit bien arroſée, afin que l'eau entre bien auant, & penetre iuſqu'au fonds & à la racine des plantes, il eſt bon que de temps en temps il pleuue des ſemaines entieres, le matin, le ſoir, à midy, & quaſi continuellement. Il eſt vray que les Sermons qu'on fait le matin en Careſme, & que ces torrens d'éloquence qui ſe font entendre les Dimanches & ſtes, ſont tres-profitables, & ſalutaires aux

1. *Pluuiam.* Concreſcat vt pluuia Doctrina mea: fluat vt roeloquium meum. Deut. 32.

ames fideles : mais quand on fait des Predications, des Catechiſmes & des Inſtructions le matin, le ſoir, à midy, vn mois ou deux ſans interruption, des Predications morales, familieres, accommodées à la condition & capacité de chacun, les veritez entrent bien plus auant, & demeurent bien plus long-temps en l'eſprit & au centre du cœur.

Cette pluye s'appelle volontaire, parce qu'elle ne ſe donne pas à tous indifferemment, mais aux hommes de bonne volonté, c'eſt à dire à ceux qui ſont l'objet de la bien-veillance & des bonnes graces de Dieu, *ſecundum propoſitum voluntatis ſuæ.* Les Miſſionnaires ſont comparés aux nuées, & les nuées ne répandent pas la pluye ſur toutes les Prouinces, mais par cy, par là, ſelon que la prouidéce de Dieu les enuoye. C'eſt donc cette pluye dont parle le Prophete, quand il dit; *ſegregabis Deus hæreditati tuæ. Vos elegit Deus in hæreditatem ſibi*: le vray heritage de Ieſu-Chriſt, ſon heritage choiſi, bien-aymé, immuable, & eternel, c'eſt le party des predeſtinez, dont il dit, *Hæreditas mea præclara eſt mihi*, c'eſt à ce party, à cet heritage proprement qu'il reſerue & enuoye cette pluye. *annuntiat verbum ſuum Iacob, non fecit taliter omni nationi.*

2. Volunt.

Is. 45. 8. Quia ſolus Deus qui ſe nubes volant.

3. Segreg. Pſal. 67.

Pſal. 15.

Pſ. 147.

Il eſt vray que les reprouuez ſont dans l'Egliſe & de l'Egliſe, s'ils ſont Catholiques, comme la paille eſt auec le grain dans la grange du pere de famille, les boucs auec les brebis dans ſa bergerie, les mauuais poiſſons auec les bons dans ſes filets, les vaſes d'ignominie auec les vaiſſeaux d'honneur dans ſa maiſon, les Vierges folles auec les ſages en ſa cõpagnie; & en cette qualité ils pourroient iouir de cette pluye : mais ils ne s'en veulent pas ſeruir, ils

fuyent les bonnes Predications, parce qu'elles meſlent de l'amertume dans leurs plus ſenſibles & charmantes delices par la menace des iugemens de Dieu, & par l'apprehenſion de l'eternité malheureuſe, *Lucerna pedibus meis verbum tuum.* Quand vous allumez pendant la nuit vn flambeau au milieu d'vne foreſt, les oyſeaux du Ciel y volent à la foule, mais les loups, les ſangliers, les tigres, & les renards, s'en éloignent, & s'enfuyent. Quand il y a vn Predicateur qui prêche la pure parole de Dieu, & qui dit les veritez à tout le monde, les ames choiſies y accourent : ceux qui ſont larrons comme des loups, charnels comme des ſangliers, cruels en leur maiſon comme des tigres, ruſez & fourbes comme des renards n'y aſſiſtent pas, parce qu'on y découvre leurs vices, *Non veniunt ad lucem vt non arguantur opera eorum.*

H. 1. *Pſal.* 118.

Ioan. 3.

I 3

S'ils y aſſiſtent, c'eſt pour faire comme les autres, pour ne paſſer pas pour indeuots; mais ils ne les entendent pas, ils ne ſont point attentifs, ils s'appliquét à d'autres penſées. Ieſus a ſujet de leur dire comme aux Scribes & aux Phariſiens : celuy qui eſt enfant de Dieu entend volôtiers ſa parole; vous ne l'entédés pas, parce que vous n'étes pas ſes enfans. Mes oüailles entendent ma voix : les predeſtinez entendent les Sermons auec auidité & attention.

Ioan. 8. 47. Qui ex Deo eſt, verba Dei audit propterea vos non auditis, quia ex Deo non eſtis. *& cap.* 10. 27. Oues meæ vocem meam audiunt.

Et non ſeulement ils les entendent, mais ils y ajouſtent foy, ils les approuuent, ils les reçoiuent auec agréement, ils ont la lumiere du S. Eſprit, pour connoiſtre que c'eſt la pure verité qu'on leur préche, ils ne diſent pas comme les reprouuez, que ce ſont des hyperboles, des exageratiõs, & des amplificatiõs, pour épouuãter le monde. En effet

K 4.

Act.13.& 48 S. Paul ayant fait vne puiſſante Predication en Antioche de Piſidie, L'Ecriture dit que *crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.* Ainſi les bonnes ames voyant que les veritez qu'on préche ſont de tres-grande conſequence pour le ſalut, ne ſe contentent pas de les entendre, de les croire & de les approuuer; elles les retiennent, ruminent, méditent, conſiderent, & ſe les appliquent.

L. 5. Voyez comme on ſe comporte en vne compagnie où il y a quelqu'vn qui a eſté à Rome, qui conte ſon voyage, qui marque les Villes par où il a paſſé, les chemins où il y a du danger, les monnoyes qui y ſont receuës, & celles qui n'y ſont pas de miſe : s'il y a quelqu'vn qui n'ait point deſſein d'aller iamais à Rome, il regarde ces choſes comme indifferentes, il ne les entend qu'à demi ; il s'endort ou penſe à autre choſe: mais s'il y a quelqu'vn qui ait volonté d'aller à Rome, il preſte ſoigneuſement l'oreille, il eſt attaché à la bouche de celuy qui parle, il écrit en des tablettes les chemins qu'il faut tenir, les dangers qu'il faut éuiter, les monnoyes qu'il y faut porter : ainſi quand le Predicateur enſeigne de la part de Dieu le chemin du Paradis, les tentations & les vices qui nous en peuuent écarter, les vertus & les bonnes œuures qui peuuent nous le meriter ; les reprouuez qui n'y doiuent iamais aller, entendent ces choſes par maniere d'acquit, elles s'écoulent de leur memoire, ſi-toſt qu'ils ſont hors de l'Egliſe. Les predeſtinez au contraire qui ſont reſolus d'y aller à quelque prix que ce ſoit, bandent leur eſprit pour bien écouter, les retiennent & n'en laiſſent rien échapper qu'il ne grauent profondément ſur les tablettes de leur cœur.

Et non ſeulement ils les retiennent, mais ils M. 6.
les mettent en pratique : Vn Boucquetier & vn Apoticaire entrent quelquesfois de cõpagnie en vn meſme iardin, mais non pas ny à meſme intention, ny auec meſme ſuccez : le Boucquetier ne cherche que des fleurs, belles, de bonne odeur, des tulippes, des œillets, pour les vendre, ou pour les porter, & les ſentir de temps en temps; & ces fleurs ſe paſſent en moins de rien, elles ſont flétries dans quatre iours : vn Apoticaire cueille de l'abſynte, de la chicorée ſauuage, non pour en auoir du plaiſir, mais pour en faire du ſyrop, de la conſerue, de l'eau diſtillée, du vin d'abſynte, pour ſe purger, pour échauffer le foye, ou pour fortifier le cœur. Il en eſt de même d'vn Sermon, quelques-vns y viennent pour y remarquer quelques fleurs, des figures de Rethorique, de belles conceptions pour s'en ſeruir dans l'occaſion, & les debiter en compagnie : les autres comme les predeſtinez, ne cherchent point ces bagatelles, mais recueillẽt les textes de l'Ecriture, les veritez de l'Euangile, les conditions de la vraye penitence, quoy qu'amere & deſagreable, ils en font de la conſerue, ils les conſeruent en leur memoire; ils les reduiſent en pratique pour purger leur conſcience, pour s'échauffer en l'amour de Dieu, pour ſe fortifier en la volonté & reſolution qu'ils ont de le bien ſeruir.

Que ſçay-je moy, ſi cõme les abeilles tirent du miel des fleurs, & les mouches cantarides en font du venin: que ſçay-ie, diſ-je, ſi au lieu que les N. 71
bonnes ames viennẽt au Sermon pour en compoſer le miel de la deuotion ; vous n'y venez point auec vn cœur plein de fiel, pour épier, cenſurer, ſyndiquer, reprendre; *vt caperent eum in ſermone*, Matt. 22

pour changer tout ce qu'on dit, en venin, vous en mocquer en compagnie; c'eſt eſtre miniſtre & ſuppoſt du Demon que cela, c'eſt accomplir ſon deſſein, c'eſt vouloir ruiner vn des plus ſignalez & ſalutaires moyẽs que la prouidẽce de Dieu ait choiſi pour le ſalut de ſes éleus, & pour l'accompliſſement de la predeſtination qui eſt la parole de Dieu, bien debitée, bien receuë, & bien ménagée.

Fecisti omnia verbo tuo. *Sap.* 9. 2. *Lex Domini immaculata conuertẽs animas* *Pſal.* 18.

Car comme Dieu a creé les hommes par ſa parole toute-puiſſante, comme il les a rachetez par ſa parole incarnée, comme il les ſantifie par les paroles ſacramentelles il a couſtume de les conuertir & perfectionner par ſa parole écrite ou preſchée, parce que le remede le plus efficace pour ramener au bon chemin les ames égarées, c'eſt la parole de Dieu, & au contraire il menace comme d'vn grand châtiment l'ame reprouuée, ſous le ſymbole de la vigne abandonnée qu'il deffendra à ſes nuës, de diſtiller ſur elle la pluye ſalutaire. Il menaçoit la Ville de Ieruſalem de luy oſter les Prophetes, & les hommes ſages qui la pouuoient bien conſeiller il menace la terre de luy enuoyer la famine non pas du pain materiel, mais la famine & la diſette de la parole de Dieu.

III. P. O 1 *Ser.* Nubibus mandabone pluant ſuper eam imbrem. *Iſ.* 5. 6. Auferet Dominus à Ieruſalem Prophetam conſiliarium & ſapientem. *Iſa.* 3. 1. Mittam famem in terrâ: non famẽ panis, neque ſitim aquæ, ſed audiendi verbum Domini.

Quand le malade ne prend plus de nourriture, ou la rejette l'ayant priſe, il eſt deſeſperé: quand l'enfant refuſe la mammelle c'en eſt fait; quand vne ame Chreſtienne neglige d entendre la parole de Dieu, ou la mépriſe l'ayant entenduë, elle eſt à la veille de ſa reprobation, ce qui me donne iour pour l'intelligence d'vn paſſage de S. Auguſtin, qui me ſembloit autresfois difficile à entendre. *Non eſt minus verbum Dei quam Corpus Chriſti.* dit ce Pere en l'homilie 26. apres

P 2. Patribus: Non eſt minus verbum Dei quam Corpus Chriſti, & ideo quanta ſollicitudine obſeruamus quando nobis

Origene

Origene : la parole de Dieu n'est pas moins vtile aux Ames que l'Eucharistie ; disons mesme qu'elle leur est quelquefois plus vtile: Car quãd vous estes en mauvais état, si vous receuez le S. Sacrement, c'est du poison pour vous, c'est la mort de vôtre ame, c'est son jugement & sa condamnation; plus vous le receuez & plus vous vous soüillez: au lieu qu'il arriue souuent que la parole de Dieu conuertit les plus grands pecheurs, & sanctifie les ames les plus abandonnées & les plus endurcies.

Christi Corpus ministratur vt nihil ex ipso de manibus nostris in terram cadat: tanta sollicitudine obseruemus ne verbum Dei quod nobis erogatur dum aliquid cogitamus, de corde nostro pereat. Aug. hom. 26. ex 50.

Q

Aussi l'Eglise deffendoit-elle autrefois aux Catechumenes d'assister aux redoutables mysteres, elle en banniſſoit les Iuifs & les Payens: mais elle a toûjours permis à tout le monde d'assister à la parole de Dieu, aux Catechumenes, aux Iuifs, aux Payens, & même aux excommuniez, comme il est dit, *Cap. responso de sententia excommunicat.*

3. Praxi Eccl.

C'est doncques à ce sujet que nous deuons dire auec S. Paul Prenez garde qu'il n'y ait personne entre vous, qui ne correſponde à la grace de Dieu. Cette grace de la Mission n'est refusée à personne de cette Ville; il ne faut pas que personne la refuse : c'est vne viue source, ouuerte & exposée à tout le monde, il faut que tous y viennent se desalterer & se lauer.

R

Conclusio.

Ne quis deſit gratiæ Dei, Heb. 12.

Afin que cette grace ne vous soit pas inutile, adorez de tout vostre cœur la misericorde de Dieu, la charité & l'amour eternel qu'il a eu pour vous, & pour vostre salut, le témoignage qu'il vous en donne par cette Mission, priez-le de ruiner les artifices du diable, qui taschera d'en empescher le fruit, qu'il vous découure les fourbes des suppoſts que Satan enuoyera, ou employera pour son dessein.

Ex 1. punct.

Ex 2. punct. 1. Remerciez Dieu de grande affection d'vne grace ſi particuliere, qu'il vous fait, & qu'il ne
Pſalm. 147. fait pas a tant d'autres. *Non fecit taliter omni nationi*: que de pauures Infideles il y a en Turquie, au Iapon, en la Chine; que de pauures Villageois aux montagnes & aux metairies eſcartées en feroient leur profit : que de Catholiques en Holande, en Angleterre, & autres pays heretiques, payent cherement l'entretien d'vn Preſtre, pour auoir de ſa bouche la parole de
2. Dieu: Vne choſe ſi precieuſe ne vous couſte rien, ainſi ne la mépriſez pas. Soyez aſſidus & diligés à venir au Sermom, au Catechiſme, à la Doctrine Chreſtienne, vous pourrez bien recouurer quelque iour le temps que vous retrancherez de voſtre trauail : mais il y a grande apparence que vous ne trouuerez iamais vne ſi belle occaſion d'apprendre ce que vous deuez ſçauoir, pour faire voſtre ſalut.

3. Quand vous ſerez au Sermon, ne ſongez pas à des penſées vaines & mondaines, ſoyez attentifs & appliquez á la parole de Dieu, non par eſprit de curioſité, mais par deſir d'en profiter. Nons venons en Miſſion, non pas pour ſatisfaire aux eſprits curieux, mais pour inſtruire les humbles & les dociles, non pour eſtaler de belles péſées, & de hautes conceptions, mais pour vous
1. Corin. 2. enſeigner la vertu, *non in ſublimitate ſermonis, ſed in oſtentione virtutis* : non pour vous rendre ſçauans, mais penitens: non pour vous contenter, mais pour vous ſanctifier : non pour chatouiller vos oreilles, mais pour toucher voſtre cœur.
4. Quand on vous propoſera quelque verité vn peu mortifiante, ne vous rendez pas incredules, ne dites pas comme les Capharnaïtes; cette parole

eſt bien dure, ny comme ces Iuifs, en Iſaye, *Loquimini nobis placentia*: ne ſoyez pas du nombre de ceux dont S. Paul dit, à Tim. *Sanam Doctrinam non ſuſtinebunt, ſed à veritate auditum auertent*, ny de ceux auſquels le Prophete diſoit; Ceux qui vous flattent en vos humeurs vicieuſes vous trompent, *Qui te beatum dicunt, ipſi te decipiunt*: ny de ceux à qui Ieremie aſſuroit: Vos Prophetes vous ont fait voir des fauſſetez & des folies, ils ne vous ont pas mis deuant les yeux vos iniquitez pour vous exciter à la penitence; ny de ceux dont I. C. parle en S. Luc 8. 12. *Qui autẽ ſecus viam, hi ſunt qui audiunt: deinde venit diabolus, & tollit verbum de corde eorum, ne credentes ſalui fiant.* Ne permettez pas qu'apres le Sermon quelque ſuppôt du diable vous conduiſe à la promenade, au jeu ou autre diuertiſſement, qui efface en vous les bonnes diſpoſitions que vous auez receuës: retirez-vous plûtoſt en vn coin de l'Egliſe, ou en voſtre chambre, pour conſiderer ce que vous auez oüy, ruminez-le, contemplez-le, tâchez d'en eſtre bien conuaincu, & de le mettre en pratique; car Ieſus n'a pas dit: Bienheureux ceux qui ſe contentent d'oüir la parole de Dieu, mais ceux qui l'entendent, & la gardent: gardez d'eſtre cette terre dont S. Paul parle aux Hebreux, qui ayant ſouuent receu la pluye & roſée du Ciel, ne produiſant que des eſpines, eſt ſur le point d'eſtre maudite & conſommée par le feu.

Iſay. 30.

2. ad Tim. 4.

Iſay. 3. v. 12.

prophetæ tui viderunt tibi falſa & ſtulta, nec aperiebãt iniquitatem tuam, vt te ad pœnitentiam prouocarent. Thren. 2. 14.

Heb. 6. v. 8.

Si vous ne voulez profiter de la Miſſion, au moins n'en détournez pas les autres, ne ruinez pas en eux l'œuure de Dieu, ne les empeſchez pas de venir au Sermon, ne leur oſtez pas la creance de ce qu'ils auront entendu. Iob dit,

Iob 24.

que ceux qui reſiſtent à la lumiere n'obtiendront pas miſericorde. S. Paul dit a Timothée que ceux qui ſont rebelles à la verité, ſont des eſprits corrompus. Et apres il ajoûte. *vltrà non proficient.*

2. ad Tim. c. 3. v. 8.

Ex 2. punct.

Il y a danger que cette parole ne s'accompliſſe en vous, puiſqu'en la Miſſion il y a tant de motifs & de moyens ſi puiſſans, ſi faciles, ſi commodes, & ſi efficaces pour ſe conuertir : il y a grande apparence que ceux qui ne s'y conuertiront pas, ne ſe conuertiront iamais, *vltrà non proficient:* c'eſt icy la derniere grace que Dieu veut preſenter à quelques-vns de nous, pour les conuertir & les ſanctifier, n'en abuſez pas ſi vous eſtes ſages: faites trêves pour quelques iours auec vos affaires temporelles, ſi elles ne ſont bien preſſantes, pour vous appliquer pour long-temps, & ſerieuſement au ſpirituel : faites vne reueue de voſtre vie, liſez Grenade, ou autre bon liure. Faites des meditations, des prieres, des jeûnes, des aumônes, des penitences particulieres, pour obtenir de Dieu le bon vſage de la Miſſion; priez-le de la faire reüſſir à la gloire de ſon ſaint Nom, au bien de cette Paroiſſe, & au ſalut eternel des ames rachetées par le precieux ſang de Ieſus-Chriſt noſtre Seigneur, auquel ſoit honneur, gloire, loüange, amour & benediction en tous les ſiecles des ſiecles. Amen.

SERMON II.

QVE NOSTRE SALVT EST vne affaire de tres-grande importance.

Operamini ſalutem veſtram. Phil. 2. v. 12.

LA Miſſion des Apoſtres & des hommes Apoſtoliques, eſt vne continuation, vne ſuite, & vne imitation de celle du Fils de Dieu, qui diſoit à ſes Diſciples. Ie vous enuoye comme mon Pere m'a enuoyé. Or l'Egliſe nous apprend, & nous fait chanter tous les Dimanches en la Meſſe, qu'vne des principales raiſons pour laquelle le Fils de Dieu eſt deſcendu du Ciel, & a eſté enuoyé en ce monde, a eſté pour noſtre ſalut, *propter nos homines, & propter noſtram ſalutem deſcendit de Cœlis:* C'eſt à quoy nous deuons trauailler, c'eſt ce qui doit eſtre le but & la fin de toutes les Predications, Confeſſions, Catechiſmes, & autres actions de la Miſſion. A cét effet ie vous dois montrer aujourd'huy que le ſalut de noſtre ame eſt vne affaire de tres-grande conſequence. Ie le dois montrer, dis-je, premierement par des raiſons tirées de la part de Dieu. En ſecond lieu, par des raiſons tirées de la part de l'homme, & de l'excellence de ſon ame: c'eſt ce qui nous oblige à vous honorer & remercier, ô ſainte Vierge.

Ioan. 4. 22. On disoit à la Samaritaine, *salus ex Iudæis est*, parce que le Sauueur estoit yssu de leur race ; à plus forte raison nous pouuons dire, *salus ex Virgine est*, puis qu'il n'est pas seulement issu de vostre race, mais de vostre sein & de vostre substance; vous l'auez conçeu en vos chastes entrailles, vous l'auez enfanté pour la Redemption du monde, vous luy auez donné le nom de Sauueur, & c'est ce qui l'oblige à procurer nostre salut, *ecce concipies in vtero, &c.* c'est ce que vostre Ange vous disoit quand il vous saluë par ces paroles, *Aue Maria, &c.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. *Salutem nostram esse opus magni momenti, probatur* 1. *rationibus ex parte Dei, quia Deus cogitauit de illa. A. quia diu. B. quia tam ardenter, vt ad illam referat omnia sua opera in ordine naturæ. C. Nobilissimas creaturas in ordine gratiæ. D. Suas perfectiones. E. Personas à se procedentes, nempe Filium. F. & Spiritum sanctum. G.*

II. Punctum. *Idem probatur* 2. *rationibus ex parte animæ nostræ. H.* 1. *Quia est pretiosa. I.* 2. *Quia immortalis. K.* 3. *Quia nostra. L.*

Conclusio. *Expenduntur Christi verba. Luc* 2. *Stulte hac nocte repetent animam tuam. M.*

A I. P. Rationes ex parte Dei.

ON juge ordinairement, & c'est auec beaucoup de raison, qu'vne affaire est de grande importance, quand de grands esprits s'y employent, quand ils s'y employent long-temps, quand ils s'y employent ardemment & auec affection.

1. Quia Deus co- Celuy qui s'est appliqué à nostre salut est Dieu

meſme : quand on dit Dieu, c'eſt tout dire : il n'eſt rien de ſi grand, de ſi noble, de ſi auguſte, de ſi eminent, il n'eſt rien qui luy ſoit comparable, ou qui en approche tant ſoit peu ; le Temple de Salomon, a eſté eſtimé vn miracle du monde, l'objet de l'admiration, & des loüanges de tous les peuples: parce que cent cinquante-trois mille ouuriers y furent employez l'eſpace de ſept ans. Quand tous les Anges du Ciel, & tous les hommes de la terre, trauailleroient aſſiduëment à vn ouurage l'eſpace de dix mille ans, ce trauail ne montreroit point tant l'importance de l'œuure, comme la moindre penſée que Dieu daigne auoir ſur vn deſſein, en montre la grandeur & l'excellence. Il a penſé à voſtre ſalut, il y a penſé long-temps, il y a penſé de tout temps, il y a penſé auant le temps.

tauit de noſtra ſalutæ, 3. Reg. 5. v. 17

Il en a fait le deſſein, non vn deſſein en l'air, non vn projet en idée ſeulement & en theorie, mais vn deſſein ferme, vn deſſein entier & parfait ; il en a preueu & preconnu tous les tenans & aboutiſſans, il en a voulu la fin & les moyens, il en a dreſſé & ordonné toute l'œconomie, il a preparé les graces, les lumieres, les inſpirations, les occaſions conuenables à cette fin : Il vous dit par Ieremie, Ie vous ay aimé d'vne charité perpetuelle : & il vous dira au Iugement, poſſedez le Royaume qui vous a eſté preparé auant l'établiſſement du monde. Notez, preparé : c'eſt à dire que depuis que Dieu eſt Dieu, de tout temps & de toute éternité, il a dit en ſoy-même, ie veux enuoyer au monde vn tel, vne telle : ie le veux enuoyer, non au Senega, à la Chine, au Iapon, où il n'auroit pas la connoiſſance du vray Dieu ; mais en vn

B 2. Quia dixi. Ierem. 31. 3. Matt. 25.

Royaume Chrêtien, au Royaume de France : ie le veux enuoyer, non à la Rochelle, à Bergerat, à Montaubau, mais en vne Ville bien Catholique, en la Ville de N. ie le veux enuoyer non en vn temps, auquel les Pasteurs de l'Eglise seront negligens, les Prestres ignorans & scandaleux, & les Religieux indeuots; mais en vn temps, auquel les Curez seront vigilans & zelez, les Prestres sçauans & vertueux, les Religieux exemplaires & deuots : ie le veux enuoyer au temps de la Mission, auquel il aura la commodité d'apprendre ce qui est de son salut, ie luy veux donner telles & telles graces, telles & telles inspirations.

Lib. 11. c. 12. S. Augustin en ses Confessions, dit qu'anciennement quelques libertins se mocquans de la foy de l'Eglise qui enseigne que le monde n'est pas éternel, disoient aux Catholiques, qu'est-ce que Dieu faisoit auant que de creér le monde ? à quoy s'est-il occupé vn si long espace de temps qui a precedé la creation ? quelques-vns leur répondoient, il preparoit des peines aux esprits libertins ; les autres leur disoient, vous demandez à quoy il s'est occupé vn si long espace de temps ? y auoit-il du temps avant la creation ? le temps est la mesure du mouvement, le mouvement suppose la creation, donc auant la creation il n'y auoit point de temps; apprenez à former vostre question, & puis nous auiserons comme nous y deuons répondre. Ces réponses n'étoient pas mauuaises pour fermer la bouche à des orgueilleux, qui font les entendus ; mais à vn esprit humble & docile, on diroit qu'est-ce que Dieu faisoit auant que de creer le monde ? il faisoit ce qu'il fera dans toute l'é-

tenduë des ſiecles ; il ſe contemploit, il s'aymoit, il ſe plaiſoit en la poſſeſſion & joüiſſance de ſes grandeurs, & perfections infinies, il engendroit ſon Verbe, il produiſoit ſon S. Eſprit, & on peut adjoûter ce qui eſt admirable, qu'en meſme temps, en meſme éternité il s'eſt appliqué à vous conſiderer, à vous aymer, à projetter voſtre ſalut, & parmy ces regards divins, parmy ces effuſions, ces dilections, ces productions & ces communications adorables, il a daigné méler la penſée, l'amour & la dilection d'vne ſi chetiue creature ; il n'a pas plûtoſt jetté les yeux ſur ſa diuine eſſence que ſur vous ; il ne s'eſt pas plûtoſt porté d'affection enuers ſoy qu'enuers vous ; il n'a pas plûtoſt produit ſon Fils, & ſon S. Eſprit, que le deſſein de vôtre ſalut ; l'amour qu'il a eu pour vous, & le deſir de vôtre ſalut, eſt de meſme datte, ſi on peut ainſi parler, c'eſt à dire coëternel à l'amour qu'il a eu pour ſoy, & pour ſon Fils vnique, & bien-aymé.

Mais quel deſir ! deſir ſi cordial & ſi ardent, que l'œuure & l'affaire de vôtre ſalut, il l'appelle ſon œuure, & ſon affaire par excellence ; ſon Fils diſoit à ſes Diſciples, I'ay vne viande que vous ne connoiſſez pas, c'eſt de faire la volonté de mon Pere, & accomplir ſon œuure : & à ſa ſainte Mere dans e Temple, Il faut que ie trauaille aux affaires de mon Pere : & dans le cenacle la veille de ſa mort ; mon Pere i'ay acheué l'œuure que vous m'auiez donné à faire, parce que c'eſt l'œuure de ſes œuures, l'affaire de ſes affaires, le but, & la fin de toutes ſes œuures.

C. 3. Q. ita tam ardenter vt ad eam referat t. opera ſua, in ordine naturæ

Meus cibus eſt vt faciam voluntatem eius, qui miſit me, vt perficiam opus eius. Ioan. 4. 34.

In his quæ patris mei sũt oportet me eſſe. Luc. 2. 49.

Pour l'intelligence dequoy vous vous ſou- Opus conſum-

manu, quod dediſti mihi, vt faciam. Ioan. 17.

Omne agens agit, vt aſſimilet ſibi paſſum.

uiendrez de la maxime d'Ariſtote, qui eſt verifiée par l'experience, que tout agent n'agit que par inſtinct, inclination, & a deſſein de produire ſon ſemblable : quand le Soleil jette ſes rayons ſur la glace d'vn miroir, c'eſt pour le rendre lumineux & éclatant comme il eſt: quand le feu agit ſur du bois, c'eſt pour le changer en feu : quand vne hirondelle fait ſon nid, couue ſes œufs, nourrit ſes petits, c'eſt pour éleuer des hirondelles qui luy reſſemblent: quand vn Maiſtre enſeigne ſon Diſciple, c'eſt pour le rendre ſçauant comme il eſt. La Foy Catholique reconnoît & adore en l'eſtre de Dieu, deux ſortes d'operations ; operations interieures, operations exterieures : mais voicy vne merueille digne de reflexion particuliere, dans les operations interieures ; Dieu produiſant ſon ſemblable ne s'arrête pas, engendrant ſon Fils, qui eſt ſon image parfaite, & le caractere de ſa ſubſtance, il ne termine pas en cette operation le cours de ſes emanations & productions adorables, car outre la generation du Verbe, nous adorons en la Trinité la proceſſion du ſaint Eſprit : mais dans les actions exterieures, quand il aura produit ſon ſemblable, par l'accompliſſement de voſtre ſalut, & de celuy de tous les Eleus, il s'arreſtera. Il a fait éclorre du neant le Ciel & la Terre ; il a produit les Aſtres, les Elemens, les Plantes, & les Animaux, pour le ſeruice des hommes ; il a creé & conſerué les hommes pour faire leur ſalut ; il donne le branle & le mouvement à toutes les creatures par vne operation continuelle, *Pater meus vſque modo operatur* : mais quand tous les Eleus auront fait leur ſalut, quand ils luy ſeront parfaite-

Operationes ad intra, & ad extra.

ment ſemblables, dans le Ciel le voyant face à face, alors il terminera le cours de ſes operations le mouuement des Cieux, les influences des Aſtres, la fecondité de la Terre, le commerce des Elemens, & les productions des Animaux ſeront arrêtées & finiront, parce que nôtre ſalut eſt la fin, le fruit, le couronnement, & l'accompliſſement de toutes ſes œuures.

Et non ſeulement il y deſtine ſes œuures en l'ordre de la nature, mais en l'ordre de la grace, il y employe ſes plus grands ſeruiteurs, ſes plus chers & nobles fauoris: voila d'vn coſté ſur la terre vn Palefrenier dans vn écurie, qui n'a point d'autre occupation que de penſer des animaux: voila d'autre côté dans le Ciel vn Ange bien-heureux, tres-noble, tres-fort, tres-adroit, tres-ſçauant, tres-intelligent, qui a pour employ d'aſſiſter auec grand reſpect en la preſence de la Maieſté diuine, & luy faire la cour. Dieu dit à cét Ange, allez en cette écurie, tenez-vous auprés de ce palefrenier, faites-y la ſentinelle, empêchez que ſes ennemis ne le tentent trop furieuſement, prenez garde qu'il ne ſe damne, procurez ſon ſalut, s'il veut obeir à vos conſeils: & tous les autres Eſprits Angeliques qui ſont enuoyez icy bas, ne ſont deſtinez à autre fin que pour le ſalut des predeſtinez dit S. Paul écrivant aux Hebreux.

Et S. Iean Baptiſte qui étoit vn Ange incarné, conceu par miracle, ſanctifié au ventre de ſa Mere, menant vne vie Angelique, ne fut enuoyé pour autre effet que pour nous enſeigner la voye de ſalut: ainſi ſi les Apoſtres voyagent par toute la terre pour y prêcher l'Euangile, auec une ardeur & affection incroyable: ſi les Mar-

D.
2. Angelos & Sanctos. pſal. 33. 8. Immittit Angelus Domini in circuitu timentium eũ, *hebraïce eſt.* Cone, Malac. Adonai, caſtrametatur Angelus noñi. Omnes ſunt adminiſtratorij. Spiritus in miniſterium miſſi propter eos quid hereditatem capiunt ſalutis. Hebr. 1. Ad dandam ſcientiam ſalutis plebi eius. Luc. 1. v. 77. *Ego libentiſſimè impendam & ſuper impendar pro animabus veſtris:* 2. Cor. 12. 15. Omnia ſuſtineo propter electos. 2. Tim. 2. 10 Mandauit vnicuique de proximo ſuo. Eccl. 17. 12.

tyrs répandent leur ſang, ſi les Docteurs veillent, étudient, & compoſent des Liures : ſi les Predicateurs s'épuiſent à crier contre les vices : & ſi les Confeſſeurs ſe rompent la teſte à examiner & à exhorter les penitens, c'eſt pour nôtre ſalut.

Bref, pour en montrer l'importance, il le recommande à tout le monde, il dit à vôtre Curé, ie vous recommande le ſalut d'vn tel vôtre Paroiſſien, inſtruiſez-le, enſeignez-luy les myſteres de la Foy, la pratique de la vertu : il dit à voſtre pere, ie vous recommande voſtre enfant, prenez garde qu'il ne prenne quelque mauuaiſe habitude, châtiez-le quand il iurera : à voſtre frere, auertiſſez-le quand il fera mal : à vôtre voiſin, gardez-vous bien de luy donner mauuais exemple. Il y a bien plus, il n'y employe pas ſeulement ſes creatures & ſes plus grands fauoris, il y emploie ſes diuines perfections, & les tres-adorables Perſonnes qui procedent de luy : car s'il exerce ſa puiſſance à faire des miracles, ſa ſageſſe à chercher des inuentions pour nous conuertir, ſa bonté à nous gagner, ſa iuſtice à nous menacer, ſa patience à nous attendre à penitence, ſa miſericorde à nous pardonner nos crimes, & ſa prouidence à éloigner de nous les occaſions du peché, c'eſt pour procurer nôtre ſalut.

E 3. Suas perfectiones.

Et afin qu'il n'y ait rien en luy ny de luy, qui ne ſoit referé à ce grand deſſein, il envoye ſon Fils bien-aimé, qui s'y applique avec tant de tendreſſe & d'affection, qu'il en emprunte ſon nom ; auec tant d'ardeur & de zele, qu'il y employe ſes ſueurs & ſon ſang : il n'a pas voulu eſtre appellé le faiſeur de miracles, le vainqueur

F 4. Filium ſuum.

des demons, le conquerant du monde, mais il s'appelle Ieſus, le Sauueur & l'Auteur de nôtre ſalut. Ceux qui ayment auec paſſion, écriuent en vn anneau auec leur propre nom celuy de leur bien-aimé : le Fils de Dieu a écrit nôtre ſalut, non auec ſon ſaint Nom, mais dans ſon nom, dit vn Pere de l'Egliſe : il ne ſçauroit penſer à ſon nom ſans ſe ſouuenir de noſtre ſalut : quand vous voulez exprimer vn ardent deſir que vous auez de quelque choſe, vous auez coûtume de dire : pleût à Dieu qu'il ne fallut que de mon ſang, ie donnerois volontiers pour cela vne partie de mon ſang : le Sauueur ne l'a pas dit, mais il l'a fait : il a donné non pas vne partie ſeulement, mais tout ſon precieux ſang pour voſtre ſalut.

Non amantium more nomen cum ſuo noſtrum, ſed in ſuo ſcripſit.

Recordare ministu Domine Ieſu hoc ſi donas nihil vltra precor, meminiſſe mei.

Et comme le ſaint Eſprit eſt conſubſtantiel au Fils, & le meſme Dieu que luy : il a auſſi le meſme zele : quand nous courons riſque de nôtre ſalut, eſtant en peché mortel, que ne fait-il point pour nous en retirer & pour nous conuertir, il nous excite, il nous éueille, il nous menace, il nous importune, il frappe quaſi inceſſamment à la porte de noſtre cœur, & ſi on luy ouure. il entre dans noſtre ame, il y habite, il l'anime, il la regit, il la conduit : il fait par elle nos bonnes œuures, afin qu'elles ſoient mieux faites : en nos oraiſons, il prie, il crie, il gemit en nous & par nous : dans les tentations il nous aide, dans les difficultez, il nous éclaire, dans les afflictions il nous conſole.

G

1. Spiritum ſanctum.

Enfin, Dieu pour nous témoigner le deſir ſincere & cordial qu'il a que nous nous ſauuions : il en parle en des termes ſi affectifs, qu'il ſemble quaſi que noſtre ſalut eſt le ſien propre : car

Miſit ſpiritum Filij ſui in corda veſtra clamantem Abba pater. Gal. 4. 6.

Dedi te in lucem gentium vt sis salus mea. Isa. 49, 6.

enuoyant son Fils en ce monde, il luy dit en Isaye, ie vous enuoye, afin que vous soyez la lumiere des Gentils, & pour estre mon salut. Si le salut de Dieu estoit à faire, & dépendoit de vous, ne le feriez-vous pas tres volontiers ? on diroit quasi qu'il vous asseure que si vous faites vostre salut, vous luy ferez aussi grand plaisir que si c'étoit le sien propre : dites donc auec l'Eglise & auec les Saints, mais dites-le d'effet & d'affection, *Sit salus illi, salus Deo nostro.*

H
2. P.
Rationes ex parte animæ.

Quid prodest homini si vniuersum mundum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur. Matt. 16. 26. Marc 8. 36

Mais parce que les hommes sont si mercenaires, qu'ils ne font rien que par amour propre, & par interest : Iesus nous persuade le soin de nostre salut, par des motifs tirez de nos interests, & des proprietez de nostre ame, nous faisant considerer qu'elle est tres-precieuse, qu'elle est immortelle, qu'elle est proprement nostre : écoutez-le parler, il est l'Ange du grand Conseil; que profite à l'hõme s'il gaigne tout le monde en perdant, ou portant dommage a son ame?

I
1.
Quia preciosa,

Le saint Esprit auoit dit par la bouche du Sage, que l'auaricieux met en vente son ame : le Sauueur luy dit là dessus, à quel prix la mettez-vous? pour combien la donnez-vous ? pour 10. pour 20. ou pour 30. écus qu'on vous offre, pour faire vne antidate, vn faux testamẽt, ou quelque autre action noire? Pauure homme, pauure homme ! vous estes vn enfant vous donnez vn riche diamant pour vne pomme : tous les tresors de la terre, tous les Empires du monde ne valent pas vostre ame. Il ne dit pas seulement en S. Marc, *Quid proderit*, que profitera en l'autre monde, mais il dit en S. Matthieu, *Quid prodest* ; que profite meme en cette vie ? quel profit, quel plaisir, quelle consolation, ou solide conten-

Seipsum perdens, aut damno afficiens. Luc. 9. 25. Nihil est iniquius, quam amare pecu-

tement receuez-vous meſme en ce monde des biens de la terre, quand vous les acquerez auec la perte de voſtre ame? Le Sauueur les appelle des richeſſes trompeuſes, parce qu'elles ne donnent pas le repos & le contentement qu'elles promettent, voſtre cupidité qui en dérobe la poſſeſſion aux autres, vous en oſte l'vſage & la jouiſſance, vous eſtes comme vn Tantale alteré au milieu des eaux, & puis il arriue ſouuent aux auaricieux le meſme qu'à ce mauuais Riche dont l'Hiſtoire Romaine fait mention (il s'appelloit *Vedius Pollio*) il étoit fort riche en biens temporels, mais pauure d'eſprit & de vertu, inhumain & cruel tout ce qui ſe peut.

niã, hic enim & animam ſuam venalem habet. Eccl. 10. Quem fructũ habuiſtis in illis? Rom. 8. 21. Tam deeſt auaro quid non habet, quàm quod non habet.

Seneque dit que ſi quelqu'vn de ſes eſclaues caſſoit quelque Vaſe de criſtal qu'il auoit, il le cõdamnoit à eſtre ietté dans vn viuier de la maiſon, pour eſtre la curée des poiſſons: eſtãt fauory d'Auguſte Ceſar, il le voulut vn iour traiter chez ſoy: pendant qu'on couuroit la table, vn eſclaue ſe va ietter aux pieds de l'Empereur, & luy demande la vie: qu'y a-t-il: qu'as-tu fait? i'ay caſſé vn verre, & ie ſuis condamné à eſtre ietté dans vn viuier, pour eſtre mangé des poiſſons: ie te donne ta grace, luy dit l'Empereur, puis faiſant apporter vne baguette, il fit caſſer tous ces Vaſes l'vn apres l'autre, à la veuë de ce barbare, & luy dit, allez, vous eſtes vn cruel, & à quoy penſez-vous, de condamner à la mort vn pauvre homme pour vn verre? apprenez que la vie d'vn homme ſeul, vaut mieux que tout le criſtal du monde. L'Empereur du Ciel en fera quelque iour autant, vous vous obligez à eſtre quelque iour plongé, non pas dans vn viuier d'eau douce, mais dans vn étang de feu & de

Lib. 3. de ira cap. 4

ſouffre ardent, à eſtre la proye des demons vne éternité toute entiere, vous vous engagez à la damnation, par vos iuremens, pour mieux vendre, par vos contracts vſuraires, par vos chicanes & iniuſtices; Dieu prend en main la verge de ſa iuſtice, & vous briſe toute cette vaiſſelle, par vn procez qui s'attache à voſtre famille vne bluette de feu qui brûle vôtre metairie, une action criminelle dont voſtre enfant eſt complice, vous en fait plus perdre en vn iour, que vous n'en avez amaſſé en dix ans, qu'eſt-celà! c'eſt l'Empereur du Ciel, qui vous veut apprendre que voſtre ame eſt plus precieuſe, que toutes les richeſſes de la terre; *Quid prodeſt homini, ſi vniuerſum mundum lucretur; animæ verò ſuæ detrimentum patiatur?* Au texte grec de S. Luc le Fils de Dieu ne vous blaſme pas ſeulement ſi vous perdez voſtre ame pour les biens de ce monde, mais ſi vous l'endommagez tant ſoit peu; ἀπολέσας ἢ ζημιώσεις, *perdens aut damno afficiens*, parce que le moindre dommage qui eſt fait à noſtre ſalut eſt vn dommage infiny: & infiniment déplorable, eu égard à l'éternité & à l'immortalité de l'ame.

Matt. 16.

K 2. Quia immortalis.

Car quand l'éternité s'attache à vn bien, pour petit qu'il ſoit, elle le rend infiniment meilleur: quand elle ſe ioint à vn mal, pour petit qu'il ſoit, elle le rend infiniment grand: par exemple, le plaiſir d'vn iour c'eſt vn bien; le plaiſir de deux iours c'eſt vn bien vne fois plus grand; le plaiſir de cent iours, de mille iours, c'eſt vn bien qui eſt cent fois, & mille fois plus grand; donc le plaiſir d'vne infinité de iours, & d'vne infinité d'années, pour petit qu'il ſoit, eſt vn bien infiny, & infiniment ſouhaitable.

Puis

Puis donc que la moindre bonne œuure que vous faites en eſtat de grace, vous merite & acquiert vn degré de gloire, de plaiſir & de ioye, qui durera eternellemẽt, vous faites vne perte infinie ſi vous perdez vne Meſſe, vne Communion, vne œuure de miſericorde, vne demy-heure d'Oraiſon, ou autre action vertueuſe, par ce procez que vous pourſuiuez, par ce baſtiment que vous dreſſez, par cette métairie que vous tenez à ferme, quand vous gagneriez tout le monde, ſi voſtre deuoir ou la charité ne vous y oblige. Les biens de la terre ſont periſſables, voſtre ame eſt incorruptible, les biens de ce monde paſſent auec le temps, voſtre ame eſt d'eternelle durée, les biens temporels ſe peuuent recouurer, la perte de l'ame eſt ſans reſource, les biens de ce monde ne ſont pas à vous, voſtre ame eſt proprement à vous, *Animæ verò ſuæ.*

Vous auez couſtume de dire qui perd le ſien perd le ſens : cela eſt vray, mais qui eſt celuy qui perd le ſien ? ce n'eſt pas celuy qui perd ſes piſtoles, ſon beſtail, ſes heritages : quand deux hommes vont de compagnie par les champs, & que l'vn d'eux a vn chien qui le ſuit, tant qu'ils ſont enſemble on ne ſçauroit bien dire à qui eſt le chien : voulez vous ſçauoir à qui il eſt ? faites qu'ils ſe ſeparent, que l'vn aille d'vn coſté, & l'autre de l'autre, vous connoiſtrez à qui eſt le chien, qu'il eſt à celuy-cy ; car il le ſuit, non à celuy-là puis qu'il le quitte. Tant que vous eſtes en cette vie, on ne peut pas bien ſçauoir à qui ſont ces heritages, ces meubles, ces maiſons, & ces piſtoles; ſi elles ſont au monde, ou à vous, parce que

L'
3. Quia noſtra.

vous eſtes auec le monde, mais quand vous romprez compagnie, quand la mort vous ſeparera d'auec luy, alors on connoiſtra éuidemment que ces biens n'eſtoient pas à vous, mais au monde: ce que vous emporterez, ce qui eſt proprement à vous, c'eſt voſtre ame. Celuy donc qui perd ſon ame perd le ſien, & par conſequent il perd le ſens, quand il ſeroit capable de gouuerner vn Empire, quand il conqueſteroit tous les Royaumes du monde, il perd le ſens, puis qu'il perd le ſien, c'eſt vn fol, c'eſt vn inſenſé, on luy peut dire comme à celuy de l'Euangile.

M. Concluſio. Luc. 12.

Stulte hac nocte repetent animam tuam & quæ paraſti cuius erunt, Inſenſé que vous eſtes, cette nuit on vous demandera voſtre ame, & que deuiendront ces biens que vous amaſſez auec tant de ſoin.

Hac nocte, Voſtre ame eſt immortelle, mais le corps ne l'eſt pas : vous mourrez l'vn de ces iours, lors que vous y penſerez le moins, & en quelque temps que ce ſoit, ſi vous eſtes en mauuais eſtat, ce ſera la nuit pour vous; n'eſt-ce donc pas vne nuit bien obſcure, & des tenebres bien épaiſſes de ne pas voir l'importance de voſtre ſalut ? la longueur de l'eternité, la dignité de vôtre ame, ce qu'elle coûte au Fils de Dieu.

Repetent, c'eſt vn terme de droit, qui exprime que voſtre ame vous eſt donnée en depoſt, *Depoſitum cuſtodi* ; il n'eſt rien de ſi ſacré & inuiolable parmy les hommes que la fidelité du depoſt, & l'obligation de le rendre au meſme eſtat qu'on la receu, ſans qu'il ſoit diminué, gaſté, ou alteré tant ſoit peu : pourrez-vous

rendre vôtre ame à l'heure de la mort, en meſme état que vous l'auez receuë au Sacrement de Bapteſme ? n'eſt-elle pas toute ſoüillée, noircie, corrompuë, empeſtée ? cependant, *Repetent.*

Animam, vous n'auez que trop de ſoin de garder les autres choſes, parce que la perte en eſt humiliante & tres ſenſible : ſi vous perdez vôtre office, on vous mépriſe : ſi vous perdez vôtre procez, vôtre partie vous braue : ſi vous perdez vos biens, vous en reſſentez la priuatiõ par la pauureté : ſi vous perdez vôtre ame par vn peché, cette perte ne vous eſt pas ſenſible, c'eſt pour cela que vous ne l'apprehendez pas, mais elle ne laiſſe pas d'eſtre tres-grande & tres-déplorable : car on vous en fera rendre vn compte tres-exact ; on ne vous fera pas rendre compte ſi vous auez gagné vos procez, agrandy & marié richement vos enfans, cultiué, & étendu les bornes de vos heritages ; mais ſi vous auez embelly & ſanctifié vôtre ame, *Animam.*

Tuam, on dit qu'vn Secretaire de François I. eſtant au lit de la mort, s'écrioit en pleurant ! helas ; i'ay fait écrire en ma vie quatre mille rames de papier pour les affaires du Roy, & ie ne ſçay ſi i'ay iamais employé vn bon quart-d'heure pour le ſalut de mon ame. Si on viſitoit vôtre papier iournal on y verroit, vn tel iour i'ay acheté vne terre, i'ay mis en rente vne telle ſomme, & pour vôtre ſalut, rien, *ſtulte.*

Stulte, étourdy, il vſe de ce mot, pour vous apprendre que ſi vous perdez vôtre ame, vous en receurez des reproches, des reprimãdes, &

des confusions épouuantables. Le Pere eternel
Isai. 5. vous dira, *Quid debui facere vineæ meæ & non feci?* Que deuois ie faire pour le salut des hõmes que i'aye oublié? Ie l'ay desiré auec ardeur, i'y ay employé mes creatures, mes seruiteurs, mes officiers, mes perfections infinies, les personnes diuines de mon Fils & du S. Esprit; n'estes-vous pas bien malheureux d'auoir abusé de tant de bienfaits? m'auoir refusé vne seule demande que ie vous ay faite auec tant d'instance, si honorable & auantageuse pour vous, d'auoir refusé de sauuer vostre ame.

Le Fils dira, *In vanum laboraui, sine causa consumpsi fortitudinem meam;* c'est pour le salut des hommes que i'ay esté enuoyé au monde, trauaillé 33. ans, liuré la plus belle de toutes les vies, à la plus infame de toutes les morts; n'auez vous pas esté bien mal auisé de vous rẽdre inutile & infructueuse, mon incarnation, ma vie, mes trauaux, mes sueurs, ma passion & ma mort, mes mysteres, mes merites?

Le S. Esprit dira, ie vous ay conserué la santé
Isa. 49. 4. tant d'années, preserué de tant d'accidens, attendu si long-temps à penitence, éclairé si souuent de mes lumieres, sollicité par mes inspirations, menacé par les Predicateurs, auerty par vos Confesseurs, repris par les remords de vôtre conscience, corrigé par vos pere & mere, auerty par vôtre femme, & vous vous estes endurcy comme vne enclume.

Les gens de bien vous diront, nous vous auons donné si bon exemple, que n'auez-vous fait comme nous? vous estiez en mesme Ville, en mesme Paroisse, en mesme ruë, en mesme maison, & mesme condition que nous; vous

auiez les meſmes Predicateurs, Confeſſeurs, Confreries, Sacremens; vous auiez touſiours deuant les yeux le modele de noſtre vie, que ne l'auez-vous imitée?

Les infideles vous diront, ô ſi Dieu nous eût fait les faueurs qu'il vous a faites! ſi nous euſſions veu ce que vous auez veu; entendu ce que vous auez entendu, receu les graces que vous auez receuës, ſi nous auions eu les occaſions de bien faire que vous auez eües! vous eſtiez dans vn Royaume Chreſtien, dans vne Ville Catholique, parmy tant de perſonnes vertueuſes, vous entendiez tant de belles choſes: n'eſtes-vous pas bien malheureux d'auoir abuſé de toutes ces graces?

Vos pere & mere vous diront, eſt-ce donc pour cela que nous auons pris tant de peine? eſt ce à cela qu'ont abouty tous nos trauaux, nourrir & éleuer vn ennemy de Dieu? vne victime de ſa iuſtice? vn objet de ſa colere? vn auorton de nature? vn monſtre d'ingratitude? vn eſclaue du Diable? vn tiſon d'enfer? pour brûler eternellement! Voulez-vous éuiter ces reproches, imprimez bien auant en vôtre cœur, & mettez en pratique cette belle maxime de prudence Chrétienne, qu'vn Poëte tragique a ſi heureuſement exprimée dans ſes vers,

Æternitati prouidet quiſquis ſapit
Creditque vanum quidquid hoc ſpreto facit.

Pouruoir à ſon eternité, c'eſt la vraye & ſeule ſageſſe, le reſte n'eſt que vanité. Dieu nous veuille donner cette ſageſſe. *Amen.*

SERMON III.

DE LA SPIRITVALITE' de noſtre Ame.

Operamini ſalutem veſtram.
Philipp. 2. 12.

Trauaillez à voſtre ſalut.

NOus vous montrâmes hier que le deſſein de noſtre ſalut, eſtoit vne affaire de tres grande importance, & nous le faiſions voir, par des raiſons tirées de la part de Dieu, & par d'autres tirées de la dignité & de l'excellence de nôtre ame: le temps ne me permit pas de m'étendre plus au long ſur le ſecond point : ie le dois faire aujourd'huy, en vous montrant la nobleſſe, la dignité & la ſpiritualité de nôtre ame, par l'Ecriture, par les Peres, par des comparaiſons familieres, par des raiſens éuidentes, par des hiſtoires authentiques, & partant.

Pſal. 65. *Venite, audite, & narrabo vobis quanta Deus fecit animæ meæ.* C'eſt vous, c'eſt vous, ô S. Vierge ! qui pouuez dire ces paroles auec beaucoup de raiſon, s'il étoit permis de ſuiure l'opinion de ces Philoſophes, qui diſét que chaque

ame eſt differente des autres en eſpece, & perfection eſſentielle, comme S. Thomas le dit des Anges, ie dirois que la vôtre contient en éminence, meſme en l'ordre de nature, toutes les perfections & les excellences des autres: mais quand cela ne ſeroit pas, la grace vous a donné vne prerogatiue, qui ne conuient qu'à vous ſeule & à vôtre Fils : c'eſt qu'au premier inſtant de vôtre Conception vous euſtes par auance l'vſage de raiſon, & vous receûtes la grace de Dieu en ſi grande abondance, qu'on vous pouuoit deſia ſurnommer pleine de grace, comme l'Ange fit vn peu apres, quand il vous ſaliia par ces paroles, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Nemo ſanæ mentis dubitat an habeat animam. A.*

Punctum vnicum. *Nobilitas & ſpiritualitas animæ, probatur* I. *Scriptura. B.* 2. *Patribus. C.* 3. *Comparationibus citharœdi. D. Incolæ domus. E.* 4. *Rationibus naturalibus, ex modo quo anima ſubſiſtit. F. Quo agit. G. Quo recipit. H.* 5. *Rationibus ſupernaturalibus, ex pretio quo empta eſt.* 1. 6. *Hiſtoriis S. Carpi. K. Catharinæ Senenſis. L.*

Concluſio. *In eos qui animam proximi negligunt, & perdunt. M. In eos qui propriam negligunt.* N.

CEluy-là ſans doute n'a point d'ame qui oſe douter s'il en a : comme le Saint Eſprit ne s'arreſte pas beaucoup en l'Ecriture, à nous prouuer qu'il y a vn Dieu dans le monde, parce que nous ne ſçaurions ſi peu ſortir A

hors de nous-meſme, que nous ne le connoiſſions par ſes creatures, ainſi il ne s'arreſte pas à nous prouuer que nous auons vne ame, parce que nous ne ſçaurions ſi peu rentrer en nous-meſmes, que nous ne la connoiſſions par ſes œuures; & c'eſt vne verité qui eſt approuuée, non par vn Docteur ſeulement, non par vne ſecte de Philoſophes, non par vne ſeule nation, mais par le ſentiment, & le conſentement ſi vniuerſel de tous les peuples, qu'il eſt deffendu à tout homme, ſur peine de n'eſtre pas homme, de la mettre en diſpute, car puiſque c'eſt la forme qui donne l'eſtre, au ſentiment d'Ariſtote, & que l'ame eſt la forme de l'homme, celuy qui diroit qu'il n'a point d'ame, diroit ſans y penſer qu'il n'eſt pas homme; mais que l'ame ſoit plus noble que le corps, encore que peu de gens l'oſent nier, à voir neantmoins les deportemens du monde, on peut croire tres-probablement que pluſieurs Chreſtiens le reuoquent en doute.

Forma dat eſſe rei. Ariſt.

Mais en premier lieu, l'Ecriture ne nous recommande iamais d'auoir grand ſoin de nôtre corps, & elle nous dit au Deuteronome, Gardez vôtre ame auec grand ſoin; & le Fils de Dieu en l'Euangile, nous auertit de ne pas craindre ceux qui ne tuent que le corps, mais de redouter celuy qui peut enuoyer l'ame au ſupplice du feu.

B P. vaicum. Nobilitas animę Prob 1 Scrip. Deuter. 4. 15. Cuſtodite ſollicite animas veſtras. Matth. 10.

Saint Auguſtin nous conuainc de cette verité par vne raiſon palpable; vous auez deux enfans en vôtre maiſon, ſuppoſons que l'vn ſoit borgne, boſſu, boiteux, valetudinaire: mais il a vn bel eſprit, vne heureuſe memoire, il retient tout ce qu'il lit, tout ce qu'il en-

C a patribus.

tend au Sermon, il eſt adroit, ſage, ſçauant, ſobre, obeyſſant, vertueux : l'autre n'eſt ny borgne, ny boſſu, ny boiteux, il a tous ſes membres bien entiers, il ſe porte touſiours bien : mais il ſe comporte mal, c'eſt vn lourdaut, vn ſtupide, vn ignorant, vn vicieux, vn débauché, vn deſobeyſſant: ie vous demande, lequel de ces deux enfans aimez-vous mieux? s'il en falloit perdre vn, lequel aymeriez-vous mieux qui mourût? n'eſt-il pas vray, que vous aymez beaucoup plus le premier ? que vous auez plus de tendreſſe & d'affection pour celuy qui eſt ſage & vertueux, quoy que borgne, boſſu & boiteux ? Or ie vous demande derechef, la ſcience, la ſageſſe, & la vertu de voſtre enfant que vous aymez & loüez ſi ſouuent, où eſt-elle ? elle n'eſt pas dans ſes yeux, car l'autre a de meilleurs yeux que luy ; elle n'eſt pas en ſes mains, l'autre a des mains mieux faites & plus fortes que luy ; elle n'eſt pas en ſon corps, car elle s'vſeroit auec le corps ; & au contraire plus le corps s'vſe & ſe fait vieil, plus la ſcience & la ſageſſe augmente, il faut donc qu'elle ſoit en ſon ame: auoüez donc que l'ame eſt plus noble que le corps, puiſque les perfections de l'ame ſont beaucoup plus excellentes & plus aymables, que celles du corps.

S. Chryſoſt. prouue cette meſme verité par vne autre demonſtration. Pourquoy penſez-vous que Dieu ait voulu que noſtre corps ſoit ſi laid, ſi difforme, ſi puant, & ſi horrible apres la mort, les yeux éteints, les temples creuſez, les joues pâles, les lévres liuides, les mains abbatuës, les jambes glacées, le corps vn ca-

Hom. 35. in Matth.

dauvre, vne charogne, vne fourmiliere de vers, ou au plus vn peu de terre, qui ne demande qu'à eſtre porté en terre ? C'eſt pour vous faire conceuoir, que quand ce corps étoit viuant, ſa beauté procedoit d'autre choſe que de luy: que le luſtre de ce front, que l'éclat de ces yeux, que le vermillon de ces iouës, que les attraits de cette bouche, que la blancheur de ce ſein, que la majeſté de ce viſage, que la vie, la vigueur, la bonne grace, le mouuement, & le ſentiment de ce corps, venoit d'autre choſe que du corps, que tout cela procedoit de la vigueur de l'ame, qui par conſequent deuoit eſtre plus belle & vigoureuſe que le corps, puiſque c'eſt vn axiome auoüé de tous, que la cauſe contient en ſoy auec auantage, toutes les proprietez & qualitez de ſes effets. N'eſt-ce pas vne bonne conſequence, les noix confites n'ont point de douceur que celle que le ſucre leur donne, donc le ſucre eſt plus doux que les noix : ainſi c'eſt vne bonne conſequence, le corps n'a point de beauté, de nobleſſe, ny d'excellence que celle que l'ame luy donne : donc l'ame eſt beaucoup plus belle, plus noble, & plus excellente que le corps.

Propter quod vnumquodq; tale, & illud magis. Ariſt.

D

Quand vous auez entendu vn Luth, vne Mandore, ou quelqu'autre inſtrument de Muſique qui vous charmoit, & vous déroboit l'ame par les oreilles, ſi apres vous voyez ce meſme Luth muet, immobile, & inutile ſur vne table, vous conieſturez que ces cordes ne ſe mouuoient pas d'elles-meſmes, & qu'auparauant quand vous entendiez l'harmonie, il y auoit vn excellent Muſicien, qui pinçoit &

3. Comparationibus 1. Citharœdi.

accordoit ces cordes, vous voyez le corps de vôtre voiſin apres ſon trépas immobile, muet, inſenſible, inhabile à toute ſorte de fonctions, vous deuez donc coniecturer, ſi vous auez tant ſoit peu d'eſprit, que quand ce corps ſe mouuoit, quand il parloit, quand il danſoit, quand il faiſoit tant d'autres actions de ſi bonne grace & ſi agreables, il y auoit dans ce corps quelqu'autre choſe que le corps qui deuoit eſtre plus noble que luy, comme le Muſicien eſt plus noble & plus excellent que l'inſtrument de Muſique.

Telluris inertile pondus. Ouid.

Ou ſi vous voulez encore vne autre comparaiſon; vous auez veu autresfois vn Château, ou vne maiſon de plaiſance bien couuerte, bien entretenuë, meublée, tapiſſée, & garnie de tout ce qui eſt neceſſaire à la demeure & au ſeruice d'vn Grand: ſi à preſent vous la voyez démeublée, dégarnie, ruinée, les vitres caſſées, les poutres pourries, les planchers rompus, les murailles renuerſees, les hiboux qui y font leur retraite; vous dites, il eſt vray, il me paroît bien maintenant que quand cette maiſon étoit ſi bien entretenuë, il y auoit vn grand Seigneur, ou vne grande Dame qui y demeuroient, & qui auoient ſoin de la tenir dans l'état où elle étoit vingt ans deuant. Vous voyez que le corps de l'homme pendant ſa vie eſt tenu en état, qu'auſſi toſt qu'vne égratigneure y a fait la moindre bréche, elle eſt promptement reparée: vous voyez que ce meſme corps apres la mort eſt entierement ruiné, que les membres ſe découſent, que la chair ſe pourrit, que les os ſe diſloquent, que les veines ſe vuident, que les humeurs ſe gla-

E
1. Incolæ domus.

cent, que les ſens perdent leur vigueur, que les vers & les crapauts en font leur retraite; & enfin que tout ſe reduit en pouſſiere : ne deuez-vous pas conclure de là, que quand ce corps eſtoit ſi beau & ſi entier, il y auoit là dedans vne grande Dame, c'eſt à dire l'ame raiſonnable qui y faiſoit ſa reſidence, & qui par conſequent deuoit eſtre plus noble que luy, comme vne Dame eſt plus noble que la maiſon où elle habite.

F 4. Rationibus naturalibus ex modo quo anima ſubſiſtit.

Or que cette ame ſoit ſpirituelle, qu'elle ſoit immaterielle, qu'elle ne ſoit ny partie du corps, ny dépendante du corps, on le peut aiſément montrer en la maniere dont elle ſubſiſte, en la maniere dont elle agit, en la maniere dont elle reçoit les objets.

Si l'ame eſtoit vne partie du corps, ou ſi elle releuoit de luy, elle croîtroit auec le corps, elle perdroit ſes forces auec le corps, elle décheroit auec le corps : & c'eſt tout au contraire, le corps prend ſon accroiſſement iuſques à certain temps, & puis s'arreſte; & c'eſt alors pour l'ordinaire, que l'ame commence à croître, à croître, dis-ie, en vertu & en ſageſſe, comme le corps eſt crû en grandeur. Si l'ame dépendoit du corps, l'ame d'vn boiteux clocheroit, l'ame d'vn aueugle ne verroit point, l'ame d'vn eſtropié ſentiroit quelque diminution, l'ame d'vn pulmonique ſeroit malade; & nous voyons que les boiteux, les aueugles, les eſtropiez & les malades, ont vne ame auſſi droite, auſſi éclairée, auſſi entiere, & auſſi ſaine que les autres, & quelquesfois encore plus : nous voyons qu'vn petit corps, loge ſouuent vne ame bien grande

& bien excellente ; que dans vn corps infirme & contrefait, il y a quelquesfois vn entendement plus ſubtil, vne memoire plus heureuſe, vne volonté plus iuſte, & plus droite que dans vn corps qui eſt bien fait : & qui ne ſçait que l'entendement, la memoire & la volonté, ſont les trois puiſſances, les facultez, & comme les trois parties de l'ame?

Quand le corps commence à faillir, quand il décheoit & qu'il approche de ſa fin, c'eſt alors que l'ame ſe réueille, ſe reconnoiſt, & ſe ſent plus vigoureuſe, c'eſt alors qu'elle fait de plus belles actions & en plus grand nombre que iamais : c'eſt alors qu'elle diſpoſe de ſoy & de ſon ſalut par ſa confeſſion, de ſa famille & de ſa poſterité par ſon teſtament, de l'Etat & de la Prouince par ſes bons auis ; & elle le fait auec plus de pieté, d'equité, de prudence qu'elle n'a iamais fait, & elle le fait en vn corps ſi pâle & ſi décharné au dehors, ſi pourry & ſi infect au dedans, que qui voit le corps, ne voit quaſi que de la terre, & qui entend les diſcours de l'ame eſt rauy au Ciel & au de là : qui verra vne ame ſi vigoureuſe en vn corps ſi caduque & ſi foible, ne dira-t-il pas que c'eſt comme vn poulet qui briſe ſa coque, on voit que la coque ſe caſſe, mais ce qui eſt dedans commence à éclorre & à naître.

De plus c'eſt le propre de la matiere, & des choſes materielles de pâtir, l'ame au contraire eſt touſiours en action : vn corps de ſoy n'a point de mouuement, l'ame eſt ſi actiue & ſi agiſſante de ſa nature, que ſi elle n'a rien au dehors qu'elle puiſſe mouuoir pour s'exercer,

G
ex modo quo agit.

elle ne ceſſe de s'agiter, & ſe promener dans elle-meſme; & ſi elle ne dépend pas des ſens en ſes operations, autrement elle ne pourroit agir, ſi les ſens n'agiſſoient en meſme temps: & au contraire quand les ſens n'agiſſent pas, c'eſt alors que l'ame fait mieux ſes actions: quand vous n'entendez point de bruit, quand vous ne voyez rien qui vous diſtraye, quand les ſens n'agiſſent point & ne ſouffrent rien, c'eſt alors que vous eſtes plus propre à la contemplation. De là vient que dans les Monaſteres on ferme toutes les feneſtres, pour mieux vacquer à l'Oraiſon; quelquesfois le corps eſt couché, & l'ame ſe promene par tout: il eſt immobile en vne place, & elle rode en mille lieux; elle va d'vn bout de l'Vniuers à l'autre, de l'Orient à l'Occident, du Midy au Septentrion: elle deſcend au centre du monde, elle monte au deſſus de ſa circonference, elle ſonde la profondeur de la mer, meſure l'étenduë du Ciel & de la terre: elle fait en vn quart-d'heure plus de voyages que le corps le plus diſpos n'en pourroit faire en vn ſiecle, quoy que le corps qu'elle anime ſoit enfermé dans vne chambre.

H
Ex modo quo recipit.

Dauantage, vn corps a ſes dimenſions, il ne contient que ce qui eſt proportionné à ſa grandeur, les choſes qui l'excedent n'y peuuent auoir place, il ne peut receuoir vn autre corps ſans chaſſer hors de ſoy, ou détruire quelqu'vne de ſes parties; l'ame contient en ſoy toute la maſſe de la terre, auec toutes ſes dimenſions: elle meſure en ſon eſprit la lõgueur, la largeur, la profondeur de ce grand élement; & ce qui eſt admirable, logeant en ſoy vn ſi

grand corps, elle ſe loge elle-meſme en vn ſi petit corps.

Quand pluſieurs choſes materielles logent enſemble en vn meſme corps, elles s'empéchent, & s'incommodent l'vne l'autre : l'ame contient le Ciel & la terre, ſans en eſtre remplie, les abſens & les preſens, ceux qui ſont morts, & ceux qui ne ſont pas encore nez y logent & ne s'incommodent pas, elle reçoit en ſoy vne infinité de perſonnes, de Villes, de Prouinces, de Royaumes, ſans qu'ils ſe preſſent, les grandes choſes y ſont ſelon leur grandeur, les petites ſelon leur petiteſſe, les vnes & les autres ſelon toute leur étenduë, & toutes entieres en la meſme faculté de l'ame : car ſans ſortir du lieu où ie ſuis, ie vois tres-diſtinctement en mon eſprit la grandeur de la Ville de Paris, la longueur, la largeur & la ſuite des lieux où i'ay eſté; les Villes, les Villages, & les maiſons que i'ay veües ; & tant s'en faut que cela tienne place en mon ame, qu'au contraire plus elle ſe remplit, plus elle eſt capable de receuoir, plus elle contient de choſes, plus elle peut, & veut en contenir.

Si elle eſtoit materielle, s'il y auoit en elle rien de corporel, elle ſeroit incapable de receuoir aucun corps, cependant il n'en eſt point qu'elle ne puiſſe receuoir, elle peut contenir tous les corps, les ioindre, les ſeparer, les comparer, & les confronter l'vn à l'autre comme bon luy ſemble. Si en vn miroir il y auoit quelque figure, il n'en receuroit aucune autre; ſi en la prunelle de l'œil il y auoit quelque couleur particuliere, ou il ne verroit rien, ou tout lui paroiſtroit ſemblable à la couleur qu'il

auroit : la langue qui iuge des saueurs, n'en doit point auoir de particuliere ; car si elle estoit abreuuée de quelqu'vne, toutes choses luy sembleroient de mesme ; pour receuoir les figures, les couleurs & les saueurs estrangeres, il faut estre exempt de toute figure, de toute couleur, & de toute saueur particuliere: doncques pour receuoir par intelligence, & conceuoir tous les corps, comme fait nostre ame, il faut qu'elle soit en elle-mesme exempte, & dégagée de tout ce qui est corps. Aussi l'est-elle si veritablemẽt, que receuant en soy quelque corps, elle l'épure, le spiritualise, le dépouille de l'estre corporel & materiel qu'il auoit. Concluons donc ce raisonnement, & disons, que celle qui est plus vigoureuse quãd le corps est plus abbatu, plus forte quand il est affoibly, plus libre quand il approche de sa fin ; celle qui ioint ensemble les temps passez, presens & à venir, sans succession ; celle qui monte au Ciel, & descend aux abismes, sans changer de lieu; qui loge en soy les corps, sans qu'ils y tiennent place; qui en reçoit plusieurs, sans presse ; qui mesme les loge tous, & iuge de leurs qualitez : celle qui a tant d'empire sur les corps, n'est pas vne partie du corps, ny dépendante du corps, ny matiere ny materielle.

1 5. Ration. superiat.

Toutes ces demonstrations sont à mon auis tres-puissantes, pour faire voir mesme à vn Payen la dignité, & spiritualité de nostre ame: mais le Chrestien qui est nourry en vne école plus releuée, doit connoistre par vne autre voye l'excellence de son ame, par le prix & valeur inestimable de la rançon dont elle a

esté

eſté rachetée, & par l'amour tres-ardent que le Fils de Dieu luy a portée : Car que le Sauueur ayme nos ames quand elles ſont en ſa grace, ce n'eſt pas ſi grande merueille : on peut penſer qu'il les ayme à cauſe de ce riche ornement, dont elles ſont parées & embellies ; mais qu'il les ayt aimées ſi tendrement, rachetées ſi precieuſement, quand elles eſtoient en état de peché & priuées de ſa grace, c'eſt ſigne que meſme en leur nature, elles ſont tres-excellentes. Si allant par les champs vous trouuiez ſur la terre vn Diamant ou autre pierrerie, pour en ſçauoir le prix, vous ne vous en rapporteriez pas à moy, parce que ie n'y entens rien, vous vous adreſſeriez à vn Lapidaire qui en manie tous les iours, & qui en ſçait la valeur ; & s'il vous en offroit trois ou quatre cens piſtoles, vous connoiſtriez que ce Diamant eſt fort precieux, n'eſt-il pas vray?

Vous auez en voſtre corps terreſtre vne ame tres-noble & tres-precieuſe, pour en ſçauoir la valeur, ne vous en rapportez pas à d'autre qu'à celuy qui l'a creée, & qui en manie tous les iours. Vn Marchand ſage & bien auiſé ne donne pas vne grande ſomme pour vne danrée de peu de valeur, cent piſtoles pour vne perle qui ne vaut pas cent ſols: le Sauueur qui n'eſt pas ſeulement ſage, mais qui eſt la ſageſſe meſme a dõné pour racheter voſtre ame, ce qui vaut mieux que tous les threſors de la terre : il n'y a point de doute qu'vne ſeule goutte de ſon ſang adorable, vaut mieux que toutes les richeſſes du mon-

de, & il a donné pour voſtre ame non pas vne goutte, mais tout ſon ſang, iuſques à la derniere goutte. Ouy pour voſtre ame, car il ne faut pas que vous penſiez que parce qu'il en a racheté pluſieurs autres par la meſme rançon, la voſtre luy en coûte moins, ou que vous luy en ſoyez moins obligé. Non, mais il a tant eſtimé voſtre ame, qu'il a donné tout ſon ſang pour elle auſſi en particulier, auſſi expreſſement, & auec autant d'affection que s'il n'euſt racheté qu'elle ſeule. Il m'a aimé, dit S. Paul, & il s'eſt liuré ſoy-meſme pour moy: vous en pouuez dire de meſme, & il cherit tant noſtre ame, encore à preſent, que ſi pour la ſauuer il étoit beſoin de mourir derechef, & répandre tout ſon ſang, il le feroit tres-volontiers.

Qui dilexit me, & tradidit ſemetipſum pro me. Gal. 2. 20.

K 6. H. ſt. i. S. Carpi. Tom. 2. nouæ edit. Ep. 8. in fine.

Saint Denis Areopagite en l'Epiſtre qu'il écrit à Demophile, prouue cecy par vne belle Hiſtoire, & il en parle ſçauamment; car il l'auoit appriſe de l'autheur meſme, à qui la choſe eſtoit arriuée; il dit qu'vn ſaint Euéque en l'Iſle de Candie eſtoit ſi fauoriſé de Dieu, que toutes les fois qu'il faiſoit ſa preparation pour ſe mettre à l'Autel, il auoit quelque viſion du Ciel: il arriua de ſon temps vn grand malheur, c'eſt qu'en la feſte d'vn faux Dieu, vn Payen peruertit vn Chrétien, & le porta à renier la foy: le Saint ayant entendu cette triſte nouuelle, en fut ſi outré de douleur, qu'il en ſeichoit de fâcherie, & par vn excez de triſteſſe, & vn zele trop ardent, il deſiroit la mort, & la punition de ces deux miſerables: comme il eſtoit en cette diſpoſition, vn ſoir

ſe leuant de ſon lit pour faire ſes prieres, il vid la terre ouuerte, & là dedans vn profond abiſme, & ces deux mal-heureux ſur le bord, tremblans, & tous preſts d'y eſtre precipitez, & des ſerpens qui ſortoient de ce gouffre, & taſchoient de les y attirer, & des hommes qui les y pouſſoient : le Saint les voyant en ce danger s'en réjoüiſſoit, & il luy ſembloit qu'il ne verroit iamais aſſez toſt l'heure en laquelle ils y tomberoient : en ce meſme temps leuant les yeux en haut, il vid auſſi le Ciel ouuert & le Sauueur, qui touché de compaſſion deſcendoit de ſon Thrône accompagné de ſes Anges, & qui vint prendre par la main ces deux infortunez, les retirant du danger où ils eſtoient, auec vne douceur incroyable ; puis s'adreſſa à cét Euéque trop zelé, & luy dit, tenez voilà mon côté ; frappez-moy, & l'ouurez derechef, pluſtôt que de ſouhaiter la damnation d'vne ame, & ſçachez que ie ſuis tout preſt de ſouffrir encore pour le ſalut des hommes, s'il eſtoit neceſſaire, & ie le ferois tres-volontiers pour les empécher de tomber en peché.

Le meſme Sauueur apparoiſſant vn iour à ſainte Catherine de Sienne, luy montra vne ame raiſonnable dépoüillée de ſon corps, & voyant qu'elle eſtoit rauie d'admiration à la veuë d'vne ſi grande beauté : Et bien, luy dit-il, que vous en ſemble-t-il ma fille, n'ay-ie pas bien employé ma peine ? n'auois-ie pas ſuiet de deſcendre du Ciel, de voyager ſur terre, & de donner ma vie pour racheter vne

L. S. Cathar.

Inuenta vna preciosa de lis animis sui. Matth. 13.

si riche perle. Depuis ce temps-là, la Sainte fut si transportée d'amour pour les ames, qu'elle baisoit les pas de ceux qui trauailloient pour les gagner à Dieu, & disoit, qu'il n'étoit rien qu'elle ne voulût entreprendre, donner & endurer, pour contribuer au salut d'vne ame.

M Concluſ. 1. in eos qui animâ proximi negligunt & perdunt. Quis contemnat populum Hebræorum, qui tam formosas mulieres habent, vt non merito pro his certare debeamus. Iudith. 10. 18.

Cecy me fait ressouuenir, de ce que disoient les soldats d'Holoferne qui assiegeoient Betulie, quand ils virent la chaste & charmante Iudith, ils disoient l'vn à l'autre : Qui est-ce qui n'estimera beaucoup la Iudée qui renferme de si belles creatures ? & ne deuons-nous pas combattre vaillamment ? sera-t-il dit que nous épargnions nostre sang & nos vies, pour la conqueste d'vne telle nation ? Nous auons dit le mesme quand on nous a enuoyez icy, il y a en la Ville de N. mille, deux mille tres-excellentes creatures, deux mille ames creées à l'image de Dieu, rachetées de son precieux sang : épargnerons-nous nos sueurs & nos peines, pour acquerir de si riches tresors, pour gagner à Dieu quelqu'vne de ces ames ? Faites-en de mesme par cette mesme pensée, mes chers auditeurs, en la famille que vous conduisez, en la communauté qui vous est commise, en la Parroisse que vous auez en vostre charge, il y a de tres-nobles creatures: pour les gagner & conseruer à Dieu, il faut combattre, *pugnare debemus*, quand il est question d'instruire de parole, d'édifier par bon exemple, de reprendre vos gens, la paresse, les respects humains, la timidité s'y opposent il les faut combattre : on vous dit, il seroit bon

de vous mettre à genoux tous les ſoirs & faire vos prieres auec vos gens, vos enfans le retiendroient & le pratiqueroient apres voſtre mort, & les enfans de vos enfans; la pareſſe vous en veut empécher, il la faut combattre, *pugnare debemus* : on vous dit, ce ſeroit vne grande œuure de charité, d'enſeigner les myſteres de la foy à vos domeſtiques, à vos fermiers, aux ouuriers qui trauaillent pour vous; les reſpects humains vous en veulent empécher: que diront-ils, ils m'appelleront bigot, ils diront que ie les veux précher : *pugnare debemus*, il faut combattre ces reſpects: on vous dit, vous eſtes obligé de reprendre voſtre valet, quand il iure, de condamner à vne amande ces Cabaretiers qui donnent à boire pendant l'Office, la timidité vous en veut empécher, *pugnare debemus*, il la faut combatre.

Vous eſtes bien loin de combatre, & de trauailler pour gagner les ames, vous les perdez mal-heureuſement: quel regret aurez-vous à la mort ? Le Prophete Iſaye chapitre 34. & Ieremie en ſes Lamentations, font mention de certaines beſtes ſauuages qu'ils appellent, Lamies: les Commentaires & les Naturaliſtes diſent, que ce ſont des monſtres qui ont vne face humaine, mais ſi ennemis de noſtre nature, que s'ils rencontrent vn homme, ils ſe jettent d'abord ſur luy, ils le démembrent & le deuorent : mais ſi apres cela ces Lamies ſe regardent à loiſir dans l'eau d'vne fontaine, voyant en la figure de leur face la beauté de l'homme qu'elles ont deuoré, elles s'en repentent, elles ſe dépitent, elles enragent de

fureur, & ſe déchirent elles-meſmes. Suppoſons que ce ne ſoit qu'vn peché veniel, & qu'vn peu de vanité de découurir voſtre ſein, (ie ne le decide pas) quelqu'vn voyant cét objet, peut conceuoir vne mauuaiſe penſée, y conſentir, y perſeuerer, mourir en cét eſtat: quand vous mourrez, voſtre ame dépoüillée de voſtre corps ſe verra, admirera ſa beauté, verra en ſoy la beauté de l'ame qui s'eſt perduë par voſtre ſein: quel regret, quel déplaiſir, quel creue-cœur, d'auoir eſté cauſe de la perte d'vne ſi belle creature, pour vne fumée de vanité! vous ſollicitez cette fille à l'impudicité, eſperant vous en repentir, vous en confeſſer & en faire penitence, ſuppoſez que cela ſoit, qui vous a dit qu'elle en fera de meſme? elle a l'eſprit foible, le cœur fragile, la pente aux plaiſirs, elle tombera de peché en peché, elle mourra ſans penitence: quand vous ſortirez de ce monde, voſtre ame verra en ſa beauté l'excellence & la beauté de celle que vous aurez perduë: n'aurez-vous pas ſuiet de dire que le feu du Purgatoire n'a pas aſſez de rigueur pour expier vne telle faute?

N 2. In eos qui propriam animam negligunt. Macrob. in Saturnal.

Mais il ne ſe faut pas étonner de voir que vous mépriſez les ames des autres, puiſque vous ne vous ſouciez pas de la voſtre. On rapporta vn iour à l'Empereur Auguſte, que le Roy Herode auoit fait mourir ſon propre fils, parmy les autres innocens qu'il fit égorger autour de Bethleem: l'Empereur répondit iudicieuſement: ſi cela eſt, i'aymerois mieux eſtre le pourceau d'Herode que ſon enfant, car ſi i'eſtois ſon pourceau il ne me tuëroit pas, parce qu'Herode viuoit parmy les Iuifs, qui ne

mangeoient point de pourceaux. Et moy, dit ſaint Auguſtin, i'aymerois mieux eſtre le cheual, i'aymerois mieux eſtre la chemiſe, & tout autre choſe de pluſieurs Chrétiens, que d'eſtre leur ame : car ils ont plus de ſoin, plus d'amour, & plus d'affection pour toute autre choſe qu'ils n'en ont pour leur ame. Ne pourroit-on pas dire cela de vous ? ne pourroit-on pas dire qu'il vaudroit mieux eſtre voſtre cheual que voſtre ame ? combien de fois par ſemaine donnez-vous à manger à voſtre cheual? Par ſemaine, direz-vous ? ie ſerois bien marry d'auoir manqué de luy en donner deux fois par iour. Combien de fois donnez-vous à manger à voſtre ame, ie ne diray pas par iour, par ſemaine, par mois, mais par an ? quelle eſt la viande de voſtre ame ? ne l'apprenez pas de moy, apprenez-le du Sauueur, *Ma chair eſt vrayement viande*, non du corps, mais de l'ame. Combien de fois donnez-vous cette viande à voſtre ame? deux fois par an? à Noël & à Paſques, i'aymerois donc mieux eſtre voſtre cheual que voſtre ame : combien de temps voudriez-vous porter voſtre chemiſe ſans la lauer? la voudriez-vous bien porter quatre mois? vous en auriez horreur, elle auroit amaſſé tant de craſſe, qu'on ne la pourroit plus blanchir. Combien portez-vous voſtre ame ſans la lauer, & ſans la reblanchir au Sacrement de Penitence, dans le ſang de l'Agneau ? *In ſanguine Agni dealbauerunt ſtolas ſuas*; vous ne voudriez pas porter voſtre chemiſe quatre mois ſans la mettre à la leſſiue, & vous portez vôtre ame ſix mois, dix mois, vn an tout entier ſans la reblanchir : c'eſt ce qui fait qu'elle amaſ- Apoc. 14.

ſe tant d'ordures que quelque Confeſſion que vous faſſiez, il eſt tres-difficile de la bien nettoyer.

Bref, conſiderez voſtre vie, voyez ce que vous faites depuis le matin iuſques au ſoir, depuis le commencement de l'année iuſques à la fin, vous verrez qu'il n'y a rien de quoy vous ayez moins de ſoin que de voſtre ame & du ſeruice de Dieu, pour qui elle eſt creée : le matin vous dites le *Pater* ou l'*Aue*, en vous habillant, ou allant au marché: le ſoir vous faites vos prieres, eſtant couché & à demy endormy, auec auſſi peu de reuerence que ſi vous parliez à vn laquais : le reſte du iour vous ne penſez à Dieu, vous ne parlez de luy non plus que s'il n'y en auoit point, ſinon peut-eſtre pour le blaſphemer: les Dimanches & les iours de Feſte, vous entendez vne petite Meſſe en penſant au ménage & aux affaires du monde: & voila comme l'année ſe paſſe, & apres celle-cy vne autre, & enfin vous vous trouuez à la mort. Or dites-moy en conſcience, faites-vous ainſi des autres choſes qui ſont à vous : ſi vous auez vne vigne, n'y faites-vous aller qu'vne fois l'an ? ne la faites-vous cultiuer qu'vn peu le matin & le ſoir ? ne la faites-vous pas ſoigneuſement défricher, labourer, tailler, lier, émonder, engraiſſer : quel ſoin auez-vous de tout ce qui eſt en voſtre maiſon ? combien de fois viſitez-vous vos armoires, vos coffres, vos celiers, vos greniers ? pour voir ſi on ne vous dérobe rien, pour empécher que rien ne ſe perde, que rien ne s'égare, que rien ne ſe gâte, que rien ne ſoit en danger de ſe perdre, méme vous ménagez, i'ay honte de le dire, iuſques à

vn bout de chandelle, vous ne voulez pas qu'il ſe perde : allez, allez, n'auez-vous point de honte, d'auoir tant de ſoin de ce qui eſt corruptible, & d'en auoir ſi peu de ce qui eſt immortel & incorruptible ? auoir tant de ſoin de ce qui eſt hors de vous, & en auoir ſi peu de ce qui eſt en vous, & qui eſt la meilleure partie de vous ? auoir tant de ſoin de ce qu'on peut acheter auec vn peu d'argent, & en auoir ſi peu de ce qui coûte la vie & le ſang precieux du Fils de Dieu ! Où eſt la foy que vous deuez ajoûter à cét auertiſſement de l'Oracle de verité ? Que profite à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd ou endommage ſon ame ? Ruminez ces paroles, & allez en paix; au nom du Pere, & du Fils, & du ſaint Eſprit. *Amen.*

SERMON IV.

QVE NOVS DEVONS trauailler à noſtre ſalut, promptement, ſerieuſement, perſeuerament.

Operamini ſalutem veſtram.
Philipp. 2.

Trauaillez à voſtre ſalut.

HIer le Fils de Dieu nous diſoit, que tous les threſors de la terre & tous les empires du monde, ne ſont pas comparables à nôtre ame, tant elle eſt precieuſe & excellente, cela eſtant ainſi : puiſque nous voyons qu'on trauaille tant dans le monde pour acquerir vn peu de bien ; certes, ſi nous auons tant ſoit peu d'eſprit, de prudence & d'amour pour nous-meſmes, nous trauaillerons de tout nôtre cœur au ſalut de nôtre ame : nous y trauaillerons, dis-ie, en premier lieu promptement, en ſecond lieu ſerieuſement, en troiſiéme lieu perſeuerament, nous le deuons apprendre de vous, ô ſainte Vierge ! vous auez fait les œuures de Dieu promptement, dés l'aurore de voſtre vie, c'eſt de vous qu'il

eſt dit, *adiuuabit eam Deus mane diluculo*: vous les auez faites ſerieuſement & auec diligence, *Manum ſuam miſit ad fortia*, perſeueramment iuſques à la fin, *Laudem enim portat operatius*: c'eſt ce que nous deſirons faire à vôtre exemple, & par la grace de vôtre Fils que nous implorons, en vous ſalüant, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Electi, ſunt fœliciores in ſtatu naturæ reparatæ, quam integræ. A. Nam interius habent maiora auxilia. B. Exterius exemplar nobilius nempe Chriſtum. C. Qui operatus eſt ſalutem noſtram, citò, ſerio, perſeueranter.*

1. Punctum. *Eius exemplo. D. Debemus operari ſalutem citò. 1. Scriptura. E. 2. Patribus. F. 3. Rationibus. I. G. 2. H. 4. Exemplis vitioſis. I. Virtuoſis. L.*

2. Punctum. *Salus operanda ſeriò. M. 1. Script. N. 2. Patribus. O. 3. Comparationibus. P. 4. Rationibus. Q. 5. Exemplo Chriſti. R.*

3. Punctum. *Salus operanda perſeueranter. 1. Scriptura. S. 2. Inſtructionibus ex B. Bernardo. T.*

Concluſio *per recapitulationem. V.*

O *Fœlix culpa, quæ talem meruit habere Redemptorem!* C'eſt vn ſaint entouſiaſme dont l'Egliſe ſe ſert dans la benediction du Cierge Paſchal, par vn tranſport de ioye, qui la rauit en la penſée de la Reſurrection, & de la Vie glorieuſe de ſon Bien-aimé. Mais l'excez de cette ioye ne la tranſporte pas ſi fort hors d'elle-meſme, qu'elle ne ſçache bien ce

qu'elle dit ; car il eſt veritable, & on le peut tres-aiſément prouuer, que la faute du premier homme a eſté heureuſe & auantageuſe pour les ames predeſtinées; non par la qualité du peché, qui n'a rien que de tres-mauuais, mais par la miſericorde de Dieu, & par vn trait admirable de ſa tres ſage prouidence, qui ne permettroit iamais le mal, ſi elle n'auoit la bonté & l'induſtrie d'en tirer quelque bien : *melius iudicans de malis bene facere, quam mala nulla permittere.*

Aug. in enchirid.

Pour l'éclairciſſement de cette verité, le Maiſtre de la Theologie ſaint Thomas, & apres luy toute ſon Ecole, auance qu'encore que le premier homme n'eût pas mangé du fruit deffendu, ny infecté ſa poſterité par le peché originel, ſes deſcendans euſſent pû commettre des pechez qui les euſſent degradez de l'état d'innocence, & tres-iuſtement engagez à la damnation eternelle. Voicy le raiſonnement de ce ſaint Docteur, il y a grande difference entre la volonté de l'Ange & celle de l'homme. Comme vne fléche bien acerée, eſtant tirée par vne main puiſſante & robuſte, entre bien auant dans le but, s'y plante & ſi enfonce tellement qu'on ne l'en peut arracher. Ainſi la volonté de l'Ange eſtant extrémement viue, perçante, & penetrante, portée vers ſon objet par vne forte connoiſſance, elle s'y plonge, s'y eſtablit, & s'y attache tellement, qu'elle ne s'en détache iamais : l'Ange ne démord iamais de ce qu'il a vne fois choiſi en la premiere conuerſion & affection de ſon cœur : la volonté de l'homme n'en eſt pas de meſme, elle eſt comme vne lame de

1. p. q. 100. a. 2.

In corp, & ad 4.

plomb qui s'émouſſe aiſément, elle n'embraſſe pas ce qu'elle aime auec des étreintes ſi ſerrées, qu'elle ne s'en puiſſe déprendre : elle eſt ſujette au changement, inconſtante, & ambulatoire tant qu'elle eſt en cette vie : parce que ſon entendement qui n'eſt pas ſi penetrant & éclairé, ne luy repreſente pas d'abord tout ce qui eſt bon ou mauuais, aymable ou deteſtable en ſon objet : De là vient, dit ſaint Thomas, que ſelon le cours ordinaire, l homme n'eſt confirmé en grace, que par la viſion beatifique, lors qu'il voit ſi clairement le bien ſouuerain, & luy eſt ſi étroitement vny qu'il ne s'en ſçauroit ſeparer, parce qu'il poſſede en luy tres-parfaitement & auec excellence, tout ce qu il pourroit pretendre aux biens inferieurs & particuliers. I'ay dit, ſelon le cours ordinaire, pour en excepter la Vierge, & quelques autres Saints, qui ont eſté confirmez en grace par vn priuilege ſpecial auant que de monter au Ciel. Or le premier homme donnant la vie naturelle à ſes enfans par la generatiõ, leur eût bien donné incontinent la vie ſurnaturelle de la grace, mais il ne la leur eût pas donnée plus parfaite ny plus aſſeurée qu'il l'auoit en luy-meſme ; ſi bien que comme il n'eût pas eſté confirmé en grace, ſes enfans auſſi ne l'euſſent pas eſté pendant qu'ils euſſent eſté en ce monde, qui eſt le lieu de meriter, de combattre & de ſurmonter pour obtenir la Couronne celeſte. Mais la condition des ames choiſies, eſt incomparablement plus heureuſe en l'Egliſe Chrétienne, que celle de ces premiers hommes dans le Paradis terreſtre, n'eut eſté en l'état d'innocence & de

iuſtice originelle ; car au lieu que pour lors la grace actuelle & le ſecours ſurnaturel, qui étoient donnez aux hommes pour la pratique des bonnes œuures, étoient de moindre prix, vn don de Dieu entant que Createur, conuenable à la nature de l'homme : les ames Chrétiennes reçoiuent à preſent vne grace plus forte, plus puiſſante, plus precieuſe & plus charmante, vne grace de choix, qui eſt vn don de Dieu, entant que Redempteur, conuenable & correſpondante aux merites du Sauueur. Ne ſerions-nous pas bien mal-heureux, ſi nous ne faiſions pas noſtre ſalut en l'Egliſe Catholique, en la loy de grace, en l'état de la nature reparée, par vne redemption ſi auantageuſe?

C De plus en la pratique de la vertu, les hommes n'euſſent eu alors pour modele & patron que leur premier pere, & leurs autres anceſtres ; on leur eût dit comme le Prophete diſoit aux Iuifs, *attendite ad petram vnde exciſi eſtis* : au lieu qu'en la loy de grace, le Sauueur operant nôtre ſalut au milieu de la terre, comme parle le Prophete, nous a laiſſé des exemples rares & admirables, de la maniere dont nous deuons trauailler pour obtenir la beatitude qu'il nous a acquiſe par ſes merites. Il nous a appris à faire promptement, ſerieuſement, & perſeueramment les affaires de nôtre ſalut à ſon exemple.

Iſa. 2. c. 1.

D Ingrediens mundũ dixit, hoſtiam & oblationem noluiſti, holocaustomata & pro peccato non tibi pla.

Il les a faites promptement, car ſelon ſon Prophete & ſon Apôtre. Le Fils de Dieu entrant en ce monde a éleué ſon cœur à Dieu ſon Pere, & luy a dit : Les ſacrifices, les holocauſtes, ny les hoſties anciennes ne vous

ngreoient pas aſſez, pour apaiſer vôtre colere, & obtenir des graces aux hommes : ie m'offre à vous pour cét effet, ie viens accomplir vôtre volonté ! hé, quelle eſt la volonté de Dieu? c'eſt le ſalut des hommes, la ſanctification des ames. Quand eſt-ce que Ieſus commence cét œuure ? Quand eſt-ce qu'il fait cette oblation de ſoy-meſme pour nôtre ſalut ? c'eſt en entrant au monde : Il n'attend pas qu'il y ſoit entré, mais en y entrant, tant il a haſte de le faire, *Ingrediens mundum non ingreſſus*, mais *ingrediens*. On dit en Philoſophie, que l'operation eſt vn apanage de l'eſtre qui eſt à la ſuite, & va touſiours apres luy, *Operari ſequitur eſſe*: icy il faut dire, *operari comitatur eſſe*, l'eſtre & l'operation ſont de meſme datte : Au meſme temps, au meſme inſtant que Ieſus commence d'eſtre, au meſme temps, au meſme inſtant il commence à faire nôtre ſalut, il ne differe pas d'vn ſeul moment, *ingrediens mundum*. A ſon exemple ſon S. Eſprit nous dit par la bouche du Sage, Tout ce que vous pouuez faire pour la gloire de Dieu & pour vôtre ſalut, faites-le ſur le champ, ne le remettez iamais à vne autre heure, encore moins à vn autre iour, à vn autre mois ou à vne autre année.

cuerunt, ecce venio vt faciã voluntatem tuam Deus. Pſal. 39. 7. Hebr. 10. 5. Hæc eſt voluntas Dei ſanctificatio veſtra. Theſſ. 4. 3.

E

1. P. Salus operanda promptè. 1. Scr. Quodcumque potest manus tua inſtanter operare. Eccleſ. 6. 10.

F

2. Patribus. Bern. ſerm. 17. in Cant. Venit ſpiritus & vadit prout vult, nemo facile ſcit vnde veniat & quo vadat, iſtud ſine damno ſaluris forsan ſe neſcire licere ſed quã lo

Le Fils de Dieu dit en l'Euangile, Vous ne ſçauez d'où vient le ſaint Eſprit, ny où il va: Surquoy S. Bernard dit, peut-eſtre qu'on peut ignorer cela ſans courir riſque de ſon ſalut; mais il y a grand danger d'ignorer en quel temps il vient, ou s'en va, & pour cela il faut veiller ſoigneuſement, & veiller à toute heure, pour épier quand il vient, & obeyr prom-

ptement à ſes inſpirations, de peur qu'il ne s'en aille & ne les retire : car nous ſommes fermes & aſſeurez quand il nous tient par la main, & nous tombons infailliblement quand il nous abandonne, *& qui ſtat eo tenente, eo deſerente cadat neceſſe eſt*, & c'eſt ce qui a fait dire à S. Ambroiſe, que le S. Eſprit n'aymoit point les remiſes.

veniat & quando vadat id planè periculoſiſſimè ignoratur & infrà. Vigilandum proinde & vigilandum omni hora quia neſcimus qua hora ſpiritus veturus ſit, ſeu iterũ abiturus, it & redit ſpiritus, & qui ſtat eo tenente, deſerente cadat neceſſe eſt, Neſcitur ſa moliminа ſpiritus ſancti gratia. Amb.

Quand Dieu nous preſente ſa grace, il ne veut pas qu'on marchande auec luy. L'Epoux frappa à la porte de ſon Epouſe, elle fit de la rencherie, elle fut pareſſeuſe à ſe leuer : mais ſe rauiſant quelque temps apres, & s'étant leuée pour luy ouurir la porte, elle trouua qu'il auoit paſſé outre, *& ecce declinauerat*. Ce qu'on eſtime plus en vn bien fait, c'eſt la bonne volonté : ſi vous le faites bien tard, vous auez manqué de bonne volonté long-temps. Quãd vous deſirez vne courtoiſie d'vn amy, ou vn ſeruice d'vn valet, s'il differe & vous fait attendre, il oſte toute la bonne grace du ſeruice qu'il vous rend. Vous oſtez toute la graiſſe de voſtre ſacrifice, la moëlle de la victime quand vous remettez de temps en temps à faire ce que Dieu demande de vous, *hilarem datorem diligit Deus*, Dieu veut qu'on faſſe de bon cœur ce qu'on fait pour luy, ſi c'eſt de bon cœur on le fait ioyeuſement & auec plaiſir, ſi on y a du plaiſir on le fait promptement & ſans en eſtre importuné.

G 3 Rationibus. Qui tardè dedit diu noluit. Senec. de benef.

Et puis l'execution des grands deſſeins comme eſt l'affaire de noſtre ſalut, dépend

H 2. Ratio.

quel-

quelquefois de la concurrence & rencontre de pluſieurs circonſtances ; or il peut arriuer que telle conionćture ne retourne iamais, & le manquement d'vne ſeule circonſtance empéche le bon ſuccez de toute l'entrepriſe. C'eſt ce que ſaint Paul nous enſeigne par vne reflexion qu'il fait ſur vne hiſtoire rapportée en l'Ecriture, il vous remet en memoire ce qui eſt rapporté en la Geneſe 27. 37. Eſaü eſtant allé à la chaſſe, il en reuint vn quart-d'heure trop tard, il demanda la benediction à ſon pere : vous eſtes venu trop tard, répondit-il, elle eſt deſia donnée, & il n'y a plus de remede, il pleure, il gemit, il ſanglotte, il rugit, c'en eſt fait, il n'y a plus de benediction pour vous. Vous auez la commodité d'aller à confeſſe, à vn Pere qui eſt au Confeſſionaire, vous le remettez apres diſner, apres diſner il n'y ſera plus, vous le remettez à demain ? la nuict vne mort ſoudaine vous ſurprendra en eſtat de peché, vous crierez en Enfer, Confeſſion, Confeſſion, mais en vain.

Vous auez volonté de vous faire Religieuſe, voyant bien que vous eſtes trop fragile pour vous ſauuer dans le monde, la penſée vous vient au Sermon d'aller auiourd'huy parler à la Superieure, pour luy demander vne place, vous differez à Dimanche, Samedy vn ieune homme ſe preſentera pour vous demander en mariage, il fera auorter en voſtre cœur le deſſein de la Religion, vous vous marierez contre la vocation de Dieu, & vous vous perdrez dans le monde; vous auez inſpiration de viſiter vn malade pour luy parler de

ſon ſalut, vous remettez à demain, poſſible il ſera mort, ou vous meſme ſerez malade, ou quelqu'autre affaire vous diuertira de cette viſite, c'eſt pourquoy, *inſtanter operare.*

I 4. Exemp. vitioſis.

Auſſi ſaint Baſile & ſaint Chryſoſtome ont remarqué que Ieſu-Chriſt a touſiours blâmé les remiſes de ceux qui ont tant ſoit peu differé d'obeyr à leur vocation, pour belles & ſpecieuſes que fuſſent leurs excuſes : en ſaint Luc chapitre 9. Vn homme qui auoit inſpiration de ſe mettre à ſa ſuite, luy dit : Maiſtre, ie deſire vous ſuiure, mais permettez-moy premierement, de me défaire de mes biens. Le Sauueur luy répond, allez, vous ne valez rien pour le Royaume des Cieux. Au meſme chapitre vn peu plus haut, il dit à vn autre, Suiuez-moy : le ieune homme répond, permettez-moy premierement d'aller enſeuelir mon pere, le Fils de Dieu luy replique, Ie vous appelle à la vraye vie, que les morts enſeueliſſent leurs morts : ce n'eſt pas, dit ſaint Chryſoſtome, que le Fils de Dieu trouuaſt mauuais qu'ils donnaſſent ordre à leurs affaires & enterraſſent leur pere, mais qu'ils le vouloient faire auant que de ſuiure Ieſus. Ils diſoient, permettez-moy premierement; ils deuoient premierement obeyr au Fils de Dieu, & ſe mettre à ſa ſuite, & puis auec ſa permiſſion & ſa benediction, ils euſſent fait ce qu'ils deſiroient. Vous attendez de prier Dieu, iuſques à dix & onze heures, quand vous viendrez à l'Egliſe, & peut-eſtre iuſques au ſoir: vous ne conſiderez pas, que ſi vous vous donniez bien à Dieu, & ſi vous dreſſiez bien vos intentions dés le matin, vos actions referées

permitte mihi primũ renuntiare his quæ domi ſunt ait nemo mittens manũ ad aratrum aptus eſt regno De. Luc. 9.

à Dieu, auroient bien plus de merite & de benediction. Vous dites, ie quitteray mon peché, ie m'adonneray au ſeruice de Dieu quand i'auray fait mes eſtudes, gagné ce procez, éleué mes enfans, obtenu cét Office, *Dimitte me prius ire* : ouy, mais ſi vous vous mettiez maintenant en bon eſtat, vous feriez vos eſtudes, vous pourſuiuriez ce procez, vous éleueriez vos enfans en eſtat de grace, auec la benediction de Dieu, & auec meilleure iſſuë.

Nous voyons en l'Euangile, que ceux qui ont eſté diligens à ſuiure promptement la vocation du Fils de Dieu, luy ont eſté tres-agreables, il en a fait quelque choſe de grand, & ils luy ont ſeruy pour des entrepriſes tres-glorieuſes & importantes. En ſaint Luc 19. Zachée deſcend promptement de l'arbre à la premiere voix du Sauueur, & eſtant en ſon logis, il entend cette parole fauorable. Auiourd'huy Dieu a beny & ſanctifié cette maiſon. En ſaint Matthieu chap. 4. S. Pierre & S. André, S. Iean & S. Iacques ſon frere eſtant appellez du Fils de Dieu, quittent leur barque, leurs filets, leur pere, & ſuiuent le Sauueur; il les faits ſes Apoſtres, des Chefs de ſon Egliſe, & des Princes de la terre, *Principes eos conſtitues ſuper omnem terram.* En ſaint Luc chapitre 5. il dit à ſaint Matthieu : Suiuez-moy, ce Banquier ne dit pas, il faut que ie dreſſe mes comptes, que ie reçoiue ce qui m'eſt deu, il quitte tout pour obeyr : le Fils de Dieu en fait vn Saint, vn Secretaire de ſon Eſtat, vn Hiſtorien de ſa vie. Et dans les Actes des Apoſtres, ſaint Paul entendant la plainte du Sauueur, Pourquoy me perſecutez-vous ? appaiſe ſou-

4 exemplis vitæ tuoſis.

pſal. 44.

dain l'ardeur du zele indiſcret dont il eſtoit enflammé, & ſans retarder d'vn ſeul moment, ſe preſente à faire preſentement, tout ce que Dieu demande de luy, *quid me vis facere*, Dieu en fait vn vaiſſeau d'élection, vn heraut de ſa parole, vn Docteur des Gentils, vn organe de ſon Eſprit, *quid me vis facere?*

M 2. Salus operanda ſerio.

Cette parole nous iette inſenſiblement au ſecond point de noſtre diſcours, & nous apprend, que pour reüſſir au deſſein de noſtre ſalut, il le faut embraſſer ſerieuſement, à bon eſcient, auec reſolution d'en venir à bout moyennant la grace de Dieu, à quelque prix que ce ſoit, quoy qu'il vous faille donner, faire, quitter, ou endurer: il le faut entreprendre comme l'affaire la plus importante que vous ayez en ce monde.

N 1. Scr. Regnũ cælorũ vim patitur & violenti rapiunt illud. Math. 11. 12. Luc. 13. 24. Mulier cum parit triſtitiã habet. Ioan. 16. 21.

Le Fils de Dieu dit en S. Matthieu, que le Royaume des Cieux s'emporte par force, & que pour le conqueſter il ſe faut faire violence. Et en S. Luc, il dit, Tâchez auec effort & contention d'entrer par la porte eſtroite, *contendite intrare*, dans le Grec il y a, Ἀγωνίζεσθε, c'eſt à dire, auec tant d'effort & de violence que vous en ſoyés preſque reduit à l'agonie, s'il eſt neceſſaire. Et en S. Iean, il compare la peine, les ſoucis, les trauaux que nous deuons prendre pour faire noſtre ſalut, aux efforts d'vne femme qui eſt en trauail.

O Patribus. Magna confuſio magna prorſus, quod illi ardentius

Que ne font pas les Marchands auaricieux qui ſe veulent enrichir? les ieunes gens qui recherchent vn mariage riche & auantageux, les ambitieux qui veulent obtenir vn Office, ou vn Benefice? Que de ſoucis, que de veilles,

que de voyages, que de frais ne font-ils pas pour auoir bonne iſſuë de leur entrepriſe ? Certes, ce nous doit eſtre vne grande confuſion, de voir qu'ils ont plus d'ardeur & de paſſion pour les choſes terreſtres & periſſables, que nous pour les celeſtes & eternelles, dit S. Bernard : Et le deuot à Kempis. On fait de grands voyages pour vne petite Prebende, & à peine voudroit-on faire vn pas pour meriter le Royaume des Cieux. Et le Philoſophe moral, ſi vous conſiderez quelle entrepriſe c'eſt que d'acquerir la vertu, vous verrez qu'il ne s'y faut pas comporter lâchement, & par maniere d'acquit. Vous entreprenez de dompter voſtre mauuais naturel, plus dur que le fer: Peu-on amollir du fer, & en façonner vn bel ouurage ſans feu, ſans marteau, & ſans force de bras? Peut-on changer vne nature corrompuë, & de vicieuſe la rendre vertueuſe ſans ferueur, ſans mortification, & ſans effort d'eſprit ? Vaincre ſes mauuaiſes habitudes, contractées de longue main, c'eſt comme arreſter vn torrent qui tombe du haut d'vne montagne, le peut-on faire ſans effort ? Vous entreprenez d'acquerir la vertu, les Anciens ne diſoient-ils pas que ſa demeure eſtoit entourée d'vn foſſé à fonds de cuue plein de ſueur, qu'il falloit trauerſer? Vous entreprenez de conquerir le Ciel. S. Chryſoſtome dit fort bien, celuy qui veut emporter vn fort qui eſt ſur terre, il ſuë, il ieûne, il veille la nuit, il couche ſur la dure, il ſouffre mille fatigues. Vous voulez conqueſter non pas vn Fort, vne Ville, vne Prouince; mais vn Royaume du Ciel, qui eſt

terrenâ pérquirant quam nos cæleſtia. Bern.

Pro modica præbenda lõga via curritur, pro æterna vita vix pes à terra leuatur. Th. à Kemp.

P 3. Comparationibus. Si quis ſibi propoſuerit quantum opus agreſſus ſit; ſciat & nihil delicate, nihil molliter eſſe faciendum. Senec. ep. 51. Τῦς ἀρετῆς ἱδρῶτα θεοὶ πρὸ μαρτίδος ἔθηκαν.

Homil. 10. in 2. ad Timoth.

si éloigné de vous, qui est au dessus de vous, & vous ne faites rien de difficile, point d'effort, point de violence, *Vim patitur, vim patitur.*

Q. 4. Actionibus.

Plus vne entreprise est importante, plus il y faut apporter de soin, de circonspection, & d'assiduité. On prend plus de peine à vn procez, où il s'agit de cent escus, que s'il ne s'y agissoit que de dix, encore plus s'il s'agit de mille, encore dauantage si de dix mille, ou de cent mille escus: Quel soin donc, quelle diligence faut-il apporter, quand il s'agit d'estre brûlé tout vif ou d'estre cõblé de ioye, d'honneur, de biens, & de contentemens des millions d'années? Vous auez peine à vous leuer le matin pour prier Dieu, à ieûner, à pardonner à ceux qui vous offensent, à restituer le bien que vous possedez iniustement. Ie le crois bien; peut-on éuiter vn si grand mal, & obtenir vn si grand bien sans peine? En vn besoin il faudroit tout quitter, il faudroit répandre son sang & perdre la vie pour vn si grand dessein, dit saint Paul. Et pour vous le persuader, il vous remet en memoire l'exemple du Fils de Dieu, que n'a-t-il pas fait pour vous sauuer? il s'est aneanty au Mystere de l'Incarnation, il s'est assuietty à vne Vierge & à vn Charpentier, il a trauaillé trente-trois ans, il a passé les nuits en prieres, il a ieûné quarante iours & quarante nuits sans boire ny manger, il est mort en vn gibet auec vne douleur estrange; s'il a fait ces choses pour nous, que ne deuons-nous pas faire pour luy & pour nous? Ne deuons-nous pas le seruir & trauailler à nostre salut auec toute la ferueur,

R. 5. Exemple Christi. Nõdum vsque ad sanguinem restitistis: recogitate eum qui talem pro vobis aduersũ se sustinuit cõtradictionem: vt ne fatigemini animis vestris. Hebr. 12, 3.

la vigilance, la diligence, & l'aſſiduité poſſible ?

Ie dis aſſiduité & perſeuerance, car c'eſt la troiſiéme condition que Dieu demande de nous en l'affaire de noſtre ſalut. Il diſoit à l'Eueſque de Smyrne : Soyez fidele iuſques à la mort, & ie vous donneray la couronne de vie. Et il a fait luy meſme ce qu'il commandoit à ce Prelat & à vous: il diſoit à ſon Pere à l'heure de ſa mort, i'ay acheué l'œuure du ſalut des hommes que vous m'auiez commandé, & étãt en la Croix, il ne ceda pas aux importunitez de ſes ennemis, qui diſoient ; S'il eſt Fils de Dieu qu'il deſcende de ſa Croix. Et au contraire parce qu'il eſt Fils de Dieu, il n'en doit pas deſcendre, dit S. Bernard, il doit eſtre conſtant, ferme, & inébranlable dans l'ouurage qu'il a entrepris.

§ 3. P. Salus operanda perſeu. Scriptura. Eſto fidelis vſque ad mortẽ & dabo tibi coronam vitæ. Apoc. 2. 10. Opus cõſummaui quod dediſti mihi vt faciam. Ioan. 17.

Le meſme S. Bernard écriuant à ceux de Gennes, ramaſſe en peu de paroles tout ce qu'on peut dire de beau & d'excellent ſur ce ſuiet : la perſeuerance, dit-il, eſt l'accompliſſement de toutes les vertus, la nourriciere des merites, la mediatrice des recompenſes, la ſœur de la patience, la fille de la conſtance, le donjon de la ſainteté ; c'eſt à elle ſeule, à qui l'Eternité eſt donnée, ou pour mieux dire, c'eſt elle qui nous fait entrer en l'Eternité bien-heureuſe. Autant de paroles, autant d'inſtructions ſalutaires : peſons-les toutes l'vne apres l'autre.

Perſeuerantia eſt conſummatio virtutum. Vne Hirondelle ne fait pas le Printemps, ny vne ſeule bonne act on ne rend pas pour l'ordinaire l'homme vertueux, dit Ariſtote ; il en

7 2. Inſtructionibus, ex S. Bern. perſeuerantia eſt conſummatio virtutẽ nutrix ad meritum, mediatrix ad præmiũ, patientiæ ſoror, conſtãtiæ filia, propugnaculum ſanctitatis ſola eſt cui æternitas redditur, vel potius quæ æternum hominẽ reddit. Ber. ep. 12.

faut auoir l'habitude, l'habitude ne s'engendre que par plusieurs actions reïterées: & pour les reïterer souuent, il faut estre perseuerant, *consummatio virtutum.*

Nutrix ad meritum. Pour petites que soient les bonnes œuures quand elles sont frequentes & de longue durée, elles font vn riche threſor, & vn grand amas de merites: vn oyseau ne porte qu'vne paille à chaque voyage qu'il fait, ou vn petit poil de laine, & par succession de temps, il fait vn nid commode & accomply: vn Tailleur de pierre qui entreprend de faire vn baſſin de marbre, n'en emporte à chaque coup de marteau, qu'auſſi gros que la teſte d'vne épingle, & auec le temps y continuant il vient à bout de ſon entrepriſe. Si vous faites bon vſage des inſpirations que Dieu vous donne, & des occaſions qu'il vous preſente de pratiquer la vertu, le matin vne action de pieté, en diſnant vous priuer d'vn morceau par mortification, apres diſner vn acte de patience, la perſeuerance vous fera trouuer à l'heure de voſtre mort vn threſor de merites.

Diu ſeruiendum vt breui tempore dominentur.

Mediatrix ad præmium. Que ne fait-on pas dans le monde pour obtenir vne petite recompenſe incertaine, caduque & temporelle. Dans la maiſon des Grands, en l'Armée, en la Cour, ils ſeruent les deux tiers de leur vie, pour l'eſperance d'eſtre Grands l'autre tiers: & pour acquerir des grandeurs & des richeſſes qui n'ont point de fin, ne deuons-nous pas ſeruir Dieu & perſeuerer iuſques à la fin? *& illi quidem vt corruptibilem coronam accipiant, nos vero incorruptam.*

Patientiæ ſoror, elle eſt ſœur de la patience & ſa compagne inſeparable. Voyez le laboureur, dit S. Iacques, il défriche ſa terre, il la laboure, il l'engraiſſe, il la ſeme, & il n'en voit point de fruict; car il arriue quelquefois qu'eſtant à la veille de la recolte, la greſle ruine ſon eſperance. Il ne perd pourtant pas courage, il recommence l'année ſuiuante à cultiuer ſon heritage, l'engraiſſer & l'emblauer; & enfin il arriue vne année qui par ſa fecondité recompenſe toutes les autres. Vous vous incommodez, vous vous laſſez à force de prier Dieu, vous ieûnez, vous vous mortifiez, vous donnez l'aumône il y a dix ans, quinze ans, vingt ans, & vous n'en voyez point d'effet, point de fruit de tant de ſemence: ayez vn peu de patience, perſeuerez en vos bons exercices, vn iour viendra qui recompenſera tout, *erit merces operi tuo.*

Ecce agricola expectat pretioſum fructũ terræ patienter ferens, patiente eſtote & vos. Iacob. 5. 7.

Conſtantiæ filia, ces eſprits volages & inconſtans qui n'ont point d'arreſt ny de conſiſtance en leur bons propos, qui commencent cinquante deſſeins & qui n'en acheuent pas vn, n'arriuent iamais à la perfection: il faut auoir vne vie conſtante & reglée, dreſſer l'œconomie de voſtre temps & de vos actions, & n'en point démordre que par quelque neceſſité vrgente & ineuitable: ie me leueray à telle heure, ie feray demy heure d'oraiſon, i'iray entendre la Meſſe, & ainſi du reſte, le Lundy i'iray à l'Hoſpital, le Mardy ie feray telle penitence, &c.

Propugnaculum ſanctitatis. La perſeuerance eſt le dongeon de la ſainteté, ſi vous vous y retranchez, ſi vous tenez bon en ce poſte,

vous eſtes aſſeuré d'eſtre Saint. Si nous eſtions aſſeurez par reuelation diuine, que tous ceux qui meurent en Guyenne ſont ſauuez, & que perſonne n'eſt ſauué que ceux qui y meurent: que ferions-nous ? certes ie n'en ſortirois iamais, quand ie deurois demander mon pain de porte en porte, & quand la peſte y ſeroit aux quatre coins & au milieu : & ſi on me diſoit, ſi vous n'en ſortez vous mourez; & bien tant mieux, ſi ie meurs ie ſuis aſſeuré d'eſtre ſauué : & au contraire, ſi nous eſtions aſſeurez par reuelation d'vn bon Ange, que tous ceux qui meurent dans Paris ſont damnez, & que perſonne n'eſt damné que ceux qui y meurent : certes ie n'y mettrois iamais le pied, quand on me deuroit faire Roy de France, & Monarque de tout le monde; & ſi i'eſtois à preſent, ie n'attendrois pas à demain pour en ſortir, i'en ſortirois ſur le champ ſans differer vn moment. Nous ſommes plus que tres-aſſeurez par la parole de Dieu, que tous ceux qui meurent en eſtat de grace ſont ſauuez, & que perſonne n'eſt ſauué que ceux qui meurent en eſtat de grace : ſi vous eſtes en cet eſtat, & ſi vous auez vn ſeul grain de ſageſſe, vous n'en ſortirez iamais, quand on vous deuroit ruiner d'honneur, de bien, de ſanté, de vie, pour vous en faire ſortir: nous ſommes tres-aſſeurez par la reuelation du Sauueur, que tous ceux qui meurent en eſtat de peché ſont damnez, & que perſonne n'eſt damné, que ceux qui meurent en cet eſtat: ſi vous eſtes bien auiſés vous n'y entrerés iamais; & ſi par malheur vous y eſtes, vous en ſortirez promptement, vous irés ſur le champ à confeſſe, & ayant receu la gra-

ce de Dieu, vous vous y tiendrés iuſques à la mort, vous ſouuenant que la perſeuerance, *æternitati hominem reddit:* c'eſt le faux bourg de la beatitude, le veſtibule du Ciel, & la porte de l'Eternité bien-heureuſe : les autres vertus nous y acheminent, celle-cy nous y fait entrer.

Que ie diſe donc aux ames Chreſtiennes ce qu'vn grand Prophete diſoit à vne grande Reyne, le Prophete Nathan à la Reyne Berſabée, *Salua animam tuam*, ſauuez voſtre ame, vous n'aués rien de plus grand, de plus noble, de plus excellent, & de plus precieux. Vn Peintre de l'antiquité ayant fait vne image d'Adonis, qui eſtoit vn chef-d'œuure de ſa main, & entendant que le feu s'eſtoit pris à ſa maiſon, crioit à ſes gens, *Saluate mihi Adonidem*, ſauuez-moy le tableau d'Adonis; voſtre ame eſt l'image de Dieu, le chef-d'œuure de ſa toute-puiſſance, le racourcy de toutes ſes creatures, ſauuez-la. Si vn procez s'attache à voſtre famille, ne vous pariurés pas; ſi on vous offre vn preſent pour vous faire commettre vne iniuſtice ou vn adultere, ne le prenés pas; ſi on vous preſente vn Benefice, ne commettés point de ſimonie pour l'auoir. *Quid prodeſt homini ſi vniuerſum mundum lucretur* : ſauuer l'ame, c'eſt la grande affaire, c'eſt l'affaire d'importance, l'affaire des affaires, les autres affaires en comparaiſon de celle-cy, ne ſont que ieux d'enfans, qu'amuſemens, que niaiſeries; elles ne ſont que pour quelques années, celle-cy eſt pour l'Eternité; les autres ſont pour vos heritiers, celle-cy eſt pour vous-meſme; les autres ſont vtiles, celle-cy eſt neceſſaire; les

autres ſont des acceſſoires, celle-cy eſt le principal: ſi vous n'aués ſoin des affaires du monde, pluſieurs autres en auront ſoin : ſi vous ne faites le ſalut de voſtre ame, perſonne ne le fera pour vous : faites-le donc promptement, ſerieuſement, perſeuerammment, voyés quelle diligence, quelle vigilance, & quelle aſſiduité on employe aux affaires temporelles.

En la nauigation, en la peſche des harans, & des moruës, en la moiſſon, en la guerre, en la maladie, comme on épie & ménage le temps, le lieu, la ſaiſon, & la criſe : voyés comme on ſe haſte, comme on ſe preſſe, & comme on s'inquiete pour ne perdre pas l'occaſion.

Quand vous voulés vous marier, ou quelqu'vn de vos enfans, acheter vn heritage, ou mettre à rente vne ſomme d'argent: que d'enqueſtes, que d'informations, que de recherches faites-vous, que de cautions, que de precautions, que d'aſſeurance ne voulés-vous pas ? Quand vous aués vn procez, que de conſultatiõs, que de dépenſes, que de voyages ne faites-vous point ? vous employés vos amis, vous épuiſez voſtre bourſe, vous veillés tard, vous vous leués matin pour reuoir vos papiers, pour inſtruire voſtre Raporteur, & pour ſolliciter vos Iuges.

Quelque diligence que vous apportiés aux affaires, ſi vous ne perſeuerez iuſques à la fin, vous ne tenez rien. Celuy qui a mis le ſiege deuant vne Ville, s'il le leue quand il eſt à la veille de la prendre; ſi celuy qui eſt en la lice, s'arreſte à deux pas de la bague ; ſi celuy qui a baſty vne maiſon, la laiſſe ſans charpenterie &

ſans couuerture ; que gagnent-ils tous autre choſe, ſinon qu'on ſe mocque d'eux, & qu'on dit qu'ils ont fait vne leuée de boucliers, qu'ils auoient bien commencé, mais qu'ils n'ont pû acheuer.

Faites les affaires ſpirituelles au moins auec autant de ſoin que les temporelles, faites-les promptement, ne les differez pas d'vn iour, pas d'vne heure, pas d'vn moment, ne dites iamais, ie me conuertiray quand i'auray acheué mes eſtudes, épouſé cette fille, gagné mon procez ; ie feray cette bonne œuure l'année qui vient, la ſemaine prochaine, demain, apres demain : peut-eſtre que demain vous ne ſerés plus en vie, que vous ſerez malade, ou que vous n'aurez plus la penſée, l'inclination, l'inſpiration, & la commodité de faire ces bonnes œuures, vous y aurez des empéchemens que vous n'auez pas maintenant ; vous ne ſerez pas en eſtat de les faire auec tant de merite.

Faites-les ſerieuſement auec autant d'affection, de zele & d'application d'eſprit, que ſi vous n'auiez que cette ſeule affaire, comme ſi c'eſtoit la derniere des actions que vous deuez faire, comme ſi de cette action dependoit toute voſtre fortune ; car en effet, la premiere que vous ferez ſera peut-eſtre telle, que ſi vous la faites ſaintement, & auec grande diſpoſition, Dieu vous donnera la grace d'en faire vne ſeconde encore plus ſainte, & apres celle-là encore vne autre, & ainſi conſecutiuement : au lieu que ſi nous faiſons mal vne bonne action, ou ſi nous en faiſons de mauuaiſes, Dieu ſe peut éloigner de nous, & nous priuer de ſes

graces particulieres, & par cette priuation, nous tomberons en d'autres manquemens. Ainſi petit à petit nous décherrons, ſi la mort nous trouue en ce dechet, priuez de l'amour de Dieu & de ſa grace, nous ſerons expoſez à la riſée de nos ennemis, & aux regrets eternels de voir tous nos trauaux & merites precedens inutiles & ſans recompenſe; car S. Hierôme a dit, Qu'on ne demande pas ſeulement des Chreſtiens de bons commencemens, mais vne bonne fin. S. Paul aſſure, que pour obtenir la Couronne de iuſtice, ce n'eſt pas aſſez de bien courir, mais qu'il faut acheuer ſa courſe. Le Fils de Dieu a dit, que celuy qui aura perſeueré iuſques à la fin ſera ſauué. *Amen.*

Hieronymus. Non quæritur à Chriſtianis ſola initia ſed fines.

Curſum conſummaui reposita eſt mihi corona iuſtitiæ. 2. Ti. 4. 8.

Non benè qui cœpit, ſed qui bene finit, & qui pertigit ad metam donatur honore coronæ. Bern.

SERMON V.

QVE L'INNOCENCE est la voye la plus asseurée pour faire nostre salut.

Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto eius? Innocens manibus, & mundo corde. Psal. 23. 4.

IL est vray que tous les hommes qui sont en cette vie, en quelque lieu, estat, & condition qu'ils soient, peuuent esperer de faire leur salut: mais il importe beaucoup d'estre persuadé qu'il n'y a que deux moyens de venir à la fin d'vne si sainte & serieuse entreprise, qui sont l'innocence & la penitence. L'innocence est la voye de ceux qui ayant receu le Baptême en leur enfance, en conseruent la grace, iusques au dernier moment de leur vie: la Penitence est la voye de ceux qui ont esté si mal auisés que de commettre vn peché mortel deuant ou apres le Baptéme. Or ie desire vous montrer auiourd'huy, auec la grace de Dieu, que c'est vne grande folie, & vne effroyable temerité, que de quitter la premiere voye par l'esperance d'entrer en la seconde, comme font

la pluſpart des Chreſtiens. La prouidence de Dieu nous a fourny pour ces deux eſtats, deux rares modeles, deux incomparables Maries. Les ames qui font penitence, doiuent regarder Marie Magdelene comme leur Patrone, mais les ames innocentes doiuent ietter les yeux ſur vous, & vous prendre pour la leur, ô ſainte Vierge! S. Ambroiſe le leur conſeille, *Sit nobis tanquam in imagine deſcripta virginitas, vitaque B. Mariæ de qua ſumatis exempla viuendi*: c'eſt à vous proprement que s'adreſſe cette parole de l'Epoux, *Tota pulchra es, & macula non eſt in te*, il n'y a iamais eu en vous la moindre tache de peché, ny mortelle, ny venielle, ny originelle: vous aués touſiours eſté toute belle, pure, innocente, gracieuſe, κεχαριτωμένη, c'eſt la qualité que vôtre Ange vous donna quand il vous ſaliia par ces paroles, *Aue Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Conditio innocentis.* 1. *Honorabilior. A.* 2. *Iucundior. B.* 3. *Securior quam pœnitentis. C.*

1. Punctum. *Probatur argumentis ex parte Dei, quàm ſtultum ſit perdere innocentiam, quia fortè non recuperabitur.* 1. *Script. D.* 2. *Patribus. E.* 3. *Ratione. F.* 4. *Exemplis. G.* 5. *Reſponſione ad obiectiones. H.*

2. Punctum. *Argumenta ex parte dæmonis.* 1. *Scriptura. I.* 2. *Patribus. K.* 3. *Comparationibus. L.* 4. *Ratione. M.*

3. Punctum. *Argumenta ex parte noſtri,* 1. *Scriptura. N.* 2. *Patribus. O.* 3. *Ratione. P.*

Concluſio. 1. *Scriptura. Q.* 2. *Rationibus. R.* 3. *Comparationibus. S.*

LEs Theologiens qui pesent au poids du Sanctuaire les merites de toutes les vertus, mettent bien en question, quelle de ces deux ames est la plus obligée à Dieu, ou celle qui a conserué iusques à la fin de sa vie, la grace receuë au Bapteſme, ou celle qui estant tombée en peché mortel apres le Bapteſme, s'en est releuée par vne vraye, parfaite & legitime penitence : mais ils ne disputent point quelle de ces ames est la plus heureuse ; car sans doute l'innocence est vn estat beaucoup plus honorable, agreable, & asseuré, que la penitence. Plus honorable; n'est-ce pas vn grand honneur & vne gloire inestimable à vne creature fragile, d'auoir esté touſiours fidele & obeyssante à Dieu ? n'auoir iamais manqué à son deuoir ? auoir toûjours esté ferme & constante à ne point consentir au peché, nonobstant les tentations du Diable, les sollicitations du monde, & les illusions de la chair, qui l'ont combattuë toute sa vie? L'ame qui n'a iamais commis de peché mortel, peut dire à Dieu auec quelque sorte de confiance, Seigneur, vous ne me delaisserez point, i'ay meſme raiſon de le croire; car ie ne me suis iamais bandée contre vous, ie n'ay iamais esté du party de ceux qui vous ont declaré la guerre, & qui se sont reuoltez contre voſtre Maiesté. Ce bon-heur est si remarquable, que Dauid le mit à la teſte de ses Pseaumes, comme le premier & le plus grand de tous les biens. Au Pseaume 32. il estime heureux celuy qui espere en Dieu. En vn autre lieu, il estime heureux celuy qui a gité

A

C.P. Innocentia est status, c. honorabilior quam pœnitentia.

Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, &c.

inſtruit & enſeigné de Dieu ; mais ſur tout & auant tout autre, il eſtime & declare heureux, celuy qui n'a iamais eſté du party des pecheurs & des impies.

B Iucundior. Non me reprehendit cor meum in omni vita mea. Iob. 216. Nihil mihi conſcius ſum. 1. Cor. 44. perambulabã in innocentia cordis mei, in medio domus meæ. Pſal. 100. Aug. in pſal. 100.

N'eſt-ce pas vn grand plaiſir & vn ſuiet de grande conſo ation de pouuoir dire auec verité comme Iob : Ie ne me ſens point coupable d'auoir commis aucun crime en toute ma vie. Et comme S. Paul : Ma conſcience ne me fait point de reproches. Comme Dauid auant ſon peché : Ie me promene à mon aiſe en la chambre de mon cœur, à cauſe de mon innocence. Surquoy S. Auguſtin : On ſe promene auec plaiſir en vn iardin où les allées ſont bien nettes, où il n'y a point de boüe, point de pierres ny d'épines, en vne ſalle qui eſt bien balayée, où il n'y a rien qui offenſe les ſens, point de mauuaiſe odeur, point de bruit, ny de clameurs, point de tableaux qui vous déplaiſent. Quand vous auez offenſé Dieu, & mené vne mauuaiſe vie, quelque penitence que vous en ayez faite, vous auez peine d'entrer en voſtre cœur & de penſer à vous, la ſouuenance de vos crimes vous eſt de mauuaiſe odeur, voſtre imagination vous en repreſente des tableaux & des idées bien deſagreables : la conſcience fait du bruit, & crie par ſes inuectiues, les épines de la ſyndereſe vous picquent, & repliquent inceſſamment. Vne Ame qui n'a point commis de peché r'entre volontiers en elle-meſme, elle ſe promene en ſon cœur comme en vne chambre bien parée, *perambulabam in innocentia cordis mei* elle n'a rien qui la mette en peine, le paſſé ne luy donne point de remords, le preſẽt point de déplaiſir,

C Securior.

le futur point d'apprehension : elle n'est pas comme l'Ame penitente, qui est tousiours en inquietude, & en doute si sa penitence a esté legitime, en crainte & apprehension de retomber, & d'estre perduë, & non pas sans suiet. Sur ce principe ie vous veux montrer, que celuy qui est si mal-auisé de perdre l'innocence & la grace de Dieu, contentant à vn peché mortel, court grand risque de son salut, & se met en danger éuident de tomber de peché en peché, & par consequent de se perdre.

Si vous auez le bon-heur d'auoir l'innocence, ayez grand soin de la conseruer, dit le Prophete Royale. Gardez-vous bien d'offenser Dieu, à cet effet, souuenez vous qu'il est iuste, & que sa iustice l'oblige à punir les pecheurs, & à fauoriser & sauuer les gens de bien. Gardez-vous bien de dire quand la tentation chatoüille vostre cœur, il faut que ie gouste la douceur de la volupté, que i'en passe mon enuie, que ie sçache le bien & le mal; quand i'auray pris mon plaisir & contenté ma passion, ie m'en repentiray, i'iray à confesse, ie feray penitence. Vous ferez penitence? voylà qui seroit bon si elle ne dépendoit que de vous, si vous la pouuiez faire de vous-mesme; mais le Fils de Dieu vous dit en l'Euangile: Vous ne pouuez rien faire sans moy, il ne dit pas, vous ne ferez rien, mais vous ne pouuez rien : Il ne dit pas, sans moy vous ne pouuez pas faire des miracles, des œuures merueilleuses, dompter de viues passions, resister à de puissantes tentations, pratiquer des vertus heroïques & parfaites, mais vous ne pouuez rien faire, rien du tout, sans moy, il

p
Argumenta ex parte Dei. Scrip. ustodi innocentiam & vide æquitatem, iusti dispebunt, salus autem iustorum à Domino. Ps. 36. 37.

vous eſt impoſſible de toute impoſſibilité; vous ne pouuez donc pas faire penitence ſi Dieu ne vous la fait faire, vous ne pouuez pas auoir la repentance ſi Dieu ne vous la donne: ce don eſt vn effet de ſa bien-veillance, & vous prouoquez ſa vengeance par voſtre peché, c'eſt vn effet de ſa bonté, & vous attirez ſa ſeuerité: c'eſt vn don de ſa miſericorde, & vous irritez ſa colere: l'effet ordinaire de ſa colere, c'eſt d'abandonner l'ame pechereſſe, la liurer à la tyranie de ſes paſſions, la laiſſer tomber de peché en peché, de precipice en precipice.

Iratus es peccauimus & facti ſumus vt immundus omnes nos. Iſa. 64. 5. Mea eſt vltio & ego retribuam vt labatur pes eorum. Deuter. 32.

Le Peuple luy diſoit en Iſaye: Vous vous eſtes mis en colere, & nous ſommes tombez au peché, nous ſommes deuenus inmondes. Et luy-meſme au Deuteronome: La vengeance que i'exerceray ſur eux, c'eſt que ie permettray qu'ils tomberont. Et encore plus effroyablement par Ezechiel. Si l'homme de bien ſe retire de ſa vertu & commet l'iniquité, ie mettray deuant luy vne pierre d'achopement. Et le Prophete Royal tenant le meſme langage dit, qu'il pleuuera des pieges ſur les pecheurs, c'eſt à dire que ces pieges viendront d'enhaut, ils ſeront dreſſez contre eux par la permiſſion & punition de Dieu.

Si conuerſus fuerit iuſtus à iuſtitia ſua & fecerit iniquitatem: ponam offendiculum coram eo. Ezech. 3. 20.

Ei Patrib. Si per nubes generaliter prophetæ intelliguntur siue boni, siue mali, ſic ordinantur Pſeudoproph. à Dominoꝰ de his

Saint Auguſtin au Commentaire ſur ces paroles dit: ſi par les nuës ſont entendus les Prophetes tãt bons que mauuais, Dieu ſe ſert de la malice des faux Prophetes pour pleuuoir des pieges ſur les reprouuez: car il n'y a que les pecheurs qui tombent dans leurs pieges & qui ſont ſeduits par leurs menſonges. Vous offenſez Dieu par les vſures, l'oppreſſion des

pauures, & les procez iniustes, Dieu permet que vous tombez entre les mains d'vn Confesseur lâche, flateur, indulgent, intereſſé, qui ne vous en dit rien, qui ne vous remontre point la griefueté de vos crimes, ſon ſilence vous eſt vn piege pour continuer ou retomber plus hardiment en vos pechez.

laqueos ſuper peccatores pluat, nõ enim quiſquã in eos ſeciãdo incidit niſi peccator. Aug. in Pſ. 10

Pſ. 147. *Ante faciẽ frigoris eius quis ſuſtinebit?* Qui eſt-ce qui pourra ſubſiſter? qui ne tombera lourdement ſi Dieu vſe de froideur enuers luy: on vſe de froideur enuers quelqu'un, quand on n'a plus tant d'amitié ny de bonne volonté pour luy, quand on a de l'auerſion pour luy. Si vous commettés vn peché mortel, Dieu n'aura pas ſeulement auerſion de vous, il en aura horreur, il aura haine & inimitié contre vous, il aura donc ſuiet d'uſer de froideur enuers vous. Et qu'eſt-ce cette froideur, dit ſaint Auguſtin: c'eſt quand il abandonne le pecheur, il ne le touche point, il ne luy ouure point l'eſprit pour connoiſtre ſon mal, il ne luy donne pas une grace puiſſante & efficace pour ſe releuer de ſa miſere, grace qu'il fait gratuitement & à peu de gens.

Ante faciem eius quis ſubſiſtet? Ita Aug. in Pſ. 147. poſtea ſubiungit cuius? Dei? vnde eſt eius frigus? ecce deſerit peccatorem ecce non vocat, ecce non aperit ſenſum ecce non infũdit gratiam.

Et la raiſon de cecy eſt, que pour vous conuertir & pour vous empeſcher de retomber, il faut que Dieu faſſe de grands efforts, il faut qu'il exerce ſa puiſſance, & qu'il l'exerce doublement. Dauid demandant ſa conuerſion, diſoit, Seigneur Dieu des puiſſances conuertiſſez-nous. Il ne dit pas, Dieu de la puiſſance, mais des puiſſances: il faut qu'il exerce ſa puiſſance ſur vous, & ce qui eſt bien plus, il faut qu'il l'exerce ſur ſoy-mê-

Ration. Domine Deus virtutum conuerte nos. Pſ. 79. Græcè non eſt, ἐπίστρεψον, ſed ἐπιστρέφων.

Miſericordia ſuperexaltat iudicium. Iacob. 2. 13. Græcè. κατακαυχᾶται ἔλεος κρίσεως. Gloriatur miſericordia aduerſus iudicium

me ; ſur vous pour vaincre la rebellion de voſtre volonté depraüée, ſur ſoy-meſme, parce que ſa iuſtice qui eſt vne meſme choſe auec ſon eſſence, demande que vous ſoyez puny & abandonné à voſtre miſere, & il faut que ſa miſericorde ayt le deſſus ſur la iuſtice, qu'elle la ſurmonte, & la ſupplante, en quelque façon, & par conſequent il faut que Dieu combatte contre ſoy-meſme, qu'il ſe ſurmonte, & qu'il triomphe de ſoy-meſme. Ce qui fait que l'Egliſe luy dit, *Quæ te vicit clementia. Ipſa te cogat pietas : Deus qui omnipotentiam tuam, parcendo maxime & miſerando manifeſtas.*

C

4. Exemplis. S. Chryſ. ſt. Hom. 31. in ep. ad Hebr. Baſil. Hom. 22. de humilitate in medio.

Saint Chryſoſtome, ſaint Baſile & les autres Peres parlant du peché de ſaint Pierre, qui renia ſi lâchement & ſi déplorablement ſon Maiſtre, diſent, que le Sauueur l'abandonna iuſques à ce point, le laiſſa à ſa foibleſſe, & permit qu'il ſuccombaſt à la voix d'une ſeruante, en punition de ſa temerité, parce qu'il auoit preſumé de ſoy, il auoit dit que quand bien tous les autres abandonneroient leur maiſtre, il mourroit plûtoſt auec luy, que de luy tourner le dos. Vn peché mortel merite bien plus de punition qu'un veniel: ſi Dieu a laiſſé tomber ſaint Pierre dans un peché mortel, en punition d'un peché veniel, n'auez-vous pas ſuiet de craindre, qu'en punition du peché mortel que vous commettez, il ne vous laiſſe tomber en un autre; & en punition du ſecond, en un troiſiéme, quatriéme, cinquiéme; puiſque l'Ecriture dit, que les pechez ſont enchaiſnez & s'entre-ſuiuent l'un l'autre; & nous voyons, que

Iniquitates manus meas circumdederunt me. Pſal. 57.

excepté saint Pierre, tous ceux qui sont tombez en peché mortel, ou presque tous ne se sont pas contentez d'y tomber une fois, mais y ont perseueré, ou mesme ont commis d'autres genres de crimes, comme Caïn, Saül, Pharaon, & Achab.

Ouy, mais me direz-vous, la grace de Dieu est toute puissante, il n'est point d'esprit si aveuglé qu'elle ne puisse éclairer, point de tenebres si épaisses qu'elle ne puisse dissiper, point de glace si endurcie qu'elle ne puisse fondre, point de cœur si obstiné qu'elle ne puisse amollir, point de volonté si rebelle qu'elle ne puisse dompter. Il est vray, mais Dieu n'a promis cette grace victorieuse à aucun pecheur en particulier, il ne la doit à personne, & il la refuse à plusieurs. H 5. R. ad obiectiones.

Mais le Sauueur n'a-t-il pas dit, Ie ne reietteray point celuy qui s'adresse à moy ? Ouy, mais il a adiousté : personne ne vient à moy si mon Pere celeste ne l'y attire. Mais saint Augustin vous dit. N'estes-vous pas attiré ? priez Dieu qu'il vous attire. Et le Fils de Dieu vous fait cette promesse : Demandez & vous receurez. Tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon nom, il vous le donnera. Ouy tout ce que vous demanderez comme il faut & comme Dieu veut que vous demandiez, autrement vous n'obtenez rien ; car saint Iacques dit à plusieurs de nous. Vous demandez & vous ne receuez pas, parce que vous demandez mal. Et saint Augustin. Il est dit que Dieu donne la sagesse à ceux qui la luy demandent : ouy à ceux qui la demandent autant & en la maniere qu'une chose si pre-

petitis & non accipitis eo quod male petatis. Iacob. 54. Dat omnibus affluenter, his vtique qui sic petunt & tantum petunt quomodo & quantum res tanta petenda est.

cieuſe merite d'eſtre demandée. Et le deuot Thomas Akempis. Qu'eſt-ce que l'homme a fait pour meriter voſtre grace ? ſi vous m'abandonnez, ie n'ay point ſuiet de me plaindre : ſi vous ne m'accordez pas ce que ie vous demande, vous ne me faites point de tort, vous ne commettez point d'iniuſtice. Salomon connut & auoüa que perſonne ne pouuoit eſtre chaſte, ſi Dieu ne luy donne la continence ; il la luy demanda, non tellement quellement, non pas lâchement & à demy, mais *ex toris præcordiis*. Et toutes-fois ce qui eſt admirable, il ne l'obtint pas ; il deuint ſur ſes vieux iours tres voluptueux & tres-charnel parce qu'il ne la demanda pas auec l'humilité, la confiance, ou la perſeuerance que Dieu vouloit de luy. Comme quand l'Ecriture dit que celuy qui aura inuoqué le nom du Seigneur ſera ſauué, ce n'eſt pas à dire que tous ceux qui inuoquent Dieu tellement quellement ſoient ſauuez : mais ceux qui l'inuoquent auec la Foy, la pieté, & la pureté de conſcience que Dieu deſire. Or vous ne ſçauriez prier ſi Dieu ne vous ouure la bouche, vous ne pouuez rien demander au nom de noſtre Sauueur, ſi le ſaint Eſprit ne prie en vous ; vous ne ſçauriez auoir la volonté ny le vouloir de prier, ſi Dieu ne vous le donne par ſa miſericorde ; vous ne ſçauriez auoir la moindre penſée, s'il ne la répand en voſtre eſprit : & il ne promet en aucun lieu de ſon Ecriture, de faire ces faueurs à celuy qui eſt ſi mal-auiſé que d'offenſer pour ie ne ſçay quoy une Maieſté infinie. Il les fait à quelques vns pour exercer ſa miſe-

Aug. de natura & gratia c. 17.

Quid prome-ruithomo vt dares illi gratiam tuã Domine, quid poſſum conqueri ſi me deſeris, aut quid iuſte obtendere poſſũ ſi quod peto non feceris? lib. 3. de Imit. Chriſti. c. 40. n. 1. S. p. 8. 21.

Dómine labia mea aperies. pſal. 50.

Nemo poteſt dicere Dominus Ieſus niſi in ſpiritu ſancto. 1. Cor. 12. 3.

Operatur in nobis & velle & perficere pro bona voluntate. Phil. 1. 13.

ricorde ; mais il les refuse à plusieurs, pour exercer sa iustice.

Quand l'esprit vous tente, il vous cache la iustice, & ne vous montre que la misericorde; il vous fait croire, qu'apres que vous aurez éprouué la douceur de la volupté pour en passer vostre enuie, apres que vous aurez acquis ce bien, ou gagné ce procez iniuste, vous vous conuertirez : Estes-vous encore si simple, que d'ajouster foy à ces piperies ? N'entendez-vous pas le S Esprit, qui vous dit par la bouche du Sage ? Ne vous fiez iamais à vostre ennemy, & principalement à vn tel ennemy qui est menteur & le pere du mensonge, il vous veut attirer finement, & vous faire entrer en ses pieges : quand vous serez vne fois attrapé, il ne vous sera pas facile d'échaper comme vous pensez, vous gemirez sous la domination de ce tyran, comme S. Augustin auant son Bapteſme.

2. P. Arg. ex parte dæmonis. Non quod sufficientes simus cogitare aliquid à nobis tanquam ex nobis. 2. Cor. 3. 5.

I

1. Ser. Non credas inimico tuo in æternum. Eccl. 12. 10.

Il dit de soy, l'ennemy tenoit captiue ma volonté, il m'auoit lié & garotté. Le mesme Saint disoit en vn autre lieu, que le Diable peut bien japer, qu'il peut nous solliciter au peché, mais qu'il ne peut point nous mordre contre nostre volonté. Et icy il dit, que l'ennemy tenoit captiue sa volonté ; c'est que quand vous estes en estat de grace, Satan n'a point de pouuoir sur vous, non plus qu'vn dogue qui est à l'attache ; il peut bien aboyer, se lancer vers vous, grincer des dents, brûler d'enuie de vous deuorer, mais il ne vous sçauroit malfaire. Quand vous auez consenty au peché, il est détaché sur vous, vous estes en sa gueule &

K

2. Patribus. Velle meum tenebat inimicus, & inde mihi catenam fecerat & constringebat me. Aug. 8. cõf. c. 5

A quo quis ſuperatus eſt eius & ſeruus eſt. 2. Pet. 2.

entre ſes pattes ; car comme dit l'Apoſtre S. Pierre, & l'experience le montre, celuy qui eſt vaincu par vn autre, deuient eſclaue du victorieux. Ce n'eſt proprement que la volõté qui eſt vaincuë par le peché, auant que vous y conſentiez le Diable peut bien troubler vôtre imagination, émouuoir vos humeurs, alterer voſtre corps ; mais il n'a point d'empire ſur la volonté, point d'influence ny d'actiuité qui la puiſſe contraindre. Quand elle conſent, elle eſt ſurmontée, ſupplantée, ſubiuguée, elle eſt *ſub iugo*, elle n'eſt plus ſi libre qu'elle eſtoit, elle eſt captiue, eſclaue, ſujette à celuy qui l'a vaincuë.

A quo captiui tenentur ad ipſius voluntatem. 2. Tim. 2, 26.

Faiſons ſeruir au Sanctuaire les richeſſes d'Egypte, & les penſées d'Ariſtote aux lumieres de l'Euangile. Le Fils de Dieu parlant de l'eſprit malin, qui eſt entré en vne ame par le conſentement au peché, le compare à vn General d'Armée, qui s'eſt ſaiſi d'vne Citadelle, & qui y tient bon auec main forte ; & le maiſtre de la Philoſophie profane, pour perſuader à vn peuple de ne receuoir pas la domination d'vn Prince eſtranger, quelques belles promeſſes qu'il faſſe, ſe ſert d'exemples familiers, & me fournit deux comparaiſons bien naïues. Voyez, dit-il, comme fait vn Cauallier qui veut monter vn cheual retif & fort en bouche, il le fait ſoigneuſement penſer, donner du foin à plein ratelier & de l'auoine à pleine auge, il eſt abbreuué au ſon du ſifflet, on l'eſtrille, on le bouchonne, on le flatte, eſt-il gagné par ces benefices, on luy met le mors en la bouche, le caueçon

L

3. Comparat. Cũ fortis armatus cuſtodit atriũ ſuũ, in pace ſunt omnia quæ poſſidet.

sur le nez, vne selle sur le dos, vne grosse malle sur la croupe, mon Caualier le gouuerne, le gourmande, le monte, le picque, le conduit à droite & à gauche, rompt son pas, luy donne le trot, luy fait courir le galop, il le trauaille, il le haraſſe, il le fait suer à grosses gouttes, il en fait ce que bon luy semble. Ainsi, dit Aristote, quand vn estranger vous veut porter à la rebellion contre vostre Prince legitime, si vous estes si mal-auisé, que de capituler auec luy, il vous fait des promesses à perte de veuë, il vous accorde tous les articles que vous luy proposez, il les signera de son sang s'il en est besoin, il vous laissera libre en l'exercice de vostre religion, il conseruera tous vos priuileges, il ne touchera point à vos immunitez, il vous permettra de viure selon les loix & les coustumes du pays : & enfin il n'imposera point de subsides ny en paix ny en guerre: mais est-il entré en la Ville, il y met bonne garnison, desarme les Bourgeois, il se rend le plus fort, il fausse ses belles promesses, il vous surcharge d'imposts, il n'a aucun égard aux plaintes, il dit qu'il est le maistre, que c'est à luy de commander & à vous d'obeyr, qu'il ne doit point receuoir des loix mais en donner; au lieu d'vn Prince naturel & d'vn pere de la patrie que vous auiez, vous auez vn tyran qui vous opprime, vous pille, & vous rend miserables.

I'en dis de mesme en mon suiet, quand l'esprit malin assiege la citadelle de vostre cœur, il vous amuse par mille tromperies, il vous

perſuade mille fauſſetez, il vous fait croire que ce ne ſera que pour vne fois ou deux que vous conſentirez à ce peché, pour gagner voſtre procez, pour obtenir ce Benefice, pour complaire à vn Grand, dont l'appuy vous eſt neceſſaire, qu'apres cela vous vous en repentirez, vous irez à Confeſſe, vous gagnerez des Indulgences, vous vous ferez écrire au Roſaire, vous prendrez le Scapulaire, vous entrerés en Religion. Eſt-il entré par compoſition par voſtre conſentement, il ſe rend maiſtre de la place, il vous dépoüille des armes ſpirituelles, il vous oſte la grace de Dieu & les dons du ſaint Eſprit, il vous fait perdre vos bonnes reſolutions, & vos ſaintes couſtumes, il vous détourne des Predications, il vous empéche d'aller à Confeſſe, ou ſi vous y allés, c'eſt ſans vraye repentance, & en déguiſant vos pechez. Il vous retire de vos deuotions & des œuures de miſericorde, ſous pretexte qu'étant en mauuais eſtat elles ne ſeront point meritoires; il vous fait retomber non ſeulement en des pechez de meſme genre & de meſme eſpece que le premier, mais en d'autres plus grands, plus énormes, & en tres-grand nombre.

84 4. Ratione.

Et la raiſon en eſt claire: car les Saints nous enſeignent que les Demons ont leurs exercices & leurs employs diſtribuez, l'vn nous tente d'vn vice, l'autre d'vn autre. Lucifer & ceux de ſa ſuite nous tentent d'orgueil & d'ambition: Aſmodée & ceux de la ſienne nous tentent de luxure. Quand vous

auez consenty à vn peché, vous estes sous la domination & la tyrannie du demon qui preside à ce genre de vice, & il est rauy de vous y faire retomber autant de fois qu'il luy est possible; premierement, pour auoir l'honneur entre ses compagnons, & l'applaudissement de Lucifer, d'auoir bien fait son mestier, comme saint Gregoire le prouue par vne histoire arriuée de son temps. Et en second lieu, d'autant que plus il vous fait commettre de pechez, plus il pense faire de des-honneur à Dieu, plus il vous éloigne de luy, plus il vous tient en ses filets, plus il rend vostre conuersion difficile. Li.3.Dial.c.7.

Ecoutez comme Dauid décrit ses hostilitez, & le progrez de ses entrepriſes. L'ennemy poursuit mon ame, il la saisit, il la foule aux pieds, il reduit ma gloire en poussiere. Voilà les pas que le Diable fait pour vous perdre; voilà sa procedure, son progrez, son dessein; voilà la déplorable issuë de ceux qui se laissent gagner à ses artifices, & qui consentent à ses tentations. *Perſequatur*, il vous poursuit à cor & à cry; il vous fait la guerre à feu & à sang, interieurement, exterieurement, par soy-mesme & par ses suppost, par les attraits de vostre chair, par les suggestions du monde, par crainte & par allechement, par force & par artifice; si vous estes si mal-auisé que de consentir, *comprehendat*; il vous met la main sur le colet, il vous saisit, il vous renuerse par terre: apres il vous met le pied sur la gorge, vous empéche de vous releuer, il vous retient en mauuais estat, *Conculcet*

* N 3. Punctum. Argumenta ex parte mestri. 1. Scripe. perſequatur inimicus animā meam & cōprehendat & conculcet in terra vitā meā & gloriam meam in puluerem deducat. Pſal. 7.

cet in terra vitam meam. Et ſi vous vous releuez quelquefois, ſi vous allez à confeſſe de temps en temps, vous ne laiſſez pas de retomber, parce que voſtre gloire eſt reduite en pouſſiere, voſtre liberté, qui eſt tout voſtre honneur, & qui vous diſtingue des beſtes, vous releuant au deſſus d'elles, eſt comme vn peu de pouſſiere, le iouet des vents, legere, muable, inconſtante, *tanquam puluis ante faciem venti.*

Peccator adiicietur ad peccandum. Eccl. 5. 29.

Ie dis encore que vous alliés à confeſſe : car comme dit ſaint Bernard, quand nous conſentons au peché, nous tombons dans vn bourbier & ſur vn tas de pierres, nous nous ſalliſſons & nous nous bleſſons tout à la fois: noſtre ame eſt toute ſoüillée & toute meurtrie ; par la parfaite penitence nous ſommes laués, mais non pas auſſi-toſt remis en ſanté, l'abſolution nettoye les ordures, mais ne guerit pas les bleſſures, il en reſte touſiours de tres-funeſtes effets, à ſçauoir la corruption de la nature, les mauuaiſes idées, en l'imaginatiõ la foibleſſe en la volonté, la peſanteur pour le bien, la pente & inclination au mal, la rebellion de la ſenſualité, toutes ces choſes vous donnent le branle, l'impreſſion, la diſpoſition à la recheute.

2. Patribus. In caſu primi hominis omnes cecidimus ſuper acerũ lapidum & in luto, vnde non ſolũ inquinati, ſed grauiter vulnerati ſumus, lauari quidem cito poſſumus ad ſanandũ vero opus eſt curatione multa Bern. Ser. 1. in Cœna Dom.

Pour ce, quand vous commettés vn peché, vous logés en vous-meſme vn ennemy, & vn tyran, & vn tentateur, mille fois plus dangereux, plus aſſidu & plus importun que tous les Diables de l'enfer ; à ſçauoir la concupiſcence perſonnelle. C'eſt ſaint Thomas qui nous donne ſuiet de faire cette reflexion ; car

3. Ratione.

1. 2. q. 85. a. 3. in corp.

traitant des suites du peché, il nous fait remarquer que le peché actuel, produit en chacun de nous quasi les mesmes effets, que le peché du premier homme a produits en toute la nature humaine : d'où il faut conclure, qu'il y peut auoir en nous deux sortes de concupiscence, l'originelle & la personnelle : l'originelle est vne punition du peché originel commune à tous les hommes ; le seul Homme-Dieu, & sa sainte Mere exceptez : c'est vn tison & vne amorce de peché, qui nous tente presque incessamment, qui ne s'éteint qu'à la mort, qui ne s'amortit pas par l'eau du Baptesme, ny par les exorcismes. La concupiscence personnelle naist en chacun de nous, apres que nous auons consenty au peché mortel, c'est vne pente continuelle, vne demangeaison & inclination qui nous porte à de nouueaux pechez. Et comme la concupiscence originelle ne s'éteint pas par le Baptesme, la personnelle aussi ne s'efface pas par l'absolution. On peut chasser le Diable par le signe de la Croix ou l'eau beniste, mais ny l'vn ny l'autre ne nous affranchit point de cette funeste concupiscence: on peut quelquefois éuiter la rencontre de l'esprit malin, se retirant à l'Eglise auprés du S. Sacrement : mais cette maudite concupiscence nous suit par tout, nous poursuit, nous sollicite en tout lieu, aux champs, à la ville, à la maison, à l'Eglise, en compagnie, en solitude. Satan ne nous peut pas porter à la volupté immediatement & par luy-mesme : cette concupiscence est vn appas, vn leurre, vn charme, vne amor-

Aut fugi aut fugari potest.

ce actuelle & continuelle à de nouueaux pechez.

Q Concl. 1. Ser. Sequitur illa quaſi bos ductus ad victimam & neſcit quid de periculo animæ illius agitur. Prou. c. 7. 22.

C'eſt donc de vous & de vos ſemblables, ô hommes pecheurs ! que le ſaint Eſprit parle au Liure des Prouerbes. Il va apres la volupté comme vn bœuf qui eſt conduit au ſacrifice, & il ne conſidere pas qu'il court grand riſque du ſalut de ſon ame. Vous ſuiuez les attraits de la chair, les tentations du Diable & du monde, comme vn bœuf que les Anciens menoient à l'Autel pour eſtre ſacrifié. Il eſtoit conduit en grande pompe, au ſon des flutes & des haut-bois, couronné d'herbes & de fleurs ; & apres tout, il eſtoit aſſommé. Vous commettés le peché hardiment, ioyeuſement, vous en faites trophée, vous vous en glorifiés : Il vous ſemble que vous eſtes le Roy de la féue, & vous ne voyez pas qu'il y va de voſtre ſalut, que vous courez riſque de voſtre eternité ; car vous pouuez eſtre ſurpris en ce mauuais eſtat d'vne mort ſoudaine & inopinée, qui arriue tous les iours par tant d'accidens. Quand elle n'arriueroit pas, vous ne ſçauriez ſortir de ce bourbier, ſi Dieu ne vous en retire, & n'y eſtant pas obligé, c'eſt choſe fort douteuſe s'il voudra vous en retirer. On ne trouue point en toute la Bible, qu'il promette à aucun pecheur en particulier de le retirer de ſon peché : & on trouue pluſieurs paſſages où il menace d'abandonner, de punir, & de perdre les ames criminelles. Au Pſeaume 5. Vous perdrez tous ceux qui diſent des menſonges. Et vn peu plus bas Les iniuſtes ne demeureront point en voſtre preſence.

ce. Au Pseaume 36. Les pecheurs periront. Au Pseaume 72. Ceux qui s'éloignent de vous periront. Au Pseaume 61. Vos ennemis periront, & tous ceux qui font l'iniquité seront perdus. Au Ps. 144. Dieu perdra tous les pecheurs. Pourquoy esperez-vous les promesses que Dieu ne vous a iamais faites ? & que vous ne craignez pas les menaces qu'il vous a faites si souuent?

Tant y a que c'est vn peut-estre, si vous commettez le peché, peut-estre que Dieu vous en retirera exerçant sa misericorde enuers vous ? peut-estre qu'il vous y laissera exerçant sa iustice sur vous : le premier n'est pas plus à esperer que le second est à redouter. Quand vous estes en estat de peché, il n'y a rien en vous qui merite la misericorde de Dieu, & il y a vn objet tres-puissant, qui merite & qui prouoque sa iustice. Il ne peut trouuer qu'en soy-mesme des motifs de misericorde, il trouue en soy & en vous des motifs & des suiets de iustice. Pour exercer sur vous sa iustice, il n'a rien à faire ny à dire, il n'a qu'à vous abandonner, à vous laisser à vostre misere. Pour exercer enuers vous sa misericorde, il faut qu'il faſſe vn grand effort, vne violence à soy-mesme, il faut que sa misericorde surmonte & supplante sa iustice.

L'experience fait voir que plus de gens sont les objets de sa iustice que de sa misericorde; car on voit plus de gens qui retombent au second, troisiéme, quatriéme, & au centiéme peché, que de ceux qui se releuent apres la premiere faute. Et si vous auez peine de resister à la tentation maintenant, que vous estes assis-

R
2. Rationibus.

de Dieu & ſecouru des Anges, comment le pourrez-vous quand vous ſerez ſeul & abandonné de tous ? ſi vous ne le pouuez quand vous eſtes libre, comment le pourrez-vous quand vous ſerez captif & à la cadene? ſi vous ne le pouuez quand vous eſtes couuert & bien armé de la grace de Dieu, & des dons du S. Eſprit, comment le pourrez-vous quand vous ſerez tout nud & dépoüillé de vos armes ? ſi vous ne le pouuez quand vous eſtes ſur pied, comment le pourrez-vous quand vous ſerez terraſſé, & qu'on vous tiendra le pied ſur la gorge ? ſi vous ne le pouuez quand vous eſtes fort & en bonne ſanté, comment le pourrez-vous quand vous ſerez affoibly & bleſſé? eſtes-vous donc en eſtat de grace, dites comme Iob, & faites comme luy. Tant que Dieu me conſeruera la vie, ie tâcheray de conſeruer mon innocence, & ie me garderay bien de l'offenſer. Ne quittez pas l'état d'innocence ſous pretexte de le recouurer, & de faire penitence, il vaut mieux tenir que chaſſer : il eſt plus aiſé de deffendre vne ville aſſiegée, quand toutes les murailles & fortifications ſont bien entieres, que de repouſſer les ennemis qui y entrent par la bréche: il eſt plus aiſé de fuyr la rencontre d'vn Serpent, que de guerir ſa bleſſeure apres qu'il vous a picqué, plus aiſé de ne pas contracter de debtes par des diſſolutions, que de ſatisfaire aux creanciers quand vous eſtes endebté ; plus aiſé de ne pas ſallir vne robbe de ſoye, que de la lauer & reblanchir quand elle eſt vne fois gaſtée; plus aiſé de conſeruer voſtre ſanté par le regime d'vne vie frugale, que de retourner en conualeſcence

Donec deficiã non recedam ab innocentiæ meæ, & iuſtificationem meã quam cœpi tenere non deſeram.

§ 3. Comparat.

quand vous estes tombé en maladie. On disoit autrefois qu'aux Isles fortunées, l'air y estoit si bon, si pur & si salubre que personne n'y pouuoit mourir. C'estoit vne fiction Poëtique; car si cela eut esté, les Roys s'y fussent faits porter, & n'en fussent iamais sortis. Auez-vous encore le bon-heur d'estre aux Isles fortunées des bonnes graces de Dieu, n'en sortez iamais si vous estes sages: si vous y perseuerez, vous estes asseuré de ne point mourir, ou si vous mourez pour vn peu de temps, ce sera pour viure, pour regner, pour estre immortel, impassible, & bien-heureux à iamais. *Amen.*

SERMON VI.

QVE LA VERTV DE Penitence eſt abſolument neceſſaire à ceux qui ont perdu l'innocence.

Pœnitentiam agite. Matth. 3. 2.

ENcore que toute ſorte de perſonnes puiſſent aller au Ciel de tous les endroits de la terre ; il faut neantmoins auoüer, que comme nous auons veu, l'on n'y peut arriuer que par deux voyes, par l'innocence ou par la penitence. Hier nous conſiderions que l'innocence eſt la voye la plus aſſeurée : auiourd'huy i'ay à vous faire voir que la ſeconde voye eſt abſolument neceſſaire à ceux qui ſe ſont écartez de la premiere. Il eſt vray qu'il n'y a que les ames qui ſont en la voye d'innocence qui vous puiſſent auoir pour modele, ô ſainte Vierge ! Mais celles qui ſont en la penitence vous doiuent auoir pour azile; vous n'eſtes pas le patron, & l'exemplaire des pecheurs penitens ; mais vous eſtes leur refuge, leur Aduocate, leur Mediatrice : ils ne peuuent pas imiter voſtre innocence, mais ils doiuent reclamer voſtre aſſiſtance, com-

me nous faiſons deuotement en vous ſaluant, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum vnicum. *Pœnitentiæ neceſſitas probatur.* 1. *Scriptura. A.* 2. *Patribus. B.* 3. *Conciliis. C.* 4. *Rationibus ex parte Dei. D. Ex parte noſtri. E.* 5. *Exemplis. F.* 6. *Reſponſione ad obiectiones. G.*

Concluſio. *Per paraphraſim verborum Pauli. Act.* 17. *Nunc annuntiat Deus vt omnes pœnitentiam agant. H.*

Punctum vnicum. Neceſſitas pœnitentiæ probatur.

COmme la ſenſualité & l'amour propre, qui eſt en nous depuis le peché du premier homme, nous donne vne repugnance & auerſion de tout ce qui contrecarre nos ſens ; il eſt mal-aiſé de perſuader aux hommes la neceſſité de la penitence, ſi on ne les en conuainc par des preuues ſi puiſſantes, & irreprochables, qu'il n'y ayt rien à redire. Ie la montre donc par toutes les voyes qu'on peut prouuer vne verité Catholique : A ſçauoir par l'Ecriture ſainte, par les ſaints Peres, par les Conciles, par les raiſons de Theologie, par les exemples des Saints, & par la réponſe aux objections de l'amour propre.

Le Fils de Dieu nous l'a declaré en paroles ſi claires, ſi formelles, & ſi expreſſes, que ſi nous auions tant ſoit peu de foy, il n'y faudroit rien ajoûter. En ſaint Luc il dit par deux fois, pour mieux inculquer & imprimer cette verité en noſtre eſprit : Si vous n'auez la penitence, vous perirez tous ; ſi vous ne faites

1 Scriptura

Luc. 13. v. 3.

penitence vous perirez tous. Il ne dit pas vous ne ſerez pas ſi haut ny ſi heureux en Paradis, vous irez en Purgatoire ; mais vous perirez tous, c'eſt à dire vous ſerez damnez. Comme en S. Iean parlant de Iudas, *Nemo ex iis periit niſi filius perditionis.* Au texte Grec comme au Latin, il y a le meſme mot és deux paſſages ἀπολεῖται, ἀπώλετο N'eſt-ce pas faire tort à l'authorité & à l'aſcendant, que ces paroles doiuent auoir ſur noſtre eſprit, de vouloir aporter d'autres preuues?

Ioan. 17. 12.

Que feriez-vous, ſi ie vous diſois qu'vn Chartreux ou qu'vn Camaldule, qui a vécu iuſques à preſent l'eſpace de trente ans en ſolitude, & en grande ſainteté, ſortira demain de ſa retraite, viendra en cette ville, entrera en cette Chaire, vous fera vne Predication de la part de Dieu, eſtant enuoyé de luy tout exprés ? n'y accoureriez-vous pas à la foule, ne l'entendriez-vous pas attentiuement, ne mettriez-vous pas en pratique ce qu'il précheroit : n'eſtimeriez-vous pas reprouué celuy qui le mépriſeroit ? Quel Chartreux ou quel Camaldule fut iamais plus ſaint que Iean Baptiſte, predit par les Prophetes, conceu par miracle, ſanctifié au ſein de ſa mere, ayant vécu trente ans dans le deſert en tres-grande pureté & auſterité de vie ? Il reçoit de Dieu vn commandement exprés de ſortir de la ſolitude, & nous venir précher, & il ne vient précher que pour nous enſeigner la ſcience de ſalut. Sans doute la Predication qu'il fait eſt de tres-grande importance s'il en fut iamais : & que dit-il en cette predication? faites penitence.

Factus eſt verbum Domini ſuper Ioannem in deſerto. Luc. 3.

Ad dandam ſcientiam ſalutis plebi ſuæ. Luc. 1. 77.

Le Sauueur n'a pas eu de honte de faire le meſme Sermon la premiere fois qu'il précha, il ne craignit point qu'on diſt : Ce précheur ne dit autre choſe que ce qu'a dit ſaint Iean Baptiſte ; & afin qu'on ne penſe pas qu'il ne préchoit la penitence que pour preparer le peuple au grand myſtere qu'il deuoit accomplir: Apres l'accompliſſement de tous ſes myſteres, apres ſon Aſcenſion il commande à ſes Apoſtres de précher la penitence. Saint Pierre le iour de la Pentecoſte, faites penitence. Saint Paul en l'Areopage d'Athenes : Dieu annonce maintenant aux hommes que tous faſſent penitence : Et afin qu'on ne diſe pas qu'il parloit à des gens qui n'eſtoient pas encore baptiſez, & que c'eſtoit pour les diſpoſer au Bapteſme ? Le meſme Fils de Dieu aſſis au Thrône de gloire, mande à l'Euéque d'Epheſe, & à ceux de Sarde & de Laodicée, qu'ils faſſent penitence ; & que s'ils ne la font, ils craignent d'eſtre reprouuez : au contraire il dit par ſes Prophetes, que ſi le pecheur fait penitence, il changera la reſolution qu'il auoit priſe d'exercer ſur luy ſa vengeance.

Act. 17. 38. Nunc annunciat Deus hominibus vt omnes penitentiam agant.

Act. 17. Nota omnes.

Act. 2.

Ier. 18. 8.

Ezec. 18.

Ce qui donne ſujet à ſaint Thomas d'eſtablir cette maxime de Theologie : Il eſt impoſſible que le peché actuel mortel, ſe remette ſans la penitence, parlant de la penitence entant que vertu. Vn peché mortel ſe peut bien remettre ſans l'Euchariſtie, ſans l'Abſolution, ſans autre Sacrement quand on eſt preſſé : mais il n'eſt iamais arriué & il n'arriuera iamais, qu'il ſe remette ſans la penitence,

B

2. partibus. Impoſſibile eſt peccatum actuale mortale ſine penitentia remitti, loquendo de penitentia, vt eſt virtus. D. Th. 3. p. q. 86. a. 2. in corp.

ou actuelle ou virtuelle : Penitence non telle quelle, mais ſincere, legitime, vraye, cordiale.

Hoc prerio Deus nobis veniã ad dicere inſtituit, ſi ergo qui vendit tanti, nẽmum prius quo pacti ſcuntur examinãt, ſic Deũ credimus pœnitentiæ probationẽ prius inire, tantam nobis mercem vitæ ſcilicet pèrennis conceſſurũ. Tert. de pœnit.

Car Tertullien a dit excellemment, Dieu a reſolu de ne nous pas donner le pardon de nos pechez purement, ſimplement, & pour rien, il veut que nous l'achetions auec la monnoye de la penitence: & comme vn Marchand a couſtume d'examiner la monnoye qu'on luy preſente auant que deliurer ſa denrée : ainſi Dieu peſe & conſidere voſtre penitence, auant que de vous donner ſa grace, qui eſt la ſemence de la vie eternelle. Et penſer que Dieu vous pardonnera vos pechez ſans faire penitence. C'eſt vne auſſi grande folie, que ſi vous pretendiez acheter d'vn Marchand vne precieuſe denrée ſans rien donner.

C. 3. Conciliis. Fuit autem pœnitentia vniuerſis hominibus qui ſe mortali aliquo peccato inquinaſſent quouis tempore ad gratiam & iuſtitiam aſſequendam nẽceſſariã, illis etiam qui baptiſmi ſacramento ablui petiuiſſent. Conc. Trid. ſeſſ. 14. cap 1.

Toute l'Egliſe aſſemblée en corps au Concile de Trente, dit que cette neceſſité eſt ſi vniuerſelle, ſi abſoluë & indiſpenſable ; que tous ceux qui ont iamais commis vn peché mortel en quelque temps que ce ſoit, en la loy de Nature, de Moyſe, & de Grace, deuant ou apres le Bapteſme, ont eu beſoin de penitence pour receuoir la grace de Dieu, & eſtre iuſtifiez en ſa preſence.

D. Rationibus ex parte Dei.

Les raiſons que le ſaint Concile & que l'Ecriture en apportent, ſe peuuent prendre ou de la part de Dieu ou de la part de l'homme : ſi vous ne faites penitence vous offenſez la grandeur de Dieu. Quand quelqu'vn

vous a fait un affront, ou autre iniure bien ſenſible, s'il n'en a point de regret, s'il paſſe & repaſſe deuant vous ſans vous en témoigner du déplaiſir, il vous des-oblige au dernier point, il renouuelle & enuenime la playe qu'il vous a faite, montrant qu'il ne ſe ſoucie gueres de vous. Vous eſtes criminel de leze-Maieſté diuine, & vous ne vous en mettez pas en peine, vous auez offenſé le Roy des Roys, il eſt toûjours aupres de vous, vous eſtes continuellement en ſa preſence, & vous dormez à voſtre aiſe; vous joüez, riez, mangez, & beuuez auſſi gayement que ſi vous n'auiez rien fait. Quelle inſenſibilité? quel mépris de la grandeur de Dieu! L'Empereur Neron fit mourir le Philoſophe Seneque, parce que l'ayant diſgracié il apprit qu'il ne s'en ſoucioit point, & qu'il ne laiſſoit pas de viure ioyeuſement en ſa maiſon de plaiſance. Autant en fit l'Empereur Adrien à Tacien pour la meſme raiſon. L'Ecriture taxe auec raiſon l'inſenſibilité des enfans de Iacob, qui ayans griéuement offenſé Dieu, en dépoüillant & affligeant leur frere Ioſeph, ſe mirent à boire & à manger, comme s'ils n'euſſent rien fait. Ce mépris de la grandeur de Dieu, cét endurciſſement à ne pas faire penitence quand vous l'auez offenſé, enflamme plus ſa colere que le peché même par lequel vous l'auez offenſé, dit ſaint Chryſoſtome en l'Egliſe Grecque, & ſaint Cyprien en l'Egliſe Latine, & Dieu méme s'en plaint; diſant par Ieremie: perſonne ne fait penitence, perſonne ne rentre en ſoy-même, perſonne ne dit ô le grand mal que i'ay fait! ne ſuis-ie pas

Gen. 3. 25.

peccatum non dolere magis Deum indignari facit & iraſci quâ peccare. Chryſ. homil. 40.

Ecce peiora peccandi vulnera, ecce maiora delicta peccaſſe nec ſatisfacere, deliquiſſe nec delicta deflere

bien mal-heureux d'auoir offenſé mon Dieu.

Cyp. de lapſis. Attendi & auſcultaui nullus eſt qui agat pœnitentiam ſuper peccato ſuo dicēs quid feci. Ierem. 8. 6. Non eſt illis commutatio & non timuerunt Deum. Extendit manum ſuam in retribuendo. Pſal. 54.

Vous offenſez encore la Iuſtice de Dieu, vous n'en craignez point les menaces, vous n'en redoutez point les chaſtimens : il n'y a point de changement en eux, dit le Prophete Royal, ils tiennent bon & s'obſtinent dans leur peché, ils n'ont point de crainte de Dieu, il les va punir ſelon leurs demerites. Si vn homme bien armé vous diſoit, oſtez-vous de là, autrement ie vous paſſeray mon épée à trauers le corps, ou ie vous donneray un coup de piſtolet en la teſte; & que vous demeuraſſiez touſiours en même place ſans vous remuer tant ſoit peu; ne ſeroit-ce pas vous mocquer de luy ? montrer que vous ne le craignez guere, & que vous prenez ſes menaces pour des paroles vaines & friuoles ? la iuſtice de Dieu vous dit: ſortez du mauuais eſtat où vous eſtes, quittez voſtre peché, faites penitence, autrement ie viendray à vous, ie lanceray les carreaux de ma vengeance ſur voſtre teſte criminelle: & vous demeurez immobile comme un rocher, vous perſeuerez en voſtre mauuais eſtat, vous reiettez loin de voſtre eſprit toutes les penſées qui vous viennent de faire penitence, pour appaiſer la colere de Dieu ! N'eſt-ce pas ſe mocquer de luy ? n'eſt-ce pas mépriſer ſes menaces & offenſer ſa Iuſtice.

Vous offenſez ſon immenſité, vous retenez en vous vn obiet qui le choque & luy déplaiſt infiniment. Si voſtre valet vous auoit mis en voſtre chambre une quantité de fumier; ſuffiroit-il lors qu'il vous en veroit fâché qu'il vous promit de n'en mettre pas dauantage.

Ce n'eſt pas aſſez luy diriez-vous: il faut oſter ce que vous y auez mis, & en demander pardon : il n'y a bouë dans Paris, fumier de l'étable d'Augée, cloaque d'hopital ſi puant & ſi inſuportable aux hommes, que le peché eſt horrible en la preſence de Dieu. Peut-eſtre que vous ne le commettez plus: mais vous l'auez commis, & vous n'en faites point penitence, vous laiſſez le fumier en voſtre ame qui eſt la demeure de Dieu : s'il y a du fumier dans voſtre chambre, ou autre choſe qui vous déplaiſe, vous ne l'auez pas toûjours deuant les yeux; vous vous en abſentez ſouuent : mais Dieu ne peut s'éloigner de la veuë de voſtre peché, il a toûjours deuant ſoy ce monſtre horrible & abominable; il eſt obligé par ſa nature & par l'immenſité de ſon eſſence, de demeurer toûjours en voſtre ame, qui eſt en eſtat de peché quand méme vous ne le commettriez plus : mais il eſt plus que probable, que vous en commettez de nouueaux, & de plus enormes que les precedens ſi vous ne faites penitence.

Comme un abyſme appelle un autre abyſme, dit le Prophete: *Dies diei eructat crimen, & nox nocti indicat malitiam*, dit ſaint Bernard; & ſaint Gregoire, le peché qui n'eſt pas promptement effacé par la penitence, nous porte par ſon poids à commettre de nouueaux crimes. Le peché nous éloigne de Dieu, il fait que Dieu s'éloigne de nous, & nous priue de ſes graces particulieres, il obſcurcit l'entendement, il deregle la volonté, il affoiblit le franc-arbitre, il enflamme la concupiſcence, nous donne une pente, facilité & inclination à la

E

1. Ex parte noſtri. peccati quod pœnitentia cito non diuicit mox ſuo pondere ad aliud trahit. Greg.

recheute : qui ne void que s'il n'est promptement aneanty, il vous iettera bien-tôt en de nouueaux precipices : & si ce premier peché estant tout seul & sans assistance produit des effets si funestes ; combien plus quand il sera accompagné d'un second, troisiéme, quatriéme, & d'un cinquiéme : ie n'en veux point d'autre témoin que vous, n'est-il pas vray que depuis que vous auez consenty au premier peché, estant amorcé & affriandé à la volupté, vous auez eu ie ne sçay quelle demangeaison & inclination quasi inéuitable de recommencer une seconde fois, & puis une troisiéme, & une quatriéme.

Et quand vous ne tomberiez pas, estant tombé une seule fois si vous ne faites penitence, vous estes tousiours en estat & en habitude de peché ; c'est à dire, à deux doigts de l'Enfer, sur le bord de la damnation, entre vous & l'Enfer il n'y a que le filet de vostre vie, qui peut estre coupé par mille accidens. Quelle temerité ? on blâmoit une iour de lâcheté en presence d'un grand Roy, un Gentil-homme qu'on disoit estre vicieux. Le Roy repartit sagement : ie ne sçay comme vous dites cela, pour moy i'estime qu'il est bien hardy, qu'il est hardy au dernier poinct, & autant qu'il se peut, que sa hardiesse est si grande qu'elle va iusques à la temerité, & que c'est la plus haute hardiesse, & la plus effroyable temerité qui se puisse imaginer ; qu'estant vicieux comme il est, il ose se mettre au lict, & qu'il puisse dormir à son aise. Ce Prince auoit raison. On n'entend parler par tout que de morts soudaines, les uns meurent d'apoplexie,

les autres ſe noyent en ſe baignant ou paſſant l'eau, les autres ſont tuez ie ne ſçay comment, & vous ne craignez point ? quand il n'y auroit point d'autre danger, ſi vous ne faites penitence, ce ſeul manquement vous met en danger & danger tres-grand, certain, inéuitable. Car le Sauueur dit à l'Euêque de Sardes, que s'il ne fait penitence, il viendra à luy comme un larron, c'eſt à dire qu'il le ſurprendra, & l'appellera à ſon iugement, lors qu'il y penſera le moins. Et il vous dit en l'Euangile, *Qua hora non putatis filius hominis veniet.* Luc. 12.

Mais ſuppoſons que cela n'arriue pas, que vous ne ſoyez pas ſurpris de mort ſoudaine, que vous ayez à viure cinquante, ſoixante, quatre vingts ans: Ne voyez vous pas que refuſant de faire penitence, vous vous dérobez les fruits & les merites de toutes vos bonnes œuures? que vous vous engagez à dire à l'heure de voſtre mort : nous auons trauaillé toute noſtre vie, & nous n'auons rien pris. Ariſtote dit qu'entre les larrons domeſtiques, il n'en eſt point de plus pernicieux, que ceux qui dérobent le bien que le pere de famille deſtinoit à enſemencer ſes terres ; parce qu'il ne faut pas eſtimer le dommage qu'ils font ſelon la valeur de ce qu'ils dérobent : mais ſelon le prix de la moiſſon qu'on auroit recueilly de cette ſemence. Vous faites quelquefois de bonnes œuures, des ieûnes, des aumônes, & des prieres ; combien vaut la moiſſon qu'on en peut recueillir, ie ne le ſçaurois dire, il n'eſt point d'homme ſur la terre, point d'Ange dans le Ciel qui le puiſſe dire: ce ſont des moiſſons infinies, ce ſont des rétes annuelles:

mais continuelles ? non perpetuelles, mais eternelles ? chacune de ces bonnes œuures vous produiroit des ioyes, delices, contentemens, honneurs, richeſſes, felicitez, d'icy à cent ans, d'icy à deux cens, trois cens, dix mille, cent mille ans. Les Anges donc, les Archanges, les Seraphins, la Vierge, ne ſçauroient eſtimer la valeur de ces moiſſons, le prix des recompenſes que merite chaque bonne action; Dieu même ne les ſçauroit nombrer? car elles ſont infinies. Et vous perdez toutes ces moiſſons, ce grand nombre de recompenſes viuant en mauuais eſtat, & refuſant de faire penitence : *perdit quod viuit qui Deum non diligit*, dit ſaint Auguſtin. Et non ſeulement vous perdez les fruits & merites de voſtre vie: mais vous vous engagez au malheur & au ſupplice de la mort éternelle; car enfin il n'y a que deux voyes pour éuiter la damnation, l'innocence & la penitence : l'innocence vous ne l'auez pas, vous le ſçauez-bien, vous l'auez perduë par tant de pechez que vous auez commis : ſi vous ne faites penitence que penſez-vous deuenir; eſtes vous plus innocent & plus ſage que le Sage même, qui a compoſé un liure de l'Ecriture ſainte : dans lequel il dit que ſi nous ne faiſons penitence nous tomberons entre les mains de Dieu.

Nisi pœnitentiam egerimus incidemus in manus Domini. Eccl. 2.22.

Eſtes-vous plus aſſeuré de voſtre ſalut que ſaint Paul; & il dit aux Corinthiens : ie chaſtie mon corps, & ie le traite comme vn eſclaue, de peur que ayant préché aux autres, ie ne ſois reprouué moy même,

Eſtes-vous plus ſaint que ce ſaint Evêque d'Epheſe, que le Fils de Dieu loüe en l'Apo-

F exemplis. Castigo ὑπωπιάζω. contundo corpus meum & in seruitutem redigo, ne cũ aliis prædicauerim ipse reprobus efficiar 1. Cor. 9. 27. Apoc. 2. 1.

calipſe: Et neanmoins parce qu'il auoit un peu alanty la ferueur de ſa charité, on luy dit: faites penitence, autrement ie vous oſteray le flambeau de la Foy.

Eſtes-vous plus homme de bien que ſaint Chryſoſtome, qui diſoit à ſes Dioceſains: vous ne me croirez pas, mais il eſt vray pourtant que i'ay grand ſuiet de me defier de mon ſalut & de craindre la damnation; parce que eſtant obligé de pleurer vos pechez, & d'en faire penitence, il ne me reſte pas aſſez de temps ny de larmes, pour pleurer les miens.

Sainte Olimpias la Penitente, ou pour mieux dire la fille ſpirituelle de ce grand ſaint auoit bien retenu ſa leçon; apres auoir vécu en virginité auec ſon Mary Nebridius Prefet de Conſtãtinople, pour expier les fautes de ſa ieuneſſe, qui eſtoient fort petites & legeres, elle diſtribuë ſes grands biens aux pauures, aux Egliſes, & Hoſpitaux par tout le monde, s'habille plus pauurement que les pauures mêmes, ſe fait la mere des Orphelins, le refuge de tous les affligez, elle pleure continuellement, & mene une vie merueilleuſement auſtere. Vous voyez cela dans Palladius & dans ſaint Chryſoſtome, dans les belles Epiſtres qu'il a écrites à cette ſainte lors qu'elle eſtoit bannie pour la iuſtice: où il luy conſeille de relâcher un peu de ſes grandes penitences, à cauſe des maladies dont elle eſtoit continuellement affligée.

Eſtes-vous plus ſaint que ſaint Machaire Patriarche de tant de ſaints Anachorétes, lequel eſtant un iour auec eux en une conference ſpirituelle, pour l'exorde de ſon diſcours

il ſe mit à pleurer, pour la narration, confirmation, concluſion de ſa harangue, il ne fit pleurer, mais à chaudes larmes & à bon écient. Et comme ſes Religieux s'en étonnoient: pleurons, pleurons, leur dit-il, mes freres pleurons amerement pendant le temps, afin de ne pas pleurer eternellement.

Quis dabit capiti meo aquâ & oculis meis fontem lacrymarum vt præueniâ fletibus fletum & ſtridorem détium. Bernard. Serm. 16. in Cant.

Eſtes-vous plus deuot que ſaint Bernard, qui diſoit: que n'ay-ie la grace de répandre continuellement grande abondance de larmes, afin de preuenir & éuiter par mes pleurs, les pleurs & les grincements de dents qui ſeront en l'autre vie.

Il faut neceſſairement de deux choſes l'une, ou dire que ces grands ſaints eſtoient des eſprits foibles, de ſe laiſſer emporter à des terreurs paniques; qu'ils n'auoient pas de iugement pour connoiſtre la grandeur de la miſericorde de Dieu, ou auouer que nous ſommes bien inſenſibles de ne rien apprehender, où des gens ſi iudicieux, ſi ſages, ſi ſaints, & ſi éclairez de Dieu ont eu ſi grande crainte.

G

Reſponſione ad obiectiones.

Ie vois bien ce qui vous rebute, c'eſt que vous vous figurez la Penitence auec un viſage auſtere, pâle, décharné, mortifié, le ſeul nom de Penitence vous effraye parce qu'il reſſent la peine. Mais où aués-vous iamais veu, où aués-vous entendu, que depuis le peché du premier homme on ayt obtenu quelque grand bien ſans peine? vous ſemble-t-il que c'eſt un petit bien, d'eſtre deliuré de la captiuité du Diable? de la ſeruitude du peché? du danger de la damnation? des remords de la conſciéce? d'eſtre remis en grace auec Dieu? obtenir l'abolition & remiſſion de tous vos crimes? la

dignité

dignité d'enfant de Dieu, & le droit à la vie eternelle?

Ce mot de Penitence vient de peine, ouy, mais elle n'eſt pas ſi grande que vous vous imaginez : le ſecours de la grace Diuine, l'onction du S. Eſprit, la douceur de l'amour de Dieu, l'aſſiſtance de la Vierge & des Saints, les charmes de l'accouſtumance, vous rendront tres-doux & tres-facile, ce qui vous ſemble à preſent impoſſible.

Ecoutez donc le Heraut du Ciel, & rendez-vous à ſa ſemonce, c'eſt S. Paul qui vous parle aux Actes des Apoſtres : Dieu annonce maintenant aux hommes que tous faſſent penitence, parce qu'il doit quelque iour iuger le monde : Peſons toutes ces paroles. Conclusio.

Dieu annonce : C'eſt luy qui eſt offenſé, il eſt infiniment plus grand que vous, il n'a que faire de vous, vous auez vn extréme beſoin de luy, vous le deuriez rechercher auec toute ſorte de ſoûmiſſion, il daigne vous preuenir, il recherche voſtre amitié, il vous inuite à la reconciliation : Quelle bonté ! Annuntiat Deus.

Aux hommes non aux demons? O s'il faiſoit cette faueur aux Anges malheureux ! ſi on les conuioit à la penitence ? ſi on leur accordoit vn moment de temps, vn petit mouuement de grace pour ſe conuertir, le bon vſage qu'ils en feroient. On vous donne tant de momens, tant d'heures, tant de iours, tant de ſemaines, tant d'années, tant de bons mouuemens, tant de lumieres, tant de graces, tant d'inſpirations, & vous en abuſez? Hominibus.

Aux hommes, *propter nos homines & propter noſtram ſalutem deſcendit de Cælis* : s'il eſt deſcendu du Ciel, s'il a voyagé ſur la terre, s'il eſt mort en vne Croix, c'eſt pour nous meriter la grace de la penitence, & pour nous y conuier : *Oportuit Chriſtum pati, reſurgere à mortuis & prædicari in nomine eius pœnitentiam* : Vous mépriſez ces threſors ineſtimables, les richeſſes de ſa bonté, les myſteres de ſon Incarnation, Vie, Mort, Paſſion, Reſurrection, que vous rendez inutiles par voſtre obſtination ; les richeſſes de ſa patience qui diſſimule vos pechez, & vous attend depuis ſi long-temps par l'eſperance de voſtre conuerſion : vous mépriſez les threſors de ſa miſericorde, qui eſt preſte de vous receuoir, qui vous promet amniſtie generale, qui vous tend les bras pour vous accueillir & accoler, auec des tendreſſes & des faueurs ineſtimables.

Omnes, tous : ſans en excepter vn ſeul, quel grand pecheur qu'il ſoit : pour enormes, noirs & en grand nombre que ſoient vos crimes il vous conuie à la penitence !

Pœnitentiam agant : faites penitence ſi vous eſtes ſage, ſi vous ne voulez perir, Conceuez tout de bon des penſées de haine, d'horreur & d'abomination du peché. Eſtimez-vous tres-malheureux, miſerable, & mal-auiſé de l'auoir commis, ayez-en vn regret & déplaiſir tres-cuiſant, tres-vif & tres-piquant : penſez que tout autre mal-heur vous ſeroit plus ſouhaitable, que ſi vous auiez perdu vôtre procez, voſtre heritage & voſtre reputa-

tion, au lieu de l'auoir commis, ce vous seroit vn grand bon-heur : ayez vne vraye volonté de p ustost perdre vos biens, honneur, enfans, santé, vie, tout, que de le iamais plus commettre. Faites resolu.ion de satisfaire à la iustice de Dieu, de luy rendre tout l'honneur qui vous sera possible, au lieu du deshonneur que vous luy auez fait : de pratiquer toutes les bonnes œuures que vous pourrez pour luy complaire, au lieu du déplaisir que vous luy auez fait : de receuoir auec patience & agréement tout ce qui vous arriuera contre vôtre volonté, puisque vous auez fait tant de choses contre sa tres-sainte & tres-adorable volonté, de faire toutes les aumônes, prieres, & mortifications, que vous pourrez selon vôtre condition ; de vous priuer de plusieurs satisfactions, diuertissemens, recreations mesme innocentes, pour vous punir des actions illicites & criminelles que vous auez faites.

Nunc, à present, sans plus attendre, faites penitence, vous ne l'auez peut-estre iamais bien faite ; peut estre que iamais vous ne la ferez si bien que vous la pouuez faire à present. Possible que vous auez fait plus de cinquante Confessions nulles & inualides en vostre vie, vous n'auiez pas la repentance surnaturelle, telle que Dieu la demandoit; vne vraye & sincere volonté de vous amander, & d'éuiter les occasions de peché ; vous ne vous estiez pas reconcilié à vos ennemis, rendu le bien d'autruy, examiné vostre conscience : vous auez obmis quelque peché ou

par honte, ou par negligence coupable, ou par ignorance criminelle. Vous auez eu quelque Confeſſeur ignorant, ou flateur & complaiſant, ou qui n'auoit pas l'approbation & le pouuoir. A preſent en la Miſſion vous auez des Confeſſeurs ſçauans, experts, zelez & affectionnez à voſtre ſalut, qui ont pouuoir d'abſoudre de tout peché, qui ne vous connoiſſent pas, qui ne vous ont iamais veu, qui ne vous verront plus, qui ont entendu pluſieurs fois de plus grands pechez que les voſtres. Vous aurez des Predications, qui vous inſtruiront familierement, qui vous apprendront des veritez que vous n'auez iamais bien penetrées, entendez-les auec attention : auant que le Predicateur monte en Chaire, ne deuiſez pas, mais priez Dieu qu'il vous touche, & qu'il touche le cœur de vos gens : remerciez-le de cette occaſion de faire voſtre ſalut qu'il vous a enuoyée, & qu'il n'a pas donnée à ceux qui ſont morts ces années paſſées : ſi vous la perdez, vous ne la pourrez peut-eſtre iamais recouurer. Le meſme vous arriuera qu'à cét ancien Cathecumene, qui ayant differé de receuoir le Baptéme, pour continuer ſes débauches fut ſurpris de la mort au milieu d'vne foreſt, où il n'y auoit point d'eau. Quelqu'vn qui y accourut, & qui n'y fut pas à temps, l'entendit qui crioit, Baptéme, Baptéme : *Montes baptiſate me, aues baptiſate me* : montagnes baptiſez-moy, oyſeaux baptiſez-moy, il n'y eut point de Baptéme pour luy. L'vn de ces iours vous ſerez ſurpris d'vn accident, vous crierez : Monſieur le

Vicaire ? Monſieur le Vicaire eſt aux champs. Monſieur le Curé ? Monſieur le Curé eſt malade. Confeſſion, il n'y aura point de Confeſſion pour vous, on dira apres voſtre mort: hé qui le luy euſt dit, il en eut profité, le Fils de Dieu le luy auoit dit, nous declarant qu'il nous appellera lors que nous y penſerons le moins. Saint Paul le luy auoit dit : Quand ils penſeront eſtre dans vne profonde paix, & aſſeurez de leur vie, c'eſt alors que la mort ſoudaine les ſurprendra. Les Predicateurs le luy auoient dit : Vous ne ſçauez ny l'heure ny le iour. L'exemple de tant de gens qui meurent tous les iours de mort ſoudaine, le luy auoit dit. Ne dites donc plus : Nous auons beau loiſir, il n'y a rien qui preſſe de faire penitence : c'eſt tout au contraire, il n'y a rien qui ne preſſe. Qu'eſt-ce qui vous preſſe de faire penitence ? c'eſt la volonté de Dieu qui vous le commande par S. Iean Baptiſte, par les Apoſtres, par les ſaints Docteurs, par les Conciles de l'Egliſe, & par la bouche de ſon propre Fils. Qu'eſt-ce qui vous preſſe ? c'eſt la crainte que vous deuez auoir d'offenſer la grandeur de Dieu, ſa iuſtice infinie, ſon immenſité & ſa preſence tres-adorable. Qu'eſt-ce qui vous preſſe ? la crainte de tomber en de nouueaux pechez, de mourir en mauuais eſtat, de perdre le merite des bonnes œuures que vous faites : c'eſt l'exemple de tant de Saints qui l'ont faite toute leur vie, c'eſt la charité de Ieſus qui s'eſt incarné, qui a tant enduré, qui eſt mort en vne Croix pour vous y conuier, qui vous a attendu ſi long-temps & ſi patiemment à cette intention, qui

promet de vous receuoir par vn excez de miſericorde : *Charitas Chriſti vrget nos.* L'occaſion qui ſe preſente, qui peut-eſtre ne reuiendra iamais, l'incertitude du temps auenir, la mort qui s'approche, l'importance de voſtre ſalut, la ſemonce ſi affectueuſe de ſaint Paul, qui vous dit : que Dieu annonce que tous les hommes faſſent penitence, parce qu'il doit quelque iour iuger le monde. En ce iour épouuentable ſi vous auez fait penitence, vous ſerez affranchy de crainte, vous ſerez receu en la compagnie des ames bien-heureuſes dans le Ciel. *Amen.*

SERMON VII.

DE L'ESSENCE ET nature de la vertu de Penitence.

Pœnitentiam agite. Math. 3. 2.

PVisque la vertu de penitence eſt abſolument neceſſaire, & d'vne neceſſité indiſpenſable à tous ceux qui ont commis vn peché mortel, ſoit deuant le Baptéme, ſoit apres; il importe à noſtre ſalut de ſçauoir ce que c'eſt que la penitence, d'en connoiſtre la nature, l'eſſence, & la difference ſpecifique, de peur de nous tromper en vn ſujet de ſi grande conſequence. Pour obtenir de Dieu cette connoiſſance ſi ſalutaire, l'Egliſe a recours à vous, ô ſainte Vierge! & vous adreſſe ces prieres en ſes deuotions publiques, *Solue vincla reis, profer lumen cæcis.* Voila deux paroles bien iointes : les chaînes de nos pechez ne peuuent eſtre briſées que par la vraye penitence, nous ne pouuons faire vne vraye penitence, ſans la lumiere du ſaint Eſprit : pour en connoiſtre la nature & la diſtinguer de la fauſſe, vous pouuez obtenir de Dieu & nous communiquer cette lumiere, comme vous auez répandu au monde la lumiere eternelle

& intercée, Iesus nostre Seigneur, que nous beniſſons en vous saluant, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

1. Punctum. *Pœnitentiæ etymologia. A.*
2. Punctum. *Eius definitio. B.*
3. Punctum. *Diuisio. C. In pœnitentiam catechumenorum. D. Iustorum. E. Peccatorum. F.*
4. Punctum. *Argumentatio sumpta. 1. Ex scriptura. G, 2. Patribus. H. 3. Conciliis, I. 4. Ratione. K. 5. Exemplis. L.*

Conclusio. *Per oppositionem pœnitentiæ damnatorum ad nostram. M.*

LA Philoſophie nous enſeigne, & l'experience le montre, qu'il y a quatre principaux inſtrumens de ſcience, c'eſt à dire, quatre voyes par leſquelles on peut arriuer à la connoiſſance de la nature, de l'eſſence, & des proprietez de quelque choſe: L'etymologie, la definition, la diuiſion, & le raiſonnement, ou l'argumentation. Ces quatre voyes feront les quatre parties de mon diſcours, & vous apprendront ſolidement ce que c'eſt que la vraye penitence.

A

V. P. Pœnitentiæ etimologia.

Sum deus quæ facti non facit que exigo pœnas, nempe vt pœniteat, hic Metanœa vocor.

Ce mot de penitence vient de peine, *pœnitere, pœnam tenere, pœnitet me, pœna tenet me,* diſent nos Docteurs. Et chez le Poëte ancien, la penitence diſoit: c'eſt mon office de punir ceux qui ont commis l'iniuſtice, & de les faire repentir, pour les corriger de leur vice. D'où nous pouuons tirer cette conſequence, que comme toutes les parties du feu ſont chaudes & brûlent, parce que le naturel du

feu eſt d'eſtre chaud & de brûler : que comme toutes les parties de l'eau ſont humides & humectent, parce que le naturel de l'eau eſt d'eſtre humide, & de moüiller. Ainſi toutes les parties de la vraye penitence ſont penibles, & font peine, parce que le naturel de la penitence, c'eſt d'eſtre penible & de faire peine. La contrition fait peine par le regret de nos pechez, & par la douleur qui attriſte & qui afflige noſtre cœur. Ce qui eſt ſi vray, que Suarés auance cette propoſition : Si vn pecheur faiſoit vn acte d'amour de Dieu ſur toutes choſes, amour tres-pur, parfait, excellent, heroïque, ſans penſer à ſes pechez, & ſans en auoir de douleur actuelle & formelle, il ſeroit bien iuſtifié en vertu de cét acte. Mais s'il alloit à confeſſe ſans autre choſe, l'abſolution ſeroit nulle, parce que la repentance eſt en partie matiere de ce Sacrement : & il n'auroit pas la repentance formelle & actuelle, mais ſeulement quelque choſe d'équiualent, en prix, & en éminence. L'ame pechereſſe dans l'Ecriture ſainte eſt comparée à la Vipere. Quand la Vipere eſt pleine de petits, elle ne s'en peut déliurer s'ils ne déchirent le ventre de leur mere : Et quand l'ame Chreſtienne a conceu le peché, elle ne peut eſtre déliurée & affranchie de cét auorton, ſi la volonté qui en eſt la matrice, n'eſt déchirée de douleur, & briſée de contrition.

Tom. 4. in 3. p. diſp. 9. ſect. 1. diſp. 10. ſect. 1.

Matth. 3.

La Confeſſion fait peine par la honte que vous auez de découurir vos imperfections, & d'eſtre ruiné ou diminué de reputation en l'eſprit de voſtre Confeſſeur : ce qui montre que ces Confeſſions dans leſquelles vous déguiſez

vos fautes, ou vous ne les dites qu'à demy, ou vous les excusez en imputant la cause à vostre mary, à vostre femme ou à vos enfans; sont des Confessions frelatées, sophistiquées, tres imparfaites & suspectes de nullité.

In illud vnus quisque mercedem propriã accipiet secundum suum laborẽ.

La satisfaction aussi fait de la peine par la priuation du repos, des biens temporels ou des aises du corps, que les œuures satisfactoires retranchent, & qui acquitent d'autant mieux la peine deuë à nos pechez, qu'elles sont plus penibles & laborieuses, dit saint Thomas, au Commentaire qu'il a fait sur le chapitre troisiéme de la 1. aux Corinthiens: En voila assez pour l'etymologie, passons à la définition.

B

Pœnitentiæ definitio.

Entre plusieurs definitions que les Theologiens apportent de la vertu de penitence, celle qui me semble la meilleure, la plus claire & la plus accomplie, est celle du mesme saint Thomas. La penitence, dit il, est vne vertu morale, mais surnaturelle parmy les Chrétiens, qui a pour office de détruire le peché & de satisfaire à la iustice de Dieu, pour l'offense qui luy a esté faite. Pour mettre au iour cette definition, vous deuez apprendre de l'Ecriture, que la misericorde de Dieu & sa iustice, qui vous semblent contraires, estant vne mesme chose en Dieu, il les ayme & cherit également, & elles ont tant d'alliance ensemble, tant de rapport & de correspondance, qu'il n'exerce iamais l'vne sans l'autre. La misericorde & la iustice se sont rencontrées & embrassées, dit le Prophete Royal. Et derechef: Toutes les voyes du Seigneur sont misericorde & iustice. Et ailleurs, Dieu ayme la

3.p.q. 85.a.1. 2.& 3.

Misericordia & veritas obuiauerunt sibi. Psal. 84. 11.

Vniuersæ viæ Domini misericordia & veritas. Psal. 24. 10.

Diligit misericordiam &

miſericorde & la iuſtice. Vn grand Saint a dit auec raiſon, que les loüanges & éloges d'honneur, que nous donnons à la miſericorde de Dieu, ſont des blaſphémes, ſi elles ſont contraires à l'honneur & reſpect que nous deuons à ſa iuſtice, & à ce que l'Ecriture nous en apprend. Elle dit que ces deux perfections ont des effets contraires les vns aux autres, mais elles ne ſont pas contraires ny oppoſées l'vne à l'autre : elles vont toûjours du pair, Dieu les exerce toûjours enſemble. Ce qui eſt ſi vray qu'en l'œuure de ſa plus grande miſericorde, en la redemption des hommes, qui en eſt le chef-d'œuure, il a exercé vne tres-rigoureuſe & tres-eſtroyable iuſtice, condamnant à la mort tres-cruelle & tres-ignominieuſe de la Croix ſon propre Fils, qui n'eſtoit que ſimple caution : Et comme il a exercé ces deux perfections en la redemption du monde, il les veut auſſi exercer en l'application de cette redemption, & en la iuſtification du pecheur. L'ame penitente connoiſſant cette verité par la lumiere du ſaint Eſprit qui l'a éclairée, entre dans les penſées de Dieu, épouſe ſa querelle, ſe picque de ſon honneur, s'attache à ſes intereſts, ſe rend de ſon party, prend les armes contre ſoy-meſme pour venger l'iniure qu'elle luy a faite : & voyant que c'eſt vn attentat tres-iniuſte, tres-déraiſonnable & dénaturé, que la creature offenſe la tres-haute & tres-aymable Maieſté de Dieu par le peché, elle l'abhorre, le deteſte, ſe déplaiſt de l'auoir commis, & en cette diſpoſition elle demande pardon; mais elle ſe ſoûmet à la punition, elle reclame la miſericorde, mais elle veut ſatisfaire

iudicium. pſal. 32. 5. Dulcis & rectus Dominus. Dulcis quia perire non patitur ; rectus quia punire nõ obliuiſcitur. pſal. 24.

à la iustice ; elle demande grace pour l'œuure de Dieu, qui est l'homme : mais elle veut détruire l'œuure de l'homme, qui est le peché, & elle dit auec Dauid : *Misericordiam & iudicium cantabo tibi Domine, in me transierunt iræ tuæ.*

C 3. Punctum. Diuisio pœnitentiæ iustes. Aug. ep. 108. & hom. 27. & 50. c. 5. & seq.

Cecy se rendra encore plus intelligible, si nous considerons les trois estats de penitence, dont le Texte sacré & les Saints font mention. Saint Thomas en a fait vn article tout exprés, qui est le dernier de sa Somme ; ce qu'il en dit, est emprunté de saint Augustin, voicy ses paroles en l'Homelie cinquantiéme. Il y a trois sortes de penitences, & vous estes assez instruits pour le reconnoistre auec moy, car elles sont dans l'vsage ordinaire de l'Eglise. La premiere est la penitence des Cathecumenes, la seconde celle des iustes, la troisiéme celle des pecheurs. Celle des Cathecumenes est la penitence des Adultes, qui n'ont pas encore receu le Baptême, & qui desirent le receuoir. Saint Pierre en fait mention, disant aux Iuifs le iour de la Pentecoste : Faites penitence, & que chacun de vous reçoiue le Baptesme : Car, comme dit saint Augustin, personne ne peut receuoir vne vie nouuelle, vne vie spirituelle & diuine, s'il ne fait penitence de sa vie passée, de sa vie mondaine & vicieuse : Et comme dans les Monasteres bien reglez, auant que de receuoir quelqu'vn à la Profession, on luy fait faire vn an de Nouiciat, pendant lequel il s'adonne aux exercices des ieûnes, veilles, oraisons, disciplines, mortifications & autres austeritez de la Religion: ainsi en la primitiue Eglise, quand vn Adulte

D 1. Catechumenorum.

demandoit le Baptéme, auant que de le luy accorder, on le faiſoit paſſer quelques années dans le Cathecumenat, c'eſt à dire, en apprentiſſage & en Nouiciat du Chriſtianiſme: pendant ce temps-là, il eſtoit obligé de s'adonner aux ieûnes, prieres, mortifications, humiliations, & autres exercices de penitence.

La ſeconde penitence eſt celle des iuſtes, que les Saints appellent iournaliere, parce que les iuſtes la font tous les iours, & quaſi continuellement: ils pleurent, ils gemiſſent, ils ſoûpirent, ils ſe déplaiſent de viure: ſe voyans ſujets aux tentations & aux pechez veniels, ſans leſquels il eſt bien difficile de paſſer cette vie; puiſque le ſaint Eſprit dit, que le iuſte peche ſept fois, & que tous offenſent en pluſieurs rencontres. C'eſt ce qui fait que les iuſtes ſont comparez à la colombe, qui n'a point d'autre chant que des gemiſſemens. C'eſt ainſi que ſaint Paul gemiſſoit: Malheureux que ie ſuis, qui eſt-ce qui me déliurera de ce corps mortel, & des tentations qu'il me liure. Ainſi Dauid s'écrioit: Hé que ie trouue mon banniſſement long

E
2. Iuſtorum.

Septies cadit iuſtus. Prou. 24. 16. In multis offendimus omnes, Iacob. 3. 2. Infelix ego homo, &c. Rom. 7. 24. Heu mihi quia incolatus meus prolongatus eſt. Pſ. 119. 5. Quid enim optare vitam deſideramus in qua quanto plus viuimus tanto amplius peccamus? quanto vita longior, tanto culpa numeroſior viuere erubeſco, quia nihil proficio, mori timeo quia non ſum paratus. Mori tamen a malo & Dei me miſericordiæ committere, quam nouis peccatis vetera cumulare. Bern. Tempus eſt vitium accipiat peccatum.

Ainſi ſaint Bernard preferoit la mort à la vie, & diſoit: Pourquoy deſirons-nous tant de demeurer long-temps au monde, puiſque plus nos iours ſe multiplient, plus nos fautes ſont en grand nombre? I'ay honte de viure, parce que ie ne m'auance point en la perfection: ie crains de mourir, parce que ie ne ſuis pas bien

disposé : mais neantmoins i'aymerois mieux mourir, & m'abandonner à la misericorde de Dieu, que d'augmenter de iour en iour le nombre de mes imperfections. Ainsi le Reuerend Pere de Condren, second General de l'Oratoire de Iesus, qui est mort en odeur de saincteté, se réjouissoit à la mort, & disoit : Il est temps que le peché trouue sa fin en moy. Et si les iustes gemissent, soûpirent, pleurent, se déplaisent de viure, font penitence des petits pechez qui leur échappent par foiblesse, & de fragilité humaine, que doiuent faire les autres pour des pechez mortels, énormes, & horribles qu'ils commettent de propos deliberé & en tres grand nombre ?

F 3. Peccatorũ.

C'est le troisiéme estat de penitence où les pecheurs doiuent entrer ; à moins que d'estre damnez & malheureux eternellement.

Pour en connoistre l'importance, & la necessité, & en estre pleinement conuaincus par la quatriéme voye proposée, nous pouuons consulter l'Ecriture, les Peres, les Conciles, la raison, & les exemples des Saints.

G 4. P. Argumentatio sumpta. 1. Ex scriptura Ioel 2. 12. Nisi conuersi fueritis gladiũ suum vibrabit arcum suum retendit. Psalm. 7.

L'Ecriture l'appelle conuersion : Conuertissez-vous à moy de tout vostre cœur, dit le Prophete Ioël. Et au Pseaume septiéme : Si vous ne vous conuertissez, Dieu décochera ses fléches contre vous, parce que la penitence est vne chimie spirituelle, qui ne change pas les métaux, mais les hommes. Voyez que de fourneaux, que d'alambics, que de soufflets, que de feux il faut en l'achimie, & ce n'est que pour changer l'étain en argent, le cuivre ou autre métail en or ? Et pour reformer les hommes,

pour les rendre de vicieux vertueux, de charnels spirituels, de terrestres celestes, de brutaux Angeliques & diuins: pensez-vous qu'on le puisse faire sans effort, sans peine, sans trauail, sans ferueur, sans mortification, sans assiduité & perseuerance és exercices laborieux de la penitence?

Saint Augustin, Tertullien & les autres Peres anciens parlans de la penitence, disent que c'est vne seconde planche apres le naufrage : parce que celuy qui a fait débris de son salut par vn peché mortel apres le Baptéme, n'a point d'autre voye d'éuiter la damnation & arriuer à bon port, que celle de la penitence. Voyez vn Marinier qui a brisé contre vn écueil, & qui est tombé en la mer, que de peine il a de gagner vne planche, de s'y agraffer, de la bien embrasser ? que de flots & de vagues la luy disputent? que de fois il court risque d'en estre détaché & de couler à fonds? que de gorgées d'eau salée il auale, que de coups de vent il essuye, que de monstres marins il voit & apprehende? & ce n'est que pour éuiter vne mort qui passe en vn quart-d'heure. Et pour éuiter la mort eternelle, la mort qui ne finit iamais, nous refuserons d'accepter vn peu de peine, nous apprehenderons de découurir nos pechez, de restituer le bien mal acquis, de ieûner, & faire des aumônes, de nous priuer des compagnies & diuertissemens du monde, & de pratiquer les saints exercices d'vne veritable penitence?

H 2. Patribus.

Le Concile de Trente dit, qu'elle est vn second Baptéme, mais Baptéme penible & la-

I 3. Concilio sess. 14. c. 2.

borieux : c'est vn second Baptéme, parce qu'étant parfaite de tout point, & accomplie en toutes ses parties, elle nous remet en l'état où nous estions apres le Baptéme, elle nous fait recouurer les biens que nous auions perdus par le peché : Mais Baptéme laborieux, parce que nous deuons estre punis d'auoir perdu si legerement & si imprudemment des graces si excellentes, si precieuses, & si diuines. En receuant le Baptéme, vous vous estiez donné à Dieu, vous luy auiez promis honneur & obeissance, vous auiez fait alliance auec luy, vous luy auiez presté serment de fidelité, vous estiez deuenu enfant du Pere Eternel par adoption, son fauory & bien-aymé, heritier de tous ses biens, vous estiez frere du Sauueur, membre viuant de son corps, vous estiez le temple & le sanctuaire du saint Esprit, le thrône de la sainte Trinité, & autant de fois que ie dis, vous estiez, autant de fois la douleur & la repentance vous deuroient transpercer le cœur; car en commettant le peché, vous auez fait vn naufrage déplorable de toutes ces belles qualitez pour vne sotte passion : par affection à vne chetiue creature vous auez tourné le dos à vostre Dieu, rompu les promesses que vous luy auiez faites, violé l'alliance contractée, fausſé le serment que vous luy auiez presté : vous auez renoncé à la grace & amitié du Pere, à sa filiation adoptiue, au droit que vous auiez à son heritage : vous auez foulé aux pieds le Fils de Dieu, corrompu vn membre de son corps, soüillé le sang du Testament, contristé le saint Esprit, & prophané son Sanctuaire :

K
4. Rationibus

étuaire: vous l'auez chaſſé de voſtre cœur qui eſtoit ſon temple, pour y receuoir les idoles des vanitez & des voluptez paſſageres : vous auez ſoüillé le Thrône de la ſainte Trinité, vous vous eſtes liuré à ſon ennemy : N'eſt-ce pas la raiſon que vous portiez la peine de vôtre folie, de voſtre déloyauté & perfidie?

Ecoutez comme ont fait ceux qui eſtoient veritablement conuertis, & qui n'auoient pas commis de ſi grands pechez ny en ſi grand nombre que vous : mais qui auoient plus de lumiere que vous, pour connoiſtre la malice & l'horreur du peché. L Exemplis.

Sainte Theodore Demoiſelle d'Alexandrie viuoit en grande ſainteté, & en tres-bonne intelligence auec ſon mary : c'eſtoit comme deux charbons ardens, qui s'entr'échauffoient & s'enflammoient l'vn l'autre en l'amour de Dieu. Vne de ces infames vieilles qui gagnent leur vie temporelle, & la mort eternelle à débaucher le ſexe, fit tant par ſes cajoleries, ſes importunitez, ſes piperies & maleſices, qu'elle la porta à conſentir à vn peché d'adultere: elle ne l'eut pas ſi toſt commis, que chargée de confuſion, & outrée de douleur, elle en voulut faire penitence le reſte de ſa vie. Mais quelle penitence? penitence ſi prodigieuſe, ſi étrange & ſi extraordinaire, qu'elle ſeroit blâmable ſans vn mouuement particulier, & vne permiſſion tres-éuidente, & tres aſſeurée du ſaint Eſprit. Elle ſe déguiſe en homme, va frapper à la porte d'vn Monaſtere à ſix lieuës de la ville, demande auec grande inſtance d'y eſtre receuë. L'Abbé penſant que ce fut vn

homme, pour éprouuer sa constance la fait attendre à la porte toute la nuit, exposée aux iniures du temps, sans luy donner le couuert. Le lendemain voyant sa perseuerance, il le reçoit, (parlons d'elle comme d'vn homme, puis qu'elle en a l'habit, l'apparence & le courage.) Il est receu à condition qu'il seroit soûmis & obeïssant à tous les Religieux; qu'il feroit le jardin le pain, & autres choses laborieuses tant dedans que dehors le Monastere; sans estre dispensé des jeûnes, veilles, & autres austeritez de la Religion. Il s'en acquitte tres-dignement, & paroist entre les Religieux par l'exemple de ses vertus, comme le Soleil entre les Astres; il ne se contente pas des penitences & mortifications ordinaires, il en ajoûte d'autres plus rigoureuses, comme de passer trois ou quatre iours sans boire ny manger, pour punir son corps de la lâcheté qu'il luy auoit fait faire. Le diable enuieux de sa saincteté, luy suscite vne furieuse tempeste : vne fille débauchée se trouuant enceinte, & estant interrogée de qui estoit l'enfant, répondit que c'estoit du Moyne Theodore, qui auoit fait mal auec elle en l'étable du Monastere de None, où il estoit allé par le commandement de son Abbé. On porte l'enfant au Conuent, Theodore ne se veut point iustifier de cette calomnie, afin d'auoir sujet d'estre humilié, & de souffrir vn outrage & confusion si sensible. Il est chassé du Monastere, & condamné à garder l'enfant en vne cabane là auprés, & le nourrir du trauail de ses mains.

Au bout de sept ans l'Abbé voyant qu'il

auoit ſuffiſamment expié ſa faute par vne ſi rude penitence, le fit rentrer dans le Monaſtere, à la charge neantmoins qu'il demeureroit toûjours en ſa cellule, ſans autre conuerſation que de cét enfant qu'il auoit éleué. Il commandoit de temps en temps à quelque Religieux de les épier, & d'entendre les propos que Theodore tenoit à l'enfant. Il entendit vn iour qu'il luy diſoit : Mon fils, voicy la fin de ma vie qui s'approche, ie te recommande à celuy qui demeurant au Ciel eſt pere de tous les orphelins, & en la terre à celuy qui ſera l'Abbé de ce Monaſtere. Ne recherche point d'eſtre honoré des hommes, mais de Dieu ſeul ; & crois qu'il n'y a point de meilleur moyen pour y paruenir, que d'eſtre deshonoré du monde, & d'y endurer toute ſorte d'affronts & de calomnies. Euite le trop dormir, ſois moderé en ton viure & en tes habits, ſans y rechercher de la delicateſſe, ſois aſſidu à l'oraiſon, & au ſeruice diuin iour & nuit; n'accuſe point ton prochain, ne te mocque iamais des fautes d'autruy, prie pour les pecheurs, viſite les malades, ſers & honore tous les Religieux comme tes maiſtres, pleure ſouuent afin que tu ſois conſolé, au temps de la tentation, aye recours à l'oraiſon, & demande la victoire à noſtre Seigneur. Ayant tenu ces propos, cette benite ame ſe détacha de ſon corps, & fut portée au Ciel par le miniſtere des Anges. Et les Religieux ayant reconnu que c'eſtoit vne femme, & admirans l'humilité, la patience, & les autres vertus qu'elle auoit pratiquées ſi long temps,

enterrerent honorablement son saint corps. Voila vne vraye penitence, non pas la nostre, nous voudrions faire penitence sans auoir de la peine? c'est comme qui voudroit estre liberal sans rien donner : patient sans rien endurer, humble sans estre abaissé : estre vertueux, c'est à dire, auoir la vertu sans la vertu même, n'est-ce pas se mocquer? vous me direz, c'étoit vne femme.

Et bien voicy des hommes, non des hommes de peu & de basse condition ; mais des hommes illustres & de grande consideration. S. Bernard estant encore au monde, ieune Gentil-homme, pour se punir d'vne œillade inconsiderée qu'il auoit iettée legerement & en passant, sur vne femme, se plongea dans vne eau glacée, & y demeura si long-temps qu'il fut en danger de sa vie.

L'histoire d'Henry 2. Roy d'Angleterre.

Foulque Comte d'Anjou qui viuoit en l'an mil trente-huit, ayant fausſé vn serment qu'il auoit fait à Heribert Comte du Mans ; pour expier cette faute, se soûmit volontairement à cette penitence. Il fit vn pelerinage en Ierusalem : estant là, il se mit vne corde au col, vn de ses seruiteurs le traîna par cette corde depuis le Temple iusques au Saint Sepulchre: vn autre de ses seruiteurs l'alloit frapant à coups de foüet, lesquels il receuoit patiemment les épaules nuës, à la veuë de tout le monde, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moy, Seigneur, ayez compassion de ce pauure parjure.

Bar. an. 1407.

Godefroy Duc de Lorraine, fâché de ce que l'Empereur luy auoit osté la Duché, fit

par dépit brûler la Ville de Verdun : & parce que l'Egliſe de Noſtre Dame fut brûlée par cette incendie, il ſe ſoûmit volontairement à la penitence de la flagellation publique, & à porter luy-meſme comme vn Manœuure les materiaux pour rebaſtir l'Egliſe.

Ces ſaints Penitens auoient bien ruminé, & digeré les paroles de ſaint Paul, qui nous deuroient viuement toucher, ſi nous n'étions inſenſibles. Anciennement, dit-il, celuy qui tranſgreſſoit la Loy de Moyſe, ayant deux ou trois témoins qui depoſoient contre luy, eſtoit condamné à mort ſans remiſſion. Ne penſez-vous pas que celuy-là merite de plus grands ſupplices, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, prophané ſon Sang precieux, & fait iniure à ſon Eſprit diuin: c'eſt des Chrétiens qui offenſent Dieu apres le Baptéme, que s'entendent ces paroles, dit ſaint Chryſoſtome. Et quel ſupplice auront-ils plus grand que la mort temporelle ? ſans doute la mort eternelle. Alors ils feront penitence, puis qu'ils ne la veulent pas faire à preſent : Penitence tres-auſtere & rigoureuſe, mais inutile & infructueuſe.

M Concluſio per oppoſitionem pœnitentiæ damnatorum ad noſtram. Irritam quis faciens legem Moyſi, ſine vlla miſeratione duobus vel tribus teſtibus moritur: quãto magis putatis dereriora mereri ſupplicia qui filium Dei conculcauerit & ſanguinem teſtamenti pollutũ duxerit. Heb. 10. 28. Chryſ. ho. 20. in ad Hebr.

En la penitence on conſidere le grand mal qu'on a commis, la perte qu'on a faite, le ſupplice qu'on a merité; on a du regret, on gemit, on ſoûpire, on s'afflige, on répand des larmes, & on fait tout cela en Enfer, mais inutilement & ſans merite. Les reprouuez s'éueilleront, dit le Prophete Daniel, ils ouuriront les yeux, ils verront à iamais, connoiſtront

Euigilabunt in opprobriũ vt videant semper. Dan. 12. 2.

éuidemment, mais trop tard leur aueuglement, leur stupidité, leurs folies, l'opprobre, la confusion, les punitions qu'ils ont meritées, ils se repentiront d'vne repentance enragée & forcenée contre eux-mesmes. Ils gemiront & s'affligeront, dit le Sage : Il y aura des pleurs pour la perte qu'on aura faite, des grincemens de dents à cause des tourmens qu'on endurera. Vn Ecclesiastique exorcisant vne possedée de Loudun, commanda vn iour au Diable de faire voir aux assistans vne petite partie de la tristesse qu'on a en Enfer. La possedée montra vne contenance si desolée & si melancolique, qu'elle fit horreur à tous les assistans; & leur ietta dans l'esprit vne tres-grande tristesse, & elle répandit des larmes grosses cõme des noisettes. *Ibi erit fletus & stridor dentium*, là il y aura des pleurs & des grincemens de dents. I'ay veu autresfois vn homme qui n'auoit pas commis de grands crimes, & qui estant au lict de la mort eut tant d'horreur de ses pechez, & si grande apprehension des Iugemens de Dieu, que de detresse il s'arracha quatre dents iusques aux racines sans y appliquer les mains, mais seulement à force de les grincer. Ne vaut-il pas mieux faire penitence pendant cette vie, elle sera plus courte, plus douce, plus salutaire. La penitence de cette vie n'est que pour quelques années; celle de l'autre vie est pour des siecles entiers; celle-là est pour le temps qui passe en moins de rien, qui s'écoule insensiblement, dont les parties succedent l'vne à l'autre, qui finit & ne retourne plus; la pe-

nitence de l'autre vie eſt pour l'eternité, qui eſt fixe, ſtable, immuable, qui n'a ny pauſe, ny repos, ny relâche, ny fin, ny interruption.

Il eſt bien plus aiſé de ieûner faiſant vn repas par iour, que d'auoir faute d'vne miette de pain, & d'vne goutte d'eau, comme le mauuais Riche : il eſt plus aiſé de coucher ſur la dure, que d'eſtre couché ſur des braſiers: de porter le cilice ou la haire, que d'eſtre reueſtu de flammes : de ſe retirer des compagnies mondaines, des aſſemblées des garçons & des filles, que d'eſtre pour iamais entre les mains des bourreaux : plus aiſé enfin de ſe priuer par eſprit de penitence des cabarets, danſes & autres diuertiſſemens ſenſuels : que d'eſtre condamné à des gehennes actuelles. Au commencement la penitence vous ſemblera inſupportable : auec ſucceſſion de temps quand vous y ſerez accouſtumé, vous ne la trouuerez plus ſi rude, vn peu apres vous la ſentirez legere, vn peu apres vous ne la ſentirez quaſi plus : enfin elle vous ſemblera preſque douce & agreable. Mais en Enfer l'ame ne s'accouſtume point à la douleur, l'eſprit ne s'appriuoiſe point à la triſteſſe, le corps ne s'endurcit pas aux ſupplices : on eſt auſſi doüillet, ſenſible, & impatient, apres dix mille ans qu'au commencement : Et ſi c'eſt en Purgatoire qu'on faſſe penitence pour ne l'auoir pas faite en ce monde, Saint Bernard nous aſſeure qu'on paye là bas au centuple les intereſts & arrerages de ce qu'on a negligé dans le monde : outre que la penitence

Importabile tibi aliquid videbitur, proceſſu temporis ſi aſſueſcas iudicabis nô adeo graue, paulo poſt & leue ſentires, poſt etiam delectabit. Bern.

Illic centupliciter quæ fuerint hic neglecta ſoluuntur.

que vous faites en Purgatoire, n'est que satisfactoire; elle diminuë vos peines, mais elle n'augmente pas vos merites : celle que vous faites en ce monde en estat de grace, est satisfactoire, & meritoire tout ensemble; elle acquitte vos debtes, & vous acquiert de grandes recompenses: c'est vne diminution ou vne entiere absolution des peines deuës à vos pechez, c'est vn accroissement de grace en ce monde, & vne augmentation de gloire en l'autre vie. *Amen.*

SERMON VIII.

DES MARQVES ET proprietez de la vraye Penitence.

Conuertimini ad me in toto corde veſtro. Ioël. 2.

Conuertiſſez vous à moy de tout voſtre cœur.

CE ſont les douces ſemonces que Dieu fait aux ames pechereſſes, par vn excez de miſericorde, pour les inuiter à obtenir grace, & abolition de leurs crimes, par la pratique de la penitence. En ces meſmes paroles il nous exprime les marques & proprietez de la vraye penitence, afin que nous la puiſſions reconnoiſtre & diſtinguer de la fauſſe. En premier lieu elle fait vn changement en nous, *conuertimini*. En ſecond lieu, elle change noſtre cœur, *conuertimini in corde veſtro*. En troiſiéme lieu, elle change tout noſtre cœur, *in toto corde veſtro*.

Si la vraye penitence nous remet en grace & amitié auec Dieu, c'eſt vous qui nous pro-

curez cette faueur incomparable, ô sainte Vierge ! L'Eglise vous nomme tous les iours en ses deuotions publiques, vne Arche d'Alliance, dautant que par vos prieres, vous obtenez aux vrays penitens leur reconciliation & leur paix auec vostre Fils : comme vous auez moyenné l'alliance de la Nature humaine auec le Verbe diuin, par le fauorable consentement que vous donnâtes aux semonces de l'Ange, quand il vous salua par ces paroles, *Aue Maria, &c.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Hominis conditio est melior quàm bruti & Angeli, quia brutum non resurgit post mortem. A. Nec Angelus post casum, sicut homo. B.*

1. Punctum. *Conuertimini, pœnitentiam esse mutationem. Probatur. 1. Scriptura. C. 2. Patribus. D. 3. Conciliis. E. 4. Rationibus. F.*

2. Punctum. *Pœnitentia conuertit cor: circa hoc notantur à S. Gregorio duo errores. 1. G. 2. H.*

3. Punctum. *Conuertit totum cor. 1. Quoad amorem. I. 2. Quoad obiectum amoris. K. 3. Quoad tempus, nempe vt pro semper conuertamur. L.*

Conclusio. *Ex dictis patet pleraſque confessiones esse inualidas. M.*

COmme il a plû au Createur de faire voir sa toute-puissance, & sa sagesse infinie en la production de l'homme, en ce qu'il l'a fait vn composé, vn ramas, & vn assemblage de deux parties tres-differentes, de l'ame & du corps, l'vne de la nature des Anges, l'autre de

la categorie des animaux, l'vne toute ſpirituelle & celeſte : *Igneus eſt illi vigor, & cæleſtis origo* : l'autre tout materiel & terreſtre, *terra es, & in terram ibis;* Ainſi il a plû au meſme Dieu de montrer en ce meſme ouurage, les richeſſes de ſa bonté, en ce qu'il a auantagé l'homme de deux admirables prerogatiues, qui rendent ſa condition beaucoup plus heureuſe que celle des beſtes, & plus ſouhaitable que celle des Anges. La premiere eſt en ſon corps à cauſe de la nobleſſe & dignité de ſon ame; l'autre eſt en ſon ame, à cauſe de la foibleſſe & fragilité du corps.

Le premier priuilege qui rend ſa condition meilleure que celle des beſtes, c'eſt que le corps des autres animaux eſtant ioint à vne ame qui meurt & qui perit auec luy, quand il eſt vne fois diſſout par la mort, il ne reſſuſcite iamais. Le corps de l'homme eſtant vny & marié à vne ame doüée d'immortalité, quand elle fait diuorce auec luy ; il retient toûjours le droit, l'eſperance, & la pretention d'eſtre reüny à ſa chere moitié au iour de la reſurrection. Ce qui fut enſeigné à Iob, dit ſaint Auguſtin & ſaint Gregoire: Quand Dieu voulut recompenſer la patience & la fidelité, que Iob auoit témoignée en ſes afflictions, il luy rendit au double tout ce qu'il auoit perdu ; au lieu de ſept mille oüailles, de trois mille chameaux, de cinq cens paires de bœufs qui luy eſtoient morts : Dieu luy rendit quatorze mille oüailles, ſix mille chameaux, & mille paires de bœufs. Mais au lieu de dix enfans qui luy eſtoient morts, il ne luy en rendit pas vingt, il ne luy en rendit que dix. C'eſt que les ani-

maux qu'il auoit perdus eſtoient entierement morts, il ne les deuoit iamais recouurer; mais les dix enfans qui eſtoient decedez n'eſtoient pas perdus ſans reſſource; il les deuoit reuoir, & receuoir en la reſurrection generale.

B L'autre priuilege qui rend la condition de l'homme plus auantageuſe que celle de l'Ange, c'eſt que l'Ange eſtant vne fois tombé dans l'abyſme du peché, il ne s'en releue iamais; parce qu'il s'attache opiniaſtrement, & inſeparablement à l'objet qu'il a vne fois choiſi dans la premiere inclination & affection de ſon cœur: de là vient, dit ſaint Auguſtin, que Moyſe décriuant la creation du monde, a paſſé ſous ſilence la production des Anges, parce que s'il en euſt parlé, il euſt eſté obligé de parler de leur peché & de leur cheute; & c'euſt eſté vn mauuais exemple aux Iuifs, de voir que les premieres creatures de Dieu, ſi nobles, ſi excellentes & ſi releuées, auroient offenſé le Createur ſans vouloir iamais s'en repentir, & ſans eſperance de miſericorde. Mais la volonté de l'homme eſtant changeante, flexible, & ambulatoire, quelques pechez qu'il commette, pour grands & énormes qu'ils ſoient; tant qu'il eſt en cette vie, il en peut obtenir pardon par vne vraye penitence. Ie dis par vne vraye penitence, parce que pluſieurs font penitence, ou paroiſſent la faire, qui n'en obtiennent point la grace, leur penitence n'eſtant pas vraye ny ſincere, mais fauſſe, trompeuſe, plaſtrée & diſſimulée. Le Prophete Ioël nous exprime en peu de paroles les marques, quali-

r. Punctum. Pœnitentia eſt mutatio.

tez, & conditions de la vraye penitence: *Conuertimini ad me.*

La premiere proprieté de la vraye penitence, c'eſt qu'elle nous change & nous conuertit : *Conuertimini.* C'eſt vne admirable metamorphoſe, vne diuine alchimie, qui ne transforme pas les métaux, mais les ames, elle ne change pas l'étain en argent, le cuivre en or, mais les hommes en des Anges, de vicieux, charnels, terreſtres, & brutaux qu'ils eſtoient, elle les rend vertueux, ſpirituels, celeſtes & diuins. Saint Paul appelle celuy qui eſt conuerty, vn homme nouueau, vne nouuelle creature, & il dit, qu'en la penitence nous ſommes comme refondus, reformez, renouuellez: parce que nous nous dépouillons du vieil Adam, pour nous reueſtir du nouueau qui eſt Ieſu-Chriſt.

C
1. Scriptura.

Induite nouũ hominem. Eph. 4. v. 24. 1. ad Cor. 5. 17

Et ſaint Ambroiſe décriuant les Actes d'vn vray penitent, dit qu'il doit mourir au monde, à la vie prophane & ſeculiere, aux vſages, aux maximes, aux couſtumes, & aux vanitez du monde ; il doit renoncer à ſoy-meſme, à ſes humeurs, à ſes caprices, à ſon opiniaſtreté, à ſes mauuaiſes habitudes, à ſes inclinations vicieuſes, à ſes débauches, & eſtre tout changé comme du noir au blanc, des tenebres à la lumiere, en ſorte qu'on puiſſe dire, *quantum mutatus ab illo ?* Et ſaint Chryſoſtome a tresbien remarqué que les Niniuites faiſans penitence à la Predication de Ionas, ce que Dieu regarda en eux de bon œil auec plus d'agréement, & ce qui l'obligea à leur pardonner, c'eſt qu'ils quitterent leur mauuaiſe vie,

D
2. Patribus. Seipsũ homo abneget & totus mutetur. Amb. de penit. c. 10.

Vidit Deus iuſta operibus eorum quæ faciunt de via ſua mala, & miſertus eſt. Ionæ 2. v. 10.

& la Ville fut toute autre qu'elle n'eſtoit auparauant.

E 3. Conciliis. Declarat ſancta Synodus contritionem hanc non ſolũ ceſſationem à peccato, & vitæ nouæ propoſitum & inchoationẽ, ſed veteris etiam odium continere. Conc. Trid. ſeſſ. 14. c. 4.

Et le Concile de Trente declare, que la vraye repentance contient vn retranchement de tout peché, vne reſolution, & vn commencement d'vne vie nouuelle. Vous allez à confeſſe le iour de Paſques, vous dites : Ie m'accuſe d'auoir fait la débauche tout le carnaual, de n'auoir point ieûné le Carême, d'auoir retenu le ſalaire des artiſans, de n'auoir point ſalüé mon ennemy qui eſt mon proche parent, mais ie me propoſe de mieux faire. Voſtre Confeſſeur ſera bien facile, s'il vous abſout ſur le champ ; ſans iuger ſi vous eſtes veritablement changé, & interieurement conuerty. Le Concile dit qu'il faut le propos, & le commencement d'vne vie nouuelle : vous vous reſoluez de mieux faire, c'eſt le propos, & non pas le commencement. Pour auoir le commencement, il faut vouloir ieûner, payer vos debtes, & ſalüer vos ennemis : *Vbi emendatio nulla, ibi pœnitentia vana*, dit Tertullien : où il n'y a point de changement de cœur, point de correction veritable : la penitence eſt vaine & friuole, la confeſſion nulle, la Communion inutile, & les Sacremens ſacrileges.

Lib de pœnitentia c. 2.

F 4. Rationibus

La raiſon en eſt claire & éuidente à celuy qui a tant ſoit peu d'intelligence en la Theologie. Voila vn ieune homme indeuot, iureur, arrogant, deſobeyſſant à pere & mere, querelleux, impudique, médiſant, vn yurogne, & vn perſecuteur de veufues. Si ie vous diſois apres Paſques, ce ieune homme ſera deuot, retenu à

iurer, humble, obeyſſant, patient, chaſte, ſobre, charitable; vous diriez, ce ſera vn beau changement; *hæc mutatio dexteræ Excelſi.* Tenez pour tout aſſeuré que ſa Confeſſion de Paſques aura eſté nulle, ſi ce changement ne s'eſt fait en ſon cœur ſelon la maxime de Tertullien. C'eſt vn article de foy declaré par les Conciles, que tous les Sacremens de la Loy nouuelle, conferent la grace ſanctifiante à ceux qui les reçoiuent dignement: c'eſt vne doctrine conſtante & aueŕée de tous les Docteurs, que la grace ſanctifiante eſt touſiours accompagnée des ſept dons, & des fruits du ſaint Eſprit, des vertus infuſes, & des habitudes ſurnaturelles. Si donc la Confeſſion de ce ieune homme eſt bonne, il receura la grace de Dieu, s'il reçoit la grace de Dieu, il receura les dons de Sapience, de Conſeil, de Force, de Pieté, de Crainte de Dieu, les habitudes de la Foy, l'Eſperance, la Charité, l'Humilité, &c. & par conſequent il ſera humble, ſobre, chaſte, & orné de toutes les autres vertus.

Vbi emendatio nulla, ibi pœnitentia vana.

Il y a bien plus, nous ne receuons pas ſeulement en la iuſtification les dons du ſaint Eſprit, & les habitudes de toutes les vertus, mais le ſaint Eſprit meſme: il entre en noſtre cœur, il en fait ſon ſanctuaire, il y demeure comme en ſon Temple. Qui ne voit qu'il ſe doit faire vn étrange changement en vn logis habité par vn hôte ſi different, & ſi contraire au precedent? Hier eſtant en eſtat de peché vous eſtiez la retraite des Demons qui ſont eſprits immondes, malins, orgueilleux, cruels, & en-

lieux. C'eſt le Sauueur qui le dit: *Ingreſſi habitant ibi.* Auiourd'huy eſtant en eſtat de grace, vous eſtes le domicile & la demeure du ſaint Eſprit, qui eſt vn eſprit de pureté, de douceur, de bonté. C'eſt ſaint Paul qui le dit aux Romains, la charité de Dieu, dit-il, répanduë en nos cœurs par le Saint Eſprit qui nous a eſté donné.

2. Punctum. Pœnitentia conuertit cor.

Cette parole en nos cœurs, marque la ſeconde condition de la vraye penitence, & nous enſeigne que c'eſt le cœur qui doit eſtre premierement & principalement changé: c'eſt le cœur que Dieu demande touſiours, quand il parle de noſtre conuerſion: Conuertiſſez-vous à moy de tout voſtre cœur: Déchirez vos cœurs & non vos veſtemens, dit-il, par le Prophete Ioël, & par le Pſalmiſte: Mon Dieu, vous ne mépriſerez point vn cœur contrit & humilié. Et par Ezechiel: faites-vous vn eſprit nouueau, & vn cœur nouueau: *Facite vobis ſpiritum nouum, & cor nouum:* vn eſprit nouueau, c'eſt à dire, des penſées, des ſentimens, des opinions: vn cœur nouueau, c'eſt à dire, des volontez, affections, & des deſſeins tous autres qu'auparauant. Vous eſtimiez beaucoup les grandeurs du monde, les richeſſes de la terre, les delices de la chair: apres voſtre conuerſion, vous n'en faites point d'état, vous n'eſtimez point heureux ceux qui en ioüiſſent, s'ils ne ſont gens de bien & vertueux. Auparauant vous aymiez les compagnies mondaines, les aſſemblées de garçons & de filles, les ieux, les danſes, les cabarets & autres diuertiſſemens: apres voſtre conuerſion,

Pſal. 50.

Ezech. 18. 31.

vous

vous en estes dégoûté, vous aymez l'Eglise, l'Office diuin, les Sermons, la retraite, le trauail en vostre maison: voila ce que c'est que de se faire vn esprit nouueau & vn cœur nouueau.

Sur quoy saint Gregoire nous aduertit de deux erreurs, où nous pouuons tomber en vn sujet de si grande importance, il met le premier en son Pastoral, disant: *Sæpe sibi de se mens ipsa mentitur, sitque vt aliud intimis intentio suppriment, & aliud tractantis animo superficies cogitationis ostendat.* Nous prenons souuent le change, & sommes si adroits à tromper, que nous nous trompons nous-mesmes: nous prenons les pensées de nostre esprit, pour des dispositions de nostre cœur, les idées de nostre imagination pour des affections de la volonté: vous trouuerez quelquesfois des filles à qui le Confesseur dira, vous estes-vous preparée pour vous confesser? Ouy mon Pere, i'ay fait l'acte de contrition. Et comme ont-elles fait? elles ont leu dans vn liure, acte de contrition: Mon Dieu, ie me repens de tout mon cœur d'auoir commis le peché, parce qu'il vous déplaist: Ie suis bien fâchée de vous auoir offensé, parce que vous estes infiniment bon: Et parce qu'elles ont dit ces paroles ou autres semblables en leur esprit, ou de bouche, elles pensent auoir fait vn acte de contrition. Ces paroles ne sont pas mauuaises, c'est bien fait de les dire, pourueu que vous ne mentiez pas: Mais de croire que vous ayez fait vn acte de contrition, pour les auoir seulement dites ou de bouche, ou en vostre esprit; c'est vne grande

G

parte 1. pasto. cap. 9.

ſimplicité & vn erreur tres-pernicieux, la cõtrition n'eſt pas en la bouche, ny en l'eſprit, ni en l'imagination, mais en la volonté. Dieu ne demande pas que vous diſiés que vous eſtes fâché de l'auoir offẽſé; mais il veut que vous le ſoyez effectiuement. Le docte Grenade en ſon Memorial traitant de la Confeſſion, met de ſemblables paroles & encores plus belles, mais il n'y met pas pour titre *acte de contrition*: ce qui tromperoit les ſimples, il met pluſtoſt, *Oraiſon pour demander à Dieu la contrition*, ou *pour ſe diſpoſer à la contritio*. Vn homme qui conſerue l'animoſité dans ſon cœur, ou qui ne reſtituë point le bien mal acquis, pourroit dire cent fois : Mon Dieu, ie ſuis marry de vous auoir offenſé, & il n'auroit pas vn grain de vraye repentance. A quoy connoit on s'il en a; aux effets, la langue n'eſt pas le truchement infaillible du cœur, mais de l'eſprit : les paroles ne ſont pas ordinairement les interpretes de la volonté, mais de la penſée; le truchement du cœur, c'eſt la main; les interpretes de la volonté, ce ſont les œuures. Si vous rendez le bien d'autruy, ſi vous quitez ce procez iniuſte, ſi vous ſortez de l'occaſion du peché, vous montrez probablement que voſtre cœur eſt changé. Mais ſi vous vous contentez de paroles ou d'imagination, on dira de vous que vous donnez à Dieu le mouuement des levres; mais que l'affection du cœur eſt bien éloignée de luy.

Dilexerunt eũ in ore ſuo, cor autem eorum non erat rectum cum eo. Pſalm. 77.

D'autresfois vous changez de vie, & ſi vôtre cœur n'eſt pas changé pour cela, ce ſont les affaires & les éuenemens. Le changement

eſt fait autour de vous, & non en vous : Si ceux qui ſont là paſſoient icy, ie les aurois à la droite, au lieu que ie les ay à gauche ; ils auroient changé de place, mais ie n'aurois pas changé de poſture. Vous eſtiez autrefois vn pillier d'Academie & de cabaret, vous vous ruiniez de biens, de ſanté, & de reputation par vos diſſolutions, vous eſtes tombé en pauureté, vous ne iouïez plus, vous n'allez plus au cabaret ; parce que vous n'auez pas de quoy fournir aux frais : c'eſt voſtre bource qui eſt changée, non pas peut-eſtre voſtre cœur. Vous eſtiez vn tyran, vn tigre, vn leopard en la Paroiſſe, par vn peu de pouuoir que la faueur vous y donnoit : vne heureuſe diſgrace vous arriue, vous ne faites plus mal à perſonne, vous eſtes humilié & raualé ; c'eſt voſtre fortune qui eſt changée, & non pas voſtre cœur. Belle comparaiſon de ſaint Gregoire ! voila vn ieune homme qui n'entend rien au manege, il eſt monté ſur vn cheual fort en bouche, qui l'emporte le grand galop, ſans qu'il le puiſſe retenir ny détourner tant ſoit peu, il trouue vne muraille ou vn foſſé, & il s'arreſte tout court : ce ieune homme n'auroit-il pas bonne grace de ſe vanter & dire, n'eſt-ce pas à moy à monter vn cheual ? voyez ie l'ay arreſté au milieu de ſa courſe ? voſtre corps eſtoit comme vn cheual indompté, il vous emportoit à bride abbatuë aux mauuaiſes compagnies, aux lieux infames, d'excez & de débauche, il vous arriue vne bonne maladie qui vous arreſte au lit, & vous y attache les années entieres ; pouuez-vous dire ſans mentir, que c'eſt la bonne vo-

Sæpè à curſu ſpumantes equos, nõ præſidentis dextera ſed cãpi terminus coercet. Greg.

lonté, non pas l'impoſſibilité qui vous a retiré du vice : vous venés à confeſſe à Noël, vôtre Confeſſeur vous dit : combien y a-t-il que vous aués eſté confeſſé ? il y a vn an ? pourquoy ne vous confeſſaſtes-vous pas à Paſques paſſé ? C'eſt que i'entretenois vne fille, ie me voulois battre en duel, ie me voulois parjurer en Iuſtice pour gagner mon procés, & ie n'ay pas voulu communier auec cette volonté ? Vous aués fort bien fait de vous abſtenir de la Communion en cet eſtat : mais c'eſt peut-eſtre l'éuenement, cette fille, ce procés qui eſt changé, non pas voſtre cœur : vous repentés-vous de l'auoir fait, ſi Dieu ne voit voſtre cœur en diſpoſition, que ſi c'eſtoit à refaire vous aymeriés mieux mourir que de faire mal auec cette fille ; eſtre eſtimé laſche, que de vous battre en duel, perdre voſtre procez que de vous parjurer. Ie ne ſçay quelle Confeſſion vous faites, voſtre main & voſtre langue ceſſent bien de commettre le peché, mais peut-eſtre que voſtre cœur ne ceſſe pas de l'aymer : & ſi Dieu n'a le cœur, il ne fait pas grand eſtat de tout le reſte, il ayme tant ce cœur, qu'il le veut tout auoir, c'eſt ma derniere partie.

Il dit par ſon Prophete : Conuertiſſez vous à moy de tout voſtre cœur. Et par Moyſe au Deuteronome : Quand vous chercherés le Seigneur, vous le trouuerés infailliblement, pourueu que vous le cherchiés de tout voſtre cœur, & auec toute l'amertume & l'affliction de voſtre ame. Il ne demande pas tout voſtre argent, mais ſeulement vne partie en aumône,

3. Eundum. pœnitentia conuertit totum cor. Cũ quæſieris Dominũ Deũ tuũ, inuenies eum ſi tamen toto corde quæſieris eum & tota tribu-

ny tous les fruits de vos heritages, mais seulement vne partie en dixmes; mais il veut auoir tout vostre cœur sans reserue, sans restriction, sans partage : tout quant à l'amour, tout quant à l'objet, tout quant au temps, & pour tousiours. latione animæ tuæ. Deut. 4.

Quant à l'amour : Il est de l'amour comme du cœur, s'il est tant soit peu diuisé, il se meurt : *diuisum est cor eorum, cito interibunt.* La Philosophie nous enseigne que nous partageons quelquefois nostre cœur entre deux objets tout contraires : nous aymons vne chose absolument, & nous aymons son contraire hipothetiquement. Vn Marchand qui est sur mer en peril de naufrage, dans vne horrible tempeste, ayme ses marchandises, & est content d'en estre priué, & de les ietter dans la mer, il ayme la possession absolument parlant, il en ayme la priuation hipothetiquement, supposé qu'il soit necessaire pour soulager le vaisseau, & pour sauuer sa vie. Dieu ne fait pas grand estat de vostre conuersion, si vous ne quittez le peché, que comme ce Marchand iette ses denrées en la mer à regret, à contre cœur, par contrainte, par esprit d'esclaue & de forçat : en vn mot il ne veut pas que vous luy donniez vostre cœur comme vous donnez vostre argent à vn voleur au milieu d'vn bois: Tenez, luy dites vous, voila ma bourse, ie vous la donne de bon coeur, ne me tuez pas: mais vous dites en vous-mesme, si nous n'étions pas icy, si ie pouuois gagner au pied, & m'échapper ou me deffendre, si vous n'auiez ny fuzil, ny épée, ny pistolet, ie me gar- 1. Quoad amorem. 1

derois bien de vous la donner. Tenez voila mon cœur : mais si ie n'estois pas mortel, si ie deuois tousiours viure en ce monde, si vous n'auiés ny enfer ny iustice, ie ne me soucierois guere de vous, ny de vos Commandemens. Allez n'auez-vous point de honte de traiter auec vostre Dieu, comme vous feriez auec vn voleur ? il veut tout le cœur, & quant à l'amour & quant à l'objet; il veut que vous quittiés les pechés pour l'amour de luy, & que vous les quittiés tous, non deux, trois, ou quatre, mais tous sans exception.

K 2. Quoad obiectum.

Au premier liure des Roys chapitre septiéme, les Israëlites ayant offensé Dieu par leur idolatrie, & autres crimes; & Dieu déchargeant sa colere sur eux par la main des Philistins qui leur faisoient vne cruelle guerre: pour remedier à ce mal, le Prophete Samuel les assemble, il leur remontre leur ingratitude, & leurs pechés auec tant de zele & de bon succés, qu'estant touchés de componction, ils se conuertissent sur le champ, ils confessent leurs pechés, ils iesûnent; & pour montrer la sincerité de leur conuersion, ils répandent de l'eau deuant Dieu, protestans par cette ceremonie, qu'ils répandoient aussi leur cœur en sa presence; & Samuel exerça sur eux de la part de Dieu l'office de Iuge. Voila la vraye image d'vne parfaite penitence : le Confesseur est estably de Dieu pour vous y iuger, comme fit Samuel qui signifie *Positus à Deo* : vous deués dire *peccaui*, vous deués declarer vostre peché, vous deués iesûner, ou

faire quelqu'autre mortification: mais le point principal, c'eſt que vous répandiez voſtre cœur comme de l'eau deuant Dieu : *Effunde ſicut aquam cor tuum ante conſpectum Domini*, comme de l'eau, non pas comme de l'huile, du vin & de l'encre. Quand vous répandez de l'huile d'vn vaiſſeau, il y en reſte toûjours quelque peu attaché au vaiſſeau; ſi c'eſt du vin, l'odeur y en demeure, ſi c'eſt de l'encre la couleur : mais quand vous répandez de l'eau, il n'y en reſte rien du tout ny de la ſubſtance, ny de l'odeur, ny de la couleur : *Effunde ſicut aquam*. Vous ne voulez plus faire de mal à voſtre prochain, mais vous eſtes bien aiſe qu'il luy en arriue : il y a encore quelque reſte d'enuie, & de haine dans le vaiſſeau de voſtre cœur. Vous ne voulez plus faire mal auec cet homme, mais vous prenez plaiſir à luy écrire, receuoir des lettres ou des recommandations de ſa part : à le voir, eſtre veuë de luy : voſtre vaiſſeau n'eſt pas bien encore vuidé. Vous vous eſtes reconcilié auec voſtre ennemy, mais vous faites le froid auec luy, vous ne luy parlez qu'entre les dents, vous ne le ſeruez pas dans l'occaſion, cela ſent ſon inimitié : l'odeur en eſt encore dans le vaiſſeau. Vous auez renoncé à l'atheiſme & à l'impieté : mais vous vous plaiſez auec les libertins, vous vous mettez a rire quand on dit des paroles impies, vous ſentez encore l'irreligion. Vous ne voulez plus iurer, mais vous voulez en faire le ſemblant, vous dites pardi, morbleu: cela, c'eſt la couleur, & l'apparence du peché:

Effunde ſicut aquam. Si vous eſtes bien conuerty, vous ne quitterez pas ſeulement le peché, mais vous aurez en horreur toutes les ſuites, tous les effets, les acheminemens, les appanages, les apparences & les appartenances du peché.

Vous ne croiriez pas combien il importe à voſtre ſalut de vous dépouiller entierement de toute affection mondaine, vous abandonner parfaitement & ſans reſerue à tous les deſſeins de Dieu ſur vous : & comme le moindre attachement à quelque creature que ce ſoit, empéche voſtre parfaite conuerſion. *Vas electionis eſt mihi iſte.* Vous ne mettez point d'eau roſe ny d'autre liqueur precieuſe dans vn vaſe, s'il n'eſt entierement vuidé: d'où vient que ſaint Paul qui auoit eſté ſi grand ennemy, & perſecuteur de l'Egliſe, fut fait vn vaiſſeau de choix & d'élite dés le commencement de ſa conuerſion, qu'il receut la grace de Dieu en ſi grande abondance: *Vbi abundauit delictum, ſuperabundauit & gratia:* Et que ce ieune Gentil-homme qui s'addreſſa au Fils de Dieu, & qui n'auoit pas commis de grands pechez, perdit ſa vocation & ſon ſalut? C'eſt que ce ieune homme auoit encore de l'attachement à ſes richeſſes, quoy que iuſtement acquiſes : il ne ſuiuit pas le conſeil du Sauueur, qui deſiroit qu'il s'en défit. Saint Paul ſe preſenta comme vn vaiſſeau vuide, il ne retint aucune affection à quoy que ce fuſt, il s'expoſa à tous les vouloirs & deſſeins du Fils de Dieu ſur luy, *Quid me vis facere :* Faites comme luy, don-

nez-vous au Sauueur ſans reſerue & pour toûjours.

Effunde cor tuum ſicut aquam, il ne dit pas comme de l'argent, mais comme de l'eau: quand on a répandu de l'argent on le recueille, on le remet en ſa bourſe, ou au coffre: quand on a répandu de l'eau on ne penſe iamais à la recueillir ny à la reprendre, on la foule aux pieds, & on la met en oubly. Répandez le peché comme de l'eau ſans pretention, ſans eſperance, ſans ſecrete intention de le reprendre apres les Feſtes, apres le Caréme, quand vous ſerez en ſanté. Vne bonne marque pour connoiſtre que vous n'auez pas deſſein de le reprendre à l'auenir, c'eſt quand vous vous éloignez de l'occaſion, quand vous vous mettez dans l'impoſſibilité de tomber. Les Soldats d'Alexandre allans à la guerre, pour conqueſter les Prouinces de l'Aſie, brûlerent leurs propres maiſons : ils montroient en cela la bonne volonté qu'ils auoient de bien combattre, & de ne point retourner en leur pays. Si vous iettez au feu les lettres que cet homme vous a écrites, & tout ce qu'il vous a donné ; ſi vous dites à voſtre pere & à voſtre mere, que ce ieune homme vous tente ; ſi vous reſignez cet Office, ce Benefice qui vous eſt vne pierre d'achopement ; c'eſt marque que vous n'auez plus enuie de retourner à voſtre vie déreglée. Mais s'il reſte en voſtre cœur le moindre deſſein pour l'aduenir, vôtre conuerſion eſt ſimulée, inutile, infructueuſe.

L Quoad tempus nempe vt pro ſemper.

Ces veritez montrent éuidemment, ce me

M melior conſel.

fiones sunt inutiles. Amb. l. 2. de pœn. c. 10. Paciani ep. 3

semble, combien est veritable ce qu'ont dit saint Ambroise & saint Pacien Euéque de Barcelone; qu'il n'est rien de si rare que la vraye penitence, & qu'vne grande partie de ces Confessions, qui ne se font qu'à Noël & à Pasques, sont penitences plastrées, contrefaites, inutiles. Nous auons veu au commencement que la vraye penitence change son homme, où est le changement qui s'est fait en vous? Estes-vous Theologien Scolastique? Souuenez-vous de cette maxime qui est si souuent en vostre bouche: *homo per absolutionem ex attrito fit contritus*. Auez-vous plus de contrition, vostre cœur est-il plus touché, plus picqué de componction, plus échauffé en l'amour de Dieu apres l'absolution qu'il n'étoit auparauant? estes-vous en la Theologie positiue? souuenez-vous de cette parole de saint Paul. Toutes choses cooperent en bien à ceux qui ayment Dieu: *Etiam peccata*, dit saint Augustin, parce que les pechez passez les rendent plus feruens en l'amour de Dieu, plus humains à ceux qui tombent, plus humbles & patiens aux injures, plus charitables enuers tout le monde. Estes-vous plus feruent, plus humble, plus doux, plus patient, plus charitable que vous n'estiez auant vostre Confession? estes-vous Caualier, ie vous diray; à quoy connoist-on qu'vne Citadelle ou vne Ville a changé de garnison, de Gouuerneur, de Souuerain, qu'elle est maintenant au Roy, au lieu qu'elle estoit à son ennemy: n'est ce pas à ce que les bourgeois, les canons, les munitions, sont maintenant pour le ſeru-

ce du Roy : au lieu qu'ils estoient auparauant pour le seruice de l'ennemy ? Si vos yeux, vos oreilles, & vostre bouche seruent encore au peché, & aux œuures du Diable comme auparauant, aux œillades impudiques, aux iuremens & aux médisances ; pouuons-nous iuger que le Diable en soit sorty, & que le S. Esprit y soit entré auec ses dons & ses vertus infuses?

Estes-vous Medecin, Apothicaire, Chirurgien ? à quoy connoist-on qu'vn medicament, vn remede, ou qu'vn onguent n'est pas bon à vn malade ? c'est si apres auoir pris cette medecine, apres auoir appliqué vn onguent cinq ou six fois on n'y void point d'amendement, la maladie & la blessure sont toûjours en mesme estat. Estes-vous Philosophe, souuenez-vous de ces axiomes, l'operation est vn appanage de l'estre, celuy qui est le mesme qu'il estoit, il fait le mesme qu'il faisoit : l'habitude c'est vne qualité qui rend les actions faciles : On ne voit point de nouuelles productions en vous, comme peut-on croire qu'il y ayt vn estre nouueau, *noua creatura* ? Vous faites le mesme apres Pasques, que vous faisiez auant le Careſme, ne doit-on pas dire que vous estes encore le mesme que vous estiez deuant Pasques ? Vous n'auez pas plus de facilité aux actions de vertu que vous en auiez cy deuant : ne doit-on pas conclure que vous n'en aués pas receu les habitudes ? Ne pechés donc pas si vous estes sage : si vous commettés le peché, vous serés touſiours tres-asseuré d'auoir perdu la grace

Operari sequitur esse. Idem manens idem semper facit : Habitus est qualitas tribuens facilitatem operandi.

de Dieu, & vous ne ſerés iamais aſſeuré de l'auoir retrouuée. Voſtre peché eſt tres-réel, & trop veritable : voſtre conuerſion n'eſt poſſible qu'imaginaire & en idée, defiez vous-en pour vous bien aſſeurer, défiez-vous de voſtre interieur, diſpoſition, penitence, pour bonne & parfaite qu'elle vous ſemble. Vous ne ſçauez iamais ſi elle a les qualitez, les conditions, & les degrés de douleur que Dieu demande: demandés-la tous les iours à Dieu, ſouuent auec humilité & ferueur, recourés à la ſainte Vierge & aux Saints, ſollicitez-les auec importunité, d'impetrer grace pour vous. Priez principalement les Saints Penitens, comme les ſaints Pierre, Paul, Magdelaine, Boniface, Pelagie, Marie Egyptienne. Viſités les pauures, pratiqués toutes les bonnes œuures que vous pourrés ſelon voſtre condition, afin d'obtenir de Dieu vne vraye conuerſion, dites-luy ſouuent comme le Prophete.

Conuerte me Domine & ego conuertar : Dites-luy auec l'Egliſe, *Deus innocentiæ reſtitutor & amator, dirige ad te tuorum corda ſeruorum, vt in fide inueniantur ſtabiles & in opere efficaces.* Grand Dieu vous eſtes la pureté & la ſainteté meſme, vous aymez vniquement les innocens & l'innocence, c'eſt à vous ſeul de la donner quand on ne l'a pas, c'eſt à vous ſeul de la reparer quand on l'a perduë, elle ne ſe repare que par la penitence. *Dirige ad te tuorum corda ſeruorum* : donnés-nous l'eſprit d'vne vraye penitence, penitence ſincere & cordiale, vn cœur qui aille droit à vous ; qui ne ſoit

point recourbé vers nous, refléchy vers nos interests : *Vt in fide inueniamur ſtabiles*, que vos ſeruiteurs ſoient fermes en la foy. Qu'ils s'attachent inſeparablement aux verités qu'on leur préche de voſtre part, qu'ils n'en ſoient iamais diuertis par les piperies de ceux qui leur veulent complaire. *Et in opere efficaces*, que leur conuerſion ne ſoit trompeuſe ny imaginaire, mais effectiue, veritable, & feconde en bonnes œuures. Par Ieſu-Chriſt noſtre Seigneur voſtre Fils, qui vit & regne auec vous & le ſaint Eſprit en tous les ſiecles des ſiecles. *Amen.*

SERMON IX.

DES TROIS PREMIERES marques & proprietez de la fauſſe Penitence.

Conuertimini ad me in toto corde veſtro. Ioël. 2.

Conuertiſſez vous à moy de tout voſtre cœur.

ENcore que ce que nous auons dit de l'eſſence, & des proprietez de la vraye penitence, ſoit plus que ſuffiſant pour la reconnoiſtre & diſtinguer de la fauſſe, cecy eſt neanmoins de ſi grande importance, & la tromperie en ce ſuiet eſt ſi dangereuſe pour noſtre ſalut, qu'il me ſemble à propos de vous faire voir les marques & proprietez de la fauſſe penitence. Il y en a ſix principales, elle eſt tardiue, imparfaite, naturelle, toute exterieure, ſterile & inconſtante. Aujourd'huy nous traiterons des trois premieres marques, & demain, Dieu aydant, des trois autres. Le mot de penitence vient de celuy de peine; & par conſequent elle eſt bannie du ſejour heureux, &

de l'état impassible où vous estes, ô sainte Vierge ! & toutesfois vous dites en vostre Cantique d'amour, *Manus meæ distillauerunt myrrham* : la myrrhe qui preserue les corps de la pourriture, est le symbole de la penitence, qui garentit les ames de la corruption du peché. Vos mains distillent la myrrhe, c'est à dire, que vous communiquez la vertu de la penitence aux ames qui recourent à vous, comme nous faisons deuotement en vous saluant auec l'Ange, *Aue Maria*.

IDEA SERMONIS.

Falsa pœnitentia. 1. *Est sera*. 2. *mutilata*. 3. *naturalis*.

1. Punctum. *Pœnitentia sera quæ plerumque est falsa dissuadetur*. 1. *Scriptura*. *A*. 2. *Patribus*. *B*. 3. *Rationibus ex parte Dei*. *C*. *Ex parte nostri*. *D*. *Ex parte pœnitentiæ quæ dilata in mortem est inuoluntaria*. *E*: *In senectutem infœcunda*. *F*. *In crastinum, incerta*. *G*.

2. Punctum. *Falsa pœnitentia est mutilata, quia vel non relinquit affectum peccati*. *H*. *Vel non omnis peccati*. *I*. *Vel non occasionem peccati*. *L*.

3. Punctum. *Falsa pœnitentia, est naturalis, & hæc dissuadetur*. 1. *Scriptura*. *M*. 2. *Patribus*. *N*. 3. *Ratione*. *O*. 4. *Comparatione*. *P*. 5. *Praxi*. *Q*.

Conclusio. *Recapitulatio per exhortationem, ad imitandum Zachæum, qui festinans descendit & gaudens*. *R*.

LA Theologie qui apprend de la parole de Dieu, ce qui est neceſſaire au ſalut des

hommes, propose cette question; sçauoir si vne ame Chrestienne, si tost qu'elle s'est separée de Dieu par le consentement à vn peché mortel, est obligée de retourner à luy, & de se conuertir par vne vraye penitence, au moins interieure & cordiale. Les paroles de l'Ecriture sainte, l'authorité de plusieurs grands Docteurs, & les puissantes raisons qu'i s en apportent, montrent euidemment, ce me semble, que si ce n'est pas vn commandement bien étroit, c'est du moins vn Conseil important, tres conuenable à nostre deuoir, tres-conforme à la raison, & de tres-grande consequence pour le salut de nôtre ame, & que ceux qui negligent ce conseil, courent risque de faire vne penitence fausse, defectueuse, inutile, & infructueuse.

A 1. punctum. Pœnitétia sera quæ plerumque est falsa dissuadetur. 1. Scriptura. Non tardes conuerti ad Dominũ, & ne differas de die in diẽ subito enim veniet ira illius & in tempore vindictæ disperdet te. Eccl. 5. 8.

En l'Ecclesiastique chapitre cinquiéme, le saint Esprit nous dit sagement : Ne retardez point vostre conuersion, & ne la differez pas de iour en iour ; car la colere de Dieu viendra soudain, & vous perdra au iour de sa vengeance. Où vous voyez que Dieu nous deffend, non seulement de remettre nostre conuersion à vne autre année, au mois qui vient, au lendemain, mais de la differer tant soit peu. Et puisque à faute de cela il nous menace de la vengeance de Dieu, c'est signe que cet auis est important à nostre salut. S. Antonin, S. Bonauenture, Tostat, le Cardinal Cajetan, & plusieurs autres grands Docteurs, iusqu'au nombre de dix, tiennent que cette semonce du S. Esprit n'est pas seulement vn Conseil salutaire qu'il nous donne ; mais vn commandement absolu

B 2. Patribus. Citantur à Suar to. 4. in 3. p. disp. 15. sect. 5. parag. 1

abſolu qu'il nous fait. Voicy la raiſon qu'ils en apportent.

Il eſt euident en l'Ecriture que Dieu commande à l'ame pechereſſe de ſe conuertir & de faire penitence. Or encore que ce commandement ne ſoit qu'affirmatif en apparence, il eſt neantmoins negatif en effet, il eſt comme celuy de la reſtitution, car le Sauueur qui a dit: Rendez à Ceſar ce qui eſt à Ceſar, a ajoûté: Rendez à Dieu ce qui eſt à Dieu. Le commandement de la reſtitution eſt affirmatif, entant qu'il nous commande de rendre le bien d'autruy, mais il eſt auſſi negatif, entant qu'il nous deffend de le retenir, dit ſaint Thomas. Ainſi, le commandement de la penitence eſt affirmatif, entant qu'il nous commande de ſatisfaire à la iuſtice de Dieu, pour l'iniure que nous luy auons faite; & il eſt negatif entant qu'il nous deffend de retenir l'honneur & la gloire que nous luy deuons rendre par telle ſatisfaction, car comme en differant la reſtitution nous priuons noſtre prochain de la poſſeſſion & iouyſſance de ſon bien: ainſi en differant noſtre conuerſion, nous priuons Dieu de l'vſage de noſtre eſtre qui luy appartient, & des actions meritoires que nous ferions pour ſa gloire. Voila ce que diſent les Docteurs ſus-alleguez.

c 3. Rationib. ex parte Dei.

22. q. 6. art. 8. in c. 13. & 14.

De plus, comme ſe peut il faire qu'vne ame Chreſtienne qui a tant ſoit peu de pieté & d'eſtime pour Dieu, vueille eſtre long-temps ſon ennemie? Il veut que ſi nôtre frere a quelque choſe contre nous, c'eſt à dire noſtre prochain, nous laiſſions le ſacrifice & ſeruice de Dieu imparfait, pour nous aller reconcilier:

& si Dieu meſme nous veut du mal, s'il eſt noſtre ennemy mortel, cõme il l'eſt indubitablement iquand nous ſommes en état de peché : ne quitterons-nous pas les affaires temporelles, pour nous reconcilier auec luy ? quand nous auons eu quelque diſpute auec le prochain, & que nous ſommes en colere contre luy : S. Paul veut que nous éteignions cette paſſion auant que le Soleil ſe couche : & paſſerons-nous les iours, les ſemaines, & les mois entiers en état de deſvnion & d'inimitié auec Dieu ?

Sol non occidat ſuper iracundiam veſtram. Eph. 4. 25.

D ex parte noſtri.

La charité auſſi que nous nous deuons à nous-meſme & à noſtre ſalut, nous doit preſſer & ſolliciter de hâter noſtre conuerſion, parce qu'en la differant nous nous mettons en danger ; ou d'eſtre ſurpris de la mort en mauuais état, par mille accidens qui arriuent tous les iours, ou de retomber en de nouueaux pechez, & aller malheureuſement de precipice en precipice. Si nous eſtions griefuement bleſſez au corps, attendrions-nous vn mois ou deux à y faire mettre vn appareil ? ne craindrions-nous pas que la gangrene ne s'y mit, ou que la playe ne deuint incurable ? Quand noſtre prochain eſt tombé en faute, le commandement de la charité ne nous oblige-t-il pas à la correction fraternelle ? & noſtre ame ne nous eſt-elle pas auſſi chere & precieuſe, que nôtre corps ? nôtre ſalut ne nous eſt-il pas auſſi important que celuy de nôtre prochain ? Et puis quand attendez-vous à faire penitence ? à l'heure de la mort ? en la vieilleſſe, à demain ? ou au temps auenir ? Ne voyez-vous pas que ce ſont des piperies du diable ? la peni-

tence qui ſe fait à l'heure de la mort eſt ordinairement inuolontaire & forcée : celle qui ſe fait en la vieilleſſe, eſt infructueuſe & ſterile: celle qui ſe remet au lendemain & au temps auenir, eſt incertaine & douteuſe.

8 Rationibus ex parte pœnitentiæ quæ dilata in mortem eſt inuoluntaria.

Liſans l'Ecriture nous pouuons faire vne remarque que fort peu de gens ont faite, & qui neantmoins eſt digne d'vne reflexion toute particuliere, & meſme d'admiration : qui eſt que toutes les fois que les ſaints Prophetes ont condamné quelque pecheur à la mort, ils ne luy ont iamais dit vn ſeul mot de ſon ſalut, ils ne luy ont pas donné le moindre auertiſſement de ſe reconnoiſtre, & de ſe diſpoſer à la mort, & au iugement de Dieu. En l'Exode, chapitre trente-deuxiéme, Moyſe deſcendant de la montagne, & trouuant que le peuple auoit adoré le veau d'or, commande aux Leuites d'aller par tout le Camp, & de paſſer par le fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontreroient. Ils en taillét en pieces iuſques à vingt-trois mille. Ioſué ſon ſucceſſeur trouuant qu'vn Soldat nommé Acham auoit dérobé quelques meubles du ſac de Iericó, contre le commandement de Dieu, apres auoir tiré de ſa bouche la confeſſion de ſon crime, ſe contente de luy dire : Tu nous a troublez, Dieu te puniſſe, & il le fait lapider par tout le peuple. Et au 1. liure des Roys, apres la défaite des Amalecites, Samuël fait amener deuant ſoy le Roy captif Agag, & luy dit : Comme voſtre épée a enleué cruellement pluſieurs enfans à leurs meres, ainſi d'oreſnauant voſtre mere ſera ſans enfans, & il le fait tailler en pieces ſur le champ.

Au second liure des Roys Rechab, & Baana ayans assassiné en trahison Miphiboset fils de Saül, apporterent sa teste à Dauid, pensans luy auoir rendu grand seruice : Le saint Roy commande à ses seruiteurs de se ietter sur eux, & de les mettre à mort: Ce qui est promptement executé. Ainsi le Prophete Daniel, apres auoir conuaincu de faux témoignage & de calomnie les accusateurs de Susane, apres leur auoir reproché aigrement & auec plusieurs inuectiues, les crimes de leur vie passée ; il les fait condamner sur l'heure à estre assommez de pierres. Lisez le Texte sacré, & vous verrez que ny Moyse au peuple idolâtre, ny Iosué à Acham, ny Samuel au Roy Agag, ny Dauid, à Rechab & Baana, ny Daniel aux faux accusateurs, ne leur disent pas vn seul mot de Dieu, ny de se repentir, ny de mettre ordre à leur conscience.

Spiritu S. inspirante locuti sunt. 2. Petri 1. 21. 2. Mach. 9. 13.

D'où viét cela ? c'est que les Prophetes s'apelloient *Videntes*, les voyans; parce qu'ils voyoiét les iugemens de Dieu sur les ames, & ils ne disoient rien que par le mouuement, & l'inspiration du saint Esprit : & ces Saints voyoient que Dieu ne vouloit pas faire misericorde à ces infortunez, comme il est dit d'Antiochus, parce qu'il ne fait misericorde qu'à ceux qui se conuertissent veritablement: & ces conuersions qui ne se font qu'à la mort, sont pour l'ordinaire fausses & trompeuses: ce ne sont que grimaces & apparences de conuersion, ce sont penitences plastrées, contrefaites, dissimulées. La penitence qui se fait par vn homme qui se meurt, est aux abois & se meurt, dit saint Augustin : la penitence qui

Pœnitentia quæ ab infirmo petitur infirma est, pœnitentia quæ à valente.

ſe fait en l'infirmité de la vieilleſſe, eſt infirme, foible, languiſſante, & incapable de produire des fruits d'vne vraye conuerſion. Ce que vous n'auez pas amaſſé quand vous eſtiez ieune, comme le pourrez-vous poſſeder & en ioüir en voſtre vieilleſſe, dit le S. Eſprit par la bouche du Sage ? Comment pourrez-vous pratiquer les vertus dont vous n'auez pas acquis les habitudes, ny les diſpoſitions en vôtre ieuneſſe ?

te petitur tiri eo ne &ipſa moriatur. Aug. ſerm. 57. de temp.

F

dilata in ſenectam eſt infructuoſa. Quæ in iuuentute tua non congregaſti quomodo in ſenectute tua inuenies, Eccl. 25.5.

Toutes les fois que Dieu promet par ſes Prophetes grace, & remiſſion des pechez à noſtre conuerſion, c'eſt à condition qu'elle ſera ſuiuie de l'obſeruance de ſes commandemens, & de la pratique des bonnes œuures, & des fruits dignes de penitence, il dit en Ezechiel: Ie vous donneray vn eſprit nouueau, & vn cœur nouueau, & ie feray que vous pratiquiez mes commandemens, que vous gardiez mes loix, & que vous trauailliez. Il en auoit dit autant au chapitre 18. & par Iſaye : Nettoyez-vous, ceſſez de mal faire, apprenez à faire le bien, ſecourez les oppreſſez, les vefves & les orphelins, & vos pechez ſeront effacez. Et comment le pourrez vous faire en la vieilleſſe, quand vous n'aurez ny loiſir, ny ſanté, ny vigueur d'eſprit, ny force de corps pour le faire ? Que dites-vous d'vn meſſager qui deuroit aller à Paris, & y porter grande quantité de bagage, & qui aura pour cet effet trois bêtes de charge, deux bons cheuaux, ieunes, grands, forts, éueillez, il a auſſi vne vieille haridelle, laſſe, vſée, maigre, défaite, & laiſſant aller à vuide les deux bons cheuaux, s'il mettoit tout le bagage ſur cette pauure vieille

beste, & que cela fut cause qu'il demeurast en chemin, & ne put arriuer à Paris au iour qui luy estoit marqué. N'auroit-il pas perdu le iugement ? ouy sans doute, & vous encore plus? vous deuez aller au Ciel, chargé du fardeau de la penitence, vous auez trois âges pour cet effet, la ieunesse, la virilité, la vieillesse : les deux premiers sont forts, vigoureux, propres à porter la charge, la vieillesse est caduque, foible, pesante, incommodée, maladiue, vous laissez la ieunesse & la virilité vuides & inutiles: & vous reseruez le trauail de la penitence, la rigueur des austeritez & mortifications pour la vieillesse, quand vous serez déja assez chargé des incommoditez de la vieillesse mesme.

Vous me dirés que ce n'est pas vostre intention d'attendre si tard, que vous ne voulez pas remettre cette affaire à la derniere maladie, ny à l'arriere saison de vostre âge, que vous la voulés faire dans quelque temps, mais que rien ne presse pour maintenant. Et saint Paul vous dit, que cette œuure ne dépend pas seulement, ny principalement de vostre volonté ny de vostre diligence, mais de la misericorde de Dieu, & mesme vous ne la pouués vouloir, vous ne la pouués demander, vous ne pouués auoir la pensée de la demander sans la misericorde de Dieu. Et Iudith vous dira ce qu'elle disoit aux Prestres de Bethulie : Vous voulés vous mettre au dessus de Dieu, luy prescrire le temps & la saison de faire mi-

Ne craſtinam eſt incerta.

Non eſt volentis neque currentis, ſed miſerentis Dei. Rom. 9. 16. Deus operatur in nobis velle Philip. 2. 13. Non ſumus ſufficientes cogitare aliquid ex nobis. 2. Cor. 15. poſuiſtis tempus miſerationis Domini & 1. Iudit. 8. 13.

ſericorde, vous voulez qu'il s'ajuſte & s'accommode à voſtre caprice, ce n'eſt pas gagner ſes bonnes graces, c'eſt irriter ſa colere. Et le meſme ſaint Paul vous exhorte affectueuſement de ne pas refuſer la grace de Dieu quand il vous la preſente, parce qu'il a dit par ſon Prophete, Qu'il vous veut exaucer au temps propre & acceptable, ou ſelon le Texte d'Iſaye, au temps qu'il luy plaiſt & que bon luy ſemble.

Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis: ait enim tempore accepto exaudiui te. 2. Cor. 6. 1. In tempore placito. Iſa. 49. 8.

S'il eſt quelque temps propice & fauorable, c'eſt celuy de la Miſſion. Peut-eſtre qu'vn autre temps ne le ſera pas; ſi vous refuſez ſa grace quand il vous la preſente, peut-eſtre qu'il vous la refuſera quand vous la ſouhaiterez. Si vous negligez de faire vne bonne Confeſſion quand vous en auez vne ſi belle occaſion: celle que vous ferez en vn autre temps tres-probablement ne ſera pas bonne. Car ces Confeſſions tant differées, qui ne ſe font que comme à regret à Noël & à Paſques, pour l'ordinaire ne ſe font qu'à demy, imparfaitement, & par maniere d'acquit: elles ſont defectueuſes, & mutilées de quelque partie, on confeſſe bien ſon peché: mais on n'en quitte pas l'affection, ou on ne quitte pas l'affection de tout peché, ou l'on n'en quitte pas l'occaſion: Et Dieu crie par Ezechiel, Iettez bien loin de vous toutes vos iniquitez: *proiicite à vobis omnes iniquitates veſtras.* Notez, *à vobis.* Notez, *omnes.* Notez, *proiicite, procul iacite.* Il veut que vous ne quittiés pas ſeulement le peché, mais l'affection au peché, *à vobis.* Il veut que vous quittiés l'affection à tout

H 2. P. pœnitentia ſalua eſt mutilata, quia nõ relinquit affectum peccati. Proiicite à vobis omnes iniquitates veſtras. Ezech. 18. 31.

peché, *omnes* : il veut que vous quittiés l'occasion, *proiicite*.

On ne tient plus le berlan, on ne iouë plus aux cartes : on ne donne plus le bal en vôtre maiſon, parce qu'il eſt Careſme : mais vous eſperés de le faire quand le Carnaual retournera ? Le peché n'eſt plus en voſtre maiſon, mais il eſt en voſtre affection. *Proiicite à vobis*, non pas ſeulement, *à domo*. Quand vous vous preſentés à voſtre Confeſſeur, vous auïs le ſein, les bras, & les épaules bien couuertes : mais vous auës volonté de les découurir au bal, ou en compagnie. Vous n'allés plus au cabaret pendant la ſemaine Sainte, mais vous pretendés y aller apres Paſques ? Vous auez quitté le peché, non pas l'affection au peché. De quoy ſert d'aller par quatre chemins auec Dieu ; comme s'il ne ſondoit pas noſtre cœur, & n'en découuroit pas les plis & replis ? Voſtre penitence eſt fauſſe, ſi vous ne quittés l'attachement au peché, & à tout peché, *Omnes iniquitates*.

Quand vn vaiſſeau fait eau de tous côtez, pour auoir receu dix ou douze coups de canon, ce n'eſt pas aſſez de boucher cinq ou ſix trous, ny ſept ny huit : s'il en reſte vn ſeul à boucher, il reçoit l'eau & vous fait couler à fonds. Encore que vous ayés renoncé à dix, à douze, à vingt pechés mortels : voſtre ame eſt en eſtat de damnation, & voſtre Confeſſion inutile, ſi vous gardés la rancun contre vne ſeule perſonne, ſi vous ne payés vos debtes le pouuant faire,

1 2. Vel nō omnis peccati.

ſi vous retenés iniuſtement le bien d'autruy, ſi vous ne quittés tout peché ſans exception.

Et non ſeulement le peché : mais l'occaſion qui en eſt la mere & la tutrice, ſi vous ne chaſſés de voſtre logis cette coquine, ſi vous ne ſortés de la maiſon en laquelle on vous fait tomber de temps en temps en quelque peché. Et ne me dites pas, il y a trois ſemaines, il y a trois mois que ie n'y tombe plus, graces à Dieu. Quand il y auroit trois ans, quand il y en auroit trente, quand il y en auroit trois cens, quand vous n'auriés iamais peché, eſtant en l'occaſion vous eſtes en danger, & vous la quitterés ſi vous eſtes ſage. Voulés-vous que ie vous le montre, vous n'eſtes pas plus innocent, plus ſaint, plus aſſeuré & eſtably en la vertu qu'vn Prophete Henoch, il eſtoit Prophete, l'Apoſtre S. Iude le dit, ſaint Paul loüe l'excellence de ſa foy, la Geneſe loüe ſa pieté & crainte de Dieu, le Sage dit qu'il eſtoit agreable à Dieu & ſon bien-aymé : il auoit perſeueré en grande innocence & ſainteté de vie vne année d'ans, c'eſt à dire, autant d'années que l'an a de iours, trois cens ſoixante-cinq ans. C'eſt beaucoup, & toutesfois parce qu'il eſtoit parmy des Gens qui ne valoient rien, il couroit riſque de ſon ſalut : il eſtoit en danger de tomber en peché, non en des pechés d'ignorance ou de fragilité, mais en des pechés de malice, & en ſi grand danger que pour l'en affranchir, il fallut le retirer promptement de ce monde.

L

3. Vel occaſionem peccati.

Heb. 11. 15. Gen. 5. 24.

Viuens inter peccatores translatus est, raptus est ne malitia mutaret intellectũ eius, placita erat Deo anima illius propterea festinauit educere illũ de medio iniquitatũ Sap. 4.

Ce n'est pas moy qui le dis, c'est le S. Esprit: Il estoit agreable à Dieu, dit le Texte sacré, & pour cela Dieu se hasta de le retirer du milieu des iniquitez : il fut enleué de ce monde, de peur que la malice ne peruertist son esprit. Et vous qui estes fragile comme du verre, vous qui estes inconstant comme vn roseau, vous qui aués si souuent experimenté vostre foiblesse, vous qui estes tombé tant de fois, qui aués tant offensé Dieu, vous penserés estre sans danger au milieu de l'occasion, parce qu'il y a deux ou trois ans, que vous vous contenez ie ne sçay comment, c'est que la malice n'a pas seulement peruerty vostre volonté, mais elle a encore alteré vôtre iugement, *Malitia mutauit intellectũ tuũ*

M
3. Punctum. Falsa pœnitentia est naturalis. & hæc dissuadetur. 1. Scriptura.

En la defaite des Amalecites & autres infideles, que le peuple de Dieu détruisoit pour entrer en la terre de promesse, on employoit le fer & le feu. C'estoit vne figure qui nous apprenoit, que pour nous acheminer au Ciel de promission, & defaire nos pechés qui nous en empéchent l'entrée : il ne faut pas seulement nous seruir du fer de la crainte seruile & mercenaire, il y faut employer le feu de l'amour de Dieu.

N
2. Patribus: Qui solo timore præceptum facit, aliter quã debet facit, & ideo id non facit. ca. qui ex timore 10. dec. lib. Greg. nom.

Celuy qui n'accomplit vn commandement que par la seule crainte, il ne l'accomplit pas, comme il doit, & partant il ne l'accomplit pas, dit le Pape Gregoire neufiéme. La vraye repentance mesme imparfaite qui nous dispose à receuoir la grace diuine, doit estre vn don de Dieu, & vn mouuement du saint Esprit, dit le Concile de Trente. Elle doit estre

ſurnaturelle, diſent tous les Theologiens, c'eſt à dire, au de là de tous les efforts & actiuitez de la Nature. Or craindre d'eſtre brûlé, c'eſt vne choſe fort naturelle; les Heretiques meſmes peuuent auoir cette crainte, donc elle ſeule ne ſuffit pas à la vraye & parfaite penitence. Et quand le meſme Concile au meſme lieu, dit que la crainte de la gehenne nous diſpoſe à receuoir la grace de Dieu; il ne l'entend pas de cette crainte naturelle, ſeruile & mercenaire, mais de la crainte initiale, de la crainte qui nous fait apprehender la damnation; parce qu'on y eſt ſeparé de Dieu, de la crainte qui ne nous retire pas ſeulement du peché, mais de l'affection au peché.

Car il faut bien retenir cette belle parole de ſaint Auguſtin: Que vous n'eſtes iamais aſſeuré d'auoir la vraye penitence, ſi la haine du peché & l'amour de Dieu n'eſt en voſtre cœur. Or quand vous ne ceſſez de mal faire, que par la ſeule crainte ſeruile; la haine du peché, ny l'amour de Dieu n'eſt pas en voſtre cœur, dit le meſme ſaint Auguſtin. Cette crainte d'eſclaue & de forçat, fait que l'action criminelle ne ſe produit pas à l'exterieur: mais elle n'empéche pas que la mauuaiſe affection ne ſoit en l'interieur. La main s'abſtient de commettre le peché, mais le cœur ne s'abſtient pas de l'aymer: c'eſt ſaint Auguſtin qui parle ainſi. Et pour monſtrer qu'il ne l'entend pas ſeulement de la crainte des peines temporelles, mais des eternelles: il dit ailleurs, Si par la crainte de

O

5. Rationem Pœnitentiam certâ nõ facis niſi odiũ peccati & amor Dei. Aug. ſer. 7. de temp. Times ardere, noli peccare: non agitur foris negotium cupiditatis, ipſa tamen cupiditas intus eſt hoſtis. Aug. ep. 144. ad Anaſtaſ. Audeo dicere, ſi timore gehennæ non facis malũ, oſtẽ quidem in te fides quia credis futurũ Dei iudiciũ, gaue

deo fidei tuæ, sed timeo malitiæ tuæ. Aug. ser. 19. de verbis Apostoli.

l'Enfer vous vous abstenez du peché, vous montrez que vous auez la foy. puisque vous croyés le Iugement de Dieu; ie me réjouis de vostre foy, mais ie crains fort que la malice ne soit encore en vostre cœur: Ce qu'il explique auec bonne grace par vne belle comparaison.

P. 4. Comparatione.

Voila vn loup qui sort de la foreſt, à dessein de dérober vne brebis, & en faire curée: quand il approche de la bergerie, il entend les chiens qui aboyent, il void le berger qui veille sur son troupeau, & qui a la houlette en main: il ne fait point de mal, mais il s'en retourne sur ses pas tout tremblant. Ne seriez-vous pas bien simple si vous disiez, voila vne beste bien changée; ce n'est plus vn loup, c'est vn mouton, il n'a point fait de mal en la bergerie non plus qu'vn petit agneau? Non, non, il est le mesme qu'il estoit, encore qu'il ayt vne contenance toute autre, & qu'il fasse des pas tout contraires; il est venu fremissant de rage, il s'en reua tout tremblant de crainte: sa disposition est vn peu changée, non pas sa nature & son inclination: il estoit loup quand il est venu, il est encore loup quand il s'en retourne: il estoit loup quand il fremissoit de rage, il est encore loup quand il fremit de crainte. Application, vous estiés vn voleur, vne sangsuë de Palais, vn pourceau d'Epicure: vous entendés les Predicateurs qui vous menacent de l'Enfer, qui vous remontrent la longueur de l'Eternité malheureuse, vous craignés le feu & les autres supplices, parce que vous estes plein

Nũquid quia ouem nõ tulit ideo lupus venit & ouis redit, lupus venit fremens, lupus redit fremens, lupus tamen est fremens & fremens. Aug serm. 19. de verb. Apost

d'amour propre, vous vous retirés du peché par apprehenſion de la vengeance de Dieu, ou de la iuſtice des hommes : Mais au fond vous voudriés que la Iuſtice & les Iuges, & les Predicateurs fuſſent bien loin, parce qu'ils vous empéchent de vous gorger ſans remord, & de iouir à vôtre aiſe des biens & des voluptés ſenſuelles.

Pour donc ioüer au plus ſeur en vn ſuiet de ſi grande importance, où il s'agit de voſtre eternité : quand vous voulés faire vne Confeſſion generale, ou autre Confeſſion apres des pechés mortels, excités en voſtre cœur, non ſeulement la crainte de Dieu, mais auſſi ſon amour : à cet effet, retirés-vous de temps en temps en voſtre cabinet, proſternés-vous en la preſence de Dieu, demandés-luy ſon amour du plus profond de voſtre cœur, & de toute l'étenduë de voſtre ame, auec grande humilité & ferueur : prenés en main le ſupplement de Grenade, ou les Confeſſions de ſaint Auguſtin, ſes Meditations, ou ſes Soliloques : Conſiderés la ſublimité & grandeur de la Maieſté de Dieu, l'excellence de ſes perfections, les benefices qu'il vous a faits, les obligations que vous luy aués, le grand ſuiet que nous auons de l'aymer de tout noſtre cœur, le grand mal que c'eſt de l'offenſer, & pendant quelques iours auant voſtre Confeſſion, ſoûpirez apres luy, diſant ſouuent en voſtre cœur : mon Dieu, ayez pitié de moy: mon Dieu, donnez-moy voſtre amour. Et afin d'obtenir de Dieu miſericorde, exercez-la enuers les hommes : donnez des aumônes

Ac ille feſtinans deſcendit, & ſuſcepit illa gaudens. ecce dimidium bonorũ meorum do pauperibus. Luc. 19.

à cette intention, faites comme Zachée. Le Sauueur luy dit Zachée, descendez promptement, & luy sans delay il descendit du lieu où il estoit, & receut le Sauueur ioyeusement: voila vn rare exemple d'vne vraye penitence, & vn abregé de tout mon discours, faites comme luy.

R. Conclusio. *Festinans descende*, hastés vous de faire penitence, n'attendés pas l'heure de la mort, la penitence vous sera alors quasi comme impossible. N'attendés pas la vieillesse, la penitence sera alors sterile & inutile. N'attendés pas le temps à venir, elle vous sera plus difficile. N'attendés pas l'heure de la mort, *non est in morte qui memor sit tui*. N'attendés pas la vieillesse, *Adolescens iuxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea*. N attendés pas le temps à venir.

Qui non est hodie, cras minus aptus erit.

N'attendés pas la mort, c'est la penitence des reprouués. N'attendés pas la vieillesse, c'est la penitence des obstinés. N'attendés pas le temps à venir, c'est la penitence des mal-auisés. *Festinans descende*: ne differés pas d'vn seul iour, d'vne heure ny d'vn moment. Plus vous differés, plus vous perdés le merite des bonnes œuures que vous faites, & vous priués Dieu de la gloire & de l'honneur qu'il en receuroit: vous demerités ses graces, vous merités sa colere, vous attirés sur vous sa vengeance, vous estes plus long-temps en estat d'inimitié contre luy, & c'est vn mal effroyable d'estre en cet estat vn seul moment.

Festinans descendit: Descendés comme Za-

chée, abbaiſſés-vous, humiliés-vous, quittés cet orgueil, cette arrogance, cette ambition, cette humeur altiere & imperieuſe. Remarqués que la principale cauſe pourquoy vous ne quittés pas le peché ou l'occaſion ou l'affection du peché, c'eſt que vous ne voulés pas deſcendre, vous ne voulés pas vous humilier, vous ne voulés pas vous reconcilier à voſtre ennemy, le rechercher d'amitié, parce que vous dites: il s'en tiendroit fier, il me braueroit, il auroit le deſſus, il eſt le plus ieune, ie ſuis de plus haute qualité. Vous ne voulés pas reſigner ce Benefice, vendre cet Office dont vous eſtes incapable, ſortir de cette maiſon, parce que vous dites, qu'en dira-t on, qu'en penſera-t on, on me mépriſera? ie ne ſeray plus rien, tel m'adore maintenant, qui ſe mocquera de moy. Vous ne voulés pas quitter ce procés iniuſte, rendre ce bien d'autruy, reſtituer cet heritage qui ne vous appartient pas: il me faudroit décheoir de mon eſtat. *Feſtinans deſcende, deſcende.*

Suſcepit illum gaudens: Faites, non pas par crainte de forçat, non à regret & à contrecœur: mais ioyeuſement, de bonne volonté, cordialement, & pour l'amour de Dieu. C'eſt la graiſſe de la victime, c'eſt la mouelle du ſacrifice, c'eſt ce que Dieu regarde & accepte auec plus d'agréement & de complaiſance. *Holocauſta medullata offeram tibi. Pax hominibus bonæ voluntatis. Hilarem datorem diligit Deus:* Nous ne pouuons rien de tout cecy, ſi le Fils de Dieu ne nous regarde, comme il regarda Zachée. Diſons-luy donc auec humilité: *Infirmitatem noſtram reſpice omnipotens Deus, & ad*

conuertendum nos, dexteram tuæ maiestatis exte-de: Grand Dieu voyés nostre fragilité, nostre foiblesse & nostre infirmité : nous ne pouuons rien de nous-mesmes que tomber au peché & au neant d'où nous sommes tirés ; c'est à vous seul de nous en retirer, c'est vn effet digne de vôtre puissance, vn effort de vôtre bras tout-puissant, comme vous l'aués employé à nous retirer de la poussiere & du neant où nous estions plongés ; daignés encore l'employer à nous releuer du fond & de l'abyme du peché; par Iesus vôtre Fils nôtre Seigneur, qui vit & regne auec vous en tous les siecles des siecles. *Amen.*

SERMON X.

DES TROIS AVTRES marques de la fauſſe Penitence, qui ſont, qu'elle eſt toute exterieure, ſterile, & inconſtante.

Conuertimini ad me in toto corde veſtro. Ioël 2.

HIer nous conſiderions les trois premieres proprietez & marques de la fauſſe penitence, aujourd'huy nous auons à conſiderer les trois autres. Sçauoir qu'elle eſt en premier lieu toute exterieure, ſecondement ſterile & infeconde, en troiſiéme lieu inconſtante : ce ſeront les trois points de ce diſcours. La vraye penitence eſt appellée par les ſaints Peres, vne ſeconde planche apres le naufrage : & vous eſtes tous les iours ſurnommée en l'Egliſe, Etoile de mer, ô ſainte Vierge ! parce que les pauures ames Chreſtiennes, qui ayant fait débris de leur ſalut par le peché, ſe refugient à la penitence, ne peuuent arriuer à bon port, ſi elles ne vous regardent touſiours comme leur Tramontane ; ſi vous ne les fauo-

risés des rayons de vôtre lumiere que nous implorons en vous saluant, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Sæpe mens nostra nos decipit. A. Sed præcipue circa pœnitentiam. B.*

1. Punctum. *Falsa pœnitentia est tota exterior: & hæc improbatur. 1. Scriptura. C. 2. Patribus. D. 3. Ratione. E. 4. Comparatione. F.*

2. Punctum. *Falsa pœnitentia est sterilis & improbatur. 1. Scriptura. G. 2. Patribus. H. 3. Ratione. I. 4. Comparatione. L.*

3. Punctum. *Falsa pœnitentia est inconstans. & hæc reprobatur. 1. Scriptura. M. 2. Patribus. N. 3. Ratione. O 4. Comparationibus. P.*

Conclusio. *Per exhortationem, ad euitandam dubiam & incertam pœnitentiam. Q.*

IVdica me Deus, & discerne causam meam, ab homine iniquo & doloso erue me. Pseaume 42. Mon Dieu ie vous supplie me faire iustice, prenés s'il vous plaist ma cause en main, & me deliurez des oppressions de l'homme iniuste & trompeur. C'est ainsi qu'en toute l'Eglise les Prestres commencent la priere du tres-saint, tres-adorable, & tres-redoutable Sacrifice. Si vous demandés à tous ceux qui disent ces paroles : aués vous beaucoup d'ennemis ? plusieurs vous répondront, point du tout graces à Dieu : comme ie ne veux mal à personne, ie crois aussi que personne ne me veut de mal en ce monde. De qui parlez-vous donc quand vous dites, *ab homine iniquo & doloso erue me* ? Cela ne s'entend pas du dia-

ble, car vous dites, *ab homine*, & le diable n'eſt n'eſt pas vn homme. Voulés-vous ſçauoir de qui ie parle quand ie fais cette priere ? c'eſt de moy-meſme, & non pas d'vn autre, car il n'y a perſonne au monde qui ſoit ſi adroit, ſubtil, ruſé, & ſi propre à me ſeduire, que moy-meſme.

On dit que les deux plus celebres, & plus habiles peintres de l'Antiquité Zeuxis & Apellés diſputoient enſemble, & auoient fait vne gageure à qui emporteroit la palme, & ſeroit iugé plus adroit à bien repreſenter quelque choſe. Zeuxis contrefit ſi naifuement vne grappe de raiſin, que les oyſeaux y eſtoient trompés, & les venoient becqueter. Apellés ne peignit qu'vn rideau, mais auec tant d'artifice, que Zeuxis meſme s'y trouua trompé: car eſtant venu pour voir l'ouurage de ſon competiteur, il luy dit bruſquement : Tirés ce rideau ſi vous voulés qu'on voye voſtre peinture : & alors chacun adjugea la victoire à Apellés, parce diſoit-on ; que Zeuxis n'auoit trompé que des oyſeaux, au lieu qu'Apellés auoit trompé vn homme, & vn homme du métier. Noſtre amour propre eſt encore plus adroit que cela, il contrefait ſi ingenieuſement les vertus & les bonnes diſpoſitions, qu'il ne trompe pas des oyſeaux qui n'ont point d'eſprit, il ne trompe pas ſeulement les hommes qui en ont beaucoup, mais il nous trompe encore nous-meſmes : nous, dis-ie, qui en ce qui nous concerne, penſons auoir plus d'eſprit qu'aucun autre. Le cœur de l'homme eſt ſourbe & cauteleux tout ce qui ſe peut, dit le Prophete Ieremie : Il a tant de plis & de replis,

tant de détours & de labyrinthes, qu'il ne ſe connoît pas ſoy-meſme, il n'y a que Dieu ſeul qui le puiſſe connoiſtre. Il arriue ſouuent, que noſtre eſprit ſe flatte & ſe rompe ſoy-meſme, dit ſaint Gregoire, & que ce qui paroît en la ſurface de la penſée, eſt tout à fait differend de ce qui eſt caché au fond, & au centre de nôtre cœur. Nous prenons ſouuent de fauſſes lueurs pour de veritables lumieres, & des reſolutions imaginaires pour des vertus ſolides & parfaites.

Sæpe ſibi de ſe mens ipſa mentitur: fitq; vt aliud in intimis intentio ſupprimat, & aliud tractatis animo ſuperficies cogitationis oſtendat. Greg. in 1. Reg. c. 1. p

B

Circa pœnitentiam.

Or il n'eſt point de ſuiet où noſtre cœur nous trompe ſi ſouuent, ſi finement, & ſi dangereuſement, que ſur le ſuiet de la penitence. Pour ce l'Egliſe demandant à Dieu cette vertu en ſes deuotions publiques, ne demande pas vne penitence telle quelle: mais ſçachant qu'il y en a vne qui eſt fauſſe, trompeuſe, affectée: elle demande la vraye penitence, qui ſeule eſt vtile à ſalut, *vt ad veram pœnitentiam nos perducere dignetur*: Nous pouuons reconnoiſtre la fauſſe penitence, par les trois marques & proprietez qu'on a coûtume de remarquer en toutes les choſes fauſſes.

Premierement elles n'ont point de fonds, rien d'interieur ny de ſolide, elles ſont toutes exterieures, creuſes & apparentes: vn faux viſage n'a que le maſque & la figure exterieure. En ſecond lieu, les choſes fauſſes ne font rien, ne produiſent rien, n'ont point d'action ny de mouuement propre. Vn phantôme qui eſt vn faux homme ſera toute vne année au milieu d'vn jardin ſans faire de ſoy la moindre actiõ: Vn faux arbre, vn arbre en peinture ne produit ny fleurs, ny feuilles, ny fruits. En troi-

ſiéme lieu, les choſes fauſſes & apparentes ne ſont pas de durée comme ſont les vrayes & les ſolides. Les couleurs qu'on voit en l'Iris ou Arc-en-ciel, n'eſtant pas de vrayes couleurs, diſparoiſſent en moins de rien. Vn Roy de Febue ou de theatre, eſtant vn faux Roy, n'a qu'vn iour ou demy iour de regne. Ce ſont les trois qualitez de la fauſſe penitence.

Premierement elle eſt toute exterieure, elle n'a que le maſque & l'ecorce de la vertu, elle ne ſe ſoucie point de reformer ou changer l'interieur. C'eſt la plainte que Dieu en faiſoit autresfois par ſes Prophetes; c'eſt le reproche que le Sauueur en a fait dans l'Euangile, Dieu diſoit par Ieremie: L'ame pechereſſe n'eſt point retournée à moy ſincerement & de tout ſon cœur, mais d'vne maniere trompeuſe & par grimace. Et le Sauueur parlant aux Scribes & aux Phariſiens, les reprenoit auec aigreur & malediction, de ce qu'ils nettoyoient auec grand ſoin le dehors du vaiſſeau, & laiſſoient le dedans tout ſouillé d'ambition, d'enuie, d'auarice, & d'autres actions criminelles. Il en eſt de meſme à preſent, il n'y eut iamais tant de pieté exterieure, tant de Confrairies, de Communions, de Confeſſions, de Penitences apparentes: Mais au dedans, on eſt auſſi plein d'amour de ſoy-meſme, auſſi attaché à ſes propres intereſts, auſſi idolâtre des grandeurs du monde, auſſi échauffé apres les biens de la terre, auſſi ſenſible aux moindres iniures, & auſſi endurcy à ne pardonner pas les offenſes que ſi on eſtoit Iroquois ou Arabe. Dequoy, ſert d'entendre la Confeſſion de cet

C Punctum. Fauſſa penitentia eſt tota exterior.

Nõ eſt reuerſa prævaricatrix in toto corde ſuo, ſed in mendacio. Ierem. 3.

Væ vobis qui mundatis quod de foris eſt calicis. Math. 23. 25.

homme, dit le Clergé de Rome à S. Cyprien; à quoy sert de luy donner l'absolution, & luy permettre la Communion, si vous le laissez dans ses mauuaises dispositions interieures, dans sa vanité, dans sa cupidité dans son esprit de vengeance d'enuie, & dans ses autres vices cachez?

Epist. 31. inter Cypr. opera nouæ edit. Hoc non est curare, sed si verum dicere volumus, occidere.

C'est faire comme les Empiriques, qui appliquent l'emplastre sur vn vlcere, au lieu d'y appliquer le fer pour en ôter la chair pourrie; ils couurent la playe, mais ils ne la gueriſſent pas: au contraire ils ſont cauſe que la gangrene s'y met, & qu'elle fait mourir le malade. C'est ce qui fait gemir les Peres du Concile de Latran tenu ſous Innocent ſecond: Vous diriez qu'ils eſtoient en ce temps, & qu'ils voyoient ce que nous voyons. Entre autres abus, diſent-ils, il y en a vn qui trouble grandement la ſainte Egliſe, c'eſt la fauſſe penitence: & partant nous auertiſſons nos Confreres les Euéques & les Preſtres, qu'ils ne permettent pas que les pauures ames des ſeculiers ſoient trompées, & traiſnées en Enfer par de fauſſes penitences; N'eſt-il pas vray que de cent Confeſſions que vous auez entenduës, vous n'auez pas eu crainte qu'vn ſeul penitent ayt eſté déceu, qu'vne ſeule ame ayt eſté traiſnée en Enfer par vne fauſſe penitence? Et voila mille Euéques qui diſent que cela arriue ſouuent. Voila le ſaint Eſprit, qui par la bouche de l'Egliſe vous auertit de prendre garde que cela n'arriue pas; en voicy la raiſon.

D Patribus. Inter cætera vnum est, quod sanctæ maximè perturbat Ecclesiæ, falsa scilicet Pœnitentia: idcirco confratres nostros & Presbyteros admonemus, ne falsis pœnitentiis laicorum animas decipi & in infernum pertrahi patiatur. Conc. Later. Canon. 21.

Celuy qui a commis des pechez mortels, & qui n'en a point fait de penitence, s'il n'eſt

E Ration.

entierement obſtiné & abandonné de Dieu, il en a des remords de conſcience, la ſyndereſe le trouble & le tourmente, il apprehende la mort, il redoute le iugement de Dieu. Si le Ciel tonne ſur ſa teſte, ſi la terre tremble ſous ſes pieds, ſi vne maladie luy arriue, il eſt touché de componction, & ainſi il peut reuenir à ſoy ; mais ces penitences plâtrées vous flattent par vne fauſſe opinion d'auoir obtenu pardon, vous ôtent toute l'apprehenſion, appaiſent les reproches de la ſyndereſe, vous donnent vne fauſſe tranquillité, & vne vaine aſſeurance de voſtre ſalut ; car ſi le cœur n'eſt veritablement conuerty, les humiliations exterieures, les Confeſſions de bouche, les frappemens d'eſtomach, les ſoûpirs & les gemiſſemens, ſont pures ceremonies & tromperies de l'eſprit malin, ou de noſtre eſprit, qui nous donne le change & nous amuſe, par le maſque de cette conuerſion apparente, c'eſt comme Saul au regard de Dauid.

Saul perſecutoit Dauid à toute outrance, & ſans aucun autre ſuiet que par pure ialouſie. Il le cherchoit à mort iuſques au fond du deſert, & és lieux les plus reculez. Dauid fuyant cette perſecution, ſe retira vn iour auec ſes gens en vne cauerne du deſert : Saül ne ſçachant pas qu'il y fut, y entra auſſi pour quelque neceſſité : les gens de Dauid luy dirent tout doucement, Monſeigneur, c'eſt auiourd'huy que Dieu a mis voſtre ennemy entre vos mains, il ne tient qu'à vous de le tuer par le droit d'vne iuſte deffenſe, ſeruez-vous de l'occaſion. Ie m'en garderay bien, leur dit-il, il eſt l'oint du Seigneur, il n'eſt iamais

F
4. Comparat.

permis d'attenter à la perſonne des Roys, il ſe contenta de luy couper par derriere vn petit bout de ſon manteau. Quand tous deux furent ſortis de cette grotte, Dauid s'éloignant vn peu, s'écria : Sire, vous voyez que ceux qui vous font croire que i'ay conſpiré contre voſtre vie, ſont des calomniateurs: ſi ie l'euſſe voulu, il n'a tenu qu'à moy, en voila de bonnes enſeignes, celuy qui vous a coupé le bord de voſtre habit, ne pouuoit-il pas vous paſſer aiſement ſon épée dans le corps ? Saül vn peu adoucy par cette debonnaireté, s'écria ; N'eſt-ce pas ta voix que i'entends, mon fils, mon amy Dauid ? veritablement ie connois bien maintenant que tu n'as point de mauuaiſe volonté contre moy: tu es meilleur ſans comparaiſon, & plus homme de bien que moy, puiſque tu m'as rendu le bien pour le mal, ie te pourſuiuois à mort, & tu m'as conſerué la vie. Quiconque euſt entendu ces propos & autres ſemblables qu'il tint, eût dit : Voila Saül conuerty, la paix eſt faite, il n'y a rien de ſi aſſeuré : Dauid n'a point maintenant de meilleur amy que Saül. Et il n'y auoit rien de plus faux, Saül n'eſtoit point conuerty, il gardoit toûjours au fond du cœur ſes mauuaiſes diſpoſitions ; l'ambition, l'enuie, le deſir ardent & déreglé de conſeruer ſa Couronne. Et il le montra par les effets, car incontinent apres il ne laiſſa pas de perſecuter Dauid, & de le pourſuiure à mort comme auparauant. Ainſi quand on préche la Paſſion du Sauueur, ou que vous la meditez ; quand vous eſtes aux pieds du Preſtre, ou que vous entendez vne predication vn peu pathetique ; vous auez ie

ne ſçay quel attendriſſement de cœur, qui tire quelques larmes de vos yeux & vous fait ſoûpirer : mais ce ſont des larmes menſongeres, & des illuſions, ou du diable, ou de la nature, s'il reſte au fonds de voſtre ame & au centre de voſtre cœur quelque inimitié contre le prochain, quelque volonté de retenir ſon bien, de le plaider iniuſtement, ou de retourner aux débauches, aux cabarets, au jeu, aux vanitez & aux folies du monde; voſtre penitence exterieure n'eſt que menſongere deuant Dieu, *lingua ſua mentiti ſunt ei ; cor autem eorum non erat rectum cum eo.*

Lachrymulæ doctæ mentiri. Bern.

Il ne faut pas auſſi d'autre coſté tomber en l'erreur de ceux qui ſe diſent eſtre bien conuertis & vrays penitens; mais que leur repentance eſt toute interieure, & qu'elle ne laiſſe pas d'eſtre grande, encore qu'elle ne paroiſſe pas au dehors. En ſaint Matthieu chapitre 21. le Fils de Dieu allant de Bethanie en Ieruſalem, & eſtant preſſé de la faim, s'approche d'vn figuier qui eſtoit ſur le chemin, & n'y trouuant point de figues, mais ſeulement de belles feuil es, il luy donna ſa malediction. Le figuier en l'Ecriture eſt le ſymbole de la penitence, dit ſaint Gregoire. Car comme nos premiers parens ayant offenſé Dieu, & entendans ſa voix, ſe cacherent ſous vn figuier: ainſi la ſeule penitence nous peut mettre à couuert des traits de la iuſtice de Dieu. La faim qui preſſe le Fils de Dieu, c'eſt le deſir qu'il a que les pecheurs ſe conuertiſſent, & faſſent penitence. Il le diſoit à ſes Apoſtres quand il conuertit la Samaritaine, en ſaint Iean chapitre 4. Si en noſtre penitence il ne trouue que des

&

1. Punctum. Falſa pœnitentia eſt ſterilis.
1. Scriptura.

Ideo Dominus arborē foliis decoram fructu ſterilem, maledixit: quia cōfeſſionis ornatum nō recipit ſine fructu affictionis, &c. Greg. l. 6. in 1. Reg. cap. 15.

feüilles, & non pas des fruits, au lieu de l'agréer il la reprouue. Ces Confeſſions affectées, cet appareil de belles paroles, ces promeſſes à perte de veuë, ie reſtitueray, ie ſortiray de cette maiſon, ſont de belles feüilles : Dieu ne ſe contente pas de cette verdure, il veut des fruits, des effets, & de bonnes œuures : *idcirco omnis confeſſio peccatorum recipitur, vt fructus pœnitentiæ ſubſequatur*, dit S. Greg. au méme lieu.

Si vous demandez à ſaint Paul, quels ſont les fruits que cet arbre de la penitence doit produire : il répond écriuant aux Corinthiens, que c'eſt vn grand ſoin de noſtre ſalut, vne ſainte indignation contre le peché, vne crainte & apprehenſion des iugemens de Dieu, vn grand deſir de luy eſtre agreable, vn zele ardent de ſa gloire, vn eſprit de vengeance contre nous meſme, pour punir en nous l'offenſe de Dieu. Si vous demandez à ſaint Chryſoſtome quels ſont ces fruits, il répond, c'eſt de pratiquer des vertus toutes contraires aux crimes que vous auez commis : par exemple, vous auez vſurpé le bien d'autruy, ne vous contentez pas de le reſtituer, mais donnés liberalement du voſtre. Vous vous eſtes veautré dans le bourbier des voluptés ſenſuelles, priués-vous des delices qui ne ſont pas deffenduës. Vous aués offenſé le prochain, ou d'œuure ou de parole, rendés le bien pour le mal à ceux qui vous deſobligent. Vous aués eſté adonné aux excés & à l'yvrongnerie, addonnez-vous à l'abſtinence & au jeûne ? Si vous demandés à ſaint Pacian quels ſont ces fruits dignes de penitence, il répond, que ce ſont les mortifications de la chair, le retran-

H patribus. Ecce enim hoc ipſum ſecundum Deũ cõtriſtari vos quantã in vobis operatur ſollicitudinẽ defenſionem indignationẽ, timorem, deſiderium æmulationem vindictam. 2. Cor. 11. Facite fructus pœnitentiæ, quomodo inquis id faciemus ? ſi vtique peccatis aduerſa faciam⁹ verbi gratia, aliena rapuiſti incipe donare iam propria, fornicat⁹ es, à legitimo vſu te ſuſpende coniugii, iniuriam vel opere cuiquã vel ſermone, ſcilli, refer benedictionis

chement des plaiſirs & des diuertiſſemens du monde, la perte des biens temporels qu'on diſtribuë en aumônes, & les trauaux de la vie. Si vous demandez à ſaint Auguſtin quels ſont ces fruits ? il répond que ce ſont des penſées & des reſolutions de vengeance que le penitent conçoit contre ſoy-meſme, voulant exercer ſur ſoy vne grande ſeuerité, afin d'engager Dieu à exercer enuers luy ſa miſericorde.

verba cõuicii & percutientes te, nunc etiã beneficiis placare conrendes: delicijs ante & tenuilentia diluebas ieiunio. & aquæ portarumque cõpenſa. Chryſ. ho. 10 in Matth. ſub finem. Detrimenta carnis, damna lætitiæ, damna patrimonii, vitæ labores, ſunt propriè æſtus pœnitentium. S. Pacian. ep. 3. Qui bene agit pœnitentiam ſuus ipſe punitor eſt, ſic oportet in ſe ſeuerus, vt in eum ſe miſericors Deus. Aug. ſer. 34. de diuerſis.

La raiſon de cecy eſt euidente en Theologie, la penitence eſt vn rejetton de la iuſtice ſeconde vertu cardinale, dit ſaint Thomas : la iuſtice eſt vne volonté ſincere & conſtante de rendre à chacun ce qu'on luy doit, dit Iuſtinien: la penitence donc eſt vne vraye volonté de reſtituer à Dieu l'honneur que nous luy auons ôté, & de ſatisfaire à ſa iuſtice pour les offenſes que nous luy auons faites par le peché. Or vne volonté n'eſt pas eſtimée vraye & ſincere ſi elle ne vient aux effets, quand elle en a le pouuoir : & c'eſt vne erreur groſſiere des Caluiniſtes, qui diſent que la penitence n'eſt autre choſe qu'vne reſipiſcence, & que toute ſa perfection conſiſte à nous retirer de noſtre mauuaiſe vie, & ceſſer de pecher. Cela eſt neceſſaire, mais il ne ſuffit pas.

I 3. Ratio.

Saint Gregoire diſoit fort bien, la main n'efface pas ce qu'elle a écrit en ceſſant d'écrire, la langue qui s'eſt répanduë en iniures ne ſatisfait pas en ſe taiſant. Celuy qui s'eſt

L 4. Comparat. Greg. part. 3. paſt. Adã. 31.

endebté, ne s'acquite pas en ceſſant de faire de nouuelles debtes. Pour guerir vne playe, ce n'eſt pas aſſez d'en arracher la fléche, il y faut appliquer des onguens & vn bandage, dit ſaint Chryſoſtome : Et pour reprendre noſtre premiere comparaiſon, le Sauueur ne dit pas ſeulement qu'vn bon arbre ne porte pas de mauuais fruits, mais il ajoûte qu'il en fait de bons, & que c'eſt par ce moyen qu'on doit connoiſtre s'il eſt bon : ſi nôtre penitence n'eſt de cette qualité, elle eſt ſterile comme ce figuier auprés de Bethanie, elle eſt maudite du Sauueur, & par cette malediction elle ſe ſeiche ſur le champ comme ce figuier.

Chryſ. ho. 50. in Math.

3. Punctum. M Falſa pœnitentia eſt inconſtans. a. Scriptura,

C'eſt la troiſiéme proprieté de la fauſſe penitence, qu'elle eſt ephemere, iournaliere, & inconſtante. Le Fils de Dieu dit en l'Euangile, que tout arbre qui n'eſt pas planté de la main de ſon Pere ſera bien-toſt arraché. Ce n'eſt pas Dieu qui a planté en voſtre cœur cette penitence fauſſe & contrefaite, c'eſt l'amour propre ou l'eſprit de vanité, ou quelqu'autre mauuaiſe diſpoſition, & c'eſt pour cela qu'elle n'eſt pas de durée. Penſez-vous que cette vie, qui eſt tiſſue & bigarrée de vices & d'amendemens apparens, ſoit vne vie de Chreſtiens? Il eſt à craindre que ces confeſſions, apres leſquelles on retombe incontinent au meſme peché, & puis on ſe confeſſe & on retombe, & on ſe reconfeſſe, il eſt à craindre, dis-ie, que ces confeſſions ne ſoient pas bonnes & ſalutaires, ce ſont des amuſemens:

N 2. Pacianus.

Autrement, comme dit Tertullien, & ſaint Pacian, le Sacrement de Penitence ſeroit l'opprobre du Chriſtianiſme, l'inſtitution de

la Confeſſion diffameroit & décrieroit l'Egliſe, les infideles diroient que la Religion Chrétienne donne ſauf-conduit & paſſeport aux hommes de commettre hardiment toute ſorte de méchancetez, & toutes les fois qu'ils voudront, puis qu'ils en ſeroient quittes pour les confeſſer à vn Preſtre, & dire quelques prieres. Tant s'en faut que les penitens retournent ſi toſt à leur vomiſſement; qu'au contraire ils ſont toute leur vie dans vn eſprit de compenction, ils conſiderent qu'ils ont offenſé vne Maieſté infinie, & ne pouuant en auoir vne repentance infinie en actiuité & en viuacité de douleur, ils tâchent de l'auoir auſſi longue en durée qu'il leur eſt poſſible, ils diſent auec Dauid, I'ay touſiours deuant les yeux l'objet de mon déplaiſir. Auec S. Paul: Ce m'eſt vne grande triſteſſe, & vne douleur continuelle en mon cœur. Auec Ieremie: Ie pleur ray iour & nuit, & ie demanderay à Dieu pour cet effet vne fontaine de larmes.

Dolor meus in conſpectu meo ſemper. Pſal. 37. 19. Triſtitia mihi magna eſt & continuus dolor cordi meo. Rom. 9. 2.

C'eſt eſtre ſage de faire ainſi, non comme ces mal-auiſez, qui ſe contentent d'vne petite douleur, qui a effleuré leur cœur quand ils ſont allez à confeſſe. N'eſt-il pas vray qu'apres que vous auez fait vne Confeſſion qui vous ſemble bonne, vous vous tenez auſſi aſſeuré de voſtre ſalut, que ſi vous n'auiés iamais offenſé Dieu? vous ne penſez à vous repentir de vos pechez, non plus que ſi vous n'en auiez iamais cõmis: & ſi la repentance que vous en auez eüe n'a pas eſté legitime, ſi elle a eſté dépourueüe de quelque circonſtance eſſentielle que Dieu demande, où en ſerez-vous? que

O 3. Ratione.

deuiendrez-vous ? voyez comme on fait pour les biens temporels en toute sorte de profession.

P. Comparationibus. Si vous estes Aduocat ou Predicateur ; quand vous faites vn plaidoyé ou vn Sermon, vous ne vous contentez pas d'vn argument pour persuader ce que vous pretendez, vous le prouuez par diuerses voyes, *à priori, à posteriori*, par raisons, par authoritez, par exemples, par experience, afin que si vne preuue ne persuade pas au iuge ou aux auditeurs, vne autre les conuainque. Si vous estes Marchand Mercier ou Artisan, vous n'auez pas en vostre boutique ou en vostre panier d'vne seule sorte de denrée, mais de plusieurs, du drap, de la sarge, du cadis, vous vendez des plumes, des lunettes, des couteaux, des Almanachs, afin que si vous ne gagnez en l'vn, vous gagniez en l'autre ; la comparaison en est basse, mais elle n'est pas moins vraye. Si vous estes fermier vous ne voulés pas prendre à ferme vne terre pour vn an seulement, mais pour trois ou quatre, afin que si elle est grellée ou infeconde vne année, vous vous recompensiés en l'autre. Si donc vous auez tant soit peu d'esprit & de zele pour vostre salut, puis qu'en cet affaire il y va de vostre eternité, vous ne vous contenterés pas de la repentance que vous pensés auoir en vostre Confession, mais vous viurés le reste de vos iours dans vn esprit de contrition, & vous en ferés souuent des actes, afin que si quelques-vns sont dépourueus des conditions qui luy sont necessaires, les autres suppléent à ce manquement.

Q. Hé nous voyons que tant de gens semblent

faire penitence, & toutefois Dieu se plaint que personne ne la fait, c'est à dire, fort peu de gens. C'est signe que plusieurs de ceux qui la pensent faire, s'y trouueront trompez à leur grand dommage. Ce sont les plus excellentes choses qui se falsifiẽt plus ordinairemẽt, il n'est rien de si precieux que l'or, l'argent, le baûme, les diamans, il n'y a rien en quoy on faſſe plus de fraude, Il n'est rien de si excellent que la penitence, il n'y a rien aussi qui se falsifie plus aisément, il n'y a quasi personne qui falsifie l'or & l'argent que les faux monnoyeurs, ny le baûme que les droguistes, ny les diamans, que les lapidaires; mais tous conspirent à nous flater sur le suiet de la penitence, le diable, le monde, & la chair. L'esprit malin dit qu'vne petite larme efface tous nos crimes, qu'il ne faut qu'vn *peccaui*, pour obtenir l'abolition, & l'amnistie de tous nos pechez. Le monde, & mesme quelquefois les personnes spirituelles, nous disent: Ne vous tourmentez pas, ne vous mettez point tant en peine, demeurez en repos. La chair & l'amour propre nous fait dire: I'ay examiné ma conscience, i'ay confessé tous mes pechez, & accomply la penitence imposée, ie suis asseuré d'estre en grace.

Concl. Exhortatio ad vitãdam incertã & dubiam pœnitentiam. Nullus est qui agat pœnitentiam. Ier. 8.

Mais le saint Esprit dit: Ne vous tenés iamais asseuré du pardon de vos pechés, & le saint Penitent dit: Ie me suis mis en peine, troublé & tourmenté pour mon peché. Et la maxime de Iurisprudence dit, qu'il faut vser de plus grande precaution où il y a du peril, & quel peril plus redoutable, que de courir risque de son eternité? Nous nous fions à vne

De propitiato peccato noli esse sine metu. Eccles. 5. Anxiatus est super me spiritus meus in me, turbatum est cor meũ. Psalm. 42. 4. Cogitabo pro peccato meo. Psal. 37. 19. Vbi est periculũ, ibi cautiones agendũ.

petite larme qui procede ſouuent de tendreſſe naturelle, nous nous contentons d'vne foible douleur, qui eſt en la ſurface de noſtre cœur, ou poſſible en la ſeule imagination : & ſi cette repentance ſe trouue inſuffiſante au iugement de Dieu, que deuiendrons-nous? ou en ſerons-nous ?

La penitence eſt vn ſecond Bapteſme auſſi neceſſaire que le premier à ceux qui ont commis le peché ; & ſi elle ſe trouue inualide, comment pourrons-nous eſtre iuſtifiés? La penitence eſt l'vnique bouclier qui nous peut mettre à couuert des traits de la iuſtice de Dieu : ſi ce bouclier eſt de mauuaiſe trempe, comment euiterons-nous les carreaux de la vengeance celeſte ? Elle eſt la ſeule planche qui nous reſte apres le naufrage ; ſi elle ſe trouue pourrie, comment pourrons nous arriuer à bon port ? elle eſt l'vnique relief apres la ſentence de condamnation ; s'il eſt mal interietté, quelle eſperance d'auoir noſtre grace ? elle eſt l'vnique reſſource apres la pérte de la vie ſpirituelle, ſi elle eſt defectueuſe, comment pourrons nous euiter la mort eternelle? elle eſt la ville de refuge pour les pauures criminels, ſi elle nous eſt interdite, à quel azile aurons-nous recours ? elle eſt neceſſaire à ſalut de neceſſité abſoluë, ſi nous en ſommes priuez ſoit par noſtre faute, ſoit ſans noſtre faute, noſtre ſalut eſt-il pas deſeſperé ? voulez-vous ſçauoir ſi la voſtre eſt bonne ? apprenez-le de ſaint Ambroiſe, & écoutez vn abbregé du Sermon d'auiourd'huy & de celuy d'hier.

Amb. Thom. 1. ſerm. 35. *Pœnitentem hominem dico, qui diligit quod*

ante

ante neglexit, & quod mali fecerat derelinquit: Si voſtre penitence eſt bonne, vous mépriſerez ce que vous eſtimiez, vous eſtimerez ce que vous mépriſiez: comme on diſoit à Clouis, *Incende quod adoraſti, adora quod incendiſti.* Vous ietterez au feu ces tableaux, les lettres de ce fripon, les Romans & liures profanes. Vous mépriſiez la lecture de Grenade, la pratique de meditation, l'examen de conſcience, la viſite dès malades, les predications, vous en ſerez auidement conuoiteux: *Pœnitentem hominem dico, qui plangit quod peccauerat & rogat Dominum, vt non iterum faciat, quod admiſerat;* Si voſtre penitence eſt bonne, vous n'aurez pas ſeulemẽt vn regret paſſager le iour ou la veille de voſtre Confeſſion: mais vn déplaiſir continuel en quelque lieu que vous alliez; quoy que vous faſſiez, cette playe ſaignera toûjours, ce ſentiment vous percera inceſſamment le cœur. I'ay offenſé mon Dieu, i'ay foulé aux pieds ſes Commandemens, i'ay fait plus d'état de mon plaiſir, que de ſa volonté tres-adorable; vous prierez Dieu qu'il vous en preſerue, qu'il vous enuoye pluſtoſt mille morts, que de permettre que vous retombiés.

Pœnitentem hominem dico qui diebus, ac noctibus ingemiſcit, & cum Propheta dicit: lauabo per ſingulas noctes lectum meum lachrymis meis. La nuit vous ſoûpirerés de temps en temps: de iour, vous gemirés en voſtre cœur: Hé! mon Dieu, pourquoy vous ay-ie offenſé? où eſtoit mon eſprit & mon iugement? ô ſi ie fuſſe morte en mon enfance! *Pœnitentem hominem dico, qui poſt concupiſcentiam ſuam non vadit & voluptatibus ſuis ſe priuat.* Les ioyes de ce monde ne vous

ſeront plus rien, vous n'vſerés des creatures qu'autant qu'il eſt neceſſaire pour vous conſeruer en vie, vous vous priuerés des plaiſirs & recreations ſuperfluës : vous direz, cela eſt bon pour ceux qui n'ont pas offenſé Dieu de ſe reſiouïr, non pas pour moy qui ſuis criminel de leze-Maieſté : cette penitence ne peut eſtre vn ouurage des hommes, ce doit eſtre vn effet de la miſericorde de Dieu.

C'eſt pourquoy demandez-la luy ſouuent & affectueuſement : dites-luy ſouuent, *ad veram panitentiam nos perducere digneris* : il nous y conduit & diſpoſe quelquefois par les aumônes, faites en le plus que vous pourrez, ou des corporelles ou des ſpirituelles, *peccata tua eleemoſynis redime*. Il nous y conduit par les mortifications : car comme l'humiliation eſt vn chemin à l'humilité, dit S. Bernard, ainſi les auſteritez & penitences exterieures, ſont des diſpoſitions à la componction interieure. Il nous y conduit par l'interceſſion des Saints & par les exemples de leur vertu, *ad meliorem frugem nos miſericorditer per Sanctorum ſuorum exempla reſtaurat*. Reclamez leur ſecours deuotement, ayez en voſtre maiſon l'hiſtoire de leur vie, liſés la, & la faites lire à vos gens, excités-vous à faire penitence à la veüe de leurs auſteritès, ſi vous aués parfaitement ce ſecond Bapteſme, il vous remettra dans l'innocence du premier. Si vous aués ce bouclier vous vous garentirés de la colere de Dieu, ſi vous aués cette p anche, vous arriuerés à bon port, au port de la felicité & beatitude eternelle. *Amen.*

SERMON XI.

DE L'OBIET MATERIEL de la Penitence, qui eſt le peché mortel & le veniel.

Pœnitentiam agite.

Faites penitence. *Matth.* 3.

C'Eſt auec beaucoup de raiſon que le S. Eſprit en l'Ecriture ſainte, compare la iuſtification du pecheur à l'œuure de la creation; *Creati in Chriſto, vt ſimus initium aliquod creaturæ eius: cor mundum crea in me Deus*: Car comme en la creation Dieu exerça ſa puiſſance ſur le neant, d'où il tira la lumiere, & mille autres belles creatures, ainſi en la iuſtification la penitence s'exerce ſur le peché qui eſt vn neant, pour faire éclorre de ces tenebres la belle lumiere de la grace, les ſept dons du S. Eſprit, & les habitudes des vertus infuſes. Puiſque le ſaint Euangile conuie à la penitence toutes les ames Chreſtiennes, & que pluſieurs bonnes ames ne commettent point de peché mortel, nous deuons conclure que l'obiet materiel de la penitence n'eſt pas ſeulement le peché mortel, mais encore le veniel; comme ie vous feray voir dans les deux par-

ephes. 2. 10. Iacob. 1. 18. pſalm. 50. 12.

ties de mon discours: ny l'vn ny l'autre de ces pechez n'a esté en vous, ô sainte Vierge! & pour cela vostre diuin Epoux ayant comparé vostre beauté à celle de la Lune, craignant qu'on ne pensast que vous auez eu quelque tache comme cet Astre, il compare vostre splendeur à celle du Soleil, & il dit qu'elle vous rend terrible aux Anges des tenebres, comme vn escadron de Soldats bien rangez, mais si aymable, & si admirable aux Anges de lumiere, que l'vn des plus signalez au nom de tous, vous rendit hommage en se prosternant à vos pieds, & vous saluant par ces paroles, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Christus conuertit in vasa gratiæ instrumenta vindictæ. A. Patet in pœnitentia, in qua peccatum est materia Sacramenti & virtutis: peccatum inquam, siue mortale: en primum punctum, siue veniale, en secundum. B.*

1. Punctum. *An vnum peccatum mortale possit remitti sine alio? Rationes quibus videtur quod sic. C. Probatur quod non. 1. Scriptura. 2. Patribus. E. 3. Responsione ad rationes contrarias. F. 4. Instructione. G.*

2. Punctum. *Pœnitendum de veniali. 1. Ratione præteriti. H. 2. Præsentis. I. 3. Futuri. K.*

Conclusio. *Rationes conglobatæ pro secundo puncto. L. Rationes, & instructiones pro primo. M.*

L'Vn des principaux effets de la venuë du Fils de Dieu au monde, & des plus signalez témoignages de son amour enuers les hommes ; est que de toutes les creatures qui estoient autrefois des instrumens de mort, de vengeance & de malediction contre nous ; il en a fait des instrumens de vie, de salut & de benediction pour nous : *conuertit in vasa gratiæ, instrumenta vindictæ* : La iustice de Dieu abysma autrefois tous les hommes, sous les eaux vengeresses du deluge. Ce deluge fit mourir les pecheurs sans en effacer les pechés; mais la misericorde de Dieu plus ingenieuse, ce semble, que la iustice, a trouué vn autre deluge, vn deluge admirable & salutaire, le deluge des eaux du Baptesme qui nettoyent les pechez, conseruent & sauuent les pecheurs : *Saluos nos fecit per lauacrum regenerationis*. La colere de Dieu se seruit vne autre fois du feu pour consumer Sodome, Gomorre, & les autres villes pechereſſes qui auoient corrompu leur chair : la misericorde de Dieu se seruit aussi du feu, le iour de la Pentecoste pour enuoyer le saint Esprit, & le répandre sur toute chair : *Effundam de Spiritu meo super omnem carnem*. La mort, les maladies, la pauureté, les autres afflictions qui sont des peines du peché, peuuent deuenir des suiets de merite, & des semences de gloire si on les reçoit auec patience, agréement, & resignation à la volonté de Dieu. Tit. 3. 5. Act. 2. 17.

Mais ce qui est merueilleux & au de là de toute reconnoissance, c'est que le peché mes-

me par la sageſſe & bonté du Fils de Dieu, eſt deuenu matiere d'vn Sacrement. Il n'eſt rien de ſi odieux, pernicieux, deteſtable que le peché; il n'eſt rien de ſi ſacré, ſi ſalutaire, & ſouhaitable que les Sacremens de l'Egliſe: Et toutesfois, ô prodige! ô merueille! par la bonté du Sauueur, le peché eſt vne partie d'vn Sacrement de l'Egliſe: partie non accidentelle, non integrante, mais eſſentielle & neceſſaire au Sacrement de Penitence: il en eſt la matiere éloignée, mais abſolument neceſſaire à la validité du Sacrement. Or il ne peut pas eſtre la matiere de la penitence, conſiderée entant que Sacrement; s'il n'eſt premierement matiere de la penitence conſiderée entant que vertu, c'eſt à dire, s'il n'eſt le ſujet & l'objet materiel de la vraye repentance: ce qui s'entend de tout peché actuel, tant veniel que mortel, & ie le dois montrer de ces deux ſortes de peché.

C. Vnum. An vnum peccatũ mortale poſſit remitti ſine alio. Rationes quibus videtur quod ſic. Duo debitores erant cuidam fœneratori. Luc. 7.

Les Theologiens qui ſemblent douter de tout pour eſtre mieux aſſeurez de tout, examinent dans leurs Ecoles, ſi vne ame Chrétienne peut auoir l'abolition d'vn peché mortel, ſans auoir pardon des autres crimes dont elle eſt coupable deuant Dieu? Il ſemble qu'il n'y a point de doute; car en premier lieu, le Sauueur nous apprend que les pechez ſont des debtes & des obligations qui nous engagent à la iuſtice de Dieu: d'où vient qu'il nous met tous les iours en la bouche cette priere: *Dimitte nobis debita noſtra.* Et qui ne ſçait qu'vn creancier peut remettre à ſon debiteur vne ou deux, ou pluſieurs debtes ſans

preiudice des autres ? Secondement, ſaint Auguſtin nous inuitant à la componction & confeſſion de nos fautes, nous fait cette promeſſe de la part de Dieu : *Si agnoſcis, ignoſcit: ſi accuſas excuſat:* Si vous reconnoiſſez vos fautes, Dieu les méconnoiſtra : ſi vous les accuſez, il vous excuſera : ſi vous vous puniſſez, il vous pardonnera. Or nous pouuons nous reconnoiſtre, nous accuſer, & nous punir de quelques pechés, ſans faire mention des autres, ſans les découurir, ſans les auoir en horreur ; & partant. En troiſiéme lieu, il y a grande difference entre les vertus & les vices: les vertus ſont liées enſemble, elles ſe tiennent par la main & vont de compagnie : *Connexæ ſunt ſibi & concatenatæ virtutes*, dit ſaint Ambroiſe, qui en ayme vne, les ayme toutes, qui en perd vne ſeule, les perd toutes. Il n'en eſt pas ainſi des pechez, ils ne ſont pas enchaînez & attachez enſemble : ils ſont quelquesfois non ſeulement differens, mais contraires & oppoſez l'vn à l'autre : comme la temerité à la lâcheté, l'auarice à la prodigalité. On ſe peut donc repentir, & par conſequent obtenir pardon d'vn peché mortel, ou de deux, ſans auoir la repentance & la remiſſion des autres.

Vous vous ſouuiendrez, s'il vous plaiſt, qu'il n'eſt pas icy queſtion de la puiſſance abſoluë & extraordinaire de Dieu : nous ne demandons pas icy ſi Dieu abſolument parlant, ſans auoir égard au ſtile & cours ordinaire de ſa iuſtice, & aux loix qu'il a eſtablies, pourroit remettre vn peché mortel à vne

ame criminelle, ſans luy pardonner les autres. Tertullien parlant des Commandemens de Dieu, diſoit que c'eſtoit temerité de diſputer s'ils ſont bons, s'ils ſont iuſtes & raiſonnables. *Audaciam exiſtimo de bono diuini præcepti diſputare.* Il en faut dire autant de ſa puiſſance, c'eſt vne temerité de diſputer ſi elle peut quelque choſe ; mais nous parlons icy de ſa puiſſance ordinaire, & nous demandons s'il peut arriuer que Dieu remette vn peché mortel quant à la coulpe, & quant à la peine eternelle, ſans effacer & pardonner les autres ? Et la Theologie répond que cela n'eſt iamais arriué, & qu'il n'arriuera iamais. Pour cela Dauid demandoit à Dieu : *Omnes iniquitates meas dele.* Et Dieu dit aux ames pechereſſes, Iettez bien loin de vous toutes vos preuarications.

D probatur quod non. 1. Script.

E 2. Patribus. Ierem. 8. 6.

Et toutesfois comme s'il ne demandoit que la défaite d'vn ſeul peché, il dit par Ieremie : *Nemo eſt qui agat pœnitentiam ſuper peccato ſuo.* C'eſt que, comme dit ſaint Chryſoſtome, il y a fort peu de gens qui n'ayent vn peché particulier, vn peché de reſerue & d'habitude, vn peché mignon, l'amy du cœur, qui en eſt l'idole & le Dieu. *Idolum zeli*, comme parle Ezechiel, l'idole dont on eſt ialoux : peché que le ſang du Sauueur ne laue point, que la Confeſſion n'efface pas, auquel les autres Sacremens ne ſeruent de rien, parce qu'on le garde touſiours au cœur & au centre de l'ame : Et ſi le Predicateur crie contre ce vice, ſi le Confeſſeur le veut battre en ruine, s'il vous en veut arracher l'occaſion, vous

combattez auec autant d'ardeur pour luy que vous feriés, *pro aris & focis* : vous aués cinquante raiſons pour vous deffendre, cinquante ſorte de pretextes & d'excuſes, où vous vous retranchés & tenés bon en voſtre poſte : Et ce qui eſt déplorable, tous les Docteurs, tous les Euéques, & tous les Papes ne vous feroient pas croire que vous courés riſque de voſtre ſalut & de voſtre eternité : car ce vice aux vns, c'eſt l'auarice; aux autres, c'eſt le cabaret, la vanité & l'eſtime de ſoy-meſme, ou bien l'amour déreglé de vos propres enfans, duquel ſaint Chryſoſtome dit : Dequoy vous ſert d'eſtre affranchy des autres vices, ſi vous eſtes eſclaue de celuy-cy ? Voyés vn forçat de galere, il n'a qu'vn pied à la chaiſne, ne ſeroit-il pas ridicule s'il diſoit : Me voila en pleine liberté, ie ne ſuis garotté ny aux mains, ny au bras, ny au col ? Non, mais vous l'eſtes par vn pied, & vous eſtes auſſi bien attaché au banc, priſonnier de galere, ſuiet à la rigueur du Comite, que ſi vous eſtiés chargé de fers. Le diable ne ſe ſoucie guere que vous ne ſoyés pas homicide, voleur, blaſphemateur, il ſe contente que vous iuriés de temps en temps; que vous ſoyés mediſant, que vous poſſediés iniuſtement quelque bien d'autruy, il vous tient ſuffiſamment par cette chaiſne.

Saint Thomas rendant la raiſon de cecy, nous donne ſuiet de remarquer qu'il y a grande difference entre les debtes temporelles & les ſpirituelles, vn creancier peut quitter vne debte d'argent, ſans preiudice des autres, parce que cette remiſe ſe peut faire ſans aucun

F

3. Reſp. ad rationes contrarias.

3. p. q. 86. a. 3. in corpore.

changement en la perſonne du debiteur. Mais vn peché mortel ne ſe peut remettre, ſi la volonté du pecheur n'eſt entierement changée: & elle n'eſt changée que par vne vraye repentance, où celuy qui ſe repent d'vn peché mortel, le fait par vn motif pur, diuin, deſintereſſé, parce que le peché eſt vne offenſe de Dieu, qu'on ayme & cherit ſur toutes choſes, & par conſequent, il ſe repent auſſi de tous ſes autres pechez mortels, puis qu'ils ſont ſemblablement des offenſes de Dieu, offenſes tres-iniuſtes, odieuſes, infinies. Ainſi il peut bien reconnoiſtre, accuſer, & condamner vn peché mortel, ſans accuſer, & condamner les autres; mais il ne peut pas s'en repentir & en auoir pardon. Et le Fils de Dieu dit touſiours à l'ame penitente en la iuſtifiant, *Omne debitum dimiſi tibi*: Et puis comme ajouſte le meſme Saint, vn peché mortel ne ſe remet que par l'infuſion de la grace ſanctifiante, & cette grace eſt oppoſée à toute ſorte de peché mortel, elle eſt incompatible auec vn ſeul, pour petit & leger qu'il nous ſemble; autrement vn meſme homme pourroit eſtre à meſme temps amy de Dieu & ſon ennemy tout enſemble; en ſes bonnes graces, & en ſa diſgrace; l'objet de ſa bien-veillance, & le but de ſa vengeance, ce qui eſt impoſſible.

G

4. Inſtructione. Exigitur ad remiſſionem peccati mortalis perfectior pœnitentia, vt

Le Docteur Angelique paſſe bien plus auant, il nous conſeille de ne nous pas contenter d'auoir la repentance de nos pechez en gros & en general; mais de taſcher de nous repentir de chacun de nos pechez en detail & en particulier. Voicy de mot à mot ſes pro-

pres termes : Pour la remiſſion d'vn peché mortel, eſt requiſe vne penitence plus parfaite que pour le veniel : à ſçauoir, que l'homme le deteſte actuellement ſelon qu'il peut, & qu'il faſſe diligence de ſe ſouuenir de chaque peché mortel qu'il a commis pour les deteſter chacun en detail. Suarez dit, que pluſieurs Theologiens tiennent que c'eſt vn commandement ; & il allegue pour cette opinion ſaint Bonauenture, Alexandre d'Ales, Adrian, Angelus, Melchior Canus, Dominicus Soto, Gabriel, Medina, Paludanus, Richardus, Ruardus, Siluester. Les autres Docteurs qui ne ſont pas de cet auis, auoüent au moins ſans difficulté, que cette pratique eſt plus aſſeurée, plus iuſte & plus rãiſonnable : Car puiſque noſtre volonté s'eſt ſeparée de Dieu pluſieurs fois par des actes formels & diſtincts, comme par autant de diuers pas, n'eſt-ce pas la raiſon qu'elle ſe conuertiſſe, & retourne à luy par autant de pas oppoſez ; c'eſt à dire par autant d'actes de regret, formels, exprés, diſtincts & ſeparez. En ſuite de cet auertiſſement du Prophete Baruc, *ſicut fuit ſenſus veſter vt erraretis à Deo decies tantùm, iterum conuertentes requiretis eum.*

ſcilicet homo actualiter peccatũ mortale commiſſũ deteſtetur quãtũ in ipſo eſt, vt ſcilicet diligentiam adhibeat ad rememorandũ ſingula peccata mortalia vt ſingula deteſtetur. D. Th. 3.p q.87. a.1. In tẽpore precedente iuſtificationem, oportet quod homo ſingula peccata deteſtetur quorum memoriã habet. D Tho. 4. 1. 2. q.113. ad 2. Suar to.4. in 3.p. diſp. 4. ſect.6.

Baruc 4.18.

Quand l'Ecriture ſainte parle de la parfaite penitence, elle ne dit pas ſeulement qu'il nous faut conuertir à Dieu, mais qu'il faut retourner à luy. Imaginez-vous vn ieune homme qui ſort de Paris, où il a ſon pere, ſes parens, ſes amis, & tous ſes biens : Il prend les armes pour l'Eſpagnol & va au Pays-bas. Quelque temps apres il ſe rauiſe, il s'arreſte, il quitte

Reuertere ad me, noluerunt reuerti à viis ſuis, reuerſi ſunt. Ier. 3. & 4 & 5. & 15. & alibi ſæpè.

les armes, il perd le dessein de les porter contre le Roy, il s'en retourne vers Paris. Peut-on dire pour cela, il est de retour à Paris, point du tout : on peut bien dire qu'il est rentré en soy-mesme, qu'il a changé d'intention & de dessein : mais pour retourner à son Pere, il faut qu'il retourne sur ses pas, qu'il en fasse autant qu'il en auoit fait pour s'éloigner de Paris, mais des pas tout contraires. Vous vous estes éloigné de Dieu & du Ciel où est vostre patrie, & tout vostre bien, vous auez pris les armes contre luy, vous vous estes mis à la solde de son ennemy, vous l'auez offensé par des crimes de diuerses especes, vous vous rauisez, vous quittez vos débauches, vous cessez de pecher : c'est bien fait, c'est quelque chose, c'est reuenir à vous-mesme & r'entrer en vostre bon sens. Mais pour estre parfaitement remis en grace & en amitié auec Dieu, pour satisfaire pleinement à sa iustice, il faut retourner à luy par diuers actes de desaueu, de penitence, & autres vertus contraires aux crimes que vous auez commis : par des actes d'humilité contre vos arrogances ; de pieté contre vostre indeuotion, de temperance & de mortification contre vos yurogneries & autres dissolutions.

H 2. P. Pœnitendum de veniali.

Lisans l'Ecriture, nous pouuons remarquer en l'Exode, que le Roy Pharaon pria instamment Moyse de deliurer sa Cour, & son Royaume des grenoüilles, des mouches & autres grands fleaux qui affligerent l'Egypte, mais on ne lit point qu'il ayt demandé d'estre deliuré des moucherons. Ainsi plusieurs Chré-

tiens apprehendent les pechés mortels, s'en repentent quand ils en ont commis, s'en confessent, & font penitence pour en estre affranchis : mais ils ne craignent point les veniels, ils les auallent comme de l'eau, ils les commettent à douzaines, & ne se soucient point d'en estre deliurez par le remede de la penitence : Et toutefois il importe beaucoup, ie parle principalement des pechez veniels d'habitude ausquels on a vn attachement affecté, que l'on commet à dessein, & de propos deliberé, ou par coustume volontaire, comme sont de tourner la teste en l'Eglise, prier Dieu bien negligemment, répondre irreueremment à vostre pere & à vostre mere, dire de petites iniures aux domestiques, perdre le temps en ieux, cajoleries ou autres actions inutiles, se plaire auec vanité aux aiustemens du corps, Ie dis qu'il importe beaucoup, & plus que vous ne pensez, de vous repentir tout de bon des pechez de cette nature, quand vous allez à confesse, & ce pour diuerses raisons.

Premierement il peut arriuer, & il arriue souuent, que les pechez que vous aués commis vous semblent fort petits & legers, comme en effet ils le sont de leur chef, & par la condition de leur nature, & neantmoins ils vous rendent fort criminels deuant Dieu, à cause de quelque circonstance qui les enuenime & aggraue notablement. Qui auroit crû qu'Oza eut merité d'estre frappé de mort pour auoir touché auec vn peu d'irreuerence & de temerité l'Arche d'Alliance ? qu'Ananias & Saphira pour auoir retenu vne partie de ce qu'ils offroient par deuotion aux pieds des

I Ratione præteriti.

3. Reg. 13. Apoſtres ? qu'vn pauure Prophete pour auoir pris vn repas bien ſobrement chez vn autre Prophete contre le commandement de Dieu?

Bonau. in 2. diſt. 21. par. 3. Saint Bonauenture tient, que ſi le premier homme en eſtat d'innocence, euſt commis vn peché qui n'euſt eſté que veniel de ſa nature, comme vn menſonge leger, c'euſt eſté pour luy vn peché mortel, à cauſe de la nobleſſe & de l'excellence de ſon eſtat. Et ſaint Auguſtin parlant de ce premier homme, dit qu'il s'imagina que mangeant du fruit deffendu, ſon peché ſeroit leger, & pardonné aiſément, parce qu'il n'en mangeoit pas à mauuaiſe intention, mais ſeulement par condeſcendance & par complaiſance à ſa femme, *Sociali neceſſitudine*.

Ce peché que vous aués commis, & que vous commettés ſi aiſément, eſt peut-eſtre plus grand qu'il ne vous ſemble; ou à cauſe de la dignité de voſtre eſtat, parce que vous eſtes Eccleſiaſtique ou Religieux, ou à cauſe du ſcandale que vous portés, ou par vne grande ingratitude des graces que vous auez receuës, ou par vne grande connoiſſance du mal que vous faites, ou à cauſe du grand attachement & affection à l'objet de voſtre paſſion, ou par quelqu'autre circonſtance. Vous eſtes Preſtre, & vous iurez à demy, dites ſouuent *parbieu* ou *morbleu*: Les Seculiers qui n'entendent pas bien ſi vous iurez ou non, prennent la hardieſſe de iurer ſouuent à voſtre exemple. Vous iurez ſouuent en preſence de vos enfans, c'eſt touſiours pour la verité ? mais vos enfans apprennent cette couſtume de vôtre bouche, & iureront pour des menſonges.

Si vous ne vous repentez des pechez qui vous ſemblent petits, & qui ſont grands par quelques circonſtances, vous vous mettés en danger de faire vne Confeſſion nulle, parce que la vraye repentance doit deteſter & auoir en horreur, au moins virtuellement, toute ſorte de peché mortel.

De plus, il eſt vray que les pechés veniels ne ſont pas matiere neceſſaire de la Confeſſion, comme les mortels, c'eſt à dire, que vous en pouués obtenir le pardon ſans les confeſſer; mais ils ſont matiere neceſſaire de la repentance, c'eſt à dire, que vous n'en aurés iamais pardon ſi vous ne vous en repentés. Ce qui eſt ſi veritable, que les Theologiens ſont en peine de reſoudre cette queſtion: comment eſt-ce qu'vne ame qui ſort de ce monde en eſtat de grace, & auec affection à vn peché veniel, peut eſtre ſauuée? car rien de ſouillé n'eſt receu dans le Ciel pour petite que ſoit la tache. Où eſt-ce donc que ſe nettoye la tache de ce peché veniel? ce n'eſt pas diſent ils en Purgatoire; car le feu de Purgatoire eſt pour ſatisfaire à la peine, & non pour effacer la coulpe. Les meilleurs Docteurs répondent, qu'au moment de la mort, ſi nous ſommes en eſtat de grace, Dieu répand en noſtre eſprit vn rayon de ſa lumiere, par laquelle nous connoiſſons la laideur du peché veniel, nous en conceuons vne horreur, nous nous repentons de l'auoir commis: & par ce regret & deſaueu, il eſt effacé en ce meſme moment. Tant il eſt vray qu'aucun peché ſoit veniel, ſoit mortel, n'eſt iamais effacé que par la repentance, ou expreſſe & actuelle, ou virtuelle & en eminéce.

1 2. Ratione præſentis.

Que si vous entendez quelquesfois prêcher, ou si vous lisez en des liures spirituels, que les pechez veniels sont effacez par l'Oraison Dominicale, l'eau benite, le pain benit, la benediction de l'Euéque, & par d'autres choses semblables, que les Theologiens appellent *sacramentalia* : ce n'est pas à dire que ces choses effacent les pechez veniels par elles-mesmes immediatement & sans acte de repentance : mais c'est que recitant deuotement le *Pater noster*, prenant de l'eau benite, & du pain beny auec reuerence, c'est que receuant auec humilité la benediction de l'Euéque, ces choses nous obtiennent de Dieu les mouuemens de sa grace pour nous repentir des pechez veniels, qui sont effacez en vertu de nôtre repentance.

D. Th. 3. p. q. 87. a. 3. ad 1.

De plus, quand on ne se repent que des pechez mortels, il y a danger qu'on ne s'en repente que par amour propre, & par crainte naturelle de l'eternité malheureuse : Car l'amour propre apprehende naturellement cette longue estenduë de peines, cette carriere interminable de supplices: mais quand on se repent aussi des pechez veniels, la repentance semble plus pure, desintereſſée, amoureuse. Si le Maistre d'Hostel d'vn Prince n'euite que les grandes pertes & les larcins considerables des biens de son Maistre, on peut penser que c'est par crainte d'y estre surpris & puny: mais s'il a soin que les moindres choses ne se perdent ou ne se gâstent, des chandelles, des rubans, des aiguillettes, il montre que c'est par zele & affection au bien de son Maistre. Si vous n'euitez que les pechez mortels, ce n'est peut-

peut-estre que par crainte de la damnation eternelle: si vous vous corrigés, & faites penitence des veniels, vous montrez que vous ayez Dieu, & que vous auez en horreur tout ce qui luy peut déplaire.

Saint Gregoire apporte vne autre raison, qui nous doit persuader & faire approuuer cette verité. Le peché qui est negligé, & qu'on ne tient compte d'effacer par la penitence, porte bien-tost l'ame à en commettre de nouueaux : *Peccatum quod cito pœnitentia non diluit; mox suo pondere in aliud trahit;* cette proposition se verifie des pechez veniels, aussi bien que des mortels : *Contribulasti capita draconum in aquis;* Ces paroles, au sens literal, s'entendent de l'armée de Pharaon, & de ses Regimens qui auoient des testes de dragon en leurs drapeaux, & qui furent abismés en la mer rouge. Mais au sens tropologique & moral, elles s'entendent des vices capitaux qu'il faut estouffer dans les eaux d'vne amere penitence. La Theologie dit, que les sept pechés que vous appellés mortels, ne sont pas touſiours mortels, mais sont touſiours capitaux; c'est à dire chefs, sources, & origines de plusieurs autres; & par consequent il importe beaucoup de les abysmer en la mer rouge de la penitence, mesme qu'ils ne sont que veniels: car si on les laisse viure & subsister, ils en produisent plusieurs autres & mesme souuent des mortels. Des paroles de raillerie on passe aisément aux deshonnestes : des mensonges officieux, aux pernicieux, des petites médisances, aux detractions de grande importance. Quand on est accoustumé de iurer pour la verité, on iure

3. Raisons fondamentales.

quelquefois pour le menſonge. Vn enfant dérobe quelque denier à ſa mere ſi elle tourne la teſte, quand elle compte de l'argent ſur la table, puis il prend quelque ſol dans ſa bourſe, & en tremblant : mais apres cela il prend la hardieſſe d'en prendre dans le cabinet, ſi elle oublie de le fermer, & puis il fait faire vne fauſſe clef.

L Concluſio. Rationes. C. globæ pro ſecundo puncto.

Beatus qui tenebit & allidet paruulos ſuos ad petram : heureux & bien auiſé eſt celuy qui ne commet que ces pechés que par ſurpriſe & par fragilité : heureux celuy qui en ayant commis, les efface promptement par vne vraye & ſincere penitence. Ces pechés pour petits qu'ils ſoient, offenſent la Maieſté de Dieu, & voudriés-vous tant ſoit peu déplaire à vn Grand du monde, principalement ſi voſtre bonne fortune dépendoit entierement de ſon bon plaiſir? Voyés comme vous vous excuſez, comme vous vous humiliés quand vous auez dit ou fait quelque choſe qui choque tant ſoit peu vn honneſte homme. Ces pechés, dit ſaint Auguſtin, ſont des galles & des dartes qui gaſtent la beauté de l'ame, & la priuent des embraſſemens & careſſes du diuin Epoux, ce ſont de petites bleſſeures à la verité: mais ſi on neglige de les penſer, la gangrene s'y peut mettre, ce ſont comme des grains de ſable; mais s'ils ſont multipliez, ils peuuent tant appeſantir & abaiſſer le vaiſſeau qu'ils le feront couler à fond : *Qui timet Deum, nihil negligit.*

Serm. 41. de ſanctis, & ho. vlt. ex 50. c. 3.

Ces pechés offuſquent l'entendement, donnent des langueurs à la volonté, affoibliſſent le franc-arbitre, émouſſent les remords de la

conſcience, refroidiſſent la charité, diſſipent l'imagination, amorcent la concupiſcence, encouragent l'iraſcible, minent ſourdement les forces de l'ame, éloignent de nous les lumieres de Dieu & ſes graces particulieres; & l'ame eſtant ainſi affoiblie & dépourueuë de renforts, ſuccombe déplorablement à la premiere ſecouſſe d'vne forte tentation, & ainſi: *Beatus qui tenebit & allidet paruulos ſuos ad petram.*

Quant aux pechez mortels, il en faut faire comme Dauid fit aux Ammonites, qui auoient commis vne perfidie contre le droit des gens: il tailla en pieces les habitans de toutes les villes l'vne apres l'autre. Il faut ainſi défaire par le fer de la repentance chaque eſpece de peché, les rememorant deuant Dieu auec amertume de cœur, eſprit de compon ction & confuſion: auec reſolution d'en faire quelque penitence, en détail & en particulier, proportionnée & correſpondante à la qualité de chaque peché. C'eſt ce que l'Egliſe nous enſeigne, c'eſt ce que les ſaints Penitens ont pratiqué. Le Concile de Trente parlant de la contrition dit, qu'elle s'acquiert réueillant en noſtre memoire les pechez que nous auons commis, les épluchant auec horreur & deteſtation, conſiderant leur grauité, leur grand nombre, leur laideur & déformité. Saint Pierre ayant renié trois fois le Fils de Dieu, le Sauueur l'interrogea trois fois, Pierre m'aymez-vous, afin qu'il reparaſt ſes trois fautes par trois confeſſions de foy, & trois proteſtations d'amour. Et en ſaint Luc la Magdelene employe à ſa penitence, & à l'exercice

M Rationes & inſtructiones pro 1. puncto. La Chryſ. ho. 10. in Math. ſub finem & alibi ſæpè. Contritio paratur per diſcuſſionē, collectionem detestationem peccatorum ponderando eorum grauitatem multitudinem fœditatem. Trid. ſeſſ. 14. can. 6.

de ſon amour diſtinctement & en détail, tout ce qui luy auoit ſeruy à commettre le peché, ſes yeux à pleurer, ſa bouche a baiſer les pieds du Sauueur, ſes cheueux à les eſſuyer, ſes parfums à les embaûmer, parce qu'elle auoit employé ſes yeux à des œillades illicites, ſa bouche à des baiſers impudiques, ſes cheueux à de vains agréemens, ſes parfums à attirer les ieunes gens. Sainte Paule faiſant penitence en Bethléem, au rapport de ſaint Hierôme, diſoit, Il faut que ie défigure le viſage que i'ay ſouuent fardé de blanc & de rouge, contre le commandement de Dieu : il faut que i'afflige ce corps qui a iouy de tant de delices, que ie recompenſe les diuertiſſemens & les ioyes du monde, par des larmes continuelles : que la rudeſſe & l'aſpreté du cilice ſuccede à la delicateſſe des toiles fines, & des robes de ſoye, *Quæ viro & ſæculo placui, nunc Chriſto placere deſidero.* Et ſaint Arſene pour compenſer les diuertiſſemens qu'il auoit pris à la Cour, quand il eſtoit gouuerneur des Empereurs Arcade, & Honoré, ſe tenoit retiré au fond d'vne vaſte ſolitude ; pour ſe punir des paroles oyſiues qu'il auoit dites, il gardoit vn tres-profond ſilence ; pour ſe punir du plaiſir qu'il auoit pris aux bonnes odeurs, faiſant des paniers il ne changeoit point ſon eau, en retenant touſiours quelque partie de la vieille : au lieu des habits ſomptueux, il ne portoit que des haillons : au lieu des lits mollets & magnifiques, il couchoit ſur vne claye : au lieu des complimens mondains dont il auoit vſé, il ſe condamna à eſtre inciuil, rude, & ſauuage aux gens du monde. Il refuſa de ſe mon-

trer & de parler à vne Dame venuë de bien loin pour le voir, & comme elle ſe recommanda à ſes prieres : Ie prie Dieu, luy dit-il, que iamais ie ne me ſouuienne de vous : *Qui ſequutus es errantes ſequere pœnitentes.*

Faites comme ces ſaints penitens, pour cet effet prenez en main le memorial de Grenade, & apres auoir leu attentiuement les dix ou douze premiers Chapitres, auant que de vous preſenter au Preſtre, confeſſez en la preſence de Dieu, auec vn eſprit de componction & vn cœur humilié, toutes les diuerſes eſpeces de vos pechez, diſtinctement & en détail, exerçant vn acte de deſaueu ſur chacun d'eux, & vous impoſant quelque penitence particuliere proportionnée à leur qualité : Mon Dieu, i'ay blaſphemé voſtre tres-ſaint & adorable Nom : quelle arrogance, quelle temerité ! moy vn petit ver de terre, outrager de paroles vne ſi haute & ſi puiſſante Majeſté, pendant que les Anges vous louënt. Que ne m'ont-ils abymé ? ils l'euſſent fait mille fois, ſi vous ne les en euſſiez empéché par vn excez de miſericorde. Pour amende honorable, ie diray tous les iours trois ans durant la face contre terre trois fois le *Gloria Patri*, ou quelqu'autre choſe ſemblable. Mon Dieu, i'ay tranſgreſſé vos diuines loix par mille actions deshonneſtes, infames, honteuſes & brutales, que i'ay commiſes ; quelle impudence, quelle effronterie ! faire en voſtre preſence, & deuant vos yeux, qui ſont ſi purs, ce que ie ne voudrois pas faire en preſence d'vn petit villageois : pour penitence ie veux d'oreſnauant ieûner tous les Vendredis, ou tous les Samedis de l'année ; ou

biẽ me priuer tous les iours de quelque chose à table, & ainsi des autres offenses. Et apres cela fuyr comme la mort toute sorte de pechez pour petits & legers qu'ils semblent : Ie dis petits & legers qu'ils semblent ; car en effet il n'en est point de petits, sinon en comparaison des plus grands ; puis qu'ils déplaisent tous à vn Dieu infiniment grand, bon, saint, aymable, & redoutable : auquel soit honneur, gloire, loüange, seruice, & benediction en tous les siecles des siecles. *Amen.*

SERMON XII.

DV TEMPS DE LA penitence : Qu'il ne la faut pas remettre au temps auenir.

Nunc annuntiat Deus hominibus vt omnes pœnitentiam agant.
Act. 17.

LE deuot saint Bernard faisant vn beau Commentaire sur ces paroles du Cantique : *Vineæ florentes dederunt odorem suum, tempus putationis aduenit*, dit, que les vignes en l'Ecriture sainte, representent les ames Chrétiennes, & que ces vignes sont taillées, quand par le fer de la penitence nous retranchons les imperfections, & les vices qui peuuent empécher les fruits des bonnes œuures. Mais il remarque, que l'Epoux a dit, *Tempus putationis aduenit*, dautant que la penitence pour estre vtile & fructueuse doit estre faite en temps & en saison. Or le temps commode & salutaire, c'est le temps present que Dieu nous presente, car il nous dit par son Apostre : Voicy maintenant le temps fauorable, voicy maintenant le iour de salut. Et derechef, Dieu

annonce maintenant aux hommes, que tous faſſent penitence. Et par ſon Prophete : Si vous entendez auiourd'huy ſa voix, n'endurciſſez pas vos cœurs. C'eſt ce temps que nous deuons choiſir, & bien ménager à voſtre exemple & par vos interceſſions, ô ſainte Vierge ! L'Egliſe en ſes deuotions vous nomme tous les iours Vierge fidele par excellence. La fidelité de la creature au regard de ſon Createur conſiſte à luy obeyr promptement, pleinement, & ponctuellement. Vous luy auez touſiours obeï ponctuellement, ne laiſſant iamais écouler aucune de ſes inſpirations ſans y correſpondre tres-exactement : vous luy auez obey pleinement, cooperant toûjours à ſes graces ſelon toute leur eſtenduë : vous luy auez obey promptement, ne differant iamais vn ſeul moment à faire ce que vous connoiſſiez eſtre de ſon bon plaiſir. Et c'eſt cette promptitude que nous deſirons imiter en vous, puiſque noſtre ſalut a commencé par la promptitude auec laquelle vous auez conſenty aux ſemonces de l'Ange, quand il vous ſalua par ces paroles, *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

1. Punctum. *Conuerſio dilata in poſterum eſt incerta, ob diem mortis incertum. A. 1. Scriptura. B. 2. Patribus. C. 3. Comparatione. D. 4. Ratione. E.*

2. Punctum. *Conuerſio erit difficilior. F. Rationes ex parte Dei. G. Ex parte Dæmonis. H. Ex parte noſtri. I.*

3. Punctum. *Conuerſio erit minus fructuoſa.*

I. Scriptura. K. 2. Patribus. L. 3. Comparatione. M. 4. Rationibus. N. 5. Exemplo Augustini. O.

Concluſio. *Rationes conglobatæ ex tribus punctis. P.*

CE n'eſt rien faire que de précher à l'ame pechereſſe, que la penitence luy eſt neceſſaire, que c'eſt vn faire le-faut; vne neceſſité neceſſitante & abſoluë, qu'il y va du ſalut eternel, puiſque le Fils de Dieu a dit ſi expreſſément, ſi vous ne faites penitence vous perirez tous. Elle le ſçait bien, elle n'en doute pas, elle en eſt tres-aſſeurée, puis qu'elle eſt Chreſtienne, peut-eſtre meſme qu'elle le préche aux autres. Mais la queſtion eſt, quand eſt-ce qu'il faut faire penitence, car le mondain dit qu'il a beau loiſir de la faire, que rien ne preſſe, qu'il la fera quand il aura paſſé les ardeurs de ſa ieuneſſe, quand il aura acheué ſes eſtudes, gagné ſon procez, éleué & pourueû ſes enfans, acquis cet Office ou ce Benefice, il ſe donnera à Dieu & fera penitence: Et ie vous veux faire voir que ſi vous eſtes ſage, & tant ſoit peu curieux de voſtre ſalut, il la faut faire à preſent ſans plus attendre. Ie le montre dis-ie, par trois puiſſantes raiſons. Premierement, parce que cette conuerſion & penitence que vous pretendez faire à l'auenir eſt incertaine: En ſecond lieu, parce qu'elle ſera plus difficile qu'à preſent: en troiſiéme lieu elle ſera moins fructueuſe.

Le Philoſophe moral traitant de la mort, dit vne parole qui vaut ſon peſant d'or, quand elle eſt bien peſée; *Citamur ad depoſitum, non ad conſum.* Quand Dieu nous a mis en ce mon-

A

1. Punctum. Conuerſio dilata in poſterum eſt incerta.

de, il nous a donné la vie, non à rente, mais en depoſt. Il y a grande difference entre vne rente & vn depoſt : car premierement, quand ie vous ay donné de l'argent à rente, ſi toſt que le contract eſt paſſé l'argent eſt à vous, vous en auez l'vſage & la proprieté : ioüez-le, employez-le en trafic, iettez-le dans la riuiere, vous ne me faites point de tort, pourueu que vous m'en payez tous les ans les arrerages. Mais ſi ie vous ay donné en depoſt vn plat d'argent, vne chaiſne d'or, ou autre choſe, vous n'en auez ny le domaine, ny la proprieté, ny l'vſage, & vous n'en pouuez diſpoſer ny vous en ſeruir qu'autant & en la maniere qu'il me plaira. En ſecond lieu, ſi c'eſt vne choſe vtile & fructueuſe que ie vous ay donnée en depoſt, les fruits & emolumens appartiennent, non à vous, mais à moy : ſi c'eſt vne brebis par exemple qui faſſe des agneaux, ſi c'eſt vn cheual qu'on donne à louage, le profit ne vous en reuient pas, mais à moy. En troiſiéme lieu, vous eſtes obligé de me rendre le depoſt à ma premiere requiſition, ſans vſer de remiſe, ſans pouuoir iuſtement apporter aucun pretexte de delay : & meſme on propoſe vne queſtion en droit, ſuppoſé que ie vous doiue cent eſcus, tres-iuſtement, & de droit; & que ie refuſe de vous les payer, ſi d'autrepart ie vous ay donné en garde vn meuble qui n'en vaut que cinquante, pouuez-vous me retenir ce depoſt pour vſer de compenſation? les Iuriſconſultes répondent que non, tant la fidelité du depoſt eſt ſacrée & inuiolable. La reſolution en eſt toute formelle au droit Canon. *Cap. bona fides de depoſito.* Et au droit Ci-

uil. §. *in bonæ fidei instit. de actionibus.* Et en la loy, *si quis vel pecunias, Cod. depositi :* où il est dit, que si le depositaire a quelque action réelle, ou personnelle contre le deposant, il doit se pouruoir par quelqu'autre voye, & estre contraint par le Iuge à rendre le depost, & n'estre receu à aucune exception : *Vt contractus qui ex fide oritur, ad perfidiam minimè referatur,* dit le texte de la loy,

Citamur encore vne fois *ad depositum, non ad censum.* Nostre vie nous est elle donnée à rente ? non ; car en toute sorte de rente soit fonciere ou autre, le cessionnaire est rendu maître & proprietaire de la chose. Et nous n'auons pas le domaine ny la proprieté de nostre vie, c'est Dieu, c'est Dieu qui en est le Maître, & nous seulement les depositaires ? C'est des Saints qui sont au Ciel, non des hommes qui rampent sur terre, qu'on chante apres le Psalmiste, *Vitam petiit à te, & tribuisti ei :* aussi on ajouste pour montrer qu'on parle de l'autre vie, *longitudinem dierum in sæculum sæculi:* c'est ce que les Payens mesmes ont reconnu par la lumiere de la nature : car le Philosophe Socrate dans Platon au dialogue intitulé *Phedo*, ou *de anima*, estant en la Conciergerie d'Athenes, prest à aualer la mortelle ciguë, dit que son cœur tressaille d'allegresse, pour se voir si proche de la mort qu'il auoit longtemps desirée ; ainsi que le Cigne sur le declin de sa vie chante plus melodieusement : Et comme Cebes vn des amys de Socrates luy objecte. Ouy, mais si c'est vn si grand bien que la mort, & si vous l'auez tant souhaitée, que ne l'auez-vous cherchée de meilleure

heure ? pourquoy auez-vous attendu l'Arreſt de la Cour ? il n'y a qu'vne porte pour entrer en ce monde, mais il y en a pluſieurs pour en ſortir. Ne pouuiez-vous pas vous faire mourir en telle & telle maniere ? Le Philoſophe répond fort ſagement, que noſtre vie eſt vn bien qui eſt à Dieu, que nous ne pouuons aliener, ny en diſpoſer à noſtre fantaiſie, mais ſeulement par le commandement de Dieu, ou des Iuges qui tiennent ſa place.

Noſtre vie donc ne nous eſt pas donnée à rente, mais en depoſt ſeulement : *Cuſtodi animam tuam ſollicitè*, ce depoſt n'eſt pas à nous, nous n'en pouuons pas diſpoſer, nous ne pouuons pas nous en ſeruir à ioüer, paſſer le temps, cajoler, folaſtrer. De l'argent que nous auons à rente, nous pouuons dire ſans faire tort à nos creanciers : i'en employray vne partie à me diuertir, vne autre à mon trafic, & le reſte à payer mes debtes. Mais de noſtre vie que nous n'auons qu'en depoſt, nous n'en pouuons pas diſpoſer de la ſorte, i'employeray ma ieuneſſe en excez, ma virilité à acquerir du bien, ma vieilleſſe à faire penitence, & payer mes debtes à la Iuſtice diuine. Nous ne pouuons ſans iniuſtice en employer la moindre partie contre la volonté, & le ſeruice de Dieu, qui en eſt le maiſtre.

En ſecond lieu tous les fruits de ce depoſt, toutes les œuures, paroles, entrepriſes, actions de cette vie, luy doiuent eſtre preſentées, offertes, & conſacrées comme les fruits d'vn heritage qui fructifie à ſon Maiſtre. Et vous ne penſez qu'à vous ? & vous eſtes tout dans vos intereſts ? & vous ne faites rien pour Dieu ? &

vous ne voulez pas prendre la peine de luy offrir vos actions le matin ?

En 3. lieu, ce qui fait encore plus à mon propos, quand bien ce que vous penſez ſeroit veritable, quand bien vous auriez quelque action contre Dieu, quand bien vous ſeriez ſon creancier & luy voſtre redeuable, pour quelques bonnes œuures que vous auez faites, & qu'il ſeroit obligé de vous en recompenſer; il peut ſans vous faire tort, repeter ſon depoſt quand bon luy ſemblera, & vous ſerez obligé, & on vous contraindra de le rendre à ſa premiere requiſition. *Stulte hac nocte repetent animam tuam.*

B
1. Scripture.

Vous dites que vous vous conuertirez, que vous vous adonnerez à la deuotion & à la frequentation des Sacremens; quand vous aurés marié vos enfans, acquis cet heritage, ou quand vous ſerés paruenu à cette dignité? cela ſeroit bon ſi vous eſtiés maiſtre de voſtre vie. Mais le Sauueur vous dit, que ce n'eſt pas à vous de connoiſtre les temps ny les momens, que le Pere a mis en ſa puiſſance. Si ce n'eſt pas à vous de les connoiſtre, encore moins d'en diſpoſer. N'eſt-ce pas vne folie de diſpoſer de toutes vos années, comme ſi vous en eſtiez le maiſtre, puiſque vous n'aués pas ſeulement le iour de demain en voſtre pouuoir, dit le Philoſophe moral.

Nõ eſt veſtrũ noſſe tempora vel momenta quæ Pater poſuit in ſua poteſtate. Act. 1. Quã ſtultum eſt ęterã diſponere qui ne craſtino quidem dominamur. Sen.

Et ſaint Auguſtin: Dieu qui a promis le pardon de vos pechés à vne vraye conuerſion, n'a pas promis le iour de demain à vos remiſes. Au contraire il nous aſſeure ſi ſouuent en l'Euangile, qu'il nous appellera lors que nous y penſerons le moins; & afin que nous n'ayons point d'échapatoire ny d'excuſe ſur ce ſuiet,

C
2. Patribus. Deus conuerſioni tuæ indulgentiam promiſit, ſed dilationi tuæ diem craſtinũ non promiſit. Aug. in Pſ. 44. Quod autem vobis dico, omnibus dico vigilate. Marc. 17. 13.

il ajouſte ce qu'il n'auoit pas couſtume d'ajoûter aux autres auertiſſemens qu'il donnoit à ſes Diſciples : Ce que ie vous dis, c'eſt à tous que ie le dis ; veillés, tenés-vous ſur vos gardes. Mais le mal eſt, que nous faiſons comme cet ambitieux mal auiſé, dont parle l'hiſtoire prophane.

D
4. Comparatione.

Æmilius Probus, Plutarque & les autres Hiſtoriens aſſurent qu'Archias vn riche Bourgeois d'Athenes, ſe ſaiſit par force de la Principauté de ſa Patrie, ſe gliſſa inſenſiblemẽt ſur le thrône Royal, & ſe mit la Couronne ſur la teſte, les ieunes gens de la Ville, qui eſtoient nés à la liberté, & nourris au libertinage ; ne pouuant porter ce ioug, comploterent enſemble d'arracher la Couronne & la vie à ce nouueau Roy, & ſecoüer le ioug de ſa tyrannie. A cet effet, ils ſe ſeruirent de l'entremiſe d'vn nommé Philidas, faux amy du Tyran, qui leur promit de le conuier à ſouper, & de leur donner entrée dans ſa maiſon, les cacher en vne chambre pour le ſurprendre, & l'aſſaſſiner au milieu du repas : mais leur coniuration ne peut pas eſtre ſi ſecrete, que l'vn des amis du Tyran n'en eut le vent, le meſme iour qu'elle ſe deuoit executer : cet amy dépeſche promptement vn de ſes laquais vers le Tyran qui eſtoit deſia à table, auec vne lettre en laquelle il luy découuroit de point en point toute la coniuration. Le laquais demande à parler au Roy, il luy donne en main propre cette lettre, dit que ſon maiſtre le prie de la lire : Et bien, dit le Roy, remerciez voſtre maiſtre, ie la liray tantoſt, & ie luy feray réponſe. Ouy : mais, Sire, dit le ſeruiteur, mon maiſtre vous

prie bien fort de la lire preſentement ; parce qu'elle eſt fort importante ? Ha, dit-il, ce ſont des affaires d'importance qu'elle contient, ce n'eſt pas maintenant le temps : à demain les affaires d'importance ? & là deſſus ſans ouurir la lettre, il la met en ſa poche. A demy-heure de là, les coniurez ſortent de leur embuſcade, ſe iettent ſur luy, l'égorgent & le tuent. Que dites-vous, mon cher Auditeur, de l'aueuglement & de la ſtupidité de ce Tyran ? n'eſtoit il pas bien mal-auiſé ? vous l'eſtes encore plus que luy.

Car en fin vous auez tant fait en prenant les preſens que l'Ordonnance du Roy, & les commandemens de Dieu vous deffendent, en monopolant auec d'autres pour acheter les Decrets, & y commettre mille iniuſtices au dommage des creanciers, en vous pariurant pour obtenir vn relief que vous ne pouuez pas demander iuſtement, en vendant à faux poids & fauſſe meſure. Vous auez tant fait que vous vous eſtes fait tyran, le coq de la Paroiſſe, le maiſtre & le Prince entre vos voiſins, qu'on vous honore, qu'on vous flatte, & qu'on vous redoute, pour vn peu de bien que vous auez. Il y a coniuration contre vous, & vous n'en ſçauez rien, il y a coniuration contre vous, & vous n'y prenez pas garde: ces cinquante ou ſoixante ans que vous aués ſur la teſte, cette humeur caterreuſe qui s'amaſſe dans voſtre teſte, & qui ſe doit bientoſt fondre ſur voſtre poitrine ; ce ſable qui ſe durcit dans vos reins & qui engendre vne pierre, ou quelqu'autre accident qui vous doit ri uer, ſont autant de coniurez qui ont con-

ſpiré voſtre mort. Le Fils de Dieu qui eſt le meilleur amy, & le plus fidele que vous ayez, vous écrit vne lettre qui vous auertit de la coniuration. Ce Memorial de Grenade, cette grande Guide des pecheurs, cet autre liure ſpirituel qui ſe gaſte ſur voſtre buffet, c'eſt la lettre de Ieſu-Chriſt : le Predicateur, c'eſt le Meſſager que Dieu vous enuoye pour vous auertir expreſſément, & tout de bon, comme ie fais preſentement de la part de mon Maître ; que vous ayés à vous leuer de voſtre lit, à quitter ces débauches, vos vices, où vous eſtes alité il y a ſi long-temps, parce que ſi vous n'y mettez ordre, la mort, & la iuſtice Diuine vous ſurprendront en mauuais eſtat l'vn de ces iours, quand vous n'y penſerez pas, ſi vous vſés de remiſe, ſi vous dites que ce ſera pour cy-apres, à demain les affaires d'importance, & que vous ſoyez ſurpris, ce ſera à voſtre dam, ce ne ſera pas la faute de voſtre amy, qui vous en a donné auis : *quod autem vobis dico omnibus dico, vigilate.*

4. Ramonib. Le meſme Sauueur dit en l'Euangile, que c'eſt eſtre priué de iugement de ietter les fondemens d'vn edifice d'importance ſur du ſable mouuant. Quel edifice plus important que le ſalut de voſtre ame ? quel appuy plus chancelant, & plus incertain que noſtre vie : qui n'eſt pas ſeulement du ſable mouuant, mais vne vapeur legere, dit ſaint Iacques, & vous voulez eſtablir le deſſein de voſtre conuerſion qui eſt le fondement de voſtre ſalut, ſur vn appuy ſi mal aſſeuré ? ſur ce qui n'eſt pas en voſtre diſpoſition, ſur vos années ſuiuantes, qui ne ſont pas encore, & qui peut-eſtre ne ſeront iamais,

mais, n'eſt-ce pas vn extréme folie ?

Mais ſuppoſons que tout ce que i'ay dit n'arriue iamais, que vous ne ſoyés point ſurpris de mort ſoudaine, que vous paruenies à vne extréme vieilleſſe, que vous ayés des Lettres expreſſes de ſa Maieſté diuine, qui vous exemptent de mourir iuſques à l'age de cent ans, vous dites que cy-apres vous vous conuertirés, ie dis que vous ne le ferés pas pour vne ſeconde raiſon ; qui eſt, que les difficultés qui retardent maintenant voſtre conuerſion, ſeront alors plus grandes, en plus grand nombre, & plus inuincibles que maintenant. Ces difficultés procedent de ce que Dieu eſt éloigné de vous, parce que vous vous eſtes retiré de luy, *peccata veſtra diuiſerunt inter vos, & Deum veſtrum.* Les graces qu'il vous donne pour éuiter le peché, ne ſont pas ſi fortes, ſi puiſſantes, ſi efficaces, ny ſi frequentes, que celles qu'il donne à d'autres, parce que vous les auez demeritées par vos pechez. *Meæ eſt vltio vt labatur pes eorum.* C'eſt vn grand chaſtiment de Dieu, quand en punition de nos pechés paſſés il nous laiſſe à la tyrannie de nos paſſions, & permet que nous tombions en de nouueaux pechés. En ſecond lieu, cette difficulté procede du demon qui vous tient garottés, parce que vous vous eſtes fait ſon eſclaue par vos pechés, *A quo quis vincitur eius ſeruus efficitur : à quo captiui tenentur ad ipſius voluntatem.* Il eſt ce Fort armé dont le Sauueur parle en l'Euangile, qui a ſurpris le dongeon de vôtre ame, & qui empéche tant qu'il peut, que quelque bonne inſpiration, quelque ſainte reſolution, ne faſſe bréche à voſtre cœur, & ne

2. punctum. Conuerſio in poſterum diſficilior erit quàm nunc.

le chaſſe de ſon fort. En troiſiéme lieu, cette difficulté procede de la mauuaiſe inclination, que vous auez à quelque peché, à l'auarice, à la ſenſualité, ou à l'ambition: de quelque forte paſſion, ou affection déreglée que vous portez à quelque creature, à vn ieune homme, à vne fille, à vne vengeance. Or il eſt euident que dans la ſuite du temps toutes ces difficultez ſeront plus grandes.

G Rationes. 1. Ex parte Dei.

Premierement, Dieu ſera plus éloigné de vous, cet éloignement n'eſt pas vne abſence corporelle, ou vne diſtance locale, c'eſt vne tres-iuſte, & efficace volonté qu'il a de ne vous faire pas tant de graces qu'il fait à d'autres, parce que vous les aués demeritées par vos pechés. Et qui ne void que plus vous perſeuerés en mauuais eſtat, plus vous commettés de pechés, plus vous irrités ſa colere, plus vous merités ſa vengeance, plus vous démeritès ſes graces, plus vous vous ſeparés de luy, & plus il s'éloigne de vous ? *Theſauriſas tibi iram.*

H 2. Ex parte dæmonis.

En ſecond lieu, ſi l'eſprit malin a puiſſance ſur vous, & endurcit voſtre cœur par douze ou vingt pechez mortels que vous auez commis ; quand vous en aurez commis cent ou deux cens, n'aura-t-il pas plus d'empire ſur vous ? ne ſerés-vous pas plus auant dans ſes pieges ? plus aſſuietty à ſa tyrannie, plus abandonné à ſa puiſſance ? n'auez vous pas augmenté par là meſme le regne du pech en vous ?

I 3. Ex parte noſtri.

En troiſiéme lieu, quand l'eſprit malin ne ſe mettroit pas en peine de vous tenter; quand vous n'auriez point d'autre empéchement à

voſtre conuerſion, que celuy que vous vous faites à vous-meſme; il ſera aſſez puiſſant pour la rendre non ſeulement difficile, mais quaſi tout à fait impoſſible. Ne voyez-vous pas que differant voſtre conuerſion vous prenés vn mauuais ply, vous faites vn cal, vous formés vne habitude, vous vous naturaliſez au vice; & que vous en prenés tellement la teinture, que vous ne la pourrés plus quitter ? Si vous eſtes Humaniſte, ſouuenés-vous de ces vers de vos Poëtes.

Difficile eſt longum ſubito deponere amorem:

Si vous eſtes Philoſophe, vous ſçaués la definitiõ de l'habitude: c'eſt vne qualité qui s'efface difficilement & qui s'engendre par des actions reiterées. Si vous eſtes Medecin, ſouuenés-vous de ce que dit le Sage, qu'vne maladie de fraiſche datte ſe guerit plus aiſément; & que celles qui ſont inueterées & enracinées de longue main, font de la peine aux Medecins. Si vous eſtes Iuriſconſulte, ne ſçaués-vous pas que la poſſeſſion de longue durée fonde vn droit de preſcription, & qu'on a toutes les peines du monde d'abolir les vieilles couſtumes. Si vous eſtes Theologien, ſouuenés-vous de ce qu'on enſeigne ſi ſouuent en l'Ecole, que le peché fait d'horribles degats dans l'ame, & qu'il en bleſſe toutes les facultés: il obſcurcit l'entendement, il déregle la volonté, il affoiblit le franc-arbitre, il enflamme la conuoitiſe, & enfin qu'il fait reuolter la partie inferieure contre la ſuperieure: donc plus vous differés voſtre conuerſion, plus vous commettés de pechés, plus vous faites de degaſt, & de rauage dans voſtre ame: plus

Languor prolixior grauat Medicū, breuem languorem præcidit medicus. Eccli. 10.

vous vous rendés la penitence impossible, ou au moins tres-difficile. Si vous estes Politique, souuenés-vous qu'aux auis que vous donnés, & aux resolutions que vous prenés, vous regardés toûjours l'experience comme la plus asseurée, & la plus iuste regle des actions humaines : Et ne voyés-vous pas par experience qu'il n'y a point ou fort peu de vieillards qui fassent penitence, & qui viuent autrement, s'ils n'ont commencé dés leur ieunesse, & que la parole du saint Esprit se verifie : *Adolescens iuxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea :* que l'homme en sa vieillesse marche ordinairement sur le chemin qu'il s'est frayé en la ieunesse. Bref, qui que vous soyés, pesés vn peu ces raisons, si vous ne pouuez pas maintenant vaincre vostre nature vicieuse, comment la pourrez-vous vaincre d'icy à quelque temps, quand elle sera renforcée d'vne seconde nature, que fait la coustume ? Si vous ne pouuez pas resister à vostre passion maintenant qu'elle n'est que comme vn lionceau, luy pourrez-vous mieux resister, quand elle sera comme vn lyon ? Si vous ne pouués pas arracher vostre mauuaise coustume, quand elle n'est que comme vn arbrisseau, la pourrez-vous mieux arracher quand elle sera comme vn grand arbre ? Si vous ne pouuez pas franchir cette petite difficulté, quand elle n'est que comme vn ruisseau, la pourrez-vous passer plus aysément, quand elle sera comme vne grosse riuiere ? Si vous ne pouuez esteindre vôtre conuoitise, quand elle n'est que comme vne estincelle de feu, la pourrez-vous mieux esteindre quand elle sera comme vn grand in-

cendie ? si vous ne pouués vous dépestrer des liens de vos pechés quand ils ne sont que comme vne petite ficelle, vous en deliurerez-vous mieux, quand ils seront comme vne grosse corde ? *Funibus peccatorum suorum constringitur peccator.*

K

3. Punctum. Conuersio in posterum erit minus fructuosa.

Pour acheuer de conuaincre vn esprit acariastre, qui est attaché à son opinion, il luy faut accorder plusieurs choses qu'on n'accorderoit pas à vn esprit docile & moderé. Ie vous accorde donc, ô ame pechereſſe ! que vous viurés iusques à l'extréme vieillesse, que vous franchirés toutes les difficultez qui s'oppoſeront à voſtre conuerſion, & que vous ferés penitence sur la fin de vos iours: Ie vous l'accorde, dis ie, pour vous conuaincre encore que tres-probablement il n'arriuera pas : Mais que dirés-vous du temps si cher, si precieux, & si important, que vous perdés inutilement en differant voſtre conuerſion ? Auez-vous oublié ce conſeil du saint Esprit qui vous dit par le Sage ; Allés à l'Ecole de la fourmy, ne dédaignés pas d'apprendre voſtre leçon de cet inſecte : Voyés comme elle se haſte en Eſté de faire prouiſion pour l'Hyuer, comme elle ne perd pas vn moment de temps. Auez-vous oublié cet auertiſſement du Sauueur, qui vous dit : Trauaillés pendant qu'il eſt iour, car la nuit arriuera en laquelle on ne pourra plus rien faire, c'eſt à dire apres la mort. Et cette parole de saint Paul, qui dit aux Fideles, faiſons le bien tandis que nous en auons le temps : pendant le cours de cette vie, c'eſt le temps de

1. Scriptura. Vade ad formicã Opiger. prou. 6. 6. Venit nox quando nemo poteſt operari. Ioan. 9. 4. Dum tempus habemus, operemur bonũ. Galat. 6. 10.

faire prouision, c'eſt le iour propre à trauailler, c'eſt la ſaiſon de meriter : Toutes les bonnes actions que nous faiſons en eſtat de grace, ſont des ſemences pour l'eternité ; *ſemina æternitatis*, dit ſaint Bernard, elles nous produiront des ioyes, des honneurs, des richeſſes & delices en toute l'eſtenduë des ſiecles. N'eſt ce pas grand dommage de les perdre, perſeuerant en mauuais eſtat les mois & les années entieres ?

L
Patribus:

Vn ieune homme noble & ſçauant nommé Licentius, qui viuoit vn peu licentieuſement, ayant écrit vne belle lettre en vers heroïques à ſaint Auguſtin, le Saint luy répond en l'Epiſtre quarante-vniéme : Liſant voſtre lettre, i'ay ſouhaitté d'auoir pour quelques heures voſtre veine poëtique, pour décrire en vne Elegie aſſez lugubre, la grande perte que vous faites : Dieu vous a fait preſent d'vn bel eſprit, d'vn entendement brillant, d'vne heureuſe memoire, de beaucoup de ſciences acquiſes : ô le grand dommage de perdre tous ces talens ! que i'ay de déplaiſir de voir que vous les perdiez pour des bagatelles : Si vous auiez trouué vn Calice d'or par terre, n'en feriez-vous pas de bon cœur vn preſent au Sauueur, ne le donneriez-vous pas volontiers à l'Egliſe pour eſtre employé à ſon ſeruice ? Dieu vous a donné vn eſprit tout d'or, que ne luy en faites-vous vn ſacrifice agreable ? Ie vous en dis de meſme, mon cher Auditeur, vous eſtes à la fleur de voſtre âge, vous auez vn bon naturel, l'eſprit vif & brillant, vn iugement

ſolide, vne maniere d'agir agreable, la parole à commandement : ô ſi tout cela eſtoit conſacré à Dieu ! que de gloire il en receuroit, que de ſeruices vous luy pourriez rendre, que d'ames vous luy gagneriés, que de merites & de recompenſes vous en receuriez dans le Ciel ? & vous perdés tout cela pour vn ie ne ſçay quoy, pour vne volupté ſenſuelle, pour vn peu de bien temporel, vn Office ou vn Befice que vous eſperés, par attachement à vne creature, par crainte de déplaire à ie ne ſçay qui, par pareſſe à vous reſoudre vne bonne fois de vous donner à Dieu, vous enſeueliſſez ces threſors immenſes dans vne vie laſche, inutile, infame & corrompuë, d'oiſiueté, d'immondices.

Faiſons vne ſuppoſition qui n'eſt pas metaphyſique, & qui poſſible eſt arriuée, ſuppoſons qu'en la priſe d'vne Ville ennemie qu'on a emportée d'aſſaut, & donnée au pillage des Soldats en ces guerres paſſées ; pendant que les autres entroient par la bréche, ſe chargeoient de butin, & ſe faiſoient riches pour toute leur vie ; voſtre frere ou voſtre parent ſe ſoit amuſé à prendre du tabac, ou à ioüer aux cartes dans ſa hute ; & qu'apres eſtant de retour, il vous dit : Me voicy, graces à Dieu, ie n'ay eſté ny tué ny bleſſé à la guerre, i'en ſuis retourné en bonne ſanté, ſi ie n'y ay rien gagné, ie n'y ay rien perdu. Qu'en penſeriez-vous, & que luy diriez-vous ? Allez vous cacher, laſche que vous eſtes : comment oſez-vous paroiſtre en public ? n'auez-vous point de honte de voir vos

M
3. Comparatione.

compagnons couronnez d'honneur, chargez de richeſſes & de dépouilles ; & vous que par voſtre laſcheté vous aués perdu vne belle occaſion de vous mettre à voſtre aiſe pour le reſte de vos iours ? Vous faites la meſme folie, & encore beaucoup plus grande ; les ames choiſies vos compatriotes, qui ſont entrées en Religion, ou qui ſe ſont addonnées à la deuotion, ſe haſtent de faire des bonnes œuures, elles ne paſſent pas vn ſeul iour, ny meſme vne heure ſans acquerir vne couronne pour l'eternité par la victoire de quelque paſſion, ou par la pratique de quelque ſainte action.

Elles amaſſent en diligence des threſors ſpirituels, des graces & des merites pour le Ciel ; & vous qui penſés auoir le cœur aſſis en ſi bon lieu, vous qui eſtes ſi iudicieux & ſi prudent pour les affaires du monde, vous eſtes ſi imprudent & ſi mal-auiſé aux affaires de voſtre ſalut, que vous perdés le temps à ioüer, à folaſtrer, ou au plus à baſtir des maiſons de boüe, & amaſſer de l'or & de l'argent, c'eſt à dire, des pieces de terre iaune & blanche vn peu éclatante ; & vous voulés auoir le reproche d'auoir perdu inutilement tant de belles occaſions de faire fortune pour l'autre vie, & de deuenir vn grand Saint, & differant de iour en iour de conſentir aux inſpirations qui vous ſollicitent de vous donner à Dieu tout de bon, vous employés le plus beau & le meilleur de voſtre vie en oiſiueté, & vous ne luy en reſerués que l'eſcume & la lie, les reſtes de voſtre âge, le temps incer-

tain & incommode de la vieilleſſe en laquelle vous ne pourrés que touſſer & cracher, ou au plus dire voſtre chappelet aupres du feu ?

N
4. Rationib.

Dieu vouloit en l'ancienne loy qu'on luy offriſt en ſacrifice, le plus gras, le meilleur, le plus ſain & entier des animaux; endurera-t-il qu'on luy offre le plus foible, debile, incommode, & le plus inutile âge de l'homme ? celuy qui vouloit qu'on luy offriſt les premices du bled, les premices des fruits de la terre, & qui ſans cela ne donnoit pas ſa benediction au reſte de ces fruits : ne veut-il pas que l'homme luy ſacrifie les premiers fruits de ſa vie ? donnera-t-il ſa benediction à la vieilleſſe de celuy qui aura refuſé ſa ieuneſſe, ſouuenez-vous, ô homme, de ce que Socrate vous a dit, que voſtre vie eſt vn heritage & vn bien de Dieu. Si voſtre fermier vous apportant ſes redeuances, vous donnoit du bled meſlé de beaucoup d'yuraye : vous vous plaindriés, & vous l'eſtimeriés iniuſte : que feriez-vous donc, s'il ne vous donnoit que de la zizanie ? que feriez-vous ſi voſtre vigneron au lieu de bons raiſins & de bon vin qu'il vous doit, ne vous apportoit que du marc & de la lie ? & de voſtre vie qui eſt l'heritage de Dieu, vous donnés au monde, au diable, à la chair le bon grain, la fine fleur, la pure liqueur, & vous ne reſeruës à Dieu que l'iuraye, que les pailles, que le marc, & que la lie ? voſtre ieuneſſe que vous conſommés en charnalités & en diuertiſſemens, au ſeruice du monde & de la chair, c'eſt la chréme, la fleur & le meilleur

de voſtre vie : voſtre vieilleſſe que vous gardés pour Dieu, c'eſt l'égouſt, la lie, & la zizanie de voſtre âge. Il vous faut confondre par la voix d'vn payen, puiſque la parole de Dieu n'a point aſſez d'aſcendant ſur voſtre eſprit. N'auez-vous point de honte de ne reſeruer à Dieu, & à vous-meſme, que la lie & la fin de voſtre vie, diray-ie auec le Philoſophe moral ? donner au monde & à la chair la vigueur & la fleur de vos années ? n'auésvous point de honte de ne reſeruer à l'exercice de la vertu, que le temps de la vieilleſſe, qui n'eſt bon à rien ? Eſt-il temps de commencer à bien viure quand on eſt preſt de mourir ? eſt-il temps d'épargner le viu, quand il eſt au bas & qu'il n'a plus que la lie ? quel demon a charmé voſtre eſprit, quel philtre vous a ainſi fait perdre la memoire de voſtre fragilité ; pourquoy attendés-vous à eſtre vertueux, & de ſeruir Dieu iuſques à l'âge de ſoixante ans, où ſi peu de gens arriuent ? pourquoy voulés-vous ietter les fondemens de la vertu en cet âge dernier, que ſi peu de gens peuuent atteindre ; & pourquoy enfin voulés-vous commencer voſtre vie, où ſi peu de gens la finiſſent ?

Non te pudet reliquias vitæ tibi reſeruare & id ſolū impendere bonæ mēti de cuius quod in nullā rem conferri poteſt, quā ſerum tunc incipere viuere cū deſinendū eſt? quam ſtultā mortalitatis obliuio in quinquageſimū & ſexageſimū differre ſana conſilia, & inde velle vitā inchoare quo pauci perduxerūt. Sen. c. 4. Sera parſimonia in fūdo eſt, non enim tantum minimum in imo, ſed etiā peſſimum reſidet. Sen. ep. 1

O exemplo Aug. Non erat omnino quid reſponderē tibi niſi verba lēta & sōnolenta, modo & ecce modo, ſine paululum ſed modo & modo non habebat

Saint Auguſtin eſtoit comme vous, & pluſt à Dieu que vous fiſſiés comme luy. Il aſſeure en ſes Confeſſions, qu'il eſtoit enfoncé bien auant dans le bourbier de ſon peché, & des mauuaiſes habitudes qu'il auoit contractées de longue main, & eſtant enfin conuaincu par les nombreuſes, preſſantes, & puiſſantes raiſons que les inſpirations de Dieu luy repre-

sentoient pour l'en retirer, il ne sçauoit que répondre, sinon qu'il faisoit comme ceux qu'on éueille, & qui sont bien assoupis de sommeil : tantost, disent-ils, tantost, attendez vn petit, attendez vn petit, encore vn peu, & encore vn moment. Vous en estes de mesme, mon cher Auditeur, vous estes conuaincu de tout point, vous n'ignorés pas le mauuais estat où vous estes : vous sçaués bien que viuant comme vous faites, vous merités l'Enfer, & vous aués resolu de faire autrement. Mais vous dites *modo : & ecce modo*, encore vn peu, encore cette fois, encore ce plaisir, ie me conuertiray bien-tost : & ce bien-tost n'arriue point, & ce encore vn peu, dure il y a plus de six ans. *Quamdiu cras*, s'écrie saint Augustin : iusques à quand diray-ie à demain ? pourquoy non à present, pourquoy ne finiray-ie pas à cette heure mes déreglemens. Ie vous en dis de mesme, iusques à quand dirés-vous à demain ? pourquoy non à present que vous auez le temps de le faire, & le temps qui est propre, temps qui est à vous, & qui est en vostre pouuoir, au lieu que vous ne sçauez si vous aurez le temps auenir. Combien en voyés-vous qui meurent en leur ieunesse, & qui n'ont pas le loisir de faire la penitence qu'ils auoient proiettée ? *Quare non modo ?* pourquoy non à present, que vostre habitude au mal est encore foible & debile, & peut estre ailément surmontée ? au lieu que si vous attendez plus long-temps, elle s'endurcira & deuiendra insurmontable. *Quare non modo ?* pourquoy non à present que vous aués

modũ, & fine paululum ibat in longũ. Aug. Lib. 8. cõf. c. 5 Quamdiu cras quare nõ modo, quare non in hac hora finis turpitudinis meæ. lib. c. 12.

les forces de porter les austeritez de la penitence: au lieu qu'en la vieillesse vous serés tout vsé, & aurés assez de peine à porter les incommoditez de la vieillesse mesme ? *Quare non modo ?* pourquoy non à present que vous n'auez pas encore tant de pechez, & que vous les pouués effacer par vne mediocre penitence: au lieu que si vous attendés dauantage, vous vous endeterés si fort deuant la Iustice diuine, que vous deuiendrés insoluable ? Maintenant que vous estes en la fleur de vôtre âge, que vous estes au plus beau & au plus fort de vôtre vie, & que Dieu acceptera volontiers si vous le luy presentés, au lieu qu'il vous rebutera si vous ne luy offrés que la vieillesse & le reste de vos années?

Croyés-moy, faites comme saint Augustin, quand il estoit en ces pensées, il entendit vne voix qui luy disoit, *Aperi & lege.* Il ouurit vn liure spirituel où il trouua : *Non in comessationibus & impudicitiis, non in contentione & æmulatione, sed induimini Dominum Iesum Christum. Aperi & lege :* Ouurés la Guide des pecheurs, ou le Memorial de Grenade si vous l'aués, si vous ne l'aués pas achetés-le, & vous donnés la patience de le lire vn peu attentiuement. Vous y trouuerez les mesmes veritez, *Non in comessationibus, &c.* Vous verrés que le repos de vostre cœur, que le contentement de vôtre esprit, & que le salut de vôtre ame ne consiste pas en ces festins, yurongneries, impudicités, petites pointilles d'honneur, ialousies, ny dans ces preseances, mais à aymer de tout vostre cœur le Sauueur, à le seruir fidelement & à

luy appartenir tout à fait. Donnés vous donc à luy entierement, rompés tout d'vn coup ces entraues, qui vous retiennent comme fit ſaint Auguſtin : reſolués-vous dés à preſent ſans plus attendre, de faire diuorce auec toutes ces mauuaiſes habitudes, & affections aux creatures : & vous verrés que vous eſtant ainſi détaché tout de bon, & vous eſtant donné à Dieu, il vous ſemblera eſtre en vn pays nouueau, déchargé d'vn peſant fardeau, affranchy d'vne cruelle tyrannie, introduit en vn Paradis terreſtre, vous direz comme ſaint Auguſtin, quand il fut conuerty : *Dirupiſti Domine vincula mea, tibi ſacrificabo hoſtiam laudis.* Amen.

SERMON XIII.

QV'IL NE FAVT PAS remettre la Penitence à l'heure de la mort, ou à la derniere maladie.

Nunc annuntiat Deus hominibus vt omnes Pœnitentiam agant.
Act. 17.

SI c'eſt vne grande faute d'attendre à faire penitence iuſques à la vieilleſſe, ou au temps auenir, comme nous conſiderions hier, à plus forte raiſon de remettre cette affaire, iuſques à l'heure de la mort, ou de la derniere maladie. Cependant cet abus eſt ſi comemun dans le monde, & ſi pernicieux à noſtre ſalut, que ie me ſens obligé de le batre en ruyne par deux Predications. Aujourd'huy, i'y oppoſeray l'authorité de l'Ecriture ſainte, le ſentiment des Peres, & quelques raiſons de Theologie. Et demain, Dieu aydant, nous continuerons le meſme ſuiet par des raiſons puiſſantes & conuaincantes, mais nous y deuons principalement employer vos interceſſions, ô ſainte Vierge! vous eſtes ſouuent appellée en l'Egliſe Eſtoile du matin, & iamais

Estoile du soir, *Stella matutina*; parce que vous n'aydez pas si volontiers ceux qui attendent à vous inuoquer iusques au soir de leur vie, iusques à l'heure de la mort : vous voulés que ce soit du matin, de bonne heure, dés l'aurore de la ieunesse : *Qui mane vigilauerint ad me, inuenient me.* Vous n'aymés pas que nous attendions à demander vostre secours, quand nous ne pourrons plus nous en seruir ; vous voulés que ce soit à present, quand nous auons le temps, la santé, & la vigueur pour cooperer aux graces de vostre Fils, que nous implorons en vous saluant, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *Leges humanæ sanciunt vltimam voluntatem esse liberam, multo magis lex diuina. A. At panitentia in morte, non est libera, ergo periculosa. B.*

1. Punctum. *Eam esse periculosam, probatur quatuor Scripturæ locis. C.*

2. Punctum. *Idem probatur ex Patribus antiquis, in Africa, Tertulliano. D. Cypriano. E. Augustino. F. In Europa, Saluiano, & aliis G. In Asia, Patribus Concilij Neocæsariensis. H. Patribus recentioribus. I.*

3. Punctum. *Idem probatur rationibus. 1. Ex parte Dei. K. 2. Ex parte nostri. L. 3. Ex parte pœnitentiæ. M.*

Conclusio. *Per recapitulationem, N.*

Dispone domui tuæ, quia morieris, & non viues : Sire, mettés ordre à vos affaires, car sans doute vous deués mourir, disoit le Pro-

phete Isaye au Roy Ezechias. La saincteté de celuy qui dit ces paroles, & la qualité de celuy à qui il les dit, nous obligent de croire qu'il ne parle pas seulement, ny principalement des affaires temporelles de sa maison, mais du salut de son ame, & de l'estat de sa conscience; *Dispone*. C'est vn terme de Droit, & de Testament. Les loix ciuiles ne demandent iamais vne liberté plus entiere en aucun contract que ce puisse estre, qu'elles font en nostre Testament, & disposition de nostre derniere volonté: *Nihil enim magis debetur hominibus, quàm vt suprema voluntatis, postquam iam aliud velle non possunt, liber sit stilus, & licitum quod iterum non redit ad arbitrium*, dit l'Empereur Constantin. L. *habeat Cod. de sacro sanctis Ecclesiis*. Premierement, le Testateur doit estre libre quant à l'esprit & à l'vsage de raison; le Notaire a coustume de mettre en la minutte qu'il estoit sain & entier de iugement; faute de cette condition, les pupiles qui n'ont pas encore atteint l'âge nubile, ne peuuent pas faire de testament, *Quia nullum aut parum est eorum animi iudicium. §. præterea instit. quibus non est permissum facere testamentum*. En second lieu, le testateur doit estre parfaitement libre quant à l'vsage de sa volonté, & vn testament est declaré nul, si on peut prouuer qu'il a esté suggeré, forcé, ou extorqué par importunité, ou crainte, ou surprise, ou autre voye qui diminuë la liberté; comme si vn malade fait heritier son Medecin, ou si vn captif fait son testament pendant qu'il est en la puissance de son ennemy. *L. facere. ff. de testamento militis*. Et de la vient encore qu'aux autres contracts,

traits, ou actes iudiciaires fort peu de témoins sont requis, vn seul est beaucoup considéré en certain cas, comme au cas rapporté par la glose, en la loy *iurisjurandi. Codice de testibus.* Deux ou trois font vne preuue entiere, dit le Sauueur. Mais en vn testament, il n'en faut pas moins de sept dans le droit écrit, *l. Hac consultissima. Cod. qui testamenta facere possunt vel non.* Et derechef les loix ont cette liberté en si grande recommandation, que non seulement le testateur, mais encore les témoins doiuent estre libres: & pour cela vn mineur de quatorze ans, vn esclaue, vn homme infame, ou qu'on peut aisément corrompre, ne peuuent pas estre témoins d'vn testament, *§. testes autem, instit. de testamentis ordinandis.* Ny les seruiteurs de l'heritier, ou autres personnes qui sont en sa puissance, *§. Sed neque instit. eodem titulo.* Surquoy saint Chrysostome en l'Homelie premiere sur les Actes, dit, les loix ciuiles ne vous permettent pas de disposer d'vn poulce de terre, d'vn méchant petit heritage, si vous n'estes sain & entier de iugement, en pleine & en parfaite liberté: Et ainsi pensez-vous que les loix Diuines vous permettent de disposer de vostre ame, de vostre salut, de vostre eternité, de vostre part de Paradis, quand vous serez interdit de iugement par les symptomes de la maladie?

B Pœnitentiam in morte non esse liberam.

Quand vous vous donnez à Dieu, & que vous renoncez au peché en la derniere maladie, cette donation, cette renonciation n'est pas bien libre, elle est suggerée & extorquée par la crainte de la mort, & par l'impuissance

de dauantage pecher. Ce que ie prouue par autant de témoins qu'on en peut deſirer en toute rigueur. En vne affaire de grande conſequence, on n'en peut demander que quarante : pas dauantage, dit le texte du droit Canon ; *cap. cum cauſam extra de teſtibus* ; & i'en veux alleguer plus de cent, & ce des trois parties du monde : de l'Afrique, S. Cyprien, & ſaint Auguſtin : de l'Europe, ſaint Saluien Euéque de Marſeille, ſaint Ceſarius Euéque d'Arles, ſaint Eloy Euéque de Noyon, ſaint Iſidore de Seuille. Les Peres du premier Concile d'Arles qui eſtoient pour le moins trois cens : De l'Aſie, les Euéques du Concile de Neoceſarée, & celuy qui en vaut cent mille, le ſaint Eſprit dans l'Ecriture ſainte. Mais auant que d'alleguer leurs depoſitions, il faut que ie propoſe vn argument ſemblable à celuy qu'on fait quelquefois contre les Heretiques de ce temps, pour les conuaincre de leur erreur.

Ie demande à vn Caluiniſte : puis ie me ſauuer en ma loy, en gardant les Commandemens de Dieu de tout mon poſſible, ne faiſant tort à perſonne, ne commettant point de peché. Seray-ie ſauué viuant & mourant en l'Egliſe Romaine? S'il veut répondre conformément à ſes principes : il faut qu'il diſe, ouy, & s'il ne l'auoüe, on le contraindra par ſes maximes de l'auoüer : Car ils diſent que pour eſtre ſauué il ne faut qu'auoir la foy, croire noſtre Seigneur, eſperer que par ſes merites nos pechez nous ſeront pardonnez. Hé ! i'ay la foy graces à Dieu, ie crois & i'eſpere en nô-

tre Sauueur : doncques ie ſuis aſſeuré de tout point, ie ne dois aucunement douter en ma Religion : Car ſelon vous & ſelon moy, ſelon l'opinion de ceux de voſtre party, & ſelon la creance des noſtres, ie ſuis aſſeuré de mon ſalut faiſant ce que ma Religion me commande : au lieu qu'il n'eſt point de Docteur parmy nous, point de vray Catholique qui ne tienne pour indubitable, que vous ne pouuez vous ſauuer en voſtre Religion, quelques bonnes œuures que vous faſſiez. Donc pour le moins vous eſtes mal aſſeuré, vous deuez douter de voſtre loy, vous eſtes en danger de damnation. Et n'eſt-ce pas vne grande imprudence, & meſme vne extréme folie de quitter le certain pour l'incertain, ce qui eſt aſſeuré pour ce qui eſt douteux, ce qui eſt indubitable, pour ce qui eſt dangereux, en maniere d'eternité où il s'agiſt d'eſtre brûlé tout vif, ou de regner dans le Ciel à iamais ? I'en dis de meſme à voſtre ſuiet, vous abſtenir de peché mortel, & viure Chreſtiennement, vertueuſement, ſaintement tout le temps de voſtre vie, c'eſt ce qui eſt aſſeuré. L'Ecriture ſainte, & les ſaints Peres vous aſſeurent que faiſant ainſi vous ſerez ſauué : prendre vos plaiſirs, offenſer Dieu, commettre des pechez mortels de temps en temps pendant voſtre vie ; pretendre dire le *peccaui* à la mort, & vous ſauuer par ce moyen, c'eſt ce qui eſt tres-incertain : l'Ecriture, les Peres, les raiſons de Theologie montrent qu'il n'eſt rien de ſi dangereux, de ſi douteux, & ſi mal aſſeuré. Ecoutons premierement l'Ecriture.

C
1. Punctum. Pœnitentiam in morte periculosam esse probatur 4. Scriptur. locis.

Outre les passages qui sont souuent rebattus en Chaire, & plusieurs autres que ie pourrois alleguer; i'en produis seulement quatre, deux de l'ancien Testament, & deux du nouueau. Le premier est au chapitre 24. de Iob, où ce saint homme parlant de celuy qui abuse des occasions que Dieu luy presente pour faire penitence, dit: *Peccatum eius vsque ad inferos, obliuiscatur eius misericordia, conteratur, quasi lignum infructuosum, dedit ei Deus locum pœnitentiæ & ille abutitur eo in superbiam.* Dieu vous donne le temps, la commodité, & l'inspiration de faire penitence, & vous en abusez, vous perdez les iours, les mois, & les années entieres en vanité, en mondanité, en débauches, ou en diuertissemens inutiles: vostre peché vous conduira iusques aux Enfers, Dieu oubliera de vous faire misericorde, on vous trouuera à la mort dépourueu de bonnes œuures, vous serez bruslé comme vn arbre sec, sterile & infructueux.

En second lieu le Sage dit, *Cor durum male habebit in nouissimo, & qui amat periculum peribit in illo.* Vous estes vn cœur endurcy, vous le sçauez bien, on ne gagne rien sur vous, on ne sçauroit enfoncer ce cœur aceré, vous estes à l'épreuue de toutes les inspirations, remontrances, predications, menaces, & promesses. Apres tant de predications auez vous démordu d'vn seul point de vos vanitez, iuremens, & autres mauuaises coustumes? Vous serez tres-mal à la fin de vostre vie, vous vous trouuerez bien loin de vostre compte, vous aymez le peril, vous preferez l'incertain à ce qui est

asſeuré, vous perirez dans le danger.

Le Fils de Dieu vous dit en ſaint Matthieu: *Non omnis qui dicit mihi Domine, Domine, introibit in regnum cælorum:* Ne penſez pas que ie me contente des belles paroles, que ie me laiſſe gagner par de beaux complimens, que tous ceux qui m'appellent, Seigneur, Seigneur, ſoient ſauuez. N'eſt-ce pas ce que vous ferez au lict de la mort, des belles paroles, des promeſſes à perte de veuë: Mon Dieu ayez pitié de moy, *Maria Mater gratiæ:* cela vaut mieux que rien. Mais tres-probablement vous n'entrerez pas pour cela au Royaume des Cieux, *Sed qui fecerit.* Il ne dit pas *faciet*, celuy qui fera, mais celuy qui aura fait la volonté de mon Pere, il entrera au Royaume des Cieux.

Et au chapitre 24. du meſme Euangile, le Sauueur dit derechef: Le ſeruiteur qui durant l'abſence de ſon Maiſtre ne fait pas ſon deuoir, s'endort ou s'adonne à des fripponneries; ſi ſon Maiſtre le ſurprend en cet eſtat, s'il ne le trouue vigilant & ſur pied quand il frapera à la porte, il le briſera de coups, & le mettra au rang des hypocrites. Saint Gregoire dit, que quand la derniere maladie vous arriue, c'eſt Dieu qui frape à voſtre porte, s'il vous trouue en bon eſtat, homme de bien, & vertueux à la bonne heure, vous ſerez recompenſé: Mais s'il vous trouue en mauuais eſtat, endormy en voſtre deuoir, ſuiet aux débauches & aux vanitez, quelques belles paroles que vous diſiez, vous ſerez roüé de coups & mis au nombre des hypocrites; parce que ces belles paroles

Diuidet eũ & partem eius ponet cum hypocritis.

Pulſat Dominus cum per ægritudinis maleſtia mortem vicinam eſſe designat. greg. hom. 13. in Euang.

ſont ordinairement pures hypocriſies, déguiſemens, & mommeries.

D
a Punctum. Idem probatur ex paribus. Si ab aquis tãtum peccare deſiſtimus neceſſitate non ſponte innocentiã induimus. Tert. l. de pœn. c. 7.

Les Peres tiennent le meſme langage que l'Ecriture, parce qu'ils ſont animez & conduits du meſme Eſprit. En Afrique, Tertullien inuectiuant contre certains Cathecumenes vicieux, qui ne vouloient commencer à bien viure que lors qu'ils ſeroient baptiſez, ſous pretexte que le Bapteſme efface tous les pechez quant à la coulpe & quant à la peine, diſoit au liure de la Penitence : Si nous ne commençons à viure ſaintement qu'au iour de noſtre Bapteſme, nous embraſſons la vertu non pas de bonne volonté, mais pluſtoſt par neceſſité.

Cela eſt bien plus vray de ceux qui ne quittẽt leur mauuaiſe vie qu'à l'heure de la mort, car l'impuiſſance de pecher où le Bapteſme nous met, n'eſt qu'vne impuiſſance morale: ſçauoir la deffenſe de Dieu & de l'Egliſe, qui ne diminuë pas la liberté, mais pluſtoſt qui la perfectionne, & qui la rend plus meritoire, au lieu que la mort nous met dans vne impuiſſance naturelle d'agir, & par conſequent nous oſte l'indifference au bien & au mal, à la vertu & au vice.

E
Fratercharisſime pœnitẽtiã nõ agentes nec dolorem delictorum ſuorũ toto corde & manifeſta lamentationis ſuę profeſſione teſtantes prohibentes enim ne ſic ceſſemus à

Saint Cyprien Euéque de Carthage, qui a ſigné de ſon ſang ſa doctrine, écriuant à Antonien : Mon tres-cher frere, luy dit-il, nous auons crû que nous deuions abſolument retrancher l'eſperance de la communion, & de la reconciliation auec l'Egliſe, à tous ceux qui n'ayant point fait penitence, ny témoigné la douleur qu'ils ont de leurs crimes par vn reſſentiment veritable de leur cœur, & par les

marques visibles de leurs gemissemens & de leurs larmes, ont recours aux Prestres lors qu'ils sont malades & en danger de mourir: parce que ce n'est pas le regret de leur crime, mais les menaces de la mort presente qui les poussent à s'acquiter de ce deuoir: & que celuy qui n'a pas consideré qu'il deuoit mourir vn iour, n'est pas digne de receuoir cette consolation à la mort. Notez que S. Cyprien écrit cette Epistre tout exprés, pour prouuer contre les Nouatiens, qu'il faut receuoir à misericorde, & à la participation des Sacremens les pecheurs qui se conuertissent: & toutesfois il dit ce que dessus, contre ceux qui ne se conuertissent qu'en la derniere maladie: Tant il estime leur penitence fautiue, trompeuse & mal asseurée.

spe cõmunicationis & pacis, si in infirmitate, atque periculo ceperint deprecari: quia rogare illos nõ delicti pœnitẽtia, sed mortis vrgẽtis admonitio cõpellit nec dignus est in morte accipere solatiũ, qui se nõ cogitauit esse moriturũ. Cyp. epist. ia circiter columna ante finem ep. 52. ad Anton.

S. Augustin en la mesme Prouince, au liure des 50. Homelies. Ie vous parle, dit-il, comme si i'estois deuant Dieu, & ie vous declare l'apprehensiõ ou ie suis, si vous estes capable d'apprehender comme moy. Celuy qui a violé son Baptême en commettant vn peché mortel, s'il fait penitence de tout son cœur, & reçoit l'absolution: & si apres auoir esté reconcilié par les Sacremens il mene vne vie sainte comme il deuoit faire auparauãt, venant à mourir apres cela il s'en va à Dieu, il va au repos eternel. Mais si quelqu'vn estant à l'extréme necessité

F

Dico in conspectu Dei, timori vestro timoré meũ: qui autem nõ timet, timentẽ me contemnit sed malo suo, &c. baptisatus, violator, tanti mysterii, si agat pœnitẽtiam ex toto corde, & solutus fuerit ligamento quo erat obstrictus, & benè post

reconciliationẽ vixerit sicut ante pœnitentiam viuere debuit, quandocumq; defunctus fuerit ad Deum vadit, ad requiem vadit. Si quis autem positus in vltima necessitate ægritudinis suæ voluerit accipere pœnitentiã, & accipit, & mox reconciliatur, & hinc vadit: fateor vobis, non illi negamus quod petit, sed non præsumimus quia bene hinc exit: Non præsumo, non vos fallo. Fidelis benè viuẽs, securus hinc exit. Agens pœnitentiam & reconciliatus, cum sanus est & posteà benè viuẽs securus hinc exit. Agens pœnitentiam ad vltimum & reconciliatus, si securus hinc exit, ego non sum securus, vnde securus sum do securitatem, vnde non sum securus pœ-

nitentiam dare possum, securitatem da, se nō possum. Vis te dubio liberare, vis quod incertum est euadere, age pœnitentiam dū sanus es. Aug. tom. 3. Hom. 41. ex quinquag.

de la maladie, demande la penitence, & reçoit l'absolution & meurt là-dessus, ie vous auouë que nous ne luy refusons pas ce qu'il demande, mais nous n'osons pas dire qu'il meurt bien. Ie ne veux point estre presomptueux, ie ne veux point vous tromper, le Chrestien qui vit vertueusement est asseuré de son salut, celuy qui estant en bonne santé fait penitence, & reçoit l'absolution, & qui apres vit saintement, est asseuré de son salut, celuy qui ne fait point penitence, & ne reçoit l'absolution qu'à la fin de sa vie, ie ne suis pas asseuré s'il est asseuré de son salut. Où ie trouue lieu de m'asseurer, ie donne asseurance, où ie ne trouue point lieu de le faire, ie puis donner la penitence qu'on me demande, mais ie ne puis pas donner l'assurance que ie n'ay point. Voulez-vous donc vous deliurer du danger, voulez-vous éuiter ce qui est incertain, & le risque de vostre salut, faites penitence pendant que vous estes en bonne santé.

En l'Europe, saint Saluien qui est appellé par Triteme le Maistre des Euéques, écriuant à toute l'Eglise, dit: Celuy-là ne cesse pas de pecher, qui estant en l'extremité de sa vie se retire de ses crimes par impossibilité de les commettre car celuy qui ne s'abstient de mal-faire qu'à l'heure de la mort, il ne quitte pas les pechez, mais ce sont les pechez qui le quittent. Saint Cesar, S. Eloy, S. Isidore, & les autres Peres ont le mesme sentiment: ie n'allegue pas leurs paroles, de peur de vous ennuyer, & parce que ce sont quasi les mesmes que celles de saint Augustin.

G

a. In Europa. Ille peccare non desinit quē in extremis positū recedere à criminibus, sola facit impossibilitas, nō voluntas, qui enim à malis actibus tantū in morte discedit non relinquit scelera sed relinquitur à sceleribus Salu. l. 3. ad Eccles. Catholicam sub medium.

En Asie, le Concile de Neocesarée deffendoit de receuoir à la Prestrise, vn Chrestien qui auoit esté baptisé estant malade. Le mesme se void dans Eusebe, & la raison que le Concile en apporte fait à nostre propos; parce, dit-il, que la foy d'vn tel homme n'a pas esté volontaire, mais extorquée par la necessité. Et de là vient que ceux qui auoient esté ainsi conuertis & baptisez en la maladie, s'ils retournoient en bonne santé, estoient remis au rang des penitens; parce qu'on doutoit fort s'ils auoient receu la grace du Baptesme, & ils estoient appellez Cliniques, *clinici*, personnes alitez, comme il se void dans saint Cyprien: & la penitence d'vn Chrestien en la derniere maladie estoit iugée si trompeuse, si illegitime, & si hors de saison, qu'il a esté vn temps qu'on leur refusoit l'absolution, comme saint Cyprien l'a dit cy-dessus. Depuis on leur fut vn peu plus indulgent, on leur accorda l'absolution, mais non pas l'Eucharistie. Cela se void au premier Concile d'Arles, assemblé de toutes les parties de la Chrestienté, sous le Pape saint Siluestre, au commencement du quatriéme siecle. Ce grand Concile parlant de ceux qui auoient renoncé à la foy par la crainte des supplices, & auoient negligé de faire penitence en bonne santé, dit que s'ils demandent la Communion estant malades, il la leur faut refuser iusques à ce qu'estant gueris ils fassent des fruits dignes de penitence. Enfin auec succession de temps on leur accorda la Communion, mais par pure misericorde, & de peur que l'Eglise ne semblast fauoriser l'erreur des

H
In Asia. Conc. Nic. c. 12. Euseb. li 4. hist eccl. c. 3. Cypr. ep 7. 6. ad Magnum.

De his, qui à apostatant, & antequã se ad ecclesiam repræsentẽr, nec quidẽ pœnitẽtiã agere quærunt & postea infirmitate correpti petũt cõmunionem, placuit eis non dandam cõmunionem, nisi reualuerint & egerint dignos fructus pœnitentiæ. Conc. Arel. I. cap. 13.

Nouatiens, comme on peut voir en l'Epistre troisiéme du Pape Innocent I. qu'il écrit à S. Exupere Euéque de Toulouse : Vous m'auez demandé, dit-il, comme il se faut comporter enuers ceux qui apres le Baptesme se sont veautrez toute leur vie dans les voluptez sensuelles, & estant à l'extremité demandent l'absolution & l'Eucharistie? l'Eglise estoit auparauant plus rigoureuse enuers eux qu'elle n'est à present; car auparauant on leur donnoit l'absolution, & on leur refusoit l'Eucharistie: mais à present il me semble à propos de leur accorder la Communion pour viatique par la misericorde de Dieu, & de peur qu'on ne pense que nous fauorisions les heretiques Nouatiens qui n'accordent point de pardon à ceux qui ont peché apres le Baptesme. Voila quel estoit le sentiment des saints Peres touchant la penitence finale, & le bon *peccaui*, pretendu.

I

Mais si les Autheurs recens vous agréent dauantage, parce qu'ils ont recueilly toutes les lumieres des Anciens; en voicy de diuers ordres, qui sont de mesme auis que leurs Ancestres. En l'ordre de saint Augustin, Hugues de saint Victor : en l'Ordre de Cisteaux, saint Bernard: en celuy de saint Dominique, Albert le Grand, & le tres-pieux Grenade : en celuy de saint François, le subtil Scot, & le deuot Stella : en la Congregation de l'Oratoire, le Cardinal Baronius; & en l'Ordre des Solitaires Denys le Chartreux. Les raisons qui ont porté ces saints Docteurs à enseigner cette doctrine, se peuuent prendre de la part de Dieu,

V. Patribus recentioribus. Hugo lib. 2. de fac. fidei parte 14. c. 5. S. Ber. Serm. 38. ex paruis & l. de modo bene viuendi c. 27. Albert. in 4. dist. 30. Scotus ibidem. Gren. l. 1. de la guid. 26. Stella, p. 1. de la vanité du mõde, c. 99. Baro. ann. 25. n. 79. Dion. Carthus. Dial. de con-

ou de la part des hommes, ou de la part de la penitence. De la part de Dieu, ils ont conſideré que perſonne ne ſe peut conuertir en quelque temps que ce ſoit ſans ſa faueur particuliere, que Dieu ne la doit à perſonne, qu'il ne l'a promiſe à perſonne, qu'il la refuſe à pluſieurs, comme l'experience le montre; qu'il a ſujet de la refuſer à ceux qui ne luy ont reſerué que le temps le plus incertain, le plus incommode, & le plus inutile de leur vie. Ouy; mais, me direz-vous, il fait cette faueur au bon Larron qui auoit attendu à ſe conuertir iuſques à l'extremité. Qui vous l'a dit qu'il auoit tant attendu? Que ſçauons-nous, dit ſaint Bernard, peut-eſtre qu'il s'étoit conuerty long-temps auparauant? peut-eſtre qu'ayant entendu quelques Predications du Fils de Dieu il auoit quitté ſa mauuaiſe vie? peut-eſtre qu'il auoit eſté baptiſé par les Apoſtres, que depuis eſtant pris par la Iuſtice il fut condamné pour ſes brigandages precedens: Car encore que ſaint Matthieu diſe, que les larrons blaſphemoient contre le Sauueur en la Croix, il n'eſt pas certain ny probable que le bon Larron l'ait fait: il n'euſt pas eu la hardieſſe d'en reprendre, comme il fit incontinent apres, ſon compagnon: mais ſaint Matthieu parle ainſi par vne figure de grammaire qui luy eſt vſitée, mettant le nombre plurier pour le ſingulier, comme au chapitre precedent; il dit que les diſciples ſe faſcherent & murmurerent contre ſainte Magdelene, de ce qu'elle auoit répandu vne boëte de parfum ſur la teſte du Sauueur: & neantmoins il paroiſt

uerſione peccatoris, art. 2. ubi ait. Pauciſſimi ſalutem, vera habent cõtritionem. & confidentur ex conſuetudine quadã aut ex ſeruili timore nõ ex vero zelo iuſtitiæ & charitatis deiſitæ qua nihil proficit ad ſalutẽ.

K

1. punctum. Item probatur rationibus.

1. Ex parte dei. Ber. ep. 77. ad Hug. à S. Vict. circa medium.

par les autres Euangeliſtes, que ce fut Iudas ſeul qui murmura ainſi par pure auarice.

placuit in extremo, quia ad conſequendam fidem nõ fuit extrema illa hora ſed prima. auſ. em iſſ. ho. de latrone.

Ou ſi vous voulez ie diray auec Euſebe d'Emeſe, que ce larron a receu miſericorde à cette derniere heure, parce que peut-eſtre fût-ce la premiere fois qu'il fut éclairé de la foy & de la lumiere du ſaint Eſprit; & ainſi il ne s'eſtoit pas endurcy & n'auoit pas reſiſté opiniaſtrément aux ſemonces de Dieu, comme vous faites. Et quand tout cela ne ſeroit pas, eſt-ce eſtre bien auiſé d'eſtablir l'eſperance de nôtre ſalut ſur vn exemple ſingulier, qui n'a pas ſon ſemblable en toute l'Ecriture ? *In toto canone Scripturarum, nullum alium præter hunc latronem inuenies ſic ſaluatum*, dit ſaint Bernard.

f L e. ex parte noſtri.

Cependant vous ne ceſſez point de dire : il ne faut qu'vn bon *peccaui*. Vous dites vray, mais l'importance eſt qu'il ſoit bon, que ce ſoit vn bon *peccaui*; & tres-probablement, il ne ſera pas bon en vous, parce que vous n'en aurez pas le loiſir, la force ny l'habitude. Quand vous ſerez au lit de la mort, vous ſerez entouré de gens qui feront comme les enfans de Zebedée; quand le Fils de Dieu leur parloit de ſa mort, ils luy parloient d'ambition, & luy demandoient les premiers rangs. En la derniede maladie, au lieu de vous parler de Dieu & de noſtre ſalut, on vous parlera des affaires du monde, de voſtre ſucceſſion, & du choix de voſtre heritier : vous eſtes occupé à faire vn teſtament, vn fideicommis, des ſubſtitutions, des legs pieux, ou officieux, il faut conferer

auec le Medecin, parler au Chirurgien, & à l'Apoticaire; prendre les medecines, ſirops, iulleps, gargariſmes, ventouſes, & autres remedes, receuoir les parens & les amis qui vous viennent voir, & ſe condouloir auec vous. Que d'embaras, que d'affaires? le teſtament, les medicamens, les complimens, les Sacremens? entre tant d'actions qu'on fait toutes à la fois, il y a grand danger que quelqu'vne ſera mal-faite, & ce ſera celle à laquelle vous auez moins d'affection & de diſpoſition, & pour laquelle il en faudroit auoir dauantage. Si à preſent que vous auez l'eſprit & le corps ſain, entier & vigoureux, vous auez tant de peine de reſiſter aux tentations, de vaincre vos mauuaiſes habitudes, de dompter vos inclinations vicieuſes, d'eſtouffer cet eſprit de vengeance & autres paſſions, comment le pourrez-vous faire en la derniere maladie, quand vous aurez le corps à demy-mort, l'ame toute languiſſante, l'eſprit abbatu, & les forces toutes épuiſées.

M

Il ne faut qu'vn *peccaui*, non pourueu qu'il ſoit bien dit: Mais Pharaon a dit *peccaui*, Saül a dit *peccaui*, Antiochus a dit *peccaui*, Iudas a dit *peccaui*, & ils ne laiſſent pas d'eſtre damnez, parce qu'ils ne l'ont pas bien dit: Qui vous a dit que vous le direz mieux? Le meſme leur eſt arriué qu'à ces infortunez Ephratéens, dont l'Ecriture fait mention au liure des Iuges, ils declarerent iniuſtement la guerre à Iephté, & à ceux de Galaad qui eſtoient auec luy; ils furent mis en déroute, & ne pouuant s'en retourner en leur pays, ſans

3. ex parte pœnitentiæ.

passer le Iourdain, leurs ennemis les attendoient au passage, quand ils en attrapoient quelqu'vn on luy demandoit: d'où estes-vous? n'estes-vous pas de la Tribu d'Ephraim? non ie suis de Galaad: dites *Schibbolet*; ce pauure homme n'estant pas accoustumé à bien prononcer ce mot du fond du gosier comme il falloit, ne le prononçoit que du bout des levres & des dents, Sibolet, & on l'égorgeoit sur le champ. Le destroit de la mort, c'est le passage du Iourdain, car Iourdain en Hebreu signifie *fluuij iudicij*, & de la mort nous allons au iugement. Nos ennemis nous attendent à ce passage, les gens de bien, & les méchans disent *peccaui*, se reconnoissent pecheurs, & demandent pardon, tous reclament la misericorde de Dieu, mais auec grande difference: les iustes y estans accoustumez le disent bien, ils le proferent du fond du cœur, d'vn fond de pieté, & de bonne disposition qu'ils ont acquise de longue main. Les reprouuez n'estans pas habituez aux actes de repentance & de deuotion, disent *peccaui*, à la mort, mais ce n'est que du bout des levres; ils le disent de bouche, mais le cœur n'y touche pas, & on leur peut dire comme à ce Grand de nostre temps, que ie ne veux pas nommer.

Vn Gouuerneur de Prouince en France, qui auoit esté le tyran de tout le pays, commettant mille iniustices & oppressions tyranniques, estant au lict de la mort, se fit donner vn habit de Religieux, pour mourir & estre enterré auec ce sac de penitence. Vn

pauure villageois qui auoit eſté ruyné par ſes concuſſions, le voyant porter en terre dans cet habit, diſoit : François, François, tu as beau te déguiſer, tu vas en vn pays où l'on te reconnoiſtra bien. Vous auez beau vous déguiſer par voſtre bon *peccaui*, par des larmes & belles paroles, c'eſt vn *peccaui* de Iudas, ce ſont des larmes de Crocodile : c'eſt vne penitence de Pharaon, vaine, friuole, fourrée, & contrefaite.

Croyez-moy donc, ne permettez pas qu'on puiſſe dire de vous cette parole de Iob : *Dedit ei Deus locum pœnitentiæ, & ille eo abutitur.* Et cette parole de l'Apocalypſe, *Dedit ei tempus vt pœnitentiam ageret, & non vult pœnitere.* Dieu vous donne le temps de faire penitence, tant de iours, tant de mois, tant d'années qui s'écoulent inſenſiblement ; il vous donne le lieu, vous eſtes en vne ville, en vne Parroiſſe, en vne maiſon où rien ne vous manque pour vn ſi bon deſſein ; il vous en donne le modele par l'exemple de tant de ſaintes ames qui font penitence, il vous en donne la commodité, par tant de Confeſſeurs qui ſont en la Ville, tant de Sacremens que vous pouuez receuoir, tant d'Indulgences que vous pouuez gagner, il vous en donne le threſor qu'il a acquis par ſa Paſſion : *Oportuit Chriſtum pati & prædicari in nomine eius pœnitentiam.* Il vous en donne l'auis & le conſeil, diſant en ſes Predications : faites penitence. Il vous en donne le commandement, diſant en ſaint Luc : Si vous ne faites penitence, vous perirez tous. Il vous en donne l'inſtruction, diſant par ſon Precur-

N
Concluſion per recapitulationem.

ſeur : faites des fruits dignes de penitence. Si vous attendez de vous conuertir en la derniere maladie, vous aurez abuſé du temps de penitence, vous aurez eſté vn arbre infructueux, & vn cœur endurcy, vous n'aurez pas fait la volonté du Pere celeſte, mais vous aurez ſeulement dit, Seigneur, Seigneur. Vous aurez eſté ſurpris de voſtre Maiſtre frapant à la porte, vous n'aurez pas fait des fruits dignes de penitence.

Vous voyez que ſelon l'Ecriture ſainte, ſelon les ſaints Peres de l'Egliſe, & ſelon les Theologiens, voſtre bon *peccaui* pretendu n'eſt qu'vne planche pourrie. Admirez donc vôtre aueuglement & voſtre ſtupidité effroyable; les Peres anciens que ie vous ay alleguez au ſecond Poinct, ſçauoient l'Ecriture ſainte, ils la liſoient, la reliſoient, l'eſtudioient, la meditoient continuellement iour & nuit, ils en auoient la vraye intelligence ſi iamais perſonne l'a euë : ils eſtoient éclairez de Dieu, inſtruits immediatement des Apoſtres, ou de leurs ſucceſſeurs, ils eſtoient des-intereſſez, ils eſtoient aux ſiecles auſquels meſme, ſelon Caluin, l'Egliſe eſtoit en ſa pureté comme plus proche de ſa ſource : ie vous laiſſe à penſer apres cela, ſi c'eſt faire ſagement de vous fier à cette penitence tardiue, que tant de grands Saints eſtiment inutile; de conduire le procez de voſtre eternité par vne maniere de procedure, que tant de bons Aduocats aſſeurent ne pouuoir reüſſir, prendre la medecine de voſtre ame en vne ſaiſon incommode; que tant d'experts Medecins iugent eſtre dange-

reuſe,

reuſe, de ſuiure au voyage du Ciel vn chemin mal aſſeuré; que tant de ſages Directeurs vous décrient & vous déconſeillent ? voudriez-vous retourner en voſtre maiſon par vn chemin, où de cent perſonnes quatre-vingts dix ſe romproient le col, & vous voulez aller en Paradis par vn chemin où de cent perſonnes, les quatre-vingts dix ſe damnent ? *Nulla ſatis magna ſecuritas, vbi periclitatur æternitas ;* On ne ſçauroit auoir trop d'aſſeurance en vn ſujet de ſi grande importance ; on ne ſçauroit eſtre trop ponctuel, où il s'agit du ſalut eternel : Ruminiez ce mot, & allez en paix, *Amen.*

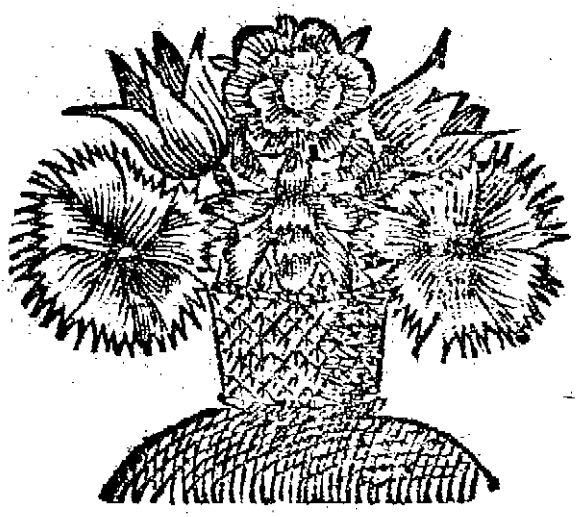

SERMON XIV.

Sur le meſme ſujet.

QV'IL NE FAVT PAS remettre la Penitence à la derniere maladie.

Quærite Dominum dum inueniri poteſt. Iſa. 35.

CHerchez le Seigneur quand il peut eſtre trouué. Hier nous conſiderions que la vraye ſaiſon de faire penitence, c'eſt le temps d'à preſent, quand nous ſommes en bonne ſanté; & que c'eſt vne choſe tres dangereuſe pour noſtre ſalut, de remettre vne affaire de ſi grande importance, à la derniere maladie. Ie vous prouuois cette verité par l'Ecriture ſainte, par les Peres, & par les raiſons de Theologie; le temps ne me permit pas d'étaler plus au long la troiſiéme preuue. Ie le dois faire aujourd'huy, en vous faiſant voir que ſi la derniere maladie vous ſurprend; notez ie ne dis pas, la mort ſoudaine: mais ie dis, ſi la derniere maladie vous ſurprend auant que vous ayez quitté voſtre peché, vous courez riſque de voſtre ſalut. Ie le montre, dis ie, par trois puiſ-

ſantes raiſons: Premierement, parce que cette penitence que vous pretendez faire à l'heure de la mort, eſt incertaine: en ſecond lieu, parce qu'elle vous ſera plus difficile qu'à preſent: en troiſiéme lieu, parce qu'elle ſera inuolontaire, & par conſequent infructueuſe.

Il eſt vray que nous vous prions ſouuent d'eſtre noſtre Aduocate vers Dieu, en noſtre derniere maladie, ô ſainte Vierge! l'Egliſe nous met tous les iours en la bouche des prieres qui demandent voſtre ſecours pour l'heure de noſtre mort: Mais elle nous fait dire auparauant, priez pour nous pauures pecheurs, maintenant, *nunc*, en temps commode, afin que nous menions vne vie ſi ſainte, ſi vertueuſe & ſi Chreſtienne, que les prieres que vous ferez pour nous à l'heure de noſtre mort, ne nous ſoient pas inutiles. Agreez à cet effet le ſalut qui vous a diſpoſée à receuoir en vos entrailles le Reparateur de la vraye vie. *Aue Maria.*

Exordium. *Qui differt conuerſionem in mortem, non poterit dici virtuoſus ob tria. A.*

1. Punctum. *Conuerſio dilata in mortem, eſt incerta. 1. Scriptura. B. 2. Patribus. C. 3. Ratione. D. 4. Hiſtoriis. E.*

2. Punctum. *Conuerſio tunc erit difficilior. 1. Rationibus ex parte Dæmonis. F. 2. Ex parte noſtri. G.*

3. Punctum. *Erit inuoluntaria. H. 1. Scriptura. I. 2. Patribus. K. 3. Rationib. ex diuerſis ſcientiis.*

Concluſio. *Paraphraſis illorum verborum: Ecce nunc tempus acceptabile.*

Gloria virtutis eorum tu es. Pſeaume 88. Le deuot S. Bernard a ſubtilement remarqué, que le Prophete ne dit pas ſimplement, Mon Dieu, vous eſtes la gloire de vos Saints: mais qu'il dit, Mon Dieu vous eſtes la gloire de la vertu de vos Saints; parce qu'il y a vn rapport eſſentiel, & vne relation neceſſaire, entre la vertu & la gloire: comme entre le merite & la recompenſe, entre le trauail & le ſalaire, entre le combat & la couronne: C'eſt à dire, que comme la recompenſe n'eſt donnée qu'à ceux qui l'ont meritée, le ſalaire à ceux qui ont trauaillé, la palme & le laurier à ceux qui ont vaillamment combattu: ainſi la gloire & la felicité du Ciel n'eſt donnée qu'à ceux qui ſont vertueux.

Or la Theologie morale nous apprend, & meſme Ariſtote l'a enſeigné, que pour eſtre eſtimé vertueux au iugement de Dieu & des hommes ſages, trois choſes ſont neceſſaires; il faut auoir pratiqué la vertu, il la faut auoir pratiquée vertueuſement, il la faut auoir pratiquée long-temps. On doit dire de toutes les vertus, ce que ſaint Gregoire dit de la Charité, qui eſt l'ame & la forme de toutes, *Si non operatur nec eſt.* Les vertus ſont les ornemens, & les perfections de l'ame; or la perfection de chaque choſe conſiſte en ſon operation. Ce qui eſt ſi veritable, que Dieu qui eſt infiniment parfait, & qui eſt la perfection meſme, n'eſt point compoſé de puiſſance & d'acte; il eſt vn acte pur, il eſt tout acte; il eſt vn acte infiny, ſubſiſtant, perſonel. En ſecond lieu, pour eſtre vertueux, il faut pratiquer la vertu vertueuſe-

ment ; c'eſt à dire de bonne volonté, bien librement, par vn bon motif, & auec toutes les circonſtances neceſſaires : Car *bonum ex integra cauſa, malum ex quolibet defectu*. En troiſiéme lieu, il la faut pratiquer long-temps, & en acquerir l'habitude; car comme vne arondele ne fait pas le Printemps : ainſi, dit Ariſtote, vne ſeule action vertueuſe ne rend pas l'homme vertueux.

Or celuy qui ne quitte ſon peché qu'en la derniere maladie, n'a point pratiqué de vertu; car qui oſeroit dire & qui oſeroit ſeulement penſer, que celuy-là ſoit doué de la vertu de chaſteté, par exemple, qui s'eſt veautré toute ſa vie dans le bourbier des impudicitez ? que s'il a ſemblé auoir quelqu'autre vertu, elle n'a eſté qu'apparente, informe & naturelle. Car toutes les vertus ſont enchaiſnées, qui en perd vne, les perd toutes, dit le meſme Philoſophe : Et ſi eſtant malade, il fait quelques bonnes actions, il ne les fait pas vertueuſement, parce que ce n'eſt pas par vn bon motif, ce n'eſt pas pour l'amour de Dieu ny de la vertu : mais par amour propre & par crainte des peines, comme nous verrons tantoſt. Et s'il fait quelque bonne œuure vertueuſement, & par vn bon motif : il ne la peut pas faire long-temps, il n'en peut pas acquerir l'habitude, puis qu'il va perdre la vie : *Venit nox in qua nemo poteſt operari.* Mais vous me direz : Il aura les vertus infuſes, il les receura en vn inſtant auec la grace ſanctifiante, qui eſt touſiours accompagnée des habitudes ſurnaturelles, Dieu les luy donnera en la iuſtification. Qui vous l'a dit ? il ne peut pas receuoir ces vertus s'il

n'eſt veritablement conuerty : il ne peut eſtre conuerty, ſans vne particuliere faueur de Dieu. Vous dites qu'il la luy fera : Et ie dis probablement, qu'il n'en fera rien, que ny vous ny moy n'en deuons eſtre crus, & que perſonne ne le peut mieux ſçauoir que luy.

B Conuerſio dilata in morte, incerta,

Liſez donc toute la Bible, feüilletez l'ancien & le nouueau Teſtament : ie vous défie de trouuer vn ſeul paſſage auquel Dieu vous promette de vous conuertir au lict de la mort, perſeuerant en voſtre mauuaiſe vie iuſques à cette heure là : Et ie me fais fort de vous en montrer plus de ſix auſſi clairs que le Soleil, auſquels il vous menace de vous refuſer cette faueur.

En voicy vn qui en vaut dix mille. Aux Prouerbes chapitre 1. le Fils de Dieu qui eſt la Sageſſe eternelle, nous dit : *Vocaui & renuiſtis, ego quoque in interitu veſtro ridebo*, Ie vous ay appellez & vous auez fait la ſourde oreille, ie me mocqueray de vous à l'heure de voſtre mort. Il vous a ſouuent appellé vous le ſçauez bien, & il vous appelle tous les iours par la voix des Predicateurs, par les reprimandes de voſtre pere, par les remontrances de voſtre femme, & par ſes inſpirations. Quand vous ſentez ie ne ſçay quoy qui vous dit là dedans : Tu es en mauuais eſtat, retire-toy de tes débauches, ſi tu meurs en cet eſtat tu ſeras damné ſans autre forme de procez : c'eſt Dieu qui vous appelle, & vous faites le ſourd, vous reſiſtez à ſes ſemonces. Vous penſez qu'étant malade vous direz le bon *peccaui*, vous ferez des actes de repentance : vous vous confeſſerez, vous receurez les Sacremens, & par cette

voye vous ſerez ſauué. Vous ne le ſçauriez faire ſans vne faueur ſpeciale, ſans vne grace particuliere de Dieu, c'eſt vn article de foy.

Les Conciles de l'Egliſe, & le liure de *Fide ad Petrum*, dont les maximes ſont autant d'oracles, le declarent expreſſement : Tenez pour tout aſſeuré, & n'en doutez aucunement, diſent-ils, que perſonne ne peut icy faire penitence, ſi Dieu ne l'éclaire, & ne le conuertit par vne miſericorde gratuite. Or voyez s'il vous fera cette faueur, puis qu'il vous aſſeure qu'il ſe mocquera de vous? *In interitu veſtro ridebo.* Ceux qui entendent la propre ſignification des paroles qui ſont employées pour exprimer les paſſions, ſçauent l'emphaſe de ce mot *ridebo.* Quãd on traite de colere & de vengeance, comme quand Virgile dépeint Meſence, qui tient l'épée à la gorge de ſon ennemy ; *Ad quem ſubridens, mixta Meſentius ira* : & Tydée chez Stace, *& formidabile ridens.* Et le faux Dieu Mars chez Claudian, *ſubrides crudele pater* ? C'eſt ce qui fait que ſaint Gregoire dit : La punition que Dieu fait des pecheurs eſt tres-iuſte, lors qu'il permet qu'ayans oublié Dieu durant leur vie, ils s'oublient eux-meſmes à la mort au lieu de s'y conuertir.

C
2. Patribus.] Firmiſſimè tene & nullatenus dubites neminem hic poſſe poenitentiam agere niſi quẽ Deus illuminauerit & gratuita miſeratione conuerterit. Aug. Vel, Fulg. de fide ad petrũ c. 31. l. 10.

Æ. Stat. lib. 3. Claudian. 2. Eutrop.

Ce chaſtiment eſt tres-iuſte & tres-raiſonnable : car dites-moy, y a-t-il apparence, que Dieu faſſe la plus grande de ſes faueurs au plus grand de ſes ennemis ? A voſtre auis quel eſt le plus grand ennemy que Dieu ait iamais eu? eſt-ce Iudas ? eſt-ce Mahomet ? eſt-ce Neron, ou Domitien ? Non, c'eſt ce bon *peccati pre-*

D
Ratione.

tendu ; il n'y a Sorcier, il n'y a Turc, tyran, Antechriſt, ou Demon, qui ayt iamais fait tant de rauage en l'Egliſe, qui ayt fait commettre tant de pechez aux Chreſtiens, comme ce maudit & deteſtable *peccaui*. C'eſt le complice, le receleur, le fauteur, le garand, & le ſolliciteur de tous les pecheurs : c'eſt luy qui les encourage, & les porte à offenſer Dieu; c'eſt luy qui leur en oſte la crainte & la retenuë : s'ils n'auoient pas confiance en cet azile, ils n'ont pas ſi peu d'amour propre qu'ils ſe veüillent damner à deſſein. Vn des plus grands preſens, vn des plus precieux dons que Dieu puiſſe faire à vne ame, c'eſt de luy donner vne vraye repentance à l'heure de la mort. La perſeuerance finale, eſt vn arrhe, & vn gage aſſeuré de la gloire celeſte. C'eſt le fauxbourg du Paradis, c'eſt la diſpoſition prochaine à la beatitude : & vous penſez que Dieu fera ce don, qu'il donnera ce preſent au plus grand de tous ſes ennemis ? à ce maudit & abominable *peccaui*. Quelle apparence ? nous voyons tous les iours que ces libertins, qui ont fait de ſi beaux projets pour l'auenir, étans au lict de la mort ſont auſſi negligens de leur ſalut, auſſi ardens en leurs paſſions, auſſi attachez aux biens de la terre, auſſi endurcis en leurs mauuaiſes couſtumes, qu'ils l'étoient en ſanté. En voulez-vous des exemples? En voicy de ſacrez, de prophanes, d'anciens, de modernes, & de toute façon.

E
4 Hiſtoriis.

Au liure des Iuges Abimelech auoit eſté ambitieux, & oublieux de Dieu pendant ſa vie : Dieu permit qu'il fut tranſporté de vanité, & d'oubly de ſoy-meſme en ſa mort. Il

assiegeoit la ville de Thebes, vne femme iettant vne grosse pierre du haut de la muraille, atteignit la teste de cét éuenté, & le blessa à mort. Croyez-vous qu'en cét article il pensast à Dieu, & à son salut ? il appelle son écuyer, & luy dit, passe-moy promptement ton épée au trauers du corps, afin que ie n'aye pas le deshonneur de mourir par la main d'vne femme. Saül en fit autant comme raconte l'Ecriture : quelle pensée, quel soucy en vn moment de si grande importance, auquel il falloit demander pardon à Dieu, & se disposer au compte qu'il luy alloit rendre ? il pense à la vanité. Iulien l'Apostat ayãt esté ennemy iuré du Fils de Dieu toute sa vie, se voyant frappé par vn coup du Ciel, & connoissant euidemment que c'étoit la vengeance de Dieu, & sa main toute-puissante qui le punissoit, au lieu de se reconnoistre il persiste en son obstination; il prend de son sang en sa main, le iette contre le Ciel, & dit enrageant de dépit, *Vicisti Galilæe ?* En France, si Loüis onziéme estant en bonne santé, auoit esté horriblement attaché à la vie presente, il le fut aussi estant malade; il fit venir tout exprés d'Italie en Touraine, S. François de Paule, pensant qu'il le gueriroit miraculeusement, ce qu'il ne fit pas; & comme on auoit fait vne Oraison pour le Roy, en laquelle on demandoit pour luy la santé de l'ame & du corps, il dit : Ostez ce mot, de l'ame, il ne faut pas demander tant de choses à la fois: voila les sentimens que l'on a à la mort quand on a mal vécu.

Matthieu en la vie de Loüis XI. dediée à Loüis XIII.

Le Cardinal Pierre d'Amien rapporte qu'vn mal-heureux se donna à l'Esprit malin pour

venir à bout de ſes deſſeins : & comme il auoit encore quelque reſte de foy, il mit cette condition à ſon marché, que le diable ſeroit obligé de l'auertir de ſa fin trois iours auant ſa mort, eſperant que pendant ce temps-là il diroit le *péccaui*, & mettroit ordre à ſes affaires. Satan, qui eſt ordinairement menteur, ne le fut pas cette fois là, il le vint trouuer, & luy dit: Ecoute, tu dois mourir dans trois iours, me voila quitte de ma promeſſe. Il tombe malade, on appelle le Confeſſeur, il le trouue endormy: Mon Pere, luy dit-on, Monſieur repoſe vn peu ; vous prendrez, s'il vous plaiſt, la peine de retourner à vne autre heure. Il n'eſt pas ſi toſt hors de la maiſon qu'on le rappelle, Monſieur eſt éueillé, vous viendrez quand il vous plaira ; il vient, il luy parle de ſon ſalut ? mais au moment meſme il s'endort comme vn loir en Hyuer, il luy parle des affaires du monde ? il s'éueille comme vn Argus. Enfin il dort d'vn ſommeil d'Endymion, qui le conduit à la mort ſans Sacremens & ſans penitence. En la vie de ſaint Charles Borromée, il eſt dit qu'au Dioceſe de Milan, vn Bourgeois qui auoit eſté adonné à l'yvrognerie, ordonna par ſon teſtament que quand il ſeroit à l'extremité, on luy verſeroit de temps en temps des cueillerées de vin dans la bouche. Et ſans aller ſi loin, n'a-t on pas veu de noſtre temps à Limoges vne femme, qui eſtant ſur l'échelle, ſe faſchoit contre le Bourreau de ce qu'il luy gaſtoit ſon colet? N'en ay-ie pas veu vne à Roüen, qui ayant eſté condamnée à mort, & l'execution eſtant differée, parce qu'elle ſe trouua enceinte, apres ſon accouchement tous les Vendredis qu'elle

Traduite en François par le Pere Soulphour, l. 8. c. 14.

croyoit estre executée, auoit soin de s'ajuster pour paroistre iolie allant à la potence? qu'est-ce que tout cela? punition de Dieu : *Hac animaduersione punitur peccator, vt moriendo obliuiscatur sui, qui viuendo, oblitus est Dei.*

Or si les faueurs de Dieu vous manquent à cette heure là, les hostilitez de vos ennemis ne vous manqueront pas, mais se redoubleront, *Insidiaberis calcaneo eius. Ipsi calcaneum meum obseruabunt*; l'esprit malin dresse des embusches à nostre talon, c'est à dire à l'heure de nostre mort, qui est la fin de la vie, comme le talon est la derniere partie du corps, c'est alors qu'il aborde le lict du malade, qu'il bande tous ses nerfs, qu'il employe tous ses partisans, & qu'il inuente mille artifices, & qu'il fait iouër toutes ses pieces de batterie pour nous auoir, parce qu'il y va de son reste. L'Apocalypse parlant de la fin du monde, nous donne cet auertissement : *Malheur à la terre & à la mer, parce que le Diable vient auec vne rage extraordinaire, sçachant qu'il a fort peu de temps.* Il faut dire le mesme de la fin du petit monde, qui est l'homme, & on peut comparer son ennemy à vn artisan, puis qu'il est appellé ouurier d'iniquité.

2. P. Confessio in morte erit difficilior. Rationibus ex parte dæmonis.

Væ terræ & mari, quia descendit diabolus habens magnam iram, sciens quia tempus breue est. Apoc. 12.

Vous auez donné de l'étoffe à vn Tailleur trois semaines auant Noël, pour faire vne robbe, & vous la voulez auoir pour la feste? les quinze premiers iours il laisse vostre estoffe dans vn coffre, & s'applique à quelqu'autre ouurage, ou peut-estre à la débauche, quatre ou cinq iours auant Noël il trauaille diligemment à vostre robbe, & il n'y trauaille pas seul, il prend des garçons de boutique, il n'y

employe pas seulement le iour, mais vne partie de la nuit, non seulement les iours ouuriers, mais le iour de saint Thomas, peut-estre mesme le Dimanche. Si vous luy demandez, pourquoy estes-vous si diligent à vn ouurage que vous auez negligé si long-temps? c'est qu'auparauant ie pensois auoir beaucoup de temps, & à present ie me sens pressé, ie n'ay plus que trois ou quatre iours; & si ie ne rend l'ouurage acheué, ie perdray ma chalandise. Il vous semble qu'il vous est mal-aisé de resister à present aux attaques du diable, il le sera bien plus à l'heure de vostre mort, pour vne tentation qu'il vous liure maintenant, il vous en liurera douze. Quand vous estes en bonne santé, il ne se soucie pas beaucoup que vous consentiez sur le champ à ses suggestions malignes, parce que si vous n'y consentez aujourd'huy, il espere que ce sera demain, si ce n'est pour cette semaine, ce sera la prochaine ou la suiuante; mais quand il void que vous n'auez plus que trois ou quatre iours à viure, ce qu'il connoit fort aisément par la disposition de vostre corps, il ioue de son reste, il se met en peine de vous tenter furieusement, il appelle des compagnons, il applique tout son esprit, il employe toute son industrie, parce que c'est pour tousiours qu'il vous doit gagner ou perdre.

Il eut bien la hardiesse de s'approcher du lit de saint Martin, de saint Odilon Abbé de Cluny, de saint Eusebe Euéque de Cremone, & de tant d'autres Saints qu'il pensoit surprendre. Saint Elzear Comte d'Arian en Prouence, qui auoit vécu en perpetuelle virginité auec sainte

Dauphine ſon épouſe, eſtant à l'agonie, s'écria: O mon Dieu, que la puiſſance de vos ennemis eſt grande, & vn peu apres: ha ! ie me ſoûmets à Dieu en tout & par tout. Enfin il dit : I'ay vaincu graces à Dieu : & ſi le demon a oſé attaquer ceux qui l'auoient ſurmonté toute leur vie, dans leſquels il ne pouuoit trouuer aucune de ſes œuures : que fera-t-il à ceux qu'il a ſurmonté tant de fois, qui ont touſiours obey à ſes ſuggeſtions qui ont eſté ſes ſujets & les eſclaues toute leur vie?

Mais ie veux ſuppoſer pour vous conuaincre de tout point, qu'il ne vous tentera pas, qu'il vous laiſſera en repos, que voſtre conuerſion ne ſera pas impoſſible, ny meſme difficile de ce coſté là. Ie dis neantmoins qu'auec tout cela tres-difficilement vous vous conuertirez: car comment eſt-ce que la vraye repentance s'engendre en noſtre cœur ? par vne meure conſideration, par vne viue apprehenſion des motifs qui peuuent produire en vous l'amour de Dieu, & la haine du peché; penſant attentiuement à la grandeur infinie de Dieu, à ſa bonté incomprehenſible, aux bienfaits ineſtimables que nous auons receus de luy, & du grand mal qu'il y a de l'offenſer. Il vous ſera quaſi impoſſible d'y penſer tout de bon. Vous ſçauez qu'il n'eſt rien qui vous empéche plus d'appliquer ſerieuſement voſtre eſprit à vn objet ſpirituel & ſpeculatif, qu'vne forte paſſion de l'ame, ou qu'vne grande douleur du corps. Quand vne viue paſſion s'eſt emparée de voſtre cœur, elle le tranſporte, elle l'enyure, elle le tyranniſe auec tant de violence, qu'il ne peut penſer à autre choſe. Le

G
Rationibus ex parte noſtra.

ὁπού τις ἀλγεῖ, καὶ χεῖρα καὶ νοῦν ἔχει.

Prouerbe Grec disoit chez le Poëte : Où il y a de la douleur, on y porte tousiours la main. En vn autre a ajousté, la pensée : & en effet, quand on vous a fait vn affront, quand vous auez perdu vn procez, quand vostre mary, ou vostre enfant est mort, vous estes cinq ou six iours sans pouuoir prier Dieu comme il faut, vostre esprit ne se remplit & ne s'occupe que de cette affliction. Si vous auez vne douleur de dents, de goutte, ou de colique, vous ne pouuez penser à autre chose, vostre esprit est tout entier à vostre mal. Quand vous estes en la derniere maladie, la perte que vous alléz faire de tous les biens de ce monde, le diuorce auec toutes les personnes qui vous estoient les plus cheres, la tristesse d'auoir tant trauaillé pour acquerir des biens qu'il faut abandonner, la presence de la mort, l'horreur de la sepulture, la crainte des iugemens de Dieu, les symptomes de la fievre, la douleur de la maladie, troublent vostre imagination, occupent vostre esprit, tyrannisent vostre ame si puissamment & auec tant de violence, qu'il ne luy reste plus de force, ny de vigueur pour penser à Dieu, & à son salut.

H 5. punctum. Conuersio in morte erit involuntaria.

Ouy, mais me dira quelqu'vn, mon Pere, nous auons veu le contraire de ce que vous dites : nous auons veu en nos iours vn tel, ou vn tel ieune homme, qui estoit vn renieur de Dieu, desobeyssant à ses pere & mere, arrogant, quereleux, impudique, pillier de cabaret, insolent dans les Eglises, vn débauché, sujet à mille ordures ; & neantmoins graces à Dieu, il a fait vne tres-belle mort, il n'a pas attendu l'extremité pour demander le Prestre ;

mais au ſecond ou troiſiéme iour de ſa maladie, il s'eſt confeſſé, il s'eſt communié ; puis il a receu l'Extréme-Onction, il a fait des legs pieux, il a demandé pardon à Dieu, & à ſes pere & mere les larmes aux yeux; il a proteſté auec beaucoup de ferueur, que s'il retournoit en ſanté il feroit tout autrement qu'il n'auoit fait ; il a fait pleurer tous les aſſiſtans, il a baiſé le Crucifix le plus deuotement du monde iuſques à la fin, & dit les plus belles prieres qu'il eſt poſſible de dire : les bons Peres qui luy ont aſſiſté ont dit, que tout Religieux qu'ils ſont, ils ſouhaiteroient de mourir auſſi bien que luy : Il a mené vne mauuaiſe vie, & ſi il a fait vne belle mort, Ouy vne belle mort, mais il ne s'enſuit pas qu'elle ſoit bonne.

Il y a la méme difference entre vne belle mort, & vne bonne mort, comme entre vn beau temps & vn bon temps. Il ne faut iuger de perſonne en particulier, Dieu peut faire des miracles en l'ordre de grace, auſſi bien qu'en l'ordre de nature ; mais on ne peut aſſeurer d'aucune mort qu'elle ſoit bonne, ſi elle ne vient apres vne ſainte & vertueuſe vie: *Pretioſa in conſpectu Domini mors Sanctorum eius. Mors peccatorum peſſima* : Le diable eſt plus fin que vous, vous ne le croyez pas ; mais il eſt vray, que c'eſt luy qui met ſouuent ces belles paroles en la bouche de ſes libertins, & cela ſert à ſes mauuais deſſeins : c'eſt afin que les compagnons de débauche de ce moribond, & autres ieunes gens, qui aſſiſtent à ſa mort, diſent eux-meſmes : A la bonne heure, ie ſuis

bien aiſe de voir cecy, voila mon compagnon qui a eſté ſi vicieux, & neantmoins il fait vne ſi belle mort; ie veux faire comme luy, ie me veux donner carriere, ie veux prendre mes plaiſirs, & laſcher la bride à mes appetits ſenſuels, & quand ie ſeray malade, ie me reconnoiſtray, ie diray *peccaui*, ie receuray les Sacremens, & feray vne belle mort comme luy, le demon leur met ces paroles en la bouche & en l'eſprit, mais il ne leur en met pas les diſpoſitions au cœur, & Dieu qui demande le cœur & qui void le fond de l'ame, ne fait pas grand eſtat de ces beaux complimens.

1. Scriptura. Au chapitre ſeiziéme de ſaint Matthieu, ſaint Pierre fait vne confeſſion de foy, diſant à noſtre Sauueur, Vous eſtes le Chriſt, le Fils de Dieu viuant : Cette parole eſt ſi agreable au Sauueur, qu'en recompenſe il le canoniſe, ou au moins il le beatifie auant ſon decez, *Beatus es Simon Barjona*, il luy donne les clefs du Ciel, le fait ſon Lieutenant en terre, & Chef de l'Egliſe ſon Epouſe. En ſaint Marc chapitre premier, & en ſaint Luc chapitre quatriéme, les demons qui poſſedoient vn corps font vne ſemblable profeſſion : au lieu de les en louër & recompenſer, il les reprimande, & leur ferme la bouche, *Increpauit eos, obmutescite*. D'où vient cette difference, répond ſaint Auguſtin, le Sauueur agrée & accepte de bon cœur la Confeſſion de ſaint Pierre, non pas celle du Demon ? parce que ſaint Pierre la faiſoit par amour, par eſprit de pieté & de deuotion, & que le Demon la faiſoit

Petrus laudatur, dæmon compeſcitur, vna vox facta diuerſa, vnde

soit par crainte seruile, il craignoit d'estre tourmenté par les exorcismes du Fils de Dieu, & déniché du corps qu'il auoit enuahy, *Venisti ante tempus torquere nos.* Il y a mesme difference entre l'ame choisie & l'ame reprouuée en l'article de la mort : toutes deux disent de belles paroles, & mesme quelquesfois l'ame reprouuée en dit plus, & de plus deuotes que l'ame choisie. Dieu écoute auec agréement les paroles de l'ame choisie, parce qu'elle les dit par esprit de pieté & de deuotion : il ne fait pas grand estat des belles paroles de l'ame mondaine, parce qu'elle les dit par amour propre, par crainte d'estre chassée de son corps, & tourmentée en Enfer : voulez-vous sçauoir en vn mot ce qu'il faut penser & dire sur ce sujet ? Le mesme saint Augustin, & saint Saluien l'ont dit.

separantur istæ duę confessiones, laudatur amor damnatur timor. Aug. ser. 3. de verb. Apost. 9.

Quand vous ne cessez de mal faire qu'à la fin de vostre vie, ce n'est pas vous qui quittez le peché, mais c'est le peché qui vous quitte ; quand vous serez au lict de la mort, vous direz à vostre Confesseur ? Ah mon Pere que i'ay mal fait d'aller aux lieux infames, au bal, au berlan, ie vous promets que ie n'iray plus. Non asseurément, mon amy, vous n'irez plus, vous en serez bien empesché, vous ne sortirez iamais de vostre maison que les pieds deuant, pour estre porté en terre. Comment iriez-vous au bal & au berlan ? Ce n'est pas vous qui quittez les débauches, ce sont les débauches qui vous quittent. Vous direz : Mon Pere, ie ne m'enyureray plus.

K 2. Patribus: peccata, te dimiserunt; non tu illa.

Ie le crois bien, Comment vous enyureriez-vous quand on ne vous donnera plus iamais qu'vn peu d'eau & de tiſane ? Ce n'eſt pas vous qui quittez l'yurongnerie, c'eſt l'yurongnerie qui vous quitte. Vous enuoyerez querir voſtre parente auec qui vous auez toûjours eſté en mauuaiſe intelligence : Ma couſine, ie ſuis bien marrie de ce qui s'eſt paſſé entre nous ; ie vous demande pardon, ie ſuis voſtre ſeruante. Et bien c'eſt quelque choſe, cela vaut mieux que rien : mais peut eſtre que vous le faites, parce qu'autrement on diroit que vous eſtes morte comme vne Arabe, ou parce que vous ne pouuez plus luy mal-faire, ou par quelque autre ſemblable motif. Il faut quitter le peché auant que le peché vous quitte, il le faut quitter quand vous auez encore le pouuoir de le commettre. Autrement ce n'eſt pas bien librement, mais par contrainte.

Si vous eſtes Theologien, ſouuenez-vous de cette definition qui eſt ſi ſouuent en voſtre bouche : *Libertas eſt potentia quæ poſitis omnibus ad agendum requiſitis poteſt agere & non agere* : Or quand vous eſtes au lict de la mort, vous n'eſtes plus en ce milieu, en cét equilibre dans cette indifference, puiſque vous n'auez plus le pouuoir de vous abandonner aux débauches & aux diſſolutions mondaines. Si vous eſtes Canoniſte, ſouuenez-vous de ces paroles qui ſont au Decret : Que perſonne n'attende à ſe conuertir quand il ne pourra plus pecher, car il ne le feroit pas bien librement, mais par neceſſité. Si vous eſtes Iuriſ-

L. 5. Rationibus ex diuerſis ſcientiis. Nullus expectet quando iā peccare nō poteſt, arbitrii enim quærat libertatem vt delere poſſit commiſſa non neceſſitate, qui itaque prius à peccatis relinquitur quā ipse sibi quat ea, non libere ſed quaſi neceſſe.

consulte, souuenez-vous de cette loy qui est la troisiéme des regles du Droit, au Digeste: *Eius est nolle qui potest & velle.* Et à ce mesme propos Seneque dit: *Vis scire vtrum velim fac vt ego possim nolle:* voulez-vous sçauoir si ie veux vne chose, ou si ie ne la veux pas? il faut me mettre en tel estat, que ie la puisse vouloir, & ne la pas vouloir. Si vn villageois bien grossier & bien ignorant, alloit dire au Roy: Sire, ne me faites pas Euéque, ie ne le veux pas estre: on se mocqueroit de luy, il ne le veut pas estre parce qu'il ne peut, il n'est pas du bois de quoy on les fait: Mais si vn de ces Abbez qui sont en faueur dans la Cour refusoit vn Euesché, on pourroit dire qu'il ne veut pas estre Euéque. Quand vous serez au lict de la mort, vous direz: Ie ne veux plus estre voleur, me battre en duël, opprimer les pauures. Ie crois bien, c'est que vous ne le pouuez plus. Si vous estes Logicien, souuenez-vous de cette maxime, *Conclusio sequitur naturam præmissarum.* L'heure de la mort c'est la conclusion de la vie, elle est de mesme nature que les heures & que les iournées precedentes. Si vous estudiez en Physique, souuenez-vous qu'vn effet est touſiours de mesme nature & condition que sa cause: la conuersion que vous faites alors, est vn effet de la crainte que vous auez de la mort, cette crainte ne vous est pas bien volontaire; car si vous pouuiez vous voudriez bien autre chose, donc ce n'est pas bien librement, ny de bonne volonté, que vous vous conuertissez. Qui que vous soyez écoutez & obeyssez à

tate condemnat. c. nullus de pœn. dist. 7. Senec. Phil. l. 2. de benef. c. 10.

cette ſemonce de ſaint Paul.

M Conclusio.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies ſalutis. Autant de paroles, autant de motifs preſſans, & de puiſſantes raiſons *Ecce*, on vous preſente l'occaſion & l'opportunité de faire penitence, vous la deuez prendre ſi vous eſtes ſage; elle eſt chauue par derriere, ſi vous la laiſſez échapper, vous ne la pourrez plus recouurer. *Nunc*, le temps preſent eſt à vous, il eſt certain, il eſt plus commode, le temps auenir ne dépend pas de vous, il eſt incertain, il n'eſt pas en voſtre diſpoſition, il ſera peut-eſtre incommode.

Tempus, c'eſt maintenant le temps de bien faire l'acte de Contrition, le temps eſt le maiſtre artiſan des grands ouurages, vn ouurage d'importance ne peut eſtre conduit à perfection qu'auec beaucoup de temps, ou par vn maiſtre bien expert. Hé quel ouurage plus grand, plus important, plus difficile que de vous bien conuertir, & d'vn pecheur en faire vn Saint. Comme le pourrez-vous faire en deux ou trois iours, ou peut-eſtre en deux ou trois heures, qui vous reſteront à viure, ne l'ayant poſſible iamais fait? La premiere fois qu'on fait quelque choſe on ne la fait pas bien, parce qu'on n'y eſt pas exercé. La premiere fois que vous chantaſtes, vous ne chantiez pas bien: la premiere fois que vous écriuites, vous n'écriuites pas bien. L'acte de la vraye Contrition eſt ſi difficile & heroïque, que meſme les bons Religieux apres pluſieurs iours d'oraiſon & de meditation, ont de la peine à l'obtenir: Et comment le pourrez-

vous faire en ſi peu de temps, n'y eſtant pas bien exercé? Et ne l'ayant iamais fait en voſtre vie, ce ſera alors la premiere fois que vous le ferez, il ne ſera pas bien fait; & ce ſera neantmoins la derniere fois, de laquelle dépendra voſtre eternité. Vous auez à preſent la commodité de vous retirer en voſtre prié-Dieu, lire vn liure ſpirituel, gemir & pleurer deuant Dieu. Alors vous ſerez aſſiegé de gens qui ne taſcheront qu'à vous ré oüir, ou qui vous mettront en colere, emportans de voſtre maiſon, & de voſtre chambre tout ce qu'ils pourront rencontrer.

Tempus, c'eſt maintenant le temps de bien faire voſtre Confeſſion : Vous pouuez auoir Grenade, ou vn autre liure qui vous découure vos pechez, examiner voſtre conſcience auec attention, vous confeſſer à loiſir, faire la penitence qu'on vous impoſera: alors vous n'aurez ny l'eſprit, ny le loiſir, ny la commodité de le faire.

Acceptabile voſtre conuerſion ne dépend pas ſeulement de vous, mais de la grace de Dieu, & il la veut donner quand bon luy ſemble: *Ait enim tempore accepto*, ou ſelon le texte d'Iſaye, *tempore placito exaudiui te*: Si vous la refuſez à preſent, vous la voudrez alors : *Non eſt volentis*, vous vous haſterez, *neque currentis ſed miſerentis Dei*, vous prierez Dieu de vous faire miſericorde, & peut-eſtre qu'alors il ne luy plaira pas.

Ecce nunc dies ſalutis. Venit nox in qua nemo poteſt operari. Suppoſons qu'vn Aduocat ayt vn procez d'importance, où il s'agit de

tous les biens de ſa partie, qui ſe doit iuger le premier iour de Careſme, ſi tous les iours precedens il negligeoit de l'étudier, ne ſongeant qu'aux feſtins & aux jeux, & s'il attendoit à reuoir ſes pieces & à fueilleter ſes papiers iuſques au ſoir du Carnaual, quand il ſeroit à demy yvre & tout endormy: Qu'en diroit-on ? qu'en penſeroit-on ? ne diroit-on pas qu'il a perdu le iugement ? C'eſt ce que vous faites, & vous voulez eſtre eſtimé ſi ſage, & vous eſtes ſi prudent & ſi iudicieux aux affaires du monde ? Vous auez vn procez qui eſt ſur le Bureau de la Iuſtice diuine, où il s'agit non pas d'vne maiſon, d'vn champ, d'vn pré, ou d'vne rente, mais d'vn Royaume, d'vn Royaume du Ciel, & d'vn Royaume eternel.

Ce procez ſe doit vuider à l'heure de vôtre mort, ſans appel, ſans relief, ſans requeſte ciuile, & vous attendez à vous y preparer, & à faire vne bonne Confeſſion quand vous ſerez preſſé de la briefueté du temps, oppreſſé de maladie, accablé de viſites, aſſoupy de ſommeil, nayé de catherre, quand vous aurez l'eſprit troublé par la crainte du iugement, l'imagination alterée par les vapeurs de la fiévre, l'apprehenſion lezée par la preſence de la mort, le corps affoibly & abattu par des conuulſions, la langue noüée par l'ardeur de la maladie. Faites-le à preſent ſi vous eſtes ſage, quand vous le pouuez faire plus ſeurement, plus facilement, & plus fructueuſement : Maintenant que Dieu le deſire, & vous en preſente l'occaſion, maintenant

que l'eſprit malin ne vous liure pas des tentations ſi furieuſes, maintenant que vos paſſions n'ont pas encore tant d'empire ſur vous, maintenant que vous pouuez quitter le peché auant qu'il vous quitte, maintenant que vous auez l'eſprit libre, maintenant que Dieu vous ouure toutes les portes de ſa miſericorde, pour vous ouurir quelque iour celles de ſa gloire. *Amen.*

SERMON XV.

DE LA DVREE DE LA vertu de penitence, qui doit eſtre toute la vie.

Pœnitentiam agite. Math. 3.

QVand l'Ecriture ſainte nous enſeigne que la conuerſion qui ſe fait en la derniere maladie, ou en l'arriere ſaiſon de noſtre âge, eſt ordinairement trompeuſe, contrefaite, & de peu d'eſtime deuant Dieu; elle ne l'entend que de la penitence qui ſe commence en vne ſaiſon ſi tardiue, ſi incommode & ſi importune : car la penitence qui ſe commence de bonne heure, & qui ne finit qu'à l'inſtant de la mort, eſt tres-loüable, tres-ſalutaire & tres-agreable à Dieu. Et nous pouuons dire auec verité, que la durée de la penitence d'vn vray Chreſtien, c'eſt qu'elle doit durer toute ſa vie : C'eſt ce que i'ay à vous faire voir en ce diſcours par l'Ecriture ſainte, par les Peres, par les Conciles de l'Egliſe, par de viues raiſons, par des comparaiſons, & par les exemples des Saints. Le plus excellent & admirable a eſté le voſtre, ô ſainte Vierge ! Voſtre Epoux a dit en ſon Cantique, que vous eſtiez comme vne fleur de lys entre les épines; *ſicut*

lilium inter ſpinas. La fleur du lys n'a pas de couſtume de naiſtre au milieu des épines, & la creature raiſonnable en l'état heureux de la parfaite innocence, ne ſeroit pas obligée aux épines de la penitence. Mais pour imiter vôtre Fils, encore que voſtre vie ayt eſté plus que tres-pure, tres-ſainte & tres-innocente; elle n'a eſté qu'vn tiſſu & qu'vne pratique continuelle d'auſteritez & de penitences. Vous auez ſujet de nous dire: Soyez mes imitateurs comme ie l'ay eſté de mon Fils. C'eſt ce que nous deſirons faire par le ſecours de ſa grace, que nous implorons en vous ſalüant, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum vnicum. *Pœnitentiæ virtus debet durare per totam vitam quod probatur.* 1. *Scriptura A.* 2. *Patribus B.* 3. *Conciliis C.* 4. *Rationibus.* 5. *Satisfactionis pro peccatis primi parentis D. Auorum noſtrorum. E. Conciuium. F.* 2. *Imitationis Chriſti G.* 3. *Præſeruationis. H.* 5. *Comparationibus. I.* 6. *Exemplis, K.*

Concluſio. *Confirmans prædicta, per Scripturam. L. Patres. M. Exempla. N.*

EN cette belle & myſterieuſe viſion que le Prophete Ezechiel rapporte au chapitre neufiéme de ſes reuelations; nous connoiſſons éuidemment le prix ineſtimable de la penitence, & la grande confiance que cette vertu nous donnera, quand nous ſerons preſentez au tribunal épouuentable de la Iuſtice diuine. A Punctum vnic.

Ce Prophete asseure, qu'il vid six Anges en forme & apparence d'hommes, qui tenoient en main des instrumens de mort, c'est à dire des épées. Au milieu d'eux il y auoit vn autre Ange aussi en forme humaine, vestu d'vne aube blanche, qui auoit en sa ceinture vne écritoire, ou selon les Septante, vne ceinture de Saphir. Il vid en mesme temps la Majesté de Dieu, qui se leua de dessus le Propiciatoire, qui vint à la porte du Temple, y appella cét Ange qui auoit vne robbe Sacerdotale, & luy dit : Passez par le milieu de Ierusalem, marquez vn *Tau* sur le front de ceux qui pleurent, & qui s'attristent, puis il dit aux autres six Anges : passez par toute la ville, frappez sans misericorde, mettez à mort tous ceux que vous rencontrerez sans acception de personne, ieunes & vieux, hommes & femmes, grands & petits, aucuns tous sans exception. Commencez cette execution dés mon Sanctuaire : mais tous ceux qui auront le *Tau* imprimé sur le front, ne leur faites point de mal. Cette vision nous apprend le commandement que Dieu fera à ses Anges, de punir les ames reprouuées au iour du dernier iugement. Il sort du Propitiatoire & du lieu de son repos, pour faire ce commandement, parce que ce commandement ne deuoit pas estre propice & fauorable ; mais sanglant & redoutable pour les hommes, dit Theodoret. Il quitte pour ce mesme suiet le lieu de son repos, parce que le centre de Dieu, & ce qui est comme son lieu naturel : c'est de faire du bien à ses creatures, il n'en prend le motif qu'en soy-mesme, & en sa bonté naturelle. Quand il est contraint de

chaſtier, il ſort comme hors de ſoy & du lieu de ſon repos, il emprunte le ſuiet dans l'excez de nos iniquitez *Quod ſit miſericors*, dit Tertullien, *hoc habet de ſuo, quod ſit iuſtus hoc de noſtro.* Il y a ſix Anges qui ſont executeurs de la Iuſtice diuine en la ville de Ieruſalem, il n'y en a qu'vn ſeul qui marque quelques-vns du caractere des predeſtinez, parce que le nombre des reprouuez meſme dans l'Egliſe, eſt pour le moins ſix fois auſſi grand que celuy des predeſtinez. Cét Ange eſt habillé en Preſtre, parce qu'il repreſente le Sauueur, l'Ange du grand Conſeil, Preſtre eternel & grand Pontife de nos ames. Il a vne ceinture de Saphir; les Naturaliſtes diſent que le Saphir quand vous le portez au doigt, a ie ne ſçay quelle vertu occulte, ie ne ſçay quel charme naturel, pour nous faire gagner le cœur & l'affection de ceux qui nous approchent. Le Sauueur a vne ceinture de Saphir, c'eſt à dire, que de quelque côté qu'on l'approche, on trouue en luy des motifs, des objets, & des ſujets d'amour; principalement les ames penitentes qui n'ont point d'autre remede, ny d'autre reſſource pour leur ſalut, que les merites du Sauueur. La marque du *Tau* qu'il imprime ſur le front de quelques-vns, c'eſt le ſigne de la Croix : Car Origene, Tertullien, & autres Peres diſent, qu'auant le temps d'Eſdras, le *Tau* des Hebreux eſtoit en forme de Croix, & que les Maſſorettes en haine de la Croix, en changerent la figure. Le texte Syriaque porte *ſigna crucem.* La iuſtice de Dieu rauagera tous les hommes, commençant par les Eccleſiaſtiques qui ſont au Sanctuaire, ex-

cepté les predeſtinez, auſquels le Fils de Dieu imprime le ſigne de la Croix, c'eſt à dire, influë les merites de ſa Mort & Paſſion. Et il ne marque de ce ſigne que ceux qui gemiſſent & s'attriſtent, c'eſt à dire, que tous les predeſtinez de quelque âge, ſexe, & condition qu'ils ſoient, meſme les innocens ſont dans les pleurs & les gemiſſemens Il ne dit pas qu'ils ont gemy & ſe ſont attriſtez, mais au preſent, qu'ils gemiſſent & s'attriſtent, parce que les predeſtinez viuent continuellement dans la triſteſſe & dans l'eſprit de penitence : Et ſi les innocens le font, combien plus ceux qui ont offenſé Dieu, s'ils veulent eſquiuer le rauage que la vengeance du Ciel fera au iour effroyable du Iugement. C'eſt la difference que les Saints ont touſiours reconnu, entre la fauſſe & la vraye penitence, entre la penitence des reprouuez, & celle des predeſtinez, que celle-là eſt ephemere, paſſagere, & de peu de durée: celle-cy eſt continuelle, conſtante, & perſeuerante iuſques à la mort, d'vne durée infinie s il leur eſtoit poſſible, parce qu'ils conſiderent qu'ils ont offenſé vne bonté & Maieſté infinie.

B

2. Patribus. Verus pœnitẽs omnes fructus ſuæ pœnitẽtiæ paruos habeat. Nunquã credat ſufficere, ſẽper doleat, ſemper coram Domino ante quẽ peccauit, erubeſcat, dolorem cũ vita

L'Autheur de ce beau liure intitulé de la vraye & de la fauſſe penitence, dit fort bien: que celuy qui fait vne vraye penitence, doit fort peu eſtimer les fruits qui en procedent; qu'il ne ſoit iamais content de ce qu'il fait, qu'il ſoit touſiours outré de douleur, & chargé de confuſion en la preſence de Dieu, deuant qui il a peché, qu'il ne finiſſe ſa triſteſſe qu'auec ſa vie: car ſi l'Apoſtre ſaint Paul regrettoit

continuellement les pechez qu'il auoit commis deuant le Bapteſme, que deuons-nous faire autre choſe que de pleurer le reſte de nos iours ?

finiat : nam ſi Apoſtolus peccata per baptiſmũ remiſſa cõtinuè plorar, nobis etiã quid præter plorare reſtat? Tom. 4. operũ s. Aug. Ambr. ad virginem lapſam.

Et ſaint Ambroiſe écriuant à vne fille nommée Suſanne, qui eſtoit tombée dans vne faute, luy dit, qu'elle doit faire penitence le reſte de ſa vie, & entre les autres exercices qu'il luy preſcrit, c'eſt de dire touſiours le Pſeaume *Miſerere*, non tellement quellement, mais en pleurant, en gemiſſant & ſoûpirant.

Et comment eſt-ce que les pecheurs ne ſeroient pas obligez d'eſtre continuellement dans vn eſprit de penitence, puiſque les innocens y doiuent eſtre ? C'eſt l'oracle de verité, l'Egliſe aſſemblée en corps qui nous enſeigne cette verité. Le Concile de Trente declare, que la vie du Chreſtien, il ne dit pas d'vn voleur, d'vn meurtrier, ny d'vn blaſphemateur, mais d'vn Chreſtien, doit eſtre vne penitence perpetuelle, *Chriſtiani vita, perpetua pœnitentia eſſe debet*. Les raiſons que le ſaint Concile en rapporte icy & ailleurs, nous donnent ſujet de dire, que le Chreſtien doit eſtre toute ſa vie dans vn eſprit de dueil & de gemiſſement interieur, ou par ſatisfaction, ou par imitation, ou par precaution, ou par tous les trois enſemble.

C
3. Conciliis.

Trid. ſeſſ. 14. Initio tract. de extr. vnctione.

Premierement, par ſatisfaction à la iuſtice de Dieu. Le premier pecheur qui a eſté en ce monde, c'eſt le premier homme: Dieu luy pardonna ſa faute, eu égard à ce qu'il ne l'auoit pas commiſe par malice, mais par complai-

D
4. Rationib. ſatisfactoriis. Eduxit illum à delicto ſuo. Sap. 10.

ſance à ſa femme, mais il ne luy dit pas : Vous voila remis en grace, rentrez au Paradis terreſtre ; ie vous remets en la poſſeſſion des priuileges que vous auiez, en la iouyſſance des diuertiſſemens, & des plaiſirs innocens que vous preniez auparauant. Au contraire il luy dit ; Vous gagnerez voſtre vie à la ſueur de voſtre viſage, ſi vous voulez auoir du pain, il faudra labourer la terre, & elle ſera ſi ſterile & ſi ingrate à vos trauaux, qu'elle ſemblera eſtre frappée de malediction. Vous ſerez ſujet à mille diſgraces, trauerſes, incommoditez: & ce, non pas pour vn an, pour deux, ou pour trois ans : mais pour deux cens, cinq cens, pour ſept cens, & pour toute voſtre vie, qui durera neuf cens trente ans, *Donec reuertaris in terram* : & cela pour vn peché, pour vn ſeul peché, pour auoir mordu dans vne pomme contre la deffenſe qui luy en eſtoit faite. Et nous apres des pechez énormes, dénaturez, monſtrueux, que nous auons commis par douzaines, par vingtaines, & par centaines ; nous nous contentons de deux ou trois ans de penitence, & puis nous reprenons nos diuertiſſemens, & nos paſſe-temps ordinaires ? Nous voulons faire vn ſejour de delices de cette valée de larmes, vn Paradis terreſtre, de ce lieu de banniſſement ? Ouy lieu de banniſſement; car quand nous n'aurions point commis de peché par nous-meſme, nous deuons toûjours dire *Exules filij Euæ*. Nous ſommes pecheurs nez, criminels de naiſſance, engeance d'Eue la pechereſſe, enfans d'Adam le preuaricateur, & coupables de ſa tranſgreſſion:

La ſentence qui luy fut prononcée eſtoit decretée contre nous, *Morte morieris :* le langage de Dieu eſt emphatique & ſignificatif tout ce qui ſe peut, chacune de ſes paroles ſignifie tout ce que l'eſprit humain ou Angelique y peut raiſonnablement entendre. Tu mouras de mort, c'eſt à dire de toute ſorte de morts, de mort ſpirituelle, de mort eternelle, de mort ciuile, & de mort corporelle. La mort ſpirituelle eſt la priuation de la grace de Dieu, la mort eternelle eſt la priuation de la gloire, & de la veuë de Dieu. La mort ciuile ſelon les loix humaines, c'eſt le banniſſement, ou la priuation des commoditez de noſtre pays ; ſelon la loy diuine, c'eſt la priuation de l'vſage de toutes les creatures. La mort corporelle, c'eſt la priuation de la vie du corps: par le peché originel nous ſommes condamnez à ces quatre ſortes de morts, & à ces quatre priuations. La Theologie appelle les deux premieres, les peines du peché, les deux autres des penalitez.

Nous deuons ſoigneuſement remarquer, & nous en ſouuenir toute noſtre vie, que tant que nous ſommes en ce monde, & pendant la reuolution du ſiecle, le Sauueur n'applique ſa redemption, ny les merites de ſa Paſſion, qu'à nous affranchir des peines du peché, de la mort ſpirituelle, & de l'obligation à la mort eternelle ; il ne l'applique point à nous deliurer des penalitez de la mort ciuile ou corporelle. Saint Thomas le conclud ainſi, & en apporte les raiſons qu'on peut voir en la troiſiéme partie de ſa Somme. Au commencement

D. Th. 3. p. q. 69. a. 3. in corpore.

du monde, en l'état d'innocence & de la iuſtice originelle, Dieu nous auoit donné l'empire & le domaine de toutes les creatures; nous auions droit de nous en ſeruir à noſtre volonté, & pour noſtre plaiſir, nous auons perdu ce droit par le peché du premier homme: car la moindre punition qu'on peut decreter contre vn vaſſal qui a commis vne felonnie, ou vn crime de leze Majeſté contre ſon Prince, c'eſt de confiſquer ſes biens. Ce que le Fils de Dieu a fait en ce ſujet, c'eſt qu'au lieu que nous deuions eſtre damnez, il nous a merité & obtenu de ſon Pere, le temps de cette vie pour faire penitence, pour ſatisfaire à la iuſtice de Dieu: Mais il ne nous a pas reſtablis en ce pouuoir abſolu & authorité; que nous auions d'vſer des creatures ſelon noſtre bon plaiſir, & à noſtre commandement: il eſt vray que comme nous ne pouuons pas ſubſiſter, ny eſtre conſeruez en vie, ſans l'vſage de pluſieurs creatures, il nous les permet par indulgence & miſericorde: *Omne quod mouetur, & viuit, erit vobis in cibum*, mais non pas *in delicias*. D'où il ſuit par bonne conſequence ce qu'il faudroit précher cent & cent fois par an, que c'eſt vne erreur groſſiere de croire que vous ayez droit de vous ſeruir de quelque creature que ce ſoit, par pures delices, ſans aucune neceſſité, pourueu que vous ne faſſiez tort à perſonne. Vous n'auez aucun droit d'en vſer qu'autant qu'il eſt neceſſaire à la conſeruation frugale & honneſte de voſtre vie & de voſtre eſtat dans la condition où Dieu vous a mis; & ſi vous vous ſeruez d'aucune creature

par

par pure plaisir & volupté, sans qu'il soit necessaire ou vtile à vostre conseruation, c'est vne vsurpation, c'est vne oppression inique & tyrannique, c'est contreuenir à l'Arrest que Dieu a prononcé contre vous.

Adjoûtez à cela, que nous ne sommes pas seulement enfans de ce pere criminel : nous sommes encore descendans de plusieurs autres pecheurs, de nos ayeuls, bisayeuls, trisayeuls, qui ont offensé Dieu : & si nous ne faisons penitence pour leurs pechez, si nous n'appaisons la colere de Dieu qu'ils ont meritée pour eux & pour leur posterité, nous serons les objets de la vengeance du Ciel, puisque Dieu asseure en son Ecriture, qu'il venge les pechez des peres en leurs enfans iusques à la troisiéme & quatriéme generation. Or le plus terrible chastiment qu'il puisse enuoyer à vne ame, c'est la soustraction ou la diminution des graces auxiliaires, & des secours particuliers qui l'auroient empéché de tomber. Quand il permet qu'vne ame commette le peché, & aille de precipice en precipice : l'Ecriture appelle ce chastiment vne vengeance de Dieu, c'est à dire grande vengeance, comme *Cedros Dei, montes Dei.* Et il exerce quelquesfois cette vengeance sur les enfans & petits enfans, en punition des pechez de leurs Ancestres: Comme nous voyons qu'il laisse les Iuifs depuis tant de temps dans l'aueuglement d'esprit & l'endurcissement de cœur, en punition de l'énorme parricide que leurs Ancestres commirent autrefois sur la personne Sacrée de Iesus-Christ. Il est donc plus que

Auorum nostrorum.

Trat⁹ ers& peccauimus. Isa. 5. Mea est vltio vt labatur pes eorum. Deut. 32. 35. Propter peccata parentum sæpe hunc modo di punit Deꝰ.

afficit posteros vel minora illis gratiæ auxilia largiendo, vel variis tentationibus exponi finendo. Lessius l. 12. de perfect. diuin. c. 15. in medio.

tres-important de faire continuellement penitence, afin de satisfaire à la Iustice de Dieu, & éuiter la vengeance que nous pourrions encourir pour les pechez de nos Ancestres : Car comme le peché offense Dieu, la penitence l'appaise ; elle calme son esprit, elle adoucit sa colere, elle obtient sa misericorde, & détourne ses fleaux de nos testes criminelles.

F Concilium.

Et puis supposons que nous ayons desia pleinement satisfait pour nos pechez, & pour ceux de nos Ancestres, n'est-ce pas assez que nous sçachions que Dieu est offensé en ce monde, pour nous tenir dans la tristesse, & dans l'esprit de penitence : Pourroit-on dire qu'vn enfant est de bon naturel, qui sçachant que son pere est tres-mal traité, ne laisseroit pas d'estre ioyeux & gaillard, & de faire bonne chere ? Ne diroit-on pas, qu'il n'a point de tendresse ny d'affection pour son pere : Nous sçauons que Dieu est mépriſé de toutes parts, qu'il reçoit par tout tant d'iniures, des Payens, des Iuifs, des Heretiques, des mauuais Catholiques : en la Cour, au Palais, à l'Armée, au Marché, aux boutiques de Marchands, aux Cabarets, & aux maisons des Bourgeois, pouuons-nous estre gaillards & épanoüir nostre cœur en des ioyes mondaines & friuoles ? Ne deuons-nous pas faire comme Lot ? S. Pierre dit qu'il estoit iuste ; & ce qui le sanctifioit, c'estoit sa veuë & son oüie ; parce que quand il voyoit, ou entendoit les crimes & les abominations des Sodomites, il s'attristoit & s'affligeoit, sõ cœur étoit à la torture par le sentiment de l'offense de Dieu. Ne sçauons-

Aspectu & auditu iustus erat habitans apud eos, qui de die in diem animam iustam iniquis operibus cruciabat. 2. Pet. 2. 8.

nous pas que meſme ſelon les Loix ciuiles, quand vn pere de famille eſt aſſaſſiné en ſa maiſon, tous les domeſtiques en ſont en peine, & en peuuent eſtre recherchez de la iuſtice.

Mais quand nous ne ſerions pas pecheurs, quand nous ne ſerions ny enfans, ny deſcendans, ny confreres des pecheurs, nous ſommes enfans & membres du Fils de Dieu qui a fait penitence toute ſa vie, & qui nous dit en paroles ſi formelles : Celuy qui veut venir apres moy, qu'il renonce à ſoy-meſme, qu'il porte ſa Croix & me ſuiue. Il ne dit pas, celuy qui veut eſtre parfait, qui veut eſtre bien haut en Paradis, grand Saint dans le Ciel, auoir des aureoles & Couronnes particulieres, mais celuy qui veut eſtre ſauué. Car pour eſtre ſauué, il faut neceſſairement aller apres le Sauueur: Et ſaint Luc declare expreſſément qu'il parloit à tous : qu'il renonce non ſeulement au peché, au diable, au monde ; mais à ſoy-meſme, à ſes humeurs & inclinations vicieuſes, à ſes paſſions, à ſa chair, à ſa ſenſualité ? qu'il porte ſa croix tous les iours, dit ſaint Luc. Et ſaint Paul écriuant aux Galates dit; Ceux qui ſont à Ieſus Chriſt, ont crucifié leur chair auec ſes vices & conuoitiſes. Il ne dit pas les Preſtres, les Anachoretes, les Religieux, mais ceux qui ſont à Ieſus-Chriſt; peut-on eſtre ſauué ſans appartenir au Sauueur ? ceux qui luy appartiennent ont crucifié leur chair. Il ne dit pas crucifieront, ou crucifient, mais ont crucifié leur chair, parce que la pratique de la penitence ; c'eſt le premier pas de ceux qui ſuiuent le Sauueur, la premiere iour-

C

2. Ratio imitat. Chriſti. Qui vult venire poſt me, abneget ſemetipſum & tollat crucem ſuã, & ſequatur me. Matth. 10. 24. Dicebat autem ad omnes. Luc. 9. 23.

Qui autem Chriſti ſunt carnem ſuam crucifixerunt cum vitiis & concupiſcentiis. Galat. 5. 24.

née de la vie Chreſtienne, le premier degré de l'eſcalier qui conduit au Ciel.

D. Thom. p. q. 69. a. 3. Saint Thomas apporte la raiſon de cette verité : C'eſt, dit-il, que nous ne ſommes agreables à Dieu, nos actions ou ſatisfactions ne ſont meritoires ny receuables deuant luy, ſinon entant que nous ſommes vnis à noſtre Sauueur, entez & incorporez à l'Homme-Dieu : Et comme quand vous entez vn arbre, il faut que le tronc ſur lequel vous entez, auſſi bien que la greffe ou le ſcion qui y eſt inſeré ſouffrent le fer & l'inciſion, le tronc eſt entamé, ouuert par le coûteau, la greffe eſt coupée & ſeparée pour iamais de l'arbre qui l'auoit produit, & ne tire plus de vie, de ſéve, & de fruits que du tronc où elle eſt inſerée ; ainſi, afin que nous fuſſions vnis & incorporez au Sauueur, il a enduré le fer, les cloux, les épines, la croix, les rigueurs de la penitence : donc pour eſtre inſerez en luy, nous deuons auſſi endurer les auſteritez & mortifications, eſtre tirez & ſeparez de la vie ſenſuelle & charnelle que nous auons receuë du vieil homme, & de ſa nature corrompuë.

H 3. Ratio precautionis. Qui ſe exiſtimat ſtare, videat ne cadat. 1. Cor. 10. 12. De plus, les gens de bien conſiderent que pour ſaints, innocens, & parfaits qu'ils ſoient, ils ſont hommes, c'eſt à dire fragiles, infirmes, ſujets à faillir : que ſaint Paul a dit : Que celuy qui penſe eſtre bien ferme, prenne garde de ne pas tomber : que tant que nous ſommes en cette vie, nous auons la concupiſcence, qui eſt appellée peché par ſaint Paul ; parce qu'elle eſt vn effet & vn auorton de peché, vn tiſon, vne amorce, vn aiguillon, & vne allumette qui

nous porte continuellement au peché, & à toute ſorte de peché; & nous y fait tomber infailliblement, ſi elle n'eſt refrenée & gourmandée par la penitence.

Imaginez-vous qu'en vne Ville frontiere il y a vn Bourgeois broüillon, mutin, & remuant, qui a grande antipathie & auerſion du Roy; des intelligences auec l'ennemy, des inclinations à la rebellion, des parens & amis de meſme ſentiment que luy: Si le Gouuerneur eſtoit fidele au Roy, il le veilleroit, il l'humilieroit, il l'empriſonneroit pour l'empeſcher de rien entreprendre contre le ſeruice de ſa Maieſté. Noſtre corps ſe reuolte inceſſamment contre la loy de Dieu, il s'entend auec le monde & le demon ennemis de noſtre Sauueur; il a les ſens, l'imagination, la concupiſcence, & les paſſions pour partiſans, ſi nous ne veillons pour nous tenir ſur nos gardes, ſi nous ne combattons ſes appetits, ſi nous ne l'aſſujettiſſons & l'affligeons par les exercices continuels de la penitence, il commettra des trahiſons & des rebellions effroyables contre la Maieſté diuine.

1 5. Comparationibus. Caro concupiſcit aduerſus ſpiritum. Galat. 5. 17.

Il s'eſt trouué des Gentils-hommes ſi enragez & acharnez à la vengeance, que voulans ſe battre en duel, pour s'obliger à ne pouuoir fuyr ny reculer, ils ſe battoient à coups de poignard dans vn tonneau. En ce cas on pouuoit dire à chacun d'eux, ce n'eſt pas raillerie, il faut neceſſairement ou tuer ou mourir, ſi vous ne le tuez, il vous tuera infailliblement. Noſtre ame eſt en meſme conioncture, elle a vn ennemy mortel, non

pas ſur ſes frontieres, & à ſes portes ; mais en ſes entrailles, dans elle-meſme ; vn ennemy qui fait vne partie de ſon eſtre, la partie inferieure, la ſenſualité, la concupiſcence qui luy fait la guerre continuellement, qui la tuëra ſans y faillir, ſi elle ne la gourmande & mortifie. *Si ſecundum carnem vixeritis, moriemini, ſi autem ſpiritu facta carnis mortificaueritis, viuetis* : Si vous flattez voſtre chair, ſi vous condeſcendez à ſes inclinations & aux deſirs de la concupiſcence, elle vous fera mourir; ſi vous luy reſiſtez & la mortifiez, l'eſprit en ſera plus vigoureux, & l'ame aura la vie eternelle, dit S. Paul : Les exemples en ſont remarquables.

E 6. exemplis. Ego ſum puer paruulus, ignorãs egreſſum & introitũ meum. 1. Reg 3. 7. Dilexit Salomon Dominum. Ib. v. 3. Ibid. v. 11. Ex totis præcordiis, c. 8.

Salomon eſtoit au commencement le plus ſaint, le plus innocent, & le plus ſage Prince qui euſt eſté iuſques alors. Il eſtoit humble, & diſoit par humilité : Ie ſuis comme vn petit enfant, qui ne ſçait pas encore comme il faut viure. Il eſtoit deuot, & plein d'amour de Dieu, détaché de l'affection des biens de la terre, & de la gloire du monde; il en fut loüé de Dieu, quand il exauça ſa priere. Il demanda à Dieu la continence non lâchement, & à demy ; mais de tout l'effort de ſon cœur : Et parce qu'il donna toute ſorte de liberté à ſes ſens, il fut curieux de tout ſçauoir. Il voulut éprouuer la douceur des diuertiſſemens innocens, il tomba tres-mal-heureuſement, il ſe veautra comme vn infame dans le bourbier des voluptez charnelles : il adora les idoles des femmes qu'il aymoit, & nous a laiſſez incertains de ſon ſalut, ou de ſa reprobation. Au lieu que les

Saints qui ont vécu dans la penitence, n'ont pas seulement conserué l'innocence pour eux-mesmes, mais l'ont procurée à vne infinité de personnes : Comme saint Iean Baptiste, saint Basile, saint Benoist, saint Bruno, S. Bernard, S. Romuald, S. Norbert, S. Estienne de Grandmont, S. Dominique, S. François d'Assise, S. François de Paule, Ste Tereſe, & tous les autres SS. Patriarches des Ordres Religieux.

L Concl confirmãs prædicta, 1. Scriptura,

Mais qu'est-il besoin de se mettre en peine d'apporter tant de preuues de cette verité, puisque le Sauueur s'est expliqué si clairement sur ce sujet ? En S. Matthieu il ne marque que deux voyes qui conduisent en l'autre monde, vne qui est vn grand chemin large, spacieux, & battu par vn grand nombre de voyageurs, l'autre qui est vn sentier étroit, resserré, peu frayé, qui n'est suiuy, ny mesme trouué que de fort peu de gens: l'vn conduit à la damnation, l'autre au salut eternel : *Lata porta & spatiosa via quæ ducit ad perditionem, & multi sunt qui intrant per eam. Quam angusta porta & arcta via est quæ ducit ad vitam, & pauci sunt qui inueniunt eam.* Surquoy S. Augustin dit : *Audiat ergo qui sapit, & qui seriò animam suam saluare satagit. Hæc est vox æternæ Sapientiæ : Contendite intrare.*

M 2. Partibus.

La premiere voye c'est vne vie lâche, mondaine, faineante, & delicieuse. La seconde voye, c'est vne vie retirée, rigoureuse, penitente, mortifiée, *Arcta, quia arctat cupiditates*, S. Augustin : Où est donc cette vie moyenne, cette vie qui n'est ny bonne ny mauuaise ? Cette vie qui se passe en jeux, en comedies, en compagnies, en visites superfluës, en festins, en

collations, en danſes & autres paſſe-temps qu'on appelle dans le monde diuertiſſemens innocens, & recreations honneſtes, ſous pretexte qu'on n'y fait tort à perſonne ? Diuertiſſemens innocens, comme ſi Iob ne diſoit pas de vous & de vos ſemblables : Ils ſe réjouyſſent au ſon de la guitare & d'autres inſtrumens, ils vſent leur vie en feſtins & en paſſe-temps, & ils tombent en Enfer en moins de rien? Diuertiſſemens innocens! comme ſi le Prophete Michée ne diſoit pas ; mal-heur à vous qui vous occupez de penſées inutiles; comme ſi le Prophete Ezechiel ne mettoit pas l'oyſiueté entre les iniquitez de Sodome, la plus infame de toutes les villes : comme ſi le Sauueur ne diſoit pas, que les hommes rendront compte au iugement d'vne parole oyſiue: comme ſi S. Matthieu ne diſoit pas, que le ſeruiteur inutile fut ietté en des tenebres où il y a des pleurs & des grincemens de dents, parce que ces recreations & diuertiſſemens inutiles, nous diſpoſent & acheminent à des crimes & des déreglemens effroyables. Ie n'en veux point d'autre témoin que vous, conſultez voſtre conſcience : quelque beau pretexte d'innocence que vous ayez au dehors, elle ne l'eſt pas au dedans, il y a bien des ordures au fond du vaiſſeau ; vous ſçauez que dans l'occaſion, des tentations d'impureté ou d'iniuſtice, ou de vengeance, vous ſuccombez tres-lâchement : Et au contraire l'experience fait voir, que ceux qui menent vne vie retirée, penitente & mortifiée, paſſent heureuſement les mois, les années & meſme toute leur vie ſans commettre de peché mortel.

Et nous voyons en l'hiſtoire Eccleſiaſtique, que non ſeulement les Patriarches des Ordres Religieux : mais que les ſaints Apoſtres, leurs Diſciples, & les Chreſtiens des premiers ſiecles, viuoient auſterement & en penitence. Saint Paul diſoit : Ie chaſtie mon corps, & ie le traite comme vn eſclaue, de peur d'eſtre reprouué. Son diſciple Timothée, vn ſaint Euéque dont la vie & la ſanté eſtoit tres-neceſſaire à l'Egliſe, ne beuuoit que de l'eau, nonobſtant ſes foibleſſes d'eſtomach. Sainte Marthe s'abſtenoit de vin, de chair, d'œufs, de poiſſon, & ieûnoit tous les iours. Saint Aurelien diſciple de ſaint Martial, & ſon ſucceſſeur en l'Euéché de Limoges, ieûna quarante ans au pain & à l'eau. Saint Polycarpe diſciple de ſaint Iean l'Euangeliſte, couchoit ordinairement tout veſtu; car aux actes de ſon martyre, il eſt dit qu'auant que d'eſtre ietté dans le feu il ſe dépoüilla de ſes habits, & qu'il oſta ſa chauſſeure, ce qu'il n'auoit fait de long-temps. Sainte Blandine à Lion, répondant à la calomnie des Payens, qui diſoient que les Chreſtiens mangeoient vn enfant dans leurs aſſemblées, diſoit : Comment mangerions-nous de la chair humaine, puiſque nous ne mangeons pas meſme de la chair des animaux ? Ce qui montre que les ſaints Apôtres auoient receu du Fils de Dieu cét eſprit de penitence, & l'auoient tranſmis & conſigné à leur poſterité. Saint Martin en ſa derniere maladie couché ſur la cendre, couuert d'vn cilice, comme on le pria de permettre que l'on y miſt vn peu de paille, répondit : Il faut que le Chreſtien viue & meure dans la

N
3. exemplif.

penitence. Saint Amable en fit autant à Rion, & saint Amate Abbé du Monastere de saint Romeric. Vous loüez tous ces Saints, vous les honorez, vous les estimez sages & heureux, *imitari non pigeat, quod celebrare delectat;* Imitez-les donc si vous estes sages & discrets ? Imitez-les si vous les honorez d'vn honneur sincere & cordial ? Imitez-les si vous voulez estre puissamment secourus de leurs prieres ? Imitez les si vous voulez participer à leurs merites ? Imitez-les si vous voulez estre associez à leur gloire. *Amen.*

SERMON XVI.

DV PREMIER EMPESchement de la penitence, qui eſt l'aueuglement d'eſprit,

Dominus erigit eliſos, Dominus illuminat cæcos. Pſal. 145. 8.

Le Seigneur releue ceux qui ſont tombez, & meſme rend la veuë aux aueugles.

APres auoir veu la neceſſité de la vertu de penitence, ſon eſſence, ſes qualitez, & le ſuiet ſur lequel elle s'exerce, en quel temps il la faut faire, combien elle doit durer, puis qu'il y va de noſtre ſalut ſi nous ne la faiſons, il eſt à propos de conſiderer les obſtacles qui nous en peuuent empécher. Le premier eſt l'aueuglement d'eſprit: car le Prophete Royal a dit, que lors que les tenebres ſont répanduës au cœur de l'ame pechereſſe, les fondemens de la terre ſe pourroient écrouler, ſans qu'elle en fut ébranlée. *Neſcierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulant. Mouebuntur omnia fundamenta terræ;* Nous deuons donc rechercher en premier lieu, quelles ſont les

cauſes de cét aueuglement : en ſecond lieu, quels ſont les remedes qu'il y faut apporter. Vn des plus ſalutaires, c'eſt voſtre inuocation, ô Sainte Vierge ! l'Egliſe en ſes deuotions vous ſurnomme, la porte de la lumiere : *Tu Regis alti ianua, & porta lucis fulgida.* Et meſme nous pourrions dire, que comme le Pere Eternel eſt appellé par ſaint Iacques le Pere des lumieres, ainſi on vous peut nommer à bon droit la Mere des lumieres ; parce que vous auez répandu au monde la lumiere eternelle & increée Ieſus-Chriſt noſtre Seigneur, & vous communiquez tous les iours par vos prieres, la lumiere du Saint Eſprit à ceux qui vous la demandent, comme nous faiſons de tout noſtre cœur en vous ſalüant auec l'Ange *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. *In ordine naturæ nihil nobilius intellectu, nihil miſerius eius cæcitate. A.*

1. Punctum. *Cæcitatis mentis cauſæ. 1. Vindicta Dei. 1. Scriptura. B. 2. Patribus, C. 3. Ratione. D. 4. Exemplo Achab decepti. E. 2. Cauſa, malitia dæmonis à quo obcæcamur ſicut Sedecias. F. 3. Cauſa aliqua paſſio. G.*

2. Punctum. *Remedia. 1. præſeruatiuum, credere quod Deus non excuſat culpas per cæcitatem commiſſas. H. 2. Curatiuum, tollere cauſas. 1. Orando Deum & pœnitendo. I. 2. Subijciendo ſe directori. K. 3. Diffidendo de noſtris affectibus. L.*

DE toutes les creatures viſibles que la toute-puiſſance de Dieu a fait éclore du neant, la plus admirable c'eſt l homme : de deux moitiez qui ſont en l'homme, la plus excellente c'eſt l'ame : de toutes les facultez de l'ame, la premiere, la plus ſpirituelle & la plus noble, c'eſt l'eſprit. Cette puiſſance eſt à noſtre ame ce que les yeux ſont à noſtre corps, ce que les Iuges ſont à l'état, & ce que le Soleil eſt au monde. Par cette puiſſance nous meſurons la hauteur des Cieux, la profondeur de la Mer, la rondeur de la Terre; nous connoiſſons le mouvement des Aſtres, nous gouvernons les Elemens, nous découvrons les proprietez des Plantes, nous domptons les animaux, nous obligeons toutes les creatures à nous ſeruir, nous portons le ſceptre & la couronne de la Monarchie de cét Vniuers. C'eſt l'eſprit qui eſt le pere des ſciences, l'inuenteur de tous les Arts, le premier mobile, & le principal reſſort des actions humaines. Et ce qui eſt bien plus honorable, il eſt la premiere porte par où Dieu entre en noſtre cœur, il eſt le thrône de la Foy, le temple de la Prophetie, le Sanctuaire de la beatitude : Car ſelon la doctrine de ſaint Thomas, les Saints ſont eſſentiellement & formellement bien-heureux par la viſion de Dieu, *Hæc eſt vita æterna vt cognoſcant te. Videbimus eum ſicuti eſt. Satiabor cum apparuerit gloria tua :* Et c'eſt le propre de l'entendement d'exercer cette action ſi haute, ſi noble, ſi ſouhaitable, ſi ſurnaturelle & diuine.

Ie ſçay bien que la volonté eſt la reyne en ce petit monde ; mais auſſi ie ſçay que l'entendement eſt ſon premier miniſtre ; ſon chancelier, le chef de ſon Conſeil, ou pour mieux dire ſon vnique conſeiller, dont elle ſuit les auis ſi aueuglément & auec tant de deference, que ſi on examine la choſe de bien prés, on verra qu'elle n'ayme rien, qu'elle n'embraſſe, quelle n'entreprend, & quelle n'execute rien ; ſi le iugement ne le trouue à propos, ou auec erreur, ou auec prudence & verité. *Nihil volitum quod non præcognitum* : de plus l'eſprit a vn grand auantage ſur la volonté, en ce que la volonté pour iouyr de ce qu'elle ayme, ſort de ſon logis & de ſoy-meſme ; elle va chercher ſon objet, elle ſe proſtituë & s'abandonne à luy, elle s'y colle & s'y attache l'affection fait, qu'elle ſe transforme en luy, ſe rend ſemblable à luy, ſe fait ſa ſeruante, ſa captiue & ſon eſclaue. *Terram diligis, terra es*, dit ſaint Auguſtin, & le Prophete Ozée : ils ſe ſont rendus abominables comme les choſes qu'ils ont aymées, l'entendement au contraire attire & loge en ſon ſein ſon objet ; & s'il eſt materiel, il le décharge de la matiere corporelle, il l'épure, le raffine, l'ennoblit, le rend ſpirituel & incorruptible. Si donc il eſt vray ce que dit la Philoſophie, qu'vne priuation eſt d'autant plus funeſte, que la perfection qui luy eſt oppoſée eſt plus excellente, *Optimi corruptio pessima*. Ne faut-il pas auoüer que c'eſt vn mal-heur bien déplorable, quand vne ſi noble puiſſance eſt obſcurcie, quand cét œil de l'ame eſt creué ? quand ce Iuge eſt corrompu ? quand ce Soleil

eſt éclipſé ? quand ce Conſeiller eſt peruerty ? quand ce premier mobile eſt déreglé : c'eſt à dire, quand l'homme vient à tomber dans l'aueuglement d'eſprit. Pour éuiter vn ſi grand mal-heur, il nous faut premierement conſiderer les cauſes d'où il procede : & en ſecond lieu, les remedes qu'on y peut apporter.

La premiere cauſe, c'eſt la vengeance de Dieu, qui en punition de quelque ſecret orgueil ou autre peché precedent, par vn profond & incomprehenſible, mais plus que tres-iuſte & tres-adorable iugement, permet que nous tombions en ce funeſte accident. Moyſe au Deuteronome, menaçoit les Iuifs que s'ils ne gardoient les Commandemens de Dieu, ils ſeroient frappez d'aueuglement; non pas d'aueuglement corporel qui ne leur eſt iamais arriué, mais d'aueuglement ſpirituel, où ils ſont tombez tres-ſouvent. Comme, quand Dieu dit en Iſaye : I'aueugleray le cœur de ce peuple, & ie luy fermeray les yeux, de peur qu'il ne voye & qu'il ne ſe conuertiſſe, & que ie ne le gueriſſe : Et ſaint Paul parlant de ceux qui ſeront ſeduits à la fin du monde, parce qu'ils n'ont pas voulu receuoir l'amour de la verité, Dieu leur enuoyera vn eſprit d'erreur, & ils ajoûteront foy au menſonge. Ce que conſiderant S. Auguſtin, il s'écrie en ſes Confeſſions; Que voſtre conduite eſt admirable & ſecrette, ô Dieu de gloire & de maieſté, qui demeurez en ſilence au plus haut des Cieux, & qui ſelon la loy immuable & eternelle de voſtre iuſtice, répandez de iuſtes aveuglemens & des tenebres vengereſſes ſur

8

1. Prima cauſa excitatis. 1. eſt vindicta Dei. 1. Script.

percutiet te dominus excitate. Deut. 28.

excæca cor populi huius, & oculos eius claude: ne forte videat oculis ſuis & conuertatur & ſanem eum. Iſa. 6. 10.

Et quod charitatẽ veritatis non receperũt vt ſalui fierẽt, ideo mittet illis Deus operationẽ erroris, vt credant mendacio. 2. Theſ. 2. 10.

C

2. patribus. Quã tu ſecretus es habitans in excelſis in ſilentio Deus ſolus magnus lege inſatiga-

bili spargens pœnales cæcitates super illicitas cupiditates. Aug. 1 Conf. c. 10. Pastorum ꝛc pe imperitia meritis congruit subditorum qui quãuis lumen scientiæ sua culpa exigente non habeant districto tamen Dei iudicio agitur vt per eorum ignorantiam' hi etiam qui sequuntur offendant. Greg parte 1. pastor. c. 1.

les passions illicites. Et S. Gregoire qui marche toûjours sur les pas de S. Augustin, dit en son Pastoral ; Que si vn Pasteur de l'Eglise ignore ce qui est de son deuoir, cette ignorance est vne peine de son peché ; mais c'est aussi vne punition du peuple, qui a merité par ses crimes d'estre priué des instructions que son Pasteur luy deuoit faire.

D 3. ratione.

Saint Augustin en rend la raison. Il n'est rien si iuste, dit il, ny rien de si conforme à la raison, que d'ôter à vn seruiteur l'instrument qu'on luy a donné, s'il ne s'en sert iamais. Ce Maistre de la Parabole, qui auoit donné des talens à ses seruiteurs pour en trafiquer, le fit oster à celuy qui le laissoit inutile. En effet, si vn de vos seruiteurs vous disoit : Monsieur, il y a deux ans que par vôtre commandement ie porte tous les matins à cinq heures en Hyuer de la chandelle à vostre fils, pour se leuer & étudier, mais ie vous asseure qu'il n'en fait rien, il la laisse brûler sur la table, & dort tous les iours iusques à sept heures ? vous luy diriez ; ne luy en portez donc plus. *Lucerna pedibus meis verbum tuum;* Il y a deux, trois, quatre, & cinq ans, que Dieu vous enuoye des Predicateurs qui vous auertissent de vostre deuoir, qui vous montrent le chemin du Ciel, qui vous prêchent la parole de Dieu, qui vous exhortent de quitter vos mondanitez, vos vanitez, vos affeteries, & vous n'en faites rien. Vous n'en remuez pas le bout du doigt, pour pratiquer ce qu'on

qu'on vous préche. Vous dites qu'on a beau précher, qu'on n'en fera ny plus ny moins : Et bien, l'vn de ces iours vne longue maladie, ou vne mauuaiſe affaire vous mettra dans l'impuiſſance d'entendre les Predications. Dieu vous enuoyera des Predicateurs qui préecheront à la mode, qui chatouilleront vos oreilles de periodes bien quarées, qui vous mettront dans le chemin large, chemin qui au dire du Sauveur conduit à la perdition. Il y a cinq ou ſix ans que voſtre mere, ou voſtre femme vous eſt comme vn flambeau allumé, qui vous montre le chemin du Ciel, par ſes remontrances & ſes bons exemples, vous n'en faites aucun profit, vous vous mocquez d'elle, ou vous l'iniuriez. Et bien, vn de ces iours Dieu vous oſtera ce flambeau: *Mouebo candelabrum tuum de loco ſuo*, elle viendra à mourir, vous n'aurez plus perſonne qui vous retienne, vous irez de precipice en precipice.

L'Ecriture nous en propoſe vn bel exemple au troiſiéme liure des Roys: Ioſaphat Roy de Iudée, & Achab Roy d'Iſraël, faiſoient deſſein d'aller de compagnie aſſieger & prendre Remoth ville de Galaad ; mais Ioſaphat qui eſtoit Prince deuot, trouva bon de ne rien entreprendre ſans auoir premierement conſulté Dieu. Achab qui eſtoit vn impie, répondit ; I'en ſuis content, & fit aſſembler ſur le champ quatre cens faux Prophetes, dont il ſe ſeruoit pour le culte du faux Dieu Baal. Ces Prophetes qui eſtoient complaiſans, voyans que le Roy auoit grande affection à cette guerre, luy predirent qu'il en auroit bonne iſſuë, & qu'infailliblement il

E
4. Exemple.

prendroit la ville. Ioſaphat connoiſſant à leur contenance qu'ils n'eſtoient pas inſpirez de Dieu, s'écria: N'y a-t-il point icy de Prophete du vray Dieu? Achab répond, Il y a icy le Prophete Michée; mais ie le hay comme la mort, parce qu'il ne me predit iamais rien de bon, toutes ſes predictions ſont des Propheties de mal-heur. Nonobſtant on enuoye querir le Prophete: le meſſager qui l'amena luy diſoit en chemin, tous les autres Prophetes donnent de bons preſages au Roy, ie vous conſeille de faire comme eux. Michée répond, Ie ne ſçaurois flatter, ie ne diray au Roy autre choſe que ce que Dieu me mettra en la bouche. Eſtant arriué en Cour, il dit à Achab par ironie, en ſe mocquant de ce qu'il vouloit qu'on prophetiſaſt ſelon ſon humeur. Allez, Sire, allez à la bonne heure, allez aſſieger la ville de Ramoth, vous l'emporterez ſans doute. Achab ſe doutant bien que Michée parloit en ſe mocquant, luy dit: Ne me flattez point, dites-moy la verité. Alors le Prophete parlant tout de bon, luy predit qu'il y demeureroit, & que ſon armée ſeroit miſe en route. Achab ſe tournant vers Ioſaphat; voyez, ne vous ay-je pas bien dit que ce beau deuin ne predit que des mal-heurs & des infortunes? Alors le Prophete prenant la parole, & parlant encore plus hardiment qu'il n'auoit fait iuſques-là: Sire, écoutez la viſion que i'ay euë: croyez-là, ne la croyez pas, il ne m'importe, mais tant y-a qu'elle eſt tres-veritable, & que l'iſſuë vous en fera voir la verité. I'ay veu Dieu aſſis en ſon Thrône, enuironné d'vn grand nombre d'Eſprits An-

geliques, tant bons que mauvais, auſquels il a dit : Qui eſt-ce qui trompera le Roy Achab ? Et incontinent vn eſprit malin ſe preſente, & dit : Ie le tromperay fort aiſément ſi vous me le permettez : Et comment le tromperas-tu, luy dit Dieu ? Ie ſeray vn eſprit de menſonge en la bouche de tous ſes Prophetes. Va, & fais comme tu l'entens : L'éuenement montra qu'il auoit dit vray, les faux Prophetes auoient aſſeuré que le Roy gagneroit la bataille, & il y fut tué, & ſon armée déffaite, comme Michée auoit prophetiſé. Pourquoy Dieu permit-il que ce pauvre Roy fuſt ainſi mâl-heureuſement ſeduit ? 1. Ce fut en punition du crime qu'il auoit commis, opprimant iniuſtement & tyranniquement le pauure Nabot. 2. Il fut ſeduit, parce qu'il le vouloit ainſi. Il prenoit plaiſir d'eſtre flatté, il carreſſoit les faux Prophetes qui l'entretenoient de belles promeſſes, & il mal-traitoit le Prophete Michée, qui luy diſoit des veritez, vous faites comme cét infortuné. Vn bon Confeſſeur vous veut retirer du peché, il vous refuſe ou differe l'abſolution iuſques à ce qu'on voye vn peu d'amendement en vous. C'eſt vn ſcrupuleux, vn viſionaire; c'eſt vn eſprit noir & melancolique, il ne me retient plus, il ſera bien fin s'il m'y attrape, il m'auoit dit que ie retournaſſe à la Pentecoſte, pour luy rendre cõpte ſi ie me ſerois amendé, qu'il m'y attende : s'il ne m'a pas donné l'abſolution, vn autre me la donnera. Vous vous adreſſez à vn autre qui eſt ignorant ou intereſſé, à vn Confeſſeur qui eſt rauy de voir à ſes pieds des manteaux doublez de panne, &

des robbes de ſoye, à vn Confeſſeur à qui vous donnez des preſens, ou à qui vous faites dire des Meſſes. Il vous dit : Hé, hé, ce bon Pere eſt vn peu trop rigoureux, il ne conſidere pas aſſez la fragilité humaine, & que vous ne pouuez pas viure dans le monde comme des Religieux, il n'a pas peſé que vous n'auez pas mauuaiſe intention, communiez, communiez tous les mois, tous les quinze iours, tous les Dimanches encore que vous donniez le bal, encore que vous ioüiez iuſques à minuit, que vous ne vous leuiez tous les iours qu'à neuf heures, & ouoy que vous ſoyez vne Megere & furie en voſtre maiſon.

P 4. Cauſa malitia dæmonis.

Quand donc au iugement de Dieu vous vous trouverez en peine, il ſera bien temps alors de dire, I'ay eſté trompée, l'eſprit d'erreur & de menſonge eſtoit au cœur, & en la bouche de ce Confeſſeur indulgent: Pourquoy Dieu a-t-il permis que i'aye eſté ſi mal-heureuſement trompée ? pourquoy ? premierement en punition de quelque faute notable, que vous auez faite autresfois : ou en ſecond lieu Dieu permet que vous ſoyez trompée, parce que vous le voulez ainſi; vous eſtes bien aiſe d'eſtre aueugle pour ne voir pas la deformité de vos vices, que vous ne pourriez approuuer s'ils n'eſtoient déguiſez de quelque beau pretexte. Vous aymez & eſtimez ceux qui ſe rendent partiſans de vos paſſions. Et cette meſme hiſtoire d'Achab nous montre, que la ſeconde cauſe de cet aueuglement, c'eſt Satan qui eſt rauy d'auoir permiſſion d'aueugler noſtre eſprit; dautant que par ce moyen il diſpoſe mieux de nous à ſa diſcretion. En

quoy, dit ſaint Gregoire, il ſe comporte enuers nous, comme le Roy des Caldeens ſe comporta enuers le Roy de Iudée. Nabuchodonoſor ayant aſſiegé & ſaccagé la ville de Ieruſalem, fit priſonnier le Roy Sedecias, égorgea ſes enfans en ſa preſence, luy creua les deux yeux, l'emmena captif en Babylone, & le mit à la cadene comme vne beſte: Quelle étrange tragedie! elle arriue tous les iours. Sedecias veut dire en Hebreu, le iuſte du Seigneur: Vous auiez eſté iuſques à preſent iuſte & vertueux, Satan vous a fait ſon captif par le conſentement à vn peché mortel qu'il a extorqué de vous, il a fait mourir toutes vos bonnes œuvres, tous vos merites precedens, il vous tient à la cadene attaché d'affection à vne chetiue creature, il vous a poché les yeux de l'entendement, il vous tient en Babylone, en vne vie pleine de confuſion, de deſordre & de déreglement. *Vbi nullus ordo, ſed ſempiternus horror inhabitat:* Ouy Sedecias, *iuſtus Domini:* C'eſt aux iuſtes principalement qu'il en veut en ce ſujet, il ſçait qu'il n'appartient qu'aux beſtes & aux plus groſſieres & niaiſes, de ſe jetter dans les filets qu'elles voyent tendre en leur preſence: *Fruſtra iacitur rete ante oculos pennatorum.* Les Mariniers les moins experts éuitent aiſément les écueils qui ſont viſibles & à fleur d'eau, les bons & ſages Pilotes ne briſent que contre les rochers cachez en la mer. Vne ame qui a le cœur bien aſſis, ſe gardera bien de faire vne action qui ſoit éuidemment noire & criminelle. Il luy cache le piege, il luy couure l'ameçon, il la combat non à guerre ouverte, mais par em-

Greg. 7. Mor. c. 16. 4. Reg. 25.

bûches & artifices : Et c'eſt ce que ie redoute principalement en vous & en moy, Meſſieurs, ſçachant que, comme dit ſaint Leon, *Plus eſt periculi in inſidiatore occulto quàm in hoſte manifeſto.* Ie ne crains pas que vous tombiez en des actions notoirement honteuſes & infames, i'ay trop bonne opinion de vous pour le croire : mais ie dis auec Dauid, *Delicta quis intelligit, intus legit*, ie crains le fond du cœur, où perſonne ne peut lire que Dieu; les pechez interieurs, l'orgueil ſecret, la preſomption de nous-meſme, la confiance en nos vertus pretenduës, l'attachement à nos penſées, à nos ſentimens, à nos intereſts, aux biens de la terre, eſtre idolâtres de vos enfans, paſſioné pour les grandeurs du monde, n'aymer & ne chercher que vous en vos deſirs, deſſeins & actions, n'auoir point d'amour de Dieu, ne rien faire que par retour à vous meſme, eſtre zelé & paſſionné pour vos intereſts, inſenſible & froid comme glace pour ceux de Dieu. Toutes ces diſpoſitions ſont des halenées de Satan, des pieges qu'il tend couvertement pour perdre les ames de meilleure trempe: *Narrauerunt vt abſconderent laqueos, dixerunt quis videbit eos?*

G
3. Cauſa aliqua paſſio.

Mais la plus immediate & plus ordinaire cauſe de l'aueuglement d'eſprit, c'eſt le déreglement de la volonté, quelque paſſion qui y regne, l'attachement que nous auons à nous-meſme, à noſtre propre ſens, à quelque creature. Il eſt vray que l'entendement conduit & dirige la volonté, il eſt ſon flambeau qui l'éclaire & qui luy montre où elle doit aller: mais elle eſt toûjours la dame, & il eſt comme

vn ſeruiteur qui connoiſt bien les humeurs & les inclinations de ſa Maiſtreſſe, & qui s'y rend complaiſant, il détourne ce flambeau des lieux qu'elle a en auerſion, il le tourne, l'arreſte & le fait éclairer ſur ce qu'elle ayme & affectionne. Vous le voyez par experience, quand vous auez vn procez ou vne querelle, les raiſons vous viennent à la foule pour iuſtifier voſtre cauſe, voſtre droit vous ſemble plus clair que le Soleil en plein midy: au contraire voſtre partie aduerſe penſe que vous eſtes en erreur, & que vous auez le plus grand tort qui ſe puiſſe imaginer. C'eſt par vne paſſion déreglée, qui nous enyvre plus que le meilleur vin qui ſoit au monde, elle jette des tenebres en noſtre eſprit, elle nous fait prendre de fauſſes lueurs pour des lumieres bien éclatantes. Il faut dire de tout amour déreglé, ce que les Anciens diſoient de l'amour impudique (leur apologue auoit bonne grace) ils diſoient que Cupidon n'eſtoit pas aueugle de naiſſance, ny au commencement de ſa vie: mais que badinant vn iour auprés de la Folie, elle le rebuta pluſieurs fois : & comme il recommençoit touſiours, pour ſe delivrer de ſes importunitez, elle luy donna vn ſi grand ſoufflet, qu'il en perdit la veuë. Il y eut là-deſſus vn gros procez intenté pour reparation d'iniure : l'Arreſt des Iuges porta que puiſque la Folie auoit aueuglé l'amour, elle luy ſeruiroit touſiours de guide : ainſi il ne va iamais nulle part, qu'elle n'y entre la premiere.

Pour preuenir vn ſi grand mal auant qu'il arriue, il faut conſiderer que les fautes que

H 2. punctum. Remedia 1. Præſeruatiua.

nous commettrons par cét aueuglement, ne seront pas impunies ? & pour y remedier quand nous y sommes tombez, il en faut oster les causes. Non, Dieu n'excuse pas en son Iugement, les fautes que nous commettons par aueuglement d'esprit, principalement quand il est volontaire, ou en soy, ou en sa cause: c'est ce qu'on appelle ignorance grossiere & criminelle, fautiue ; ce qui se fait en diuerses manieres. En premier lieu, quand vous vous ingerez à vne charge, ou à vne vacation dont vous n'estes pas capable; vous prenez vne Cure sans sçauoir ny prêcher, ny catechiser : vous entendez les confessions sans auoir apris les cas de conscience: vous exercez vne charge de Iudicature, de Medecine & de Chirurgie, sans sçauoir les Arts ou les Sciences qui sont necessaires pour s'en bien acquiter, sous pretexte que vous estudierez, & vous vous rendrez habile homme, apres auoir peuplé l'Enfer, & fait bossus les cimetieres.

En second lieu, quand vous ne priez pas assez Dieu pour obtenir de luy lumiere & conduite, afin de vous bien acquiter de vostre charge, vous ne lisez pas les liures qui vous y peuvent instruire; au lieu de lire & l'Ecriture, & les Peres pour apprendre à bien conduire les ames; au lieu de lire les Iurisconsultes, les liures de Medecine & de Chirurgie, vous vous amusez à joüer, à lire des Romans, ou d'autres liures inutiles.

En troisiéme lieu, quand vous vous fiez trop à vous-mesme, que vous ne consultez personne, & que vous pensez auoir assez d'esprit, de science, & de prudence pour vous conduire tout seul, & cependant vostre esprit n'est que

tenebres, voſtre prudence que folie, pour vous conduire vous-meſme qui que vous ſoyez: ou ſi vous conſultez quelqu'vn, vous ne vous adreſſez pas à celuy qui vous dira vos veritez; mais à vn flateur & à vn complaiſant, qui s'ajuſte à voſtre humeur, qui condeſcend à vos inclinations, & qui vous forme vne conſcience à la mode.

Voulez-vous voir, comme les mauuaiſes actions que vous commettez par cét aueuglement, ne ſont pas excuſées deuant Dieu. Croyez-vous que les Payens, qui ont martyriſé les Apoſtres, & que les Tyrans qui ont perſecuté l'Egliſe & les Martyrs ne ſoient pas coupables & ſoient impunis: ils ſont damnez, n'eſt-il pas vray? Neantmoins ils penſoient bien faire, ils s'imaginoient qu'en le faiſant, ils rendoient grand ſeruice à Dieu. Ieſus-Chriſt luy-meſme le dit: *Venit hora vt omnis qui interficit vos arbitretur obſequium ſe præſtare Deo.* Saint Paul & ſaint Barnabé préchans en Antioche, les Iuifs ſuſciterent des femmes deuotes & honneſtes: *Concitauerunt mulieres religioſas & honeſtas*, qui s'éleuerent contre les Apoſtres, & leur liurerent vne ſi furieuſe perſecution qu'ils furent contraints de quitter le pays. Elles ne le faiſoient pas par impieté, puis qu'elles eſtoient deuotes, ny par haine de la chaſteté que les Apoſtres préchoient, puis qu'elles eſtoient honneſtes. Elles le penſoient faire par vn bon zele, & elles ne laiſſent pas d'eſtre damnées: mais comment damnées? plus damnées que ceux de Sodome & de Gomorre. Oüy auec leur honneſteté apparente, leur deuotion orgueilleuſe, elles ſont plus

damnées que ceux de Sodome, qui commirent des charnalitez monſtrueuſes & dénaturées : Comment le ſçauons-nous ? l'Ecriture le dit, elle ne peut mentir, au meſme lieu verſet cinquante-vn : Les Saints quittans le pays, ſecoüerent contr'elles la pouſſiere de leurs pieds, comme le Sauveur l'auoit commandé en ſaint Matthieu, en ſaint Marc, & en ſaint Luc. Or en ces meſmes lieux, il aſſeure & auec ſerment, que ceux à qui cela arriueroit, ſeroient plus punis au Iugement, que ceux de Sodome & de Gomorre. Voyez par là que ce n'eſt pas aſſez d'eſtre chaſte, deuot, vertueux à l'exterieur, & deuant les hommes ? Voyez combien vn zele indiſcret & paſſionné eſt dangereux ? Voyez comme l'aueuglement qui nous ſembleroit excuſable, eſt quelquefois cauſe de pluſieurs grands pechez; & qui pis eſt, comme il nous y fait croupir & perſeuerer long-temps? Les actions que vous iugez eſtre criminelles, vous vous en confeſſez ; & ſi voſtre Confeſſeur a tant ſoit peu de zele pour voſtre ſalut, il vous en reprend ; & ſi vous y retombez pluſieurs fois, il vous refuſe ou differe l'abſolution ; vous apprehendez ce refus, vous taſchez de vous corriger: Mais les actions que vous ne penſez pas eſtre des pechez, quoy qu'elles le ſoient en effet, vous ne vous en repentez pas, vous ne les confeſſez pas, vous ne vous en corrigez pas, ſi voſtre Confeſſeur vous en interroge, ſi le Predicateur les reprend en Chaire, vous ne le croyez pas, vous penſez que ce ſont des exagerations, vous dites que ce ſont des ſcru-

puleux, qu'ils ſont trop ſeueres & trop rigoureux.

Donc pour remedier à vn mal ſi pernicieux, il en faut oſter les cauſes, qui ſont trois comme nous auons dit : la iuſtice de Dieu, la tentation du diable, & quelque paſſion déreglée. Le remede contre la premiere, c'eſt la priere: contre la ſeconde, c'eſt de demander auis: contre la troiſiéme, c'eſt de nous défier de nous meſme & de nos affections. Humiliez-vous beaucoup deuant Dieu, reconnoiſſez l'extréme beſoin que vous auez de ſa lumiere, demandez-luy ſouuent ſon ſaint Eſprit, pour vous & pour vos directeurs : priez-le de vous adreſſer à vn Confeſſeur qui vous diſe vos veritez, qui n'endure pas vos mauuaiſes habitudes. Priez-le de vous enuoyer des Predicateurs qui ne vous flattent point, qui préchent la pure parole de Dieu, & non pas de belles penſées de Philoſophie. Priez-le de faire tomber entre vos mains, & vous faire gouſter les liures qui enſeignent ſolidement à viure ſelon l'Euangile. Priez-le qu'il vous ouvre l'eſprit pour receuoir, & apprehender les veritez qui vous ſont enſeignées. Adreſſez-luy ſouvent ces éleuations : *Illumina tenebras meas*. Mon Dieu éclairez mes tenebres, enſeignez-moy à faire voſtre ſainte volonté, ne me cachez pas vos diuins Commandemens : *Doce me facere voluntatem tuam. Non abſcondas à me mandata tua, Domine vt videam:* Et afin que Dieu eſtant appaiſé, il n'ayt plus ſujet de retirer de vous ſes lumieres; taſchez de ſatisfaire à ſa iuſtice pour les pechez de voſtre vie paſſée, par toutes les penitences in-

1
2. Curatiuum tollere cauſas.
1. Orando & pœnitendo.

terieures & exterieures qui vous seront possibles.

K
2. petendo consilium.

Et parce que, comme il fut reuelé à vn saint Euéque, Dieu enseigne les hommes par les hommes ; ayez vn homme prudent, docte, pieux, & des interessé, à qui de temps en temps, comme deux ou trois fois l'année, vous rendiez compte de vostre estat, de vos dispositions interieures & de vos actions: Mon Pere ie me comporte ainsi en ma famille, ie fais telle chose en ma charge, i'employe le temps à telles actions, ie fais tel marché auec mon fermier, ie n'ay point d'enfans, ou fort peu; ils sont desia fort bien pourvus; i'ay tant de reuenu, ie ne donne que tant par an en aumônes: Ne me flattez point, dites-moy franchement si c'est viure Chrestiennement, si ie me puis sauuer en faisant ainsi.

Au troisiéme liure des Roys, l'Ecriture nous apprend, qu'aussi-tost que Salomon fut assis sur le thrône apres la mort de son pere, Dieu luy apparut & luy dit : Demandez-moy ce que vous voudrez, & ie vous l'octroyeray. Il ne demanda ny les grandeurs du monde, ny les richesses de la terre, mais seulement la Sagesse ; & cette priere fut si agreable à Dieu, qu'elle fut appointée sur le champ par l'octroy, non seulement de ce qu'il demandoit, mais de tous les biens temporels que le cœur humain peut souhaiter. Voulez-vous sçauoir en quels termes il demanda la sagesse ? *Dabis ergo seruo tuo cor docile* ; vn cœur docile qui se laisse conduire, qui n'est point idolâtre de son opinion, qui demande & suit aisément l'auis d'autruy. Celuy-là s'expose aux artifices &

aux embuſches du ſeducteur, qui refuſe de ſe ſoûmettre à la conduite d'vn Directeur, dit ſaint Bernard. Et ailleurs il dit de ſoy, qu'il eſtoit plus capable de conduire & gouuerner des centaines de Religieux, que de ſe conduire ſoy-meſme. Mais ſouuenez vous que les Iuges Eccleſiaſtiques ſont hommes auſſi bien que les ſeculiers, qu'il leur peut arriuer quelquesfois d'auoir des reſpects humains; de ſe rendre complaiſans, & d'auoir égard à leur intereſt particulier. Si vn Confeſſeur par baſſeſſe d'eſprit, par trop de molleſſe, crainte de vous déplaire, vous permet des choſes contraires aux maximes de l'Euangile: Si vn Predicateur, pour auoir l'approbation & l'applaudiſſement de tout le monde, vous élargit la conſcience, vous ouure le chemin large & ſpacieux, qui eſt le chemin de perdition, dit le Fils de Dieu, afin qu'on die: voila l'homme qu'il nous faut, il ne damne pas le monde, il ne détrempe pas nos delices dans l'amertume des iugemens de Dieu & de la crainte de l'eternité.

Deceptori dat manum qui dare diſſimulat præceptori. Ber. ſer. 77. in Cant. Idē Ep. 17. Ad ſuggerium.

Vous ne ſerez pourtant pas iuſtifié deuant Dieu, car il dit par Ezechiel: Si celuy que i'ay mis dans la gueritte pour faire le guet, void le glaiue de ma iuſtice venir fondre ſur quelque pecheur, & ne l'auertit pas, le pecheur mourra en ſon iniquité, & ie demanderay compte de ſon ame à celuy que i'auois mis en ſentinelle. Le Confeſſeur eſt au Confeſſionnaire, le Predicateur eſt en Chaire comme en vne gueritte, pour auertir le peuple Chreſtien de ce qui eſt contraire à ſon ſalut. Si le Confeſſeur luy

permet le bal, la perte de temps au jeu, le luxe & la ſuperfluité en habits, en meubles, en feſtins ; ſi les collations, les affeteries & les cajoleries illicites, s'il ne vous auertit que l'épée de la vengeance de Dieu tombera ſur vous, Dieu luy demandera compte de voſtre ame. Mais vous ne laiſſerez pas d'eſtre condamné, car il ne dit pas ſeulement : Ie demanderay cette ame à la ſentinelle, mais auſſi il dit, que le pecheur moura dans ſon iniquité, cela eſt terrible.

Ce complaiſant intereſſé n'eſt pas plus docte que ſaint Paul, il n'eſt pas plus ſpirituel qu'vn Ange du Ciel : & ſaint Paul dit aux Galates, Si moy, ouy moy qui ſuis vn Apoſtre, ou vn Ange du Ciel, vous annonce quelque choſe de contraire à l'Euangile, ne le croyez pas, dites-luy anathéme. Ie vous puis dire le meſme à plus forte raiſon, quand vous me conſulterez à la porte de noſtre maiſon, ou en voſtre logis; ſi ie vous dis quelque choſe contraire aux veritez de l'Euangile que ie vous preſche icy, ne me croyez pas : icy ie ſuis hardy comme vn lyon, là peut eſtre que ie ſeray lâche comme vn Therſite : icy ie parle en general, ie ne redoute perſonne, là ie puis apprehender de déplaire au particulier que ie crains de deſobliger. C'eſt vne verité de l'Euangile, que quiconque s'éleue ſera humilié, que non ſeulement les larrons, mais les auaricieux ne poſſederont point le Royaume de Dieu ; que tout arbre qui ne porte pas de bon fruit, ſera coupé & jetté au feu, que celuy qui veut eſtre amy du monde, ſera ennemy de Dieu. Si quelqu'vn vous dit

qu étant ambitieux, auaricieux, faineant, & mondain, vous ne ſerez pas humilié, banny du Ciel, ietté au feu, & ennemy de Dieu, ne le croyez pas.

Tertullien dit fort bien, l'ame fidele vogue en ce monde comme ſur vne mer orageuſe, au milieu des gouffres & des écueils, pouſſée du vent du Saint Eſprit; ſi elle ſe défie de ſoy, elle éuite les dangers; ſi elle eſt touſiours en crainte, elle eſt en aſſeurance. Défiez vous ainſi de vous, de vos penſées, de vos lumieres, de vos ſentimens, de vos humeurs: mais ſur tout défiez vous de vos deſirs & de vos amours pour beaux & ſpecieux qu'ils ſoient, s'ils ſont tant ſoit peu ardens & paſſionnez. Il n'y a que deux deſirs qui ne doiuent pas eſtre ſuſpects, qui ne peuuent eſtre trop grands, le deſir d'eſtre bien humble, & le deſir de bien aymer Dieu, tous les autres ſont dangereux, défiez-vous-en & viuez en crainte. Le Sage diſoit, Bien-heureux celuy qui craint touſiours. Dauid diſoit: Mon Dieu, nettoyez moy de mes imperfections cachées: & ſaint Auguſtin qui eſtoit ſi humble, craignoit d'auoir beaucoup d'orgueil ſecret, il en gemiſſoit deuant Dieu, & il en répandoit des ruiſſeaux de larmes, ouy des ruiſſeaux de larmes: Mon Dieu, diſoit-il, ie crains fort ce qui eſt caché au fond de mon ame, ie crains qu'il n'y ayt de l'orgueil ſecret, que vous voyez & que ie ne vois pas: vous ſçauez les gemiſſemens de mon cœur ſur ce ſujet, & les ruiſſeaux de larmes que i'en répands en vôtre preſence. I'ay bien plus de ſujet d'en dire autant à Dieu, ie crains fort le fonds de mon cœur, que ſçay ie,

Inter ſcopulos & vada velificata Dei ſpiritu fides nauigat, tuta ſi cauta, ſecura ſi attonita. Tert. de idololatria cò ylimo.

Multũ vereor occulta mea quæ no. unt oculi tui, mei autem non tu noſti de hac re. ad te gemitus cordis mei & fl mina oculorũ meorum, multum vereor occulta mea. Aug. l. 10. conf. c. 37.

peut-eſtre qu'il eſt tout pourry ? O mon Dieu, deuant vous peut-eſtre que ie ne ſuis que pourriture, qu'vn crapaut tout bouffy du venin d'orgueil, d'amour propre, & de recherche de moy-meſme : ie ſuis plus aueugle en l'eſprit que l'aueugle-nay ne l'étoit au corps : ie ne ſuis que tenebres, que foibleſſe, qu'ignorance & folie: mais mon eſperance eſt en vous, vous eſtes la vraye lumiere, la lumiere du monde, le Soleil de iuſtice, l'Ange du grand Conſeil, la Sageſſe eternelle, & la Sapience increée. Soyez ma lumiere, ma ſageſſe, ma conduite. *Emitte lucem tuam, & veritatem tuam, ipſa me deducant in montem ſanctum tuum, & in tabernacula tua. Amen.*

SERMON XVII.

DV SECOND EMPESchement de la Penitence, qui eſt l'endurciſſement du cœur.

Hodie, ſi vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda veſtra.
Pſal. 94.

IL y a tant de rapport, tant d'alliance, & de ſympathie, entre noſtre Entendement, & noſtre Volonté; que ſi l'Entendement eſtant enueloppé de tenebres, ne connoiſt le ſouuerain bien, la Volonté n'a point d'inclination de ſe tourner vers luy, & de le poſſeder par amour, *ignoti nulla cupido*: quād l'ame eſt vne fois frappée de l'aueuglement d'eſprit, elle tombe infailliblement dans l'endurciſſement de cœur. C'eſt le ſecond empeſchement qui s'oppoſe à noſtre conuerſion, & au deſſein de la penitence. Il faut donc conſiderer les ſymptomes & les diſpoſitions d'vn ſi grand mal, afin de les éuiter; il n'eſt rien qui amolliſſe mieux les tumeurs du corps que l'huile; rien qui amolliſſe mieux l'endurciſſement du cœur que l'inuocation de voſtre ſacré Nom, ô ſainte Vierge! *Oleum effuſum nomen tuum*, pour ce-

la voſtre ſeruiteur ſaint Caſimir, nous donne cét auis ſalutaire : *Ipſam cole vt de mole criminum te liberet. Hanc appella ne procella vitiorum ſuperet.* En ſuite de ce ſage conſeil nous vous honorons, nous vous inuoquons, nous vous ſalüons. *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Zacharias, viſione amphoræ quæ portata eſt in Sennaar, exprimit quinque gradus quibus peruenitur ad duritiem cordis. A. Primus eſt derelictio à Deo, cum poſt completum cumulum peccatorum deſerit animam. B. 1. Scriptura. C. 2. Patribus. D. 3. Exemplis. E. 2. Gradus inſenſibilitas, ad damna ſpiritualia. F. Ad temporalia. G 3. Gradus aſſiduitas peccandi. H. 4. Imprudentia. I. 5. Stabilitas in malo. K.*

A LE Prophete Zacharie dans ſes diuines reuelations, nous propoſe vn bel embleſme, auquel il dépeint comme dans vn tableau racourcy, mais auec de viues couleurs, tout ce qu'on peut conſiderer ſur le ſujet de l'endurciſſement & de l'obſtinatiõ de cœur *; il raconte qu'vn Ange luy fit voir vne cruche, & qu'vne femme qui s'appelloit l'Impieté fut iettée dans le milieu de cette cruche, qu'on la boucha auec vne maſſe de plomb; & en meſme temps il vid deux autres femmes qui auoient des aiſles de Milan, qui prirent cette cruche, l'enleuerent entre le Ciel & la terre, & l'emporterent dans la terre de Sennaar, qui eſt Babylone, où elle fut poſee ſur ſa baſe pour y demeurer eternellement. Cette viſion

* Et egreſſus eſt Angelus qui loquebatur in me & dixit mihi: leua oculos tuos & vide, & ecce amphora egrediens, & ecce talentum plũbi portabatur. & ecce mulier vna ſedẽs in medio amphoræ. & dixit: hæc eſt impietas, &c. Zach. 5.

ſe paſſa ſur la terre, & toutesfois l'Ange qui parloit à Zacharie, luy dit : Eſleuez vos yeux, pour luy enſeigner que ce mal-heur d'endurciſſement arriue par la permiſſion de Dieu, & que c'eſt vne vengeance du Ciel, vengeance la plus ſeuere, la plus terrible, & la plus redoutable que la iuſtice de Dieu puiſſe decreter contre vne ame.

Le Prophete auoit eu vne autre viſion au meſme chapitre, & immediatement deuant celle-cy. Il auoit veu vne Faux qui deſcendoit du Ciel ; car au lieu qu'au texte Latin il y a, *Erat volumen volans*, les ſeptante Interpretes, & apres eux S. Chryſoſtome, traduiſent, *Erat Falx volans;* Et l'Ange dit au Prophete, Que cette Faux repreſentoit la guerre, la famine, les maladies & les autres fleaux que la malediction de Dieu enuoye de temps en temps aux familles & aux eſtats, en punition des parjures, larcins & autres crimes qui s'y commettent. Apres cette menace des punitions temporelles, le Prophete adjouſte la viſion qui exprime l'endurciſſement, pour encherir & mettre le comble à ſes menaces ; car en effet cét endurciſſement eſt vne punition incomparablement plus effroyable que toutes les afflictions temporelles; c'eſt (ſi on le peut dire,) le faux-bourg de l'Enfer, la veille de la reprobation finale, & la derniere diſpoſition à la damnation eternelle.

Vbi habemus & ecce volumen volans, τὸ. verrunto Καὶ ἰδοὺ δρέπανον πέτόμενον. & ecce falx volans.

On ne tombe pas d'abord dans vn abyſme ſi profond ; *Extrema primo nemo tentauit loco;* on y deſcend par diuers degrez, & il eſt bon de les apprendre pour les apprehender : or il y en a cinq principaux exprimez aux circon-

B *Primus gradus duritiei cordis derelictio à Deo poſt imple-*

um cumulum peccatorum.

stances de la vision de Zacharie. Le premier est l'abandon de Dieu, lors qu'en punition des negligences à son seruice, des resistances à ses inspiratiõs, ou des ingratitudes à ses benefices, par vn iugement secret & caché, mais toujours tres-adorable & tres-iuste, il abandonne l'ame, il retire d'elle ses faueurs extraordinaires, sa protection & assistance particuliere, il permet que le peché entre iusques au fond, à la moüelle & au centre de son cœur, qui est admirablement bien representé par la cruche, à cause de sa fragilité : *Hæc est impietas, & proiecit eam in medio amphoræ*, au lieu de ce mot *amphòra*, qui est au texte Latin, en Hebreu il y a *epha*, ou *ephi*; c'estoit vne certaine mesure dont on se seruoit ordinairement au marché pour mesurer le froment, l'orge & autres semblables grains, *mensura aridorum*. Le cœur de l'homme est representé par cette cruche, & cette cruche est vne certaine mesure. Cela nous apprend vne verité tres-importante, & si digne d'apprehension, que si elle estoit bien penetrée, elle nous seruiroit de bride, pour nous empescher d'offenser Dieu, pour peu que nous eussions de desir de faire nostre salut. Mon Dieu faites-moy la grace que ma langue soit vn burin d'acier ou de diamant, pour grauer si profondément cette verité dans l'esprit de mes Auditeurs, qu'elle n'en soit iamais effacée. Le thresor & le magazin des graces de Dieu, est inépuisable; si est-ce neanmoins qu'il donne ses graces par compte. Sa patience est infinie, mais il n'en vse pas infiniment, sa misericorde est immense, mais il l'exerce par mesure.

Entendez-moy bien, & ne prenez pas le change : ie ne dis pas qu'il y ayt de pecheur grand, ſi proſtitué, ſi abominable, & ſi deſeſperé, qu'il ne puiſſe obtenir ſa grace. Non; car c'eſt vn article de foy, que vous pouuez auoir pardon de tous vos pechez, pour grands, énormes, exceſſifs, & en grand nombre qu'ils ſoient, pourveu que vous vous en repentiez comme il faut, & que vous en demandiez pardon de bon cœur. Mais ie dis qu'il y a certain nombre de pechez, aux vns plus grand, aux autres moindre, & à quelques-vns fort petit, apres lequel Dieu ne vous donne plus de loiſir, ne vous fait plus la grace efficace de vous en repentir comme il faut, ny de luy en demander pardon de bon cœur; il permet que vous vous abandonniez deſeſperément au peché, que vous vous y attachiez & colliez inſeparablement. Dieu a dit, par exemple, en ſes diuines idées, en ſes projets & prenotions eternelles: Ie veux par patience attendre à penitence vn tel durant dix ans, vn tel vingt ans, vn tel trente ans; mais s'il ne ſe conuertit dans ce temps là; s'il laiſſe écouler le dernier moment de ce temps prefix ſans ſe conuertir; il ne le fera iamais, ie le retireray du monde. Ie veux pardonner cinquante pechez à vne telle, ou cent à vne telle; car nous n'en ſçauons pas le nombre, Dieu le ſçait bien : ſi elle en commet vn ſeul dauantage, ie ne l'en releueray iamais. Elle ſe damnera tres-aſſeurément, ce ſera volontairement, mais infailliblement.

Le S. Eſprit dit en l'Eccleſiaſtique : * Gardez-vous bien de dire : La commiſeration de

* C *Scriptura.*

Dieu eſt grande, il aura pitié du grand nombre de mes pechez. Comment eſt-ce que cela s'entend, la miſericorde de Dieu n'eſt-elle pas tres-grande, immenſe, & infinie? ſi elle eſt telle, pourquoy ne le dirons-nous pas? Dauid l'a dit *, pourquoy ne parlerons-nous pas comme luy; il parle fort proprement, il ſçait bien ce qu'il dit; il ne dit pas, gardez-vous de dire que la miſericorde de Dieu eſt grande, mais que ſa commiſeration eſt grande. Il y a difference en ces deux paroles, la commiſeration eſt l'effet de la miſericorde: les attributs de Dieu ſont infinis, mais leurs productions ne ſont pas infinies: les perfections diuines n'ont point de bornes, parce qu'elles ſont en Dieu, & tout ce qui eſt en Dieu eſt infiny; mais les effets de ſes perfections ſont bornez, & finis; parce qu'ils ſont en la creature, & tout ce qui eſt en la creature eſt finy & limité. La miſericorde de Dieu eſt grande, & plus grande qu'on ne ſçauroit s'imaginer ny conceuoir, elle eſt immenſe & infinie: mais les effets de cette miſericorde, les commiſerations, le pardon des pechez, les graces qu'il donne aux pecheurs ne ſont pas infinies, & innombrables. Le Sage en rend la vraye raiſon, quand il adjouſte, *Miſericordia enim & ira, ab illo cito proximãt:* Il n'eſt pas ſeulement miſericordieux, mais il eſt iuſte; en luy ces deux perfections ne ſont point contraires l'vne à l'autre; en Dieu la miſericorde n'eſt pas oppoſée à la iuſtice, elles ſont vne meſme choſe, & ainſi l'vne & l'autre eſt infinie: mais quand il les exerce enuers nous, elles ont des effets contraires, & les effets de l'vne empeſ-

* Ne propitiaro peccato noli eſſe ſine metu, neque adiicias peccatũ ſuper peccatũ, & ne dicas miſeratio Domini magna eſt, multitudinis peccatorum meorũ miſerebitur: * miſericordia enim & ira ab illo cito proximãt: &, in peccatores reſpicit ira illius Eccl. 5. v. 5. 6. & 7.

* Miſericordia eius magna eſt. Pſ. 85. v. 13.

Eccli. 5. v. 7.

chent que les effets de l'autre ne ſoient infinis & innombrables. Il eſt miſericordieux, pour ce il nous attend quelque temps, & nous pardonne quelques pechez : mais il eſt iuſte, & ſa iuſtice doit auoir ſon cours : pour cela il ne nous attend pas touſiours & ne nous pardonne pas des pechez ſans nombre. Et le conſeil du Sage eſt tres ſalutaire : *De propitiato peccato noli eſſe ſine metu.* Quand vous ſçauriez tres-aſſeurément par reuelation diuine, que Dieu vous a pardonné voſtre peché, quant à la coulpe & quant à la peine, ne le mettez pas en oubly ; ne laiſſez pas d'en apprehender & d'en redouter les mauuais effets. Or quels mauuais effets peut auoir vn peché entierement remis? Dieu punit-il deux fois vn même crime ? nanny, mais c'eſt que ſi vous en commettez de nouueaux, le peché autrefois commis, quoy que pardonné tout à fait, entre en ligne de compte pour groſſir le nombre prefix & determiné; le nombre, dis ie, apres lequel Dieu a reſolu de ne vous plus pardonner, mais de vous retirer de ce monde en mauuais état. *De propitiato peccato noli eſſe ſine metu, neque adiicias peccatum ſuper peccatum.*

Saint Auguſtin, ou l'Autheur du liure de la vie Chreſtienne qui eſt entre ſes œuures, enſeigne clairement cette verité, diſant, Il eſt éuident & aſſeuré par le teſmoignage de Dieu meſme, qu'il y a vne certaine meſure de pechez, & que chacun eſt appellé au iugement de Dieu pluſtoſt ou plus tard ſelon qu'il a remply ſa meſure. Ce qu'ayant prouué par les exemples de l'Eſcriture, que i'allegueray incontinent, il adjouſte : D'où nous ap-

D
2. *Patribus.*

Eſſe certũ peccatorum modũ atque menſuram, Dei ipſius teſtimonio comprobatur, & quod vnuſquiſque celerius vel tardius prout peccatorũ ſuorũ modũ ex-

pleuerit iudicetur, euidentissime demõstratur. Et infra. Vnde manifestissime docemur singulos tamdiu vt conuertãtur sustineri, quãdiu delictorũ suorũ cumulũ non habuerint consũmatum. Lib. de vita Christ. c. 4. Tom. 9. operum Aug.

prenons clairement que Dieu attend patiemment à penitence chacun de nous, iusques à ce qu'il ait acheué le comble de ses pechez.

En Amos chapitre premier, Dieu auoit prescrit que si les habitans de Damas, de Tyr, de Gase & d'autres Villes commettoient plus de trois pechez, leur mesure seroit cõblée : ils en commirent sept, elle fut remplie, Dieu ne les conuertit pas. Ainsi les Israëlites dans le desert, s'estans reuoltez dix fois contre Dieu, firent le comble de la mesure; ce qui fut cause que Dieu les priua de l'entrée de la Terre promise. Et au premier liure des Roys chapitre treiziéme, & quinziéme, Saül apres cinquante-deux ans d'innocence, cinquante en vne vie priuée & particuliere, deux ans dans le Throsne Royal, desobeyt deux fois au commandement de Dieu; il est reprouué, il s'abandonne au mal, il persecute iniustement Dauid, & il se tuë soy-mesme. Mais ce qui m'estonne le plus, & qui iette la frayeur dans mon cœur, c'est de voir que les Anges n'ont eu qu'vne ou deux graces, que deux ou trois momens pour gagner le Ciel. Que le premier peché qu'ils ont commis à comblé la mesure qui leur estoit prefixe: Et que Dieu auoit dit en ses idées; si l'Ange fait vn seul peché, ie ne luy pardonneray pas. Ainsi il a dit en ses decrets; si vn tel & vne telle de la ville de Paris, commet tant de pechez, trente, quarante, ou cent, dont nous ne sçauons pas le nõbre, mais que luy seul sçait & a determiné, ie ne le conuertiray pas. Pour cela Dauid n'ayant commis que deux ou trois pechez, & faisant

penitence pour en éuiter les funeſtes effets, crioit à Dieu ſi ſouuent : Mon Dieu, ne vous éloignez pas de moy : ne me delaiſſez pas, ne me mépriſez pas, ſçachant qu'il ne faut quelquefois que deux ou trois pechez pour donner ſujet à Dieu de nous abandonner & de nous laiſſer perdre.

De cét abandon de Dieu on deſcend aiſément au ſecond degré qui eſt l'inſenſibilité, tres-biẽ exprimée par cette maſſe de plõb qui fut miſe à l'entrée de la cruche: Noſtre cœur ſe ferme tellement, que rien de bon n'y peut eſtre receu, que rien ne le peut penetrer; qu'il ſemble eſtre bouché d'vne maſſe de plomb, Le plõb eſt le plus vil de tous les métaux, qui ne reſonne point, qui ne rend point de ſon quand on le frape ; c'eſt le ſymbole de la ſtupidité qui nous rend inſenſibles à toutes les pertes ſpirituelles & temporelles, que le peché nous cauſe, & à tous les accidens de cette vie, qui nous deuroient faire rentrer en nous-meſmes, & nous conuertir à Dieu. Le Prophete Abdias s'en plaint, *Si fures introiſſent ad te, ſi latrones de nocte, quomodo conticuiſſes ?* Si vn larron alloit chez vous, & commençoit à crocheter vos coffres, & à dérober voſtre argent ou vos meubles ; quand vous le verriez ou l'entendriez, ne diriez-vous mot ? Seriez-vous comme le plomb qui ne retentit point ? ne crieriez-vous pas, au larron ? craindriez-vous de le ſcandaliſer ? nanny : Ce fripon pretend par ſes cajolleries vous faire perdre voſtre honneur, la grace de Dieu, voſtre ſalut ; on vous dit ; Dites-le à voſtre pere, plaignez-vous à voſtre mere ou à

F

2. *Gradus Inſenſibilitas.*

1. *Ad damna ſpiritualia.*

v. 5.

voſtre maiſtreſſe, qu'il vous tente de voſtre des-honneur. Et vous dites, ie n'oſerois, ie crains de le ſcandaliſer, on le chaſſeroit du logis. Et c'eſt pour cela qu'il le faudroit dire, afin qu'on le chaſſaſt de la maiſon; comme on crie au larron, afin qu'il ſorte du logis, & qu'il s'enfuye. Quoy vn peu d'argent eſt-il plus precieux que la grace de Dieu, qui couſte le ſang precieux du Sauueur? vn peu de linge ou autre meuble, eſt-il plus à eſtimer que vôtre hõneur & que voſtre ſalut? *Si vindemiatores introiſſent ad te, numquid ſaltem racemum reliquiſſent tibi?* Ajouſte le Prophete. Si vne compagnie toute entiere de ieunes gens eſtoit entrée en voſtre vigne pour la vendanger à la dérobée, cette perte vous ſeroit ſenſible; & neantmoins ils vous auroient laiſſé encore quelques raiſins à grapiller. Ce meſchant rauage la vigne de voſtre ame par le peché, il ruyne en vous les dons du ſaint Eſprit, les vertus infuſes, les habitudes ſurnaturelles, mais ſi abſolument, qu'il ne vous laiſſe pas vn ſeul fruit, pas vn petit grain de merite de vos bonnes œuures paſſées, & vous eſtes inſenſible à cette perte?

v. 5. Abdiæ.

S. Chryſoſtome vous compare à ces ſeruiteurs de charlatans; vous voyez ſur vn theatre vn pauure ſouffre-douleur, à qui on fait mille indignitez, & il ne fait que s'en ioüer: ſo maiſtre le baffouë & ſe moque de luy, il luy donne des ſoufflets & des coups de poing; il luy fait dire mille ſottiſes, luy fait faire mille impertinences, les aſſiſtans ſe mocquent de luy, & il endure tout, il ſe met à rire; vne franche repeuë qu'on luy donne apres la Co-

Chryſoſt. ho. in epiſt. ad Rom.

medie eſſuïe toutes ces indignitez. Vous eſtes comme ce niais, depuis que cét homme impudique a gagné voſtre cœur, vous eſtes inſenſible à tout : *Verberauerunt me, & non dolui, traxerunt me, & ego non ſenſi.* Vous eſtes inſenſible à la perte du temps, à la perte de voſtre liberté, & à la perte de voſtre argẽt. Prouerb. 23. 35

Quand vous eſtiez en bon eſtat, ſi vous perdiez Veſpres vne petite Feſte, vous eſtiez en ſcrupule & en peine ; ſi vous euſſiez manqué à la Communion vn ſeul Dimanche, vous en euſſiez eſté affligé tout le iour : ce meſchant homme vous fait perdre Veſpres, la grand' Meſſe, la Communion les mois, les deux mois, & les trois mois entiers, & vous n'en eſtes pas en peine ? vous aymiez tellement voſtre liberté, à n'eſtre maiſtriſée de perſonne, & à auoir l'aſcendant par tout : cependant il vous baffouë, il vous commande d'aller à ſa maiſon, de le laiſſer entrer en la voſtre à heure induë ; vous eſtes regardée des voiſins, il vous fait faire mille actions noires, honteuſes, infames, contre voſtre inclination ; & vous eſtes inſenſible à cette ſeruitude ? vous eſtiez ſi auaricieuſe, & ſi reſeruée à donner aux pauures : cependant vous luy faites des preſens, vous luy preſtez de l'argent qu'il ne vous rendra iamais, vous luy donnez du vin, ou du bien de voſtre maiſtre, qu'il vous faudra reſtituer ; vous eſtes inſenſible à tous ces dommages ? *Traxerunt me, & non ſenſi.* Vous eſtes à l'eſpreuue de toutes les afflictions que Dieu vous enuoye pour vous réueiller, & vous retirer du mal ? vous auez perdu voſtre procez, on vous ſurcharge de tailles, voſtre mary ou

G
2. *Ad temporalia damna.*

voſtre enfant eſt mort, on flétrit voſtre reputation, vous eſtes ſouuent malade, & rien ne vous conuertit ? vous eſtes inſenſible à toutes ces picquures ? *Verberauerunt me, & non dolui.* N'ayant donc point de ſentiment des maux qui vous arriuent, ny de ceux que vous faites, vous vous y accouſtumez aiſément, & vous tombez au troiſieſme degré d'endurciſſement, qui eſt l'aſſiduité au peché.

H

3. *Gradus, aſſiduitas peccandi.*

Deux femmes qui auoient des aiſles de milan, & qui emporterent cette cruche, repreſentent la concupiſcence & l'accouſtumance qui font courir le cœur endurcy de peché en peché, d'vne tres-grande viſteſſe, comme s'il auoit des aiſles de milan : *Dimiſi eos, ſecundum deſideria cordis eorum ibunt.* Ils ſont à l'abandon de leur concupiſcence & de leur mauuaiſe habitude. *Ibunt*, ils courent au mal promptement, & auec precipitation : l'eſprit malin y contribuë beaucoup, allumant les mauuais deſirs, & les habitudes vicieuſes auec ſes halenées contagieuſes, *Spiritus in alis earum.*

Pſal. 80. 13.

Les reprouuez ſont au chemin de perdition, comme les predeſtinez au chemin du Ciel. Saint Paul, le patron des ames choiſies, diſoit aux Philippiens : Ie ne penſe point eſtre arriué au terme de la perfection, ie ne tourne point la teſte vers le chemin que i'ay deſia fait : i'oublie tout ce que i'ay laiſſé derriere, ie n'ay des yeux que pour ce qui eſt deuant moy ; & ie fais touſiours de nouueaux efforts, afin d'auancer vers le bout de la carriere, & de receuoir la recompenſe de la vocation celeſte. Les predeſtinez en font de

Ego me non arbitror comprehendiſſe: vnum autem quæ quidem retro ſunt obliuiſcẽs ad ea vero quæ ſunt priora extendens me ipsũ ad deſtinatum perſequor ad brauiũ ſupernæ vocationis

meſme, ils ſont infatigables au chemin du Ciel, inſatiables de bonnes œuures; ils ne ſe laſſent jamais de bien faire; ils mettent en oubly leurs bonnes actions paſſées, & comme s'ils commençoient chaque iour, ils ſe haſtent, ils ſe preſſent, & s'auancent ſans ceſſe, ils vont haletans continuellement & aſpirans à de nouuelles vertus. Le matin ils font quelque action de pieté, pendant le repas vne pratique de mortification: apres diſner vne œuure de miſericorde; aujourd'huy ils jeûnent; demain ils portent le cilice; apres demain ils viſiteront l'Hoſpital: *Ibunt de virtute in virtutem.* Ainſi les reprouuez *ibunt in adinuentionibus ſuis;* ils laiſſent derriere eux leurs débauches precedentes, ils ne regardent jamais le grand nombre des pechez qu'ils ont commis; ny le threſor & l'amas des punitions qu'ils ont meritées; ils courent touſiours à gueule beante aprés quelque nouuelle proye; la nuict ils feront vne impureté, le matin vne inſolence à l'Egliſe, en diſnant vne intemperance, apres diſné vn jurement en joüant; aujourd'huy vne yvrognerie, demain vn blaſphéme, & apres demain vne médiſance, *ibunt, ibunt.*

Dei. Philip. 3. 13.

Pſal. 83. 7.

Au chapitre ſeptiéme des Prouerbes, le Saint Eſprit nous dépeint la tentation ſous la figure d'vne courtiſanne, qui veut débaucher & perdre vn jeune homme. † Elle l'a gagné, dit-il, par les charmes de ſes belles paroles; il va apres elle comme vn bœuf qu'on traiſne à la boucherie, comme vn agneau qui s'en va bondiſſant, & comme vn oyſeau qui fond ſur la proye, où il y a vn piege, & il ne con-

† Blãditiis labiorum protraxit illum, ſequitur eam quaſi bos ductus ad victimam: & quaſi agnus lasciviens & igno-

sans quod ad vincula trahitur. Prou. 7. v. 21. & 22.

sidere pas qu'il court risque de son salut.

Quand on commença à vous parler de tomber en ce peché : que de surprise ? que d'eloignement & d'horreur en eustes-vous? que de refus, de renuois, & de resistances fistes-vous la premiere & seconde fois que vous y tombastes ? que de repugnance ? que de crainte ? que de honte ? que d'apprehension? que d'auersion? & que de difficulté sentiez-vous ? Vous y alliez pesamment, tardiuement, à regret & à contre-cœur, comme vn bœuf qu'on traisne à la boucherie, comme si on vous eust conduit au supplice. Quand vous étiez tombé, que de tristesse, que d'amertume, que de repentir, que de remords de conscience, que de reproches de la part de la synderesc ? vous ne dormiez pas d'vn bon somme ; vous vous éueilliez en sursaut, vous n'auiez pas vne bonne heure au iour, vous ne mangiez pas vn morceau qui vous semblast sauoureux : il vous sembloit que tout le monde vous regardoit. Aprés cela vous y estes allé : *Quasi agnus lasciuiens*, en bondissant, en sautant, sans aucune resistance, franchement. Enfin maintenant vous y allez, *velut si auis festinet ad laqueum*, comme vn oyseau qui vole de haut en bas, pour se lancer sur la proye à tire d'aisle ; promptement, non seulement sans repugnance, mais auec gayeté & allegresse : & voila justement les aisles de milan qui font mouuoir la cruche du cœur humain ; Mais le Prophete dit qu'elle fut éleuée entre le Ciel & la terre. Ce qui exprime & signifie

Prou. 7. 23.

La quatriéme marche qui est l'Effronterie

& l'impudence : lors qu'à la veuë du Ciel & de la terre, des hommes & des Anges, vous commettez le peché. C'eſt ce que Ieremie vous reproche, *frons meretricis facta eſt tibi : noluiſti erubeſcere* ; vous n'auez plus la couleur de la vertu, vne ſainte pudeur ne couvre plus voſtre front : vous auez eſſuyé toute honte. Vous ſçauez qu'autre fois ſi voſtre compagne euſt fait la moindre des actions honteuſes, que vous faites à preſent, vous auriez dit : Ie m'en étonne, ſi j'étois en ſa place ie mourrois de honte : cependãt vous en faites de mille & mille fois plus infames, & vous n'en auez point de confuſion. Vous eſtes ſi friande du faux honneur, & vous faites littiere de la vraye gloire ? ce mauuais homme ſe mocque de vous, quand vous eſtes ſortie de ſa maiſon, il dit en luy-meſme ? Quelle effrontée, il n'eſt pas poſſible d'eſtre plus beſte que cela ! Il le conte à ſes compagnons de débauche, ils en font des railleries & des farſes : on vous montre au doigt par la Ville, tout le monde ſçait voſtre vie : on ne parle que de vos mauuais deportemens, vous eſtes le ſujet de l'entretien des compagnies, & vous marchez la teſte leuée : quelle impudence ! *Noluiſti erubeſcere.*

I. 4. *Gradus, Impudentia.* Ierem. 3. 3.

Tenuit eos ſuperbia, operti ſunt iniquitate & impietate ſua. Ils ne ſe contentent pas d'auoir l'impieté au cœur, ils en ſont enuironnez : ils ne ſe contentent pas de commettre l'iniquité en ſecret, ils la commettent en public, au Sermon, à la grande Meſſe, au Chœur de l'Egliſe, en preſence du Saint Sacrement, à la veuë de tous les Fideles ; ils jettent des Pſal. 72. 6.

œillades impudiques ; ils ont des yeux de Vautour pour des innocentes Colombes : ils font des ſignes de teſte, ils font des allées & des venuës, pour témoigner leurs mauuais deſirs, ils font gloire de ce qui leur devroit donner de la confuſion. Ils ne ſe contentent pas de faire des monopoles ſecrets, des vſures palliées, & des injuſtices couuertes ; ils font des oppreſſions viſibles, des brigandages manifeſtes, & des concuſſions publiques. Ils ne ſe cachent point pour opprimer les veuves, ruiner les villageois, prendre le bien des orphelins, ils ſe glorifient de ce qui les deuroit humilier, ils font trophée des pechez qu'ils ont faits, ils ſe vantent de ceux qu'ils n'ont pas faits : *Lætantur cum malè fecerint, & exultant in rebus peſſimis.*

Prov. 2. 14.

K
5. Gradus Stabilitas in malo.

Enfin cette cruche eſt portée en Babilone, en la terre de Sennaar : là elle eſt poſée ſur vn cube, aſſiſe ſur ſa baſe, pour y demeurer vn jamais. C'eſt le cinquiéme & le dernier degré, la ſtabilité & l'obſtination au peché. L'Ame eſt portée en Babilone, qui ſignifie confuſion, elle s'habituë & s'accouſtume à vne vie toute déreglée : En la terre de Sennaar, qui ſignifie puanteur, elle ſe naturaliſe & ſe fait tellement aux ordures des actions infames, qu'elle n'en ſent plus la puanteur. Sennaar ſignifie encore, *excuſſio dentium* : Les dents ſervent à parler articulément & diſtinctement. On ne parle plus bien clairement en Confeſſion, on ne dit plus ſes pechez qu'à demy ; on les plaſtre & on les farde par des déguiſemens ; on fait des confeſſions nulles, des ſacrileges au lieu de Sacremens:

on

on communie en mauuais état, on s'établit & ſe confirme ſi fort au peché, qu'on deuient tout à fait obſtiné. Saint Bernard explique cecy, & tout ce que j'ay dit juſques à preſent en ſi beaux termes, qu'il ne faut que lire ſon texte, pour auoir vn précis & vn abregé de tout mon diſcours.

L
CONCLVSIO ex Bernd.

Ce ſaint Docteur qui ne flatoit point, & qui diſoit les veritez à tout le monde ſans acception de perſonne, parlant au Pape Eugene qui auoit eſté ſon Religieux en l'Abbaye de Cleruaux; & luy voulant perſuader de ſe retirer des trop grandes occupations de la Papauté qui le pourroient diuertir de l'Oraiſon & autres exercices de deuotion, luy dit; † Ie ſçay bien qu'étant depuis peu ſorty de la ſolitude du Monaſtere, dans ces premiers commencemens vous vous déplaiſez dans cét embarras; vous gemiſſez ſous le poids des affaires: mais ne vous fiez pas à cette bonne diſpoſition que vous auez preſentement, petit à petit elle ſe perdra: or pour vous retirer de cette compagnie mondaine, de cette conuerſation trop familiere, de cette amitié dangereuſe; Ie vous en dis de meſme: je ſçay bien que ces priuautez & que ces libertez, ne vous agréent pas, que vous y eſtes comme ſur les épines: mais ne vous fiez pas à cela, petit à petit cette bonne diſpoſition s'éclipſera; il n'y a ſi bonne reſolution qui ne ſe relaſche auec le temps; l'accouſtumance adoucit tout. Au commencement vne action vous ſemblera & horrible & inſupportable; auec le temps vous jugerez qu'elle n'eſt plus ſi faſcheuſe; peu apres vous

† Noli nimis credere affectui tuo qui nunc eſt; nil tam fixum animo quod neglectu & tempore non obſoleſcat: vulneri vetuſto & neglecto callus ob ducitur, & eo inſanabile quo inſenſibile fit, &c. Primum tibi importabile videbitur aliquid; proceſſu temporis ſi aſſueſcas, indicabis non ad eo graue, paulò poſt & leue ſenties, paulò poſt ne ſenties: paulò poſt etiam delectabit. Ita paulatim in cordis duritiam itur, & ex illa in auerſionem, &c. Nec pergas quærere quid ſit cor durum,

la sentirez plus legere ; à quelque temps de là vous n'en sentirez plus la pesanteur : & enfin vous y prendrez plaisir. Comme ceux qui n'ont jamais beu de vin, au commencement il leur semble amer, vn peu apres ils n'y trouuent point tant d'amertume, puis ils le trouuent bon : enfin ils s'en rempliſſent & s'enyvrent. N'est-il pas vray que tout cela vous est arriué ? si on vous eut autre fois parlé des actions que vous faites maintenant, vous en eussiez eu horreur, vous eussiez pensé qu'on vous euſt plûtoſt arraché le cœur, que de vous faire consentir à de telles actions; petit à petit voſtre cœur s'est gagné, vous y auez condescendu ie ne sçay comment, par vn peu de complaisance, & quasi comme par violence : La seconde ou troisiéme fois, vous auez jugé que cette action n'étoit pas si criminelle ; puis elle vous a semblé legere, puis vous l'auez faite sans repugnance : enfin vous vous y portez de vous-mesme & auec plaisir. Ainsi on tombe insensiblement dans vn état d'obstination & d'endurcissement de cœur.

Si vous me demandez : qu'est-ce que le cœur endurcy, adjouste saint Bernard? Sainct Pere ie vous prie de me dispenser de vous répondre: Que si vous m'y forcez, ie vous diray auec vn peu de hardiesse, mais auec beaucoup de verité, vne parole qui vous desobligera : le cœur endurcy, c'est le voſtre. Oüi c'est le voſtre ? si vous n'auez tremblé & fremy d'horreur de l'entendre seulement nommer, tant c'est vn mal horrible & épouuentable. Le cœur endurcy, c'est le cœur d'vn

si non expauisti tuũ est hoc est ; solum est cor durum quod semetipsum non exhorret, qui nec sentit. Interroga Pharaonem, neme duri cordis salutem vnquam adeptus est, nisi quem fortè miserans Deus abstulit ab eo iuxta Propheram, cor lapideum & dedit carneum. Quid ergo cor durum ? ipsum est quod nec compunctione scinditur, nec pietate mollitur, nec mouetur precibus ; minis non cedit, flagellis duratur ; ingratum ad beneficia est, ad consilia infidum, ad iudicia sæuum, inuerecundũ ad turpia, impauidum ad pericula, inhumanum ad humana, temerarium ad diuina ; præteritorũ obliuiscens, præsentia negligens, futura non prouidens. Ipsum est cui prate-

pecheur qui n'a pas horreur de ſoy-meſme, parce qu'il ne ſe ſent pas, c'eſt vn état de lethargie, ou d'apoplexie ſpirituelle, qui fait qu'on n'eſt pas ſeulement malade à l'extremité, mais qu'on ne ſent pas ſa maladie. Voyez ce que c'eſt qu'vn endurcy dans la perſonne de Pharaon : & ſçachez que jamais homme de cœur endurcy n'a eſté ſauué, que Dieu ne luy ait oſté ſon cœur de pierre, pour luy en donner vn de chair. Mais encore quels ſont les ſymptomes & les proprietez du cœur endurcy ? c'eſt vn cœur qui n'eſt jamais percé de repentance, ny attendry de deuotion, qui ne s'ébranle par aucune priere, qui ne s'épouuente point par menaces, qui regimbe contre l'éperon, qui eſt ingrat aux benefices qu'on luy fait, infidele aux auis qu'on luy donne, cruel au iugement qu'il fait de ſon prochain, effronté aux actions deshonneſtes, ſans crainte dans les plus grands dangers, inhumain dans les choſes humaines, temeraire dans les diuines, qui oublie le paſſé à l'exception des injures, qui neglige le preſent, & qui ne préuoid pas l'aduenir. En vn mot, c'eſt le cœur de celui qui ne reſpecte ny Dieu, ny les hommes.

N'eſt-il pas vray que vous eſtes marqué à ce coin, que voſtre cœur eſt de cette trempe? & qui pis eſt, que vous n'en auez point horreur, que vous ne le ſentez point, & que vous ne le croyez point? Regardez vôtre conſcience, examinez bien voſtre vie, & vous verrez que ſi ſaint Bernard étoit à preſent en ce monde pour dépeindre le cœur endurcy, il n'auroit pas beſoin de ſe ſeruir d'vne ſi longue deſcri-

ritorum præter ſolas iniurias, nil omnino non præterit, præſentium, nil non perit: futurorum nulla niſi fortè ad vlciſcendum proſpectio ſeu præparatio eſt. Et vt breui dicam horribilis mali mala complectar, ipſum eſt quod nec Deum timet nec hominem reuereretur. *Bernard de conſideratione.*

ption, mais de dire ſeulement : le cœur endurci c'eſt vn tel, c'eſt vn tel d'vne telle ville. N'eſt-il pas vray que vous ne ſentez point de contrition, apres que vous auez commis les deux, les trois, & les quatre pechez mortels? que vous n'en eſtes pas fort en peine, que vous dormez, que vous joüez, & que vous mangez auſſi gayement, que ſi vous n'auiez rié fait? que vous n'eſtes jamais touché de deuotion: que la Pentecoſte, la Touſſaints, Noël, les Prieres de quarante heures, & les Indulgences ſe paſſent, ſans que cela vous attendriſſe, & vous faſſe venir à cõfeſſe? que les cõjurations de vos pere, mere, amis & parens, qui taſchent de vous retirer de vos débauches, ne vous ébranlét pas; que les predicatiõs du jugement, ny les menaces de la mort éternelle, ne vous épouuentent point; que les afflictions que Dieu vous enuoye, ne vous émeuuent point; vous eſtes ingrat à Dieu, & à vos parens; vous ne ſuiuez point les conſeils ſalutaires de vos amis, vous jugez temerairement, & prenez au criminel les actions de voſtre prochain; meſme celles qui ſe pourroient interpreter benignement? vous eſtes impudent tout ce qui ſe peut, ſoit en paroles, ſoit en actions deshonneſtes, ſans apprehenſion des dangers éminens & éuidens où vous eſtes, vous allez ſur la mer, vous montez ſur les toicts pour les refaire, vous faites de longs voyages, vous vous battez en duel, vous vous querellés en vne tauerne, vous vo⁹ mettés en danger d'eſtre tué en mauuais état, en état de peché mortel, en état de damnation éternelle; entre vous & l'Enfer

il n'y a quaſi rien, vn coup de coûteau en cette querelle ; la rencontre des voleurs en ce voyage, vne cheute du haut de ce toict, vne tempeſte ou ſurpriſe de pirates vous livreroit à la damnation, vous feroit malheureux pour iamais : Et vous ne tremblez pas ? Quelle audace ? quelle preſomption ? *Impauidum ad pericula, inhumanum ad humana.*

Vous n'auez point pitié des pauvres, vous auez des entrailles de tygre, les miſeres d'autruy ne vous touchent point, vous vous gorgez de vin, de viande, & de delices ; tant de fameliques viuroient de vos ſuperfluitez ? vous leur eſtes auſſi inhumain que ſi vous n'eſtiez pas homme ? *Temerarium ad diuina.* Vous prophanez l'Eſcriture ſainte par vos fables de Rabelays, la deuotion & les ſerviteurs de Dieu par vos paroles de raillerie ; les Religieux & Religieuſes par vos médiſances, les Vierges Chreſtiennes par vos regards & par vos deſirs impudiques, les Egliſes par vos irreuerences, les Sacremens par vos ſacrileges, le Nom de Dieu par vos blaſphemes. Vous vous communiez, vous vous approchez de l'Autel & des redoutables Myſteres. Vous celebrez la Meſſe en mauvais eſtat, auec rancune, ou au ſortir d'vn adultere ? quelle temerité ? *Temerarium ad diuina : præteritorum obliuiſcens, præſentia negligens, futura non præuidens.* Vous oubliez le paſſé, vous negligez le preſent, vous ne preuoyez pas l'auenir, vous mettez en oubly les pechez de voſtre vie paſſée ; vous n'en faites point de ſatisfaction, comme

s'ils ne vous engageoient pas à la iuſtice de Dieu; vous laiſſez écouler de belles occaſions qu'il vous preſente pour faire penitence; vous ne preuoyez pas le compte rigoureux qu'il faudra rendre, la mort certaine, & ſon heure incertaine. En vn mot, vous ne reſpectez ny Dieu ny les hommes, vous n'apprehendez pas la iuſtice de Dieu, vous ne vous ſouciez pas des iugemens, des paroles, & des aduertiſſemens des hommes, & meſme ce que ie vous en dis maintenant ne vous touche non plus que ſi ie parlois à vn rocher : ces ſentimens & ces conſiderations n'entrent point en voſtre Ame, tant de puiſſantes veritez, capables de faire impreſſion ſur les eſprits les plus durs, n'en font aucune ſur le voſtre, mais vous voulez croupir en voſtre vice. C'eſt vn tres-mauvais ſigne, & vous auez grand ſujet de craindre que voſtre dernier peché ne ſoit deſia commis, que voſtre meſure ne ſoit deſia pleine, & que vous ne ſoyez du nombre des reprouvez. Si vous n'eſtes encore en cét eſtat, ſi vous auez quelque reſte de bonne volonté, ſuiuez le conſeil du ſaint Eſprit.

M 2. *Per recapitulationem. Ex 5. grad. Eccli. 21. 1.*

* *Fili peccaſti : non adjicias iterum, ſed & de priſtinis deprecare, vt tibi dimittantur.* Auez-vous commis quelque peché par fragilité humaine, n'y adjoûtez pas l'obſtination, ne vous opiniaſtrez pas à vouloir demeurer en mauvais eſtat, les ſemaines ou les mois entiers, de peur qu'on ne diſe de vous, comme des enfans de Iacob: *Maledictus furor eorum, quia pertinax.* L'obſtination au peché, eſt la veille de la damnation.

Non adjicias. N'y adouſtez pas l'impuden- Ex 4. gradu.
ce & l'effronterie, ne vous glorifiez pas de voſtre peché; confondez vous & vous humiliez, marchez la teſte baiſſée, & le cœur outré de douleur & d'amertume, de peur qu'on ne vous diſe, *quid gloriaris in malitia, qui potens* Pſal. 51. v. 3.
es in iniquitate, propterea Deus deſtruet te. Dieu ſe plaiſt à confondre, abbaiſſer, & aneantir les orgueilleux: or le plus haut point de la ſuperbe, & l'audace la plus temeraire, c'eſt de faire gloire du peché: ſi vous auez offenſé Dieu par la fragilité de voſtre chair, appaiſez-le par l'humilité de voſtre eſprit.

Non adjicias. N'adjouſtez pas l'aſſiduité au Ex 3. gradu.
peché, de peur que faiſant vn cal à voſtre playe par l'accouſtumance, elle ne deuienne tout à fait incurable, *vulneri vetuſto & neglecto callus obducitur.*

Non adjicias. N'y adjouſtez pas l'inſenſibi- Ex 2. gradu.
lité, ſoyez ſenſible à la perte que vous auez faite; croyez aſſeurément qu'il ne vous pouvoit arriuer vn plus grand mal que d'offenſer Dieu; que ſi vous vous fuſſiez rompu les bras ou les jambes au lieu de commettre ce peché, ce vous auroit eſté vn grand bonheur.

Non adjicias iterum. N'adjouſtez pas ſeule- Ex 2. gradu.
ment vn peché au precedent; car peut-eſtre que ſi vous retombez, cette cheute donnera le dernier branle à voſtre damnation; que le dernier peché que vous auez commis, c'eſt peut-eſtre le dernier que Dieu a reſolu d'endurer de vous; que le premier que vous commettrez, fera le comble de la meſure. *Sed de priſtinis deprecare, vt tibi dimittantur:* Mais priez

Dieu que ſi vos pechez paſſez l'ont fait reſoudre à vous abandonner, que cette reſolution ne ſoit pas vn arreſt ; mais vne ſentence qui vous faſſe changer de vie, afin qu'il change ſa ſentence : *Nouit Dominus mutare ſententiam, ſi tu noueris emendare delictum ;* qu'il vous pardonne les pechez paſſez, qu'il vous preſerue des futurs, qu'il vous donne ſa grace en ce monde & ſa gloire en l'autre. *Amen.*

Gregorius.

SERMON XVIII.

DE LA PENITENCE entant que Sacrement.

Quorum remiſeritis peccata, remittuntur eis. Ioan. 20. 23.

IVſques à preſent nous auons traitté de la penitence entant que vertu ; vertu ſi agreable à Dieu, qu'afin qu'elle nous donnât ſa grace infailliblement & ſans aucun doute, il en a fait la matiere d'vn Sacrement ; ce Sacrement eſt compoſé de trois parties, comme vous ſçauez, de la contrition de cœur, de la confeſſion de bouche, & de la ſatisfaction d'œuure. Auiourd'huy nous traiterons de ces trois parties en gros & en general ; les iours ſuiuans, Dieu aydant, nous parlerons de chacune en détail & en particulier. Quand

l'Eglise en ses deuotions publiques, vous surnomme le refuge des pecheurs, ô sainte Vierge ! elle l'entend à la verité de toute sorte de pecheurs ; mais elle vous inuoque particulierement pour les pecheurs repentans, pour les pecheurs qui desirent se conuertir, & qui vous disent comme vn de vos fauoris : *Domina nostra, Mediatrix nostra, Aduocata nostra, tuo Filio nos repræsenta*, nostre Souueraine, nostre Mediatrice, nostre Aduocate : Daignez, s'il vous plaist, nous reconcilier auec vostre Fils : representez-nous à vostre Fils comme vos pauures seruiteurs, qui se prosternent à vos pieds, & qui vous disent auec l'Ange, *Aue Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Hoc Sacramentum merito habet tres partes. A. Vnde hic dantur tria monita circa singulas.*

I. PVNCTVM. *Monita de compunctione. 1. Ea est de necessitate medij. B. 1. Scriptura. C. 2. Conciliis. D. 3. Ratione. E. 4. Instructione. F. 2 Ea debet esse supernaturalis. G. 3. Sola attritio, sine absolutione non iustificat. H.*

II. PVNCTVM. *Monita de confessione. 1. Confitenda peccata interiora. I. 2. Peccata omissionis. K. 3. Aliena. L.*

III. PVNCTVM. *Monita de satisfactione. 1. Eam obligare, in conscientia. 2. Imponendam conuenienter. 3. Non eandem, pro quibusuis peccatis. M.*

CONCLVSIO I. *Cauenda peccata futura. N. 2. De præteritis vera pœnitentia agenda, &*

à Deo petenda : vtrumque explicatur, compa-tionibus. O.

1. Io. 5. v. 7. *TRes sunt qui testimonium dant in cælo, Pater, Verbum, Spiritus sanctus.* Le peché offense ces trois diuines Personnes, le Pere, le Fils, & le S. Esprit ; parce qu'il mépriſe tres-insolemment leur iuſte, ſainte, adorable, & tres-aymable volonté.

A Il choque leurs trois principales & plus ſignalées perfections. Car c'eſt vne foibleſſe contre la puiſſance du Pere ; vne ignorance contre la ſageſſe du Fils, & vne malice contre la bonté du ſaint Eſprit.

C'eſt vne ingratitude dénaturée & monſtrueuſe contre les benefices ineſtimables de ces trois diuines Perſonnes ; contre la creation, la redemption, & la ſanctification. Le peché employe tres-mal, & profane trois dons de Dieu, l'ame, le corps, & les biens exterieurs.

Trois ennemis nous y ſollicitent ; le Diable, le Monde, & la Chair ; nous y tombons par trois degrez, par ſuggeſtion, par delectation, & par conſentement ; il s'accomplit en trois manieres, par penſée, par parole, & par œuvre : Nous y ſommes attirez & portez par trois ſortes d'amorces, qui ſont l'honneur, le plaiſir, le profit.

Il ſe commet contre trois objets. Contre Dieu, ou noſtre prochain, ou nous meſmes ; il gaſte & corrompt les trois puiſſances de noſtre ame. Il offuſque l'entendement, il ſoüille la memoire, il peruertit la volonté.

Il nous fait perdre trois ſortes de biens,

le, ſpirituels, les temporels, & les eternels. Il attire ſur nous & ſur l'Eſtat les trois feaux de Dieu, la guerre, la peſte, & la famine.

N'eſt-ce donc pas la raiſon de le défaire par trois actes, comme par autant de corps d'armée, par la contrition de cœur, par la confeſſion de bouche, & par la ſatisfaction d'œuvre. Ces trois actes ſont les trois lances, auec leſquelles il faut percer, & faire mourir ce cruel parricide, comme Ioab fit Abſalon : ce ſont les trois azyles où ſe doiuent refugier les homicides, & autres criminels comme aux trois Villes de refuge : ce ſont les trois iournées qu'il faut faire, auant que de ſacrifier à Dieu comme Moyſe, auant que de manger les pains benits, & multipliez par le Fils de Dieu, comme le peuple qui le ſuiuoit au deſert ; auant que de ruyner Ierico, comme les eſpions d'Iſraël ; auant que de défaire Holofernes, comme la vaillante Iudith. Ce ſont les trois choſes qui portent témoignage d'vne vraye conuerſion, ſelon le dire de ſaint Iean : *Tres ſunt qui teſtimonium dant in terra, ſpiritus, aqua, & ſanguis.* L'eſprit d'vne amoureuſe componction, les larmes d'vne Confeſſion douloureuſe, le ſang d'vne laborieuſe ſatisfaction.

Exod. 5. v. 3.

Math. 15. v. 32.

1. Ioan. 5. v. 7.

En vn mot, ce ſont les trois principales parties du Sacrement de Penitence, ſi ſouuent recommandées, & ſi mal pratiquées. I'ay trois inſtructions à vous donner ſur chacune de ces trois parties ; & afin d'auoir plus de creance dans voſtre eſprit : ie ne mettray point icy les queſtions qui ſont agitées entre

les Theologiens de ce temps, ie vous proposeray seulement les veritez qui sont receuës & approuuées de tous les Docteurs vnanimement sans aucune contestation, comme estans tirées de l'Ecriture, & des Conciles de l'Eglise.

B 1. PVNCT. *Tria monita de compunctione.* 1. *Eam esse de necessitate medij.*

Premierement donc, il est asseuré & hors de doute, que le repentir est si absolument necessaire apres le peché, que sans luy il n'y a point de pardon, point de grace de Dieu, point d'esperance de salut, quelque Confession, ou satisfaction que vous fassiez, quelque absolution qu'on vous donne, quelque Indulgence & Iubilé qu'on vous octroye; quand mesme vous seriez priué de cette repentance sans vostre faute, quand mesme vous la penseriez auoir, si vous ne l'auez effectuement & en verité, il n'y a point de Sacrement ny d'absolution vtile pour vous. Et en effet l'absolution n'est pas plus efficace, & ne demande pas moins de disposition que le Baptesme. Or pour receuoir fructueusement le Baptesme, si on est en peché mortel, il en faut faire vn acte de regret: car aux Actes chapitre second, & chapitre troisiéme, saint Pierre ayant fait vne puissante Predication, & ses Auditeurs estans viuement touchez luy demanderent: Que nous faut il faire pour obtenir pardon de nos pechez? Il leur répond, repentez-vous & receuez le Baptesme. Et au chap. 1. de S. Marc, le Fils de Dieu inuitant le peuple à la Foy & au Baptesme, disoit: Repentez-vous, & croyez à l'Euangile.

C 1. *Scriptura.*

D 2. *Conciliis.* Trid. sess. 14. c. 4.

Pour ce le Concile de Trente, apres auoir définy la repentance, adjouste, *Fuit autem*

quuis tempore ad impetrandam veniam peccatorum hic contritionis motus neceſſarius : ce mouuement de repentance a eſté neceſſaire en tout temps, pour obtenir pardon des pechez. Ce qui eſt ſi veritable, que les Theologiens concluent qu'vn Martyr, ouy vn Martyr, vn homme qui iroit endurer la mort pour la foy de Ieſu-Chriſt, s'il ſe ſouuenoit eſtre en eſtat de peché, ſeroit obligé d'en faire vn acte formel & exprés de repentance, & qu'à faute de cela ſon martyre ne ſeruiroit de rien. A plus forte raiſon, cét acte formel de repentance, eſt-il abſolument neceſſaire quand on veut receuoir l'abſolution; car les Conciles declarent que les actes du penitent ſont la matiere de ce Sacrement, & entre ces actes le premier, le principal, & le plus eſſentiel c'eſt celuy de la repentance.

Suar. to. 3. in 3. part. diſp. 29. ſect. 2. & 3. to. 4. diſp. 9. ſect. 7.

On ne ſçauroit faire vn compoſé de matiere & de forme, où il n'y a point de matiere. Comme on ne ſçauroit faire vn baſtiment de bois, & de pierre où il n'y a ny pierre ny bois. On ne ſçauroit faire non plus vn Sacrement de penitence, ſans vn acte de repentance, veu que la repentance en eſt la matiere: & de là vient que c'eſt vn grand peché de ſe confeſſer par couſtume ſans aucune repentance, encore que vous n'ayez que des pechez veniels à confeſſer. Celuy qui baptiſeroit vn enfant auec du vin, ou qui donneroit l'Extréme-Onction à vn malade auec du beurre, ne pecheroit il pas griefuement ? Qui en doute? Pourquoy ? parce qu'il feroit vn Sacrement nul & inualide, vn Sacrement qui n'auroit point de matiere; veu que la matiere du Ba-

1

3. *Ratione.*

pteſme c'eſt l'eau, non pas le vin ; & que la matiere de l'Extréme-Onction c'eſt l'huile d'oliue, & non le beurre. Ainſi celuy qui ſe confeſſe & qui reçoit l'abſolution ſans aucune repentance, encore qu'il declare tous ſes pechez, & qu'il n'ayt que des pechez veniels, fait vn grand mal ; parce qu'il fait vn Sacrement defectueux, mutilé, & inutile.

4. *Inſtruction.* D'où vous deuez encore apprendre que ce repentir pour eſtre vtile à ce Sacrement, doit preceder l'abſolution. Cõcevez bien ce que ie dis, ſi apres l'abſolution, quãd vous eſtes ſorty du Confeſſionnaire, vous auez vne viue douleur, vn grand déplaiſir de vos pechez, cela eſt tres-bon, tres-vtile, & tres-ſalutaire; mais il ne ſert de rien pour le Sacrement que vous auez receu : & ſi vous n'auez eu la repentance auant que le Preſtre vous donnaſt l'abſolution, ou à l'inſtant qu'il vous l'a donnée; l'abſolution a eſté nulle, & ne vous a pas remis en grace. Ie ne dis pas vn peu auant l'abſolution, mais ſimplement auant l'abſolution: car il n'eſt pas neceſſaire d'auoir ce repentir immediatement auant l'abſolution: c'eſt aſſez de l'auoir eu depuis que vous auez commis le peché. Et ſi faiſant voſtre examen vn iour ou deux auant voſtre confeſſion, vous eſtes bien faſché d'auoir offenſé Dieu, la confeſſion que vous faites apres cela eſt bonne; encore qu'en vous confeſſant, vous n'ayez point de douleur ny de repentance actuelle, voſtre cœur eſtant occupé à declarer vos pechez.

6

2. *Monitũ. Compunctio* En ſecond lieu le ſaint Concile nous enſeigne, que ce repentir meſme imparfait qu'on

appelle Attrition, pour nous rendre capables d'absolution, doit estre surnaturel, c'est à dire, qu'il nous doit venir du Ciel, ce doit estre vn don de Dieu, & vn mouuement du S. Esprit : *Donum Dei ac Spiritus sancti impulsus, non quidem inhabitantis, sed mouentis.* Ce qui nous doit aduertir d'vne pratique d'importance contraire à ce que vous faites : vous mettez tout vostre soin à examiner vostre conscience, & à rechercher vos pechez, cela est bon & necessaire : mais ce n'est pas le plus important, si vous y manquez quelque peu, vn bon Confesseur qui sçait ce qui est de sa charge, peut suppléer à ce manquement, en vous interrogeant & examinant. Mais si vous n'auez pas la repentance, ny luy ny tous les Theologiens, ny tous les Peres spirituels qui sont au monde, ne vous la peuuent pas donner : C'est à Dieu seul de vous faire ce don, & il faut employer beaucoup de temps, de soin, d'affection & de ferueur à le luy demander.

debet esse supernaturalis.

En troisiéme lieu, le mesme Concile définit au même chapitre, que cette Attrition même surnaturelle, que cette repentance qui est vn don de Dieu, & vn mouuement du saint Esprit, nous laisse en estat de peché si elle n'est actuellement suiuie de l'absolution du Prêtre. Quand vous estes surpris de l'article de la mort, en estat de peché mortel si vous n'auez que l'Attrition, vous auez beau demander le Prestre, vous auez beau faire toutes vos diligences pour l'auoir, si en effet il ne vient & ne vous absout ; mourant là-dessus, vous estes damné n'en doutez nullement,

H

3. *Monitum. Sola attritio sine Sacramento non justificat.*

Attritio sine sacramẽto pœnitentiæ, per se ad iustificationem perducere peccatorem nequit. Trid. ibid.

c'eſt vn article de foy, on ne le diſpute point en Theologie. Vous me direz, Dieu ne nous oblige iamais à l'impoſſible : ſeray-ie damné pour n'auoir point d'abſolution, veu que ce n'eſt pas ma faute, puiſque ie fais tout mon poſſible pour l'auoir ? Ie vous réponds que vous ne ſerez pas damné pour aucun peché que vous commettiez, en ce que vous eſtes priué de l'abſolution, car vous n'en commettez point en cela : Mais vous ſerez damné pour le peché precedent que vous auiez commis, dont vous ne pouvez auoir de remede que par la parfaite Contrition, ou par l'Attrition auec l'abſolution. Comme vn petit enfant qui meurt ſans Bapteſme, encore que ce ne ſoit pas ſa faute, ny la faute de ſa mere, ny d'aucune autre perſonne ; il eſt priué de ſon ſalut par le peché originel, dont il ne peut auoir d'autre remede, que le Bapteſme.

Si miniſtri deſunt, quale exitiũ ſequitur eos qui de iſto ſæculo, vel nó regenerati exeunt vel ligati? qualis luctus fideliũ ſuorũ, qui eos in æternæ vitæ requie non habebunt. Aug. Ep. 180. circa medium.

Et cette doctrine, n'eſt pas ſeulement du Concile de Trente & de l'Egliſe d'apreſent, c'eſtoit la creance de tous les Fideles en la primitiue Egliſe ; car vn bon Euéque nommé Honoré, deſirant quitter ſa ville Cathedrale, pour éuiter les incommoditez du ſiege & de la priſe dont elle eſtoit menacée ; & ayant conſulté ſaint Auguſtin, pour ſçauoir s'il le pouvoit faire en conſcience? Ce ſaint Docteur luy mande: Gardez-vous-en bien. Et entr'autres raiſons qu'il luy apporte pour l'en diſſuader. Et quoy, dit-il, ſi pendant voſtre abſence quelqu'vn mourroit ſans abſolution, quelle damnation ſeroit-ce pour luy ? & quel regret à ſes parens de ſçauoir qu'il ne ſeroit iamais

auec eux dans le Royaume des Cieux ? A ſes parens, dit-il, ce n'eſtoit donc pas ſeulement la creance de ſaint Auguſtin, mais de tous les Chreſtiens de ſon temps : ſi la ſeule Attrition ſans l'abſolution du Preſtre nous pouuoit mettre en voye de ſalut, les Chreſtiens de ſon temps n'euſſent pas eu crainte de voir mourir leurs parens ſans abſolution : Et la raiſon de ſaint Auguſtin ſeroit vaine & friuole, car l'Eueſque luy auroit répondu : Ceux qui mourront ſans abſolution, auront l'attrition auant que de mourir ou non : s'ils ne l'ont pas, toutes les abſolutions ne leur ſeruiront de rien; & s'ils ont l'Attrition elle les remettra en voye de ſalut. Non, perſonne n'a fait cette réponſe, parce qu'on a touſiours tenu pour indubitable en l'Egliſe, que la ſeule Attrition ſans l'abſolution du Preſtre, n'effaçoit pas le peché, & ne nous remettoit pas en eſtat de grace : Mais demain, Dieu aydant, nous parlerons plus amplement de cette premiere partie du Sacrement : Venons à la ſeconde.

Sur la ſeconde partie de la penitençe qui eſt la Confeſſion, laiſſant à part pluſieurs choſes que nous traiterons en d'autres occaſions, i'ay trois auertiſſemens à vous donner. Le premier eſt, que vous ayez grand ſoin de bien confeſſer les pechez interieurs, les diſpoſitions de voſtre cœur, ſes ſecrettes volontez & affections vicieuſes : car Dieu regarde le fond de l'ame & la poſture du cœur, dit le Sauueur; il peſe plus les volontez que les œuures, les affections que les actions, dit ſaint Gregoire, parce que cela eſt cauſe premierement, qu'au lieu que les pechez exterieurs

II. Pvnc. 1. *Confitenda peccata interiora.*

Pater tuus videt in abſcondito. Matth. 6, 6.

Deus penſat corda non opera. Greg.

ſont en petit nombre, les interieurs ſont en grande quantité. Vous auez ſuruendu voſtre marchandiſe deux ou trois fois au deſſus du plus haut prix, ou donné de la vieille, de la mauuaiſe & ſophiſtiquée, au lieu de la neufve, bonne & legitime : Mais vous auez toûjours eſté en volonté de le faire toutes les fois qu'il ſe preſenteroit des acheteurs qui n'y entendroient rien ? Vous n'auez commis que deux ou trois pechez exterieurs, mais vn tres-grand nombre d'interieurs. De plus, la ſecrette volonté fait quelquefois que ce qui ne ſeroit que peché veniel, eſt vn peché mortel ; dérober deux ou trois ſols, auec volonté de prendre vne grande ſomme ſi vous la trouuiez, ou ſi vous ne craigniez d'eſtre reconnu : & ce qui ſeroit action de vertu deuient peché veniel, comme de venir à la Meſſe pour eſtre eſtimée deuote ; eſtre modeſte à l'Egliſe pour eſtre loüée de voſtre Confeſſeur, donner vne groſſe piece pour les priſonniers ou les pauures honteux, parce que c'eſt vne Demoiſelle qui fait la queſte. Ce qui ſeroit œuure meritoire peut deuenir peché mortel, par ce meſme moyen : faire l'aumône à cette pauure fille, ayder cette veuve en ce procez & ſolliciter ſes affaires ; c'eſt vne œuure de miſericorde, le faire à intention de gaigner ſes bonnes graces, pour la diſpoſer à conſentir au mal, c'eſt vne action criminelle. Dites donc comme Dauid, *Ab occultis meis munda me Domine.* Dites comme ſaint Auguſtin : *Multum itaque vereor occulta mea.*

Prenez garde auſſi de ne pas oublier les

pechez d'omiſſion. Vous ne le croiriez pas, mais il eſt veritable ; que c'eſt le genre de peché qui eſt le plus à craindre pour voſtre ſalut : C'eſt ce que le Prophete appelle negociation nocturne du Prince des tenebres, c'eſt la chalandiſe du diable, c'eſt ſon grand trafic, c'eſt ſa plus lucratiue negociation. Premierement, parce qu'il y gagne ceux qui s'exemptent des autres pechez. Secondement, parce qu'il y fait commettre tres-grand nombre de pechez. En troiſiéme lieu, parce qu'il y fait perſeuerer auec aueuglement iuſques à la fin. Il void vn Eccleſiaſtique qui recite deuotement ſes heures, qui dit tous les iours la Meſſe, qui hante fort peu les compagnies : quelle apparence de le tenter d'indeuotion, de luxure, de gourmandiſe ? il me renuoyeroit bien loin, ie luy fournirois vn champ où il cueilleroit des palmes & des lauriers : il le faut attraper finement, ie luy adreſſeray vn Grand qui le prendra pour ſon Confeſſeur; vne Preſidéte, ou vne Cõſeillere, qui ſeront ſes penitentes, il ſera laſche à les interroger, à les reprendre, ou à leur refuſer l'abſolution ſur les iniuſtices, vanitez, mondanitez, & médiſances criminelles qu'elles commettent, il leur formera vne conſcience à la mode. Ce m'en eſt aſſez, ie ne veux que cela pour le perdre. Voilà vn Gouuerneur de ville, le Seigneur d'vn village, Conſul, ou Magiſtrat naturellement enclin à la probité, à la droiture & à l'équité ; ſi ie le tente de quelque action noire, il la rejettera auec horreur, il me le faut flatter de la bonne opinion qu'il a de ſa prud'homie naturelle, ſur

K 2. *Peccatà omiſſionis.*

A ſagitta volãte in die, à negotio perambulante in tenebris. Pſ 90.

ce qu'il n'eſt point joüeur, jureur, blaſphemateur, ny concuſſionnaire, il ne voudroit faire tort à perſonne; & cependant ie procureray qu'il ne faſſe pas ſon deuoir en la communauté ou famille qu'il a en charge, qu'il n'empeſche pas les danſes, berlans, comedies, chariages & boutiques à demy ouuertes les iours de feſte : les jeux & les débauches dans les cabarets pendant l'office, comme il pourroit faire s'il auoit du zele. Voilà vne bonne veuve, il me la faut auoir, dequoy la tenteray-ie ? d'impureté, de vanité en ſes habits, & à découurir ſon ſein ? elle n'eſt plus en âge : de médiſance & détraction ? elle eſt à demy ſourde, il me faut procurer qu'elle ne faſſe point d'aumônes, qu'elle ne rachete point les pechez de ſa ieuneſſe par des œuvres de miſericorde, qu'elle ſe contente de donner quelque reſte de potage, ou quelque double à la porte, & que n'ayant point d'enfans, elle mette en bourſe la moitié ou les deux tiers de ſon reuenu par vne auarice inſatiable.

Tant s'en faut qu'il n'y ayt point de crime en ces omiſſions, qu'au contraire il n'eſt point d'eſpece de peché qui en produiſe vn ſi grand nombre. Vous pourriez payer vos creanciers, les marchands qui vous ont vendu à credit leurs denrées, les artiſans & ſeruiteurs qui ont trauaillé pour vous ; & vous les incommodez contre leur volonté, en differant de les payer ? Vous ne rendez pas cét heritage que vous auez mal acquis : vous cachez ou vous n'executez pas le teſtament d'vn defunct : vous ne ſatisfaites pas à cette

fille que vous auez des honorée, ou à cette veuve que vous auez mal jugée ? les Docteurs ſont bien en peine de compter le nombre des pechez que vous commettés en cela : ie ne vous ozerois dire ce que Leſſius, & quelques autres en enſeignent ; vous me jugeriés trop rigoureux. Tant y a que les Theologiens les plus larges tiennent pour tout aſſeuré que vous pechés toutes les fois qu'il ſe preſente occaſion de rendre & ſatisfaire, toutes les fois que vous voyés vos creanciers, que vous vous en reſſouuenés, ou que vous y penſés.

Leſſius de iuſtitia & iure, lib. 2. cap. 11. dubit. 3.

Et ce qui eſt plus dangereux, c'eſt qu'on ne s'en confeſſe point, on ne s'en apperçoit point, on n'en fait point d'examen : les pechés de commiſſion qui ſe font par parole, & par oeuure ſont viſibles & palpables ; ce ſont des fleches qui ſont tirées de iour : *Sagitta volante in die* : On les éuite plus ayſément, ou ſi on en eſt quelquefois bleſſé, les playes en ſont plus remarquables. Mais les pechés d'omiſſion ſe commettent en ne rien faiſant, ils ſont inſenſibles & inconnus, c'eſt le negoce de la nuict.

Et il en faut dire de meſme des pechés d'autruy, qui nous ſont imputés par noſtre cooperation. Il ne faut donc pas oublier de les expliquer en ſa Confeſſion : il faut faire comme Dauid : il examina ſa conſcience ſur tous les Commandemens de Dieu, & il trouua qu'il les auoit gardés : c'eſtoit deuant ſon peché ou apres ſa Penitence. Il entra en quelque complaiſance, & dit que Dieu luy reſeruoit pour cela une grande recompenſe.

L

3. *Monitū confitenda peccata aliena.*

Seruus tuus custodit ea, in custodiendis illis retributio multa, delicta quis intelligit, ab occultis meis munda me. Ps. 18.

Mais estant sur le champ plus esclairé de Dieu, & touché du Saint Esprit, il se repent, & dit : Mais qui est-ce qui pourroit comprendre les pechés qui me sont cachés ? les pechés d'autruy, dont peut-estre ie suis coûpable deuant Dieu ? Nous pouuons estre responsables des pechés d'autruy en autant de manieres que de nos propres pechés : par pensée, par parole, par oeuures, par omission : *Delicta quis intelligit* ? qui est ce qui pourroit comprendre les pechés d'autruy dont vous estes coûpable par pensées ? Vous ne voudriés pas commettre aucune action des-honneste, pas mesme receuoir volontairement la moindre pensée impure : mais vous estes rauie d'estre aimée, regardée, & conuoitée ? Le Fils de Dieu dit en l'Euangile. Celuy qui regarde une femme pour la conuoiter, il commet vn adultere deuant Dieu. Et Tertullien dit là-dessus. *Videre & videri velle eiusdem libidinis est* : regarder & vouloir estre regardée, conuoiter & prendre plaisir d'estre conuoitée, c'est vn mesme genre de vice. *Delicta quis intelligit* ? Qui pourroit comprendre les pechés d'autruy dont vous estes coûpable par cette parole à double entente : par ce rapport que vous faites, & qui engendre ou qui fomente une inimitié : par ce conseil que vous donnés d'entreprendre ou de poursuiure ce procés iniuste. *Delicta quis intelligit.* Qui pourroit dire les pechés d'autruy dont vous estes coûpable par oeuures ? Vous donnés le bal, vous commencés ce maudit bouquet de danses, ou d'autres desbauches qui se font au carnaval ?

Matth. 5.

ous prestés vostre sale pour danser, vous aués sujet de l'appeller une sale, car il n'est rien de plus sale, toute balayée, & toute ornée qu'elle est. Tertullien & S. Augustin l'appellent le territoire du diable, vous respondrés deuant Dieu de toutes les pensées impures, oeuillades lasciues, paroles dissoluës, vaines complaisances, enuies, ialousies, médisances, mocqueries & detractions des-honnestes qui s'y font, de toutes les querelles, duels, & dissentions qui s'y engendrent. *Delicta quis intelligit* ? Que de pechés d'autruy vous seront imputés par omission ? vous ne veillés point sur vostre famille, pour espier ce que font vos Clercs, les Maistres de vos enfans, vos pensionnaires auec vos filles, ou vos seruantes quand vous n'y estes pas ? pour sçauoir où elles vont & ce qu'elles font dans les compagnies, les mestairies, les maisons de vos voisins, aux Eglises & aux Chapelles escartées ? Vous serés criminel deuant Dieu, d'vn nombre innombrable de pechés, que vous ne preuoyés pas.

Ie crains de vous ennuyer, ie tranche court & en abregé trois verités sur la satisfaction ; sçauoir premierement, que c'est vne erreur de croire que le Confesseur ne vous puisse pas obliger en conscience à faire la penitence qu'il vous impose. Secondement que c'est vn abus d'en imposer de petites pour de grands pechés, ou en grand nombre. En troisiéme lieu, que c'est vne imprudence de les imposer tousiours & à tous vniformement, & de mesme nature.

M III. Punc. *Tria monita de satisfactione.*

N'allés vous pas à confesse dans l'esperance

que Dieu vous pardonnera vos pechés par l'entremiſe du Preſtre ? ſi le Preſtre n'a pas la puiſſance & l'authorité de vous obliger à la Penitence, il ne l'a pas auſſi de vous pardonner vos pechés ? S'il n'a pas le pouuoir de vous lier, il n'a pas le pouuoir de vous delier & abſoudre. Le meſme Sauueur qui a dit aux Apoſtres & à leurs ſucceſſeurs : Tout ce que vous délierés ſur la terre, ſera délié dans le Ciel : le meſme Sauueur a dit au meſme lieu : Tout ce que vous lierés ſur la terre ſera lié dans le Ciel, & meſme il a donné le pouuoir de lier auant que de donner celuy de deſlier : Et tant s'en faut que le Confeſſeur n'ayt pas le pouuoir de vous impoſer quelque Penitence, qu'au contraire il eſt obligé de vous l'impoſer proportionnée & correſpondante, tant que faire ſe peut, à la grandeur & au grand nombre de vos crimes ; & le Concile de Trente luy declare que ſi par flaterie, par laſcheté ou ignorance il impoſe de petites Penitences pour de grands crimes : il ſe rend participant & reſponſable des pechés d'autruy. Et quand le ſaint Pere donne des Indulgences, ou enuoye des Iubilés, il dit touſiours en ſa Bulle : Que c'eſt à condition, qu'on impoſera aux Fideles des Penitences ſalutaires : c'eſt à dire des Penitences qui les remettent en voye de ſalut, qui gueriſſent leurs infirmités, qui les retirent puiſſamment du vice, qui les preſeruent de la recidiue. A l'exemple du Sauueur, qui, comme dit ſaint Gregoire, nous a ordonné en l'Euangile, des remedes oppoſés & contraires à nos maladies : *Contraria oppoſitis*

Q. Sauueur que, &c.

Trid. Seſſ. 14. cap. 8.

medicamenta peccatis. C'eſt donc vne ſimplicité de preſcrire à toute ſorte de gens, pour toute ſorte de pechez vne meſme Penitence; des ſept Pſeaumes, des Chappelets, ou des aumoſnes; mais il faut impoſer tant que faire ſe peut, des jeuſnes aux intemperants, des macerations de la chair aux luxurieux, de grandes aumoſnes aux auaricieux, & ainſi des autres. Et les Penitens qui ſont bien diſpoſez, & qui ont vne vraye volonté de s'amender, doiuent prier le Confeſſeur, de leur impoſer ces ſortes de penitences medecinales & ſalutaires.

Finiſſons par les paroles du bien-aymé Diſciple; il écriuoit aux Fideles; *Hæc ſcribo vobis vt non peccetis* : & ie diray à mes Auditeurs; *Hæc dico vobis, vt non peccetis*; gardez-vous bien d'offenſer Dieu, c'eſt le plus grand mal qui vous puiſſe arriuer; toutes les fois que vous conſentez à vn peché mortel, vous vous mettez en danger de damnation éternelle; car vous pouuez mourir en cét eſtat, ſans auoir le loiſir de receuoir l'abſolution du Preſtre. Vous vous imaginez qu'en ce rencontre vous eſtes aſſeuré de vôtre ſalut, pourueu que vous ayés le loiſir de dire auant que de mourir; Mon Dieu ie vous crie mercy? Vous vous trompés: car ſi vous ne pouués auoir le Preſtre, il faut auoir la parfaite contrition; & elle eſt tres-difficile & tres rare, & quand vous auriez le Preſtre, il ne vous ſert de rien ſans l'Attrition; & vous ne pouuès auoir l'Attrition de vous-meſme, il faut que Dieu vous la donne par vne grace puiſſante & gratuite, & il ne vous

N
CONCLVSIO 1. *Cauendum peccatum.*

Ioan. 2. 1.

doit pas cette grace, vous la démerités par le peché : il ne l'a promise à qui que ce soit, il la refuse à plusieurs : il ne la doit à personne : *Non enim esset gratia vllo modo, nisi esset gratuita omni modo*, dit saint Augustin.

O

2. *Vere pœnitendum; & pœnitëtia à Deo petenda.*

Ne pechés donc pas si vous estes sage, *hæc dico vobis, vt non peccetis. Sed si quis peccauerit* ; Mais si par fragilité humaine vous aués peché, confessez-vous ; mais d'une confession qui ne soit pas vne mommerie & vne mocquerie de Dieu, comme on le fait bien souuent. Ce n'est pas se confesser, c'est se mocquer de Dieu & de son Confesseur, que de conter ses pechés sans vne vraye repentance & volonté de s'amender. Vous vous confessés à Pasques, de n'auoir pas jeusné le Careſme y estant obligé, d'auoir trauaillé le Dimanche au matin, d'auoir retenu de l'étoffe qu'on vous a donnée pour trauailler, d'auoir juré pour mieux vendre, en verité ne vous mocquez-vous pas de Dieu, & de vostre Confesseur ! Si le Careſme recommençoit huict iours aprés Pasques, si on vous donnoit de l'étoffe, ou s'il falloit iurer pour mieux vendre, vous recommenceriés : Qu'ainsi ne soit, n'est il pas vray que vous en distes tout autant l'année passée, & il y a deux, & trois ans ? Ne voyez-vous pas que vostre confession est vne penitence fausse, & trompeuse ? *Pœnitentia theatralis*, dit saint Chrysostome, penitence de farce & de theatre, qui trompe & qui amuse les enfans, mais non pas les gens d'esprit & de jugement. Assistant à la Comedie, vous voyez un Acteur qui semble estre blessé iusques au cœur, qui tombe

comme mort ſur le theatre, & qui y demeure eſtendu ſans ſe remuer. Les enfans diſent ; Il eſt mort, il eſt mort, il eſt mort, c'en eſt fait : vous ſçauez bien le contraire, & que ce n'eſt qu'vne feinte, qu'il n'eſt point mort, mais qu'il le contrefait ; A quoy connoiſt-on qu'il ne l'eſtoit pas ? c'eſt que le lendemain on le voit aller par les ruës auſſi ſain, gaillard & remüant que iamais ? diſons de meſme, Voilà vn homme qui ſemble repentant, outré de douleur, touché viuement iuſqu'au cœur, parce qu'il fait exterieurement comme font les vrais penitens : il vient à l Egliſe, il ſe met à genoux deuant le Preſtre, il confeſſe ſes pechez, il frappe ſa poictrine, les idiots diſent ; il eſt mort au peché il eſt bien conuerty. Mais les Anges diſent, ce ne ſõt que mines, ſingerie, tromperie ſi fine & ſi adroitte qu'il ne trompe pas ſeulement les autres, mais auſſi ſoy-meſme. A quoy la connoît-on ? huict iours aprés il eſt auſſi iureur, arrogant, médiſant, indeuot & diſſolu qu'auparauant. A quoy ſert d'aller à confeſſe, ſi nous n'obtenons la fin pour laquelle la Confeſſion a eſté inſtituée, qui eſt le pardon de nos pechez ? nous en ſommes priuez ſi noſtre confeſſion n'eſt fidele, ſincere & accompagnée d'vne vraye conuerſion & d'vn amendement de vie. Nous ne le pouuons auoir de nous-meſmes, il le faut demander à Dieu par les merites de ſon Fils : *Si quis peccauerit, aduocatum habemus apud Patrem.*

Suppoſons qu'ayant fait naufrage vous nagiez au milieu de la Mer, ne trouuant rien à quoy vous accrocher, & qu'il n'y ayt point

d'autre voye de vous ſauuer la vie que la commodité d'vne corde qu'vn Matelot vous pourroit preſenter : comment la luy demanderiez-vous ? Comment crieriez-vous ? auec quelle inſtance, ardeur & affection, le prieriez-vous de vous la tendre ? Vous auez fait naufrage de voſtre ſalut par le peché, il n'y a point d'autre planche, point d'autre reſſource pour vous que la vraye repentance : Dieu ſeul vous la peut donner ; vous l'auez ſouuent demeritée ? vous ſerez donc bien negligent de voſtre ſalut, & bien ennemy de vous-meſme, ſi vous ne la luy demandez ſouuent, humblement, & feruemment. C'eſt ainſi que Dauid faiſoit apres ſon peché, il deuenoit tout enroüé à force de crier, ſes yeux perdroient leur eſclat, ils eſtoient tous flétris & languiſſans à force de les eſleuer au Ciel, pour inuoquer celuy qui y reſide. Faites comme luy, priez, pleurez, gemiſſez, & on vous dira comme à luy. *Dominus tranſtulit peccatum tuum* : le Preſtre vous dira, Ie t'abſous : & le Fils de Dieu vous a aſſeuré, que ſi vous eſtes vray penitent, la ſentence qu'on prononcera en voſtre faueur ſur la terre, ſera confirmée & ratifiée dans le Ciel. *Amen.*

Veni in altitudinem maris & tempeſtas demerſit me : laboraui clamans raucæ factæ ſunt fauces meæ, defecerunt oculi mei. Pſal. 68.

SERMON XIX.

DE LA CONTRITION.

Scindite corda vestra, Ioël 2. 13.

HIER nous commencions à parler de la Penitence entant que Sacrement ; & nous considerions les trois parties qui la composent ; la Contrition de cœur, la Confession de bouche, & la Satisfaction d'œuure : mais ce ne fut qu'en gros & en general, il faut doresnauant traitter de chacune en détail & en particulier. Sur la premiere qui est la Contrition, nous auons à considerer : premierement sa necessité: En second lieu son essence : Et en troisiesme lieu ses proprietez. *Malo sentire contritionem, quam scire eius definitionem.* I'aimerois mieux estre touché d'une viue contrition, que de parler sçauamment de sa definition, disoit le deuot Akempis.

Nous la deuons demander à Dieu par vos interceſſions, ô Sainte Vierge ; Vous vous appellez Marie, c'est à dire mer amere, parce qu'en la Passion du Sauueur, vostre ame sainte fut toute desolée, remplie & comblée d'amertume, non seulement par compassion des souffrances de vostre Fils bien

aymé : Mais encore & principalement par la veuë de nos pechez, qui eſtoient la cauſe de ſa douleur ; *Eia Mater fons amoris me ſentire vim doloris, fac vt tecum lugeam.* Ie vous ſaluë à cette intention. *Aue Maria*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Sicut ad tumoris, ſic ad peccati remedium, tria requiruntur.* A.

I. PVNCTVM. *Contritionis neceſſitas, probatur.* 1. *Scriptura* B. 2. *Patribus.* C. 3. *Ratione. Quia eſt remedium, maximè proprium, quod conuenit omni peccato.* D. *Et ſoli.* E. *Et ſemper* F.

II. PVNCTVM. *Contritionis eſſentia : nempe quod ſit dolor de peccato. Scriptura.* G. 2. *Patribus.* H. 3. *Ratione.* I.

III. PVNCTVM. *Contritionis conditiones, multùm conducunt ad ſalutem.* K. *Prima, quod ſit vera ſicut Zachæi, non falſa ſicut Antiochi.* L. 2. *Et motiuo ſupernaturali, ſicut Dauidis, non naturali ſicut Saulis.* M. *Quod ſit integra ſicut Petri, non mutilata ſicut Iudæ.* N.

A ENTRE pluſieurs expreſſions dont le Saint-Eſprit ſe ſert en l'Eſcriture, pour nous faire conceuoir la nature maligne & monſtrueuſe du peché, vne qui me ſemble des plus naïfues, c'eſt la comparaiſon d'une tumeur. En Iſaye chapitre premier : *Vulnus & liuor, & plaga tumens non eſt circumligata, neque fota oleo ;* Vne tumeur, une apoſtume, eſt vne corruption de chair & de ſang en nos

corps, qui fait vne ordure puante. Le peché eſt vne corruption de la raiſon, & de la vertu en noſtre ame, qui cauſe vne puanteur inſupportable à Dieu & aux Anges; *Omnis caro corruperat viam ſuam. Corrupti ſunt & abominabiles facti ſunt. Putruerunt & corruptæ ſunt cicatrices meæ.* Tous les Chirurgiens vous diront, & l'experience le montre tous les iours, que pour guerir vne apoſtume trois choſes ſont neceſſaires; premierement, il luy faut donner vn coup de lancette; ſecondement, il en faut faire ſortir le pus; en troiſieſme lieu, il la faut bander & y appliquer des onguents ou des huiles. Ce ſont les trois parties de la Penitence ſi ſouuent repetées & ſi mal pratiquées: la Contrition, c'eſt le coup de la lancette; la Confeſſion, c'eſt ce qui fait ſortir le pus & l'ordure: La ſatisfaction, c'eſt l'application des onguets & des bandages: *Quæcumque alligaueritis ſuper terram.* Ie m'arreſte aujourd'huy à la premiere partie, qui eſt la contrition, & i'en conſidere premierement la neceſſité; ſecondement l'eſſence; en troiſieſme lieu les proprietez.

Genes. 6. 12. Pſal. 13. 1. Pſal. 3. 67.

Ita ſanctus Greg. l. 6. c. 2. in prim. Regum. c. 15.

Sainct Pierre voyant que les Iuifs admiroient le miracle qu'il auoit fait de redreſſer vn boiteux, leur dit: Ce n'eſt pas en mon nom que ie l'ay fait, mais au nom de Ieſus que vous auez fait crucifier, & poſtpoſé à Barrabas; Puis il adjouſte; *Pœnitemini igitur, & conuertimini vt deleantur peccata veſtra.* Ie vous en dis de meſme, & auec autant de raiſon. Voulez-vous rentrer en grace auec Dieu, & vous mettre en voye de ſalut? Il faut vous

B

I. PVNCT. *Contritionis neceſſitas* 1. *Ser.*

Act. 3. 19.

retirer de voſtre mauuaiſe vie, quitter vos débauches, vous conuertir & eſtre tout changé : *Conuertimini.* Mais premierement, il ſe faut repentir, & auoir horreur du paſſé : *pœnitemini.*

C Sainct Gregoire aſſis en la meſme Chaire, me commande de vous preſcher la meſme verité. *Admonendi ſunt ne relaxatas æſtiment culpas, quas etſi agendo non multiplicant, nullis tamen fletibus mundant.* Pour obeyr à ce commandement, ie vous aduertis de la part de ce grand Sainct, grand Docteur, & grand Pape, que vos crimes ne vous ſont pas pardonnez, encore que vous ne les commettiez plus, ſi vous ne les effacez par l'eau ſalutaire des larmes. Et S. Auguſtin : Si vous exceptez les petits enfans qui n'ont pas l'vſage de raiſon, perſonne n'eſt ſanctifié, ny ne commence d'eſtre ce qu'il n'eſtoit pas, s'il ne ſe repent d'auoir eſté ce qu'il eſtoit auparauant. C'eſt ce qui fait dire à S. Chryſoſtome, que la ſouuenance de nos pechez, eſt vn diuin Panacée, vn remede tres propre & tres puiſſant pour les aneantir, & nous en aquitter : non pas ſouuenance telle quelle, mais ſouuenance douloureuſe, affligeante, & accompagnée de triſteſſe & d'amertume de cœur, comme celle du ſaint Roy Ezechias ; *Recogitabo tibi omnes annos meos, in amaritudine animæ meæ.* Ie dis que c'eſt vn remede tres propre & tres conuenable ; car il conuient à tout peché, il ne conuient qu'au ſeul peché, & il conuient au peché en tout temps. *Omni, ſoli, ſemper.*

2. *Patribus* 2. Parte paſtor c. 31

Exceptis paruulis nemo incipit eſſe quod non erat niſi cum Pœniteat fuiſſe quod erat, Aug. Homil. vlt. ex 10.

Nullum inuenitur peccatorum tale remedium ſi cut continua eorum memoria. Chriſoſt. Homil. 1. in Ep. ad Hebræos.

D Cette douleur eſt ſi abſolument & indiſpenſablement

penſablement neceſſaire à tout peché mortel, qu'il n'eſt iamais arriué & qu'il n'arriuera iamais, que Dieu en pardonne vn ſeul ſans vn vray repentir, ou actuel ou virtuel. On diſpute bien en Theologie, ſi cela eſt poſſible par la puiſſance de Dieu abſoluë; mais on ne le diſpute pas de la puiſſance ordinaire. Car on tient pour tout aſſeuré comme vne verité tres-certaine, que Dieu ne l'a iamais fait & qu'il ne le fera iamais. Voyez l'importance de ce point: donnez-moy le plus meſchant homme qui ayt iamais eſté, voleur aſſaſſin, ſorcier, heretique, impie & athée? ſi vous me dites, il eſt mort ſans le Viatique, ie ne diray pas pourtant, il eſt damné: ſi vous me dites, il eſt mort ſans ſatisfaction, ou ſans abſolution ie ne diray pas, il eſt damné. Pourquoy? que ſçay-je en quelle diſpoſition interieure il eſt mort? Que ſçay-je ſi Dieu ne luy a point donné auant ſa mort vne contrition ſi grande, ſi viue, ſi ardente, ſi parfaite & ſi heroïque qu'il ayt obtenu ſon pardon? Dieu le peut faire, & il le fait quelquesfois, quoy que tres-rarement. Au contraire, donnez-moy vn homme, qui ait veſcu comme vn Ange, comme ſainct Iean Baptiſte, iuſques à quatre-vingts ans: Si vous me dites, ſur la fin de ſa vie il a commis vn ſeul peché mortel, & il eſt mort ſans repentance, ie diray, il eſt damné. Mais il a receu l'Extreme-Onction; il eſt damné? il eſté confeſſé & communié: le Pape luy a donné l'abſolution de ſa propre bouche, Indulgence Pleniere, & tous les Iubilez qu'il peut accorder: il eſt damné. Mais il ne ſçauoit pas

3. *Ratione Quia eſt remedium maximè proprium, quod conuenit omni peccato.*

Diuus Thomas 3. p. q. 86. art. 2.

que la repentance fut neceſſaire ; perſonne ne luy auoit iamais enſeigné, s'il l'eut ſçeu il en eut fait un acte ? Il eſt damné ? Mais il a eu quelque repentance, & par mal heur elle n'eſt pas vraye, legitime ou ſurnaturelle ? il eſt damné. Cela eſt ſi vray que ſi ie ne le crois fermement, ie ſeray moy-meſme damné faute de le croire. Mais que ſçauons-nous ? peut eſtre que Dieu l'a ſauué ſans repentance : il ne l'a iamais fait, il ne le fera iamais, & il ne le peut pas faire ſelon ſa puiſſance ordinaire. Vous parlez bien hardiment ? oüy ; parce que ie parle apres luy : *Niſi pœnitentiam egeritis, omnes peribitis.*

Luc 13.

La raiſon fondamentale de cette verité eſt, que comme en commettant le peché vous vous eſtes deſtourné de Dieu, & attaché à la creature, par le libre conſentement de vôtre volonté, par vn acte formel & exprez de voſtre franc-arbitre : ainſi pour eſtre affranchy du péehé, vous deuez vous détacher de la creature, & vous conuertir à Dieu, par vn acte formel & exprez de voſtre franc-arbitre, & par le libre conſentement de vôtre volonté. Donnez-moy vne femme groſſe qui ayt deſiré ardemment le martyre il y a quinze iours, il arriue qu'elle tombe aujourd'huy en peché mortel, qu'elle s'aille coucher ſans s'en repentir, & que pendant qu'elle dort la nuict on la tuë pour la Foy, (parce qu'elle eſt Chreſtienne,) elle ne ſera pas Martyre, mais tombera en enfer ; ſon enfant ſera Martyr, & ira droit en Paradis. Quelle eſt la cauſe de cette difference ; c'eſt que l'enfant ayant contracté le peché originel,

non par ſa propre volonté, mais par la volonté & la faute du premier homme, il peut eſtre deliuré ſans la volonté, par la volonté & les merites du Sauueur qui luy ſont appliquez par le Bapteſme d'eau ou de ſang. Mais la mere ayant commis vn peché mortel par vn acte de ſa propre volonté, elle n'en peut eſtre deliurée, que par vn deſaueu, & vne repentance de ſa propre volonté.

Quant au peché veniel, le repentir eſt ſi neceſſaire pour en auoir pardon par l'abſolution du Preſtre, que ſi vous n'auez que des pechez veniels depuis voſtre derniere confeſſion, il vaudroit bien mieux vous communier ſans vous confeſſer, que de vous confeſſer ſans repentance; quand meſme il y auroit ſix mois que vous n'auriez eſté confeſſé. Entendez-moy bien, car ie ne vous dis rien que tous les Docteurs qui ſçauent à fonds la Theologie ne ſignent de leur ſang: Quand vous allez à confeſſe, ou vous auez des pechez mortels, ou vous n'auez que des veniels: ſi vous en auez de mortels, vous deuez vous repentir de tous, de tous ſans exceptiõ; car s'il y reſte en voſtre cœur quelque ſecrette affection volontaire à vn ſeul peché mortel, pour petit qu'il ſemble; vous ne faites rien qui vaille, vous demeurez en mauuais eſtat, & en voye de damnation. Si vous n'auez que des pechez veniels, vous n'eſtes pas obligé de vous repentir de tous, mais vous eſtes obligé de vous repentir au moins d'vn; & faute de cela, le Sacrement eſt nul, & la confeſſion inutile. Ce qui arriue aſſez ſouuent aux ames deuotes, quand elles ſe con-

feſſent par routine, par couſtume, & ſans vne vraye volonté de s'amender. Pour cela un conſeil ſalutaire & digne d'eſtre mis en pratique : quand vous n'auez que des pechez veniels, deſquels on ne ſe repent pas ſi aiſément, adjouſtez à la fin de voſtre confeſſion quelque grand peché de la vie paſſée, duquel vous auez plus grande repentance : Comme ; Ie m'accuſe auſſi d'auoir autrefois iuré pour des menſonges, ou médit du prochain, afin de donner matiere certaine au Sacrement ; en ce cas l'abſolution tomberoit ſur ce peché dont vous vous repentez, non pas ſur les pechez veniels dont vous n'auez point de regret. Et de là vient qu'au Breuiaire & au Miſſel, quand nous diſons *Miſereatur & Indulgentiam* ; Il n'y a pas *dimiſſis omnibus peccatis noſtris : Indulgentiam abſolutionem & remiſſionem omnium peccatorum*, mais ſeulement *peccatorum*, parce qu'il peut arriuer & qu'il arriue ſouuent, que nous n'auons pas la repentance de tous nos pechez veniels : & qu'il ne faut point demander à Dieu pardon des pechez dont on ne ſe repent pas, puis qu'il ne l'accorde iamais.

E
2. *Soli.*

En quoy nous deuons admirer la Sageſſe & la ſuauité de la conduite de Dieu. Il n'eſt rien de ſi inutile que la triſteſſe, elle n'eſt bonne à quoy que ce ſoit ; & neantmoins la prouidence de Dieu eſt ſi grande qu'il s'en ſert pour ruiner & détruire le plus grand mal qui ſoit au monde, à ſçauoir le peché ; pour acquerir & produire le plus grand de tous les biens, à ſçauoir la grace de Dieu. La mort

vous a enleué voſtre enfant, voſtre Pere, ou voſtre mary, ſoyez en triſte inſques au mourir; vous ne le reſſuſciterez pas; Vous auez perdu vn procez, vous eſtes tombé en maladie; pleurez-en tant que vous voudrez, vous ne remedierez pas au mal: La triſteſſe n'eſt bonne que contre le peché; c'eſt folie de l'employer à autre choſe; mais elle eſt abſolument neceſſaire à ce mal, & elle l'a touſiours eſté. C'eſt le Concile de Trente qui le declare en ces paroles; ce mouuement de contrition, dit-il, a eſté neceſſaire en tout temps, pour obtenir la remiſſion des pechez. *Fuit autem quouis tempore ad impetrandam veniam peccatorum, hic contritionis motus neceſſarius.* En voila aſſez pour vous faire connoiſtre la neceſſité de la repentance, & le ſoin que vous deuez auoir de vous y exciter tout de bon, & de la demander à Dieu auant que d'aller à confeſſe. Voicy les noms que l'Eſcriture luy donne; & qui montrent quelle eſt ſon eſſence, & c'eſt le 2 Poinct.

F *Semper.*

Trid. Seſſ. 14 Cap. 4.

Elle l'appelle componction, Contrition, *in cubilibus veſtris compungimini. Compuncti ſunt corde: ſanat contritos corde.* Componction, parce qu'elle pique, qu'elle perce; C'eſt le coup de lancette qui ouure l'apoſtume. Contrition qui vient du verbe *contero*, qui ſignifie rompre, broyer, briſer & mettre en pieces, ce qui ne ſe fait pas ſans douleur; *ſcindite corda veſtra.* Ce n'eſt donc pas aſſez de dire de bouche, ou en voſtre eſprit: Mon Dieu ie ſuis faſché de vous auoir offenſé, ie me repens bien d'auoir commis le peché, parce qu'il vous déplaiſt; mais il faut effecti-

G II. PVNC. *Contritionis eſſētia; nēpe quod ſit dolor. 1. Scriptura.*

Pſal. 4.5. Act. 2. 37. Pſal. 146. 3.

Ioël.

uement estre faſché, affligé & outré de douleur ; auoir le cœur ſerré, percé & penetré de triſteſſe. *Quod delectauit in opere, cruciet in mente*, dit S. Auguſtin : & S. Gregoire, *Contraria oppoſuit medicamanta peccatis* : comme vous auez pris plaiſir à faire voſtre propre volonté, & à aſſouuir voſtre paſſion ; il faut que vous ayez du déplaiſir, de la douleur, du regret & du mécontentement en voſtre volonté.

H 2. *Patribus.*

Or vous ſçauez que la haine, la crainte, la douleur & autres ſemblables diſpoſitions, ne ſont iamais les premieres paſſions de l'ame, ny les premieres affections du cœur humain : elles ſuppoſent l'amour, elles en ſont des effets, des ſuites, des branches, & des rejettons : elles ſont de meſme trempe que l'amour : nous ne haïſſons, ne craignons, & ne nous attriſtons d'aucun mal, que parce qu'il eſt contraire à ce que nous aymons. Vous vous attriſtez de la mort de voſtre mary, & non pas du treſpas de voſtre ennemy : parce que vous aymez voſtre mary, & non pas vôtre ennemy. Nous ne pouuons donc nous repentir de nos pechez, que par amour de nous-meſmes, ou pour l'amour de Dieu : ſi ce n'eſt que pour l'amour de nous ſeulement, & par vn motif naturel : Certes cette repentance eſt bien imparfaite, de bas aloy, & de nul merite : ce n'eſt pas proprement nous conuertir à Dieu ; mais à nous. Il faut en vſer autrement en vn ſujet de ſi grande importance, où il y va de noſtre éternité. C'eſt donc faire ſagement de demander à Dieu auec ferueur, & de tâcher d'exciter en

I *Ratione.*

nos cœurs la plus parfaite contrition qu'il eſt poſſible : ou du moins vn repentir accompagné de toutes les qualitez & conditions qui ſont requiſes, pour eſtre vtile & ſalutaire. C'eſt le 3. Point.

III. PVNCTVM. *Conditiones compunctionis.*

Tertullien fait vn riche diſcours, qui nous donne des marques pour reconnoiſtre & diſtinguer la vraye repentance d'auec la fauſſe : Dieu a reſolu, dit-il, de ne nous point donner le pardon de nos pechez, ſi nous ne l'achetons auec la monnoye de la repentance : & comme au commerce politique, ceux qui vendent quelque denrée auant que de la liurer, peſent & examinent la monnoye que l'acheteur leur preſente. Ainſi auant que de nous donner le pardon de nos pechez, & le droit à la vie éternelle : Dieu examine diligemment noſtre repentance, qui eſt la ſeule monnoye auec laquelle nous pouuons acheter vne ſi precieuſe marchandiſe. Cecy me fait ſouuenir de ce qui m'arriua ces iours paſſez cela eſt un peu naïf, mais il ne laiſſe pas d'eſtre vray. Quelqu'vn m'ayant arreſté au milieu de la ruë, j'entendis en vne boutique vne petite fille qui vendoit pour vn ſol de marchandiſe : comme on luy eut preſenté le ſol, elle fit difficulté de le recevoir, diſant qu'il n'eſtoit pas bon, & eſtant preſſée de le prendre, elle cria : Ma mere, ma mere, deſcendez vn peu pour voir ſi ce ſol eſt bon. Ie penſay en moy-meſme : voila qui m'apprend ma leçon, ie ſerois bien mal-aduiſé ſi ie ne me faiſois ſage à l'exemple de cette petite fille. Elle craint de ſe tromper en vne choſe de peu d'importance, & ie ne craindrois point de me

Hoc pretio Dominus veniam addicere inſtituit. Si ergo qui vendunt, nummum prius quo pacificuntur examinat, ne ſcalptus ne raſus, ne adulter, etiam Dominum credimus pœnitentiæ probationem prius inire, tantam nobis mercē perennis ſcilicet vitæ conceſſurum. Tert. c. 6. de pœnitentia.

tromper en vne choſe de tres-grande conſequence ? Elle craint de prendre vn mauuais ſol pour vn bon, & ie ne craindrois point de prendre vne fauſſe & naturelle repentance pour vne bonne ? Quand elle ſe ſeroit trompée, elle n'auroit perdu que quinze deniers : mais ſi ie me trompe en mon repentir, ie perds le Royaume des Cieux, & la joüiſſance de Dieu. Elle appelle ſa mere à ſon ayde Ne dois je pas inuoquer la ſainte Vierge ? Elle ne l'appelle qu'vne fois ou deux : parce qu'il n'eſt queſtion que d'vn ſol. Ie deurois reclamer la ſaincte Vierge cent millions de fois, parce qu'il eſt queſtion d'vn Royaume : D'autant que le Paradis eſt plus à eſtimer qu'vn ſol, ie deurois d'autant plus ſouuent & auec plus de ferueur reclamer le Sauueur & la Vierge, que cette petite fille n'a appellé ſa mere. Vous vous contentez d'vne ſeule larme que vous repandez par tendreſſe en la pẽſée de vos pechez, d'vn petit ſentimẽt de douleur qui effleure voſtre cœur : Si cette repentance ſe trouue fauſſe & purement naturelle au jugement de Dieu ; où en ſerez vous ? il n'y va de rien moins que de voſtre ſalut ? Or trois principaux manquemens ſont cauſe qu'vne monnoye n'eſt point receuable au trafic, mais reiettée & enuoyée au billon : ſi elle eſt de mauuais aloy ; ſi elle n'eſt pas marquée au coin du Prince, & ne porte l'image ou les armes du Roy ; ſi elle eſt notablement rognée & legere. Et ces meſmes manquemens ſont ſouuent cauſe que noſtre repentance n'eſt d'aucune valeur deuant Dieu ; n'a point de cours en ſon eſtat,

& repudiée comme defectueuſe.

Premierement quand elle eſt de mauuais aloy, fauſſe, apparente & contrefaite : l'operation eſt vne ſuite & vn appanage de l'eſtre, ce qui eſt faux n'a point d'eſtre, ny par conſequent d'operation. Vn phantoſme eſt vn faux homme, il n'exerce point d'actions humaines, il ne marche, il ne void, & il ne parle point comme les hommes, parce qu'il n'a pas vn eſtre d'homme. La fauſſe repentance n'eſt pas effectiue, & ne produit point de bõnes œuures, elle ſe contente de belles paroles, de faire des promeſſes à perte de veuë. La vraye met la main à l'œuure, elle nous applique tout de bon à la reforme de noſtre vie, & à la pratique des ſolides vertus, elle ne dit pas ; ie feray, mais elle fait. L

1. *Vt ſit vera.*

Le Roy Antiochus, & le petit Zachée ſe conuertiſſent tous deux auec meſmes diſpoſitions en apparence, mais fort diſſemblables en effet. L'vn au ſecond liure des Machabées, chapitre neufiéme : l'autre en ſaint Luc, chapitre dix-neufieſme. Antiochus n'ayant qu'vne repentance feinte, fourée, diſſimulee & de faux aloy, ſe contente de faire de belles proteſtations, de dire ; ie feray, & cependant il ne fait rien ? Ha, diſoit-il, ſi Dieu me renuoye la ſanté, ie me feray de ſon peuple ; ie rendray auec uſure ce que j'ay pillé en ſon Temple ? j'iray par tout l'vniuers publier ſa gloire & ſa clemence Zachée au contraire ayant vne vraye repentance, ne dit pas, ie feray, mais ie fais ; *dimidium bonorum meorum do pauperibus, & ſi quem defraudaui, reddo quadruplum.* Il ne dit pas

ie donneray, ie reſtitueray : mais ie donne, ie reſtituë preſentement, ſans plus attendre. Et comme leur diſpoſition eſtoit bien differente, le ſuccez en fut auſſi fort diſſemblable : d'Antiochus le ſaint Eſprit dit, Ce meſchant prioit Dieu qui ne luy deuoit point faire de miſericorde : de Zachée & de ſa maiſon le Fils de Dieu diſoit ; Aujourd'huy cette famille a receu de Dieu le ſalut. C'eſt vne conjecture bien probable que vous auez vne vraye repentance, quand elle vous induit à faire preſentement des actions loüables & vertueuſes : quand vous ne vous contentez pas de dire à voſtre Confeſſeur ; Mon Pere ie reſtitueray, ie me reconcilieray auec mon ennemy, ie chaſſeray cette coquine, ie ſortiray de cette maiſõ, ie brûleray ces liures d'amour, mais que vous luy dites ; mon Pere auant que de me preſenter icy, i'ay reſtitué, ie me ſuis reconcilié ; i'ay chaſſé la coquine, ie ſuis ſorty de la maiſon, i'ay brûlé les mauuais liures. Mais ſi vous vous contentez de faire comme Antiochus, de dire de belles paroles, de promettre de bonnes œuures ſans rien faire ſur le champ, & ſans vouloir quitter l'occaſion du peché quand vous la pouuez éuiter, voſtre penitence eſt fauſſe, trompeuſe, apparente. *In imagine pertranſit homo*, c'eſt vn fantôme & vn ſimulacre de repentance, non pas vne vraye & cordiale penitence ; quelques larmes, tendreſſes, ſentimens de douleur, & deuotion ſenſible que vous auez.

Orabat hic ſceleſtus Dominum à quõ non erat miſericordiâ conſequuturus 2. Machab. 9. 13.

Hodie huic domui ſalus à Deo facta eſt Luc. 19. 9.

En ſecond lieu vne monnoye n'eſt pas de miſe, mais elle eſt enuoyée au billon, quand elle n'a pas l'image du Prince ny ſes armes:

& l'attrition n'eſt pas acceptée de Dieu quand elle n'eſt pas marquée à ſon coin, ny chargée de ſon caractere: quand elle n'eſt pas ſurnaturelle, qu'elle ne procede pas de la grace de Dieu, mais qu'elle vient de pur amour propre, de crainte naturelle & humaine, qui nous fait redouter les chaſtimens qui nous y obligent. Le Concile de Trente l'a ainſi declaré en la Seance quatorzieſme chapitre 4. comme nous auons veu cy-deuant, & en la Seſſion 6. Canon troiſieſme, il prononce anatheme, anatheme à quiconque oſera dire, que l'homme ſans l'inſpiration preuenante du ſaint Eſprit, puiſſe croire, eſperer, aimer, & ſe repentir comme il faut pour receuoir la grace de la juſtification. Et ſelon cette doctrine, quand nous n'auons douleur de nos pechez que par vne pure auerſion & antipathie naturelle à la laideur de tel vice, par la ſeule conſideration des inconueniens & des dommages temporels qui nous en peuuent arriuer, ou par apprehenſion purement humaine, des chaſtimens éternels: telle douleur émanée de la nature non de la grace, eſt illegitime & de nulle valeur, meſme auec le Sacrement.

M

2. *Vt ſit ex motiuo ſupernaturali.*

Si quis dixerit, ſine preueniente ſpiritus ſancti inſpiratione atque eius adiutorio, hominem credere, ſperare, diligere, aut pœnitere poſſe, ſicut oportet, vt ei iuſtificationis gratia conferatur, anathema ſit. Trid. ſeſſ. 6. Can. 3.

Attritio elicita quidem per ſpeciale aliquod auxilium ſupernatura: ex motiuo tamen naturali, verbi gratia ex amore Dei, vt eſt author natuæ, vel ob beneficia ordinis purè naturalis, ab eo accepta, non videtur ſufficere iuncta ſacramento pœnitentiæ, ad remiſſionem peccatorum. Et infrà. Nens obſtat, quod illa attritio eliciatur ex ſpeciali auxilio gratiæ præuenientis, quæ gratia præueniens, eſt extrinſeca entitati attritionis: vnde cum vnumquodque ſit dumtaxat tale intrinſece per id quod eſt ei intrinſecum, auxilium illud gratiæ excitantis, non poteſt dare intrinſecam ſupernaturalitatem entitati attritionis. Iſambert Profeſſor Sorbonicus, tom. 3. diſputatio. 14. in tertiam partem.

Ainſi nous voyons en l'Ancien Teſtament que les deux premiers Roys du peuple de Dieu, tous deux choiſis & conſacrez par ſon commandement ; tous deux contreuiennent à ſes diuines loix ; tous deux aduertis & repris par des Prophetes : tous deux ſemblent faire meſme penitence : ils reconnoiſſent leur faute & diſent *peccaui* ; ils ont neantmoins vne reſponſe bien diuerſe & vne iſſuë bien differente. Saül deſobeyt à Dieu en choſe ce ſemble de peu d'importance, il donne la vie à vn Roy priſonnier, & garde quelque troupeau du ſac d'vne Ville contre le commandement de Dieu ; eſtant aduerty de cette deſobeïſſance par le Prophete Samüel ; il reconnoiſt ſa faute, il s'humilie, il dit par deux fois *peccaui* au Verſet vingt-quatre & trente : il a pour reſponſe : parce que vous auez reietté le Commandement de Dieu, Dieu vous reprouue. Dauid au contraire peche griefuement, il commet vn adultere, vn homicide vne trahiſon tout à fait laſche : en étant aduerty par le Prophete Nathan, ſi-toſt qu'il dit *peccaui*, on luy dit, Dieu a transferé voſtre peché. Voila des réponces bien diſſemblables à des pecheurs qui ſemblent faire meſme penitence. C'eſt que Dieu ſonde l'interieur, perce & penetre l'eſprit de l'homme ; il a égard à la diſpoſition de ſon cœur & non pas aux paroles de ſa bouche. Saül diſoit *peccaui* : il ſe repentoit de ſon peché mais d'vne repentance purement naturelle, il n'auoit pour motif que l'intereſt temporel, la crainte de

1. Reg. 15.

Quia proiecisti ſermonem Domini proiecit te Dñs 1. Reg. 15.

Dominus tranſtulit peccatum tuum. 2. Reg. 12. 13

pe; dre ſa Couronne, il ne penſe qu'à garder ſon honneur & ſa fortune : *honora me coram ſenioribus.* Dauid ſe repentit par vn motif ſurnaturel, & par conſideration des benefices de Dieu, & de l'ingratitude qu'il auoit commiſe contre luy, par vn mouuement du ſainct Eſprit. Sainct Auguſtin remarque, qu'au Pſeaume de ſa penitence il dit; *Spiritum ſanctum tuum ne auferas à me.* Ne m'oſtez pas voſtre ſaint Eſprit : Il ne dit pas, Donnez-le moy, parce qu'il l'auoit deſia par ſa repentance. Ces deux Penitens ont deux iſſuës toutes contraires; l'vn eſt reprouué, l'autre obtient pardon; la Penitence de l'vn eſtoit vne pure production de nature & d'amour propre; la penitence de l'autre eſtoit vn effet de l'amour de Dieu & de ſa grace préuenante. Et puis il arriue ſouuent, que comme la monnoye notablement rognée n'eſt pas de miſe parmy les hommes : ainſi l'Attrition n'eſt point acceptable deuant Dieu, quand elle eſt tronquée, mutilée, defectueuſe. Cela arriue quand elle n'embraſſe pas, ou pour mieux dire ne deteſte pas, meſme virtuellement toute ſorte de peché mortel.

1. Reg. 15. 30.

Aug. in Pſ. 5.

N

3. *Vt ſit integra, nõ mutilata.*

La Theologie dit qu'il y a cette difference entre la Contrition & l'Attrition, que le motif de la Contrition eſtant plus parfait, plus general & vniuerſel, ſe répand neceſſairement ſur toute ſorte de peché mortel; en ſorte qu'il eſt impoſſible d'eſtre triſte & affligé d'vn peché mortel par vne vraye Contrition, ſans deteſter & abhorrer, au moins virtuellement tous les autres. Car ſi ie ſuis marry d'auoir

dérobé parce que le larcin déplaiſt à Dieu, que j'ayme de tout mon cœur, ie ſuis par conſequent faſché d'auoir commis vn adultere ou vn homicide, puiſque ces crimes déplaiſent auſſi au meſme Dieu. Mais le motif de l'Attrition eſtant plus particulier, reſſerré & borné, ne s'eſtend pas neceſſairement à toute ſorte de pechez, il ſe peut faire qu'vne ame abhorre quelque peché mortel, ſans abhorrer non pas meſme virtuellement quelqu'autre peché mortel, parce qu'elle apprehende en vn peché quelque laideur, deformité, malice qu'elle n'apperçoit pas aux autres pechez: Il ſe peut faire qu'vn Gentilhome ſe repente d'auoir commis vn larcin, parce qu'il voit que c'eſt vne laſcheté, & baſſeſſe de cœur contraire à la raiſon, & par cette repentance il n'a pas auerſion meſme virtuelle ou imparfaite d'vn duel, ou autre acte de vengeance qu'il a commis autrefois, & dont il ne ſe ſouuient pas; & en ce cas les Docteurs diſputent bien, *vtrum talis Confeſſio ſit valida*, mais tous ſont d'accord, tous ſans difficulté, concluent qu'elle eſt informe & de nul effet, parce qu'elle eſt deſtituée de la grace ſanctifiante, qui ne ſe donne qu'à ceux qui abhorrent au moins virtuellement toute ſorte de peché mortel.

Nous voyons cette difference en deux perſonnes, que l'Eſcriture nous propoſe, tous deux Apoſtres, tous deux pecheurs, & tous deux penitens: Iudas ſe repent de ſon peché, *pœnitentia ductus*; il le reconnoiſt & confeſſe: *Peccaui tradens ſanguinem iuſtum*, & ſi il n'obtint aucun pardon: parce qu'ayant

commis plusieurs pechez, il ne se repentit que d'vn seul, il conçeut & apprehenda vne malice noire & dénaturée, en la trahison qu'il auoit commise contre son bon Maistre; & par ce motif il s'en repentit, il vit que c'estoit vne injustice abominable d'auoir liuré à la mort vne personne si innocente, cela le toucha de repentance, *videns quod damnatus esset, dixit, peccaui tradens sanguinem iustum*; mais ce motif estant particulier & limité, ne le rendoit pas triste & penitent des larcins & autres crimes qu'il auoit commis, *fur erat & loculos habens: retulit triginta argenteos*, non pas *alios loculos*, il restitua les trente deniers, & non pas l'autre argent qu'il auoit dérobé en diuerses occasions, sa repentance comme vne monnoye rognée fut rejettée de Dieu, & reputée indigne de pardon. Sainct Pierre au contraire, ayant renié son Maistre par fragilité humaine, en fut affligé par vne parfaite repentance, qui auoit pour motif la bonté infinie de son doux Sauueur; & qui detestoit d'amour filial, tout ce qui pourroit déplaire à vne si grande bonté. *Egressus foras fleuit amarè.* Voyez donc quelle folie c'est d'offenser Dieu, puisque pour en auoir pardon mesme par l'absolution, il en faut auoir l'Attrition & que cette Attrition peut estre trõpeuse, defectueuse & inutile par tant de voyes? Examinez vostre conscience, sondez serieusement vostre cœur; car si vostre repentance est infectée d'vn seul des susdits manquemens, si elle est de faux aloy, ou naturelle, ou mutilée, elle est inualide, & infructueuse: mais si elle est exempte de ces

Matth. 27. 5

Ioan. 12. 6.

defauts, elle eſt vraye, ſincere, cordiale; ſi elle abhorre toute ſorte de crimes, ſi elle les abhorre par vn motif ſurnaturel & diuin, elle ſera reçeuë comme vne bonne monnoye au bureau de la juſtice Diuine, pour l'acquit de vos debtes, pour la deſcharge de vos hypoteques, pour la rançon de vos pechez, & pour vous mettre en la poſſeſſion du Royaume des Cieux. *Amen.*

SERMON XX.

DE L'EXAMEN DE Conſcience.

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.

Iſaye 38. 15.

LA ſeconde partie du Sacrement de Penitence eſt la Confeſſion, en laquelle nous declarons nos fautes auec eſprit d'humilité & de repentance de cœur, au Lieutenant de Dieu, pour en auoir le pardon par vn excez de la miſericorde de Dieu, & par les merites de ſon Fils. Mais comme vn Maiſtre d'Hoſtel ayant à rendre

feſſion de bouche, la Satisfaction d'œuure, & rendre compte à ſon Seigneur ; ou vn Partiſan à l'Intendant des Finances, s'il a tant ſoit peu d'eſprit, a couſtume de dreſſer premierement ſes comptes, fueilleter ſes liures de raiſon, reuoir ſes receptes & ſa deſpence. Ainſi l'examen de conſcience doit preceder la Confeſſion, afin qu'elle ſoit bonne, valable, legitime, & aſſortie de toutes ſes conditions. I'ay trois points à vous traitter ſur ce ſujet : premierement, qu'il faut faire l'examen, en ſecond lieu ſur quoy il le faut faire : en troiſiéme lieu, comment il le faut faire.

Vous nous en auez donné vn exemple tres-ſignalé, ô Sainte Vierge, vous eſtes cette excellente Femme ſi hautement loüée au liure des Prouerbes ; c'eſt de vous qu'il eſt dit : *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.* Il ne dit pas *vias*, mais *ſemitas*. Quand vous eſtiez en ce monde, vous n'examiniez pas ſeulement vos voyes, vos actions grande & importantes : mais vous conſideriez diligemment tous les ſentiers de voſtre conſcience, les plus ſecrettes penſées & les inclinations de vôtre cœur, les plus petits mouuemens, & les contenances de voſtre corps. Auſſi vous faiſiez toutes vos actions auec tant de perfection, que vous eſtiez touſiours tres agreable, & au Createur & aux creatures : *gratia plena.* C'eſt la qualité que voſtre Ange vous donna, quand il vous ſalüa par ces paroles *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

PRIMO. *Examen faciendum.* 2. *Super quæ.* 3. *Quomodo.*

I. PVNCTVM. *Examen faciendum, probatur.* 1. *Scriptura* A. 2. *Patribus.* B. 3. *Comparationibus.* C 4. *Rationibus,* 1. *Quia vtile ad perfectionem* D. 2. *Quia neceſſarium ad contritionem.* E. *Ad Confeſſionem.* F. *Ad Satisfactionem.* G.

II. PVNCTVM. *Examinanda.* 1. *Peccati eſſentia.* H 2. *Circunſtantiæ, perſonæ, quantitatis, modi, finis.* I. 3. *Cauſæ.* L. 4. *Effectus.* M.

III. PVNCTVM. *Quomodo examen faciendum, docetur per paraphraſim verborum Ieremiæ,* Sedebit ſolitarius & tacebit &c.. N.

A 1. PVNCT. *Examen faciendum probatur,* 1. *Script.*

FRatres *ſi præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui ſpirituales eſtis, huiuſmodi inſtruite in ſpiritu lenitatis, conſiderans teipſum.** Voila vne eſtrange façon de parler, & vne groſſe faute contre la Grammaire des hommes? *Vos qui ſpirituales eſtis : conſiderans.* Il eſcrit à tous les Galates, & parlant au nombre plurier, il dit. Vous autres qui eſtes ſpirituels reprenez celuy qui a failly. Puis changeant promptement de ſtile, comme s'il ne parloit qu'a vn ſeul, il dit au nombre ſingulier: *Conſiderans teipſum*, prends garde à toy, & te conſidere toy-meſme. Il ſçait bien ce qu'il dit, il ne parle pas à la volée, le S. Eſprit anime ſon cœur, & conduit ſa plume: c'eſt que la grammaire de Dieu eſt bien autre que celle des hommes. Celle des hõmes ne donne des regles que pour bien parler, celle de Dieu donne des inſtructions pour bien viure. Il dit au plurier; Vous qui eſtes Spirituels, inſtruiſez celuy qui a failly, parce que le nombre eſt fort grand de ceux qui ſont ſpirituels ou bien qui ſe penſent eſtre, de ceux qui iugent, reprennent & in-

* Gal. 6. 1.

ſtruiſent les autres. Il dit au ſingulier *Conſiderans teipſum*, parce que le nombre eſt fort petit de ceux qui s'examinent eux-meſmes, reflechiſſans la veuë de leur conſideration ſur leur propre conſcience. Et toutesfois la plus ſalutaire, & loüable ſcience, que l'homme puiſſe auoir en ce monde, c'eſt la connoiſſance de ſoy-meſme. Le Prophete Ieremie nous aduertit d'étudier cette leçon. Si nous deſirons nous conuertir, & retourner à noſtre Dieu, il nous exhorte d'examiner ſoigneuſement nos penſées, nos paroles, & nos actions, qu'il appelle des voyes; parce que ſi elles ſont bonnes elles nous conduiſent à Dieu; ſi elles ſont vicieuſes elles nous en deſtournent, & nous conduiſent en Enfer.

Scrutemur & vias noſtras & quæramus & conuertamur ad Dominum. Treno. 3. 40.

B

Patribus.

Et le deuot ſaint Bernard eſcriuant au Pape Eugene, prend la liberté de luy dire ces paroles remarquables. Quand vous connoiſtriez parfaitement les myſteres les plus releuez, la hauteur du Ciel, l'eſtenduë de la terre, & la profondeur de la mer, les ſecrets de la Nature, le commerce des Elemens, les vertus occultes des ſimples, & les proprietez des animaux; dequoy vous ſeruiroit cela, ſi vous vous ignoriez vous-meſme? vous ſeriez ſemblable à celuy qui baſtit ſans fondement. Il void plûtoſt vne ruïne, qu'il n'a fait vn baſtiment. Celuy là n'eſt pas veritablement ſage, qui ne l'eſt pas premierement pour ſoy. Reglez-vous ſur Dieu le Pere, quand il enuoye ſon Verbe diuin; il ne le ſepare pas de ſoy. Voſtre Verbe c'eſt voſtre conſideration; ſi elle procede de vous, qu'elle ne s'en détache iamais, qu'elle commence toujours par vous, & finiſſe tou-

Noueris Ieſu omnia myſteria. Noueris lata terræ, alta cæli, profunda maris: ſi te neſcieris, eris ſimilis ædificanti ſine fundamento, ruinam non ſtructuram faciens. Non eſt ſapiens qui ſibi nō eſt. Ab incipiat tua conſideratio nō ſolum autem ſed & in te finiatur: quicunque euagetur, ad te reuocabis eam cum ſaluti fructu. Tu primus tibi, tu vltimus, ſume tibi exemplum de ſummo omnium patre. Verbum ſuum emittente & ſentiente; Verbum tuū,

consideratio tua; quæ si procedit non recedat, sic progrediatur vt non egrediatur, sic exeat vt te nō deserat. Bern. lib. 3. de conside. c. 3. Basil. Hom. 5. de instit. monach. Hier. in Ps. 4. Ephr. Serm. ascetico de vir. Relig.

C

*Comparationibus.

Vitam tuam quotidiana discussione examina, attende diligēter quantum proficias, vel quantum deficias qualis sis in moribus qualis in affectibus. Bern. in medit. Idem Ser. 58 In Cant. sub fin.

D

4. *Rationibus* 1. *Quia vtile ad perfectionem.*

siours en vous. Soyez touſiours le premier & le dernier objet de voſtre connoiſſance. S. Baſile, S. Hieroſme, & S. Ephren en diſent tout autant, & nous recommandent l'Examen de conſcience auec grand ſoin comme vne pratique tres-importante pour acquerir la pureté de cœur & la perfection Chreſtienne.

Voicy les comparaiſons qu'ils en aportent. La * vigne qui n'eſt point taillée, pouſſe des ſarmēs ſuperflus, qui empeſchent le bon fruit. La terre qui n'eſt iamais ſaclée, produit de mauuaiſes herbes, & ſe heriſſe de chardons & d'eſpines: La chambre qui n'eſt iamais baliée deuient vn amas d'ordure, Le nauire où perſonne ne tire a la pompe, coule infailliblement à fond Le corps humain qui n'eſt iamais purgé, ny par quelque benefice de nature, ny par le ſecours de la medecine, ne ſe peut pas conſeruer en ſanté: Et l'ame ne peut pas acquerir la ſainteté, ny la conſeruer quand elle eſt acquiſe, ſi elle n'eſt ſouuent nettoyée & renouuellée par l'Examen. *Flores apparuerunt in terra noſtra, tempus putationis aduenit.* S. Bernard explique ces paroles de l'examen de conſcience, & nous dit; *Toti incumbamus huic operi tam ſancto, tam neceſſario, & in eo ſe quiſque iudicet profeciſſe non cùm inuenerit quod reprehendat, ſed cùm quod inuenerit reprehendet:*

Il a raiſon de dire *tam ſancto, tam neceſſario*: parce qu'il n'eſt rien de ſi vtile pour ſanctifier & perfectionner vne ame deuote, rien de ſi neceſſaire *Tam neceſſario*, rien de plus neceſſaire à la conuerſion de l'ame pechereſſe: elle ne ſe conuertit que par la Penitence. La penitence a trois parties, la Contrition de cœur, la Con-

ſſion de bouche, la ſatisfaction d'œuure, & l'Examen eſt neceſſaire à toutes les trois.

Du temps de ſaint Bernard, il y auoit vn Prouerbe qui diſoit, *Quod non videt oculus, cor non dolet*, ce que l'eſprit n'entend pas, le cœur ne le reſſentpas: & vn Ancien a remarqué que par la prouidence de Dieu, la Nature a deſtiné vn meſme ſens aux larmes & à la veuë, parce que nous n'auons accouſtumé de pleurer que les maux que nous voyons. Vous m'aduoüerez que celuy qui conſidere à loiſir & auec attention la griéveté, la diuerſité, le grand nombres, les mauais effets de ſe pechez diſtinctement & en detail, en conçoit plus aiſément vne viue douleur, & vne grande repentance, que celuy qui n'y fait pas ſi grande reflexion, & qui ſe contente de les raconter à l'oreille du Preſtre, comme il feroit vne Hiſtoire; & ſi encore ne les peut-il pas bien declarer au Preſtre, s'il ne s'eſt pas examiné.

E *Neceſſarium ad contritionem.*

Pour cela les Docteurs concluent, que cét Examen auant la Confeſſion, n'eſt pas ſeulement de conſeil: mais de precepte & d'obligation. Car quand Dieu ou l'Egliſe nous cõmandent vne action, ils ne la commandent pas ſeulement quant à la ſubſtance de l'œuure mais quant à toutes les circonſtances qui ſont neceſſaires pour s'en bien acquiter. Par exemple, quand l'Egliſe commãde aux Preſtres de chanter, ou reciter l'Office diuin; elle ne les oblige pas ſeulement à le dire de bouche tellement quellement; mais auec attention interieure, auec reſpect & modeſtie exterieure. Or Dieu & l'Egliſe nous obligent de confeſſer au Prêtre tous nos pechez mortels, & nous ne

F *Ad confeſſionem.*

Sæpè quod bono ſtudio gerimus, dũ diſcutere cauſe negligimus quo iudicetur fine neſcimus & nonnũquam hoc ſi ceſſus criminis quod putatur cauſa virtutis. Greg. 1. moral. cap. 19.

le pouuons pas bien faire si la confession n'est premeditée ; si vn serieux examen de conscience ne la precede. Donc le commandement de la confession nous oblige à cét examen, & les Theologiens concluent, que lors quil y a vn temps notable que vous n'auez esté à Confesse, ou quand vous auez negocié plusieurs affaires, & commis plusieurs pechez, vous estes obligé d'employer autant de temps à faire vostre examen, que vous feriez à vne affaire temporelle d'importance; comme à vous preparer à rendre compte des tailles ou d'vne tutelle mediocre. Mais aussi quand vous y auez ainsi employé du temps, & dela diligence raisonnable, vous ne deuez pas apres cela estre en peine, & en scrupule de n'auoir pas fait ce que vous deuiez, ny en crainte d'auoir fait vne confession inualide, encore que vous ayez oublié plusieurs pechez par fragilité humaine. Mais si apres vous vous en souuenez, il les faudra confesser au mesme Prestre, ou à vn autre.

G

3. *Ad satisfactionem.*

Cét examen est aussi tres-important pour la satisfaction, & pour la correction de nostre vie, car quand il est fait comme il faut, nous y recherchons les imperfections des bonnes œuures que nous auons faites, les sources & les racines des mauuaises, nous y aduisons, cõme nous nõs amenderons, comme nous employerons le temps, comme nous reglerons & ordonnerons l'œconomie de nos actions. Et de là vient, que Pythagore tout payen qu'il estoit, conseilloit à ses Disciples de s'examiner tous les soirs, auant que de se coucher.

Nec prius in dulcem declinat lumina somnum,
Omnia quam longæ repetierit acta diei.

L'examen qui precede la confession, se doit

faire ſur l'eſſence, les circonſtances, les cauſes, & les effets de nos pechez. Premierement, il en faut examiner l'eſſence; car le Concile de Trente declare que nous ſommes obligez de découurir au Preſtre les diuerſes eſpeces de nos pechez: & s'ils ſont mortels, on eſt obligé d'en dire le nombre autant que faire ſe peut. A cét effet il faut parcourir les commandemens de Dieu, & de l'Egliſe, & rechercher les penſées volontaires qu'on a euës, les paroles qu'on a dites, les actions qu'on a faites, & les bonnes œuures qu'on a obmiſes contre ſes ſainctes Loix. Afin de vous ayder ſur ce ſujet, on fait deux autres grands Catechiſmes auſquels on vous déchiffre en détail & en particulier, tous les pechez que vous pouuez auoir commis contre chaque commandement de Dieu, & de l'Egliſe: vous y deuez aſſiſter ſi vous eſtes ſoigneux de voſtre ſalut.

H

II. Punc

Quid exa. minãdum.

1. *Peccati eſſentia.*

I

Et parce que pluſieurs circonſtances adjouſtent vne nouuelle eſpece de peché à vne action vicieuſe, ou en aggrauent notablement la malice, il les faut conſiderer attentiuement afin de les étaler en la confeſſion quand il eſt neceſſaire, pour conceuoir plus d'horreur, de douleur, ou de repentance des pechez, qui en ſõt infectez. Il y en a quatre plus ordinaires, & qui ont beſoin d'eſtre bien expliquées; la qualité de la perſonne, la quantité de la matiere, la maniere de l'action, & l'intention de la fin qu'on pretend. La premiere eſt la qualité de la perſonne qui peche, ou auec qui ou contre qui on peche. Comme en matiere d'impurete, ſi c'eſt vne perſonne mariée, vn Eccleſiaſtique, ou vn parent. En matiere d'in-

2 *Circunſtantiæ.*

1. *Perſonæ.*

jure, l'offenſe eſt bien plus grande quand vous frapez vn Preſtre, que ſi c'eſtoit vn laïque : ſi vous faites vn affront à voſtre pere, que ſi vous le faiſiez à vn valet : ſi vous detractez de voſtre Prelat, que ſi vous médiſiez d'vn artiſan Vn Eccleſiaſtique faiſant ſon examen, pour eſtre outré de douleur, doit s'imaginer que noſtre Seigneur luy dit : *Si inimicus meus maledixiſſet mihi ſuſtinuiſſem vtiquè, tu verò homo vnanimis, dux meus, & notus meus, qui ſimul mecum dulces capiebas cibos.* Si vn Iuif, vn Arabe, ou vn Iaponois m'auoit deſobligé, l'injure me ſeroit plus ſupportable ; On ne doit attendre d'vn ennemy que des hoſtilitez. Si vn villageois qui meine vne vie pauure & miſerable, ou dépourueuë de tout ſecours, tranſgreſſe mes Commandemens ; ſi vne pauvre ignorante, idiote, & mal élevée commet quelque peché, elle eſt plus excuſable. Mais vous vn Preſtre, vn Religieux, ou vn Beneficié ; qui m'avez tant d'obligation, qui avez eſté ſi bien inſtruit, qui avez tant de lumiere & de connoiſſance, qui vivez delicieuſement de mon patrimoine, que ie nourris ſi ſouvent, & ſi tendrement de ma propre chair ; que vous commettiez le peché, que vous ſçavez me déplaire infiniment ! C'eſt ce qui m'eſt extremement ſenſible. Quand vn fils de famille fait ſon examen, il doit conſiderer : ſi ie n'avois attriſté que mon camarade, ou quelqu'autre eſtranger, paſſe : mais deſobliger ma pauure mere ; qui m'a nourry auec tant de ſoin, qui m'a éleué auec tant de peine, qui m'a careſſé auec tant de tendreſſe, qui a enduré tant d'incommoditez

Pſalm. 54. v. 14.

pour moy, la faſcher, luy reſpondre arrogamment, luy parler comme à vne ſeruante, la faire mourir de regret ? ne ſuis-je pas vn dénaturé ? ne ſuis-je pas vn monſtre d'ingratitude ?

La quantité du bien que l'on dérobe, ou du dommage que l'on fait, cauſe auſſi vn grand ſurcroiſt à la griéueté du peché, non ſeulement quand le dommage eſt fait à vne ſeule perſonne, mais encore quand il eſt fait à pluſieurs, quoy que petit & de petite conſequence à chacun d'eux. Comme quand vous vendez à faux poids, & à fauſſe meſure, le tort que vous faites à chacun eſt bien petit: Mais la ſomme que vous pretendez amaſſer par ces petits larcins, & l'injuſtice que vous commettez eſt tres-grande, & de grande conſequence. 2. *Quantitatis.*

La maniere auſſi dont vous pechez doit eſtre peſée & examinée, parce qu'elle adjoûte quelquefois vne nouuelle eſpece à voſtre crime, ou qu'elle en augmente notablement la malice. Comme quand vous prenez des complices, quand vous employez des ſeruiteurs ou autres perſonnes pour eſtre les fauteurs, receleurs, coadjuteurs, ou les inſtrumens de voſtre peché ; vous induiſez vn Notaire à faire vn antidate, ou vne autre fauſſeté, vn Payſan à porter faux-témoignage ; vn ſeruiteur à faire les meſſages d'amour: ſi eſtant Seigneur ou Dame d'vne Parroiſſe, vous traitez irreueremment voſtre Curé, & vous donnez exemple à vos Sujets d'en faire autant: ſi eſtant pere ou mere de famille, vous jurez ou detractez, ou vous dites d'autres 3. *Modi.* 4. *Finis.*

mauuaiſes paroles en preſence de vos domeſtiques, & s'ils apprennent de vous vn ſi deteſtable langage.

Mais la circonſtance qui merite d'eſtre bien penetrée, & qui enuenime bien criminellement, mais inſenſiblement vne action, c'eſt la mauuaiſe intention. Ariſtote dit que celuy qui dérobe pour commettre vn adultere, lors meſme qu'il dérobe, il eſt plus adultere que larron. Et noſtre Sauueur dit en l'Euangile, que s'il y a de la malignité dans l'œuil, c'eſt à dire dans l'intention, tout le corps de l'action eſt vicieux & plein de tenebres, ce qui fait que pluſieurs trouueront à l'heure de la mort & au jugement de Dieu, que toutes les actions de leur vie, ou la pluſpart ont eſté gaſtées, vermouluës, pourries, & corrompuës, parce qu'ils n'ont point eu d'autre fin qu'eux-meſmes ou leurs enfans, leur auancement, leur ſatisfaction & l'eſtabliſſement de leur propre fortune.

Si oculus tuus nequam fuerit totum corpus tuum tenebroſum erit Math 6. 23.

L

3. *Cauſæ peccati.*

Apres les circonſtances, il faut examiner les cauſes de nos pechez, ou pour les expliquer en la confeſſion, ce qui eſt quelquefois neceſſaire, ou pour les déracimer, ce qui eſt toûjours tres-vtile. Il les faut quelquefois expliquer, parce qu'il peut arriuer que ce qui n'eſt pas peché en ſoy, ou qui n'eſt que peché veniel, parce qu'il eſt inuolontaire, eſt vn crime inexcuſable & tres-volontaire en ſa cauſe. Celuy qui ſçait qu'il a couſtume de blaſphemer, de battre ſa femme, ou de faire quelque autre action déreglée, quand il eſt yure, ſe rend coupable de tous ces pechez toutes les fois qu'il s'enyure ayant preveu

de telles ſuites. Ainſi les illuſions deshonneſtes, qui arriuent en dormant, ne ſont pas volontaires pendant le ſonge : mais elles ſont reputées telles quand elles procedent des penſées laſciues qu'on a volontairement roulées en ſon eſprit pendant le iour, auec complaiſance & delectation moroſe : & celuy qui a couſtume de iurer à tout propos ſans aucune retenuë, & ſans ſe ſoucier s'il dit vray ou non, commet des pechez de parjure toutes les fois que le faux iurement luy échappe, meſme auec inaduertance : parce que cela luy eſt volontaire en ſa cauſe & dans la mauuaiſe habitude qu'il neglige de déraciner. Si faute de prendre lumiere & conduite de Dieu en l'oraiſon, ou de donner liberté à quelqu'vn de vos amis de vous aduertir & reprendre, vous commettez des fautes en voſtre charge, elles vous ſont imputées, quoy que vous ne les connoiſſiez pas ; & encore plus ſi c'eſt par ignorance craſſe & groſſiere de ce que vous eſtes obligé de ſçauoir, comme ſi vous auez pris vne charge dont vous eſtes indigne & incapable.

Quand on ne ſeroit pas obligé d'expliquer ainſi en la confeſſion les cauſes de nos pechez, il eſt toujours tres-vtile de les rechercher en l'examen, afin de nous amender. Car comme pour faire mourir vn arbre le meilleur expedient n'eſt pas d'en couper les branches, mais d'en arracher la racine : ainſi pour nous corriger d'vne mauuaiſe habitude, il eſt bon de retrancher les actions qu'elle produit : mais le meilleur eſt d'en oſter la cauſe, & nous le deuons faire ſi nous auons

vne vraye volonté de nous bien confeſſer. Quelle eſt la cauſe de vos juremens ? C'eſt le jeu : de voſtre intemperance & de vos paroles des-honneſtes ? c'eſt le cabaret : de vos médiſances & de vos mauuaiſes penſées ? c'eſt l'aſſemblée des garçons & des filles. Donc ſi vous eſtes bien repentant, vous éuiterez le ieu, le cabaret, les aſſemblées, & compagnies mondaines.

M

4. *Effectus.*

Bref il faut auſſi conſiderer en l'examen les mauuais effets qui procedent de nos pechez, parce qu'ils font ſouuent qu'vne action eſt mortelle qui ne ſeroit que venielle, ou indifferente & permiſe. Ces mauuais effets ſont quelquesfois préveus & pretendus ; d'autresfois préveus & non pretendus : d'autresfois enfin, ils ne ſont ny préveus ny pretendus ; mais nous les deuons préuoir & éuiter, & en tous ces cas, ils nous ſont imputés, & augmentent la malice du peché. Vous reuelez le vice caché d'autruy à vne perſonne que vous connoiſſez, & qui n'eſt pas ſecrette ; & vous le dites tout exprés afin qu'elle le publie & que tout le monde le ſçache ; qui doute que vous ne ſoyez coupable non ſeulement de voſtre médiſance ; mais encore de celle de tous les autres ? Vous eſtes pareſſeux a faire les écritures de vôtre Client ou à voir ſon procez, parce que vous aymez mieux paſſer voſtre temps en jeux, ou plaiſirs ſenſuels : vous donnez vn delay ſuperflu, vous préuoyez que ce petit retardement reculera l'affaire de trois ou quatre mois, incommodera notablement la partie qui ſera obligée de demeurer icy auec grands frais ;

vous préuoyez cela ? mais vous ne le pretendez pas : ce dommage notable qui arriue par voſtre pareſſe, ou conceſſion de delay, la rend plus criminelle & injuſte. Enfin l'effet neſera préueu, ny pretendu, ſi pourtant il procede ordinairement, ou naturellement de noſtre action, il la ſoüille & rend vicieuſe; comme les priuautez ſenſuelles qui ſe font à la veuë de vos domeſtiques, & qui leur peuvent donner des imaginations impures; iurer ſouuent pour la verité en preſence de vos enfans, qui apprendront à iurer, & ireront pour des menſonges.

N

III. PVNC *Quomodo examen faciendum.*

Nous auons veu qu'il faut faire l'examen; & ſur quoy il le faut faire, apprenons du Prophete Ieremie comme il le faut faire. Heureux, dit-il, & bien heureux celuy qui prend ſur ſoy le joug du Seigneur de bonne heure, il s'aſſeoira tout ſeul en ſilence, & s'éleuera au deſſus de ſoy-meſme : *Bonum eſt viro cùm portauerit iugum ab adoleſcentia ſua, ſedebit ſolitarius & tacebit, quia leuabit ſe ſuper ſe.* Thren. 3. 27. Autant de paroles autant d'inſtructions. *Bonum eſt viro cùm portauerit iugum* : Voila le poinct d'importance en ce qui eſt de l'examen, de porter tout de bon le joug du Seigneur, faire vn ferme propos de commencer de viure ſelon les loix du Chriſtianiſme, de conformer nos actions, non pas aux maximes du Monde, mais aux Commandemens de Dieu & aux lumieres de l'Euangile.

Sedebit; C'eſt la poſture d'vn Iuge; *ſedebitis & vos iudicantes.* Quand nous penſons à nos pechez, ſouuent au lieu de nous juger nous plaidons en noſtre faueur; au lieu de

nous condamner, nous nous flattons, nous diminuons en noſtre eſprit la griéueté de nos crimes ; nous nous excuſons ſur noſtre foibleſſe, ſur la difficulté du commandement, ſur la violence de la tentation, ſur la mauuaiſe habitude, ſur la compagnie, ſur la emme ou ſur les enfans; & de là vient que nous ne cõceuons pas vne horreur, ny vne viue douleur de nos fautes : Nous ſommes laſches & indulgens à nous en punir pour nous en corriger. Il ne faut pas eſtre Aduocat en ce ſujet, mais Iuge, *ſedebit.*

Solitarius. Vn grand ſecret pour bien faire vne Confeſſion generale, & vne criſe ſalutaire qui nous remette en parfaite ſanté interieure, c'eſt de faire les Exercices ſpirituels huict ou dix iours, entrer en retraite, mettre à l'eſcart toutes autres affaires ; & pendant ce temps ne vacquer qu'à l'Oraiſon, à la meditation, à la lecture des bons liures, à la reueuë de noſtre vie, à nous exciter à la repentance & correction de nos pechez : *ſedebit ſolitarius.* Vous recueillant ainſi, & examinant dans la ſolitude, il vous faut faire eſtat que vous eſtes l'vnique pecheur qui ſoit au monde, qu'il n'y a criminel ſur la terre que vous : car *Delictorum patrocinium eſt delinquentium turba.* Ce qui fait que vos pechez vous ſemblent petits & dignes de pardon, c'eſt que vous voyez pluſieurs autres qui viuent, qui blaſphement, qui s'enyvrent & qui médiſent, comme vous : & il vous ſemble que vos crimes ſont à couuert dans cette preſſe. Mais quand vous ſerez au jugement de Dieu, aſſis ſur la ſelette, vous y ſe-

rez ſeul, *ſedebit ſolitarius.* S'il n'y auoit point de blaſphemateurs, d'adulteres, & de larrons au monde que vous ; que vos pechez ſemble-roient difformes, déſreglez & dénaturez-vous paſſeriez pour vn monſtre horrible, & abominable à tous les hommes. Or les pechez des autres n'excuſent pas les voſtres deuant Dieu, & ſes Anges ; quand vous ſerez preſenté à ſon Tribunal, vos crimes paroiſtront auſſi noirs, monſtrueux, execrables, & puniſſables, que ſi perſonne ne les auoit commis que vous ; & il vous faut ſuppoſer cela, & vous mettre en cette diſpoſition, quand vous traittez auec Dieu ſeul à ſeul, pour vous preparer à la penitence, *ſedebit ſolitarius.*

Et tacebit. Il faut impoſer ſilence à vos paſſions, ſupprimer vos inclinations, & vos humeurs particulieres. Vos paſſions ſont comme ces fauſſes lunettes qui font paroiſtre les lettres beaucoup plus menües qu'elles ne ſont. Vos fautes vous ſemblent petites & legeres, parce que vous ne les regardez qu'à trauers vos affections, vous eſtes leur Aduocat & non pas leur juge ; voſtre amour propre vous flatte, vous fait trouuer des raiſons pour colorer, amoindrir & juſtifier vos fautes. Vous vous échauffez à pourſuiure ce procez en matiere d'iniure, en apparence par zele de juſtice, & pour reparer vôtre honneur ; & en effet, ſi vous ſondez voſtre cœur, c'eſt par vn eſprit de vengeance, & pour nuire à voſtre prochain. Vous rudoyez cette fille dont vous eſtes la belle mere ; vous l'eſtourdiſſez de reprimandes & d'injures : vous vous imaginez que c'eſt par eſprit de correction ; mais

au fond ſi vous vous examinez ſans paſſion, vous verrez que c'eſt par auerſion.

Ita legunt S. Bern. Ser. 1. de S. Petro. Liranus, Hugo. Rabanus. Rupert.

Leuabit ſe ſuper ſe. Pour apprehender la griéueté de vos fautes, & auoir vn vif reſſentiment de douleur, il vous faut ſeparer de vous meſme, & vous éleuer à Dieu : *ſenſibile ſupra ſenſum poſitum non facit ſenſationem.* Ceux qui nettoyent les égouts, & qui ſont toujours parmy les ordures, n'en reſſentent pas la puanteur : ſi font bien ceux qui en ſont ſeparez, & qui viuent parmy les parfums. Vous ne connoiſſez pas l'énormité de vos fautes, parce que vous y eſtes tout plongé, collé d'affection, & naturaliſé : éleuez-vous quelquefois par deſſus vous-meſme, pour conſiderer qui eſt celuy que vous offenſez, combien il eſt grand, puiſſant, ſage, bon & terrible; les obligations que vous luy auez; & la haine qu'il porte au peché : demandez-luy la grace d'apprehender ces motifs, & d'en eſtre touché ; dites-luy ſouuent comme ſaint Auguſtin & ſaint François : *nouerim me, nouerim te.* Que ie me connoiſſe & que ie vous connoiſſe ô mon Dieu ! *nouerim me*, que ie connoiſſe mes imperfections, mes infirmitez, mon neant : *Nouerim te*, que ie connoiſſe vos grandeurs, vos excellences, & vos perfections infinies : *nouerim me*, que ie connoiſſe mes ingratitudes enuers vous, *nouerim te*, que ie connoiſſe vos miſericordes enuers moy. *Nouerim me*, parce que cette connoiſſance eſt le commencement de la vraye ſageſſe : *nouerim te*, cette connoiſſance eſt le comble de la perfection. *Nouerim me*, auecque haine & abomination de ce que ie ſuis de moy-meſme ;

Nouerim

Nouerim te, auec amour & admiration de ce que vous eſtes. *Nouerim me*, pour m'humilier, me confondre, m'abaiſſer au deſſous de toutes les creatures : *Nouerim te*, pour vous benir, louër & glorifier à iamais. *Amen.*

SERMON XXI.

DV BON PROPOS DE ne plus pecher, qui eſt neceſſaire à la Penitence.

Noli amplius peccare. Ioan. 5. 14. *& cap.* 10.

Ne veüillez plus pecher.

HIER nous diſions que faiſans l'examen de conſcience il faut auoir vne vraye volonté, & vne reſolution effectiue de corriger nos fautes, & d'amender noſtre vie ; car le ſaint Concile de Trente expliquant la premiere partie du Sacrement de Penitence, qui eſt la Contrition, dit que c'eſt vne douleur & deteſtation des pechez que nous auons commis, auec propos de n'y plus retomber. I'ay donc aujourd'huy à vous faire voir en premier lieu combien ce bon propos eſt vtile & Sess. 14. cap. 4. initio.

neceſſaire à noſtre conuerſion : & en ſecond lieu, les effects qu'il produit en nous quand il eſt vray, cordial & ſincere. Nous le deuons demander à Dieu par vos interceſſions, ô tres-ſainte Vierge, vous eſtes tous les iours comparée à vne tour d'yuoire dans les prieres de l'Egliſe ; *Turris eburnea* : l'yuoire eſt le ſymbole de voſtre pureté & ſainteté incomparable : la tour exprime voſtre fermeté, voſtre conſtance & ſtabilité en l'eſtat de grace & de perfection. Tant que les autres Saints ont eſté en ce monde, on leur diſoit, faites voſtre ſalut auec crainte & tremblement : Mais à vous, on vous a touſiours dit auec raiſon ; Ne craignez point ; *Ne Timeas*. C'eſt l'aſſeurance que voſtre Ange vous donna, quand il vous ſalua par ces paroles, *Aue Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Immutabilitas Dei procedit ex eius ſimplicitate : ſic conuerſo, vt ſit conſtans, debet eſſe ſimplex, nempe cum ſincero propoſito nunquam peccandi.* A.

I. PVNCTVM. *Neceſſitas huius propoſiti, quia ſine eo conuerſio non eſt vera, nec firma; quod probatur.* 1. *Scriptura.* B. 2. *Patribus.* C. 3. *Conciliis.* D. 4. *Ratione.* E.

II. PVNCTVM. *Effectus huius propoſiti,* 1. *Fuga occaſionum.* F. 2. *Fuga diſpoſitionum quæ ſunt vitia capitalia quamuis parua : quod probatur inductione ſuperbiæ Salomonis.* G. *Auaritiæ Achab.* H. *Luxuriæ Herodiadis* I. *Inuidiæ Saulis.* K. *Gulæ Eſau.* L. *Iræ filiorum*

Iacob. M. Pigritiæ Dauidis. N. 3. Effectus, extirpatio inclinationum, quæ fit. 1. *Per orationem.* O. 2. *Per feruorem in bonis operibus.* P.

CONCLVSIO. *Per Paraphrasin illorum verborum;* (In simplicitate cordis lætus obtuli vniuersa.) Q.

A *Immutabilitas Dei ex eius simplicitate procedit.*

S'Il estoit permis à vn ver de terre de parler grossierement, & en begayant des grandeurs du Roy du Ciel, ie prendrois la hardiesse de dire qu'entre les perfections de Dieu, celle qui met le sceau à toutes les autres, qui affermit son Trône, & qui le rend paisible possesseur de sa Beatitude, c'est son Immutabilité : *Ego Deus & non mutor.* Malach. 3. 6. *Non est Deus sicut homo, vt mutetur.* Num. 23. 19. *Tu autem idem ipse es.* Heb. 1. 12. L'Eglise en ses prieres; *Rerum Deus tenax vigor, immotus in te permanens.* Cette perfection diuine se prouue aisément par cette demonstration : Tout changement se fait en bien ou en mal; en acquerant ou en perdant quelque chose. Si Dieu pouuoit acquerir quelque bien, il ne seroit pas entierement parfait; puis qu'on pourroit adiouster quelque chose à son estre: s'il pouuoit perdre quelque chose, il ne seroit pas heureux de tout poinct; puis qu'il seroit tousiours en danger, en crainte & apprehension de cette perte.

Saint Augustin, qui estant remply de l'esprit de sapience, & d'vn entendement tout de feu, va tousiours à la source, & au premier principe des choses, rapporte vne autre raison de cette verité: Il dit que cette immuta- Aug. lib. 6. de Trinit. ca. 6.

bilité de Dieu, procede de ſa ſimplicité, *Nihil ſimp ex mutabile eſt.* Tout changement ſuppoſe neceſſairement vn ramas, vn aſſemblage, vne compoſition de diuerſes parties, ou de diuerſes qualitez, ou de diuers degrez d'vne meſme qualité. De ſçauant ou vertueux que vous eſtes maintenant, vous pouuez deuenir ignorant ou vicieux, parce qu'autre choſe eſt voſtre nature, & autre eſt voſtre vertu ou ſcience. A ce qui eſt parfaitement ſimple, on ne peut faire aucun changement, par diminution ou alteration, ſans le detruire & l'aneantir tout à fait: ſi vne muraille n'auoit qu'vn degré de blancheur, on ne pourroit tant ſoit peu alterer cette blancheur ſans l'effacer entierement: s'il n'y auoit en l'air qu'vn degré de lumiere, on ne la pourroit point obſcurcir ſans l'éteindre. Dieu donc eſtant vn eſtre immortel, eternel, & incorruptible; d'autre coſté ſon eſſence eſtant tres-pure, tres vne, tres-ſimple, & indiuiſible; il n'eſt pas capable de changement, il eſt eſſentiellement & parfaitement immuable. *Ego Deus & non mutor.* C'eſt ce qui fait que le Sainct Eſprit demande auec plus d'inſtance, à ceux qui s'approchent de Dieu, la ſimplicité de cœur, & que ce qu'il condamne auec plus d'horreur c'eſt la duplicité. Le Sage dit au liure de la Sapience. Cherchez le Seigneur en ſimplicité de cœur. Et Dieu faiſant le panegyrique du ſainct homme Iob, en preſence de tous les Anges: Auez-vous veu, dit-il, mon ſeruiteur Iob, qui n'a pas ſon ſemblable? C'eſt vn homme d'vne grande ſim-

Sap. 1. 1.
Iob. 1. 8.

plicité ; Et au liure de l'Eccleſiaſtique ; Gardez-vous bien de vous approcher de Dieu auec duplicité de cœur. Et au meſme liure, Mal-heur à ceux qui ont le cœur double. Eccli. 3. 36. & 2. 14.

Saint Auguſtin nous a dit que l'immutabilité de Dieu procedoit de ſa ſimplicité. Il en eſt de meſme en la Morale : quand noſtre conuerſion eſt ſimple & ſans déguiſement, elle eſt conſtante & perſeuerante. Au contraire, Saint Iacques dit, que l'eſprit qui a de la duplicité, eſt inconſtant en ſes deſſeins & en ſes actions. D'où vient que tant de Chreſtiens fauſſent ſi aiſément les promeſſes qu'ils ont faites à leurs Cõfeſſeurs? D'où vient que les reſolutions qu'ils ſembloient auoir priſes de changer leur vie, ont eu ſi peu de durée, ſi peu de conſtance & de ſtabilité ? C'eſt qu'elles n'eſtoient pas ſimples, qu'il y auoit beaucoup de duplicité & de déguiſement. Si vous regardiez que eſtoit l'eſtat de voſtre ame, & la poſture de voſtre cœur en pluſieurs de vos confeſſions, vous verriez qu'il y auoit beaucoup de fourberie, mais fourberie ſi fine, ſi ſubtile, & ſi delée, qu'elle ne trompoit pas ſeulement voſtre Confeſſeur, elle vous trompoit vous-meſme. Vous vous confeſſiez peut eſtre en pleurant ; vous auiés ie ne ſçay quelle tendreſſe & amolliſſement de cœur : vous faiſiez de belles proteſtations ; mais au fond vous n'auiez pas vne vraye volonté de quitter le peché, & toutes ſes appartenances.

B

1 Punct. *Neceſſitas propoſiti, quia ſine eo conuerſio non eſt vera, nec firma : quod probatur* 1. *Script.*

Vir duplex animo inconſtans eſt in omnibus viis ſuis, Iac. 1. 8.

Dieu s'en plaint par ſon Prophete Ieremie. Non eſt re-

uersa ad me prævaricatrix in toto corde suo, sed in mendacio. Ierem. 3. 10.

Nolite errare, Deus non irridetur. Galat. 6. 7.

C. 2. *Patribus.*

L'ame pechereſſe, dit-il, ne s'eſt pas conuertie & n'eſt pas retournée à moy de tout ſon cœur, mais auec menſonge & diſſimulation. Ne vous trompez pas, dit Saint Paul, on ne ſe mocque iamais de Dieu impunément. C'eſt eſtre mocqueur & non pas penitent, diſent les Saints Peres, de pleurer & confeſſer vn peché que vous aués commis; & au meſme temps en commettre un nouueau qu'il faudra pleurer & confeſſer. Or ſi c'eſt commettre vn peché deuant Dieu que d'auoir vne ſecrette volonté de le commettre, quand ce ne ſeroit que d'icy à cinquante ans: telle confeſſion n'eſt pas vne vraye penitence, mais vn maſque de penitence, dit Saint Chryſoſtome; *Non pœnitentia, ſed pœnitentiæ larua.* Il y a des Predicateurs qui font de grandes inuectiues en Careſme contre les maſcarades du Carnaval; il ſemble que c'eſt hors de ſaiſon, puis qu'elles ſont paſſées & qu'il n'y a plus de remede pour cette année-là; mais il y a d'autres maſcarades, qui deuroient bien animer le zele & enfler le ſtile des Predicateurs; ce ſont les maſcarades qui ſe font en Careſme, en la ſemaine Sainte, le iour de Paſques: les Confeſſions maſquées & déguiſées. Celles du Carnaual ſe font par de jeunes folâtres; celles de la Semaine ſainte ſe font par des gens de toutes conditions: celles-là ſont des viſages contrefaits, celles-cy ſont des Sacremens contrefaits: celles là ne ſe font qu'en la ruë, celles-cy dans l'Egliſe; celles là aprés l'Office, celles cy pendant le ſeruice diuin; celles là ſont rire les hommes volages, celles-

Irriſor eſt non pœnitens, qui commiſſa plangit & plangenda committit. Lauamini & mundi eſtote: lauatur, & mundus eſt qui & prærita plangit & flenda iterum non committit. Iſidor. l. 2. de ſummo bono, cap. 15.

cy font pleurer les Anges. Vous vous confessez d'auoir esté au bal, au jeu, au cabaret, à la Comedie, & aux autres dissolutions du carnaual ; de bonne foy dites la verité, n'est-il pas vray qu'au fond du cœur vous auez la volonté d'en faire encore autant l'année qui vient ? Vous vous confessez d'auoir chicané en ce procez, d'auoir porté le sein ou les bras découuerts, d'auoir retenu de l'étoffe, & de n'auoir pas trauaillé fidellement en vostre mestier ; n'est-il pas vray que vous auez dessein de faire de mesme aprés Pasques & aprés la Mission, quand l'occasion s'en presentera ? Vostre confession est vne singerie, vne mommerie, vne vraye mascarade ; *Non Pœnitentia, sed pœnitentiæ larua.*

Pœnitentiam agere est perpetrata mala plangere, & plangenda non perpetrare. Greg. Hom. 34. in Euang.

Le saint Concile de Trente & les Saints Peres disent, que la penitence est vn second Baptesme, vne ratification, vne confirmation, ou pour mieux dire vn rétablissement du premier ; c'est vn renouuellement de ce qui s'est passé entre Dieu & nous quand on nous a baptisez ; c'est vne nouuelle conuention, vne alliance & vne transaction par laquelle nous promettons à Dieu de garder ses commandemens, & Dieu nous promet de nous donner son Paradis ; c'est vn pact, vn contract de pacification, vn traité de paix ; *pactum pacis actus.* Si vous demandez à Vlpian ce que c'est qu'vn pact ? il vous dira que c'est vn consentement, vn concours, & vn commun accord de deux, ou de plusieurs personnes en vne mesme chose, *duorum vel plurium in idem placitum consensus.* Or Dieu ne veut point de trêues,

D 3. *Concil.*

L. 1. ff. de pactis.

il veut neceſſairement ou la paix ou la guerre ; il ne dit iamais *inducie*, tréves : il dit toûiours, *pax vobis. Pax huic domui ; hominibus.* Ce mot de *tréves*, n'eſt point en la Bible, vous ne le trouuerez iamais ny au vieil ny au nouueau Teſtament. Si donc en vous confeſſant vous n'auez intention que de faire tréves auec Dieu, ſurſeance & ſuſpenſion d'armes, vous ne conuenez pas auec Dieu, il n'y a point de pact.

La Penitence eſt vne partie ſubjectiue, vn ſurjeon & vn rejeton de la juſtice, ſeconde vertu Cardinale. Quand on definit la juſtice en Theologie, ou dans le Droit, on dit que c'eſt vne volonté conſtante & perpetuelle, de rendre à chacun ce qui luy appartient. Si donc vous n'auez pas vne vraye volonté de rendre l'obeïſſance que vous deuez aux commandemens de Dieu, ſans en excepter vn ſeul, vous n'eſtes point iuſte, ny par conſequent vray Penitent. Mais quand vous auez cette volonté, vous faites beaucoup, vous meritez plus que vous ne pẽſez : car ſi vous auez vne vraye volonté de viure ſaintement, deuotement, & auſterement le reſte de voſtre vie ; comme vous ne ſçauez ſi elle durera encore trente, quarante, ou cinquante ans, quoy que vous mouriez d'icy à cinq ou ſix ans, voſtre bonne volonté eſt auſſi meritoire deuant Dieu, que ſi vous viuiez cinquante ans : *Deus non annotat facultatem, ſed coronat voluntatem*, dit S. Auguſtin.

4. Ratione.

Aug. in Pſal. 4.

Et puis quand ce bon propos eſt vray, ſincere & cordial, ce n'eſt pas vne ſimple vel-

leité, ou vn desir inefficace; c'eſt vne volonté effectiue, & agiſſante, qui met la main à l'œuure, qui s'applique à la recherche des moyens conuenables & neceſſaires pour ſe preſeruer de la recidiue. Il y en a trois principaux qui ſont la ſuite des occaſions, des diſpoſitiõs, & des inclinations qui nous portent au peché.

F

II. PVNC. *Effectus huius propoſiti.*

Le ſainct Eſprit nous marque le premier au liure des Prouerbes, quand il dit; Celuy qui redoute & qui euite les pieges, ne ſera pas en danger d'eſtre pris. Si vous eſtes bien à Dieu, & bien reſolu de vous amender, vous regarderez: quel eſt le piege qui m'a fait tomber, en tel & tel peché? quelle eſt la cauſe & l'occaſion de ces penſées des-honneſtes qui ſouillent mon cœur? c'eſt la hantiſe d'vne telle perſonne: c'eſt l'intemperance, c'eſt que ie mange trop, c'eſt que ie ne trempe pas aſſez mon vin: c'eſt que ie me confeſſe trop peu ſouuent; & que ie change de confeſſeur pour n'eſtre point reprimendé. Quelle eſt la cauſe des médiſances, des paroles de flatterie, & de complaiſance que ie dis? C'eſt la compagnie: Quelle eſt l'occaſion des juremens, des yvrogneries, & autres débauches? c'eſt l'Academie ou le cabaret: Et vous mettrez la main à l'œuure, vous éuiterez les compagnies, le jeu, les tauernes, parce que vous deuez faire tout cecy non ſeulement, ny principalement pour l'amour de vous & de voſtre ſalut, mais pour l'amour de Dieu, & de ſa gloire. Si vous eſtes bien conuerty, vous deuez retrancher de vous & de voſtre maiſon, non ſeulement tout ce qui vous peut ſeruir de piege, & d'occaſion de peché; mais encore tout ce qui le

1. *Fuga occaſionum.*

Qui cauet laqueos ſecurus erit. Prou. 11. 15.

peut estre à qui que ce soit : comme de découvrir vostre sein, dire des paroles trop gayes & trop libres en la presence des hommes ; auoir des tableaux & des statuës où il ya des nuditez, des Romans ou des liures d'amourettes, que vos domestiques liront s'ils les trouuent en vostre maison.

Propter hoc multi infirmi & imbeciles, & dormiunt multi, vt ait Apostolus. Propter hoc crebra hominum mortalitas in diuersis regionibus, specialiter his diebus. Bern. Ser. 1. in die Paschæ.

Saint Bernard inuectiuant contre les Chrestiens, qui ne se confessent & ne cõmunient à Pasques que par coustume & par respect humain, dit que les maladies populaires sont ordinairement plus frequentes aprés Pasques, en punition des sacrileges qu'on a commis en communiant indignement, comme S. Paul en aduertit les Corinthiens : & que la raison de ce mal heur est, qu'on ne fait penitence qu'a demy, quuon n'éuite pas les dangers, les amorces, & les allumettes de peché, ce qui est absolument necessaire : car il adjouste que la marque d'vne vraye componction, c'est de fuir les occasions, se retirer des dangers & perils dela recheute: *Sit veræ cõpunctionis indicium, opportunitatis fuga, subtractio occasionis.* Et Sainte Therese, au Chasteau de l'Ame, dit ainsi; Il est impossible qu'vne personne embarassée dans le monde s'auance en la vertu, & mesme qu'elle demeure sans danger en l'estat où elle est, si elle ne se retire de toutes les affaires non necessaires, autant que sa condition le peut permettre : parce qu'il est impossible d'estre parmy tant de bestes venimeuses, sans en estre mordu assez souuent.

7. Demeure. chap. 2.

G

2. *Effectus, Fuga dispo-*

Mais ce sujet est de trop grande importance pour le traiter à fond en si peu de temps : demain, Dieu aydant, nous en ferons vn Ser-

mon tout entier ; voyons à preſent quelles ſont les diſpoſitions qui nous acheminent au peché, & qu'il faut retrancher quand on a vn bon propos de s'amender. Ce ſont les affections trop ardentes & dereglées aux grandeurs dumonde, aux richeſſes de la terre, ou aux aiſes du corps. Ces affections ont quelquefois des commencemens qui ſemblent tres innocens, ou dumoins tres-excuſables & de petite conſequence ; mais elles finiſſent par des cataſtrophes tres-criminelles & tragiques. Le Texte ſacré nous en fournit des exemples bien remarquables & ſignalez ; mais on ne les remarque pas aſſez : en voicy quelques vns des ſept pechez qu'on appelle Capitaux.

ſitienum, quæ ſunt peccata capitalia quamuis parua.

De l'Orgueil. Au troiſiéme liure des Roys, Salomon deſire regner apres la mort de Dauid ſon pere C'eſt vn deſir qui ſeroit en luy juſte & raiſonable s'il eſtoit bien reglé ; ſon pere & Dieu meſme l'auoient deſtiné à la Couronne : mais cette ambition le porte à commettre vn tres-injuſte & tres-cruel parricide. Son frere aiſné Adonias le fait prier de luy donner en mariage vne fille qui auoit eſté aux bonnes graces de ſon pere Dauid ; Ha! mon frere a quelque mauuais deſſein, dit il, ie iure ma vie qu'il en mourra ; & ſur le champ, ſans autre forme de procez, il l'enuoye aſſaſſiner.

1 *Superbia.*

3. Reg. 2. 22.

De l'Auarice. Au troiſieſme liure des Roys, Achab Roy d'Iſraël deſire auoir la vigne d'vn pauure home nommé Naboth, parce qu'elle eſtoit aupres de ſon Palais ; & qu'il en auoit beſoin pour faire vn jardin. Il l'enuoya querir : Vendez-moy voſtre vigne : ie vous en donneray tout ce qu'elle vaut ; ou ſi vous

H

2. *Auaritia.*

3. Reg. 21. 2.

l'aymez mieux, ie vous en donneray vne autre meilleure que la voſtre. Cette ſtupidité ſemble bien raiſonnable pour vn Roy ; il arriue neantmoins de là qu'on accuſe fauſſement le pauure Naboth, qu'on ſuborne de faux témoins contre luy, qu'on le fait mourir tres-injuſtement. Vous conuoitez l'heritage de voſtre voiſin, & parce qu'il eſt à voſtre bienſeance, il vous ſemble qu'il n'y a point de danger, parce que vous le voulez acheter ce qu'il vaut? vous ne voyez pas le piege caché ſous cette amorce : Vous luy preſterez à vſure, afin qu'il ſoit contraint de vous vendre ſon bien. Ces contracts engendreront des procez, vous les voudrez gaigner à quelque prix que ce ſoit ; & vous y commettrez mille méchancetez. On diſoit aux Iuifs, *Non concupiſces rem proximi tui.* On dit aux Chreſtiens : *Nullius aliquid deſideretis :* biens d'autruy ne conuoiteras : c'eſt pour faire le vers que nos Anceſtres ont adjouſté, *Pour les auoir injuſtement.*

Exod. 20. 1. Theſſ. 4. 11.

I 5. *Luxuria.*

De la Luxure. Herode hante familierement auec Herodias ſa belle-ſœur, il ſe paſſe quelque cajolerie & mugueterie entre eux-deux : ſi S. Iean Baptiſte, ou vn autre Prophete l'euſt ſceu, & qu'il luy euſt dit ; Madame retirez-vous de ces libertez, autrement elles vous feront perdre voſtre honneur. Mon honneur, ſaint Homme ? & à quoy penſez-vous de me parler ainſi ; on m'arracheroit plutoſt les deux yeux de la teſte. Auez-vous bien ſi mauuaiſe opinion du Roy & de moy ? il a vne femme, i'ay vn mary ; & nous ſommes proches parens : Ah ! il n'y penſe point

Marc. 6. 17.

de mal, & moy encore moins ; ce n'eſt qu'vn excez d'amitié qui nous rend ainſi libres & familiers l'vn auec l'autre. Qu'euſt-elle donc dit ſi on euſt adjoûté ? Ces priuautez iront ſi auant, que le Roy vous enleuera, qu'il vous entretiendra publiquement, que vous deuiendrez vne effrontée, l'opprobre de vos parens, la fable de la Iudée & de toute la Paleſtine, vous ſerez vne Megere. Par cette paſſion vous ferez mourir le plus grand Prophete qui ait iamais eſté, vn Saint qui a eſté prédit par les Oracles diuins, annoncé par vn Ange, conceu par miracle, & ſanctifié au ventre de ſa mere : vous luy ferez couper la teſte, & de rage vous luy percerez la langue auec voſtre poinçon. Quiconque luy euſt prédit toutes ces choſes, elle les euſt tenuës pour des ſonges. Neantmoins elles ſont arriuées. Ainſi, qui vous diroit que ces viſites, que ces entreueuës trop frequentes & trop libres vous feront deuenir le ſcandale de la Ville, la riſée de vos voiſins, la honte de voſtre parentage, le creue-cœur de voſtre pere & mere, & la deſolation de voſtre famille ? peut eſtre qu'elles vous feront mourir ſur vn échaffaut par la main d'vn bourreau ? Vous croyriez que ce ſont des menaces en l'air, vous diriez, I'aymerois mieux mourir que d'y penſer ſeulement le moindre mal ; Il eſt ſi éloigné de m'en parler que c'eſt luy-meſme qui m'en voudroit empeſcher ; c'eſt mon couſin germain, mon beau frere, mon propre frere ; c'eſt vn homme ſi deuot, ſi ſpirituel, & ſi eſtimé de chacun : Quy mais les autres

pauures malheureuſes qui ſe ſont perduës, n'auoient-elles pas les meſmes raiſons? ne tenoient-elles pas les meſmes propos que vous, ne ſe ſont-elles pas diſpoſées à leur ruine par de pareils commencemens ? Celuy qui a perdu Herodias n'eſtoit-il pas ſon beau-frere? Sainte Irene ne fut-elle pas en danger d'eſtre perduë par vn homme ſpirituel ? les Hiſtoires Tragiques de noſtre temps, & des ſiecles paſſez, ne ſont-elles pas noircies des exemples de filles & de femmes qui ſe ſont perduës par des priuautez auec leurs proches parens, leurs beau-freres, leur frere, auec des hommes ſpirituels, ou qui le ſembloient eſtre ? & partant ſeparez vous.

K

4. *Iuuidia*

1. Reg. 18. 8.

De l'Enuie. Dauid ayant deffait Goliath en duel, les Dames viennent au deuant de luy, & au lieu de *triomphe*, elles chantent en la preſence du Roy Saül. *Saul percuſſit mille & Dauid decem millia*, Saül n'en a défait que mille, mais Dauid en a défait dix mille. C'eſtoit vne indiſcretion : toute comparaiſon eſt odieuſe, ne pouuoient-elles pas loüer Dauid ſans metre Saül en jeu? Saül en eſt picqué d'enuie ; enuie qui ſemble bien excuſable : il eſt Roy non par ſon ambition, mais par l'election de Dieu ; il ſe void décredité & raualé au deſſous d'vn de ſes vaſſaux. toutesfois cette jalouſie ſi pardonnable le porte à des injuſtices & des cruautez execrables : il pourſuit à mort le pauure Dauid qui eſtoit innocent de ce fait, il luy tire par deux fois ſa lance pour luy percer le cœur, il fait mourir tres-injuſtement quatre-vingt cinq Preſtres : il fait paſſer par le fil de l'eſ-

pée tous les habitans de la ville de Nobé où ils estoient, & mesme les femmes & les petits enfans, parce que Dauid s'y estoit refugié. 1. Reg. 22. 18.

L

Gula.

De la Gourmandise. Esaü retournant de la chasse est affamé comme vn chasseur : il void vne éculée de lentilles que son frere Iacob auoit preparée pour son souper : cét objet luy irrite l'appetit : c'est vne sensualité bien tolerable ensemble, neantmoins elle aboutit à le rendre prophane, & vn Simoniaque, il vend son Sacerdoce pour vne viande corruptible. Vous allez au cabaret, ce n'est point à intention d'y offenser Dieu, mais d'y prendre le repas que vostre amy vous y veut donner : mais cette franche-repuë vous couste plus cher qu'au marché : vous y perdez vostre ame par médisance, par paroles deshonnestes, par blasphemes & des querelles, quittez, quittez. Genes. 25. 30.

M

6. Ira.

De la Cholere. Le Prince Sichem rauit & deshonore Dina fille de Iacob ; ses freres en entrent en grande colere : quelle colere plus raisonnable ? elle se change en haine, haine qui passe si auant, qu'ils assassinent en trahison tous les Bourgeois de la ville, qui n'auoient aucunement trempé au crime de leur Prince. Ainsi vne petite colere vous fait dire des paroles piquantes : on vous en replique & recrimine : vous les ruminez : apres la querelle vostre cœur s'aigrit & s'enuenime ; ces aigreurs produisent en vous, & en vos familles, des inimitiez mortelles, & immortelles. Genes. 34.

N

7. Pigri-

De la Paresse. Dauid se laisse emporter & *tia.*

abatre à vn peu de pareſſe, pareſſe bien legere & veniel e, il fait la meridiene en vn iour de printemps, il ſe repoſe vn peu ſur ſon lict à midy, au lieu de prier Dieu, ou de faire quelqu'autre bonne œuure ; *accidit vt de ſtrato ſuo ſurgens. Accidit*, ce fut vn accident, ce n'eſtoit pas la couſtume, cette faineantiſe affoiblit ſon eſprit, elle le priue du ſecours particulier de Dieu, s'eſtant leué il ſe promene ſur ſa plate-forme, il void vne femme, il la conuoite, il l'enuoye querir, il la des-honore, & il fait mourir ſon mary par la plus noire trahiſon qui ſe puiſſe imaginer ? Vous allez au bal ſans volonté d'y mal-faire, ny d'eſtre cauſe que quelqu'vn faſſe mal. Vn jeune homme loüe voſtre bonne grace, vous vous plaiſez à cette vanité, cette complaiſance vous amolit le cœur, il vous fait auoir des tendreſſes pour celuy qui vous donne ce plaiſir : des loüanges il paſſe aux cajoleries, des cajoleries aux priuautez : & enfin il vous perd par de fauſſes promeſſes d'vn mariage pretendu : *Qui ſpernit modica paulatim decidet.*

2. Reg. 11.

3. *Effectus, Extirpatio inclinationum vitioſarum.*

1. *Per orationem.*

Bref, celuy qui a vn ferme propos & vne ſincere reſolution de s'amender, prend peine à déraciner les inclinations au peché, qui ſont le mauuais naturel, & les habitudes vicieuſes, contractées de longue main. On les ſurmonte par deux voyes, dit ſaint Fulgence, *frequentia orationis, & ſtudio bonæ operationis*, par vne frequente priere, & la pratique des bonnes œuures. Dauid faiſoit l'vn & l'autre, *Os meum aperui, & attraxi ſpiritum : ſeruus autem tuus exercebatur in iuſtificationibus tuis.*

Pſal. 18. verſus finem.

tuis. A voſtre aduis, pourrois-je conſeruer ma vie ſi ie demeurois long-temps ſans reſpirer, comme vne heure ou demy heure ? il eſt certain que non, pourquoy ? parce qu'il y a là-dedans vn foyer, vn feu naturel mais ardent, qui a beſoin d'eſtre continuellement rafraichy. Nous auons en l'ame vn foyer, vn feu d'artifice ou plûtoſt infernal, vn braſier fatal & funeſte, *fomes peccati*, la concupiſcence, la nature corrompuë par le peché originel, & par les pechés actuels. L'air n'eſt pas ſi neceſſaire au foyer du corps, que le Saint Eſprit au braſier de l'ame. Pour vous empêcher de mourir de la mort du corps, vous auez beſoin de reſpirer continuellement, d'attirer la fraiſcheur de l'air : & pour vous empeſcher de mourir de la mort de l'ame, & de retomber au peché ; il eſt neceſſaire d'aſpirer à Dieu continuellement, ou du moins tres-ſouuent ; d'attirer la grace de Dieu d'heure en heure, de demie heure en demie heure par des prieres, par des oraiſons jaculatoires : faire comme Dauid : *Os meum aperui, & attraxi ſpiritum, quia mandata tua deſiderabam. Aſpice in me, & miſerere mei.* Dire ſouuent : Mon Dieu ayez pitié de moy, jettez vos yeux de miſericorde ſur moy, faites-moy la grace de ne plus retõber au peché. Pſal. 118.

Seruus autem tuus exercebatur in iuſtificationibus tuis : pour diſſiper les mauuaiſes humeurs du corps on fait de l'exercice corporel ; & pour diſſiper les humeurs peccantes de l'ame, & les inclinations vicieuſes, il faut exercer auec ferueur & aſſiduité aux bonnes œuures, viſiter les priſons & les

P

2. *Per ſeruorem in bonis operibus.*

hoſpitaux, aller voir les pauures malades, conſoler les affligez, inſtruire les ignorans, redreſſer les dévoyez, & accommoder les differens ; par ce moyen vous gagnez les bonnes graces de Dieu, vous attirez ſon ſecours pour reſiſter à vos ennemis ; vous n'auez pas le loiſir d'écouter les tentations, vous acquerez de bonnes habitudes qui aboliſſent les mauuaiſes. *Qui timet Deum faciet bona.*

Diſons donc au Fils de Dieu, ce que l'Egliſe luy dit en la Meſſe de la dedicace du Temple. Salomon le luy auoit dit anciennement en la conſecration de ſon Temple; Auſſi la vraye conuerſion eſt vne nouuelle dedicace, & conſecration de noſtre ame. *Deus meus ſcio quod probes corda & ſimplicitatem diligas : vnde & ego in ſimplicitate cordis mei lætus offero vniuerſa. Domine Deus, cuſtodi in æternum hanc voluntatem.* Mon Dieu vous ſondez les cœurs, vous voyez le fond de noſtre ame, vous éclairez de voſtre lumiere les plus épaiſſes tenebres de noſtre interieur, ie vous offre d'affection & en ſimplicité de cœur tout ce que vous demandez de moy. Conſeruez-moy, s'il vous plaiſt par voſtre grace en cette bonne volonté. O les belles paroles ſi nous les pouuions toutes dire auec verité ? *probas corda & renes.* Oüy, Dieu ſonde voſtre cœur, il voit bien s'il eſt affranchy de toute affection au peché, s'il y reſte encore quelque leuain de ſecrette volonté de retourner à vos débauches, gardez-vous bien de communier, de peur qu'il ne vous arriue comme à ce Prince infortuné.

Q CONCLVSIO.

1. Paralip. 29. 17.

Le Roy Lothaire ayant eſté excommunié par le Saint Siege, parce qu'il entretenoit Vvaldrade ſa concubine, alla à Rome pour eſtre abſous, feignãt de l'auoir quittée. Adrien ſecond tres-ſaint Pape, ayant dit la Meſſe en l'Egliſe de Saint Pierre, & le voulant communier pour l'incorporer aux membres de noſtre Sauueur, dont il auoit eſté retranché, luy preſentant l'Euchariſtie luy dit: Si vous vous eſtes retiré de l'adultere qui vous a eſté deffendu, & ſi vous auez ferme volonté de ne retourner iamais à Vvaldrade, approchez vous auec toute aſſeurance, & receuez le Sacrement du ſalut eternel, qui vous profitera pour obtenir la remiſſion de vos pechez. Mais ſi voſtre conſcience n'eſt pas bien purifiée, ſi vous auez quelque ſecrette intention de retourner à l'adultere, gardez-vous bien de le receuoir, de peur que ce qui eſt preparé par la Prouidence diuine pour remede aux fideles, ne ſoit à voſtre iugement & condamnation. Puis ſe tournant vers les Seigneurs qui eſtoient à la ſuite du Roy, & qui auoient aſſeuré que le Roy auoit quitté ſa concubine. Si vous auez témoigné la verité, le Corps & Sang de noſtre Sauueur que vous allez receuoir, vous profitera pour la vie eternelle. Ie vous dis le meſme, ſi vous auez quitté le peché, & l'occaſion & la volonté de pecher, ſi vous auez reſtitué le bien mal acquis, ſi vous auez chaſſé la coquine de voſtre maiſon, ſi vous auez vuidé voſtre cœur de toute inimitié; allez à la bonne heure receuoir la ſainte Communion. Mais

Regino lib. 2. ap. 21. Biron. 868. num. 49.

s'il reſte en voſtre cœur quelque deſſein pour l'aduenir, craignez qu'il ne vous en arriue comme à ce Roy malheureux. Il fut ſi temeraire que de receuoir indignement l'Euchariſtie : il mourut le mois ſuiuant, & tous ceux de ſa ſuite, qui participerent à ſon ſacrilege, furent frappez de la main de Dieu, & moururent dans vn an. Dieu perce à iour le fond de voſtre ame, il en void toutes les diſpoſitions, faites-luy vn parfait holocauſte ; offrez-luy tout ce qu'il demande de vous.

Offero vniuerſa ſans reſerue, ſans reſtriction, & ſans modificatiõ. Ne dites pas, ie veux bien chaſſer la concubine, mais ie ne veux pas me reconcilier ; ie veux bien me reconcilier, mais non pas quitter ce procez injuſte ? Ne penſez pas faire auec Dieu vne quotte mal taillée: *Offero vniuerſa in ſimplicitate cordis*, ſans duplicité, ſans hipocriſie, & ſans deſſein ſur l'aduenir. Ne dites pas : Ie quitteray le cabaret ; mais ce n'eſt que pour iuſques apres Paſques : ie couuriray mon ſein & mes bras ; mais ce ne ſera que quand i'iray à confeſſe. Comme Dieu va franchement & ſincerement auec nous, il veut que nous allions ainſi enuers luy, il n'vſe point de ſupercherie enuers nous, & ne veut pas que nous en vſions auec luy ; il nous pardonne ſans reſerue & pour toûjours, il veut que nous nous conuertiſſions ſans reſtriction, & pour toûjours: *lætus offero*, de bonne volonté, de grand cœur. N'vſez donc pas de remiſes, ne vous faites pas tant prier : Si c'eſt de bon cœur, mettez-vous ſans attendre dauantage dans l'impoſſibilité de retomber. Voilà le grand ecret. Si

voſtre oncle vous a promis de vous faire donation de ſon bien, quand vous le voyez en bonne humeur, en ſes joyeuſes penſées, & en affection pour vous, vous épiez cette occaſion, vous le priez d'enuoyer querir le Notaire. Ainſi pour faire voſtre ſalut, quand vous eſtes en la ferueur de quelque bonne reſolution, il la faut effectuer ſur le champ, ſans plus attendre, aller trouuer voſtre ennemy pour vous reconcilier, ietter au feu les papiers de ce procez iniuſte, donner quittance, rendre ces cedules, faire reſtitution, & aller demander voſtre place aux Carmelites. Si vous eſtes indiſpoſée, vous pouuez dire comme Salomon, *Domine Deus cuſtodi hanc voluntatem*: Mon Dieu cette bonne volonté vient de vous, elle ne peut ſubſiſter que par vous, c'eſt vous qui me l'auez donnée, c'eſt à vous à la conſeruer, vous auez bien voulu en eſtre l'Autheur, ſoyez-en s'il vous plaiſt le Tuteur par Ieſus-Chriſt noſtre Seigneur, qui vit & regne auec vous, en tous les ſiecles des ſiecles. *Amen.*

SERMON XXII.

DE LA FVITE DES occaſions, qui eſt neceſſaire à la vraye Penitence.

Occasione accepta peccatum operatum est in me. Rom. 7.8.

HIER nous considerions, que pour estre bien conuerty, & faire vne penitence vtile & fructueuse, il falloit auoir non vne simple velleité, mais vne vraye, sincere, cordiale, & efficace volonté de ne plus retomber au peché, & que pour auoir cette volonté, il en faut éuiter les occasions. Le temps ne me permit pas d'étaler bien au long cette verité, ie le dois faire aujourd'huy, & vous la prouuer puissamment par l'Ecriture, par les Peres, par les Conciles, par les raisons de Theologie, & par les exemples des Saincts. Vous auez esté leur idée, ô Sainte Vierge ! Saint Ambroise propo-

Ambr. lib. 2. de Virginibus circa initium.

sant aux Vierges Chrestiennes, le tableau de vostre vie, dit que toutes les compagnies que vous hantiez, estoient irreprochables & sans soupçon, & que vous n'y alliez iamais, que par charité & misericorde. *Eos solos solita cœtus virorum inuisere, quas misericordia non erubesceret.* C'estoit pour nous donner exemple ; car pour vostre particulier, en quelque occasion que ce fût, vous n'y estiez point en danger, vous étiez confirmée en grace, & en la possession asseurée de toutes les vertus ; vous n'auiez pas suiet de craindre, on vous pouuoit dire en tout temps & en tout lieu, *Ne timeas Maria*, comme vôtre Ange vous le dit quand il vous salua par ces paroles, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM *Quicquid refertur ad peccatum eſt odioſum, ergo & eius occaſio.* A

PVNCTVM VNICVM. *Eam eſſe fugiendam, probatur.* 1. *Scriptura.* B. 2. *Patribus.* C. 3. *Conciliis.* D. 4. *Rationibus.* • *Ex charitate in nos.* E. 2. *Ex humilitate.* F. 5. *Exemplis euitandis, Samſonis, Dauidis, Salomonis.* G. 6. *Exemplis imitandis in lege naturæ, Ioſeph.* H. *In Scripta, Iudith.* I. *In noua, Martiniani.* K. 7. *Argumentis conglobatis* L.

CONCLVSIO *per recapitulationem.* M.

ON dit en Philoſophie, & il eſt vray, que les choſes contraires ont vne nature, des inclinations, des proprietez & des productions toutes contraires. Rien n'eſt contraire à Dieu que le peché, mais il luy eſt ſi directement & diametralement oppoſé, qu'autant que Dieu eſt vn grand bien, le peché eſt vn auſſi grand mal: & comme Dieu eſt vn ſi grand bien, ſi eſſentiel, ſi infiny, & ſi communicatif, que tout ce qui a quelque rapport & relation à luy, eſt aymable, vtile, ſalutaire & ſouhaitable: ainſi le peché eſt vn ſi grand mal, ſi eſſentiel & ſi contagieux, que tout ce qui a quelque rapport & appartenance à luy eſt odieux, nuiſible, peſtilent, & abominable. Telles ſont les occaſions du bien & du mal: il n'eſt rien de ſi vtile à noſtre ſalut que les occaſions de bien faire, comme les bons liures, la hanti- A

ſe des gens de bien, les Predications, & les ſaintes Confrairies. Il n'eſt rien de ſi pernicieux que les occaſions du vice.

Nous en pouuons diſtinguer de deux ſortes: il y en a qui occaſionnent, & qu'on peut appeller actiues, il y en a qui ſont occaſionnées & qu'on peut nommer paſſiues. Les premieres ſont les occaſions qui d'elles-meſmes & par la condition de leur nature ſont malignes, enuenimées, & contagieuſes qui ſeruent de piege & de pierre d'achoppement, qui ſont des amorces & des allumetes de peché, comme les liures d'amour, les tableaux où il y a des nuditez, les paroles deshonneſtes, les ſens découuerts, la hantiſe des perſonnes qui nous ont ſeruy d'obiect & de ſujet de peché. Les occaſions paſſiues, ſont celles qui nous font tomber, non par elles-meſmes, ny par aucune malice qui ſoit en elles, mais eu égard à noſtre eſtat, à noſtre foibleſſe, à noſtre mauuais naturel, ou habitude vicieuſe: comme d'eſtre Preſtre ſi vous n'auez le don de continence, d'eſtre Curé, ſi vous n'auez le talent d'inſtruire & de conduire les ames: eſtre Iuge, Notaire, Medecin & Chirurgien, ſi vous n'auez pas l'eſprit, la ſcience, la prudence & la conſcience neceſſaire à ces fonctions. Eſtre Soldat, Sergent, & Cabaretier, ſi vous eſtes ſujet aux vices que ces profeſſiõs ont coûtume d'apporter auec elles. Or qu'il faille quitter toutes ces occaſions pour eſtre veritablement conuerty, & faire vne ſincere & legitime penitence, ie le montre par toutes les voyes, par eſquelles on peut prouuer vne verité Catho-

lique, c'eſt à dire par le vieil & le nouueau Teſtament, par les Peres, par les Conciles, par les raiſons, & par les exemples.

En l'Eccleſiaſtique chap. 3. v. 27. le S. Eſprit dit. *Cor durum malè habebit in nouiſſimo, & qui amat periculum peribit in illo*; Le cœur endurcy ſe trouuera mal à la fin, & celuy qui aime le danger, perira dans le danger: il ne dit pas qu'il perira par le danger, mais dans le danger, *in illo*, non pas *per illud*; ſe tenir en l'occaſion prochaine de faire mal, ce n'eſt pas ſeulement vne diſpoſition, & acheminement au peché, mais c'eſt vn peché: car on ne ſe perd que par le peché, & il dit qu'on ſe perd non ſeulement pas, par le mal où le danger nous achemine, mais par le danger meſme. Saint Cyprien paſſe bien plus auant; il dit, que pour aſſeurer ſon ſalut, non ſeulement il ne faut pas ſe tenir dans le peril, mais pas meſme auprés du peril; non ſeulement il ne faut pas demeurer en cette maiſon, mais pas meſme au voiſinage, *nemo diu tutus eſt periculo proximus.*

Il a raiſon de parler ainſi, il ſe conforme au ſentiment de l'Eccleſiaſtique, qui dit *Quaſi à facie colubri fuge peccata*: il ne dit pas *à morſu, à veneno*, mais *à facie*; il faut éuiter non ſeulement les dents, la picqueure & le venin de ce ſerpent, mais encore la preſence, la veuë & la rencontre. Noſtre Sauueur ayant dit en Saint Mathieu, *Qui viderit mulierem*, &c. adjouſte, *Si oculus tuus ſcandaliſat te, erue eum & proijce abs te, expedit enim vt pereat vnum membrorum tuorum, quàm totum corpus tuum eat in gehennam*; Il faut que

B

PVNCT. VNICVM. *Occaſiones peccati fugiendas, Probatur.* 1. *Script ura, veteri.*

Cipr. Epiſtol. 60.

Eccl. 21. 2.

Noua.

Matth. 5. 29.

ce commandement ſoit digne d'eſtre bien obſerué & de grande conſequence pour nôtre ſalut, puis que le Fils de Dieu le repete ſi ſouuent pour nous l'inculquer ; comme en S. Matthieu chap. 18. & en S. Marc chap. 9. Nous deuons faire quatre reflexions ſur ces paroles, & en tirer quatre inſtructions tres importantes.

La premiere, que lors qu'vn employ, vn eſtat, vn Office, ou vn Benefice, vn lieu, ou vne perſonne nous eſt occaſion de peché, l nous en faut priuer, quoy qu'il nous coûte : pour chere & precieuſe que ſoit cette perſonne ; pour vtile, commode & neceſſaire que ſoit c't employ, cette affaire, cét Office, & ce Benefice. Voſtre Maiſtre vous cherit & vous affectionne, il vous a promis de vous auancer, comme il en a auancé d'autres qui l'auoient ſeruy : mais il ſe ſert de vous pour des plaiſirs honteux & deshonnétes, pour des actions noires & infames pour porter des poulets, pour faire des meſſages d'amour, des monopoles injuſtes & des ſoupleſſes de chicanne ; il le faut quitter à quelque prix que ce ſoit. Il y a douze ans que vous ſeruez en cette maiſon, vous y eſtes aymée, careſſée, honorée, & demy-maiſtreſſe ; on vous y doit marier à voſtre avantage : mais il y a quelqu'vn qui vous fait tomber de temps en temps en impureté, ou autre peché ; il en faut ſortir à quelque prix que ce ſoit. Vous voyez bien que vous ne faites pas voſtre ſalut en la profeſſion que vous exercez, en cét Office de Conſeiller, de Partiſan, de Procureur ou de Notaire ;

parce que vous n'en eſtes pas capable, que vous eſtes trop attaché au bien, ou que vous y commettez des injuſtices. Vous auez vn Benefice qui a charge d'ames, & vous n'y reſidez point, ou vous eſtes ignorant, ou vicieux, il vous le faut quitter à quelque prix que ce ſoit. Ces perſonnes ne vous ſont pas plus cheres & precieuſes : cét employ, cét eſtat, cét Office & ce Benefice ne vous eſt pas plus vtile, plus commode & neceſſaire que voſtre œüil droit, que voſtre main droite, que voſtre pied droit : & noſtre Seigneur dit, que s'il eſtoit neceſſaire, il vous faudroit priuer de tous ces membres, pour éuiter l'occaſion du peché.

La ſeconde. Le Fils de Dieu dit, *Erue illum, abſcinde eam* ; Afin que vous ne diſiez pas, cela eſt bien dur de me ſeparer d'vne perſonne qui m'eſt ſi proche, que i'ay tant aimée, qui m'a tant obligé : c'eſt vne grande cruauté, de ſortir d'vne maiſon où on ne me fait point de mal, où i'auois reſolu de demeurer le reſte de mes iours : quitter mon eſtat, mon Office ou mon Benefice, qui eſt mon gaigne-pain, qui me fait honorer & reſpecter : Où iray-je ? que deuiendray-je ? qu'en dira-t on ? c'eſt vn grand effort que cela, c'eſt vne extrême violence ; ouy, mais ce n'eſt pas vne plus grande cruauté, vn plus grand effort, ny vne plus grande violence que d'arracher voſtre œüil, de couper voſtre pied & voſtre main. Ieſus-Chriſt ne dit pas, Si voſtre œuil, ſi voſtre pied, ſi voſtre main vous eſt occaſion de peché : fermez voſtre œuil, arrachez voſtre main, mettez voſtre pied à la chaîne : mais il dit, arrachez-

Si tibi voluerit perſuadere frater tuus vel filius tuus, vel filia, ſiue vxor quæ eſt in ſinu tuo, aut amicus quem di-

ligis vt animam tuam, clam dicens: eamus & seruiamus diis alienis quos ignoras tu & patres tui, ne acquiescas ei, nec parcat oculus tuus vt misereatris & occultes eum; sed statim interficies; sit primum manus tua super eum, Deut. 13. 6.

ol, coupez-le, *violenti rapiunt illud* : la Loy de grace demande de nous bien plus de perfection & d'éloignement du peché, que la Loy Mosaïque ; & Dieu disoit au Deuteronome. Si vostre frere ou vostre fils, ou vôtre fille, ou vostre femme, ou vostre amy que vous cheriſſez comme vous meſme, vous veut perſuader en ſecret d'adorer les faux Dieux ; gardez-vous bien de luy acquieſcer, ny de l'écouter, ny de l'épargner & d'auoir pitié de luy ; mais vous le defererez au Iuge, & le ferez condamner à la mort au plûtoſt, & vous luy ietterez la premiere pierre quand on le lapidera.

La troiſiéme. Et afin que vous ne penſiez pas vſer de ſupercherie auec Dieu, diſant, ie chaſſeray cette coquine de ma maiſon, mais ie la logeray en la meſme ruë où ie la pourray voir de temps en temps; elle viendra quelquefois rendre ſeruice à ma femme : ie ne joüeray plus, mais ie regarderay ceux qui joüent, & ie feray joüer pour moy : ie m'abſenteray du cabaret, ie couuriray mon ſein, mais ce ne ſera que pendant le Careſme: Le Fils de Dieu dit, *Proiice abs te* , iettez l'occaſion bien loin, & pour touſiours.

La quatriéme. Et parce que vous pourriez dire, c'eſt vn conſeil & non pas vn commandement, ie n'y ſuis pas obligé, on ne me peut pas refuſer l'Abſolution, encore que i'y manque. Pour monſtrer que ce n'eſt pas vn jeu d'enfant, mais qu'il y va de voſtre ſalut. Il adiouſte, Il vaut mieux que vous entriez au Royaume des Cieux n'ayant qu'vn œüil, vne main, & vn pied, que

d'eſtre jetté au feu éternel ayant deux yeux, deux mains, & deux pieds Voi à l'Eſcriture; voyons les Peres & les Conciles.

Le grand S. Gregoire, faiſant un excellent commentaire ſur le chapitre vingt & vn de S. Iean; où il eſt dit, que noſtre Seigneur aprés ſa reſurrection apparut à S. Pierre, & aux autres Apoſtres qui pechoient en la mer Tyberiade, fait vne belle queſtion, & demande; Puis que le Fils de Dieu auoit dit, que celuy qui ayant mis la main à la charruë regarde derriere ſoy, ne vaut rien pour le Paradis, c'eſt à dire celuy qui s'eſtant mis au ſeruice de Dieu, & repren ſes premieres occupations; d'où vient que S. Pierre & ſes compagnons, qui auoient tout quitté pour ſe mettre à la ſuitte du Fils de Dieu, retournent à leur Barque, & reprennent leurs filets, & que nous ne liſons point que Saint Matthieu ſoit retourné à ſa Banque aprés ſa conuerſion? Il répond qu'il y a des métiers qu'on peut exercer ſans offenſer Dieu, & ſans danger de peché, comme la peſche, la Medecine, & l'Agriculture ſi vn pecheur qui les a exercez s'eſt conuerty à Dieu & a fait penitence, il les peut continuer & en faire l'exercice, ſans dementir ſa conuerſion: mais il y a d'autres profeſſions qu'il eſt quaſi impoſſible, ou au moins tres-difficile d'exercer ſans offenſer Dieu, & ſans courir riſque de ſon ſalut, comme de Partiſan, de Gabeleur, de Sergent, de Cabaretier; ſi celuy qui a commis pluſieurs pechez en cette vacation, ſe convertit veritablement, & ſe met à la ſuite du Fils de Dieu, il ne doit pas retourner à l'exercice de

C 2. *Patribus.*

Hom. 24. in Euan.

sa profession, comme Saint Matthieu ne retourne plus à sa Banque. C'est un Pape qui parle, sa decision doit avoir de l'ascendant sur nostre esprit.

D

3. Conciliis.

Mais si vous dites qu'il ne le dit que comme Docteur particulier, en voicy deux qui parlent en qualité de Papes: *Ex cathedra* & dans des Conciles. Le Concile de Latran, tenu sous Innocent II. l'an mille cent trente-neuf, aprés auoir aduerty que la fausse penitence est vn des malheurs qui trouble plus l'Eglise, & qui entraîne le plus d'ames en Enfer; adiouste que celuy-là fait vne fausse penitence, qui ne quitte pas vn Office qu'il auoit à la Cour, ou vn negoce qu'il ne pouuoit exercer sans peché. Le Pape Gregoire VII. en auoit dit tout autant, quasi en mêmes termes, dans le cinquiéme Concile de Rome, l'an mil soixante & dixhuit, & que celuy qui est priué de l'Absolution, parce qu'il ne quitte pas ainsi l'occasion du peché, ou ne restituë pas le bien mal acquis, ou ne se reconcilie pas à ses ennemis; ne doit pas laisser de faire tout le bien qu'il luy est possible, afin que Dieu éclaire son cœur, & le dispose à vne vraye penitence.

Les raisons qui ont porté ces Saints Prelats à parler ainsi; sont premierement, parce que la charité nous oblige d'avoir nostre salut en recommandation autant pour le moins & encore plus que celuy de nostre prochain. Or saint Paul dit aux Corinthiens; que s'il sçauoit qu'en mangeant de la chair, il fust occasion de peché à quelqu'vn, il n'en mangeroit de sa vie. N'aimeriez-vous pas mieux

---

Inter cætera, vnum est quod sanctam maxime perturbat Ecclesiam, falsa scilicet pœnitentia; vnde confratres nostros admonemus, ne falsis pœnitentiis laicorum animas decipi & in infernum detrahi patiantur. *& infra.* Falsa etiam sit pœnitentia cum pœnitens ab officio, vel curiali vel negotiali non recedit quod sine peccato agi nulla ratione præualet. Concil. Lateran. compositum ex mille Patribus, Can. 22.

E

4. Rationibus.

1. Ex Charitate nostra.

eſtre condamné à n'entrer iamais au cabaret, qu'à ne manger iamais de viande? cependant l'Apoſtre du Fils de Dieu dit, qu'il aymeroit mieux ne mãger iamais de chair, que de ſcandaliſer ſon prochain; c'eſt à dire luy eſtre occaſion de peché. Il vaudroit mieux pour vous de ne iamais manger de viande que d'aller au cabaret, puis qu'en ce faiſant vous vous ſcandaliſez, c'eſt à dire que vous vous iettez dans l'occaſion du peché. Le Juriſconſulte ne dit il pas, que celuy qui donne occaſion de quelque dommage, eſt cenſé auoir fait le dommage? & en ſuite de cette maxime, les loix impoſent la peine du foüet à celuy qui s'expoſe au danger de mettre le feu en ſa maiſon & au voiſinage. Et l'axiome de Philoſophie dit, *quod eſt cauſa cauſæ, eſt cauſa cauſati*; celuy qui veut, ou produit vne cauſe, eſt iugé de tout eſprit raiſonnable, vouloir l'effet qui en procede. Deplus, quand vous vous tenez en l'occaſion, vous montrez que vous n'eſtes pas humble, vous eſtes temeraire & preſomptueux; vous préſumez de vos forces, vous n'auez pas cette crainte & deffiance de vous-meſme, que le S. Eſprit recommande tant en l'Ecriture; vous eſtes de ceux dont il eſt dit, *Qui confidunt in virtute ſua.* Vous me direz, c'eſt que ie me confie en la protection & prouidence de Dieu, i'eſpere qu'il m'aſſiſtera, & me tiendra par la main pour m'empêcher de tomber. Qui vous l'a dit qu'il vous aſſiſtera? où l'a-t-il promis? à qui l'a t il fait? ie vous deffie de trouuer un ſeul paſſage en l'Ecriture, où Dieu promette de ſecourir ceux qui ſe iettent te-

1. Cor. 8. 13. Qui occaſionem præſtat, damnum fecisſe videtur. L. qui occidit, §. in hac quoque ff. ad legem Aquiliam. Eos qui negligenter apud ſe ignem habuerint poteſt præfectus fuſtibus, aut flagellis cædi iubere. l. nam l. ſalutem, & ff imperator, de officio præfecti vigilum.

F

2. *Ex humilitate.*

Pſ. 48. 7.

merairement dans l'occaſion ſans ſon aveu, ſans ſon ordre, ſans ſa conduite & ſa direction particuliere : Ie vous deffie de trouver en toute l'Hiſtoire Eccleſiaſtique l'exemple d'vn ſeul de ces preſomptueux, à qui il ait fait cette grace.

N'eſt-ce pas vne choſe étrange que quand on vous veut obliger à quitter l'occaſion, vous trouuez mille pretextes pour vous en excuſer? ſi ie ſors de cette maiſon, ſi ie romps auec cette perſonne, & ſi ie quitte cét Office, ou Benefice, que feray-ie? Où iray-ie? que deuiendray-ie? ie perdray ma fortune, ie ruineray mes affaires, ie me rendray malheureux. Que ne dites vous comme vous diſiez tantoſt, ie me confie à la prouidence de Dieu, j'eſpere qu'il m'aſſiſtera; il dit par Saint Paul : Ie ne te delaiſſeray pas, ie ne t'abondonneray pas. D'où vient que vous eſperez en la protection qu'il ne vous a iamais promiſe, & que vous ne voulez pas eſperer en celle qu'il vous a ſi ſouvent, & ſi expreſſément promiſe? Nous trouuons qu'il a aſſiſté extraordinairement, & miraculeuſement pluſieurs de ceux qui pour éuiter l'occaſion d'offenſer Dieu, auoient perdu leur fortune, & ſe jettoient entre les bras de ſa prouidence. Moyſe pour ne demeurer pas parmy des Infideles & en l'occaſion de peché, quitta la Cour d'vn grand Monarque, aymamieux eſtre Berger hors de l'occaſion, que fils adoptif d'vne Princeſſe, & heritier de la fille d'vn grand Roy. Dieu en recompenſe le fit Chef & conducteur de ſon Peuple, Géneral d'vne Armée de ſix cens mille combatans,

Non ego te deſeram neque derelinquam. Hebr. 13. 5.

Fondateur

Fondateur & Legiſlateur de ſa Synagogue. Saint Paul premier Hermite, eſtant encore vn ieune homme de quinze ans, ſe défiant de ſes forces, & craignant de ſuccomber s'il eſtoit apprehendé pour la Foy, ſe retira en vne grotte au fond d'vn vaſte deſert : Dieu le nourrit par l'entremiſe d'vn Corbeau l'eſpace de ſoixante ans. Saint Felix Preſtre de Nole, fuiant auſſi la perſecution, ſe cacha dans un coin de la maiſon, & Dieu le couvrit ſur le champ d'vne grande toile d'araignée qui le déroba à la veuë des Payens qui le pourſuiuoient ; au contraire ceux qui ſe ſont iettez temerairement en l'occaſion, quoy que gens de bien & vertueux, Dieu les a abandonnez, & ils ſont déplorablement & malheureuſement tombez.

Samſon auoit eſté conçeu miraculeuſement d'vne femme ſterile, voué à Dieu dés le ventre de ſa Mere : ſa naiſſance auoit eſté prédite par un Ange, il ne beuuoit ny vin ny cidre, Dieu l'auoit comblé de benedictions & remply de ſon S. Eſprit, il colletoit & deſchiroit les Lions : mais parce qu'il ſe ietta dans l'occaſion, deuenant amoureux d'vne Philiſtine : l'Eſprit de Dieu l'abondonna, il deuint foible comme vn autre homme, & le ioüet des infideles ſes ennemis.

G 5. *Exemples vitandis.*

ludic. 13.

Dauid eſtoit vn grand Prophete, ſi ſainct qu'il eſtoit appellé l'homme ſelon le cœur de Dieu : il a écrit en ſes Pſeaumes les plus hauts myſteres de noſtre Religion, & vn abregé de l'Ecriture ſaincte : mais cependant il perdit ſa ſainteté par vne occaſion qui ne ſembloit pas trop prochaine ; ſe promenant

sur sa plateforme, il donna trop de liberté à ses yeux, il vit vne femme qui se baignoit. *Mulier longe, libido prope*, dit saint Augustin, cette femme estoit éloignée, mais sa sensualité estoit bien prés de luy; il conuoita la femme, il la deshonora, il deuint vn traistre, vn meurtrier, vn adultere.

Son fils Salomon ne fut pas mieux aduisé que luy, il estoit doüé d'vne si grande sagesse, qu'on le nommoit le Sage par excellence; Les Reynes de Saba venoient tout exprés de bien loin pour le consulter & pour admirer sa sagesse : ses pensées estoient des Propheties, ses paroles des Oracles, & ses écrits des liures Canoniques ; mais depuis qu'il se fut ietté dans l'occasion, il dit de soy mesme. Ie suis le plus grand fol de tous les hommes. Et en effet quelle plus grande folie, que de bâtir des Temples à l'Idole Chamos ? à l'Idole Moloc, & à cent autres semblables, pour complaire à des femmes ? luy qui auoit esté si serieusement aduerty de Dieu, & de son pere Dauid, de ne le faire pas ? l'Ecriture luy reproche que la cause de sa cheute fut, qu'il n'éuita pas l'occasion comme Dieu l'auoit commandé : Dieu auoit défendu bien expressément en la Loy, de se marier aux infideles de peur d'en étre peruerty & porté à l'idolatrie, & parce que quelqu'vn pouuoit dire, si ie prends vne femme infidele ie la conuertiray à la Foy, si ie prends vn mary idolâtre, ie le retireray de son idolatrie ; Dieu parle en des termes dont il n'a pas coustume de se seruir, *non ingredieminì ad eas ; neque de illis ingredientur ad ve-*

Prou. 30.

3. Reg. 11.

Exod. 34. 16.

3. Reg. 2. 11.

ſtras; certiſſime enim auertent corda veſtra vt ſequamini deos earum. Car comme dit ſaint Chryſoſtome il eſt bien plus aiſé de ſe laiſſer emporter par vn autre au panchant du vice, que de l'éleuer à la ſublimité de la vertu; & S. Gregoire de Nazianze dit qu'étudiant auec ſaint Baſile, en l'Uniuerſité d'Athenes, ils éuitoient la hantiſe des Ecoliers fripons & débauchez, & parce qu'on luy pouuoit objecter; vous les deuriez frequenter pour les conuertir à Dieu, il adiouſte: quand vn homme qui eſt en bonne ſanté converſe auec vn malade, il gaigne bien plûtoſt ſon mal, que le malade n'acquiert la ſanté de celuy qui ſe porte bien. Ce que Salomon ne conſiderant pas, il ayma des femmes infideles, & par vne ſotte complaiſance, il s'adonna à l'idolatrie, attirant ſur ſoy & ſur ſa famille la malediction de Dieu: Voila trois exemples qu'il faut éuiter; en voicy trois qu'il eſt bon d'imiter; vn en la loy de nature, l'autre en la loy écrite, le troiſiéme en la loy de grace.

Greg. Naſ. in carmine de vita ſua.

H

Ces Saints n'ont pas ſeulement éuité le danger d'offenſer Dieu, ils ont eu en horreur tout ce qui leur pouuoit remetre en l'eſprit la ſouvenance de l'occaſion. Quand cette Megere d'Egypte femme de Putifar, ſollicita ſon ſeruiteur Ioſeph à ſouiller la couche coniugale de ſon maiſtre, & le prit par la robe pour l'arreſter; ce ſainct ieune homme ſauua ſa chaſteté par la fuite, & laiſſa ſon manteau entre les mains de ſa maiſtreſſe. Il n'y a point de doute qu'il ſe mettoit en danger éuident de ſe perdre; car que pouuoit-il

6. *Exemplis imitandis.*

1. *In lege Naturæ.*

attendra d'vne femme effrontée, ſa maiſtreſſe, qui auoit pouuoir de vie & de mort ſur luy par les loys du pays, aprés qu'elle eut reçeu vn tel refus, vn affrót ſi ſenſible, & qui pouuoit craindre que Ioſeph ne la decouurit ou du moins qu'il ne ſe moquât d'elle? le moins qu'il pouvoit attendre de ſon reſſentiment, c'eſtoit de perdre ſa fortune, la ſurintendance qu'il auoit en la maiſon de ſon maiſtre. Il ferme les yeux à toutes ces conſiderations, il aime mieux courir riſque de perdre ſa fortune, ſes commoditez, ſon honneur & ſa vie, que de ſe tenir dans l'occaſion du peché. Auſſi Dieu luy donna le centuple, ce fut le commencement de ſa grandeur, il fut Vice-Roy d'Egypte, Sur-Intendant de la maiſon, non pas de Putifar, qui n'étoit qu'vn vaſſal, mais de Pharaon, qui eſtoit vn grand Roy. Faites de même, quand ce méchant homme vous importune de retourner au peche, ne vous amuſez pas à le prêcher, ce n'eſt pas voſtre meſtier; & quand ce ſeroit voſtre meſtier, vos paroles n'auront point d'aſcendant ſur ſon eſprit, puis que vous eſtes complice de même faute, ne vous arreſtez pas à luy vouloir perſuader de quitter ſes débauches, & d'aller à confeſſe: vous voulez faire cela comme vous penſez par zele de ſon ſalut, & peut eſtre qu'en effet, ce n'eſt que pure ialouſie, & crainte qu'il ne ſe donne à vn autre; au lieu de le conuertir, il vous peruertira, laiſſez-le à la prouidence de Dieu, qui peut-eſtre vous benira ſi vous fuyez l'occaſion comme Ioſeph. D'où vient même que ce ſainct Patriarche laiſſe ſon

habit entre les mains de ſa maiſtreſſe ; il eſtoit à la fleur de ſon âge, elle vne Demoiſelle foible & delicate ; il le luy pouvoit arracher par force, & s'échaper auſſi promptement qu'il fit ; il deuoit prèuoir que cette ruſée ſe ſeruiroit de ſon manteau, pour preuue de ſon attentat prétendu? C'eſt qu'il vouloit éuiter non ſeulement l'occaſion, mais l'ombre meſme & la memoire des occaſions. Il ſçauoit que quand nous nous ſouuenons de quelque belle occaſion que nous auons euë autrefois, de nous ſatisfaire par quelque volupté charmante ; cette penſée touche noſtre imagination & réueille la ſenſualité. Il quitta volontiers cét habit, parce que s'il l'euſt retenu, toutes les fois qu'il l'euſt regardé, il ſe fut ſouuenu de cette occaſion ſi commode, où il s'eſtoit trouué.

I
2. *Exemplum. Inſcripta.*

La chaſte & vaillante Iudith apprit ſa leçon de l'exemple de ce ſaint ieune homme; (car les Saints profitent de tout) aprés qu'elle eut tranché la teſte à Holofernes, & donné la victoire à ſes compatriotes ſur les Aſſiriens, le peuple partageant le butin des vaincus, luy donna en preciput, tous les meubles & les depoüilles d'Holofernes, & particulierement vn lict ou pauillon, tres riche & precieux, qui ſeruoit de couche à ce General d'Armée, & dont l'étoffe eſtoit de pourpre, toute brochée d'or, couuerte d'émeraudes, & autres pierreries, Mais elle en fit ſi peu d'eſtat, qu'elle s'en défit incontinent. *Vniuerſa vaſa bellica Holofernis quæ dedit illi populus, & conopæum quod ipſa ſuſtulerat de cubili ipſius, obtulit in anathema*

Conopæum quod erat ex purpura & auro & smaragdo & lapidibus preciosis in exam. Iudith, 10. 19.

Iudiht.16,23. *obliuionis.* Eſtime-t-elle ſi peu les dépoüilles d'vne ſi heureuſe victoire ? que ne les conſerue-t-elle pour rendre illuſtres ſes deſcendans ? Que ne les met-elle parmy les trophées de ſes Anceſtres, pour faire connoiſtre ſa valeur à la poſterité, & en éterniſer la memoire ? & ſi elle ne veut pas garder l'épée & les autres armes qui ne ſont pas à ſon vſage ; que ne garde-t-elle ce lict qui eſt vn meuble conuenable à ſon ſexe ? elle le pourroit mettre en ſa couche, & le faire voir par parade à ceux qui la viſiteroient : ou ſi elle penſe qu'vn ſi riche ornement ne conuiendroit pas bien à vne chaſte & deuote veuve ; elle pourroit le cacher dans ſes coffres pour en faire vn preſent à quelqu'vn de ſes parens en ſon teſtament ? Non, elle ne veut pas cela, elle préuoit ſagement que toutes les fois qu'elle verroit ce lict, il luy remettroit en memoire l'occaſion qu'elle auoit euë de ſe perdre, & que cette ſouvenance pourroit ſoüiller ſon imagination, & faire quelque impreſſion ſur ſa ſenſualité : elle le reiette loin de ſoy, & le veut mettre tout à fait en oubly, *in anathema obliuionis.*

K

3. *Exemplum. In noua.*

Sainct Martinien fut encore plus ſur ſes gardes, car ayant veu qu'vne femme débauchée eſtoit allée juqu'au fond du deſert pour le tenter en ſa cellule, où il viuoit dans vne profonde paix. Pour éuiter vn ſemblable piege, il ſe retira en vne Iſle deſerte, au milieu de la mer, faiſant des panniers qu'il vendoit à vn matelot, qui de temps en temps luy apportoit ſa prouiſion d'un peu de biſcuit pour viure. Des mariniers paſſans par là ſi-

rent naufrage, & briſerent leur vaiſſeau contre vn rocher: vne fille s'eſtant attachée à vne planche aborda dans l'Iſle où eſtoit ce ſainct Solitaire: Ma fille, luy dit-il, le feu & les eſtoupes ne ſont pas bien enſemble, i'ayme mieux m'abandonner à la prouidence de Dieu qu'à la foibleſſe de ma nature; voila du pain pour vous empêcher de mourir juſques à ce que d'icy à quelques mois mon pouruoyeur vous vienne prendre; pour moy i'ayme mieux eſtre à la mercy des vagues qu'au danger d'vn peché mortel. Diſant cela il ſe iette en la mer, & la prouidence de Dieu luy enuoya vn Dauphin qui luy ſeruit de monture, & le porta à l'autre riuage. Voyez que les Saincts n'ont pas ſeulement redouté le peché, mais l'occaſion, la tentation, le danger ou l'ombre meſme du danger: & vous ne voulez pas quitter vne occaſion prochaine, qui vous a fait ſi ſouuent & ſi criminellement tomber?

Qu'en dites-vous? qu'en penſez-vous? direz-vous apres cela que vous craignez de ruiner vos affaires, de perdre voſtre fortune ſi vous ſortez de cette maiſon, ſi vous rompez cette amitié? & où eſt la confiance que vous deuez auoir en la prouidence de Dieu. Où eſt la creance que vous deuez adiouſter à ces paroles de ſon Ecriture; Seigneur vous ne delaiſſez point ceux qui vous cherchẽt: ceux qui eſperent en vous ne ſont point confondus: ceux qui ſe fient en Dieu n'y perdent rien. Vous perdrez voſtre fortune? ie le veux: eſt-ce à dire que la crainte de cette perte, doiue auoir plus de pouuoir ſur voſtre cœur, que

I 7. *Argumentis congloba-tis.*

Non dereliquiſti quærentes te Domine. Pſal. 11. 9. Qui ſuſtinent te non confundentur. Pſal. 24. 3. Inquirentes Dominum non minuentur omni bono, Pſal. 33. 11.

celle d'offenser Dieu : Et que deuiendra donc cette parole du Sauueur: Si quelqu'vn vient à moy, & fait plus d'estat de son pere, de sa mere, sa femme, ses enfans, ou mesme de sa vie, il ne peut pas estre mon disciple; Quiconque ne renonce à tout ce qu'il possede, il ne peut pas estre mon disciple ?

Si quis venit ad me, & non odit patrem suum, & matrem, & vxorem, & filios, adhuc autem & animam suam, non potest meus esse discipulus. Luc. c. 14. verf. 26. Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipul. Luc. 33. Relictis retibus, ac patre secuti sunt eum. Mat. 4. 22.

Saint Pierre, Saint André, Saint Iean & saint Iacques dirent-ils au Fils de Dieu : si nous quittons nostre pere, nostre barque, & nos filets pour vous suiure, nous perdrons nostre fortune ? saint Matthieu luy dit-il ; si ie quitte ma banque, & mes liures de comptes, ie ruineray mes affaires ? les Martyrs disoient-ils : Si ie n'obeis aux Empereurs, ie seray degradé de Noblesse, dépouillé de mes Etats, banny de mon pays, mes biens seront confisquez, on me fera mourir cruellement. Vous auez beau faire, Dieu aura toujours son compte ? si vous demeurez dans l'occasion ou dans le danger de l'offenser par crainte de perdre vostre fortune, vous la perdrez tost ou tard ; & mesme tres-probablement cette occasion sera cause de la ruine de vos affaires. Les enfans de Iacob vendirent leur frere Ioseph, pour l'empescher de deuenir Grand, & d'auoir de l'ascendant sur eux ; & cette creãce fut cause qu'il deuint leur Seigneur : Les Scribes & les Pharisiens disoient : Si nous laissons cét homme en vie, les Romains viendront, & ruineront nostre Ville, & parce qu'ils l'ont fait mourir, les Romains sont venus, & les ont ruinez.

Ie vous diray donc auec le Prophete, *Fugite Babylonem*, fuyez l'occasion, c'est vne

vraye Babylone pour vous, vn eſtat de ſeruitude & de captiuité, c'eſt vne voye & vn acheminement au peché; c'eſt la rencontre du ſerpent, c'eſt le danger qui vous fera perir; c'eſt la pierre d'achoppement; le bord du precipice, & le piege de damnation.

M CONCLVSIO. *Per recapitulationem.*

Quand cette charge, ou cette perſonne qui vous fait offenſer Dieu, vous ſeroit auſſi chere & precieuſe, que le meilleur de vos yeux; auſſi vtile que voſtre main droitte; auſſi neceſſaire que voſtre pied; il la faut quitter, & vous en ſeparer bien loin: autrement vous faites ce que le Fils de Dieu reprend auec tant d'aigreur; vous regardez en arriere ayant mis la main à la charruë, vous n'eſtes pas bon pour le Royaume des Cieux, voſtre penitence eſt fauſſe, trompeuſe, & inutile: vous manquez de charité enuers vous voulant courir riſque de voſtre ſalut par attachement à ie ne ſçay quelle creature; vous n'abhorrez pas le peché, puiſque vous en aymez les appartenances, & les diſpoſitions; vous eſtes temeraire & orgueilleux, & vous preſumez de vos forces; puiſque vous ne craignez point où il y a tant à craindre pour vous; comme ſi vous eſtiez plus fort que Samſon, plus ſainct que Dauid, plus ſage que Salomon, plus chaſte que Ioſeph, plus vaillant que Iudith, plus mortifié que S. Martinien. Quand il y auroit ſix mois, vn an, deux ans, que vous ne pechez plus auec cette perſonne, vous pouuez eſtre cauſe qu'elle peche, au moins par penſée & affection. Vous pouuez pecher auec le temps, il arriue iuſque-

fois en vn iour ce qui n'arriue pas en cent ans; quand vous ne pecheriez plus, vous offenſez Dieu par ſcandale, vous ſeruez de mauuais exemple, vous donnez ſuiet de mauuais iugement, de croire que vous continuez: *Fugite Babylonem.* Sortez de cette maiſon, chaſſez cette coquine de voſtre logis, éuitez les cabarets, les academies, les danſes, les aſſemblées de garçons & de filles, les compagnies mondaines, & la hantiſe des perſonnes vicieuſes.

Quittez cét Office, ce Benefice où vous ne faites pas voſtre ſalut. Peut-eſtre que vous n'auez plus guere à viure, que la mort eſt plus proche que vous ne penſez: vous quitterez alors toutes ces choſes, mais à regret, par force & ſans merite; ſi vous les quittez à preſent pour l'amour de Dieu, vous confiant en ſa prouidence, vous meriterez beaucoup deuant Dieu, vous gagnerez ſes bonnes graces, il prendra le ſoin de vos affaires, il vous donnera en ce monde le centuple qu'il a promis; c'eſt à dire des conſolations, des contentemens, des graces & delices ſpirituelles, qui vaudront cent fois plus que ce que vous aurez quitté, & en l'autre monde apres voſtre mort, il vous donnera la vie éternelle. *Amen.*

SERMON XXIII.

DE LA CONFESSION SACRAMENTALE.

Dixi, confitebor aduerſum me iniuſtitiam meam Domino. Pſ. 31.

I'ay dit que ie confeſſerois contre moy mon iniuſtice au Seigneur.

CEs iours paſſez nous conſiderions, que comme en la vie humaine pour guerir une tumeur du corps, ce n'eſt pas aſſez de la percer par vn coup de lancette, mais qu'il en faut encore faire ſortir le pus & l'apoſtume: ainſi en la vie ſpirituelle, pour eſtre guery du peché qui eſt appellé par Iſaye, *plaga tumens*; ce n'eſt pas aſſez que noſtre cœur ſoit picqué de douleur par vne viue contrition, il en faut faire ſortir les ordures par la confeſſion de bouche. Quand l'Egliſe en ſes Litanies vous ſurnomme le Refuge des pecheurs, ô ſainte Vierge, elle l'entend principalement de ceux qui deſirent ſe conuertir, de ceux qui ſe repentent, ſe con-

feſſent & s'affligent d'auoir offenſé voſtre Fils. Auſſi l'Egliſe adjouſte immediatement aprés, que vous eſtes la Conſolation des affligez, le ſecours & le ſupport des Chreſtiens, parce que les pecheurs qui vous reclament en l'affliction de la penitence, ſont conſolez par le ſecours & l'aſſiſtance de voſtre grace, que nous implorons en vous ſaluant. *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Hæc verba* Confitebor aduerſum me, &c. *Indicant confeſſionem debere eſſe* 1. *Præparatam.* 2. *Vindicatiuam.* 3. *Integram.* A.

I. PVNCTVM. *In hoc tribunali, pœnitens eſt pars aduerſa contra ſe, vnde debet parare accuſationem, ſcrutando ſua crimina per examen.* B. *Præcipua pars huius examinis, eſt dolor.* C. *Ardenter petendus à Deo.* D.

II. PVNCTVM. *Debet animo vindicatorio contra ſe, conformari intentionibus, ob quas Chriſtus inſtituit confeſſionem, quæ ſunt punitio, humiliatio, correctio.* E. *Ergo debet quærere ſeuerum iudicem vt puniatur.* F. *Non ſe excuſare, ſed accuſare vt humilietur.* G. *Petere pœnas conuenientes, vt corrigatur.* H.

III. PVNCTVM. *Debet integre confiteri.* 1. *Scriptura.* I. 2 *Patribus* K. 3. *Rationibus ſumptis ex qualitatibus confeſſarij in ſe, & erga pœnitentem: nempe quia eſt homo, Chriſtianus, Sacerdos, Pater, Medicus, Iudex* L. 4. *Hiſtoria* M.

CONCLVSIO. *Pia inſtructiones, per para-*

phraſim illorum verborum. Dixi confitebor. N.

A

DIXI *confitebor aduerſum me iniuſtitiam meam Domino.* Ces paroles du Prophete Royal que i'ay priſes pour mon texte, expriment excellemment bien les trois principales circonſtances & conditions d'vne parfaite Confeſſion. Premierement elle doit eſtre premeditée, l'examen & la repentance en doiuent eſtre les auant-coureurs. *Dixi confitebor.* En ſecond lieu, elle doit eſtre vindicatiue, *Aduerſum me iniuſtitiam meam.* En troiſiéme lieu, entiere, ſans reſerue d'aucun peché mortel, comme eſtant faite à Dieu qui ſçait tout: *Confitebor Domino.* Et voilà les trois Points de ce diſcours.

B

I. PVNC. *Confeſſio debet præparari per examen.*

Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ eius, vt miſericordiam conſequamur. Ce Texte ſacré que Saint Paul écrit aux Hebreux, nous donne ſuiet de conſiderer que noſtre Sauueur exerce enuers les hommes deux ſortes de iugemens, vn de douceur & de bonté, vn autre de rigueur & de ſeuerité. Le premier eſt vn azile de miſericorde: le ſecond eſt vn lict de juſtice; le premier eſt vn thrône de grace & de remiſſion; le ſecond eſt vn tribunal de vengeance & de punition; le premier eſt pendant cette vie, le ſecond apres noſtre mort; le premier eſt au Sacrement de Penitence; le ſecond en la Reſurrection generale. Et comme au ſecond il n'exercera pas ſa juſtice ſi ſeuerement & ſi abſolument, qu'il n'y employe auſſi ſa miſericorde, *Punit citra condignum*: ainſi au pre-

Heb. 4. 16.

mier iugement, au Sacrement de penitence, faisant misericorde à ceux qui recourent à sa grace, il veut qu'ils se mettent en estat, qu'on face droit aux parties, qu'on y obserue toutes les regles & les formalitez de Iustice.

Les Iurisconsultes nous l'enseignent, & l'experience le montre, qu'vn iugement est toujours composé de trois personnes, du Demandeur, du Deffendeur & du Iuge, *Iudicium tribus personis constat, actore, reo, & Iudice.* Au iugement de rigueur & de seuerité, le Iuge sera nostre Sauueur Homme-Dieu; nous le disons tous les iours au Symbole, *Venturus est iudicare viuos & mortuos.* Les deffendeurs & accusez, seront les hommes pecheurs: le complaignant, le demandeur, sera le Pere Eternel, il fera cét honneur à son Fils de le prendre pour Iuge, en recompense de ce qu'il a esté content d'estre iugé par les hommes, pour la gloire de son Pere, *Dignum ducis super huiuscemodi aperire oculos tuos, & adducere eum tecum in iudicium.* Au lieu de *tecum*, il y a au Grec ἐναντίον σου *aduersum te.* Vous voulez estre sa Partie, & luy-mesme dit par son Prophete Ioël: *Congregabo omnes gentes in vallem Iosaphat, & disceptabo cum eis*, l'assembleray tous les hommes, & ie plaideray contre eux. Il dira à l'Homme-Dieu, Mon Fils faites-moy iustice, vous estes Iuge competent, personne ne vous peut recuser; si vous auez du zele pour ma gloire, parce que vous estes Dieu comme moy, vous en auez aussi pour le salut des hommes, parce que vous estes homme comme eux: *Iudicate inter me & vi-*

Cap. Forum de verborum significatione.

Iob. 13.

Ioël. 3. v. 2.

neam meam, ie vous en fais le Iuge: quelle punition merite vn tel qui a commis telle, & telle faute, auec grande connoiſſance du mal qu'il faiſoit, nonobſtant telle & telle grace que ie luy auois faite.

Au tribunal de la Confeſſion, le Iuge c'eſt auſſi l'homme-Dieu, Ieſus-Chriſt notre Seigneur. *Omne iudicium dedit Filio, quia filius hominis eſt:* Et parce qu'il n'eſt pas icy viſible, afin que nous ſoyons plus certains de l'iſſuë du procez, & de la ſentence d'abſolution qu'on nous y donne; il a étably vn Cõmis auec qui nous pouuons traiter viſiblement & ſenſiblement; c'eſt le Preſtre qui eſt ſon Lieutenant, ſon Vicaire, ſon Vice-gerant & Vice-roy: le Criminel c'eſt le Penitent. Mais où eſt le demandeur? Tout Iugement eſt compoſé de trois perſonnes; ie n'en vois que deux au Confeſſionnaire, le Preſtre & le Penitent: où eſt la troiſiéme perſonne, la Partie aduerſe? c'eſt encore le Pere Eternel; & comme le Confeſſeur tient la place du Fils, le Penitent tient la place du Pere; il eſt auſſi ſon Commis, ſon Subſtitut, ſon Promoteur & ſon Procureur General: il eſt Accuſateur, Delateur, Partie aduerſe contre ſoy meſme: & en cette qualité, les intereſts du Pere Eternel luy doiuent eſtre en recommandation: il doit demander iuſtice, *Confitebor aduerſum me.* Or nous voyons qu'vne partie aduerſe, ou le Procureur du Roy fait ſoigneuſement des enqueſtes & des informations ſur toute la vie du Criminel; il recherche curieuſement tout ce qui eſt à redire & à reprocher en ſes actions, pour en

charger le procez verbal. Ainſi le Penitent doit ſoigneuſement examiner ſa conſcience, faire vne reueuë ſur toutes ſes penſées, ſes paroles, & ſes actions ; rechercher exactement les eſpeces, le nombre & les circonſtances de ſes crimes, afin de s'en accuſer. Nous en auons traitté à fond ces iours paſſez ; neantmoins en faueur de ceux qui n'y eſtoient pas, vous remarquerez que la plus importante piece de cét examen, c'eſt la repentance.

C *Præcipua pars examinis eſt dolor.*

Le Concile de Trente traittant de la Communion, dit que la principale & plus eſſentielle diſpoſition qui eſt abſolument neceſſaire au pecheur pour la receuoir dignement, c'eſt la Confeſſion ; & que c'eſt de ce Sacrement qu'il faut entendre ce mot, *Probet autem ſeipſum homo.* Et notez qu'il ne dit pas qu'il examine ſes œuures, ſes paroles, ſes actions ; mais ſoy-meſme, ſon cœur, ou le fond de ſon ame : ſi elle a vn vray regret & déplaiſir d'auoir offenſé Dieu, vne ſincere volonté de ſe donner à luy, de changer de vie, de renoncer au monde & à ſes maudites couſtumes, & de viure ſelon les maximes du Chriſtianiſme. Sur cela vn fameux Docteur de Sorbonne qui a écrit des commentaires ſur la ſomme de Saint Thomas, a dit auec verité, que c'eſt vn grand abus qui regne à preſent parmy les ames Chreſtiennes, qu'elles ſont fort pointilleuſes à rechercher & reconnoiſtre leurs fautes, & fort peu à s'en repentir & à les deteſter : & toutesfois le ſecond eſt plus important que le premier. Car s'il y a quelque

manque

manquement veniel en la recherche de vos pechez, le Confesseur y peut suppleer, en vous interrogeant sur les commandemens : Mais si vous n'auez la repentance, à peine peut-il suppleer à ce manquement : car s'il vous propose des motifs pour vous exciter à la repentance, au lieu de songer à ce qu'il vous dit, vous vous amusez à penser si vous n'auez rien oublié, & vous l'interrompez à tout propos. Et puis c'est à Dieu de vous donner cette repentance ; & ie crois qu'il est important d'employer plus de temps, plus de soin, de diligence & d'application d'esprit à la demander, & à nous y exciter, qu'à rechercher scrupuleusement nos fautes.

Ie vous disois l'autre iour, que quand vous auez employé vn temps & vn soin raisonnable à vous preparer pour la Confession, vous ne deuez point entrer en scrupule & en doute, disant : Peut-estre que ma Confession n'est pas bonne, ie n'y ay pas apporté la preparation necessaire. Vous deuez vous reposer, & vous contenter quand vous y auez appliqué autant de soin & de temps que vous feriez à vne affaire temporelle d'importance. Cela est vray, mais cela ne se doit entendre que de l'examen & de la recherche de vos pechez, non pas de la repentance ; car on ne vous sçauroit bien prescrire & determiner le soin & le temps qu'il est bon d'employer pour la demander à Dieu ; parce qu'il dépend de son bon plaisir de vous l'octroyer quand bon luy semblera. Voila vn Partisan qui doit rendre compte à l'Intendant des Finances, & qui

D *Ardenter & diu petendus à Deo.*

demande au Roy vne Abbaye ou quelque autre Benefice pour ſon fils. ſi vous luy demandez : Combien de temps vous faut-il pour dreſſer vos comptes & les rendre à l'Intendant ? Il vous peut répondre ; Il me faut huit ou quinze iours ; parce qu'il ſçait à peu prés toutes les affaires qu'il a negociées, ce qu'il a receu, & ce qu'il a donné, ou employé : Mais ſi vous luy demandez, Combien de temps vous faut-il pour obtenir l'Abbaye ? il vous dira, ie n'en ſçay rien, cela dépend du Roy, & de ſon bon plaiſir, peut-eſtre qu'il me l'octroyera bien-toſt, peut-eſtre que ce ne ſera de long-temps. Ainſi vous me demandez combien de temps me faut-il pour examiner ma conſcience ? Ie vous pourray répondre : Il faut enuiron tant de temps peu ou beaucoup, à proportion du temps qu'il y a que vous n'auez eſté à confeſſe & ſelon les affaires que vous auez negociées. Mais ſi vous me demandez ; Combien de temps me faut-il pour auoir la repentance ? Ie n'en ſçay rien, cela dépend de la volonté de Dieu, qui la donne aux vns plutoſt, aux autres plus tard, & il la luy faut demander auec inſtance, & vous y exciter auec ferueur, iuſques à ce que vous croyez probablement que vous l'auez. Voilà comme la Confeſſion doit eſtre prémeditée, *Dixi Confitebor.*

E IIPVNCT. *Confeſſio fit, vindicatiua.*

Aduerſum iniuſtitiam meam. Le Catechiſme du Concile de Trente traittant de la Confeſſion, dit, que ce n'eſt pas vn ſimple narré que vous faites de vos actions, & de voſtre vie à l'oreille du Preſtre, mais que c'eſt vne

accuſation, & vn fidele rapport de vos pechez que vous deuez faire au Confeſſeur, auec vn zele de Iuſtice, & par eſprit de vengeance contre vous : *Animo accuſatorio, vt ea in nobis vindicare cupiamus.* Ce ſont ſes propres termes. Quand vne partie aduerſe eſt animée de colere & de vengeance contre vn criminel ; premierement elle taſche d'auoir le Iuge le plus integre, le plus rigoureux & ſeuere qu'elle peut obtenir, ſecondement elle exagere & aggraue tant qu'elle peut dans le procez verbal, le crime de l'accuſé, elle en fait conſiderer les circonſtances du temps, du lieu, des perſonnes, des inſtrumens, de la maniere dont on a mal fait. En troiſiéme lieu, elle demande de grandes reparations, elle tend à faire condamner ſon aduerſe partie à de groſſes amendes, à des ſatisfactions rigoureuſes. Vous ne faites rien de tout cela en voſtre Confeſſion, vous auez des inclinations & des diſpoſitions toutes contraires, quand vous demandez vn Pere pour vous confeſſer : vous voulez qu'il ſoit doux, indulgent, flatteur, condeſcendant; & vous dites au Sacriſtain : Ne me donnez pas vn de ces Peres rigoureux, qui y veulent tant de façons ; au lieu donc d'exagerer vos crimes, vous les excuſez tant que vous pouuez, vous les rejettez ſur voſtre mary qui eſtoit allé à la débauche, ſur voſtre enfant, ou ſur voſtre ſeruante qui vous a deſobey: ſur voſtre couſin qui plaide injuſtement contre vous. Si on vous impoſe vne penitence tant ſoit peu rude, ou contraire à voſtre amour propre, encore que ce ſoit pour voſtre

De Sacram. pœnit. ca. 5. n. 39

ſalut, encore que ce ne ſoit pas la dixiéme partie de ce que vous meritez, vous vous cabrez, vous vous plaignez, vous faites du retif, il faut auoir vn procez contre vous; *Confitebor aduerſum me, aduerſum me*, non pas contre les autres, mais contre moy-meſme; non pas pour moy, pour eſtre flatté, pour eſtre excuſé, mais pour eſtre reprimendé, puny, & chaſtié.

Il me ſemble que les argumens qu'on appelle *à priori*, & qui ſont tirez des principes, ſont plus conuainquans, plus éuidens & irreprochables; voyons à quelle intention nôtre Sauueur nous a obligez de confeſſer nos pechez à vn homme, meſme les plus ſecrets, les plus honteux & les plus deteſtables. Le ſainct Concile de Trente & les Peres de l'Egliſe nous enſeignent qu'il a inſtituê la Confeſſion, pour trois principales raiſons; pour nous punir, pour nous humilier, & pour remedier à nos vices. Premierement pour nous punir, car comme dit le meſme Concile, puis que nous auons eſté ſi mal aduiſez que de violer noſtre Bapteſme, de fauſſer les promeſſes que nous y auons faites, de perdre la grace de Dieu qui couſte ſi cher à Ieſus-Chriſt: c'eſt la raiſon que nous portions la peine de noſtre folie, & le chaſtiment de nôtre temerité. Secondement pour nous humilier; car comme dit S. Bernard: *Sola virtus humilitatis, læſæ eſt reparatio caſtitatis*: Il faut encore dire *Læſæ reparatio charitatis, pietatis, ſobrietatis*, ſans la vertu d'humilité, l'ame ne répare pas les breches qu'elle a faites à la chaſteté, à la charité, & aux autres

Trid. Seſſ. 14. cap. 2. & 8.

vertus Chreſtiennes. Et Tertullien appelle la penitence vne école d'humiliation, ἐξομολόγησις *Scola humilificandi* En troiſiéme lieu, le Fils de Dieu a inſtitué la confeſſion, pour remedier à nos vices, en ſuite de ces prieres que les Prophetes luy font, *Sana animam meam quia peccaui tibi, Sana me Domine, & ſanabor.* Il faut donc découurir nos playes ſi nous voulons qu'elles ſoient gueries : car comme dit le meſme Concile. *Quod ignora medicinat non curat.*

Lib. de pœn.

Pour nous conformer à la premiere intention, puis que vous eſtes Demandeur, & complaignant contre vous meſme en ce procez criminel, vous deuez choiſir vn Iuge qui ne ſoit point amy de la partie, mais qui faſſe comme Pericles, qui oublie la qualité d'amy, quand il prend celle de Iuge, (i'entends d'vne amitié mondaine & non d'vne amitié ſpirituelle & Chreſtienne,) vn Iuge deſintereſſé, integre, incorruptible, qui ne ſe laiſſe pas gagner par preſens, par faueur, par reſpect humain, par eſperance, & pretention d'obtenir quelque choſe de vous : parce que le Saint Eſprit nous dit, *Munera excæcant oculos ſapientum, & mutant verba iuſtorum*, Vous deuez choiſir vn Iuge qui ne ſoit pas lâche, timide, condeſcendant & flatteur, mais qui ait conſideré & accomply cette parole : *Noli fieri iudex, niſi valeas virtute perrumpere iniquitatem*; qui ait le courage de battre en ruïne les excuſes & raiſons friuoles où vous vous retranchez pour ne pas ſortir de l'occaſion du peché, pour ne reſtituer pas le bien mal acquis, pour ne vous

F

Ergo debes

1. *Quærere ſeuerum iudicem.*

Perſonam amici exuit, cum induit iudicis.

Eccli. 20. 5. Deuter. 16-19.

Eccli. 7. 6.

reconcilier pas; & vn Confeſſeur qui vous refuſe l'abſolution, quand vous ne voulez pas ſortir de cette maiſon, rompre cette amitié mauuaiſe, reſigner ce Benefice, cette Charge ou cét Office où vous ne faites pas voſtre deuoir.

G 2. *Non te excuſare.*

Mais dequoy ſert d'auoir vn bon Confeſſeur, ſi la confeſſion n'eſt pas bonne? Elle n'eſt pas bonne, mais tres-mauuaiſe & contraire à la ſeconde intention du Fils de Dieu; quand vous vous excuſez, au lieu de vous humilier; vous vous iuſtifiez au lieu de vous condamner. Dauid appelle ces excuſes que vous avez couſtume d'alleguer, des paroles de malice: *Non inclines cor meum in verba malitiæ, ad excuſandas excuſationes in peccatis.* S. Auguſtin, Saint Bernard & les autres Peres diſent, que ſi Dieu permet quelquefois, que les Predeſtinez tombent en faute, c'eſt pour les humilier: *Priuſquam humiliarer ego deliqui*, afin qu'ils reſſentent & connoiſſent clairement leur fragilité, leur miſere, leur foibleſſe, la corruption de leur nature, le beſoin qu'ils ont de la grace de Dieu, & que s'ils ne ſont tombez plus ſouuent, & plus lourdement, c'eſt qu'il les a tenus par la main. Et n'eſt-ce pas vn grand manquement d'humilité: n'eſt ce pas donner ſujet à Dieu de nous abandonner, quand au lieu de reconnoiſtre & d'aduoüer noſtre faute pour nous confondre, nous la cachons ou rejettons ſur vn autre pour nous iuſtifier.

Pſal. 140. 4.

Pſal. 118.

Nous pouuons remarquer en l'Ecriture, que pour faire miſericorde, & pour pardonner les pechez aux hommes, Dieu a touſiours

demandé d'eux qu'ils reconnuſſent & aduoüaſſent leur faute, & ce en tous les eſtats, en la loy de Nature, de Moyſe, & de Grace. En la loy de Nature, Saint Auguſtin & Saint Gregoire diſent, que Dieu interrogea le premier homme & la premiere femme auant que de les condamner, & leur demanda pourquoy ils auoient tranſgreſſé ſon commandement, afin de leur donner ſujet de confeſſer leur faute, & d'obtenir pardon par cette humble confeſſion. *Deus confitenti Adamo tanquam in apertum ſinum, indulgentiam paratus erat dare : excuſas te, claudis ſinum, includis peccatum excludis peccati indulgentiam. Ad hoc quippe requiſiti fuerant, vt peccatum quod tranſgrediendo commiſerant, confitendo delerent ; vnde & ſerpens ille perſuaſor qui non erat reuocandus ad veniam, non eſt de culpa requiſitus.* Ce qu'il ne fit pas au demon qui les auoit tentez, parce qu'il n'auoit pas volonté de luy pardonner. En la loy Moſaïque : *Vir ſiue mulier, cùm fecerint ex omnibus peccatis quæ ſolent hominibus accidere, & per negligentiam tranſgreſſi fuerint mandatum Domini, atque deliquerint ; confitebuntur peccatum ſuum.* Et Genebrard montre par l'Ecriture, qu'ils offroient des ſacrifices diuers & differens, ſelon la difference des pechez qu'ils auoient commis.

Aug. homil. 12. ex 50. Greg. 21. moral. c. 9. Num. 5. 6.

En la loy de Grace, *Si confiteamur peccata noſtra, fidelis eſt & iuſtus, vt remittat nobis:* ſi nous confeſſons nos pechez, Dieu eſt ſi fidele & ſi iuſte, qu'il nous les remettra ; car ſi vous ne confeſſez pas la dette, vous ne reconnoiſſez pas la grace du creancier qui

1. Ioan. 1. 9.

vous l'a quittée ; ſi vous n'aduoüez pas la
Iosué 7. 19. grandeur de la maladie, vous ne reconnoiſſez pas la faueur du Medecin qui vous en a deliuré. *Da gloriam Deo & confitere*, diſoit Iosüé à vn Soldat qui auoit peché. Et partant afin que Dieu ſoit glorifié par voſtre confeſſion ; & qu'il vous faſſe miſericorde, il ne faut pas vous iuſtifier, mais vous humilier, il faut exagerer vos crimes ; plûtoſt que de les excuſer. Mon Pere, ie ſuis la plus ingrate de toutes les creatures : nous ne croyez pas les obligations que i'ay à Dieu, les graces particulieres qu'il m'a faites, & neantmoins i'ay eſté ſi malheureux que de l'offenſer, par telle & telle action, volontairement, de propos deliberé, ſans y eſtre induit de perſonne, par ma pure méchanceté, nonobſtant les grandes lumieres, les remords de conſcience, & les inſpirations que Dieu me donnoit pour m'en détourner ; ie les ay faites auec ſcandale en preſence de mes gens, leur donnant mauuais exemple dans l'Egliſe, en Careſme, la ſemaine Sainte. Ie me ſuis donné le droit en vn tel procez, en vne telle querelle ; mais au fond c'eſt moy qui ay le tort ; c'eſt ma paſſion, mon amour propre, mon auarice, mon impatience, & l'attache à mes ſentimens qui eſt cauſe de tout le mal.

H
3. *Petere pœnitentias conuenientes.*

Et pour vous conformer à la troiſiéme intention, pour laquelle la confeſſion a eſté inſtituée, pour montrer que cette humble confeſſion n'eſt pas vne grimace ; que ce n'eſt pas vn ſimulacre & vn maſque de penitence, & que vous auez vne vraye volonté d'eſtre

puny & guery de vos pechez, ne refuſez pas d'eſtre penſé : permettez qu'on vous applique les remedes ſalutaires que noſtre Sauueur a inſtituez. Saint Gregoire dit qu'il a ordonné qu'on applique des remedes contraires aux maladies. *Contraria oppoſuit medicamenta peccatis.* Vous auez peché par auarice, par rapine, par vſure, par tromperie, en vendant ou achetant, par chicane de procez, & autre iniuſtice; vous deuez prier voſtre Confeſſeur, non ſeulement de vous obliger à la reſtitution, mais encore à des aumônes, & autres œuures de charité. Vous auez peché par débauche, par paroles diſſoluës, par médiſance, dans les cabarets ou dans les compagnies mondaines, par intemperance, par impureté, par penſées & actions deshonnêtes ; vous le deuez prier de vous donner pour penitence de n'aller de trois ans au cabaret ny en ces compagnies, de jeûner, d'éuiter les feſtins, de ne pas boire de vin qu'il n'y ait la moitié d'eau. *Confitebor aduerſum me, aduerſum me.*

Confitebor Domino, c'eſt à Dieu proprement, que vous vous confeſſez, le Preſtre n'eſt que ſon Lieutenant, ſon Vicaire & ſon Vicegerent, vous deuez vous accuſer auec autant de verité, de ſincerité & de confiance, que ſi c'eſtoit à Dieu ſeul. Si vous cachez vos pechez, ſi vous les deguiſez, ſi vous n'auez pas volonté de tenir vos promeſſes, & de faire ce qu'on vous commande, on vous dira comme Saint Pierre diſoit à Ananias : *Non es mentitus hominibus, ſed Deo*, c'eſt enuers le Saint Eſprit, & non pas

I

III. PVN. *Pœnitens debet integrè confiteri.*

1. *Scriptura.*

enuers les hommes, que vous vſez de diſſimulation & de tromperie, mais à voſtre damnation. Vous faites comme le Phariſien, dit Saint Auguſtin; *Erat in ſtatione medici curandus Phariſæus, ſed ſana membra oſtendebat, vulnera tegebat, Deus tegat vulnera tua; non tu; nam ſi tu tegere volueris erubeſcens, medicus non curabit, &c. ſub tegmine Medici curatur, ſub tegmine vulnerati putreſcit vulnus.* Il alla au Temple qui eſt la maiſon du vray medecin, & vne boutique de Pharmacie ſpirituelle, & il en ſortit auſſi malade & auſſi bleſſé qu'il y eſtoit entré; parce qu'il ne montra que ſes parties ſaines, & non pas celles qui eſtoient vlcerées, *Ieiuno bis in ſabbatho.* Quand vous auez honte de découurir vôtre playe au Chirurgien, elle eſt bien couuerte, mais c'eſt à voſtre dommage; elle ſe pourrit & la gangrene s'y engendre: ſi vous la découurez, le Chirurgien la couurira auec vn peu de douleur, mais pour voſtre plus grand bien, il y appliquera vn emplaſtre vn peu mordicant & ſenſible; mais deſſeichant & ſalutaire.

K

2. *Patribus.*

Auguſtinus in illud Pſal. 31 *quorum tecta ſunt peccata.*

Pour combattre la honte & la confuſion qui vous pourroit empêcher de vous bien découurir, conſiderez les qualitez du Confeſſeur, les qualitez qu'il a en ſoy, les qualitez qu'il a au regard de vous. En ſoy il eſt homme, il eſt Chreſtien, il eſt Preſtre: au regard de vous, il eſt voſtre pere, voſtre medecin & voſtre Iuge.

L

3. *Rationibus ſumptis ex qualitatibus Confeſſarij.*

Premierement il eſt homme, *homo eſt, humani à ſe nihil alienum putat.* Il ſçait la fragilité l'experimente tous les iours, il eſt infirme,

1

humaine, il faut ſi, fragile, & ſujet aux tentations comme vous, peut-eſtre qu'il a commis les mêmes pechez que vous, & s'il ne l'a pas fait, il les euſt commis ſi Dieu ne l'en eut empêché par vne grace particuliere ; il les commettroit à preſent ſi Dieu ne le tenoit par la main. Il ſçait cette maxime de Saint Auguſtin : *nullum peccatum facit homo, quod non facere poſſet alter homo, ſi deſit rector à quo factus eſt homo* : Quand vous luy dites vn grand peché, il dit en luy-meſme, i'en ferois tout autant ſi Dieu m'abandonnoit ſuſques à ce poinct, s'il me laiſſoit en ma fragilité, &c. 1.

Il eſt Chreſtien, enfant de la même Egliſe, & membre d'un meſme corps que vous. Les membres d'vn meſme corps ont de la compaſſion de la ſympathie, & de la charité les vns pour les autres. Quand vous découurez à voſtre Confeſſeur vn peché ſecret & honteux, vn peché enorme & infame, vn peché que vous auez caché juſques à preſent, que vous n'auriez pas découuert à vn autre pour tous les biens du monde ; vous luy témoignez de l'affection, vous montrez que vous auez grande confiance en luy, vous gagnez ſon cœur & ſon affection, il faudroit qu'il fuſt vn Arabe & vn Tigre, s'il ne vous aymoit & ne vous cheriſſoit. 2.

Il eſt Preſtre, & le Fils de Dieu dit en Saint Luc, que les Anges ſe réjouiſſent en la conuerſion d'vn pecheur, qu'ils font feſte dans le Ciel quand vne ame quitte ſes vices & fait penitence ſur la terre. Le Preſtre 3. Luc 15.

eſt l'Ange du Seigneur, dit le Prophete Malachie, il ſe réjouït auec les Anges quand vous faites vne bonne confeſſion, il eſt rauy de vous entendre, & de vous donner l'abſolution quand vous luy découurez vn peché que vous auiez caché juſques à preſent, vous luy faites plus grand plaiſir que ſi vous luy donniez vn Royaume, parce que vous luy donnez ſujet de gagner à Dieu voſtre ame, qui vaut mieux que cent mille mondes.

4. A voſtre égard il eſt pere, vous le luy dites en voſtre *Confiteor*; *Et tibi Pater*. Dieu luy donne des entrailles, & des tendreſſes de pere enuers vous; vous deuez auoir pour luy vne ouuerture, vne confiance, & vne naïueté d'enfant: *colligata eſt iniquitas Ephraim, dolores parturientis venient ei.* Oſée 13. 21. Quand vne fille a fait vne faute, & qu'elle eſt deuenuë groſſe par fragilité de ſon ſexe, ſi elle le dit à ſon pere, il luy garde le ſecret, il la tient cachée en ſa maiſon, ou il l'enuoye en ſa maiſon des champs juſques apres ſes couches; perſonne n'en ſçait rien, ou fort peu de gens, elle ſauue ſon honneur. Mais ſi elle le cache à ſon pere, ſi elle le nie quand il s'en doute; toſt ou tard elle eſt diffamée, ſa groſſeſſe que tout le monde voit, & les cris qu'elle fait retentir en ſon enfantement, donnent des preuues de ſon impudicité, & la décrient. Quand par infirmité humaine vous eſtes tombé en peché; ſi vous le dites au Confeſſeur qui eſt voſtre pere ſpirituel, & qui vous ayme plus que voſtre pere charnel, il le tiendra caché, perſonne

n'en ſçaura rien, vous en ſerez quitte, il n'en faudra iamais plus parler, vous ſerez affranchy des remords de la conſcience qui vous gehenne, le Preſtre vous conſeillera comme il y faut remedier, comme il en faut éuiter les effets, les ſuites, les dangers & l'infamie qui en peut arriuer. Mais ſi vous luy cachez voſtre crime, toſt ou tard il ſera découuert, ou en ce monde par des voyes que vous ne preuoyez pas; ou au dernier Iugement, quand Dieu le fera ſçauoir à la face de l'Vniuers, en preſence des hommes & des Anges, *Nihil opertum quod non reuelet-tur, neque abſconditum quod non ſciatur.*

I'ay dit que ſi vous le confeſſez, le Preſtre le tiendra caché; car il eſt voſtre medecin, & vn medecin eſt obligé au ſecret; & Dieu a eu tant de ſoin de voſtre reputation, que ſi vous eſtes content de la perdre pour l'amour de luy en l'eſprit du Confeſſeur, il luy a deffendu ſur peine de damnation d'en parler à qui que ce ſoit, pour quelque raiſon que ce puiſſe eſtre, quand ce ſeroit pour ſauuer tout le monde. Il eſt voſtre juge, il vous interroge iuridiquement; & comme Lieutenant du Iuge Souuerain, non pas pour vous condamner, mais pour vous abſoudre: ſi vous ne dites la verité, vous ne tenez rien; *Qui male narrat, nihil impetrat.* La ſentence de grace & de miſericorde qu'il vous donne, ſera caſſée & miſe à neant; au lieu d'eſtre abſous vous ſerez condamné. 5. 6.

Au Miroir des Exemples il eſt dit, qu'il y auoit en vn Monaſtere deux Religieuſes qui eſtoient grandes amies & qui vivoient 4. Hiſtoria. M

fort ſaintement ; au moins en apparence. L'vne vint à mourir ; ſa bonne compagne prioit Dieu ſouuent, & de grande affection pour ſon ame, & particulierement la nuict apres Matines, quand les autres eſtoient retirées en leurs cellules, elle demeuroit au Chœur & diſoit l'Office des morts : la deffuncte luy apparut vne nuit couuerte d'vn voile noir, auec vne contenance triſte & melancholique tout ce qui ſe peut, diſant d'vne voix lugubre ces paroles de Iob qu'on dit en l'Office des Morts, *Peccantem me quotidie, & non penitentem, timor mortis conturbat me, quia in inferno nulla eſt redemptio :* c'eſt à dire, l'horreur de la mort me tourmente, parce que i'ay peché, & n'ay point fait de penitence, & en enfer il n'y a point de remiſſion. Hé ! que dites-vous là, ma ſœur, luy dit la ſurviuante ? pourquoy n'adjouſtez-vous pas ce que l'Egliſe adjouſte à ces paroles : *Miſerere mei Domine & ſalua me.* Seigneur ayez pitié de moy & me ſauuez ? Helas, ma ſœur, ie ne l'adjouſte pas, parce qu'il n'y a point de pitié, il n'y a point de ſalut pour moy : Il n'y a point de ſalut pour vous, & qui ſera ſauuée ſi vous ne l'eſtes ? N'ay-je pas veu les vertus, les deuotions, les penitences & les auſteritez que vous auez faites ? Il eſt vray ma ſœur, que tant que i'ay eſté dans le Monaſtere, i'ay vécu vertueuſement & en bonne Religieuſe, au moins à l'exterieur, mais mal-heur à moy ! auant que d'entrer en Religion, i'auois commis vn peché honteux & deshonneſte, ie ne l'ay iamais oſé confeſſer : il ne

m'elt pas pardonné, & ie ſuis damnée ; ne priez donc plus Dieu pour moy, vos prieres ne me ſeruent de rien : Hé bien, qu'a-t-elle gagné ? elle a voulu cacher ſon peché à vn Preſtre qui l'en euſt abſoute, qui n'en euſt rien dit, qui l'euſt oublié, & on l'a ſçeu, & nous le ſçauons, & on le ſçaura, & on le publiera au iour du Iugement à la veuë de tout le monde. Et le meſme vous arriuera ſi vous celez vos pechez en la confeſſion, ou ſi vous les confeſſez ſans vne vraye volonté de les quitter, & de vous amender.

Finiſſons comme nous auons commencé, par les paroles du Prophete Royal, *Dixi, confitebor aduerſum me iniuſtitiam meam Domino. Dixi*: N'allez iamais à confeſſe legerement & à la volée : ce n'eſt pas un jeu d'enfant, il y va de voſtre ſalut, il y faut penſer plus de deux fois. Vous trouuez des femmelettes qui ſe joüent des Sacremens comme des tours de paſſe-paſſe, elles ſe confeſſent par coûtume, par routine, pour eſtre eſtimées deuotes, pour plaire à leur Confeſſeur, pour auoir l'honneur de parler à vn Pere qui eſt honoré & reſpecté des Grands, pour auoir le contentement d'eſtre vn quart-d'heure aupres d'vn homme qu'elles ayment, pour eſtre recommandées de luy à leur Iuge, à leurs Maiſtreſſes ou à ceux qui font des aumônes : elles ſe confeſſent ſans douleur, ſans repentance & ſans qu'on en voye iamais aucun amendement.

Confitebor, confeſſez-vous ingenument, naïvement, ſincerement ; vous y aurez plus d'honneur en l'eſprit du Confeſſeur, & plus

N CONCLVSIO. *Paraphraſis verborum Pſalmiſtæ.* Dixi, confitebor.

de repos en voſtre conſcience, que de déguiſer comme vous faites. Que craignez-vous, la confuſion ? Hé vn peu de honte eſt bien-toſt paſſé ? Il vous faut dire comme Diogene à vn ieune homme qui auoit honte de ce qu'on le voyoit ſortir d'vn lieu infame : Mon fils, luy dit-il, il falloit auoir honte d'y entrer & non pas d'en ſortir. Il faut auoir honte de commettre le peché, & non pas de le confeſſer quand il eſt commis.

Segnius irritant animos demiſſa per aurem
Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus.

Ce que nous voyons deuant nous, nous touche bien plus viuement, que ce que nous entendons conter. Quand on nous rapporte qu'on a fait vn meurtre, ce recit ne nous touche pas ſi viuement, que ſi nous le voyons commettre. Le Confeſſeur ne fait qu'entendre vos pechez, mais il voit voſtre conuerſion, voſtre repentance, vos larmes, vôtre naïveté, voſtre ſincerité & humilité à vous découurir : Ce qu'il voit luy donne plus d'eſtime & d'affection pour vous, que ce qu'il entend ne luy donne d'horreur & d'auerſion contre vous.

Aduerſum me. Vous deuez eſtre partie aduerſe contre vous, ne ſoyez pas voſtre Aduocat, ne plaidez pas en voſtre faueur pour éuiter la correction, les amendes, ny les punitions que vous meritez. N'eſt-ce pas grand pitié, qu'il faille que le Confeſſeur qui eſt là pour eſtre voſtre Iuge, deuienne voſtre partie ? qu'il ait quaſi autant de procez que de penitens ? qu'il perde le temps à plaider contre eux, pour les obliger de ſe reconcilier

concilier auec leur ennemy, de quitter le vſures & les procez injuſtes, de reſtituer & de ſortir de l'occaſion ?

Iniuſtitiam. Ne faites pas comme les Scribes & les Phariſiens, auſquels le Fils de Dieu reprochoit qu'ils épargnoient vn moucheron, & qu'ils aualoient vn chameau. Vous dites, Ie me ſuis fâché contre mon valet, i'ay dit des menſonges legers, i'ay eu des diſtractions inuolontaires en mes prieres ; c'eſt le moucheron. Vous ne dites pas : Ie ſuis Iuge & i'ay eſté diſtrait ou endormy, pendant que les Advocats expoſoient le droit des parties : I'ay pris des épices d'vn procez, ſans y auoir trauaillé, les parties s'eſtans accordées, i'ay fait des monopoles en vn decret pour fruſtrer les creanciers.

Meam. Qu'eſt-il beſoin de parler de vôtre mary, de voſtre femme, de vos enfans, de voſtre ſeruante ? voſtre peché demeure couuert, & caché dans ces diſcours inutiles & ſous ces longues hiſtoires que vous faites, vous eſtes là pour parler de vous & non pas des autres.

Domino. Ce qu'on fait auec Dieu, il le faut bien faire, c'eſt à Dieu que vous vous confeſſez, le Preſtre n'eſt que ſon Subſtitut ; faites-le ſerieuſement, ſincerement, & parfaitement. Si vous le faites ainſi, ſi ces paroles de Dauid ſe verifient en vous ; vous pourrez dire apres voſtre confeſſion, ce qu'il adjouſte : *Et tu remiſiſti impietatem peccati mei.* On vous fera grace & miſericorde ; on vous donnera vne amniſtie generale de tout le paſſé, on vous remettra vos pechez.

on vous dira comme à Dauid, *Dominus quoque transtulit peccatum tuum.* Amen.

SERMON XXIV.

DE LA SATISFACTION,

Facite fructus dignos pœnitentiæ.

Faites des fruits dignes de Penitence. *Luc.* 3. 8.

LE Sacrement de Penitence eſt vn thrône de miſericorde ; mais c'eſt auſſi vn Tribunal de juſtice ; on y pardonne les pechez aux criminels qui recourent à ſa grace, & qui ſe mettent en eſtat ; mais c'eſt à condition de ſatisfaire à la partie lezée, & de payer l'amende. Cela ſe fait par la Satisfaction, troiſiéme partie de ce Sacrement, qui ſera le ſujet de la Predication de ce jour. La Satisfaction ſuppoſe toujours le peché ; mais elle ne ſuppoſe pas neceſſairement le peché commis par nous-meſmes : pour cela meſme elle a eſté en voſtre Fils, & en vous, ô Sainte Vierge: vous pouuez dire comme luy, *Quæ non rapui tunc exoluebam.* Vous auez payé ce que vous ne deuiez pas : vous auez puny en voſtre corps innocent les crimes qu'il n'a ja-

mais commis. Quand tout le monde estoit malheureusement bandé à offenser Dieu, vous estiez saintement occupée à luy agréer, & à luy satisfaire par des penitences saintes, meritoires, agreables, efficaces & parfaites : & vos prieres & vos merites, ont attiré son Fils bienaymé en vostre sein Virginal, que nous benissons en vous saluant. *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Dæmon studet impedire aut inficere, aut mutilare Sacramentum Pœnitentiæ; & hoc adimplet, cùm leues pœnitentiæ imponuntur pro magnis peccatis. Quod probatur inductione in quatuor punctis.* A.

I. *De Contritione* 1. *Scripturâ.* B 2. *Ratione.* C. 3. *Comparatione* D. 4. *Praxi Ecclesiæ antiquæ.* E.

I. PVNC. *De Contritione.*

II. PVNCTVM. *Idem probatur de Confessione* 1. *Scripturâ.* F. 2. *Patribus.* G. 3. *Conciliis.* H. 4. *Ratione.* I.

III. PVNCTVM. *Idem probatur de Satisfactione.* 1. *Rationibus ob quas est instituta.* K. 2. *Sensu Stephani Papæ.* L.

IV. PVNCTVM. *Idem de Absolutione.* 1. *Scriptura.* M. 2. *Patribus.* N. 3. *Conciliis.* O.

CONCLVSIO. *Piæ instructiones, per illa verba.* Facite fructus dignos Pœnitentiæ. P.

HABEBANT *super se regem Angelum abyssi, cui nomen Hebraicè* Abaddon,

Græcè autem ἀπολλύων. *Latinè habens nomen.* Exterminans. Le Saint Eſprit nous exprime ainſi au langage de trois diuerſes nations le naturel dénaturé du diable : pour nous enſeigner qu'étant appellé le Mal, ou le Malin, *Libera nos à malo.* Ἐκ τοῦ πονηροῦ, & en cette qualité eſtant ennemy irreconciliable du bien, il tâche de le ruïner en en trois diuerſes manieres : *Cui nomen Exterminans.* Car ou il l'empéche tout à fait, ou s'il ne le peut empécher, ſçachant que *bonum ex integra cauſa, malum ex quolibet defectu* : il tache de le ſoüiller de quelque circonſtance vicieuſe, ou au moins de le mutiler de quelqu'vne de ſes parties.

Apoc. 9. v. 11.

A *Dæmon ſtudet inficere aut mutilare Sacramentum Pœnitentiæ in 4. partibus.*

Cela ſe void en la Penitence, qui eſt le plus grand le plus precieux & le plus ſouhaitable bien qui puiſſe arriuer à vne ame apres la grace du Bapteſme. Quelques-vns n'en font point du tout, mais perſeuerans en leurs débauches les mois & les années entieres, vont continuellement amaſſans vn threſor de cholere & de vengeance pour le iour du Jugement : *Tu autem ſecundum duritiam tuam, & impœnitens cor, theſaurizas tibi iram in die iræ.* D'autres ſe mettent en deuoir de faire penitence, ſe confeſſent auſſi ſouuent que vous voudrez: mais ils ſoüillent vne action ſi ſainte de quelque circonſtance contagieuſe : ils ſe confeſſent pour plaire à leur Confeſſeur, pour eſtre loüez & eſtimez du monde ; ou pour quelqu'autre ſiniſtre intention, qui rend leur action mauuaiſe. Mais l'eſprit malin ne vient jamais ſi bien à bout de ſes

Rom. 2. v. 5.

deſſeins, & il ne rend iamais noſtre penitence ſi trompeuſe, ſi imparfaite & ſi mutilée, que lors qu'il procure que nous nous contentions de confeſſer tellement quellement nos pechez, ſans auoir ſoin de faire comme Dieu nous commande, des fruits dignes de penitence. Quand Satan gagne cela ſur nous, il gaſte & corrompt malicieuſement toutes les parties eſſentielles & integrantes d'vn Sacrement ſi grand, ſi ſalutaire & neceſſaire. Car ie pretens vous faire voir qu'ayant commis des pechez mortels, ſi vous vous contentez de dire quelques chappelets, de reciter cinq ou ſix fois les ſept Pſeaumes, ou faire d'autres legeres penitences, vous dérogez aux conditions & aux qualitez que la Contrition, la Confeſſion, la Satisfaction & l'Abſolution doiuent auoir.

Le bien-heureux Precurſeur de noſtre Sauueur, Sainct Iean Baptiſte, luy preparant la voye dans les cœurs des Iſraëlites, diſoit à ceux qui le venoient entendre; *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Il ſemble qu'on luy pouuoit objecter: Quel eſt le but de vos Predications? que pretendez-vous de vos auditeurs? N'eſt-ce pas de les addreſſer au Fils de Dieu, & de les exciter à receuoir ſon Bapteſme? ne ſçauez-vous pas que le Baptême de noſtre Sauueur ſera bien autre que le voſtre? qu'il aura tant de vertu & de grace du Saint Eſprit, qu'il effacera toute ſorte de peches, & quant à la coulpe & quant à la peine? Qu'eſt-il donc beſoin que ceux qui le doiuent receuoir faſſent penitence? C'eſt qu'il eſt aſſeuré qu'aucun peché mor-

B

I. PVNCT. *Cum leues Pœnitentiæ ſiunt pro magnis peccatis, vix habetur Contritio.*

1. *Scriptura.*

tel actuel ne se remet iamais ; ny par les Sacremens, ny par quelque autre voye que ce soit, sans vne vraye, surnaturelle & cordiale repentance, & que pour obtenir de Dieu cette repentance, il faut faire des œuures laborieuses, & des fruicts dignes de penitence.

C'est vne erreur tres grossiere & tres-pernicieuse qui a fermé les yeux de plusieurs Chrestiens, au grand desauantage de leur salut, que parce qu'ils ont oüy dire que la contrition s'exerce en vn moment par vn acte interieur de nostre volonté, ils s'imaginent que toutes les fois que bon leur semblera, en quelque temps & occasion que ce soit, ils la pourront exercer d'eux-mesmes disans seulement de bouche ou de cœur ; Mon Dieu ie vous crie mercy : Mon Dieu ie vous demande pardon : Mon Dieu ie me repens de vous auoir offensé. C'est le plus grand abus qui puisse entrer dans l'esprit des Chrestiens ? Mon Dieu que n'ay-ie des paroles de fer & de diamant pour l'arracher du cœur de mes Auditeurs ? Ne croyez pas mes cheres Ames, ne croyez pas cela si vous estes sages, & si vous voulez faire vostre salut. Pleust à Dieu qu'il ne falluſt que du meilleur de mon sang pour effacer cette erreur de vostre esprit ! Ce que vous pensez seroit vray, si la vraye repentance ne dépendoit que de nous : mais elle doit venir de Dieu ; ce doit estre vn effet de sa grace, & vn don gratuit de sa misericorde diuine. Ie dis mesme la repentance imparfaite qu'on appelle Attrition : autrement elle est ineffi-

C
2. *Ratione*

cace & inutile, meſme auec le Sacrement. C'eſt vn article de foy, il n'y a aucun ſujet d'en douter, le Concile de Trente le declare, & Dieu dit par ſon Prophete : Voſtre cheute, ô ame, ne vient que de vous, mais voſtre ſecours eſt en moy ſeul. Et encore que Dieu puiſſe faire cette grace, & donner cette repentance à vn grand pecheur, en moins de rien & en vn moment ; il ne le fait pas neantmoins pour l'ordinaire ; mais il veut qu'on la luy demande par prieres feruentes, & frequentes : il veut qu'on l'obtienne de luy par des jeûnes, par des aumônes, par des mortifications du corps, & autres actions loüables & vertueuſes. Car s'il nous donnoit aiſément ce repentir en tout temps, en tout lieu, & en toute occurrence, pourquoy nous diroit-il ſi ſouuent & ſi inſtamment en l'Euangile ? Demandez, cherchez, & frappez à la porte ? pourquoy ſe compareroit-il à vn Iuge qui ne veut point vuider le procez d'vne veuue, s'il n'en eſt ſouuent prié, preſſé, ſollicité, & importuné par cette femme ? pourquoy ſe compareroit-il à vn homme qui eſtant retiré & couché en ſa maiſon, ne ſe veut point leuer la nuict pour rendre ſeruice à vn ſien amy, s'il n'y eſt contraint par la perſeuerance & l'opiniaſtreté de ſon amy, qui frappe importunément à ſa porte.

Il eſt vray que le feu s'allume en vn inſtant en du bois qui eſtoit verd & humide; mais auparauant il y faut trauailler long-temps à le diſpoſer, à le ſeicher & à l'échauffer. Il eſt vray que l'ame raiſonnable,

Attritionem eſſe donum Dei ac ſpiritus ſancti impulſum, non quidem inhabitantis ſed mouentis. Trid. Seſſ. 14. cap. 4.

Perditio tua Iſraël, tantummodò, in me auxilium tuum. Oſee 13. 9.

Luc. 11. 9.

Luc. 11. 7.

D

3. *Comparatione.*

eſt introduite en vn moment au corps d'vn petit enfant dans le ſein de ſa mere : mais il faut au moins quarante iours pour le former, façonner & l'organiſer. Ainſi il eſt vray que l'acte de la vraye Contrition s'exerce en vn clin d'œil, mais l'ame s'y diſpoſe long-temps auparauant par des humiliations, par des oraiſons, par des mortifications, par des œuures de pieté & autres ſatisfactions, par leſquelles elle appaiſe la colere de Dieu, & impetre de ſa miſericorde le mouuement de la grace, ſans laquelle elle ne pourroit pas produire vn acte ſi heroïque & ſi difficile.

E 4. *Praxi antiqua Eccleſiæ.*

Il eſt aſſeuré en Theologie, que le Sacrement de Bapteſme efface le peché plus aiſément, plus infailliblement, & plus efficacement que ne fait l'abſolution. Car en l'abſolution le Miniſtre du Sacrement doit auoir le caractere, l'approbation & la juriſdiction: ce qui n'eſt pas abſolument neceſſaire au Bapteſme. De l'abſolution il eſt dit, qu'il eſt impoſſible, c'eſt à dire tres difficile, que ceux qui apres auoir eſté baptiſez, & qui ſont retombez au peché ſoient renouuellez par la penitence. Ce qui n'eſt point dit du Bapteſme en aucun lieu de l'Ecriture. Le Bapteme n'eſſuye pas ſeulement la coulpe du péché, mais il oſte entierement toute l'obligation à la peine; ce que ne fait pas ordinairement l'abſolution. Et toutesfois les Apoſtres, & leurs ſucceſſeurs obligeoient tous les adultes à faire quarante iours de penitence, auant que de receuoir le Baptême : En cette penitence ils ſe proſtez

Impoſſibile eſt eos qui ſemel ſunt illuminati & prolapſi ſunt, rurſus renouari ad pœnitentiam. Hebr. 6. 4.

noient souuent aux pieds des Fideles pour se recommander à leurs prieres ; & ils portoient le cilice, ils jeûnoient, ils s'exerçoient aux œuures de pieté & de charité. Cela se void dans Sainct Augustin & autres Peres de l'Eglise. Or qu'estoit-il besoin de faire ainsi Penitence : veu que le Baptesme qu'ils alloient bien-tost receuoir, deuoit effacer tous leurs crimes, & quant à la coulpe & quant à la peine ? C'est que les Apostres sçauoient bien que pour auoir pardon de nos pechez par quelque Sacrement que ce soit, nous en deuions auoir vn vray repentir ; & celuy qui nous administre le Sacrement doit estre moralement certain de nostre conuersion. Et il n'y a rien qui nous obtienne de Dieu plus efficacement la grace d'vne vraye repentance, & qui témoigne mieux à l'Eglise que nous sommes vrayement conuertis, que quand nous nous affligeons par les mortifications & austeritez de la penitence. En Ioël : Conuertissez-vous à moy auec pleurs, par jeûnes & gemissemens. Et en Saint Matthieu : Ceux de Tyr & de Sydon eussent fait penitence, endossans le cilice, & couchans sur la cendre.

Aug. tom. 9. l. 4. ad Catech. 4.c. 4.

F

II. Pvnc. *Idem probatur de Confessione, 1. Scriptura.*

Le grand Saint Gregoire traittant des actes d'vn vray penitent ; nous fait remarquer que quand Saint Iean Baptiste aduertit les Pharisiens qui s'adressoient à luy, de faire des fruits dignes de penitence ; il leur dit ces paroles auec reproche & inuectiue, les appellant engeance de vipere ; parce qu'ils se contentoient de confesser leurs pechez : & cela sert de peu si on ne les efface par la prati-

G

2. *Patribus.*

Tria in vipe[illegible] noque considerandâ sunt veracitas p[illegible] nitentiæ, conuersio men[illegible]

que des bonnes œuures. Car, dit ce grand Docteur; On reçoit la confeſſion de nos pechez, afin qu'elle produiſe des fruicts dignes de penitence.

confeſſio oris, & vindicta peccati. Signum ergo veræ conuerſionis, non eſt in oris confeſſione: ſed in afflictione pœnitentiæ, tunc namque bene conuerſum peccatorem cernimus, cum digna afflictionis auſteritate delere nititur quod loquendo confitetur. Vnde Ioannes Baptiſta, male conuerſos Iudæos ad ſe confluentes increpans ait; Genimina viperarum facite fructus dignos Pœnitentiæ. Et infra. Idcirco omnis confeſſio peccatorum recipitur vt fructus Pœnitentiæ ſubſequatur. Greg. lib. 6. cap. 2. in primi Regum Caput. 15.

H 3. Conciliis.

Et le Catechiſme du Concile de Trente, dit que la confeſſion n'eſt pas vn ſimple narré & recit de nos pechez, mais vne accuſation, c'eſt à dire, que comme dit le ſaint Concile, ce Sacrement eſt vn acte iudiciaire, vn procez criminel auquel vous eſtes le denonciateur, l'accuſateur & la partie aduerſe contre vous meſme; qui deuez vous accuſer auec zele de juſtice, auec vne ſainte colere animoſité, eſprit de vengeance, & deſir d'eſtre puny ſelon vos demerites. Et le meſme Concile de Trente declare, que le Fils de Dieu a voulu qu'on explique en la Confeſſion l'eſpece, le nombre, & les circonſtances des pechez: afin que le Confeſſeur pût impoſer des penitences conuenables, & proportionnées à la qualité, à la grieueté & au nombre des pechez.

Vniuerſa Eccleſia ſemper intellexit inſtitutam eſſe à Domino integram peccatorum confeſſionem, &c. Conſtat enim Sacerdotes iudicium hoc incognita cauſâ exercere non potuiſſe, neque æquitatem quidem illos in pœnis iniungendis ſeruare potuiſſe, ſi in genere duntaxat, & non potius in ſpecie ac ſigillatim ſua ipſi peccata declaraſſent. Et infra, Colligitur preterea etiam eas circumſtantias in confeſſione explicandas eſſe, quæ ſpeciem

* Je demanderois donc volontiers à vn Confeſſeur: Suppoſons que voſtre penitent ſe ſouuienne d'auoir fait mal auec ſa parente au troiſiéme degré, & qu'il vous diſe; Ie m'accuſe d'auoir fait mal auec vne fille, ſans dire que c'eſt ſa parente; ou qu'il ſe ſouuienne aſſeurément d'auoir fait cela quinze fois, & qu'ayant honte de dire vn ſi grand

nombre, il ſe contente de dire, j'ay peché dix fois auec ma parente, ſa confeſſion ſera-t-elle bonne ? Vous me direz que non. Pourquoy ? parce qu'il a celé volontairement vne circonſtance, ou il n'a pas dit entierement le nombre de ſes pechez comme il s'en ſouuenoit. Vous dites vray : mais qu'importe cela ? à quoy bon ? quel profit ou dommage en receura l'Egliſe ? en quoy eſt-il vtile pour la gloire de Dieu & pour le ſalut des ames, que vous ſçachiez que cét homme n'a pas peché dix fois, mais quinze fois, & que celle auec qui il a peché eſtoit ſa parente ? A quoy eſt-il bon que vous le ſçachiez, ſinon afin que comme dit le Concile, vous puiſſiez garder l'équité en l'impoſition de la penitence. C'eſt à dire, en donner vne plus grande pour vn inceſte que pour vne ſimple fornication ; & pour quinze pechez mortels, que pour dix. C'eſt donc vne ſimplicité, c'eſt faire contre l'inſtitution du Sacrement, de ne donner que cinq ou ſix Chapelets à dire, ou à reciter cinq ou ſix fois les ſept Pſeaumes, ou cinq ou ſix ſols d'aumoſne à vn qui aura commis trente pechez mortels ; non plus qu'à vn autre de meſme condition, qui n'en aura commis que quatre. Et notez que le Concile dit, que cette equité qui ſe doit garder à donner des penitences proportionnées à la grieueté & au grand nombre des pechez ſelon la prudence du Confeſſeur, & la portée du penitent, eſt vne inſtitution du Sauueur, c'eſt à dire qu'elle oblige en conſcience.

Et il dit ailleurs que c'eſt en cela que con-

peccati mutari quod ſine illis peccata ipſa neque à pœnitentibus integrè exponantur, nec iudicibus innoteſcant : & fieri nequeat vt de grauitate criminum rectè cenſere poſſint, & pœnam quã oportet pro illis pœnitentibus imponere. Trid. Seſſ. 14. cap. 5.

I

*4. *Ratione.*

fiſte la puiſſance que le Fils de Dieu a donnée aux Preſtres de lier & de délier : *Quæcunque alligaueritis ſuper terram, erunt ligata in cœlis.* Matth. 18. Ils ont puiſſance de délier, c'eſt à dire d'abſoudre des pechez ; ils ont puiſſance de lier, c'eſt à dire d'obliger à la penitence qu'ils donnent juridiquement, & qu'ils doiuent donner iudicieuſement, eu égard à la qualité des criminels & des crimes. C'eſt donc vous tromper que de dire ; I'accepteray la penitence ſi bon me ſemble ; & l'ayant acceptée ie n'en feray rien, ſi ie ne veux. I'attendray à payer dans le Purgatoire : c'eſt comme ſi vn criminel de leze-Majeſté diſoit au Roy ; Sire, donnez-moy grace & abolition de mon crime, mais ie ne veux payer l'amende qu'en la maniere qu'il me plaira. Quand ie ſuis au Confeſſionnaire, ou vous penſez que ie tiens la place de Dieu ou non : Si vous croyez que ie ne tienne pas la place de Dieu, & que ie n'aye pas le pouuoir de vous abſoudre, pourquoy vous confeſſez-vous à moy ? Si vous croyez que ie tienne la place de Dieu, & que i'ay pouuoir de vous abſoudre ; vous deuez croire que i'ay auſſi le pouuoir de vous obliger à la penitence, & à ce qui eſt neceſſaire pour la fuite du peché. Car le meſme Fils de Dieu qui a donné le pouuoir d'abſoudre, a donné dans le meſme Chapitre, le pouuoir de vous obliger en conſcience : il a dit en meſmes temps ; tout ce que vous lierez, & tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera lié & deſlié dans le Ciel. Ouy les Confeſſeurs ſont les Vicaires & Lieute-

Trident. Seſſ 14. cap. 8.

Trid. ſeſſ. 14, cap. 6.

nans de Ieſus Chriſt en ce Tribunal, eſtablis de ſa part pour vous iuger comme s'il eſtoit là. Et quand ils vous donnent de legeres penitences pour des pechez qui ſont grands, ou en grand nombre ; ils fraudent & fruſtrent toutes les intentions pour leſquelles noſtre Sauueur a inſtitué la troiſiéme partie de ce Sacrement, qui eſt la ſatisfaction.

Le ſaint Concile declare qu'il l'a ordonnée pour quatre principales fins. La premiere pour vanger l'offenſe de Dieu, & ſatisfaire en quelque façon à ſa iuſtice ; & par ce moyen appaiſer ſa colere, détourner les fleaux de ſon indignation, & obtenir miſericorde ; reparant en quelque façon ſelon noſtre pouuoir, le deshonneur que nous auons fait à ſa Majeſté diuine. En ſecond lieu pour nous rendre conformes à Ieſus Chriſt crucifié, qui a voulu ſouffrir & mourir, non pas pour nous exempter de toute ſorte de peine, mais pour nous donner force & courage de faire penitence, & pour influer par les merites, prix, valeur & dignité de ſes ſouffrances à nos ſatisfactions. En troiſiéme lieu, afin que ces penitences laborieuſes nous ſeruent de frein & de bride, qui nous empeſchent de retomber au peché par la crainte de la peine qu'il y a de l'expier & s'en & s'en aquiter. En quatriéme lieu, pour arracher fortement les habitudes vicieuſes que nous auons contractées par nos mauuaiſes actions, parce que ſi elles ne ſont déracinées, elles ont couſtume de repouſſer & reproduire des rejettons de nouueaux pechez, plus dangereux & plus funeſtes que les precedens : *& fiunt nouiſſi-*

K

III. PVNC *Idem prob. de ſatisfa. 1. Rationibus ob quas eſt inſtituta.*

Trid. ſeſſ. 14. c. 8.

na hominis illius, peiora prioribus.

Quant à la premiere raiſon le Catechiſme du Concile de Trente, dit que la ſatisfaction n'eſt autre choſe, que la compenſation de l'iniure qu'on a faite a qu'elqu'vn, & qu'il y doit auoir quelque rapport, quelque conuenance & proportion entre la compenſation & l'iniure, autrement ce n'eſt pas ſatisfaction, *Satisfacere, facere ſatis.* Et quelle proportion, quel raport, quelle correſpondance y a t-il entre vn grand nombre de blaſphemes, de médiſances & d'autres pechez mortels qui déplaiſent infiniment à Dieu, & les petites penitences que pluſieurs veulent qu'on leur impoſe? Où eſt-ce que la Bible dit que la colere de Dieu qui eſt horriblement irritée contre vne ame pechereſſe, ſe puiſſe appaiſer & calmer par des actions ſi legeres? L'Ecriture ne dit-elle pas, que tous ceux qui l'ont appaiſé, ont fait de grandes penitences? qu'ils ont pleuré, gemy, ſouſpiré; & crié fortement à Dieu? qu'ils ont endoſſé le cilice, ont couché ſur la cendre, ont ieûné auſterement, & marché la veuë baſſe & humiliée, comme les Niniuites, Dauid, Achab & tous les autres.

1 Catech. Concil. Trid. 5. 63. de pœnit.

Vous me direz que noſtre Sauueur a payé pour vous & que ſes ſatisfactions ſont equipollentes à la dette. Cela eſt vray, mais ſes

2 ſouffrances nous ſont appliquées par l'entremiſe des noſtres, ſes ſatisfactions ne nous acquitent pas, ſi les noſtres ne ſont jointes aux ſiennes; ſi nous ne taſchons ſelon noſtre pouuoir de nous rendre conformes à luy en tout comme ſont les membres à leur chef, ſi

tamen compatimur, vt & conglorificemur. Et quelle apparence de dire qu'il y ait conformité & reſſemblance entre luy & nous, en ce qu'il a enduré cinq playes, & que nous diſons cinq *Pater*? qu'il a donné tout ſon Sang, & que nous ne donnons que cinq ou ſix ſols?

L'homme ayant vne ſi grande pente & inclination au peché, ſa concupiſcence eſtant ſi échauffée & ſi ardente & ſe porter au mal; la volupté ayant tant d'appas & de charmes pour luy ie vous laiſſe à penſer ſi la crainte de dire quelques Chappellets, ou de viſiter quelque Egliſe, luy pourra ſeruir de frein pour l'empeſcher de ſe remettre, & courir au chemin du vice? Sainct Ambroiſe dit fort bien, que la facilité du pardon, excite les hommes à pecher. Car d'où vient que deſcendant vn eſcalier, ou marchant ſur du verglas, on craint tant de tomber, & de ſe déboëter vne iambe? & qu'au milieu des dangers, des obiets & des occaſions, on craint ſi peu de tomber au peché, & de diſloquer ſa conſcience? C'eſt qu'on apprehende les frais qu'il faudra faire, le long temps qu'il faudra tenir la chambre, & les douleurs qu'il faudra ſouffrir pour remettre cette iambe: & ſi on commet le peché, on eſpere en eſtre quitte pour le conter à vn Preſtre, & dire trois ou quatre fois le Chappelet, ou les ſept Pſeaumes. Et de là vient, dit S. Ambroiſe, au lieu ſus-allegué, que comme ſi le Medecin cruellement pitoyable à ſon malade, au lieu de coupper & brûler la gangrene, ſe contente d'y mettre vn emplaſtre; le mal gagne petit à petit le cœur, & enfin luy oſte

Ambroſ. in illud. Pſ. 118. Miſerere mei ſecundum eloquium tuum.

la vie. Ainsi si le Confesseur par vne fausse douceur, & vne indulgence indiscrette, épargné son Penitent, & luy donne pour punition des actions faciles; il le nourrit en son vice, & est cause par cette impunité, que lâchant la bride à ses passions honteuses & infames, il tombe enfin dans la mort eternelle.

Car c'est vne erreur & vne grande folie de croire, que la coustume de iurer, de s'enyurer, de médire, de dérober, & de commettre des ordures, se corrige par quelques petites ou autres semblables penitences; qui à vray dire ne sont pas penitences, puisque penitence vient de peine, & que celles-cy ne sont pas penibles? Quel est le petit Philosophe, qui ne sçache qu'vne habitude ne se déracine que par des actions contraires, & des actions souuent reïterées? Comme elle ne s'est engendrée qu'en faisant & refaisant plusieurs fois les mesmes actes: Donc il faut que les auaricieux ruinent leurs mauuaises habitudes, en faisant de grandes aumônes; les yvrognes par des ieûnes austeres, les voluptueux, par de rudes macerations de leur chair, & ainsi des autres.

Debent ergo Sacerdotes Domini, conclud le Concile de Trente, *quantum spiritus & prudentia suggesserit, pro qualitate criminum & pœnitentium facultate, salutares & conuenientes satisfactiones iniungere: ne si forte peccatis conniueant & indulgentius cum pœnitentibus agant; leuissima quædam opera pro grauissimis delictis iniungendo, alienorum peccatorum participes efficiantur.* Voyez le danger où nous sommes,

Tri. Sess. 4. c. 18.

si

ſi par lâcheté, par timidité, par molleſſe d'eſprit, ou par condeſcendance vicieuſe, nous impoſons de legeres penitences pour des pechez qui ſont grands, ou en grand nombre; penſans vous décharger nous nous chargeons; penſans vous abſoudre, nous nous rendons criminels; nous tombons en la malediction que Dieu prédit par Iſaye, & par le Prophete Ozée: Le Preſtre, dit-il, ſera autant puny que tout le peuple. Il ne dit pas qu'vn du peuple, mais que tout le peuple. Comment s'entend cela? vn particulier peut-il commettre les mêmes pechez que tout vn peuple? parmy le peuple les vns ſont ſuiets à l'auarice, les autres à la temerité, à la prodigalité, à la lâcheté; les vns pechent par excés, les autres par defaut; vn ſeul homme peut-il eſtre ſujet à des vices oppoſez & contraires? C'eſt qu'vn Preſtre peut quelquefois eſtre coupable deuant Dieu des pechez de tout vn peuple, non par commiſſion, mais par omiſſion de ſon deuoir, par cooperation, & par imputation; lors que donnant des abſolutions precipitées, & impoſant de petites penitences pour des crimes énormes & en grand nombre; il ſe rend participant des pechez de ſes penitens, ſelon le ſaint Concile.

Iſay. 24. 2. Erit ſicut populus ſic Sacerdos, Oſée 4. 9.

Ouy, mais me direz-vous: s'il faut que les penitences ſoient proportionnées en quelque façon à la grandeur & à la multitude des crimes; à ceux qui en auront commis des centaines, des cinq cens, des quinze cens, il faudra donner des années entieres, & quelquesfois cinq, ſix, dix, douze, ou quinze

ans de penitence ? Vous penſez auoir triomphé, quand vous auez fait cette objection ; que diriez-vous d'vn confeſſeur qui auroit impoſé a un pecheur vingt ans de penitence ? vous crieriez, il eſt trop ſeuere, il eſt indiſcret, c'eſt vn barbare ; quand meſme ce penitent auroit commis trois cens pechez des plus énormes ; & toutesfois ce confeſſeur ne feroit rien que ce qu'a ordonné vn grand Pape, non pour trois cens, mais pour vn ſeul peché mortel. C'eſt le Droit canon qui le rapporte. L'an huit cens ſeize, le Pape Eſtienne V. écriuant à vn grand Seigneur nommé Aſtulphe, qui auoit tué ſa femme par vn tranſport de jalouſie, luy mande ; Ie vous donne le choix de l'vne de ces deux penitences, ou d'entrer dans vn Monaſtere, vous ſoûmettre à l'obeiſſance, & a la cenſure d'vn Abbé ; ou ſi vous voulez demeurer dans le monde, voicy ce que vous ferez le reſte de vos iours. Vous ne mangerez point de viande qne le iour de Paſques & de Noël, vous ne boirez ny vin ny cidre ; vous vous abſtiendrez de la chaſſe, des compagnies mondaines, & des autres diuertiſſemens, vous vous tiendrez au bas de l'Egliſe derriere la porte, vous recommandant aux prieres des fidels : vous vous eſtimerez indigne de participer au Corps de Ieſus-Chriſt. Ie vous permets neantmoins de le receuoir à l'heure de la mort ſi vous vous en rendez digne par l'obſeruation de ces choſes. Ie vous pourrois enioindre d'autres plus rudes penitences, mais ſi vous pratiquez celles-cy que ie vous impoſe auec douceur & miſericorde, i'eſpere

L

2. *Exemplo.*

Cap. admonere 16, 33. q. 2.

que la bonté de Dieu vous pardonnera. Si vous ne le faites, ſçachez que vous vous condamnerez vous-meſme, & que vous demeurerez daus les liens du diable, dont vous eſtes enchaîné. Direz vous que ce ſainct Pape eſtoit trop rude ? qu'il eſtoit indiſcret & barbare? mais il eſtoit ſi ſainct, qu'il a fait des miracles meſme pendant ſa vie ; il eſtoit en ſi grande reputation, que venant à Rheims pour pacifier les troubles, Louis le Debonnaire Empereur & Roy de France, ſe proſterna trois fois à ſes pieds. 112. Baron. Ann. 816. & 17.

Le Preſtre n'a point de pouvoir en ce Tribunal, qu'en vertu des Clefs que l'Egliſe luy a mis en main, & par participation du pouuoir que Ieſus-Chriſt donna à ſaint Pierre diſant; *tibi dabo claues*: & le Saint Concile nous apprend, que l'vſage de ces Clefs ne conſiſte pas ſeulement à délier, c'eſt à dire à abſoudre des pechez, mais auſſi à lier, c'eſt à dire à impoſer au penitent des ſatisfactions correſpondantes & proportionnées à la qualité de ſes crimes & de ſa condition, ſelon la prudence du Iuge. Or vous ſçauez le ſtile & la maxime receuë & approuuée de tous en ce Parquet de confeſſion : quand vne Clef manque à ſon deuoir, le procez n'a pas bonne iſſuë, *Claue errante*. Si donc il y a de la colluſion ou expreſſe, ou tacite entre vous & voſtre Confeſſeur ; ſi par flatterie, par faveur mondaine, par ou acceptation de perſonne, il vous donne vne abſolution inconſiderée, s'il ne vous condamne qu'à vne petite amende pour de grands crimes, parce que vous eſtes grand & puiſſant,

M IV. PVN. *Idem probatur de abſolutione 1. Scriptura.*

Trid. Seſſ. 14. cap. 8. ſub finem.

& qu'il n'oſe pas vous déplaire, ou parce que vous luy faites des preſens, ou que vous luy faites dire des Meſſes deux ou trois fois la ſemaine. Ie ne ſçay ſi le Fils de Dieu ratifiera dans le Ciel cette Sentence peu equitable, qui eſt prononcée ſur la terre.

N 2. *Patribus.*

Saint Gregoire dit fort bien, Si on ne ſatisfait à noſtre Sauueur, dequoy ſeruira la grace & l'indulgence que nous vous donnerons ? Si vous dites qu'il parle comme vn Docteur particulier; voicy vn autre Gregoire qui parle en Pape, *Ex cathedra*, qui parle dans vn Concile & vn Concile de Rome, Gregoire VII. au 5. Concile de Rome, tenu l'an mil ſeptante huit, parle ainſi : Nous diſons que les penitences ſont fauſſes, qui ne ſont pas impoſées conformément à l'authorité des Saints Peres, ſelon la qualité des crimes qu'on a commis. Quand les autres Papes leurs ſucceſſeurs donnent des Indulgences, ou mêmes de grands Iubilez, c'eſt toûjours à condition que les Confeſſeurs enjoindront des penitences ſalutaires, *Iniuncta ſalutari Pœnitentia* Eſt-ce vne penitence ſalutaire à vn homme qui a commis des blaſphemes, des ſaletez & débauches à douzaines, de dire quelques Chappelets, ou faire quelque peu d'aumoſnes ? Eſt-ce vne penitence qui l'oblige à corriger ſes déréglemens; & ſe mettre en voye de ſalut ?

Si Chriſto ſatisfactum non fuerat, quid noſtra relaxatio, vel gratia poterit certè conferre: Greg. lib. 7. regiſtri. epiſt. 3. ad Marcellin. Proconſulem Dalmatiæ.

O 3. *Conciliis.*

P 4. Conclvsio.

Ecoutez donc Saint Iean Baptiſte, qui nous a dit au commencement de ce diſcours, *Quis demonſtrauit vobis fugere à ventura ira? facite fructus dignos pœnitentiæ.* Voulez-vous que ie vous enſeigne le moyen d'éuiter la

colere de Dieu, & la Sentence épouuentable de la damnation eternelle, qu'il prononcera au iour du iugement contre les ames reprouuées ?

Facite, ne vous fiez pas à cinq ou ſix larmes que vous répandez quelquefois en conſideration de vos pechez : à ie ne ſçay quelle tendreſſe que vous ſentez quelquefois en vous confeſſant. C'eſt peut-eſtre la nature & non la grace qui opere cela ; Dieu n'a que faire de tendreſſe, de deuotion ſenſible, ny de reſolutions en l'air, il demande des œuures. *Facite*. Si vous eſtes ſi delicat que vous ne vouliez pas d'abord faire de grandes penitences, pour vous y accoutumer, faites-en pluſieurs petites ſelon voſtre eſtat & condition.

Eſtes-vous Eccleſiaſtique ? vous pouuez prendre pour penitence de faire tous les matins vn peu d'Oraiſon mentale ; d'enſeigner la doctrine Chreſtienne toutes les ſemaines aux pauures, aux priſonniers, à l'Hoſpital, ou aux villages, viſiter les pauures malades, & aſſiſter les agoniſans ?

Eſtes-vous Caualier ? Vous pouuez vous obliger à aſſembler tous les ſoirs tous ceux de voſtre maiſon, même vos ſeruiteurs & vos ſeruantes, prier Dieu auec eux, aſſiſter les Feſtes & Dimanches à la Meſſe Parroiſſiale, & à Veſpres, pour donner bon exemple ; accorder les differens de vos ſujets, veiller ſur eux pour empécher qu'ils ne iurent, qu'ils ne danſent, qu'ils n'yvrognent, qu'ils ne plaident, & qu'ils ne ſe débauchent.

Eſtes-vous homme de Iuſtice ? Vous pouuez vous rendre ſoliciteur du procez d'vn orphelin, d'vne veuve, d'vn villageois; vous pouuez eſtre le conſeil & le refuge des pauures qui ne peuuent fendre la preſſe ; vous pouuez aller à la Conciergerie vn certain iour de chaque mois, ſçauoir des pauures priſonniers, en quoy vous les pouuez aſſiſter : ils y pourriſſent quelquefois faute d'vn homme qui preſente requeſte, qui parle au Rapporteur. *Facite*, faites-le.

Eſtes-vous Dame ou Demoiſelle ? vous pouuez vous leuer vne heure plus matin, & l'employer à prier Dieu, vous priuer par penitence de quelque ornement, de joüer, de danſer, & de viſiter : vous pouuez eſtre de la Confrairie de la Miſericorde, aller aux Hoſpitaux, viſiter les malades, ou les enuoyer viſiter.

Eſtes-vous Marchand ou Artiſan ? Vous pouuez oüir deux ou trois Meſſes les iours de Feſtes, pour offrir à Dieu les Satisfactions de ſon Fils ; vous tenir au bas de l'Egliſe comme le Publicain en eſprit d'humilité, vous eſtimant indigne d'approcher de l'Autel & de regarder le Saint Sacrement : vous pouuez vous condamner en punition de vos pechez durant quelques années, à ne point jouer, à n'entrer point au cabaret, & à ne boire point de vin ſans qu'il y ait la moitié d'eau.

Eſtes vous Bourgeoiſe, ou fille de famille ? vous pouuez vous condamner à ſeruir vôtre beau-pere, voſtre belle-mere ou voſtre ſœur auec tendreſſe, auec douceur & hu-

milité, comme ſi vous eſtiez leur ſeruante; ne prendre que le reſte des autres à la viande, au linge & aux autres commoditez, comme ne meritant que l'enfer. Cela eſt vn peu rude, il eſt vray; mais la penitence ne ſeroit pas penitence, ſi elle ne faiſoit de la peine: mais cette peine s'adoucit auec le temps; il n'y a que le commencement difficile, petit à petit voſtre eſprit s'y apprivoiſera, voſtre corps s'y endurcira. Les Chartreux apres quelques années ne trouvent pas le cilice ſi rude, les Capucins la diſcipline, les Minimes l'Abſtinence, ny les Carmelites la ſolitude.

Facite fructus, non ſeulement des fleurs de bons deſirs, non des feüilles de belles paroles, mais des fruicts de ſaintes œuures; Il ne dit pas *opera*, mais *fructus*: parce que les œuures ſatisfactoires ſont des fruicts; dont nous ioüiſſons; *fructus à fruendo*. Les payemens que nous faiſons en Purgatoire, ſeront des ſouffrances & non pas des fruicts, nous n'aurons que l'acquit de nos debtes. Par les penitences de cette vie, nous nous déchargeons de nos obligations, & nous nous chargeons de merites & de couronnes que nous en receuons. *Dignos*, eu égard à la Majeſté que vous auez offenſée, qui eſt infiniment aymable, adorable & redoutable: *Dignos*, eu égard à la grace du Sacrement. Au Bapteſme on nous donne grace pour viure en bons Chreſtiens: en la Confirmation pour faire courageuſement profeſſion de la Foy: en la Confeſſion pour faire des œuures de Penitence. Si nous y manquons,

nous manquerons à la grace de ce Sacrement. *Dignos*, eu égard à la gloire que Dieu nous promet pour ces œuures. *Erit merces operi tuo*, recompense incomprehensible, immense, infinie, & eternelle. *Amen.*

SERMON XXV.

DV BENEFICE DE l'Absolution.

Quæcumque alligaueritis super terram, erunt ligata & in Cælo: & quæcumque solueritis super terram, erunt soluta & in Cælo. Matth. 18. 18.

QVAND le Saint Patriarche Ioseph voulut exagerer les bien faits qu'il auoit receus de son Maistre, & les obligations qu'il luy auoit, il fit estat principalement de ce que son Maistre luy auoit donné tout pouuoir en sa maison, & luy auoit mis en main les clefs de ses coffres, de ses caues, de ses greniers, & de tous ses biens. Le Fils de Dieu a beaucoup plus obligé les Prestres quand il les a faits Intendans en son Eglise, & leur a mis en main les clefs du Paradis, & le pouuoir de lier &

de délier, leur promettant de ratifier & d'approuuer dans le Ciel, toutes les justes Sentences qu'ils auroient prononcées sur la terre. C'est de cette admirable authorité, & des circonstances qui la rendent signalée, que i'ay à vous entretenir aujourd'huy.

Les Prestres ne peuuent lier & délier que les hommes, & ils ne le peuuent que sur la terre : mais vostre pouuoir est de lier & de délier le Fils de Dieu, & dans le Ciel & sur la terre, ô Sainte Vierge. Quand il estoit en ce monde, vous l'auez souuent lié & délié, le couchant & le leuant de son berceau, *Membra pannis inuoluta Virgo mater alligat*, & à present vous luy liez & déliez les mains par vos interceſſions dans le Ciel Empirée. Vsez, s'il vous plaist de cette puissance en nostre faueur, liez la main gauche de sa justice, l'empéchant de nous châtier comme nous l'auons merité; déliez la main droite de sa misericorde, afin qu'il l'ouure liberalement, & l'étende à secourir les pauures pecheurs qui se prosternent à vos pieds, & qui vous saluënt auec l'Ange. *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Christus potestatem remittendi peccata, quam accepit à Patre, dedit Sacerdotibus.* A.

I. PVNCTVM. (*Quid omittitur vbi non sunt Hæretici.*) *Hæc potestas probatur* 1. *Scriptura.* B. 2. *Refutatione effugiorum.* C. 3. *Patribus.* D.

II. PVNCTVM. *Penſantur circumſtantiæ huius poteſtatis.* 1. *Quòd ſit diuina.* E. 2. *Suprema, non ſubalterna.* F. 3. *Regalis.* G. 4. *Generalis & ampliſſima.* H. 5. *Facilis executione.* I.

III. PVNCTVM, *Diſſuadetur abuſus tantæ beneficij.* K.

A LE Prophete Royal contemplant la rigueur des iugemens de Dieu, perçant auec ſon eſprit Prophetique les ſiecles à venir, & prévoyant le myſtere de l'Incarnation, s'écrioit au Pſeaume ſoixante & onziéme, *Deus iudicium tuum Regi da, & iuſtitiam tuam Filio regis*: Grand Dieu quand ie conſidere la ſeverité de voſtre juſtice, & comme vous puniſſez exemplairement les moindres fautes qui ſe commettent contre vos loix, ie friſſonne de crainte, tout mon ſang ſe glace dans mes veines, il n'y a cheueu en ma teſte qui ne ſe dreſſe de frayeur.
Num. 15. 32. Ie vois au liure des Nombres qu'vn pauvre garçon ayant recueilly du bois pour faire du feu vn iour de Sabat, vous commandâtes à Moyſe de le faire lapider par le peuple. Ie lis au Leuitique, que Nadab &
Leuit. 10. 1. Abiu, enfans d'Aaron, & neueux de Moyſe, pour auoir manqué à vne rubrique du Ceremonial, le feu du ſacrifice ſe ietta ſur eux & les deuora. I'ay veu de mon temps que le pauure Oza pour auoir touché l'Arche-d'Alliance auec vn peu d'irreuerence, eſt tombé mort ſur la place: Et qui ne trembleroit à la veuë de vos iugemens? *Quis nouit poteſtatem iræ tuæ?* Si vous faies toûs

jours ainſi, vos foudres ſeront bien-toſt épuiſés, vous ſerez bien-toſt ſans armes, ſans inſtrumens de iuſtice, & meſme ſans ſuiets qui vous adorent. Si vous trouuiez à propos de donner cette commiſſion, cét eſtat de Iudicature au Meſſie que vous enuoyerez; il s'en acquittera dignement, il l'exercera auec fidelité enuers vous; car il ſera Dieu comme vous: il l'exercera auec douceur & debonnaireté enuers nous, car il ſera homme comme nous; la ſainte humanité qu'il empruntera de nous, luy donnera de l'humanité & de la douceur pour nous: vos intereſts luy ſeront chers & precieux, car il ſera voſtre fils; les noſtres luy ſeront en grande recommandation, car il ſera noſtre Roy: *Deus iudicium tuum Regi da, & iuſtitiam tuam Filio regis.*

Dieu ſoit beny & loué à iamais, graces immortelles luy ſoient renduës, nous voyons ce deſir de Dauid exaucé, cette requeſte enterinée, cette Prophetie accomplie: le Pere ne iuge plus perſonne, dit le Sauueur, il a commis à ſon Fils entant qu'homme, toute l'authorité de iuger le monde, *Filius hominis habet poteſtatem in terra dimittendi peccata*, le Fils de Dieu a receu de ſon Pere, la puiſſance de remettre les pechez; il l'a receuë auec tant de plenitude qu'il l'a communiquée à ſes Diſciples. Combattre cette verité, eſt icy vne des plus grandes & des plus pernicieuſes erreurs de la Religion pretenduë. On trouue bien des Miniſtres qui excommunient quelquesfois leurs gens, on n'en a jamais trouué qui ayent

Pater non iudicat quemquam, ſed omne iudicium dedit Filio, quia Filius hominis eſt. Ioan. 5. 22.

eſté ſi hardis que d'abſoudre vn homme ? C'eſt vne proprieté de la vraye Egliſe, qui ne conuient qu'à elle ſeule, d'auoir les clefs du Paradis, dit Lactance Firmien. Les Miniſtres ſont priuez de cette authorité, & pour ſe conſoler en leur impuiſſance, ils diſent que c'eſt faire tort au Fils de Dieu, que de s'adreſſer à vn autre qu'à luy, pour auoir pardon de nos pechez : qu'il n'appartient pas à vn pecheur de remettre les pechez des autres. Et à ce compte, dit Saint Ambroiſe, vous faites tort à Ieſus-Chriſt, quand vous portez au Miniſtre voſtre enfant pour eſtre baptiſé : le peché originel n'eſt-il pas remis par le Baptême ; ſi vn adulte eſt baptiſé, ſes pechez luy ſont pardonnez par la reception de ce Sacrement. Saint Paul le dit en écriuant à Tite ; Il nous a ſauuez par l'eau de la regeneration. Et aux Epheſiens : Le Sauueur nettoye ſon Egliſe par le Bapteſme d'eau. Et le Symbole du Concile de Nicée que vous receuez en voſtre confeſſion de Foy ; Ie confeſſe vn Baptême pour la remiſſion des pechez : n'eſt ce pas au Fils de Dieu à baptiſer ? Le Ciel l'a declaré à Saint Iean Baptiſte ; Celuy ſur lequel tu verras que le Saint Eſprit deſcendra, c'eſt luy qui baptiſe. N'eſt-ce pas à noſtre Sauueur que Saint Pierre a dit : Maiſtre, à qui irons-nous, vous auez les paroles de la vie eternelle ? Vous faites donc tort au Fils de Dieu d'aller à vn autre, de vous adreſſer à voſtre Miniſtre pour entendre de luy les paroles de la vie eternelle, de luy porter voſtre enfant pour eſtre baptiſé ? de croire

Tit. 2.

Epheſ. 5.

Ioan. 1, 33.

qu'estant pecheur, il puisse nettoyer vostre enfant du peché originel par ce Sacrement? Ainsi donc vous pourrez dire que les Conseillers du Parlement font tort au Roy, de vuider les procez, puisque c'est à luy seul d'exercer la iustice? Ce qui est si veritable que iuger & regner sont synonimes: estre Iuge & estre Roy, c'est vne mesme chose en l'Ecriture. Ainsi vous diriez qu'vn Ambassadeur, ou qu'vn Ministre d'Estat fait tort au Roy quand il negotie de sa part, & qu'il conclud la paix auec l'Etranger. Et quel est le petit esprit qui ne réponde aisément qu'on baptise, qu'on prêche, & qu'on absout de la part de Dieu; qu'on vuide les procez, qu'on fait iustice, & qu'on conclud la paix au nom du Roy, & par son commandement; qu'on ne s'adresse pas au Ministre entant qu'homme, mais entant que Lieutenant de Dieu, pour estre baptisé, instruit & enseigné?

I'en dis de mesme de l'Absolution, nous absoluons des pechez, non pas de nous-mesmes, mais de la part de Dieu comme ses Lieutenans, ses Ambassadeurs, & Ministres d'Estat: par le pouuoir, l'authorité & la commission qu'il nous en donne. En voicy les Bulles & les patentes en bonne forme. Et Saint Matthieu chapitre dix-huitiéme: Tout ce que vous délirez sur la terre, sera délié dans le Ciel. Et en Saint Iean chapitre vingtiéme: A quiconque vous remettrez les pechez, ils seront effectiuement remis. A des passages si clairs, que peut répondre vn Heretique? Il ré-

B. I. PVNC. *Potestas absoluendi probatur.* I. *Scriptura.*

pond; Mon Miniſtre remet mes pechez, c'eſt à dire, qu'il declare qu'ils me ſont remis; quand i'ay la foy qu'elle me iuſtifie, & qu'elle efface mes pechez : Ie m'adreſſe au Miniſtre, ie luy confeſſe que ie ſuis grand pecheur, inutile à tout bien, enclin à tout mal, il me conſole, il me dit des paroles de l'Euangile, il m'aſſeure que ſi i'ay la Foy, mes pechez me ſont pardonnez.

C 2. *Refutatione effugiorum.*

Mais répondre cela, qu'eſt ce autre choſe ſinon ſe creuer les yeux, & dire qu'il n'eſt pas iour à midy ? Car premierement ce n'eſt donc pas à voſtre Miniſtre, ny à Saint Pierre, ny aux Apoſtres ſeulement que ſont données les clefs du Ciel, & la puiſſance d'abſoudre, mais à tous les hommes ; puiſque le moindre ouurier, vne ſimple femmelette, ou meſme vn infidele vous peuuent conſoler, vous lire l'Euangile, vous aſſeurer que ſi vous auez de la foy vos pechez vous ſont pardonnez ? Ils ont donc les clefs du Ciel, & la puiſſance d'abſoudre ? Si ie me vantois que le Roy m'a donné les clefs du Havre de Grace, & quand on me demanderoit où elles ſont, ſi ie diſois ; C'eſt que ie declare que les portes ſont ouuertes à dix heures du matin, & fermées à dix heures du ſoir ; ne me rendrois-ie pas ridicule ? Le Fils de Dieu a donné les clefs du Ciel à Saint Pierre, primitiuement & principalement, & aux Preſtres par vne participation de ſa puiſſance : Ie vous demande, en quoy conſiſtent ces clefs, & cette puiſſance ? Vous répondez ; C'eſt en ce qu'ils peuuent declarer que le Ciel m'eſt ouuert par la Foy :

llez, vous eſtes vn mocqueur, ſe faut-il nſi joüer de la parole de Dieu, & du ſalut eternel des hommes?

En ſecond lieu, s'il n'auoit que le pouuoir de declarer que les pechez ſont remis, le Fils de Dieu ne diroit pas *erunt ſoluta*, ils ſeront remis, mais *erant* ils eſtoient remis? la remiſſion du peché precederoit la declaration du Preſtre; le Preſtre approuueroit & ratifieroit la Sentence de Dieu. Et c'eſt tout au contraire, c'eſt Dieu qui aduouë, qui approuue, & qui ratifie dans le Ciel la ſentence que le Preſtre donne ſur la terre; Ce que tu auras délié, ce que tu auras lié. ἐαν ὁ λυσης ἐσται ὁ δεδενος δεδεμενον τῆς γῆς; c'eſt à l'aoriſte du ſubjonctif, ſera délié, ſera lié dans le Ciel ἐσται au futur non pas, δεδεται au preſent ny γεγονεν, au paſſé ἐσται λελυμενον ἐσται δεδεμενον ἐν τοῖς οὐρανοῖς. Surquoy ſaint Bernard; *claues regni cœlorum tam ſingulariter accepit, vt præcedat ſententia Petri, ſententiam cœli.* Bern. Ser. 1. in feſto SS. Petri & Pauli.

En troiſiéme lieu, il ne dit pas ſeulement, A quiconque vous remettrez les pechez ils ſeront remis; Tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera délié dans le Ciel: mais il adjoûte; A quiconque vous ne les remettrez pas, ils ne ſeront pas remis: Tout ce que vous lierez ſur la terre, ſera lié dans le Ciel. Quand vous vous addreſſez à vôtre Miniſtre, confeſſant que vous eſtes vn grand pecheur, ſuppoſé qu'il vous rebute, ou qu'il ne vous diſe mot; ou vos pechez vous ſont pardonnez ou non: s'ils ne vous ſont pas pardonnez, c'eſt contre voſtre pa-

role ; s'ils vous ſont pardonnez, c'eſt contre la parole de Dieu : s'ils ne vous ſont pas remis, c'eſt contre ce que vous auez dit, qu'ils ſont remis par la Foy ; s'ils vous ſont remis ſans que le Miniſtre faſſe rien ; c'eſt contre ce que noſtre Seigneur a dit : A quiconque vous les retiendrez, ils ſeront auſſi retenus.

Ces paroles du Sauueur ſont plus claires que le Soleil, mais ſuppoſons qu'elles ayent beſoin d'interpretation : à qui eſt-ce de les expliquer ? ou à vn ie ne ſçay qui, qui eſt venu depuis deux iours ; ou aux Anciens Peres, qui viuoient aux premiers ſiecles, auſquels meſme ſelon Caluin, l'Egliſe eſtoit en ſa pureté ? Saint Chryſoſtome dit des merueilles ſur ce ſujet, où il ſemble auoir préueu tous les échapatoires des Caluiniſtes. Premierement il dit que le Fils de Dieu a communiqué à ſes Apoſtres le meſme pouuoir qu'il auoit receu de ſon Pere ; & ce grand Saint parle ainſi après le Sauueur meſme : car en meſme temps qu'il dit à ſes Diſciples, A quiconque vous remettrez les pechez, ils ſeront remis : il leur dit en meſme temps : Ie vous enuoye comme mon Pere ma enuoyé. Or le Sauueur n'auoit pas ſeulement le pouuoir de declarer que les pechez eſtoient remis, mais il auoit la puiſſance de les remettre : En ſecond lieu Saint Chryſoſtome dit : Si vn Roy donnoit à vn fauory le pouuoir d'empriſonner ceux qu'il voudroit, d'ouurir les Conciergeries & deliurer les priſonniers : quelle faueur ſeroit-ce ? Cela ne ſeroit rien

D 3. Patribus.

Chryſ. lib. 3. de Sacerd.

Ioan. 20.

à

à comparaiſon du pouuoir qu'ont les Preſtres. Il y a autant de difference entre ces deux puiſſances, qu'entre le Ciel & la terre. En troiſiéme lieu, il dit que les Preſtres de la loy Moſaïque n'auoient pouuoir de iuger que de la lepre du corps, & d'en iuger ſeulement & non pas de la guerir. Les noſtres ont pouuoir de iuger du peché, qui eſt la lepre de l'ame, & meſme d'en guerir. S. Auguſtin dit, Que perſonne ne ſe flate, diſant ie me confeſſe en mon cœur, ie me confeſſe à Dieu : ce n'eſt pas aſſez, & à ce compte en vain le Fils de Dieu auroit dit aux Preſtres: Tout ce que vous délierez ſur la terre? Et S. Ambroiſe parlant aux Nouatiens, qui diſoient que les hõmes n'ont pas le pouuoir de remettre les pechez ; Pourquoy baptiſez-vous, leur dit il, ſi les hommes n'ont pas le pouuoir de remettre les pechez ? car le Baptême c'eſt la remiſſion de tous les pechez : & qu'importe ſi les Preſtres s'attribuent le pouuoir qu'on leur a donné, ou par le Baptême ou par la Penitence ?

Aug. hom. 49. ex 50.

Ambroſ. lib. 1. de pœnitentia cap. 7.

Mais laiſſons-là ces Infideles, puiſque leur maladie eſt incurable, & que comme des phrenetiques ils refuſent le Medecin; parlons des Catholiques, & admirons les merueilles de cette puiſſance que noſtre Sauueur a donnée à ſes Preſtres. Il faut que ie confeſſe qu'il n'y a gueres de Myſteres en noſtre Religion, qui me rauiſſent plus que celuy-cy. Vous l'admirerez ſi vous en voulez peſer auec moy les circonſtances.

E

II. PVNC. *Poteſtatis abſoluendi circunſtantiæ penſantur* 1. *Quod ſit diuina.*

La premiere eſt, que cette puiſſance eſt diuine : car il n'appartient proprement qu'à

celuy qui a receu vne iniure de la remettre & pardonner : doncques il n'appartient qu'à Dieu de pardonner les offenſes qui ſont commiſes contre luy. Et le Sauueur ne donne pas ſeulement pouuoir de remettre les pechez qu'on a commis contre les hommes: mais auſſi ceux qu'on a commis contre Dieu même. Nous liſons bien que les Payens ont attribué folement à leurs Diuinitez imaginaires pluſieurs choſes qui ne conuiennent qu'au vray Dieu ; Nous liſons même que pluſieurs Empereurs qui ont eſté ſi ridicules, que de prendre des epithetes & des eloges d'honneur qui ne ſont propres qu'à Dieu ; que l'Empereur Conſtance heretique Arrien, ſe faiſoit appeller l'Eternel ; que les Poëtes diſoient, qu'Atlas ſoûtenoit le Ciel, que Iupiter le gouuernoit, & que Neptune eſtoit le maiſtre de la Mer : mais ils n'ont iamais eu la hardieſſe d'attribuer à aucun homme, ou a vn faux Dieu le pouuoir de remettre les pechez ſpirituellement & pour l'autre vie. Tant il eſt vray que cette puiſſance eſt propre au vray Dieu, & en effet & dans l'opinion des hommes. Pour cela les Phariſiens entendans que noſtre Seigneur diſoit au Paralitique : Tes pechez te ſont remis, ne croyans pas qu'il fut Dieu, penſoient qu'il faiſoit vn blaſpheme. Q'euſſent-ils donc penſé ? qu'euſſent-ils dit, s'ils euſſent ſçeu comme nous ſçauons, que Ieſus-Chriſt donneroit aux hommes, & à des hommes pecheurs, cette meſme puiſſance ?

Puiſſance en ſecond lieu ſi ſouueraine,

qu'elle est definitiue & en dernier ressort ; il n'y a point d'appel de leur sentence, on ratifie indubitablement dans le Ciel les arrests qu'ils ont prononcez, & tout ce qu'ils ont iustement ordonné sur la terre ; *Nec insolubilibus, aut ligandis quorumcumque causis, nisi quod Petri placuisset arbitrio*, dit Saint Leon. Quand vous vous estes confessé auec les dispositions necessaires, si le Prestre vous dit : Ie t'absous, n'ayez pas peur que Dieu vous condamne, il ne le sçauroit faire, il luy est impossible de mentir, ou de manquer à ses promesses ; il a promis de vous absoudre, si le Prestre vous absout legitimement & en bonne forme. Et au contraire, si le Prestre ne vous absout pas, ne pensez pas que Dieu vous pardonne, qui que vous soyez, Prince, Roy, Empereur, Euesque, Archeuesque, ou Pape ? Et c'est ce qui montre encore que cette puissance d'absoudre, & l'obligation de se confesser n'est pas vne inuention des hommes, ny vne institution de l'Eglise. S'il n'y auoit que l'Eglise qui eust institué la Confession, elle en auroit exempté les Prestres, ou les Euesques, ou les Patriarches, ou du moins nostre saint Pere le Pape, qui n'a point de Prestre sur luy : On trouue bien que quelques-vns ont esté dispensez du jeûne, de l'abstinence des viandes, de l'Office diuin, & des autres commandemens de l'Eglise ; mais depuis l'établissement du Christianisme, il n'est iamais arriué, & n'arriuera iamais, que quelqu'vn ayant commis vn

F 2. *Supra-ma, non subalternuendis*

S. Leo, Homil. de Traxif. Domini.

peché mortel ait eſté ou ſoit diſpenſé de s'en confeſſer.

Mais la parfaite Contrition ne remet-elle pas le peché ſans l'abſolution ? Oüy en cas de neceſſité, quand on ne peut pas auoir de Preſtre, il ſe peut faire que par vne grace particuliere de Dieu, vous exerciez vn acte de contrition ſi pure & ſi parfaite, ou vn acte d'amour de Dieu ſi ardent & ſi heroïque, que vos pechez vous ſeront pardonnez; ce qui eſt tres-rare, & encore plus que tres-rare. Et alors meſme le Concile de Trente declare que la remiſſion des pechez doit eſtre attribuée au deſir que vous auez de receuoir l'abſolution. Et ſi par la ſuppoſition d'vne choſe impoſſible, vous auiez la contrition, & auec cela la volonté de ne vous point confeſſer, vous ne receuriez pas la grace de Dieu; tant il eſt vray que depuis que Ieſus-Chriſt a donné les clefs du Paradis à Saint Pierre, perſonne n'y entre s'il ne l'ouure.

G
3. *Regalis.*

Et cela ſe fait auec tant d'authorité & de Majeſté, que cette puiſſance eſt entierement Royale, car le Preſtre n'abſout pas en priant: ſi le Preſtre ne vous diſoit que le *miſereatur*, s'il ſe contentoit de vous dire; Ie prie Dieu qu'il vous abſolue, vous ne ſeriez pas abſous; Ieſus-Chriſt veut qu'il vous diſe: Et quant à moy ie vous abſous. Quand le ſaint Patriarche Abraham, ce grand ſeruiteur de Dieu, voulut comme flater la miſericorde diuine, & l'émouuoir à pardonner aux cinq Villes pechereſſes, il ſe jetta à terre, il mit de la cendre ſur ſa teſte, il parla humblement & en tremblant, *loquar ad Dominum*

cum sim pulvis & cinis ? Oseray-je bien parler au Seigneur moy, qui ne suis que cendre & que poussiere ? Et au bout du compte, il n'y fit rien. Mais qu'vn Prestre ait deuant soy, non pas cinq Villes pechereſſes, mais cinq cens millions d'hommes, qui se soient confessez à luy auec vne vraye repentance, qui ayent commis des blasphêmes, des adulteres, des sacrileges, & quelque autre peché que ce soit, il n'a pas besoin de se prosterner, de se mettre à genoux, mais qu'il s'assié & dise à chacun d'eux : Ie vous absous, ils seront absous infailliblement, & le Ciel & la terre faudront plutost qu'ils manquent d'estre absous, i'ay dit de quelque peché que ce soit : car

C'est vne quatriéme circonstance de ce pouuoir, qu'il est tres-ample, tres-absolu, & general, sans restriction, sans exception, & sans modification quelconque. De la part du caractere, on peut absoudre de la coulpe, & de la peine eternelle ; de la coulpe pour griéve qu'elle soit, mesme du peché des Iuifs, qui ont mis à mort le Sauueur, ces impies en pourroient estre absous : *Ipsa redempti sanguine quem fuderunt*, dit saint Augustin. Pauure Iudas que tu as esté mal aduisé, dit Saint Chrysostome ! ce malheureux vendit & liura son bon Maistre ; il s'en repentit vn peu aprés, *pœnitentia ductus*, il s'en confessa, il dit aux Prestres & Pharisiens, *Peccaui tradens sanguinem iustum* : il rendit l'argent mal acquis, les Prestres luy disent ; Que nous importe, c'est à ton dam ? Il se desespere, & se va pendre. Pauure in-

H 4. *Generalis.*

Chrysost. epi. ad Theodorum lapsum.

fortuné, luy dit Saint Chryſoſtome! tu deuois attendre quatre ou cinq iours, tu euſſes peu obtenir pardon de ton ſacrilege: Ces Preſtres de la loy ancienne auſquels tu te confeſſes, ont ſujet de te dire; *quid ad nos*? nous ne ſçaurions qu'y faire. Ils n'ont pas le pouuoir de t'abſoudre; ils peuuent iuger de la lepre, mais ils n'en peuuent pas guerir. Tu auois entendu que ton bon Maiſtre auoit promis aux Apoſtres tes condiſciples, le pouuoir d'abſoudre; *quæcunque alligaueritis*, il le leur donna le iour de ſa reſurrection: ſi tu euſſes attendu cinq ou ſix iours, & que tu te fuſſes addreſſé à l'vn d'eux, luy confeſſant ton peché auec grand regret, il ne t'euſt pas dit: *Quid ad nos*, mais: *Ego te abſoluo*, il t'en euſt donné l'entiere abſolution.

Car il n'eſt point de peché que l'Egliſe ne puiſſe remettre quant à la coulpe, puiſque le Fils de Dieu a dit abſolument & ſans reſerue: A quiconque vous remettrez les pechez. Et la maxime du Droit dit, qu'il faut interpreter le benefice du Prince le plus amplement qu'il ſe peut.

Beneficium Imperatoris, quam pleniſſimè interpretari debemus *l. Beneficio ff. de conſtitutionibus Principum.*

Et quant à la peine qui eſt deuë au peché, l'abſolution l'ayant changée d'éternelle en temporelle; le Confeſſeur en diminuë beaucoup la durée par les penitences qu'il impoſe ſi elles ſont bien accomplies: pour cela quand vous voulez faire des jeûnes des aumônes, des auſteritez, & quelques autres œuures ſatisfactoires, c'eſt vn conſeil ſalutaire de prier voſtre Confeſſeur qu'il vous les impoſe pour penitence en la con-

Afflictiopœnitentiæ ad dolenda peccata tunc demum idonea eſt, cùm Sacerdotis fuerit iudicio imperata. *Greg. lib. 5. ep. 5. in primum Regum*

feſſion, dautant que en ce cas, outre le merite & la ſatisfaction qui eſt en cette bonne œuure, entant que vertu pratiquée en eſtat de grace *ex opere operantis* : quand elle eſt impoſée par le Preſtre en la confeſſion, elle ſatisfait plus abondamment *ex opere operato* par les merites & les ſatisfactions de Ieſus-Chriſt, auſquelles el e eſt vnie en vertu du Sacrement, & meſme elle augmente la grace, comme eſtant partie du Sacrement, dit Saint Thomas. *paulò ante medium.*

C'eſt trop peu de dire, que ce pouuoir d'abſoudre releue les Preſtres de la loy de Grace, par deſſus les Preſtres de la loy Moſaïque, & au deſſus du Saint Patriarche Abraham ; Saint Chryſoſtome paſſe bien plus auant & auec raiſon quand il dit que le Fils de Dieu a en cela auantagé les hommes par deſſus les Anges. La tradition de l'Egliſe nous apprend que Saint Michel, le Prince de la milice celeſte, & l'Ange gardien de l'Egliſe militante, a pour office de receuoir les ames quand elles ſortent de cette vie, de les examiner, iuger & de les enuoyer au lieu qu'elles ont merité. Pour cela on le peint auec vne balance en main, parce qu'il peſe les ames au ſortir de cette vie, il examine leurs merites & leurs démerites au iugement particulier, *Conſtituit te principem ſuper omnes animas ſuſcipiendas.* Mais il ne fait cela qu'apres noſtre mort, quand le ſort eſt ietté, quand on ne peut plus reuoquer ny effacer ce qu'on a fait, quand on n'eſt plus en la voye, mais au terme: Il peſe, il examine & il iuge; mais il D. Thom. 3. p. q. 10. a. 11. 2. ad 2.

n'absout pas, il ne change pas le sort, il n'efface pas les démerites. Le Prestre tient en main la balance comme Saint Michel, il examine les merites, les demerites & les disposítions du penitent : il en iuge, il dit son auis, il prononce Arrest definitif, & cela lors que tout n'est pas encore desespéré, lors qu'il y a du remede, & que ce pas dangereux de la mort n'est pas encore fait, il absout, il pardonne, il donne grace & abolition de toute sorte de crimes, *Potestatem talem dedit hominibus*, non pas *Angelis*.

Pour mettre cette verité dans son iour, faisons vne supposition qui peut arriuer. Supposons qu'il y ait vn homme deuot à l'Archange Saint Michel, qu'il le reclame & l'honore tous les iours de sa vie. Cét homme apres auoir commis des pechez mortels, s'en repent, mais d'vne contrition imparfaite : & en cét estat il tombe en apoplexie au milieu d'vne foreſt : il est priué du iugement, quand il sent les approches du mal, il inuoque Saint Michel: Saint Michel y accourt, tant parce qu'il a la surintendance de toute l'Egliſe, comme parce que cét homme luy a esté deuot, & l'a reclamé; quelle pitié ? quelle compassion ? quel sentiment doit auoir cét Archange, voyant que cette ame sera perduë à faute de Prestre ? Saint Michel a beau luy dire, *Deus misereatur tui*, il a beau prier Dieu pour luy ? il est vray que par ses prieres, il luy peut obtenir de Dieu l'vsage de sa raison, & la grace de faire vn acte d'vne parfaite contrition, & d'estre sauué par ce moyen. Mais c'est vne faueur

extraordinaire, qui ne ſe fait que rarement; & ſi cét homme demeure dans les ſymptomes de l'apoplexie, priué de l'vſage de la raiſon, n'ayant pas la parfaite contrition: Saint Michel ne le ſçauroit ſauuer auec tout ſon pouuoir. Au lieu que ſi quelqu'vn de mes amis, ou quelqu'autre Chrétien eſt en meſme eſtat, s'il a commis pluſieurs pechez mortels, & s'il a exercé vn acte de vraye contrition, quoy qu'imparfaite, qu'il me témoigne par le moindre ſigne la repentance qu'il en a, & que ie luy die: allez a la bonne heure, mon amy; ie vous abſous de vos pechez, il ſera abſous & ſauué. Et quand ces deux ames ſeront preſentées à S. Michel au iugement particulier, miſes en ſa balance, il condamnera ſon fauory, qui n'a point d'abſolution, & ſera obligé de receuoir celuy que i'auray abſous, de le juger conformément à ma ſentence, & de l'enuoyer au ſejour des bien-heureux. Si vous doutez de cela, vous doutez des principes de la Foy; car tout ce que ie viens de dire ſont des maximes de la Religion Chrêtienne, qu'vn Catholique ne ſçauroit reuoquer en doute.

Mais ce que j'admire dauantage en ce pouuoir, c'eſt la cinquiéme & derniere circonſtance, la commodité & facilité qu'on a d'en vſer: Il eſt vray qu'ayant commis vn peché mortel, il n'eſt pas ſi aiſé qu'on s'imagine d'en auoir vne vraye repentance, il la faut demander à Dieu inſtamment, il faut tâcher de l'obtenir de luy par de bonnes œuures. Mais quand on l'a obtenuë, qu'y a-

I

5. Facilis executione.

t-il de plus facile que de confeſſer ſon peché à vn Preſtre, & d'oüir de ſa bouche ces paroles : Ie t'abſous de tes pechez ? Quand ie conſidere cecy, ie ſuis rauy d'étonnement, & ie dis en moy-meſme ? Hé mon Dieu, à quoy penſiez-vous ? où eſtiez vous quand vous auez inſtitué ce Sacrement ? Hé comment auez vous eſté ſi liberal & prodigue en miſericorde, que de donner cette puiſſance à voſtre Egliſe pour tous les Preſtres ? ne voyez vous pas bien que cette grande facilité qu'on auroit d'obtenir pardon, donneroit ſujet aux ames malfaites de vous offenſer plus facilement ; & qu'il faudroit que l'Egliſe voſtre Epouſe, plus jalouſe ce ſemble de voſtre honneur que vous-meſme, tirât de la iuriſdiction des Preſtres inferieurs, ceux qui commettent des pechez trop énormes ? Encore ſi vous n'euſſiez donné ce pouvoir qu'au Pape, aux Patriarches, ou aux Eueſques, ou pour vne fois ſeulement en la vie de chacun ; l'excez de la liberalité ne ſeroit pas ſi grand ; mais pour toûjours, pour autant de fois qu'on ſe reconnoiſtra, & à tous les Preſtres, & qu'on en faſſe tant qu'on voudra ? quel excez d'amour ! quelle profuſion de grace & prodigalité de miſericorde! A-t on iamais veu ? A-t-on iamais entendu qu'vn Roy ſe ſoit ſi confié à vn fauory, qu'il ait publié cette Ordonnance : En tout ce qui concerne mes Eſtats, mon Domaine, & ma Couronne, ie veux qu'on s'en rapporte à vn tel, & tout ce qu'il ordonnera, tout ce qu'il iugera, pardonnera, ou condamnera, ſera bien ordonné, bien iugé, bien pardon-

né, & bien condamné, jusques aux crimes de leze-majesté, en premier chef, quand on auroit trahy la Patrie, conspiré contre mon Estat, attenté à ma Personne, si ce fauory donne grace, elle sera bien accordée, il ne pourra y auoir d'appel de son jugement au Parlement, au grand Conseil, ny au Conseil Priué, & le criminel ne sera point obligé de faire enteriner sa grace en aucun lieu? Qui a iamais oüy dire qu'vn Prince ait dit cela? Non iamais Roy n'a donné vn pouuoir si absolu, pas mesme à son frere, ny à son fils, ny a son propre pere.

L. Quisquis §. denique C. ad legem Iuliam. maiestatis.

Au contraire les Empereurs disent dans le Droit Ciuil; si quelqu'vn est si osé que de demander grace pour vn criminel de leze-Majesté, qu'il soit declaré infame toute sa vie. Non jamais Roy de la terre n'a fait cette faueur à qui que ce soit. Mais le Roy tres-adorable des Principautez & des Dominations celestes, l'a faite par vne bonté incomprehensible, non pas à des Anges, à des Archanges, ou à des Seraphins; mais à des hommes, à son Eglise bien-aymée, non pas pour quelques Prestres seulement, mais pour tous; parce qu'il les estime tous ses confidens, (& malheur à eux, s'ils ne le sont! malheur à eux s'ils ne luy sont fideles, s'ils ne s'acquittent dignement de cette charge, s'ils dispensent mal les threfors de ses merites, par des absolutions interessées, ou inconsiderées!) de sorte que si i'ay tué vn homme en colere d'vn premier mouvement, & quasi sans y penser, il me faut tenir prison long-temps, enuoyer à Paris, auoir du cre-

dit en Cour, entremettre des amis, dépenſer beaucoup d'argent, obtenir grace, l'enteriner & payer vne groſſe amende: Et apres vous auoir offenſé, ô mon Dieu, quand ie vous aurois blaſphemé, renié, mis a mort de ſang froid, & de propos deliberé, pourueu que ie m'en repente viuement, & de bon cœur, ie n'ay qu'à entrer en la maiſon de mon voiſin s'il eſt Preſtre, ou en ſa chambre, s'il demeure auec moy, luy dire les offéſes que ie vous ay faites, luy promettre d'en faire penitence, & i'en receuray l'abſolution.

Ne vous ſemble-t-il pas ſelon noſtre petite façon d'entendre, que le Pere Eternel auroit ſujet de ſe plaindre de noſtre Sauueur, & de luy dire: Eſt ce ainſi que vous vſez du pouuoir que ie vous ay donné? Eſt-ce ainſi que vous eſtes fidele en l'exercice de voſtre charge? ie vous ay pourueu de la qualité de Iuge, eu égard à voſtre innocence, à voſtre ſageſſe, à voſtre ſcience, & à ce que vous eſtes Dieu; penſant que comme mon fils, vous auriez ſoin de mon honneur, & que mes intereſts vous ſeroient en recommandation: cependant vous reſignez le meſme pouuoir à des hommes mortels, corruptibles, & pecheurs? Non le Pere Eternel ne dit point cela, l'amour que ſon Fils luy porte eſt ſi ardent, les ſeruices qu'il luy a rendus, ſi ſignalez, ſes merites ſi grands, & de ſi grand prix, qu'il loüe & approuue tout ce qu'il a fait. O que l'ame bien-heureuſe dans le Ciel ſe pâmera d'amour pour vn ſi grand bien-fait! Que de fois elle baiſera les ſacrées playes de ſon Sauueur! Que de fois el-

le adorera cette mort precieuſe ! Que de fois elle benira le ſang adorable qui luy a merité vn ſi grand bien ! que de fois enfin dira-t-elle ? *Benedic anima mea Domino*, & au contraire, que de regrets aurons-nous dans les Enfers, ſi nous ſommes damnez, pour l'auoir negligé, pour l'auoir mépriſé, pour l'auoir prophané?

Le docte Rupert auoit couſtume de dire qu'il n'auoit point de pitié des Chreſtiens damnez. Et comme on luy diſoit; pourquoy? veu qu'vn chien qui ſeroit affligé, vous feroit compaſſiõ; Ie n'en ay point pitié, car c'eſt, répondoit-il, leur faute; ils l'ont bien merité? ils ſe pouuoient ſauuer ſi aiſément? Ce ſera vn des plus cuiſans, & des plus grands tourmens que vous endurerez en Enfer, quand vous verrez les grandes commoditez que vous auez euës d'échaper ces ſupplices, & que vous les auez perduës auec tant de negligence. Si vous auiez eſté Turc, ou Iuif, ou Heretique, ou en quelque ferme bien écartée des Egliſes, vous auriez quelque conſolation, mais vous auez eſté Chreſtien Catholique, en vne Ville où il y auoit tant de Preſtres, & vous ne vous confeſſiez pas, ou ſi vous vous confeſſiez, c'eſtoit ſans diſpoſition; Vous enragerez de dépit contre vous; vous ſecherez d'ennuy & de regret de voſtre negligence; vous vous accuſerez comme inexcuſable, vous vous déchirerez vous-meſme de rage & de deſeſpoir. Vous ne vous confeſſez qu'à Paſques ou que de ſix mois en ſix mois, & ſi la mort ſoudaine vous arriue entre-deux, & vous ſurprend en eſtat de

K

III. Pvnct. *Diſſuadetur abuſus tanti beneficij.*

peché, comme la parfaite contrition eſt ſi mal aiſée à auoir, & que les Religieux ont peine à l'auoir apres pluſieurs heures de meditation, ne vous pourra t-on pas dire: ſi vous vous fuſſiez confeſſé vn tel Dimanche quand vous en euſtes l'inſpiration, la mort vous euſt trouué en eſtat de grace & en voye de ſalut? quel regret aurez vous voyant que vous eſtes mort ſans Confeſſion, ou que vous vous eſtes mal confeſſé? & qu'à l'appetit d'vne piece de chair, d'vne opiniaſtreté à ne vouloir pas pardonner, de l'affection à vn peu de bien d'autruy, que vous n'auez pas voulu rendre; ce benefice de l'abſolution vous a eſté inutile;

Ne vous y trompez pas, il eſt vray qu'il n'y a point d'appel de la ſentence du Preſtre; pourueu que vous la receuiez auec les diſpoſitions neceſſaires. Mais s'il y a de la colluſion, de l'abus, de l'erreur du iugement, ou du manquement de quelque piece iuſtificatiue, la ſentence ſera caſſée & miſe au neant. Si vous cachez quelque peché, ſi vous ne quittez toute voſtre haine, ſi vous ne chaſſez cette coquine, on ne fait rien quand on vous abſout.

Il n'y a pas trop long-temps qu'en vne Ville d'Eſpagne, vn Bourgeois continuoit en la mauuaiſe habitude d'vn peché, & ſe confeſſoit vne fois l'an au Superieur d'vne Religion que ie ne veux pas nommer. Il tombe ſoudainement en vn accident qui le reduit à l'article de la mort; on court promptement au Monaſtere ſur le minuit: On demande le Pere pour le venir entendre en con-

feſſion, il y vient accompagné d'vn ieune Nouice. Comme ils ſont en chemin auprés d'vn Cimetiere, le malade meurt & leur apparoiſt. Où allez-vous ? ie vais, répond le Pere en vne telle maiſon pour confeſſer Mr. qui eſt bien malade. C'eſt moy, repart-il, ie ſuis mort & damné, & vous auec moy : parce que vous m'auez entretenu en mon vice, me donnant l'abſolution quand ie ne la meritois pas. Là deſſus la terre s'ouvre, & les engloutit tous deux, laiſſant là le pauure Nouice auec vn flambeau allumé qu'il auoit en la main, qui s'en retourna tout effrayé au Monaſtere, & on ne le vid iamais rire depuis ce temps-là. Vn homme digne de foy, qui auoit appris cette hiſtoire de ce meſme Nouice, nous l'a contée autrefois dans Paris. *Altiſſimus creauit de terra medicamenta, & vir prudens non abhorrebit ea.* Le Fils de Dieu n'a pas compoſé le remede qui eſt en ce Sacrement, des plantes de la terre, mais des merites de ſa Paſſion : les ingrediens de ce medicament ſont ſes ſueurs, ſon Sang precieux, ſes trauaux & ſa mort ; c'eſt pour faire cette compoſition qu'il eſt deſcendu du Ciel, qu'il a voyagé ſur la terre trente trois ans, qu'il a languy trois heures en la Croix, *Oportuit Chriſtum pati, & reſurgere à mortuis, & prædicari in nomine eius pœnitentiam. Vir prudens non abhorrebit ea.* Ne mépriſez pas, ſi vous eſtes ſage, vn remede qui luy coûte ſi cher & qui nous ſera ſi ſalutaire, tâchez de vous en préualoir. Si vous vous confeſſez comme il faut, ce medicament vous remettra en parfaite ſanté ; ce threſor acquit- Eccli. 38. 4.

tera vos dettes, ce Sacrement produira en vous la grace de Dieu, les clefs de S. Pierre vous fermeront les portes de l'Enfer, & vous ouuriront celles du Ciel. *Amen.*

SERMON XXVI.

DES MOTIFS DE LA Contrition & de la haine du peché.

QVE LE PECHE' OFFENSE la grandeur de Dieu, laquelle ſe connoiſt par voye de cauſalité, d'eminence & de ſureminence.

Omnibus diebus vitæ tuæ, in mente habeto Deum; & caue ne aliquando peccato conſentias. Souuenez-vous de Dieu tous les iours de voſtre vie, & gardez-vous bien de iamais conſentir au peché. *Tob.* 4. 6.

IVSQVES icy nous auons traitté de tout ce qui eſt eſſentiel, & de plus important

au

au Sacrement de Penitence ; à preſent il eſt à propos de conſiderer ce qui peut ſeruir aux trois parties de ce Sacrement : Et premierement, nous deuons propoſer les motifs, qui peuuent engendrer en nos cœurs la haine du peché, & vn vray regret de l'auoir commis: pour cela ie diuiſeray mon diſcours en deux poincts. Au premier nous tâcherons de connoiſtre par quelque coniecture, la tres infinie & tres incomprehenſible Grandeur de Dieu. Au ſecond poinct, nous verrons la tres effroyable malice du peché qui offenſe vne ſi haute Majeſté, vne Majeſté remplie de perfections ſi excellentes, ſi aimables, & ſi redoutables. Vous les auez honorées en voſtre cœur virginal, ô Saincte & bien-heureuſe Mere: vous les auez celebrées en voſtre Cantique de loüange : ſa Puiſſance, *Fecit mihi magna qui potens eſt:* ſa Sainteté, *Et ſanctum nomen eius:* ſa Miſericorde, *Miſericordia eius à progenie in progenies.* Sa Iuſtice, *Depoſuit potentes de ſede.* Sa Bonté, *Exaltauit humiles.* Sa Prouidence, *Eſurientes impleuit bonis.* Sa Fidelité, *Sicut locutus eſt ad patres noſtros.* Il a promis aux Peres anciens de faire honorer ceux qui l'honoreroient. Pour contribuer à l'accompliſſement de cette promeſſe, puiſque vous l'auez tant honorée, nous vous honorons, nous vous ſalüons, & nous vous beniſſons *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Cogitando & loquendo de Deo, ſumus idiotæ.* A. *Pueri balbutientes.* B.

Rustici rudes. C. *Et tamen Deus dignatur acceptare nostras laudes.*

I. PVNCTVM. *Conjicimus eius perfectiones tribus viis,* 1. *causalitatis.* D. 2. *Eminentiæ.* E. 3. *Supereminentiæ, seu inaccessibilitatis.* F.

II. PVNCTVM. *Iisdem viis cognoscitur malitia peccati. Ex* 1 G. *Ex* 2. H. *Ex* 3. I.

CONCLVSIO. *Peccatum infinitis lachrymis dignum* K.

ACCEDET *homo ad cor altum, & exaltabitur Deus,* dit le Prophete Royal: *Balbutiendo vt possumus, excelsa Dei resonamus,* dit saint Gregoire: *Tibi silentium laus Deus in Sion,* dit la version de sainct Hierôme, au lieu de ces paroles du Psalmiste, *Te decet hymnus Deus in Sion* Ces paroles d'vn grand Prophete, d'vn grand Pape, & d'vn grand Docteur, nous enseignent fort iudicieusement que Dieu est au dessus de nos plus hautes pensées, & de nos conceptions plus releuées; que nous en parlons tres imparfaitement & en begayant, & que pour bien faire son éloge, il le faut loüer par vn profond silence: Car à dire le vray, en tout ce que nous pensons, disons, & exprimons de Dieu, nous ne sommes que des idiots, & des enfans, des villageois stupides & grossiers. Quand ie recite vne harangue que i'ay faite autresfois à vn Eueſque, & que ie dis, Vostre Grandeur nous a beaucoup honoré: si par ce mot de *Grandeur* quelqu'vn entendoit la grandeur du corps, & s'imaginoit que l'Eueſque fut grand comme vn Geant, il seroit bien idiot,

A *Cogitando & loquendo de Deo, sumus.* 1. *idiotæ.*

Plusieurs en font de mesme, quand on dit que Dieu est grand, qu'il est beau, patient, misericordieux, & ialoux de son honneur; si vous vous figurez que Dieu est tout cela à nostre mode, & à la façon des hommes; c'est vne grande illusion: car il y a plus de difference entre les perfections des hommes & celles de Dieu, qu'entre la grandeur du corps & celle du plus grand esprit: *Accedet homo ad cor altum, & exaltabitur Deus.* Expliquons cecy par vne comparaison un peu basse mais fort naïue.

Quand les enfans à la mammelle veulent parler, ou pour mieux dire begayer, au lieu de former des paroles, ils disent souuent des mensonges: Vous auez dit à vn enfant en luy montrant son ayeul, c'est vostre grand Pere; pensant dire comme vous, il dit voilà mon gant, ce qu'il veut dire, vaut mieux assurément que ce qu'il dit; car au fond il dit vn mensonge, puis qu'vn homme n'est pas vn gant. Ainsi quand nous disons, Dieu est puissant, sage, & bon, à proprement parler & en rigueur de Theologie, ce sont des mensonges; car ces termes expriment vn composé de ces excellentes qualitez, & de la personne qui en est doüée: Et la Foy nous enseigne que Dieu est vn estre tres-simple, pur, & indiuisible. Si nous disons que Dieu est la puissance, la sagesse, & la bonté; c'est parler fort improprement: car ces termes n'expriment que des qualitez abstraites & separées, vagues, & flotantes, sans subsistance; & il n'est rien qui subsiste mieux que l'estre de nostre Dieu, puis qu'il subsiste en trois

B

2. *Pueri balbutientes.*

C infinies, & tres-adorables Perſonnes.

3. Ruſtici rud. s. Suppoſons d'abondant qu'il y ait vn petit garçon, le fils d'vn payſan, qui ne ſoit iamais ſorty de ſon village, & qui n'ayt iamais veu de Nobleſſe, que le Seigneur de ſa Paroiſſe qui eſt vn Baron: quand on luy parleroit de Paris, on ne pourroit le luy repreſenter autrement qu'en luy diſant que c'eſt vn grand Village; parce qu'il ne ſçait ce que c'eſt qu'vne Ville, vne Cité, vn Bourg, ny vn Chaſteau, il n'en a iamais veu; & quand il parleroit du Roy, il l'appelleroit le Baron du grand Village, parce qu'il ne connoît point de plus grand Seigneur qu'vn Baron, ny d'autre demeure que le village; il aprêteroit à rire à tous ceux qui l'entendroient parler de la ſorte. Si le Roy dauanture paſſoit par là, n'eſt-il pas vray qu'il ſe montreroit debonnaire au dernier poinct s'il daignoit parler à ce petit garçon, & ſi pour s'accommoder à ſa baſſeſſe, il diſoit; mon fils, Ie ſuis le Baron du grand Village, quand vous ſerez deuenu plus grand, venez-moy trouuer à Paris, ie vous donneray du fromage & du pain blanc tant que vous en voudrez. Nous ſommes comme ce petit garçon, & nous parlons comme luy, & les Anges ſe mocqueroient de nous, s'ils n'auoient appris de leur Maiſtre à eſtre compatiſſans & debonnaires pour les hommes. Quand nous parlons de leur demeure, nous l'appellons le Royaume des Cieux; parce que nous n'auons rien veu de plus riche, ny de plus ſpacieux qu'vn Royaume. Et quand nous parlons de Dieu, nous l'appellons le Roy des Roys: le Roy du

Ciel, parce que nous n'auons rien veu de plus grand, de plus noble & de plus excellent qu'vn Roy; & Dieu montre sa bonté extréme, en ce qu'il daigne nous parler, & tenir nostre langage grossier. En son Escriture; il appelle comme nous le Paradis, Vn grand Royaume, comme Paris vn grand Village, il se qualifie le Roy du Ciel, comme si le Roy se qualifioit le Baron de Paris; & il nous dit en l'Euangile; Quand vous serez deuenus grands en pieté, en vertu; en saincteté, & en perfection, vous viendrez en Paradis, où vous mangerez & boirez à souhait dans mon Royaume & à ma table: *Ecce dispono vobis vt edatis & bibatis in Regno meo super mensam meam.* Il montre en cela sa douceur, voulant bien ainsi condescendre & s'accommoder à nostre ignorance. Mais nostre langage ne laisse pas d'estre bas, grossier & ridicule. Et comme ce petit villageois feroit mieux de se taire, que de parler si grossierement du Roy & de Paris: ainsi nous rendrions plus de gloire à Dieu, de l'honorer par vn chaste & respectueux silence, que de parler de luy & de ses perfections si imparfaitement & si grossierement que nous faisons. *Tibi silentium laus Deus in Sion*; Admirez donc icy auec moy la tres-aymable clemence & debonnaireté de Dieu, qui ne nous permet pas seulement de parler de lui si imparfaitement: mais qui daigne accepter nos loüanges, les agréer, les recompenser, & nous y conuier, *Laudate Dominum omnes gentes. Laudate pueri Dominum.* Il y a principalement trois voyes par lesquelles nous pouuons arriuer à quelque

Et Deus dignatur acceptare nostras laudes.

Luc. 22. 30.

D
I. Punc. *Dei perfectiones*

conſiciuntur tribus viis.

1. *Cauſalitatis.*

petite, mais bien petite & bien foible connoiſſance de ſes perfections; par voye de cauſalité, par voye d'eminence, & par voye de ſureminence ou d'inacceſſibilité: deuelopponſ ces trois enigmes.

Inuiſibilia enim ipſius à creatura mundi, per ea quæ facta ſunt intellecta conſpiciuntur Rom. 1. 20.

S. Paul nous marque la premiere voye écriuant aux Romains: Il eſt vray, dit-il, que Dieu eſt inuiſible, parce qu'il eſt vn pur Eſprit; mais les creatures viſibles ſont des miroirs fidelles & aſſeurez, où depuis le commencement du monde, les hommes qui ſont des creatures intelligentes, peuuent contempler & découurir ſes perfections inuiſibles. On connoiſt la cauſe par ſes effets, l'ouurier par ſes ouurages, l'Architecte par le baſtiment qu'il dreſſe, le Peintre par l'image qu'il forme; & le Createur, par ſes creatures. Sa

Potentia.

puiſſance paroiſt en leur production, en ce qu'il les a tirées du neant: Ne faudroit-il pas, à voſtre aduis, vn grand pouuoir pour faire d'vn grain de pouſſiere vn Soleil? Vn Soleil d'vn grain de pouſſiere! & quelle apparence? la ſeule propoſition en ſemble ridicule. Le Soleil ſi grand, ſi beau, ſi éclatant d'vn grain de pouſſiere, ſi petit, ſi obſcur, & ſi tenebreux? Il eſt plus difficile de faire vn grain de pouſſiere de rien, que de faire vn Soleil d'vn grain de pouſſiere. Car entre vn grain de pouſſiere & le Soleil, il y a quelque raport, quelque analogie, & proportion: Mais entre le neant & vn grain de pouſſiere, il n'y a proportion quelconque; il y a vne diſtance & difference infinie. Or Dieu a fait de rien, non pas vn grain ſeulement, mais le Soleil, la Lune, les Eſtoiles, le Ciel, la

Terre, les Elemens, & les autres creatures ſi belles, ſi diuerſes, & en ſi grand nombre : creatures animées, inanimées, celeſtes, terreſtres, viſibles & inuiſibles, ſans trauail, par vne ſeule parole, & par vn ſeul acte de ſa volonté.

Immenſitas.

Son immenſité ſe montre en leur conſeruation, en ce qu'il les ſoûtient par ſoy-meſme, immediatement, *immediatione ſuppoſiti*, diſent les Theologiens. Il eſt donc preſent à toutes ; il eſt au fond de leur eſtre, & comme dit S. Denys, il leur eſt plus intime qu'elles ne le ſont à elles-meſmes, *intimo noſtro intimior.*

Sapientia.

Sa ſageſſe éclate en leur conduite, en ce que nonobſtant leur antipathie & contrarieté naturelle, il les tient en bonne intelligence, qu'il en fait vn accord, qu'il en compoſe vne harmonie, & qu'il en fait vn Monde ; c'eſt à dire vn tout, orné & diuerſifié de mille creatures, qui dans leur diſconuenance conuiennent & s'aiuſtent enſemble pour le bien de l'Vniuers. Si vn ſage Politique euſt fait la paix en vn même iour entre le Roy de France & le Roy d'Eſpagne, entre le Roy de Pologne & le Roy de Suede, entre le Turc & les Venitiens ; on euſt admiré ſon eſprit & ſon addreſſe : Cependant ces Roys ne ſont pas ſi contraires entre eux, que le feu & l'eau, l'air & le terre, le froid & le chaud, le ſec & l'humide ; & Dieu neantmoins accorde ces contraires, il y a plus de ſix mille ans.

Tu numeris elementa ligas vt frigora flammis,
Arida conueniant liquidis.

Boet. de conſolat.

Bonitas.

Sa bonté se fait voir, en ce qu'il ne s'est pas contenté de leur donner l'estre simplement, il leur a donné le bien estre, l'estre heureux & content, à chacune selon l'exigence & la capacité de sa nature, & le rapport qu'elle a au bien de l'Vniuers.

Æternitas.

Son eternité, & son immutabilité se connoist en ce que toutes les œuures émanées de luy immediatement, sont incorruptibles & d'vne eternelle durée, comme les Cieux, la matiere premiere, les esprits Angeliques, les Ames raisonnables. En vn mot Dieu est la source & l'origine de toutes les beautez, bontez, rares qualitez, & excellentes proprietez d'esprit & de corps qui nous charment en ce monde. S'il est vray ce que l'on dit en Philosophie, que personne ne donne ce qu'il n'a pas; nous deuons conclurre par vne consequence infaillible, que les perfections que nous admirons & aimons tant parmy les creatures, sont toutes en l'estre de Dieu : comme en la Mer toutes les Riuieres; au Soleil toutes les lumieres; au centre toutes les lignes; en la source tous les Ruisseaux; en la cause toutes les qualitez & les proprietez de ses effets : *Ostendam tibi omne bonum.*

E

2. Via eminentiæ.

Elles sont en Dieu auec eminence, c'est à dire d'vne maniere plus noble, plus excellente, plus parfaite, & plus releuée sans comparaison, qu'elles ne sont aux creatures. Aux creatures elles ne sont que par emprunt, en Dieu elles sont par essence. Aux creatures, elles sont composées, en Dieu elles sont simples. Aux creatures elles

ſont impures & imparfaites, en Dieu elles ſont tres-pures, tres-parfaites, & tres-accomplies. Aux creatures elles ſont bornées, en Dieu elles ſont infinies : c'eſt à dire, que les creatures n'ont de beauté, de bonté, de force, de ſageſſe & de richeſſes qu'autant qu'il plaiſt au Createur de leur en donner. Vous rudoyez vôtre fille parce qu'elle n'eſt pas ſi belle que vous le ſouhaitteriez, vous auez auerſion de vôtre cadet, parce qu'il n'a pas tant d'eſprit, tant de ſanté, ny tant d'induſtrie que vous voudriez : qu'y feriez vous ? Ils en ont autant qu'il a plû à Dieu leur en donner : *Ipſe fecit nos, & non ipſi nos*, diſoit vn Ancien, qui auoit le corps vn peu vouté, & l'ame bien droite & bien ſainte : mais Dieu a des perfections autant qu'il en veut, autant qu'on en peut ſouhaitter, autant qu'on en peut conceuoir & encore plus : parce qu'il les a de ſoy-meſme, ſans les mandier hors de ſoy.

Perfectiones enim in Deo, 1. Sunt per eſſentiam non per participationem.

Aux creatures, la bonté n'eſt pas beauté, la beauté n'eſt pas la force, la force n'eſt pas la ſageſſe : de là vient que les vnes ſont bonnes, d'autres fortes, les autres ſages: & il n'arriue iamais, ou quaſi iamais, qu'vne ſeule creature ſoit douée de toutes ces perfections enſemble ; ce que Dieu a ainſi voulu pour nourrir parmy nous la charité, la concorde & la bonne intelligence, par le ſecours & le ſeruice mutuel que nous nous rendons les vns aux autres. Comme pour entretenir le commerce parmy les hommes, il n'a pas voulu qu'vne ſeule

2. *Simplices.*

Non omnis fert omnia tellus. Hic ſegetes, illic veniunt fœlicius vuæ, Arborei fœtus alibi.

Prouince fuſt feconde en tout ce qui eſt neceſſaire à l'entretien & aux delices de la vie. En Dieu toutes les perfections ſont inſeparables, elles ſont vnies enſemble, elles ſont vne même choſe, & ſi on y regarde de prés, i n'en exerce iamais vne ſans exercer toutes les autres.

3. *Sine imperfectione.*

Dans les creatures, les perfections ſont toûjours mélangées de quelque défaut ; il n'y a pas juſques aux corps cœleſtes qui n'ayent quelque tache ; & la Prouidence de Dieu fait reüſſir ces manquemens au ſalut des Predeſtinez ; ce leur eſt vn contrepoids pour les empécher de s'éleuer, pour les tenir bas, afin qu'à la veuë de leur imperfection, ils ayent ſujet de s'humilier, comme le Paon à la veuë de ſes pieds. Les perfections de Dieu ſont toutes tres-accomplies, il n'y a rien en luy qui ne ſoit tres-aymable, *Totus deſiderabilis.* Bref toutes les beautez, bontez, qualitez, excellences & proprietez, qui nous ſemblent ſi agreables & ſi admirables aux creatures, qui nous charment & qui nous rauiſſent ſi ſouuent hors de nous-meſmes, ne ſont que des ombres & des figures, ce ne ſont des beautez & des perfections qu'en peinture bien groſſiere & bien imparfaite, en comparaiſon de celles de Dieu : *Præterit figura huius mundi ; In imagine pertranſit homo.*

4. *Infinitæ.*

Ne ſortons pas de ces penſées ſans nous éleuer à Dieu, & luy dire auec ſaint François ; *Deus meus & omnia :* auec l'Egliſe, *Deus à quo bona cuncta procedunt :* auec Dauid, *Quid mihi eſt in cœlo ? & à te quid vo-*

lui ſuper terram ? Que puis-je ſouhaitter dans le Ciel, que puis-je deſirer ſur la terre, que ie ne trouue aiſément en vous, auec vn grand auantage, ô mon Dieu, mon Sauueur, & mon tout ? Quand ie ſuis ſi mal aviſé que de vous perdre par vn peché mortel, pour quelque creature que ce ſoit; quand ce ſeroit pour gagner tout le monde; c'eſt vne auſſi grande folie, & beaucoup plus grande encore que ſi ie perdois volontairement vn torrent de miel, ou d'autres liqueurs precieuſes pour vne goutte d'eau : vn grand threſor d'or & d'argent, pour vn grain de pouſſiere, & vn grand Royaume, pour embraſſer vne ombre. F

La troiſiéme voye par laquelle nous pouuons conjecturer quelque choſe de la grandeur de Dieu, c'eſt qu'elle ne contient pas ſeulement en eminence, & auec beaucoup de ſurcroiſt les perfections de toutes les creatures, mais qu'elle eſt ſi fort au delà de toute expreſſion, de toute penſée, & de toute conception, qu'il nous eſt impoſſible d'y atteindre, & même d'en approcher tant ſoit peu. Que dis je, impoſſible de nous approcher de ſa Majeſté ? Saint Paul dit qu'il eſt impoſſible d'approcher de ſa demeure, il fait ſon ſejour au milieu d'vne grande lumiere : cette lumiere eſt inacceſſible, *lucem inhabitat inacceſſibilem.* Il ne dit pas inacceſſible aux hommes, mais abſolument inacceſſible, qui ne peut eſtre approchée ny des hommes ny des Anges, ny des Seraphins, ny d'aucune creature.

Saint Denys Areopagite Diſciple de ce

3. *Via ſuperemi-nentiæ & Inacceſſibilitatis.*

1. *Scriptura.*

1. Timoth. 6. 16.

2. *Patribus.*

grand Apoſtre, auoit bien retenu cette leçon de ſon grand Maiſtre; car au premier chapitre de ce beau Liure qu'il a fait des Noms diuins, il nous auertit ſagement, que c'eſt vne preſomption & vne entrepriſe temeraire, de vouloir parler de Dieu, ſi nous en diſons autre choſe, que ce qu'il a daigné nous en reueler dans ſes diuins écrits.

De hac eſſentia ſuperiore & occulta diuinitate nefas eſt quidquam dici, aut cogitari præter ea quæ diuinitus nobis à ſcriptis diuinis patefacta ſunt. Dionyſ. l. de diu. nomin. cap. 1.

3. *Ratione.*

La raiſon qu'il en apporte eſt excellente: quand nous prenons la hardieſſe de parler des choſes diuines par nos propres lumieres, nous nous mettons en danger de prononcer des blaſphemes, ou du moins des erreurs, & des menſonges. Car comme les beſtes brutes ne ſçauroient atteindre à la connoiſſance des affaires humaines & politiques: comme les pierres & autres choſes corporelles, ne ſçauroient comprendre les ſpirituelles, comme vn homme en peinture ne ſçauroit connoiſtre la nature, & les deſſeins d'vn homme veritable; ainſi l'entendement de l'homme, par la ſeule conduite de ſon petit raiſonnement, ne ſçauroit paruenir à la connoiſſance des choſes diuines.

Toutes les perfections que nous admirons & adorons en Dieu, nous ne les connoiſſons naturellement que par reflexion de celles que nous voyons aux Creatures. Or il y a pluſieurs creatures que nous ne connoiſſons pas: il y en a pluſieurs dont nous ne connoiſſons pas les perfections; & il y en a vne infinité que nous ne pouuons pas connoiſtre. Car le Createur produiſant ce monde, n'a pas épuiſé ſa puiſſance; il n'a pas fait vne entiere effuſion de ſoy meſme; il n'a pas communiqué

toutes ſes perfections : il a fait cét Ouurage, non par neceſſité de nature, mais par le bon plaiſir de ſa volonté : non comme vn pere qui produit ſon fils, auquel il communique ſa nature & toutes ſes proprietez naturelles : mais comme vn Peintre qui fait ſon tableau auquel il ne donne que quelques traits & lineamens de ſa propre figure. Et il s'eſt ſi peu épuiſé, qu'il pourroit créer autant de millions de mondes, qu'il y a d'étoiles au Ciel, ou de gouttes d'eau dans la Mer, de brins d'herbe & de petits inſectes ſur la Terre. Or il contient en ſoy les perfections de toutes ces creatures imaginables, auec tant d'eminence & de ſurcroiſt, que s'il auoit creé ce nombre innombrable de mondes, ils ne paroîtroient en ſa preſence non plus que la lumiere d'vne bougie, ou d'vn ver luiſant aupres du Soleil, & beaucoup moins encore.

Ces trois voyes qui nous acheminent à quelque petite connoiſſance de la grandeur infinie des perfections de Dieu, nous doiuent auſſi conduire à la connoiſſance de la tres-effroyable & infinie malice du peché qui offenſe vne ſi haute & ſi excellente Majeſté

G II PVN. *Ex iiſdem viis cognoſcitur malitia peccati.* *Ex* 1.

Dieu eſtant la premiere cauſe, la ſource, l'origine, & le principe de tout eſtre; quand vous le deshonorez, vous commettez vne plus grande injuſtice, que ſi vous offenſiez toutes les creatures qui ſont, qui ſeront, qui ont eſté & qui peuuent eſtre. Comme celuy qui diroit vne injure au Roy, ſeroit plus digne de punition que s'il la diſoit à

tous les vaſſaux de ſa Majeſté. Celuy qui vous bleſſe au cœur qui eſt la ſource de la vie, intereſſe plus voſtre ſanté, que s'il vous bleſſoit en tous les autres membres. Supposons qu'on faſſe vne diete, & vne aſſemblée generale de tous les Roys de la terre, vne conſultation de tous les Docteurs du monde, vne armée de tous les Soldats de l'Vniuers; & qu'vn Villageois groſſier mit ſon ſiege & s'aſſit au deſſus de tous ces Roys: y auroit-il vne arrogance ou vne audace ſemblable à celle là? ou qu'il démentit tous ces Docteurs en quelque poinct difficile de leur ſcience: y auroit il vne preſomption, ou vne folie ſemblable à celle-là? ou qu'il attaquât & penſât ſurmonter tous ces ſoldats, y auroit-il vne temerité ſemblable à celle là? La voſtre eſt plus grande de beaucoup quand vous offenſez Dieu: car vous m'auouërez qu'il eſt incomparablement plus noble que tous les Roys: plus ſage & plus ſçauant que tous les Docteurs: plus fort & plus puiſſant que tous les ſoldats qui ſont au monde, & qui y peuvent eſtre. Quand vous commettez le peché, vous ne poſez pas voſtre ſiege au deſſus de Dieu, mais vous mettez voſtre volonté au deſſus de la ſienne: *Volui & noluiſti.* Un valet qui prefere ſa volonté à celle de ſon Maiſtre, commet vne plus grande faute, que s'il vouloit aller deuant luy. Car il eſt quelquefois permis & loüable en certaine conjoncture, qu'vn valet marche deuant ſon Maiſtre. D'où vient qne nos Peres diſoient par prouerbe: En pont, en bois & en riuiere, va

let deuant, Maiſtre derriere : au lieu qu'il n'eſt iamais loüable ny honneſte, qu'vn valet prefere ſa volonté à la volonté juſte & raiſonnable de ſon Maiſtre. Cependant vous preferez la voſtre à celle de Dieu, qui eſt vne plus grande arrogance que ſi vous vouliez marcher deuant tous les Grands, deuant tous les Princes, & tous les Roys de la terre. Vous preferez voſtre eſprit & voſtre iugement à celuy de Dieu, car il vous dit qu'il n'eſt pas bon ny vtile pour vous, de vous venger, de ſeduire cette fille, de pourſuiure ce procez, ny de retenir ce bien d'autruy : & vous le iugez plus à propos; *Deſpexiſtis omne conſilium meum*, ce qui eſt vne plus effroyable preſomption que ſi vous contrediſiez tous les Docteurs qui ont eſté, & qui ſeront iamais au monde. Vous declarez la guerre au Dieu des armées, vous attentez à ſa vie, *Tetendit aduerſus Deum manum ſuam, contra omnipotentem roboratus eſt*, qui eſt vne plus horrible temerité, que ſi vous vouliez combattre tous les ſoldats de cent mille mondes à la fois. Car Dieu eſt infiniment plus fort, plus puiſſant & plus redoutable, que tout ce qu'il peut créer. Iob. 15.

Si vous entrepreniez d'offenſer toutes les creatures poſſibles, ce ſeroit vne injuſtice & vne temerité prodigieuſe : mais vous la pourriez pallier de quelques pretextes apparens; car pour grandes & excellentes que ſoient les perfections, & les belles qualitez des creatures, elles ne ſont iamais pures, il y a toûjours du mélange, toûjours des manquemens & des defauts, H Ex 2.

& vous pourriez dire que c'eſt ce que vous combattez. Mais les perfections de Dieu eſtans toutes tres-pures & tres-accomplies, ſans mélange d'aucune imperfection ; c'eſt leur faire vn grand deshonneur, de les mépriſer ſans aucun ſujet, & d'en faire moins d'eſtat que d'vne fumée d'honneur, ou d'vne volupté paſſagere. Comme ces diuins Attributs contiennent en eminence toutes les perfections des Creatures, & qu'ils ſont d'vne condition & nature toute differente: de meſme le peché qui les offenſe, contient en ſoy les deformitez de toutes les iniures qu'on peut faire aux Creatures ; mais auec vn ſurcroiſt de malice, qui ne ſe peut aſſez exagerer.

Le peché eſt vn larcin & vne vſurpation du bien d'autruy : car vous vous ſeruez des membres de voſtre corps, & des puiſſances de voſtre ame contre la volonté de Dieu à qui elles appartiennent. C'eſt vne perfidie que vous commettez contre le plus grand amy que vous ayez iamais eu ; il vous peut dire comme à Iudas, *Amice ad quid veniſti : tu vero homo vnanimis, dux meus, & notus meus.* C'eſt vn adultere ſpirituel, par lequel voſtre ame ſe débauche de la fidelité qu'elle doit à vn époux tres-aimable. C'eſt vne reuolte & vne felonnie contre Dieu qui eſt voſtre Prince naturel & legitime ſouuerain. C'eſt vn parricide, par lequel vous attentez à la vie d'vn pere qui vous a carreſſé & obligé au dernier poinct. Mais c'eſt vn larcin encore plus iniuſte ; c'eſt vne perfidie plus monſtrueuſe, c'eſt vn

adultere

adultere plus infame, c'eſt vne rebellion plus atroce, c'eſt vn parricide plus denaturé ſans comparaiſon, que tous les larcins, les perfidies, les adulteres, & parricides qui ont iamais eſté commis, & qui ſe commettront iamais contre les hommes.

Et comme les perfections de Dieu eſtans infinies & ſuréminentes ſont au delà de toute loüange, de toute eſtime & de toute admiration : ainſi la malice du peché qui leur eſt oppoſée, eſtant infinie & infiniment odieuſe ; eſt au de-là de toute expreſſion, de toute connoiſſance, & de toute conception. Vous ne ſçauriez connoître la grandeur du mal que vous faites, quand vous offenſez Dieu, vous n'en ſçauriez connoitre la centiéme, ny la mi liéme, ny la cent milliéme partie de ce mal. Que dis-je? vous qui n'étes que tenebres & qu'ignorance? les Anges qui ne ſont qu'eſprit, les Cherubins qui ne ſont que ſcience, les Seraphins qui ſont ſi proches de Dieu, les Saints qui ont la lumiere de gloire, la Vierge qui eſt toute plongée dans l'abîme de la Sapience diuine, ny aucune pure creature n'eſt capable de conceuoir la grandeur du mal que vous faites : Dieu ſeul la peut comprendre, parce que luy ſeul peut comprendre l'excellence & la grandeur de ſon eſtre; & on peut dire en quelque façon que le peché eſt vn auſſi grand mal que Dieu eſt un grand bien: & comme Dieu eſt vn bien infiny, inconceuable & incomprehenſible : le peché eſt vn mal infiny, ineffable & incomprehenſible? O grande Sainte que vous auiez ſujet

I. Ex 3.

de dire ce que vous diſiez ! ô que vous étiez ſage, & que vous eſtiez diuinement éclairée ! ſi nous auions vn petit rayon de voſtre lumiere, vne petite bluette du braſier de vôtre amour !

Dieu fit vn iour la faueur à la B. Catherine de Gennes, de luy faire voir vn échantillon de la malice du peché: ce ne fut qu'en paſſant, en vn moment, & comme vn éclair; & toutefois, elle en conçeut vne ſi grande horreur, que tout ſon ſang ſe glaça dans ſes veines, elle en fut reduite aux abois, & elle dit que ſi cette veuë eut encore duré tant ſoit peu, elle en ſeroit tombée roide morte, quand bien elle auroit eu vn corps de diamant. Et elle adjouſte; Quand ie penſe de quelle importance eſt l'ombre d'vn peché, ie crois que ſi Dieu ne me preſervoit, j'en mourrois: & ſi i'auois quelque choſe à deſirer en ce monde, ie ne ſouhaitterois rien ſi ardamment, que de pouuoir exprimer ce que ie connois, & que ie ſens d'vne choſe ſi étrange: & ſi à cét effet il étoit beſoin de ſouffrir quelque choſe, i'endurerois volontiers tous les ſupplices des Martyrs, & des mal-faicteurs, afin de faire connoiſtre aux hommes vne choſe de telle conſequence. Et depuis que Dieu m'a communiqué ce rayon de lumiere, ie ne m'étonne plus que l'enfer ſoit ſi redoutable, & que l'éternité ſoit ſi longue. Au contraire, il me ſemble que les peines y ſont trop douces, & qu'elles n'ont point de proportion auec la malice du peché, tant l'ombre ſeule d'vn peché veniel me ſemble affreuſe, & effroya-

Cap. 4. vitæ ſuæ,

ble ? En vn autre lieu elle dit ? O mon Dieu, toutes les autres choſes ſe peuuent bien ſupporter ; mais de vous auoir offenſé, ce m'eſt vne ſi grande peine, que la ſeule penſée m'en eſt horrible & inſupportable. Et ie vous prie qu'à l'heure de ma mort, vous me montriez plutoſt tous les demons auec toutes leurs terreurs, & tous leurs ſupplices, que de me faire voir le moindre de mes pechez, parce que ie n'eſtime rien tout le reſte en comparaiſon de l'offenſe qui vous eſt faite, pour petite qu'elle ſoit, encore qu'il n'y en puiſſe auoir de petite, eſtant contre vne Majeſté ſi grande & incompreheniible.

C'eſt donc auec raiſon, que le Prophete Ieremie nous crie : *Deduc quaſi torrentem lachrymas tuas ; non taceat pupilla oculi tui.* Répandez des larmes en grande abondance comme ſi c'eſtoit vn torrent, mais que la ſource n'en tariſſe pas ſi promptement que les eaux d'vn torrent. Si le mal eſt le vray, & l'vnique objet de la triſteſſe ; Si les larmes ne ſont faites & ne doiuent eſtre employées que pour pleurer & regretter le mal : on ne ſçauroit tant pleurer d'auoir commis le peché, qu'il ne merite encore plus d'eſtre pleuré & regretté, puiſque c'eſt vn mal infiny. Quand vous verſeriez autant de larmes, qu'il y a d'eau en voſtre riuiere : quand vous en verſeriez autant qu'il eſt tombé de gouttes de pluye depuis que le monde eſt monde, & autant qu'il y a de gouttes d'eau dans la Mer, vous ne pleureriez pas autant que le peché

K CONCLVSIO. *Peccatum infinitis lachrymis dignum.*

Thren. 2. 8

merite d'eſtre pleuré. Si vne larme eſt bien employée à pleurer vn petit mal, deux larmes ſont bien employées à pleurer vn mal deux fois plus grand : donc pour pleurer dignement vn mal infiny, il faudroit verſer vne infinité de larmes. Mais au lieu de dire il faudroit, ie deuois dire il faudra : car en effet, ſi vous ne vous amendez, ſi vous mourez en l'état de peché où vous eſtes, vous verſerez plus de larmes qu'il n'y a d'eau dans la Mer, & dans toutes les riuieres du monde : *Ibi erit fletus*, il y aura là des pleurs, dit noſtre Seigneur ; la parole de Dieu eſt efficace, feconde & perpetuelle : *In æternum Domine permanet verbum tuum.* Apres des millions d'ans, *ibi erit fletus*, apres cent millions d'ans *ibi erit fletus*, quand vous en aurez verſé dix mille fois plus qu'il n'y a d'eau dans la Mer, *ibi erit fletus*. Et ce tres-juſtement : il faut que celuy-là ſouffre vn mal de peine infinie, qui a commis vn mal de coulpe infinie. Il faut que celuy-là pleure éternellement, qui a offenſé vne tres-haute, tres-auguſte, tres-adorable & inconceuable Majeſté. Dieu nous en garde par ſa miſericorde. *Amen.*

SERMON XXVII

LE PECHE' OFFENSE les quatre dimenſions des perfections diuines.

Omnibus diebus vitæ tuæ, in mente habeto Deum; & caue ne aliquando peccato conſentias. Tob. 4. 6.

APRES auoir contemplé le nombre innombrable des perfections diuines que le peché mortel offenſe, il nous faut conſiderer qu'il en choque encore les quatre excellences, & les quatre dimenſions que Saint Paul leur attribuë; la hauteur, la longueur, la largeur, & la profondeur. Elles ſont immenſes & infinies; mais elles ont eſté comme appetiſſées; & ſi ie l'oſe dire, quaſi aneanties en voſtre ſein virginal, ô ſainte & bien-heureuſe Mere! la Toute-puiſſance s'eſt jointe à la foibleſſe, l'eternité s'eſt aſſujetie au temps, l'immenſité s'eſt racourcie & retranchée en vos pures entrailles: *quem totus non capit orbis, in tua ſe clauſit viſcera factus homo.* C'eſt ce

que voſtre Ange vous prédit quand il vous ſalüa par ces paroles, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. PVNCTVM. *Continet quatuor dimenſiones perfectionum Dei.* 1. *Eſt ſublimitas, nempe quod earum excellentiæ ſunt in ſumma gradu: quod probatur.* 1. *In genere.* A. 2. *In ſpecie.* B. 2. *Latitudo, qua ſe extendunt ad omne obiectum poſſibile.* C. 3. *Longitudo, nempe Æternitas* D. 4. *Profundum, nempe quod ſunt abyſſus infinita.* E.

II. PVNCTVM. *Debita noſtra erga has Dei perfectiones.* 1. *Honor.* F. 2. *Amor.* G. 3. *Timor peccati quod illas offendit, quatuor dimenſionibus odioſis.* 1. *Sublimitate.* H 2. *Latitudine.* I. 3. *Longitudine.* K. 4. *Profundo.* L.

TOutes les perfections de Dieu ſont immenſes & infinies, c'eſt à dire ſans bornes, ſans limites & ſans meſure : c'eſt donc parler fort improprement, que d'attribuer des dimenſions à ces grandeurs & perfections diuines : Mais parce que nous ne pouuons parler qu'à noſtre mode & ſelon noſtre petite façon d'entendre, le Saint Eſprit daigne condeſcendre, & s'accommoder à noſtre baſſeſſe, & begayer auec nous. Il nous fait conſiderer par Saint Paul, la Hauteur, la Longueur la Largeur & la Profondeur de ſes diuines perfections; afin que nous connoiſſions la malice effroyable du peché qui les offenſe.

Epheſ. 3. 18.

A

I. PVNCT. *Quatuor dimenſiones perfectionum Dei.*

Premierement, la Hauteur. On ne peut pas arriuer tout d'vn coup à la connoissance d'vne chose si sublime, il y faut monter petit à petit, & par diuers degrez. Nous voyons en ce monde quatre degrez de creatures, qui ont des perfections d'autant plus excellentes, que leur estre est plus haut & releué. Les premieres n'ont que l'estre tout simplement, comme les Elemens, les pierres, les metaux & les mineraux. Les secondes, ont l'estre & la vie, ce sont les Plantes. Les troisiémes ont encore le sentiment, ce sont les animaux. Les quatriémes ont la raison, ce sont les Hommes. Vne pierre a fort peu de bonnes qualitez, elle est inanimée, sans mouuement, sans accroissement, & sans action : Vne Plante a encore la vie, elle s'éleue vers le Ciel, elle s'étend, & se prouigne sur la terre : vn chien a des qualitez plus nobles, il a la veuë qui voit le gibier, l'odorat qui en sent la piste, il a la voix qui aboye apres : L'homme est doué de la raison, qui est beaucoup plus noble que la fecondité des Plantes, & que le sentiment des Animaux. Ce qui se voit en la priuation: car il n'est point de Pere de famille qui n'aimât mieux que sa fille fust aueugle que folle, & qu'elle fust plutost sterile qu'aueugle.

1. *Sublimitas. Ea probatur.*

1. *In genere.*

Au lieu que sur la terre il n'y a que ces quatre degrez, & ordres differens des creatures; il y en a neuf dans le Ciel, qui ont aussi des perfections d'autant plus auantageuses, que leur espece est plus haute & plus releuée. Il y a les Anges, les Archanges, les Vertus, les Principautez, les Puissances,

les Dominations, les Thrones, les Cherubins & Seraphins : où nous voyons que les Archanges ſont autant par deſſus les Hommes, que les Hommes pardeſſus les Plantes: Car comme entre les Hommes & les Plantes il n'y a qu'vne eſpece, à ſçauoir celle des Animaux, ainſi entre les Archanges & les Hommes, il n'y en a qu'vne, à ſçauoir celle des Anges. Et les Seraphins ſont autant par deſſus les Archanges, que les Archanges ſont par deſſus les Pierres, & encore plus. Car entre les Pierres & les Archanges il n'y a que quatre eſpeces, au lieu qu'entre les Archanges & les Seraphins il y en a ſix. Donc, comme les perfections des Archanges ſont incomparablement plus nobles & plus excellentes que celles des Pierres : ainſi celles des Seraphins ſont incomparablement plus nobles que celles des Anges & des Archanges.

Or Dieu pourroit créer à preſent vn nouueau Ciel, où il y auroit cent degrez, & cent ordres de creatures, plus hautes & plus nobles les vnes que les autres, & ornées de perfections plus excellentes à proportion de leur eſtre, & dont la plus baſſe & la moindre ſeroit plus releuée que les Seraphins : & vn moment aprés il pourroit créer vn autre Ciel où il y auroit mille degrez, & autant d'ordres de creatures qui ſe ſurpaſſeroient ainſi les vns les autres en nobleſſe & excellence de perfections. Et ainſi à chaque moment d'icy à cent mille ans, il pourroit créer de nouueaux Cieux, dont la plus baſſe creature ſurpaſſeroit en dignité, la plus haute du Ciel

precedent. Peſez ſi vous pouuez combien excellentes & admirables ſeroient les perfections de la plus haute ? Toutes ces perfections ne ſeroient que des crayons bien imparfaits, de petits lineamens, & des ombres de celles de Dieu. Et ſi nous conſiderons ces diuins attributs en détail, & en particulier, nous pourrons dire que leur hauteur & leur ſublimité, conſiſte en ce que les excellences de ſes perfections diuines, ſont en vn ſouuerain degré, chacune en ſa qualité qui la rend ſignalée & remarquable, & qui nous la fait diſtinguer de toutes les autres.

Par ſa puiſſance il ne fait pas ſeulement tout ce qu'il veut, mais il le fait auec tres-grande facilité, fecondité & perfection. Il n'eſt rien ſi aiſé que de parler ; & Dieu a tout fait par ſa parole, & par vne ſeule parole : *Dixit & facta ſunt. Verbo Domini cæli firmati ſunt.* Et ce qui eſt merueilleux, cette parole a eſté ſi feconde, qu'elle n'a pas ſeulement formé les creatures qui furent écloſes du neant au commencement du monde ; mais elle opere encore maintenant, & operera juſques à la conſommation des ſiecles. Il dit en la creation : Que la lumiere ſe faſſe, que la terre produiſe de l'herbe verte ? Depuis ce temps-là, la lumiere ſe fait continuellement, la terre produit inceſſamment de l'herbe verte & agreable. Et ce qu'il fait ſi facilement, il le fait neantmoins auec tant de perfection, que quand tous les hommes & tous les Anges ſeroient dix mille ans à conſiderer toutes ſes œuures, ils ne ſçauroient remarquer le moindre manquement

B

2. *In particulari de Potentia.*

en vne seule : Ils n'y sçauroient rien adjouter, diminuer, ny changer, sans en oster l'vtilité, la beauté, & la bonne grace. Pour cela quand les hommes parlent de leurs ouurages, c'est en termes qui expriment l'imparfait, *Apelles pingebat : Praxiteles excudebat* Quand on parle des œuures de Dieu, c'est en des termes qui expriment le plus que parfait ? parce qu'elles sont plus que parfaites; *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, & erant valde bona.*

Scientia.

Ainsi par sa science, il sçait tout ce qu'on peut sçauoir avec vne tres-grande clarté, exactitude & certitude.

Bonitate.

Par sa bonté il veut du bien à ses creatures, auec vne affection & vne charité tres-ardente.

Prouidentia.

Par sa Prouidence, il a soin de toutes, & de chacune en particulier, auec autant de diligence & d'application d'esprit, que s'il n'y en auoit qu'vne seule, & qu'il n'eust autre chose à faire.

C

2. Dimensio, Latitudo.

En second lieu, nous pouuons dire que la largeur des perfections de Dieu, c'est l'immense étenduë de leur actiuité, dont le ressort n'a point de bornes, & la sphere en est infinie : car elle s'étend à tout ce qui leur peut seruir d'objet, sans aucune restriction ny modification quelconque.

Potentia.

Par sa puissance, il pourroit créer vn monde qui seroit si vaste & si admirable, que chaque grain de sable qui y seroit, seroit aussi grand & aussi parfait, que ce monde qui est deuant nos yeux. Pensez combien grand seroit ce monde, qui auroit autant

de Cieux, de Soleils, de Lunes, de Mers, & de Terres, qu'il y a de grains de ſable en tout l'Vniuers : Et apres qu'il auroit fait ce Monde, il en pourroit faire vn troiſiéme; à comparaiſon duquel, le ſecond qu'il auroit creé, ne ſeroit que comme vn grain de ſable. Et apres ce troiſiéme, vn quatriéme, vn cinquiéme, vn ſixiéme ; & ainſi conſecutiuement en auſſi grand nombre, qu'il y a d'atomes en l'air, & de fueilles d'arbre ſur la terre. Quand il auroit fait ce grand nombre de Mondes, il pourroit dire : Tout ce que j'ay fait n'eſt qu'vn jeu, vn eſſay, vn prelude de ce que ie veux faire ; puis il en pourroit faire mille fois dauantage, puis encore mille fois plus, & ainſi iuſques à l'infiny.

Par ſa Science il ſçait le nombre de toutes les creatures qui ſont au monde ; de tous leurs mouuemens, leurs actions, & accidens ; de tous les fourmis, moucherons, & poiſſons qui ont eſté depuis le commencement, & qui ſeront iuſques à la fin des ſiecles ; de toutes les penſées, paroles, geſtes, & œuillades ; auſſi bien que de tous les pas des hommes & des femmes : *Greſſus meos dinumeraſti ; numerus menſium eius apud te eſt, Capilli capitis veſtri omnes numerati ſunt.* Il connoît tres-diſtinctement toutes les qualitez, proprietez, perfections & imperfections non ſeulement ſpecifiques, mais indiuiduelles de chaque creature, la longueur, la largeur, l'épaiſſeur & la couleur de chaque fueille d'arbre ; quand, comment, en quel moment, en quel coſté, par quelle

Scientia.

Iob. 14 16.
Ib. 4.5.
Matth. 10.30.

imagination & rencontre, chaque moucheron à volé en l'air, chaque poiſſon a nagé dans l'eau, chaque fourmy a marché ſur la terre; & chaque fueille d'arbre s'eſt remuée en la foreſt. Et il ſçait toutes ces choſes plus clairement, plus aſſeurément & plus diſtinctement, que vous ne ſçauez le nombre & l'âge de vos enfans. Quel admirable eſprit? Quelle memoire? Quelle ſçience?

Bonitatis.

Par ſa bonté, il veut à toutes ſes creatures autant de bien qu'il leur en peut faire, ſelon l'exigence de leur nature, ſelon l'vtilité de l'Vniuers, & ſelon les regles de ſa Prouidence. Et de fait, au myſtere de l'Incarnation, il a fait à toutes ſes creatures vn bien infiny, & vn honneur ineſtimable, les vniſſant toutes à ſa diuine eſſence en vnité d'hipoſtaſe. Car l'homme eſtant vn abregé, vn précis, & vne recapitulation de toutes les creatures: l'homme ayant l'eſtre des élemens, la vie des plantes, le ſentiment des animaux, le mouuement des Cieux, & & l'intelligence comme les Anges; quand la ſainte humanité eſt deïfiée, toutes les creatures ſont annoblies en elle; toutes ſont éleuées à cét honneur ſuprême de l'vnion hypoſtatique.

Prouidentia.

Sa Prouidence s'étend & s'abbaiſſe à diriger & gouuerner toutes ſes creatures, à les conduire & acheminer à leur derniere fin par des moyens conuenables, ſans en oublier vne ſeule; il n'y a pas vn ſeul petit moyneau qui ne ſoit dans les archiues de ſa memoire; pas vn petit fourmy au fond du Canada, ou au milieu des deſerts d'A-

rabie, auquel il arriue quoy que ce ſoit ſans les ordres de ſa Prouidence : *Illi eſt cura de omnibus. Nonne quinque paſſeres væneunt dipondio, & vnus ex illis non eſt in obliuione coram Deo. Audeo dicere ſetas porcorum, nedum capillos ſanctorum, numeratos eſſe apud Dominum.* Sap. 6. 8. Matth. 10. 29. Tertull.

La troiſiéme dimenſion, dont les grandeurs de Dieu ſont ornées, c'eſt la longueur, c'eſt à dire l'Eternité, la parfaite poſſeſſion & la iouïſſance qu'il en a, ſans fin, ſans commencement, & ſans viciſſitude ; *Interminabilis vitæ tota ſimul & perfecta poſſeſſio.* Vn Roy peut perdre ſa puiſſance étant dépoüillé de ſes Eſtats ; ou du moins il la perd à la mort. Les Politiques perdent ſouuent leur ſageſſe, & commencent à radoter au declin de leur âge ; les bons & les vertueux perdent quelquesfois leur vertu par l'impreſſion de quelque forte tentation: mais Dieu ne peut rien perdre de ſes perfections, parce qu'elles ſont vne même choſe auec ſon eſtre, qui eſt indépendant, neceſſaire, immuable, & inuariable. La poſſeſſion d'vne heredité eſt iugée bien affermie, quand elle eſt d'vn temps immemorial. Vne Nobleſſe eſt eſtimée tres-illuſtre & auantageuſe, quand elle eſt de pluſieurs ſiecles. La maxime de Iuriſprudence dit ; *qui prior eſt tempore potior eſt iure.* La Nobleſſe, & l'excellence des perfections diuines, & la poſſeſſion qu'il en a, n'eſt pas ſeulement de temps immemorial, ny de pluſieurs ſiecles; mais de tout temps, de toûjours & de toute eternité.

D 3. *Longitudo, nempe Æternitas.*

La connoiſſance qu'il a de ſes grandeurs, l'amour & l'affection qu'il leur porte, la joye & le plaiſir qu'il en reçoit, n'eſt pas ſucceſſif, mais tout enſemble; ſa durée n'eſt que d'vn moment, mais qui coëxiſte à tous les ſiecles, qui recüeille & reunit en vn poinct toutes les differences des temps prelent, paſſé, & à venir. Voyez combien vaſte, ſpacieux, & immenſe doit eſtre le cœur & l'eſprit de Dieu! car ſuppoſons que par l'eſpace d'vn temps infiny, il receut à chaque moment de nouuelles joyes, de nouueaux contentemens, des lumieres & des connoiſſances, combien grand, & incomprehenſible ſeroit ce nombre? Or il poſſede tout cela, non pas en détail, ny par lambeaux, mais ſouuerainement & tout enſemble, depuis qu'il eſt Dieu, & tant qu'il ſera Dieu. Et partant quel threſor, quel magaſin, quel ocean, & quel abîme de lumiere, de connoiſſance, de joye, de volupté & de beatitude?

E 4. *Profundum.*

En quatriéme lieu, la Profondeur de ſes perfections, c'eſt qu'elles ſont des abîmes ſans fond & ſans fin; elles ſont toutes infinies Si la Mer n'auoit point de fond, les eaux y ſeroient ſans meſure: ſi vn puits plein de miel, n'auoit point de fond, la douceur en ſeroit infinie; s'il eſtoit plein de lait, la blancheur en ſeroit infinie; s'il eſtoit plein d'or & d'argent, les richeſſes en ſeroient infinies. Il en eſt ainſi de la Diuinité & de ſes perfections adorables; elles n'ont point de fond, point de fin, point de meſure, point de termes, ny de limi-

tes. O abîme ſans fond de la ſageſſe & de la ſcience diuine, s'écrie l'Apoſtre Saint Paul : & le Prophete Royal ; La grandeur de Dieu n'a point de fin, ſa ſapience n'a point de nombre, ſa ſageſſe n'a point de bornes. Rom. 11. Pſal. 144. 3. Pſal. 146. 5.

Elles ſont ſi grandes, ſi immenſes, & ſi infinies que rien ne les peut meſurer, que rien ne leur peut eſtre comparé, rien n'en peut approcher tant ſoit peu. Portez la veuë de voſtre eſprit ſur toute l'étenduë de la terre : voyez que de perſonnes, que de Villes, que de Prouinces, que de Royaumes, & que de Nations il y a ; le Prophete Iſaye dit que tout cela en comparaiſon de Dieu n'eſt qu'vn petit grain de pouſſiere. Partagez vn grain de pouſſiere en autant de parties qu'il y a d'hommes, de femmes, & de creatures au Monde ; ie ſuis vne de ſes parties, ie ſuis deuant Dieu la cent mille milliéme partie d'vn grain de pouſſiere, & encore moins ; ie ſuis non pas vn neant, mais la cent milliéme partie d'vn neant : car Iſaye ayant dit que toutes les Nations ſont deuant Dieu comme vn petit grain de pouſſiere : & voyant que c'eſtoit trop dire, il s'en eſt corrigé adjouſtant qu'elles ſont comme ſi elles n'eſtoient pas, qu'elles ſont comme vn neant en la preſence de Dieu. Et le Texte ſacré traittant ailleurs de la Puiſſance, de la Bonté, de la Miſericorde & des autres perfections de Dieu, en parle comme ſi les Creatures n'en auoient point du tout, & ſi Dieu ſeul en eſtoit auantagé. De la Puiſſance & Immortalité, Saint Paul dit

Quaſi puluis exiguus Iſa. 40. 15.

Omnes gentes quaſi non ſint, ſic ſunt coram eo & quaſi nihilum & inane. Iſa. 40. 17. 1. Tim. 6. 15. Luc. 18. 19. Iſa. 37. 20. Apoc. 15. 14.

que Dieu ſeul eſt Puiſſant, & que luy ſeul eſt Immortel. De la Bonté, le Sauueur dit, Perſonne n'eſt bon que Dieu ſeul. De la Souueraineté, Iſaye luy dit; Vous ſeul eſtes le Souuerain. De la Pieté, & de la Miſericorde, les Saints luy diſent en l'Apocalipſe; Vous ſeul eſtes pieux, parce que les belles qualitez des Creatures, comparées à celles de Dieu, ne ſont pas plus que ſi elles n'eſtoient point du tout.

Debita noſtra erga Dei perfectiones.

1. *Honor.*

A des perfections ſi grandes & ſi excellentes, nous ſommes obligez de rendre trois principaux deuoirs de l'honneur, de l'amour, & de la crainte filiale? Or le plus grand honneur & hommage que nous leur pouuons rendre, c'eſt de les reuerer: c'eſt de les admirer: les reuerer par vn chaſte & religieux ſilence. Les Anciens diſoient que Thaumas, c'eſt à dire l'admiration, eſtoit mere de l'Arc-en-Ciel, qu'ils appelloient *Iris*, *Thaumantia Virgo*: parce que c'eſt vn objet d'étonnement, de voir en cét Arc vn ſi grand nombre de couleurs ſi belles, ſi diuerſes, & ſi diſtinctement remarquables, qui ne ſont neantmoins qu'vne ſeule lumiere du Soleil, reçeuë en vne nuée opaque, & bien diſpoſée. Et c'eſt vn ſujet de grande admiration de voir en l'être de Dieu, la Puiſſance, la Sageſſe, la Bonté, la Iuſtice, la Miſericorde, & vne infinité d'autres perfections qui ont des effets tres-differens, & meſmes quelquefois contraires & oppoſez: & qui ne ſont neantmoins qu'vne même choſe entre elles, & auec ſa diuine eſſence. Cette admiration donc, doit produire quelque-

Mille trahit varios aduerſo ſole colores.

quefois en nous un reſpectueux ſilence, qui rend plus de gloire à Dieu, & qui l'honore plus dignement que les plus grandes loüanges qu'on luy ſçauroit attribuer. *Tibi ſilentium laus Deus in Sion.* Vous n'eſtes pas inutile, mais ſaintement occupé en la meditation, quand tout ravy d'eſtonnement à la veuë des grandeurs de Dieu, vous demeurez en ſuſpens, diſant avec le Prophete : O mon Dieu, que voſtre Nom eſt admirable! que voſtre Puiſſance, voſtre Sageſſe, voſtre Bonté eſt admirable & incomprehenſible! Faiſant comme les Seraphins qui ſe couvrent deuant Dieu, ne l'oſant pas enuiſager, mais qui excitent leur cœur en ſon amour par le battement de leurs aiſles. Pſal. 8. Iſa. 6.

Cét amour doit eſtre accompagné des meſmes dimenſions que les perfections de Dieu, afin de les honorer par imitation. Nous deuons auoir pour noſtre Dieu un amour haut & relevé; l'aimer non pas par des motifs bas & terreſtres, mais ſublimes & celeſtes; non pour nos intereſts & par reflexion à nous-mêmes, mais parce qu'il en eſt plus que tres-digne : Vn amour large & ſpacieux qui nous porte à embraſſer & à pratiquer pour ſon honneur, toutes les œuvres vertueuſes qui nous ſont poſſibles, ſelon noſtre condition : Vn amour qui n'ait point de fin, comme ſes diuines perfections ſont d'une eternelle durée : Vn amour qui ſoit profond, ſincere, cordial, ou du fond du cœur; & non pas ſuperficiel, imaginaire & du bout des lévres : vn amour qui ſe témoigne par les effets, qui iette dans noſtre cœur

G
2. *Amor.*

vne crainte filiale de ſes perfections diuines; car elles ſont en effet toutes à craindre. Sa Grandeur eſt à craindre; *Magnus & terribilis ſuper omnes: terribiliter magnificatus es.* Sa puiſſance eſt à craindre: *Potens & metuendus nimis.* Sa Sainteté eſt à craindre: *Sanctum & terribile nomen eius.* Sa Pieté eſt à craindre: *Quis non timebit te, quia tu ſolus pius es.* Mais pour mieux dire, ce qui eſt à craindre, c'eſt le peché qui les deſobli-ge toutes, & qui ſe rend odieux par vne hauteur, vne largeur, vne longueur, & vne profondeur abominable. Voicy voſtre temerité, voſtre arrogance, & voſtre audace.

Pſal. 88. 8. Pſ. 138. 14. Eccli. 1. 8. Pſ. 110. 9. Apoc. 15. 4.

H 3. *Timor peccati quod illas offendit, quatuor dimenſionibus odioſis.* 1. *Sublimitate.*

Ie vous diſois hier, que quand vous commettez vn peché mortel, vous eſtes plus arrogant que ſi vous mettiez voſtre ſiege au deſſus de tous les Rois du monde: ie dis bien davantage, & ſans danger de mentir; qu'en pechant, vous vous éleuez au deſſus de cent mille Monarques, au deſſus de cent mille Mondes, au deſſus de toutes les creatures poſſibles & imaginables: car vous vous eſleuez au deſſus de Dieu, qui eſt, comme nous auons veu, vne infinité de fois au deſſus d'elles. Vous dites, non pas peut-eſtre de parole, mais ce qui eſt bien pis, en effet & en verité, par voſtre action; I'ay plus d'authorité que Dieu: Il deffend à ce villageois de porter faux témoignage, à cette fille, & à cette femme de commettre vne impureté; à ce Greffier, & à ce Notaire, de faire vne fauſſeté; Et moy ie leur veux commander de la faire, & ils la feront contre ſa deffenſe, mon commandement l'emporte-

ra. Et si c'est vn Arrest, vn Arrest irreuocable, que quiconque s'exalte, sera humilié: si c'est vne Loy indispensable, que plus nous nous esleuons, & plus nous serons abaissez; ie vous laisse à penser iusques où vous serez humiliez : Vous vous esleuez au dessus de ce qui est infiniment haut; vous meritez d'estre abaissé au dessous de ce qui est infiniment bas; c'est à dire du neant. Vous estes plus vil, plus abiet, de moindre prix, de plus bas aloy deuant Dieu, qu'vn limaçon, qu'vne chenille, qu'vn ciron, & que le neant mesme. Non, vous ne serez pas aneanty, vous serez conservé, mais vous serez reservé à des peines sensibles, & piquantes au plus haut point, parce que vous commettez la plus haute iniustice, la plus grande & énorme iniure qui se puisse imaginer; plus grande que toutes les iniures qu'on ait iamais faites & qu'on puisse faire à quelque creature que ce soit.

Nous auons peine à conceuoir cecy, parce qu'à toutes les iniures qui se font à la creature, est tousiours iointe & allociée l'iniure du Createur. Mais supposons qu'il y ait vn autre monde que celuy-cy, aussi grand & aussi ancien que celuy-cy : vn Monde où il n'y ait point de Dieu, cela est impossible de toute impossibilité. Mais supposons-le, & qu'vn Tyran ait fait mourir tres-cruellement, & tres-iniustement en chaque iour, & à chaque heure, depuis le commencement des siecles, des hommes tres-innocens : quel horrible carnage seroit-ce ? quelle iniustice ? quelle barbarie ? & combien de millions

de meurtres auroit-il commis en tant de iours & en tant d'heures, qui ont esté depuis six mille ans ? Tenez pour asseuré & n'en doutez pas, que toutes ces iniures ne seroient rien, en comparaison de l'iniure que vous faites à Dieu par vn seul peché mortel. Les raisons en sont évidentes : car tous ces meurtres seroient des iniures finies, & le peché est vne iniure infinie : ces iniures faites aux creatures, seroient comme qui écraseroit vn million de fourmis ; & l'iniure qui est faite au Createur, c'est comme qui donneroit vn soufflet au Roy Ce Tyran au plus, ne meriteroit que d'estre brisé sur la rouë autant de fois qu'il y a eu d'heures & de iours, depuis six mille ans : Mais par vn peché mortel, vous meritez d'estre brusle tout vif autant de iours, d'heures & d'années, qu'il y en aura en des millions de siecles, & dans l'estenduë de l'eternité.

I. 2. *Latitudine.*

Et comme les perfections de Dieu benissent, santifient & perfectionnent tout ce qui a quelque rapport à elles ; le peché, qui leur est contraire & qui les offense, est si contagieux, que par vne largeur detestable, il étend sa corruption & répand son venin sur tout ce qu'il rencontre, il infecte les creatures qui nous y servent, il les rend les obiets de la colere de Dieu, & la proye du feu qui les consumera ; il rend nostre conception tres-immonde, nostre naissance douloureuse, nostre vie criminelle, nostre mort mal-heureuse, & nostre damnation eternelle. Quelle prodigieuse longueur ! quelle effroyable durée d'vne action qui

Infecta est terra ab habitatoribus suis, quia transgressi sunt leges. Isa. 24. 5. Terra contaminata est in operibus eorum. Psal. 105. 39. Cœli ardentes soluentur, & elementa ignis ardore tabescent. 2. Petr. 3. 12.

ſemble ſi courte ! D'icy à cent ans, d'icy à mille, d'icy à dix mille ans, ſi vous demandez à vne ame damnée : Qu'eſt-ce qui vous retient icy ? C'eſt mon peché : Il y a ſi long temps que voſtre peché eſt dans ce feu; n'eſt-il pas encore conſumé ? Quand ce ſeroit du fer & de l'acier, il ſeroit fondu mille fois ? Quand ce ſeroit du marbre & du diamant, il ſeroit calciné, conſumé, & aneanty depuis ſi long temps : & ce peché eſt auſſi entier, auſſi incommode & nuiſible, qu'au premier iour qu'il fut commis. K 3. *Longitudine.*

La quatriéme & derniere dimenſion, qui eſt la profondeur, conſiſte en ce que, quand vous commettez le peché, vous abaiſſez le Treshaut non ſeulement au deſſous de vous, non ſeulement au deſſous d'vne chetive creature ; mais iuſques au neant, & encore plus bas. Saint Paul, parlant de ceux qui offenſent Dieu aprés le Baptéſme, dit qu'ils le mépriſent ſi fort & qu'ils le ravalent ſi bas, que c'eſt le fouler aux pieds. Car comme nous ne faiſons point d'eſtat de ce que nous foulons aux pieds ; ainſi, dit ſaint Chryſoſtome, on peut dire avec l'Apoſtre, que nous foulons aux pieds le Fils de Dieu, quand nous en faiſons moins d'eſtat que de toutes les autres choſes. Si vous eſtiez aſſeuré que toutes les fois que vous iurez, il vous faudroit neceſſairement payer vne amende de trente ſols, ne travailleriez-vous pas à vous en abſtenir ? n'y a-t il pas plus de deux ans que vous en auriez perdu la coûtume ? Vous eſtes aſſeuré que Dieu ne veut pas que vous iuriez, & vous ne faites rien pour vous en L 4. *Profundo.*

Quanto magis putatis deteriora meteri ſupplicia, qui filium Dei conculcauerit, Hebr. 10. 29.

corriger ? Il y a meſme plus de dix ans que vous en conſeruez l'habitude. Vous faites donc moins d'eſtat de la tres-iuſte, & tres aymable volonté de Dieu, que de trente ſols. Si voſtre femme vous fauſſoit la foy coniugale, vous diriez : Elle ne vaut rien. Si voſtre voiſin faiſoit faire vne fauſſeté contre vous, vous diriez : cét homme ne vaut rien. Donc cette femme, avec qui vous commettez vn adultere, ne vaut rien ? Donc cét homme qui vous fait faire vne fauſſeté, ne vaut rien ? & vous les aymez plus que Dieu : Vous déplaiſez à voſtre Dieu, pour complaire à cét adultere : Vous offenſez Dieu, pour obliger par vne fauſſeté cét homme qui ne vaut rien. Vous faites donc moins d'eſtat de Dieu, que de ce qui ne vaut rien ? vous le mettez donc au deſſous du rien. Quel affront ! quel mépris ! & quel épouventable outrage ! Donc ſi nous auons encore vne ſeule goutte de bon ſang dans les veines, nous aurons en horreur ce maudit peché plus qu'vn monſtre, plus que la peſte, plus que la mort, plus que l'enfer, & plus que tout ce qui eſt de deteſtable & d'horrible dans la nature. C'eſt le plus grand de tous les maux, c'eſt le vray mal, & c'eſt l'vnique mal : Comme l'amour de Dieu, qui luy eſt contraire, eſt le plus grand de tous les biens, eſt le vray bien, eſt l'vnique bien, & vn bien eternel ; celuy qui ayme Dieu en ce monde iuſques à la fin de ſa vie, il l'aymera, le poſſedera, le verra face à face; & iouira de luy en tous les ſiecles des ſiecles. *Amen.*

SERMON XXVIII.

DES INIVRES QVE LE peché fait aux trois Perſonnes de la tres-ſainte Trinité.

Omnibus diebus vitæ tuæ, in mente habeto Deum; & caue ne aliquando peccato conſentias. Tob. 4. 6.

HIER, & auant-hier, nous conſiderions en gros & en general, les iniures que le peché fait aux tres-excellentes & infinies perfections de Dieu: auiourd'huy nous auons à conſiderer en particulier, qu'il offenſe tres-criminellement la puiſſance du Pere, la Sageſſe du Fils, la bonté du Saint Eſprit; l'eſtre & la vie de ces trois adorables Perſonnes. Et par conſequent, il vous déplaiſt au dernier point, ô ſainte & bien-heureuſe Vierge; puis que vous eſtes la Fille bien-aymée du Pere, la Mere du Fils, & l'Epouſe du Saint Eſprit. Quand le peché attente à la vie de ces trois diuines Perſonnes, il tend à vous rendre orpheline de voſtre Pere, priuée de voſtre Fils, & veuve de voſtre ſaint Eſpoux: *Da mihi virtutem contra hoſtes tuos*; donnez-moy

des forces contre voſtre ennemy, preſtez-moy, s'il vous plaiſt, des armes de lumiere, pour combattre cét enfant de tenebres; à cét effet : *Dignare me laudare te.* Ave Maria.

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Quibus verbis ſcriptura exprimat iniurias peccati in Deum.* A.

I. PVNCTVM. *Peccatum offendit potentiam, & dominium Patris, quod probatur comparatione ex Auguſtino ſumpta.* B.

II PVNCTVM. *Offendit ſapientiam & prouidentiam Filij, quia deſtruit eius finem.* C.

III. PVNCTVM. *Offendit bonitatem & charitatem Spiritus ſancti : nam audacter committitur, quia Deus bonus eſt.* D.

IV. PVNCTVM. *Offendit vitam trium Perſonarum.* E.

CONCLVSIO. *Exhortatio ad fugam peccati.* F.

POur nous détourner du peché, & nous faire conceuoir des penſées d'horreur & d'execration contre vn monſtre ſi deteſtable, il ne faudroit que peſer vn peu attentiuement, en quels termes l'Ecriture parle des horribles attentats que ce dénaturé oſe commettre contre la Maieſté diuine. En premier lieu, elle dit, que le peché offenſe Dieu, qu'il luy oſte ſon repos, qu'il luy eſt importun, qu'il trouble ſon bon-heur, qu'il luy cauſe beaucoup d'ennuy, de triſteſſe & de facherie. Saint Paul aux Ephe-

A *Quibus verbis.*

Nolite contriſtare Spiri-

ſiens: Gardez-vous bien de contriſter l'Eſprit de Dieu. Le Prophete Iſaïe: Vous eſtes ennuieux à mon Dieu. Et ailleurs: Ils ont affligé ſon Saint Eſprit. Hé, mon Dieu, ne m'affligeray-je pas au moins vne bonne fois en ma vie, de vous auoir ſi ſouuent affligé: En ſecond lieu, elle dit, que le peché aigrit le Cœur de Dieu, qu'il altere ſon Eſprit diuin, qu'il change ſon naturel doux & debonnaire, le remplit de fiel & d'amertume contre ſes cheres creatures. Au Pſeaume dixiéme: Le pecheur a aigry le Seigneur. Au Pſeaume cent cinq: Ils ont aigry l'Eſprit de Dieu. Le Prophete Oſée dit: Que Samarie periſſe, parce qu'elle a cauſé de l'amertume à ſon Dieu. En troiſiéme lieu, l'Eſcriture dit, que le peché irrite Dieu, qu'il le pique de jalouſie, qu'il le met en grande colere, qu'il le tranſporte de fureur. C'eſt comme qui diroit, pour parler ſelon nous, qu'il le priue de ſon bon ſens, le met hors de ſoy-meſme & luy fait perdre la raiſon: car tels ſont les effets de la jalouſie, de la colere & de la fureur. Au Pſeaume 9. L'impie a irrité Dieu. Le Prophete Iſaïe: L'indignation du Seigneur tombera ſur tous les méchans. Au Pſeaume 97. Les Iuifs ont prouoqué Dieu à entrer en jalouſie. Et derechef, Iſaïe: Ils ont rejetté la Loy du Seigneur des armées, pour cela il s'eſt mis en colere & en fureur contre ſon peuple. Et aprés auoir attenté tout cela, ie ſeray exempt de punition, ie ne feray point penitence, ie penſeray en eſtre quitte pour dire tout naturellement, Mon Dieu, ie vous

tum ſanctum Dei. Epheſ. 4. 10.

Moleſti eſtis & Deo meo. Iſa. 7. 13.

Afflixerunt ſpiritum Sanctum eius. Iſa. 63. 10.

Exacerbauit Dominum peccator. Pſal. 10. 4.

Exacerbauerunt ſpiritum eius. Pſal. 105.

Pereat Samaria quoniam ad amaritudinem ſconcitauit Deum ſuum. Oſée. 14. 1.

Furor iraque mentem precipitat: iratos proprie dicimus exiiſſe de conſilio, de ratione, de poteſtate, de mente. Cicero.

Irritauit impius Deum. Pſal. 9. Indignatio Domini ſuper vniuerſam malitiam, Iſa. 24. 2. Abiecerunt legem Domini exercituũ; idcò iratus eſt furor Domini in populum

cuum. Isa. 5. 25. crie mercy ! Quelle apparence ? Ce n'eſt pas que le peché produiſe actuellement aucun de ces effets dans l'Eſprit de Dieu : Le Prophete luy dit : *Non accedet ad te malum.* Le Sage luy dit : *Tu autem cum tranquillitate judicas.* Mais l'Ecriture par e ainſi, pour s'accommoder à noſtre foibleſſe, pour nous apprendre que ſi Dieu eſtoit ſuſceptible de ces impreſſions comme nous, s'il eſtoit ſujet à ſes paſſions, aux tranſports, & aux alterations ; le peché produiroit en luy tous ces déplorables effets, & encore de plus funeſtes, tant il commet d'indignitez & d'offenſes dénaturées contre luy. Ie les reduis à quatre principales, & ie deſire vous faire voir qu'il choque la Puiſſance & la Souueraineté du Pere ; la Sageſſe & la Providence du Fils ; la Bonté & la Douceur du Saint Eſprit : & enfin l'eſtre & la vie de ces trois divines Perſonnes.

Pſal. 90.

Sap. 12. 18.

B

I. PVNC. *Peccatum offendit potentiam & dominium Patris.*

Pour l'intelligence du premier Poinct, il faut que ie me ſerue d'une comparaiſon qu'vn celebre Docteur me fournit. Suppoſons qu'il y ait vn Prince qui ait ſeulement deux villes en tout ſon Domaine, mais villes grandes, ſpacieuſes, & peuplées : l'vne qui eſt la capitale, s'appelle Ieruſalem, & l'autre Babylone. Allant par le païs par curioſité & pour voir le monde, vous entrez dans Babylone : & aprés y auoir paſſé quelques iours, vous demandez, à qui eſt cette ville-cy ? qui en eſt le Roy legitime ? On vous répond, C'eſt le Roy de Ieruſalem. Eſt-il bien aymé en cette ville ? Nullement : il n'y a pas vn ſeul habitant qui l'ayme comme il doit.

Luy paye-t-on bien les tailles ? Tres-mal. Garde-t-on bien ſes Ordonnances ? On n'en fait rien ſi on ne veut, il n'y a pas vn ſeul Bourgeois qui n'en viole quelqu'vne. Eſt-ce point qu'il en publie trop ſouuent, ou de trop difficiles ? Non, il n'en a publié que fort peu, toutes pour le bien de ſes ſujets, & pour la paix de l'Eſtat. Mais c'eſt peut-eſtre qu'il opprime ſes vaſſaux, & qu'il les traitte tyranniquement ? Non, il ſe comporte auec toute la douceur & la bonté imaginable. Et le grand Turc qui eſt ennemy de voſtre Roy, en quelle categorie eſt-il icy ? Il y a grand credit, il n'y a pas vn ſeul Citoyen de la ville qui n'ait intelligence auec luy, & ne faſſe ce qu'il ſçait luy eſtre de plus agreable. Sortant de là, vous pourſuiuez vôtre chemin, & vous entrez dans Ieruſalem; & vous demandez à quelqu'vn : Le Roy eſt il bien aymé en cette ville-cy ? extremement bien, répond-on ; tous les habitans le ſeruent & le cheriſſent comme leur propre pere, & encore plus. Luy paye-t-on bien les tailles ? Tres-exactement, & de ſi bon cœur, qu'on en paye toûjours plus qu'il n'en demande. Garde-t-on bien ſes Edicts ? Parfaitement bien, & auec tant d'affection, que ſi on connoît qu'il deſire quelque choſe, on l'execute ſur le champ, ſans attendre qu'il le commande. Le grand Turc ne ſeroit donc pas bien venu icy ? Ie vous en répons : il y eſt venu quelquefois pour penſer mugueter cette place, mais il s'en eſt toûjours retourné auec honte. Entendant ces propos, & ſçachant aſſeurément qu'on

ne vous ment point : ſi vous vouliez repreſenter la puiſſance & l'authorité Royale de ce Prince ſur ces deux villes, comment la repreſenteriez-vous ? On a couſtume d'exprimer & de repreſenter la Souueraineté par vne Couronne : Quelle Couronne feriez-vous pour repreſenter celle-cy ? N'eſt-il pas vray que pour exprimer la puiſſance qu'il a en Ieruſalem, vous feriez vne Couronne d'or, de rubis, de diamans, ou d'autre matiere encore plus precieuſe ſi vous pouuiez : car puis qu'il y eſt honoré & aymé, ſervy & obey auec tant d'humilité, de cordialité, & de fidelité; la puiſſance qu'il a en cette ville, eſt mille fois plus precieuſe que l'or, plus éclatante que les rubis, plus ferme & ſolide que les diamans. Et ſi vous vouliez exprimer la ſouveraineté qu'il a ſur Babylone, vous feriez vn Diadéme de paille, ou vne Couronne d'épines. Et quel Roy de paille ſeroit-ce, diriez-vous, s'il n'auoit point d'autre Domaine que Babylone ? Ie ne ſçay s'il en eſt Roy de droit, & par titre legitime : mais en effet & en verité il en eſt auſſi peu Roy que moy ; car il n'y eſt reſpecté, ny aymé, ny ſervy, ny obey, ny redouté. Dequoy luy ſert la Souueraineté qu'il en a, ſinon pour eſtre mépriſé, mocqué, & bafoüé comme ſi c'eſtoit vn phantoſme de paille ? Dequoy luy ſert cette Couronne, ſinon pour luy produire des épines, des creue-cœurs, & des peines d'eſprit, de ſe voir traiter ſi indignement par ſes vaſſaux naturels. Voilà comme Dieu eſt traité : oüy, voilà comme Dieu eſt traité!

C'eſt ſaint Auguſtin qui apporte cette comparaiſon, & il l'a trouvée ſi naïve qu'il a compoſé là deſſus vingt-deux Livres entiers les plus beaux & les plus doctes de toutes ſes Oeuvres, qui ſont les vingt-deux Livres de la Cité de Dieu.

Dieu eſt le Roy naturel & legitime de tous les hommes, il a droit de ſouveraineté ſur eux, en qualité de Createur, de Conſervateur, & de Fin derniere: tous ſes ſujets ſont partagez & reduits à deux communautez, que nous pouuons appeller deux Citez, encore qu'ils ſoient peſle-meſle, quant au corps, & quant à la demeure; ils ſont neantmoins tout à fait ſeparez quant à l'eſprit, au genre de vie, & à leur maniere d'agir: cependant Dieu les diſcerne auſſi diſtinctement que ſi les vns eſtoient en Orient, & les autres en Occident. Vne de ces Citez, c'eſt Ieruſalem, l'aſſemblée des gens de bien, des vertueux, & des predeſtinez: l'autre, c'eſt Babylone, l'aſſemblée des méchans, des vicieux, & des reprouuez: tous les gens de bien portent honneur & affection cordiale à Dieu, comme de bons enfans à leur pere; ils luy payent de bon cœur, non ſeulement les dixmes, & les autres droits qu'il demande, mais pluſieurs aumônes, quantité de charitez & d'offrandes qu'on peut appeller de ſurérogation. Ils ne gardent pas ſeulement ſes Commandemens, mais pluſieurs de ſes conſeils & de ſes inſpirations qu'ils ſçauent luy eſtre agreables. Ils n'ont aucun commerce auec l'eſprit malin ſon ennemy: & s'il

tente leur fidelité, ils le rejettent bien loin, ils l'abhorrent, ils le deteſtent & le maudiſſent. La Royauté que Dieu a ſur ces ſortes de gens, n'eſt-ce pas vne Couronne, qui a plus d'éclat, de prix & de valeur, que ſi elle eſtoit d'or, ou de diamans. Mais en la Cité de Babylone, en l'aſſemblée des vicieux, en ce party que vous prenez quand vous commettez vn peché mortel; pas vn n'ayme Dieu comme il doit, tous luy tournent le dos tres lâchement. Cela eſt vray, le peché mortel, & le vray amour de Dieu, tel qu'il le demande de nous, ſont incompatibles plus que l'eau & le feu, que le blanc & le noir, que la lumiere & les tenebres. En ce party que vous prenez, perſonne ne rend ſeruice à Dieu, perſonne ne luy paye le tribut, perſonne ne luy offre les preſens qu'il eſt obligé de payer & d'offrir, tous ſont comme ces rebelles dont il eſt dit en l'Ecriture: *Filij Belial non attulerunt ei munera.*

Qui dicit ſe noſſe Deum & mandata eius non cuſtodit, mendax eſt. 1. Ioan. 2. 4.

En cette ville de Babylone, dont vous vous rendez Citoyens, quand vous tombez en peché mortel, il n'y en a pas vn qui ne viole les Ordonnances diuines, ſoit l'vne, ou l'autre. Il n'y a aucun Commandement de Dieu, qui n'y ſoit mépriſé; il n'y a perſonne qui en obſerue quelqu'vn en charité, cependant ils ſont ſi faciles & en ſi petit nombre.

En ce party que vous prenez, il n'y a perſonne qui n'ait intelligence auec le demon, qui ne ſe liure à ſa domination, *A quo captiui tenentur*; & qui ne faſſe ce qui

luy eſt agreable : car ces blaſphémes, ces adulteres, ces rapines, & ces faux témoignages luy plaiſent extremement. Attendu donc que Dieu eſt le Roy naturel, & le Seigneur de tous les hommes, ces gens ne bleſſent-ils pas outrageuſement ſon authorité Royalle ? Car dequoy luy ſert la Souueraineté qu'il a ſur cette Babylone, ſinon pour y eſtre comme vn Roi de farce & de theatre, qui n'a pas plus de credit en la ville que le moindre palefrenier ? Dequoy luy ſert cette Souueraineté, ſinon pour faire que ſon ennemy ſe mocque de luy & le braue, en diſant : vous auez droit de proprieté ſur ces gens, mais j'en ay la poſſeſſion & la joüiſſance : vous en auez le domaine, & moi la domination ; ils ſe diſent vos ſuiets, mais en effet ils me ſervent & me rendent hommage ? Cette Souueraineté n'eſt-elle pas vne Couronne d'épines, qui ne luy produiroit que des peines, & des afflictions d'eſprit de ſe voir ainſi mépriſé, ſi ſa beatitude infinie ne le rendoit incapable de telles impreſſions. Sortez donc de cette Babylone, ſi vous eſtes ſages ; ſortez de l'eſtat du peché : heureux mille fois, heureux mille fois, mille & millions de fois heureux celuy qui n'a jamais eſté de ce party ! C'eſt ainſi que Dauid commence tous ſes Pſeaumes, c'eſt le frontiſpice & le tiltre qu'il donne à ſa Poëſie ſacrée : *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum.* En Hebreu, *aſcre haiſch. Beatitudines viri*, comme s'il diſoit, autant de fois que ie chante en mes Pſeaumes les grandeurs & les perfections de Dieu, autant de

fois ie publie le bon-heur & la felicité de celui qui n'a jamais eſté du parti qui ſe reuolte contre vne ſi haute, ſi grande & ſi puiſſante Majeſté.

C II. PVNC. *Peccatum offendit ſapientiam & prouidentiam filij.*

Si le peché offenſe ainſi la puiſſance & l'authorité du Pere, il n'en fait pas moins à la Sageſſe & à la Prouidence du Fils: il la choque en la conduite du monde, il en rompt l'harmonie, il en trouble l'œconomie, il y fait vn plus grand deſordre, que ſi on déregloit le mouuement des Cieux, le cours du Soleil, & des autres aſtres, le flux & reflux de la mer: les productions de la terre, le commerce des élemens, la viciſſitude des ſaiſons, l'accord & la liaiſon des autres creatures. Quand vous commettez vn peché mortel, vous faites vn plus grand deſordre en la Nature, que ſi les globes celeſtes s'arreſtoient, que ſi le Soleil perdoit ſa lumiere, que ſi la terre ne produiſoit plus de plantes, que ſi les animaux ne ſe multiplioient plus, que s'il n'y auoit plus d'Eſté, d'Hyuer, de Prin-temps, ny d'Automne. Vous ne me croyez pas, parce que vous ne vous conduiſez que par imagination; mais ſi vous me voulez écouter, & peſer attentiuement mes raiſons, vous verrez qu'il n'y a rien de plus vray.

On dit en Philoſophie, & il eſt aſſeuré, qu'en la conduite d'vne entrepriſe, vne ſeule faute qu'on commet au regard de la fin, eſt beaucoup plus pernicieuſe, & de plus grande conſequence, que pluſieurs qui ſe commettroient à l'égard des moyens qui tendent à la fin. Ie m'explique: vous auez vn procés d'importance,

d'importance, mais juſte & ſelon l'équité: pour en auoir bonne iſſuë vous faites quantité d'actions, vous preſentez requeſte, vous faites donner aſſignation; vous conſultez vôtre Avocat, vous fourniſſez vos pieces, vous inſtruiſez le Rapporteur; la fin que vous pretendez en tout cela, c'eſt d'auoir gain de cauſe, & d'obtenir Sentence fauorable: ſuppoſons que voſtre Avocat n'entende voſtre droit qu'à demi, ou que voſtre Sergent ne donne pas d'ajournement quand il le doit, ou que le Clerc de voſtre Procureur ſouſtraye vne piece de voſtre ſac, ou que le Secretaire de voſtre Rapporteur ne permette jamais que vous l'abordiez; ce ſeroit vn grand accident pour voſtre deſſein, mais il ne ſeroit pas extréme, ſi nonobſtant cela, le Iuge connoiſſant la juſtice de voſtre droit, prononçoit Sentence en voſtre faueur. Au contraire, ſuppoſons que toutes les aſſignations ſoient bien données, l'Avocat bien informé, les pieces fournies, & le procés bien inſtruit; mais que le Iuge gagné par argent, ou par quelque autre paſſion, vous condamne: cette ſeule diſgrace vous eſt plus dommageable & d'importance, que toutes les autres enſemble; parce qu'en voſtre deſſein, la fin que vous pretendez eſt d'auoir Sentence fauorable, les moyens que vous prenez pour cela, ſont des ajournemens, les plaidoyez des Avocats, la fourniture des pieces, & l'inſtruction du procés.

En la conduite de ce monde, le peché mortel ſeul ruïne la fin de la Prouidence; & les autres déreglemens qui peuvent arriver, ne ſont qu'au regard des moyens. Conſiderons cela

en vn peché particulier, il nous fera juger de tous les autres : car ils sont tous égaux, en ce qu'ils nous priuent de Dieu. Voilà que Dieu met le premier homme au monde, dans le Paradis terrestre ; il fait mouvoir les Cieux, briller les astres sur luy ; il commande à la terre de produire des herbes, aux arbres de porter des fruits, aux animaux de luy rendre obeïssance ; aux Saisons de l'année de le seruir par quartier, & à toutes les creatures de contribuer à son entretien. Quel est le but de tout cela ? & à quelle fin se rapporte toute cette œconomie ? C'est afin que l'homme connoisse Dieu ; afin que par la beauté, la bonté, & la sage conduite des creatures, il comprenne la grandeur, la beauté, la bonté & la sagesse du Createur qui les a produites, & qui les gouuerne, & non pas qu'il connoisse Dieu simplement ; mais qu'en le connoissant il l'honore & l'affectionne ; car si le connoissant il ne l'honoroit, ny ne l'aymoit, le mépris en seroit plus grand, & l'offense plus injurieuse. La fin donc du mouuement des Cieux, de la lumiere & de l'influence des astres, de la beauté, & de la fecondité du Paradis terrestre, de la conseruation & conduite de toutes les creatures ; c'est qu'Adam ayme & honore son Dieu : il manque à cela par vn peché mortel, il ayme mieux complaire à sa femme qui lui presente le fruit, qu'à son Dieu qui le luy deffend. La faute donc qu'il commet, est vn plus grand desordre, que si les Cieux, si les astres, & si les elemens se déregloient ; car la faute qu'il fait, ruine la fin de toute la conduite de Dieu : le déregle-

ment des autres creatures, n'en peruertit que les moyens. S'il euſt perſiſté en l'amour de Dieu, encore que toutes les creatures ſe fuſſent renuerſées ſans-deſſus-deſſous, la Prouidence de Dieu euſt eû ſon compte: car elle ne pretendoit en toutes ſes œuures que d'eſtre aimée de cét homme, mais cét homme manquant à ſon deuoir, & perdant l'amour de Dieu, toutes les creatures, quoy que bien reglées & ſagement conduites, ne paruiennent point à leur fin, & par conſequent ſont déreglées & inutiles.

Mais de toutes les perfections diuines, celle contre qui le pecheur exerce plus d'hoſtilitez, c'eſt la bonté & charité du S. Eſprit, il la ſoûleue contre elle-meſme; & il ſe ſert d'elle pour luy eſtre plus injurieux. Car ie vous demande, pecheur, quand vous eſtes au Palais, & qu'on tient audience, pourquoy n'offenſez-vous pas vn Preſident, ou vn Conſeiller, pas meſme le plus petit Huiſſier, quand il vous auroit deſobligé au dernier poinct? C'eſt que vous croyez tres-aſſeurément que vous en ſeriez puny. Pourquoy offenſez-vous Dieu, qui ne vous a jamais deſobligé? C'eſt que vous croyez qu'il vous pardonnera. Si vous eſtiez tres-aſſeuré, en cas que ie commette ce peché, Dieu ne me le pardonnera jamais, ie ſeray damné infailliblement, vous vous garderiez bien de le commettre, quelque tentation que vous en euſſiez. Mais vous le commettez aiſément, parce que vous penſez; Dieu eſt bon, Dieu eſt miſericordieux, il me pardonnera. Vous luy eſtes donc mauuais, parce qu'il vous eſt

D

III. PVN. *Peccatum offendit bonitatem & amorem Spiritus Sancti.*

bon : *Oculus tuus nequam eſt, quia ille bonus.* Vous prenez ſujet de ne l'épargner pas, ſur ce que vous croyez qu'il vous épargnera, vous offenſez ſa bonté en droite ligne.

Suppoſons qu'eſtant hors de la ville, en vne hoſtellerie des champs, vn bon Eccleſiaſtique, venerable vieillard, & ſçauant homme, ſoit logé en meſme chambre que vous: vous eſtes ſi inſolent que de luy lancer des brocards, luy dire des iniures, & déchirer ſa reputation : quelqu'vn vous dit ; A quoy penſez-vous ; c'eſt vn Conſeiller du Parlement : Ha c'eſt vn Conſeiller, il luy en faut donner tout le long de l'aune, il faut qu'il en ait tout ſon ſaoul, puis que c'eſt vn Conſeiller : Et vous luy dites, à cauſe de cela, des iniures plus atroces & outrageuſes, ſans doute qu'en ce cas vous bleſſeriez notablement le reſpect que vous deuez à ſon âge, à ſa doctrine, & à ſon charactere de Preſtriſe. Mais vous offenſeriez bien dauantage ſa qualité de Conſeiller. Vous mépriſez les Commandemens de Dieu, vous iurez ſon S. Nom, vous le blaſphémez & le reniez ; vous ne le ſçauriez faire ſans perdre le reſpect que vous deuez à ſa grandeur, à ſa puiſſance, à ſa ſageſſe, & à ſon immenſité : mais ſur tout, vous offenſez outrageuſement ſa bonté, prenant ſuiet ſur ce qu'il eſt bon de le perſecuter auec plus de licence. Or qu'eſt ce qui vous donne la hardieſſe de commettre ce peché? eſt-ce que Dieu eſt grand, puiſſant, & iuſte ? non, s'il n'y auoit que cela, vous auriez plus de retenuë : Mais parce qu'il eſt bon, vous prenez l'audace & la temerité de le traiter indignement. Et s'il

y auoit de la diſtinction entre les attributs de Dieu, vous donneriez ſuiet à toutes les autres perfections de ſe plaindre de ſa bonté: ſa grandeur, ſa puiſſance, & ſa juſtice auroient occaſion de dire à ſa bonté ; Ma ſœur, vous nous faites tort, vous eſtes cauſe qu'on nous offenſe plus librement, car ſi on n'eſperoit d'eſtre à couuert ſous vos aîles, on ne nous mépriſeroit pas comme on fait.

Mais ce qui montre encore mieux la malignité du peché, ce deteſtable auorton de nature, c'eſt qu'il choque cette bonté diuine, non tellement quellement, mais en ſon infinité ; car n'eſt-il pas vray, que ſi la bonté de Dieu auoit quelques bornes, & que ſi Dieu n'eſtoit bon que iuſques à certain degré, vous ne ſeriez pas ſi oſé que de l'offenſer ? Vous penſeriez en vous-meſme : ſi ie commets ce peché, peut-eſtre que Dieu ne ſera pas bon iuſques à ce poinct que de me le pardonner. Mais vous l'offenſez hardiment, parce que Dieu eſt infiniment bon, que la charité n'a ny terme, ny meſure, que les treſors de ſa miſericorde ſont immenſes & inépuiſables : Hé, mon Dieu ! où en ſommes-nous reduits ? en quel abîme d'ingratitude ſommes nous tombez ? Ce qui nous deuroit eſtre vn ſuiet de vous aimer de tout noſtre cœur, & d'vn amour infiny, s'il eſtoit poſſible ; cela nous ſert de pretexte & d'occaſion de vous perſecuter auec plus d'outrage. Quel effroyable déreglement ! quelle monſtrueuſe reuolte ! nous ſeruir de la bonté diuine, pour choquer l'eſtre & la vie de celuy qui par ſa

bonté a donné l'eſtre & la vie!

E IV. PVNC. *Peccatum offendit exiſtentiã & vitam rium perſonarum diuinarum.*

Ouy, choquer l'eſtre & la vie, car tout ce que nous auons dit iuſques à preſent des horribles attentats, & des effets funeſtes du peché, n'eſt rien en comparaiſon de ce quatriéme & dernier. C'eſt icy où il faudroit auoir vne voix de tonnerre, & vne poitrine d'acier pour ſe faire entendre à tous les hommes, & aux quatre coins de l'Vniuers: Mon Dieu! donnez-moy des larmes pour purifier mes pechez, auant que de faire entendre à ce peuple l'abomination des crimes qu'il commet. Le puis-je dire ſans fremir, ſans répandre des larmes de ſang, ſans auoir le cœur briſé & reduit en pouſſiere? Faut-il que ie le diſe? Ma langue, l'oſeras-tu bien prononcer? Le peché, c'eſt vn Deicide. Qu'eſt-ce à dire un Deicide? Mon Dieu, faut-il que i'aye vne bouche? faut-il que i'aye appris à parler pour déuelopper ces horreurs? c'eſt à dire qu'il attente à la tres-auguſte Majeſté de Dieu. Il conſpire contre la vie de Dieu, il tend à aneantir l'eſtre de Dieu: *Dixit inſipiens in corde ſuo, non eſt Deus.* En Hebreu, il y a, *en elo'm; non ſit Deus*, ou *non eſt Deus in corde ſuo*: C'eſt à dire, qu'il le voudroit, & qu'il le deſireroit, *cordis locutio eſt affectio*, dit ſaint Bernard. Et derechef, *Nunc autem & ipſum quantum in ipſa eſt, Deum perimit voluntas propria*: & il le montre par cette raiſon. Quand vous commettez le peché, vous voudriez que Dieu ne le vît pas, ou qu'il ne le peuſt chaſtier, ou qu'il ne le châtiât pas. Vous voudriez donc qu'il fuſt aueugle, ou impuiſſant, ou injuſte; & par con-

Omnino enim vellet Deum peccata ſua aut vindicare non poſſe aut nolle, aut neſcire. Vult ergo eum non eſſe Deũ quæ quantum in ipſa eſt vult eum, aut impotentem, aut iniuſtum eſſe, aut inſipientem. Crude-

ſequent qu'il ne fuſt pas Dieu. Et pour vous conuaincre encore plus ſenſiblement, ie vous diray : que quand vous commettez le peché mortel, ou vous penſez que Dieu en ſera content, & vous le voulez ainſi; ou non : ſi vous penſez & voulez que Dieu en ſoit content, vous voulez qu'il ſoit méchant, qu'il approue la malice, qu'il agrée l'iniquité, qu'il approuue & agrée ce que vous-meſme n'approueriez pas, ſi vous n'eſtiez aueuglé de voſtre paſſion; & ce que vous meſme, tout méchant que vous eſtes, ne pouuez approuuer en vn autre. Car vous condamnez les larrons & les voleurs, les concuſſionnaires & les adulteres: Vous voulez donc que Dieu ne ſoit pas iuſte, qu'il ne ſoit pas bon, & qu'il ne ſoit pas Dieu? car celuy qui approuue & qui agrée la méchanceté & l'iniuſtice, n'eſt pas bon, n'eſt pas iuſte, & n'eſt pas Dieu. Que ſi vous penſez que Dieu ne ſera pas content de voſtre peché, & neanmoins vous le commettez, vous voulez que Dieu ne ſoit pas content, qu'il ne ſoit pas heureux, & qu'il ne ſoit pas Dieu. Car celuy-là n'eſt pas Dieu, qui n'eſt pas heureux abſolument: celuy-là n'eſt pas parfaitement heureux, qui n'eſt pas content en quelque choſe. *Exacerbauit Dominum peccator.* Il eſt vray qu'encore que Dieu deteſte & abhorre voſtre peché, il ne laiſſe pas d'eſtre heureux en ſoy-meſme, & parfaitement content; parce que par ſa bonté infinie, & par ſa ſageſſe incomprehenſible, il ſçait tirer de voſtre peché quelque bien. Mais tant y a que de voſtre part, entant qu'il eſt en vous, par la nature & par la

lis planè & omnino execranda malitia quæ Dei potentiam, iuſtitiam, ſapientiam, perire deſiderat. Bern. ſerm. 3. in die Paſcha.

Bern. Epiſt. 104. ad Galte um de Calvo monte.

condition de voſtre peché, par la diſpoſition de voſtre cœur, & par l'inclination de voſtre volonté ; Vous tendez à le rendre mécontent, à troubler ſon repos, à alterer ſa felicité, à bleſſer ſa ſouueraineté, à peruertir l'ordre de ſa Prouidence, à luy enleuer ſa Couronne ; & par conſequent à détruire ſa diuine Eſſence.

En effet, ſi vn vaſſal portoit vn coup d'épée au ſein de ſon Prince, & que le Prince ſe trouuât armé d'vne cotte de maille, ou d'vne cuiraſſe ſous ſa pourpre, & qu'il n'en receuſt aucune bleſſeure : le vaſſal ne ſeroit pas moins coupable, moins parricide, ny moins puny que s'il auoit tué ſon Prince. Vous faites vne action, qui de ſa nature ſeroit ſuffiſante de deſtruire l'Eſſence de Dieu & d'aneantir ſa Diuinité, ſi elle en eſtoit capable. Voſtre peché ne fait pas cela en effet, parce que Dieu eſt armé de ſon impaſſibilité & de ſon immortalité naturelle ; mais ſans doute que vous eſtes auſſi criminel, parricide & deicide, que ſi voſtre attentat deteſtable portoit coup. Delà vient que le peché eſt vn auſſi grand mal, comme Dieu eſt vn grand bien ; vn mal infiny, ineffable, & incomprehenſible. Vn grand Docteur diſoit, que ſi toute l'eau de la mer eſtoit d'encre, tous les hommes des écriuains, & toutes les fueilles d'arbres des fueilles de papier ; ils ne pourroient pas coucher par écrit aſſez dignement, les excellences d'vne ſeule perfection de Dieu : Cela eſt vray ; & c'eſt ce qui me perce le cœur, c'eſt ce qui me fait fremir d'horreur en la ſeule penſée du peché, qui tend à

les aneantir toutes : Et il faut aioûter que tous ces écriuains ne pourroient iamais exprimer la malignité du peché.

Hé ! mon Dieu, qu'eſt-cela ? hé quelle miſere, d'eſtre touſiours en ce monde en danger à chaque moment, d'encourir vn ſi grand mal. O grand Saint, que vous auiez bien ſujet de dire ce que vous diſiez, & faire ce que vous faiſiez. Que vous auiez grand ſujet, en ſuite de l'étimologie de voſtre nom, d'eſtre tout de feu, tout de flamme, & de zele, pour aneantir le peché. Saint Ignace auoit procuré à Rome, qu'on inſtituât vne maiſon de retraitte pour y renfermer les pauures filles perduës, qu'on retireroit des occaſions de peché : luy-meſme prenoit la peine d'en chercher, & de les y conduire. Quelqu'vn luy dit, qu'il eſtoit bien ſimple, que c'eſtoit peine perduë, que ces mal-heureuſes creatures ne laiſſeroient pas de retourner à leur vomiſſement. N'importe, dit-il, quand ie ne les empécherois d'offenſer Dieu qu'vne ſeule nuit en leur vie, ie ne penſerois pas que ma peine fût perduë. Il auoit raiſon, il auoit raiſon, & ie dis à ſon exemple, quand ie n'empécherois qu'vne ſeule ame de commettre vn peché mortel, qu'elle euſt commis ſi elle n'euſt eſté en cette predication, ie ne regretterois pas d'eſtre venu à Toulouſe, d'eſtre né au monde, de m'eſtre fait Preſtre ; ie tiendrois mes veilles, mes trauaux & mes études tres bien employées. Que dis-je ? que ie ferois cela ! moy vne chetiue creature ? Quand noſtre Sauveur n'auroit fait autre choſe

F
CONCI. *Fuga peccati.*

depuis qu'il eſt au monde, que d'empécher vne ſeule ame de commettre vn peché mortel, il ne ſe repentiroit pas de s'eſtre incarné, il tiendroit ſa naiſſance, ſa vie, ſes fatigues, ſes miracles, ſa Mort & ſa Paſſion tres-bien employées.

Figurez-vous donc qu'il vous fait la queſtion qu'il fit autre fois à ſaint Pierre ; *Petre, amas me* ? Pierre, Iean, François, m'aymez-vous ? Mais encore en verité, m'aymez-vous, Que répondez-vous à cette queſtion? Si vous ne voulez pas mentir, comme il ne le faut pas faire, principalement quand on parle à Dieu, qui eſt la verité meſme, vous direz : Non, ie ne vous ayme pas. Ingrat que vous eſtes, vous n'aymez pas celuy qui vous a tant aymé, & comblé de tant de biens ? Dénaturé que vous eſtes, vous aymez voſtre chien, & vous n'aymez pas vôtre Dieu ? Mon Dieu ! quelle horreur de prononcer cela. Mais c'eſt pour mettre à ce perfide ſes abominations deuant les yeux, ainſi que vous nous le commandez ? Vous n'aymez pas voſtre Dieu, mal-heureux que vous eſtes ! comment voulez-vous qu'il ſoit auec vous ? Si voſtre ſerviteur me diſoit; mon Maître ne m'ayme point : ie luy dirois; Ne demeure donc plus auec luy. Voſtre valet ne doit pas demeurer auec vous, ſi vous ne l'aymez pas ; & penſez-vous que voſtre Dieu vueille demeurer auec vous, ſi vous ne l'aymez pas ? Et ſi Dieu n'eſt pas avec vous, que pouuez-vous deuenir?

Si vous aymez voſtre Dieu, comme vous eſtes obligé, haïſſez donc le peché : *Qui dili-*

gitis Dominum, odite malum. C'eſt l'unique ennemy qu'il a, & qu'il peut auoir au monde; il deſoblige au dernier poinct ſes perfections, il offenſe ſa Grandeur, il deshonore ſa Puiſſance, il mépriſe ſa Sageſſe, il abuſe de ſa bonté, il irrite ſa iuſtice, il démerite de ſa miſericorde, il choque ſa ſimplicité, il n'a point de reſpect pour ſon immenſité, il eſt injurieux à ſa ſouueraineté, odieux à ſa ſainteté; il s'oppoſe à ſa volonté, il contrecarre ſes deſſeins, il aneantit ſes graces, il fait reuolter contre luy ſes creatures: *Qui diligitis Dominum, odite malum;* ces deux paroles ſont bien iointes. Autant que Dieu eſt digne d'amour, autant le peché eſt digne de haine; Dieu merite d'eſtre aymé ſur tous les biens qui peuuent eſtre; le peché merite d'eſtre abhorré ſur tous les maux qui peuuent arriuer: *Qui diligitis Dominum, odite malum.* Celuy qui ayme le bien ſouuerain, toutes choſes luy reüſſiſſent: celuy qui qui abhorre le mal ſouuerain, tous les autres maux ne luy peuuent nuire; *Nulla nobis nocebit aduerſitas, ſi nulla nobis dominetur iniquitas. Qui diligitis Dominum, odite malum.* Celuy qui ayme Dieu, aura quelque iour des ioyes que l'eſprit humain ne peut comprendre: celuy qui éuite le peché, éuitera des peines inconceuables, inſupportables, & eternelles. *Amen.*

SERMON XXIX.

LE PECHE' FAIT QVE nous abuſons des bien-faits de Dieu.

Retribuebant mihi mala pro bonis.

Pſalme 34.12. Les pecheurs me rendoiét le mal, pour le bien.

LE quatriéme motif que nous pouuons prendre pour faire naître en nos cœurs vne vraye repentance, c'eſt de conſiderer que le peché mortel n'offenſe pas ſeulement la grandeur incomprehenſible de la Maieſté de Dieu, & les excellences infinies de ſes perfections adorables; mais qu'il fait que nous abuſons des bebenefices ineſtimables que nous auons receus & que nous receuons tous les iours de ſa liberalité diuine, & principalement des benefices de la creation, de la redemption & des inſpirations. Vous nous auez donné des exemples admirables de la pratique contraire, ô Sainte & bien-heureuſe Vierge; vous eſtes comparée à la glace d'un miroir qui n'a point de tache, *Speculum ſine macula*: le miroir expoſé au Soleil, ne reçoit aucun rayon de cét Aſtre, qu'il ne luy renuoye auſſi-toſt. Vous auez touſiours eſté ſi fidelle & reconnoiſſante des faueurs de Dieu, que vous n'auez iamais receu aucun bien de ſa main liberale, ſans le luy ren-

uoyer promptement, par la reuerberation d'vne ſainte action de grace : Auſſi c'eſt à vous proprement que s'adreſſent ces paroles, *Quia ſuper pauca fuiſti fidelis, ſuper multa te conſtituam.* Vous eſtes eſtablie ſouueraine ſur toutes les œuures de Dieu. Nous reconnoiſſons en vous cette qualité, en nous proſternant humblement à vos pieds, & vous diſant auec l'Ange, *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. PVNCTVM. *Peccatum offendit beneficium creationis ; nam eſt contra eius finem, nempè gloriam Dei: & hoc explicatur primò de veniali.* A. *Et probatur.* 1. *Scriptura.* B. 2. *Ex Bern.* C. 3. *Ratione.* D. *Deinde de mortali.* E.

II. PVNCTVM. *Peccatum offendit beneficium redemptionis.* 1. *Scriptura* F. 2. *Patribus.* G. 3. *Parabola vxoris adulteræ.* H.

III. PVNCTVM. *Peccatum offendit beneficium inſpirationum.* 1. *Scriptura.* I. 2. *Patribus.* L. 3. *Ratione.* M. 4. *Comparatione.* N. 5. *Exemplo.* O. *Concluſio. Per recapitulationem in illa verba:* Quæ perfeciſti deſtruxerunt. P.

IL eſt vray que les trois Perſonnes de la tres-Sainte & tres-Auguſte Trinité, ont fait ſortir du neant toutes les creatures ; toutes trois ont cooperé enſemble & par indiuis, à la production du Ciel & de la terre: & neanmoins l'œuure de la creation eſt attribué par les Apoſtres à la perſonne du

Pere ; parce que cét œuure eſt un effet de puiſſance, & que la puiſſance eſt appropriée particulierement au Pere, dautant qu'il eſt le principe de tout eſtre creé & increé ; qu'il eſt l'origine de tout ce qui eſt produit au Ciel & en la terre, & qu'il eſt la Deité fontale, comme parle ſaint Hilaire. En cét ouurage de la creation, ce qui arreſte le plus mon eſprit, & qui me ſemble le plus digne de reflexion, c'eſt la fin pour laquelle Dieu a creé le monde : il n'eſt point d'eſprit raiſonnable qui ne croye aiſément que Dieu n'a pas fait ce monde viſible, pour les Anges ; ce ſont des intelligences ſeparées, & détachées de toute ſorte de matiere, affranchies de tout eſtre corporel ; & qui n'ont pas beſoin des Cieux, ny des Elemens, ny des autres creatures materielles. Il ne l'a pas fait pour les beſtes ; car elles n'ont pas l'eſprit pour reconnoître, pour remarquer, ny pour admirer l'artifice, la ſageſſe & l'induſtrie admirable auec laquelle ce monde a eſté creé & concerté, & qu'il eſt conduit & gouuerné. Il l'a donc creé pour l'homme. Et pourquoy a-t-il fait l'homme ?

C'eſt vne des premieres queſtions qu'on fait en la Doctrine Chreſtienne, & qui merite bien d'eſtre conceuë : A quelle fin eſt creé l'homme ? à quelle fin eſtes-vous en ce monde, petit garçon, petite fille ? Eſt-ce pour ioüer, pour badiner, pour folâtrer ? Si ainſi eſt, vous n'eſtes pas plus que les petits chiens, les petits chats ; car ils courent ainſi & ioüent enſemble ? A quelle fin eſtes-

vous au monde, ô homme ! ô femme ! eſt-ce pour boire & manger, pour prendre vos plaiſirs & pour vous gorger de delices ? Si ainſi eſt, en vain vous auez receu vne ame raiſonnable, vn eſprit, & vn cœur capable d'aimer Dieu : Vous n'eſtes pas plus que les beſtes ; les animaux, les lions, & les autres beſtes ne tendent qu'à manger, qu'à boire, qu'à ſe conſeruer en vie, & qu'à produire leur ſemblable ; Dieu vous a creé pour ſa gloire, qui eſt la plus noble & la plus excellente fin qu'vne creature puiſſe auoir. Le peché veniel combat cette fin, & le peché mortel encore plus. Mais qu'eſt-ce que la gloire de Dieu ? & en quoy conſiſte-t-elle, ie dis la gloire exterieure & accidentelle ? C'eſt que Dieu ſoit connu, aimé, ſeruy & obey. Toutes les actions volontaires que vous faites, qui ſeruent à cette fin, ſont bonnes, honneſtes, loüables, vertueuſes, & meritoires: toutes celles qui ne tendent pas à cette fin, ſont mauuaiſes, déreglées, vicieuſes, & démeritoires; car le Fils de Dieu, en ſaint Matthieu, ch. 15. 10. appelle méchant le ſeruiteur pareſſeux, qui n'auoit pas perdu ſon talent, mais l'auoit laiſſé inutile.

A

1. Punct. *Peccatum offendit beneficium creationis, quod probatur.*

B

1. *Scriptura.*

Si vous trauaillez en voſtre boutique pour gagner voſtre vie, par inclination naturelle que les peres ont de viure, & de nourrir leurs enfans ; vous n'en faites pas plus que les Payens, & que les beſtes : vne airondelle fait mille voyages, pour apporter la becquée à ſes petits. Vous trauaillez pour éleuer vos enfans en la fortune mediocre, où la Prouidence de Dieu les a mis par leur naiſſance, pour

obeïr à ſes Commandemens : *In ſudore vultus tui*, à la ſueur de voſtre front ; *educate illos*, eſleuez-les pour les nourrir en l'amour & en la crainte de Dieu ; vous ſeruez à la gloire de Dieu, Dieu en eſt obeï & aimé. Vous vous rendez complaiſant au deſir de voſtre femme en choſes bonnes, ou indifferentes, afin d'eſtre en paix auec elle : vous obeïſſez, & ſeruez voſtre mary, pour obeïr à ce Commandement, *Viri diligite vxores veſtras ; mulieres ſubditæ ſint viris*. Maris, aimez vos femmes : que les femmes ſoient ſoumiſes à leurs maris. La gloire de Dieu y eſt, il en eſt loüé & obeï. Mais ce procés que vous pourſuiuez auec tant de chaleur & de frais, pour peu de choſe, par opiniâtreté, ou par animoſité : ces grands biens que vous amaſſez auec tant de peine, de ſoucy, d'inquietude & d'auarice, pour vous enrichir, ou pour agrandir vos enfans, ſeruent-ils à la gloire de Dieu ? Dieu en ſera-t-il mieux connu, aimé, & ſeruy de vous, ou de vos enfans ? Au contraire, plus vous auez de biens, d'heritages, de fermes, de domaine, moins vous penſez à Dieu, & moins vous le ſeruez ; ce procés vous empeſche d'y penſer, ces grands biens vous empeſchent de venir à la Meſſe, d'oüir le Sermon, & de communier, parce qu'il faut auoir ſoin des domeſtiques, des ouuriers, des fermiers, de faire ſemer, labourer & moiſſonner. Vous dites ; Le Pere crie tant contre les cabarets, contre les ieux, & les viſites du monde, & quel mal y a-t-il ? ce ſont des diuertiſſemens innocens ; nous ne faiſons tort à perſonne, ie ne m'enyvre pas, ie ne médits pas, ie ne iure

pas

pas, ie ne trompe perſonne. Quand il n'y auroit point d'autre mal, ce ſont des actions dereglées, parce qu'elles ne ſeruent de rien à la fin pour laquelle vous eſtes creé: ce ſont des actions deſordonnées, elles ne ſont pas dans l'ordre, dans le rapport, dans la relation, & dans la voye qui conduit à la fin.

Toute action volontaire qui ne tend pas à la gloire de Dieu, ou immediatement, ou mediatement, qui ne ſert pas à ce que Dieu ſoit connu & honoré, c'eſt vne action déreglée, vicieuſe, & deſordonnée. Immediatement: C'eſt comme quand vous priez Dieu, quand vous le loüez, le beniſſez, & parlez de luy à vos prochains; quand vous pratiquez les vertus qui luy ſont agreables: mediatement, c'eſt comme quand vous mangez, beuuez, ou dormez, non pas pour vôtre ſatisfaction, mais afin d'auoir des forces pour le ſeruir. Vous paſſez quelquefois le temps en quelque honneſte recreation, non pas pour voſtre contentement, mais pour relâcher voſtre eſprit, afin qu'il ſoit plus habile, & plus propre à des actions ſerieuſes pour le ſeruice de Dieu. Cette refection, ce repos, cette recreation, tend à la gloire de Dieu. Mais de perdre voſtre temps, ou vôtre argent, ou l'occaſion de faire du bien, pour vous diuertir dans les cabarets, dans les jeux, dans les viſites ſuperfluës, ou compagnies mondaines, c'eſt contre l'œuure de la creation, c'eſt contre la fin pour laquelle vous eſtes au monde: On vous dira vn iour; *Serue male, & piger.* Seruiteur méchant & pareſſeux. *Seruum inutilem proijcite*

in tenebras exteriores. Qu'on iette le ſeruiteur inutile dans les tenebres exterieures. Vous le pouuez connoître par cette ſuppoſition.

Vous auez en voſtre maiſon vne ſeruante qui vous eſt fidele, qui n'eſt ny larronneſſe, ny friponne, ny ſujette à ſa bouche; mais toutes les fois que vous l'enuoyez en ville pour affaire, elle s'amuſe fort long-temps à ie ne ſçay quoy, auiourd'huy à deuiſer auec vne autre ſeruante, demain à danſer, vn autre iour à regarder vn charlatan. Si on vous demande; Auez-vous vne bonne ſeruante? Non certes: Vous dérobe-t-elle? Non: Eſt-elle coquette? Non, mais elle manque beaucoup à faire ce pourquoy elle eſt louée, ie la nourris, & ie la gage, afin qu'elle employe ſon temps à mon ſeruice, & à mes affaires, & elle ne fait rien moins; elle perd le temps à des amuſemens. Vous n'eſtes ny blaſphemateur, ny voleur, ny yvrogne, ny impudique: Dieu le vueille, à la bonne heure, c'eſt quelque choſe; mais vous ne faites rien, ou preſque rien pour Dieu, vous paſſez voſtre vie en oiſiueté; ou ſi vous trauaillez, ce n'eſt que pour vous; vous ſeul eſtes le but & la fin de tous vos deſſeins, entrepriſes, & actions; vous ne penſez qu'à vôtre ſatisfaction, qu'à l'eſtabliſſement de vôtre fortune, & qu'à l'avancement de vos enfans: ne craignez-vous point qu'on ne diſe de vous à l'heure de voſtre mort? Prenez-moy ce ſeruiteur inutile, iettez-le dans les tenebres exterieures, où il y aura des grincemens de dents?

Saint Bernard vous donne grand ſuiet de le craindre, écriuant à un ieune homme qui perdoit ſon temps en des occupations vaines & temporelles : *Attende quid mereatur iniquitas, ſi ſola ſufficit inutilitas ad damnationem* : Meſſieurs, ne ſoyons pas inſenſibles, ne fermons pas les yeux à la verité ; vous auez beau vous flatter, on a beau vous complaire, & vous dire qu'il n'y a point de mal ; on n'éteindra pas les lumieres que le Saint Eſprit donne à ſes Saints ; on n'effacera pas l'Eſcriture ſainte. Voilà la parole d'vn grand Saint, *ſola inutilitas ſufficit ad damnationem* : Et il le prouue par l'Eſcriture. Dauid dit que pour monter au Ciel, non ſeulement il faut eſtre innocent, non ſeulement il faut eſtre pur & net de cœur ; mais il faut n'auoir pas receu en vain vne ame raiſonnable & Chreſtienne. Vous gagnez voſtre vie, vous conſeruez voſtre ſanté, vous prouignez voſtre race, vous éleuez vos enfans ; & ne feriez vous pas le meſme, ſi vous auiez vne ame de payen, ou de beſte, *Attende quid mereatur iniquitas, ſi ſola ſufficit inutilitas ad damnationem.* Si la vie faineante merite tant de reproches, combien plus la vie criminelle, qui choque en droite ligne la gloire de Dieu ?

C
2. *Patribus.*

Bern. Epiſt. 102. ad Galterum de Caſtello nuente.

D
3. *Ratione.*

Quis aſcendet in montem Domini ? qui non accepit in vano animam ſuam, Pſal. 23.

La gloire de Dieu, c'eſt qu'il ſoit connu, honoré, aimé, ſeruy & obeï, & vous faites tout le contraire en commettant le peché, au lieu de le faire connoître, vous le méconnoiſſez. Car ſaint Iean nous dit, Celuy qui oſe dire qu'il connoiſt Dieu, & ne garde les Commandemens, c'eſt vn menteur. Vous le

E
4. *De mortali.*

1. Ioan. 2. 4.

deshonorez le postposant à vne miserable creature ; vous foulez aux pieds ses Commandemens, vous vous seruez des puissances de vostre ame, & des membres de vostre corps, pour offenser celuy qui vous a donné l'vn & l'autre. Vous vous reuoltez, & vous souleuez contre luy ses creatures ; vous faites
2. Reg. 15. 6. comme Absalon, au lieu qu'il est dit : *sollicitabat corda filiorum Israel* : vne autre version dit, *furabatur corda*, il déroboit à son pere les cœurs de ses sujets, les reuoltant contre luy. Quand vn Prince declare la guerre à son Roy, tous les suiets de ce Prince qui le seruent en sa rebellion, quoy qu'à regret, & mal volontiers, se rendent criminels de leze-Majesté.

F II. PVNC. *Peccatum offendit benefic. Redempt.* 1. *Scripr.*

Si c'est vn si grand mal, que d'abuser du benefice de la creation, qui ne couste à Dieu qu'vne parole ; combien plus d'abuser de la Redemption, qui couste si cher au Fils de Dieu ? S'il dit que le sarment qui ne porte pas de fruit, sera coupé & ietté au feu ; que fera-t-on à celuy qui ruine & gâte tout le fruit qu'on deuoit cueillir d'vne vigne : Quel
Ioan. 15. 5. est le fruit que le Fils de Dieu a pretendu de son Incarnation, se faisant nostre Vigne, & nous ses sarmens ? Son Prophete le dit ; *Hic est*
Isai. 27. 9. *omnis fructus, vt auferatur peccatum.*

G 2. *Patribus.*

Quel est le fruit que le Sauueur pretend de sa Mort & Passion ? Saint Bernard le dit ; C'est de faire connoître la malignité du peché. Voyez, ô homme, dit ce grand Saint, combien malignes sont les playes, pour la guerison desquelles il a esté necessaire que le Fils de Dieu fust blessé. Si les playes de

Agnoscе, ô homo quam grauia sint vulnera, pro

vos pechez n'eſtoient bien dangereuſes & bien mortelles, il n'euſt pas eſté beſoin que le Sauueur mourût pour les guerir. Ne deuons-nous pas auoir honte, de ne point ſentir nos miſeres, voyant qu'elles ſont ſi grandes, & qu'elles touchent le Fils de Dieu d'une compaſſion ſi ſenſible ? Nous luy pouuons dire auec verité ce qu'on diſoit à Moïſe, mais en vn autre ſens qu'on ne le diſoit à ce Prophete ; *Sponſus ſanguinum tu mihi es*, & nous deuons auoir horreur de noſtre perfidie.

Si vous fueilletez les hiſtoires tant anciennes que modernes, vous les trouuerez noircies par le recit des infidelitez que pluſieurs femmes ont commiſes contre leurs maris: Comme celle d'Eleonor, contre le Roy Loüis le jeune ; d'Herodias, contre Philippe ; de Fauſte, contre l'Empereur Conſtantin. Mais il me ſemble que la plus noire, la plus brutale & dénaturée, eſt celle que ie vous vay dire. Vn jeune Roy, en qui la nature & la grace auoient reüni tout ce qui pouuoit contribuer à le rendre des plus accomplis : car il eſtoit tres beau, riche, puiſſant, judicieux, ſçauant, vaillant, debonnaire : Ce Roy, dis-je, allant vn iour par les champs, rencontre en ſon chemin vne villageoiſe, ſi pauure, ſi groſſiere, ſi idiote, ſi déchirée, & ſi couuerte de lepre, qu'elle faiſoit horreur à tous ceux qui la regardoient. Luy touché de compaſſion, s'arreſte pour contempler cét amas de miſeres : C'eſt dommage, dit-il à ſes gens, elle a les traits du viſage fort beaux ; & ſi elle eſtoit gue-

quibus neceſſe eſt Dominum Chriſtum vulnerari. Si non eſſent hæc ad mortem, & mortem ſempiternam, nũquam pro eorum remedio Dei filius moreretur. Pudet itaque, dilectiſſimi, propriam negligenter diſſimulare paſſionem, cui tantam à maieſtate tanta, exhiberi video compaſſionem, compatitur Dei filius, & plorat, homo patitur & ridebit. Bern.

H 3 *Parabola.*

rie de cette lepre, ce seroit bien l'vne des plus agreables creatures qui se puissent voir en tout mon Royaume. Il consulte ses Medecins pour sçauoir s'il n'y a pas moyen de guerir cette pauure fille. Ils répondent qu'il y a vn remede tres-efficace, mais qu'ils ne le peuuent dire, parce qu'il est si difficile & si extraordinaire, qu'on le peut mettre au rang des choses impossibles. Le Roy le voulant sçauoir à quelque prix que ce fût, ils disent qu'il la faudroit lauer dans vn bain de sang humain, non de sang commun & ordinaire, mais en vn bain de sang Royal, parce qu'il est plus pur & plus spiritueux. Le Roy n'en voulut pas sçauoir dauantage, & si-tost qu'il est de retour au Louure, sans autre deliberation, il se fait ouurir la veine, & tirer du sang en si grande abondance, qu'il en est quasi reduit aux abois. Il y fait baigner cette pauure affligée, il la rend nette comme vne perle: il luy fait oster ses haillons, il l'habille somptueusement, il l'enrichit, il la dotte, il la prend en mariage, il la fait entrer en partage de ses biens, de sa puissance, de son authorité, de sa couronne; & ce qui est bien plus, de son cœur & de ses affections. *Domine, quis credet auditui nostro?* qu'on peut bien dire, que les passions humaines, quand on leur lâche vne fois la bride, sont extrauagantes & dereglées tout ce qui se peut? Vous ne le croyiez pas; mais il est vray, que cette detestable creature eteignit en son cœur, l'amour plus que tres-legitime qu'elle deuoit à vn si grand Roy & à vn si bon mary: elle deuint

amoureuſe d'vn ie ne ſçay qui ; elle ſe proſtitua à ce ruſtre, elle appliquoit toutes ſes penſées, elle vſoit tout ſon temps, elle employoit tous ſes ornemens pour ſe rendre agreable à luy. Ses gens qui ſceurent ce mauuais ménage luy remontroient ſon ingratitude, le danger où elle ſe mettoit, que ſi le Roy la ſurprenoit, il lui paſſeroit ſans doute ſon épée au trauers du corps. Hé, diſoit-elle, il s'en gardera bien, il eſt trop bon pour me faire du mal ; il m'a baignée dans ſon propre ſang ; auroit il bien le courage de ſe baigner dans le mien ? Enfin, elle ſe veautra ſi éperduëment & ſi licencieuſement dans ce bourbier, qu'elle retomba dans le même mal dont le Roy l'auoit déliurée, & encore bien plus miſerablement ; car elle prit la maladie que ce peché infame a coûtume d'apporter. Qu'en dites-vous ? qu'en penſez-vous ? O l'ingrate ! ô la perfide ! ô la dénaturée ! ô la brutale ! ô la deteſtable ! ô l'abominable ! Cette infidelité n'eſt rien, ny toutes les autres qu'on peut imaginer, à comparaiſon de la voſtre, quand vous commettez vn peché mortel ?

Car quel Prince fut jamais plus grand, plus puiſſant, plus adroit, plus doux, plus affable, & plus parfait, que noſtre Sauueur ? Il a veu voſtre ame comme vne villageoiſe de baſſe extraction, tirée du neant, toute ſoüillée & infectée de la lepre du peché originel. Il a conſideré qu'en ſa nature elle étoit parfaitement belle, & l'image de la Sainte Trinité. Il a verſé tout ſon Sang, épuiſé toutes ſes veines : il a eſté par ce moyen, non

aux abois & à l'agonie ſeulement, mais reduit à la mort & au tombeau ; parce que tout autre remede vous euſt eſté inutile. Il a nettoyé voſtre ame de cette deteſtable lepre, dans le bain de ſon precieux Sang, *Dilexit nos & lauit in ſanguine ſuo.* Il l'a dottée des dons du Saint Eſprit, enrichie des vertus infuſes, ornée de toutes les graces & habitudes ſurnaturelles : il l'a priſe pour ſon épouſe : *Sponſabo te mihi in fide.* Il lui a donné ſon Corps, ſon Cœur, ſon Eſprit, ſes treſors, ſes merites : & aprés tant de faueurs, elle lui tourne le dos, elle lui eſt infidelle & déloyale, elle n'a point de tendreſſe pour lui, elle fauſſe la foy qu'elle lui a promiſe, elle éteint en ſon cœur l'amour & la fidelité qu'elle doit à vn Epoux ſi aimable ; & ſe fiant ſur ce qu'il eſt bon, & qu'il l'a rachetée de ſon Sang, elle ne craint point de l'offenſer par vn infame adultere. Elle ſe colle d'affection à vn eſclaue, elle ſe proſtituë à ce miſerable ; & pour lui donner du plaiſir, elle deſoblige au dernier poinct celuy qui l'a tant cherie. Elle ſe ſoüille d'vne lepre plus ſale & plus abominable, que celle dont ſon Epoux l'auoit affranchie par ſon Sang. Au lieu qu'auant le Baptéme, elle n'auoit que le peché originel, elle a le peché actuel & mortel : *Et fiunt nouiſſima illius peiora prioribus.* N'eſt-ce pas eſtre perfide & ingrate au dernier poinct ? N'eſt-ce pas mépriſer les bien-faits & les faueurs de ce diuin Epoux ? le priuer des fruicts de ſa ſainte Paſſion ? faire reuiure le peché qu'il a voulu exterminer & aneantir par ſa Mort ? N'eſt-ce pas meri-

Adulteri nescitis quia amicitia huius mundi inimica eſt Dei. Iacob. 4. 4. Fornicata es cum amatoribus multis. Ier. 3. 2.

ter les ſupplices dont ſaint Paul nous menace, quand il dit, *Quanta putatis mereri ſupplicia qui Filium Dei conculcaverit.* L'Apôtre ajoûte: *Et ſpiritui gratiæ contumeliam fecerit.*

I. III. VN. *Peccatum offendit beneficii inſpirationum.* 1. *Ser.*

L. 2. *Patribus.*

C'eſt le troiſiéme attentat que le peché nous fait commettre contre la Perſonne du Saint Eſprit: nous luy faiſons vn affront, fermant la porte aux inſpirations qu'il daigne nous enuoyer pour nous détourner du peché. Car, comme dit ſaint Chryſoſtome; & aprés luy, ſaint Bernard: C'eſt faire vn affront à vn Grand, que de refuſer vn don qu'il vous preſente. Il n'eſt pas que vous n'ayez entendu parler des poſſedées de Loudun, & de Louuiers: l'eſprit malin parlant vn iour par la bouche d'vne de ces pauvres filles, diſoit; I'enrage contre celuy de là haut: Voila comme il nomme la tres-haute & tres-adorable Majeſté de Dieu, ne dédaignant pas l'appeller par ſon nom, auſſi il en eſt plus que tres-indigne. I'enrage contre celuy de là haut, & contre ces chiens d'hommes, parce qu'il ne nous a iamais donné vn ſeul moment de temps, ny vn ſeul petit moment de grace pour nous conuertir, nous qui étions de petits Dieux, & il en donne tant à ces chiens d'hommes qui en abuſent: O qu'ils ſeront bien plus damnez que nous! Il eſt pere de monſonge, mais il dit quelquefois la verité, Dieu le contraignant à cela. Il eſt vray, il eſt vray, nous ſerons au fond de l'enfer plus tourmentez que les demons, parce que nous ſommes plus criminels.

Nam qui beneficium non accipit eum qui beneficit afficit contumelia. Chryſoſt. in hunc locum. Gratia Dei in me vacua non fuit. Sciebat enim homo, conſilium Dei habens, redundare in contemptum donantis, donum negligere nec expendere ad quod donatum eſt. Bern. ſer. 54. in Cantica.

Nous ne confeſſons pas ordinairement la moitié de nos pechez, pas la quatriéme partie. Vous auez commis vn adultere, ou vn acte de vengeance au commencement du mois, & vn à la fin. Quand vous vous confeſſez, vous dites que vous auez commis deux adulteres, deux actes de vengeance, mais vous ne dites pas que vous auez offenſé & contriſté le Saint Eſprit, ie ne ſçay combien de fois, par la reſiſtance que vous auez faite aux inſpirations qu'il vous a données pour vous détourner de ces crimes? Vous ſemble-t-il que c'eſt peu de choſe, de ne pas obeyr aux avertiſſemens d'vn Dieu, de fermer les yeux à ſes lumieres, de faire le ſourd à ſes ſemonces, de refuſer les faveurs qu'il vous offre, de mépriſer les avis que ſon Apôtre vous donne; *Nolite contriſtare Spiritum Sanctum Dei, & ſpiritum nolite extinguere. Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*? & de vous expoſer à ces reproches: *Afflixerunt Spiritum Sanctum eius: exacerbauerunt ſpiritum eius. Vos ſemper Spiritui Sancto reſiſtitis*? Dauid ne commit que deux ou trois pechez d'œuvre, il ne garda pas en ſa maiſon Berſabée, il ne l'alloit point voir chez elle, comme il appert en ce qu'elle luy écriuit qu'elle étoit groſſe; & toutefois il confeſſe que ſes pechez étoient en plus grand nombre que les cheueux de ſa teſte. C'eſt qu'il auoit reſiſté tres-ſouvent au Saint Eſprit, qui le reprenoit de ſon crime par les remords de ſa conſcience.

Ephes. 4. 30. 1. Theſ. 5. 19. 2. Cor 6. 1.

Iſa. 63. 10. Pſ. 103. 33. Act. 7. 51.

Le Fils de Dieu dit en l'Euangile; que

les pechez qui ſe commettent contre le Saint Eſprit ſont plus difficiles à remettre que les autres : la raiſon eſt, que la miſſion du Saint Eſprit eſt le dernier effort de la charité de Dieu enuers les hommes : elle ſemble épuiſer les threſors de ſa bonté & liberalité infinie. Voyez le ſtile & la procedure de cette Miſericorde diuine enuers nous? Il donna aux hommes dés le commencement, la lumiere & l'inſtinct de la raiſon naturelle, qui leur faiſoit connoiſtre le bien & le mal; *Signatum eſt ſuper nos lumen vultus tui.* Les hommes l'ont obſcurcy, & quaſi éteint par le peché; *Quis oſtendit nobis bona? Obſcuratum eſt inſipiens cor eorum.* Afin qu'ils n'en pretendent cauſe d'ignorance, il leur donne la Loy écrite, que luy-même a imprimée auec ſon doigt ſur deux Tables de pierre. Eux plus durs que la pierre, ſont cauſe par leur idolatrie, qu'il faut rompre cette Loy, & ils la violent à chaque bout de champ. N'eſt-ce pas ce que nous faiſons encore tous les iours? Il leur enuoye des Prophetes qui les auertiſſent de ſe conuertir & de faire penitence, ils s'en mocquent, ils les perſecutent, ils contrefont leurs predications : *Manda, remanda : expecta, reexpecta.* Nous auons bien à faire de ces Prophetes, de ces Miſſionnaires, de ces Preſcheurs de penitence, qui nous étourdiſſent de leurs menaces : ça, il les faut jetter en priſon, les décapiter, les ſcier, & les lapider : C'eſt ce qu'ils ont fait à Iſaye, à Ieremie, à Zacharie, & à ſaint Iean Baptiſte. *Ieruſalem quæ occidis Prophe-*

Matth. 12. 31.

M

3. *Ratione.*

Pſ. 12. 31.

tas, & lapidas eos. Peut-eſtre qu'ils auront plus de reſpect pour le Meſſie, ils auront égard que c'eſt mon propre Fils, mon Fils vnique & bien-aymé. Il vient au monde, il preſche aux hommes de la part de ſon Pere; Nous n'auons que faire de vous, ny de voſtre Pere, luy diſent-ils; nous voulons viure à noſtre fantaiſie. Ils le maltraitent, ils le crucifient, ils le font mourir, & ils l'obligent de retourner au Ciel: *Synagoga populorum circumdabit te, & propter hanc in altum regredere.*

Que fera-t-il dauantage? Il ne luy reſte plus qu'vne troiſiéme Perſonne, la Perſonne du Saint Eſprit, cét Eſprit diuin étant tout ſpirituel, on ne le pourra pas faire mourir. Il nous l'enuoye en égard à cela, & nous l'affligeons, nous le contriſtons, nous tâchons même quelquefois de l'éteindre, & de l'étouffer en nôtre cœur. Combien de fois vous y a-t-il dit; Cela n'eſt pas bien, ce Contract eſt uſuraire: Et vous luy repondez; Vous ne ſçauez ce que c'eſt que de viure dans le monde, on ne fait état que de ceux qui ont dequoy, ſi vous n'auez rien, on ſe mocque de vous. Il faut endurer cette injure, vous dit-il, il faut pardonner de bon cœur cette offenſe, l'Euangile défend toute vengeance; & vous luy répondez: Vous n'y entendez rien, vous n'eſtes pas vn bon conſeiller, vous n'auez point de cœur, vous me conſeillez vne lâcheté; & même vous voudriez quelquefois, ſi vous pouuiez, l'arracher de vôtre cœur, par impatience de ſes auertiſſemens

qui vous ſont inſupportables : Hé, luy dites-vous, vous m'importunez par vos inſpirations, vous ne ceſſez de me tirer l'oreille ; ie voudrois que vous fuſſiez bien loin ; vous me tourmentez par vos terreurs du Iugement & de l'Eternité : je ne puis prendre mes plaiſirs à mon ayſe, je n'en goûte la douceur qu'à demy, vous me les détrempez dans l'amertume de vos menaces. Cela, n'eſt-ce pas proprement pecher contre le Saint Eſprit ? N'eſt-ce pas luy faire affront, comme parle l'Apôtre ? N'eſt ce pas faire comme le Roy des Ammonites, & meriter la même punition que luy ?

L'hiſtoire en eſt tragique & ſanglante, s'il en fut jamais : & elle ſeroit incroyable, ſi elle n'étoit rapportée dans l'ecriture. Au ſecond Liure des Rois, il eſt dit, que Dauid ayant appris que Naas, Roy des Ammonites, étoit mort, enuoya des Ambaſſadeurs à ſon fils Hanon, pour le conſoler, & le feliciter ſur ſon avenement à la Couronne. Les gens de ſa Cour entrant vainement en ombrage, dirent à ce jeune Roy : En verité, penſez-vous que ce ſoit pour vous conſoler, & à bon deſſein, que Dauid vous a enuoyé ces Ambaſſadeurs ? C'eſt vn pretexte qu'il prend, pour faire voir à ces Eſpions les places de vôtre Royaume. Le Roy croyant trop legerement cette calomnie, traitte les Ambaſſadeurs de Dauid comme ſes plus grands ennemis ; il leur fait raſer la moitié de la barbe, & leur fait ſouffrir d'autres indignitez tres outrageu-

N. 4. *Comparatione.*

2. Reg. 10. 2.

ſes. Dauid étoit l'vn des plus patiens & des plus clemens Princes que la terre ait jamais porté : & toutefois il fut ſi irrité de cette injure, que ie ne ſçay ſi Phalaris, Buſiris, ou d'autres ſemblables furent jamais ſi cruels que luy. Il enuoya ſon Conneſtable Ioab pour aſſieger la ville de Rabat, capitale des Ammonites, il y vint luy-même en perſonne : & ayant pris la Ville, il en fit ſortir tous les habitans, il les fit coucher tous à pieds & poins liez en vne large & vaſte campagne, il fit paſſer ſur eux des chariots armez de razouers. Quel horrible ſpectacle ! quelle ſanglante boucherie ! de voir vne grande campagne inondée de ſang humain, jonchée de corps démembrez & taillez en pieces ? Vn pere voyoit le corps de ſon fils haché en morceaux ; vne Demoiſelle voyoit le tranchant d'vne roüe paſſer ſur le viſage de ſa fille, & elle n'en attendoit pas moins. Et aprés ce fait, Dauid ne laiſſe pas de ſe loüer de ſa grande douceur, en parlant à Dieu, à qui on ne peut mentir, & deuant qui rien ne peut eſtre loüé, qui ne ſoit tres-grand & tres-ſignalé : *Memento Domine Dauid, & omnis manſuetudinis eius.*

2. Reg. 10. 26. 1. Paral. 20. 1.

Fecit ſuper eos tribulas & trahas & ferrata carpenta tranſire ita vt diſſecarentur & contererentur.

Penſons nous que ce ſoit en vain que l'Eſcriture le rapporte ? Le ſaint Eſprit nous déduit cette hiſtoire, pour nous apprendre que ſi Dauid n'a point eſté cruel en cette action, s'il n'a pas laiſſé d'eſtre loüé de ſa tres-grande douceur & de ſa clemence, nonobſtant cette effroyable punition ; parce que l'énormité du crime la me-

ritoit bien : A plus forte raiſon, Dieu ne perdra-t-il pas ſa bonté & ſa miſericorde infinie, encore qu'il exerce contre nous vn chaſtiment pareil pour vn crime tout ſemblable. *Omnia in figuris contingebant illis.* C'étoit vne figure de ce qui deuoit arriuer. Le Pere eternel nous a enuoyé, par pure miſericorde, deux Perſonnes diuines, ſon Fils bien aymé, & ſon ſaint Eſprit, pour nous conſoler & nous donner ſecours: *Alium paracletum dabit vobis* ; nous auons mis à mort ſon Fils, nous le foulons aux pieds tous les iours, par des blaſphémes, par l'abus des Sacremens, & par des ſacrileges: Nous traitons indignement & outrageuſement le Saint Eſprit par le mépris de ſes graces. Ie vous laiſſe à penſer, quel ſupplice nous deuons attendre, lors qu'en l'ardeur de ſa colere, en la fureur de ſon ire, il viendra venger ces injures ; faiſant écraſer & reduire en pouſſiere les Princes & les peuples entiers, comme le Texte ſacré nous l'aſſeure au Pſeaume 109. *Confregit in die iræ ſuæ reges.* En Abacuc, chap. troiſiéme, où nous auons, *In fremitu conculcabis terram, & in furore obſtupefacies gentes.* Il y a dans l'Hebreu, *triturabis gentes.*

Saint Ephrem, Diacre de la ville d'Edeſſe, nous en peut rendre ſçauans ; luy qui auoit veu vne petite étincelle de la colere du Fils de Dieu. Il étoit vn ſi grand Saint & en ſi grande conſideration parmy les Fidelles, au quatriéme ſiecle, qu'au rapport de ſaint Ierôme, on liſoit ſes écrits publiquement dans les Egliſes, aprés l'E-

O.

1. *Exemplo.*

lib. de tabe-

criture ſainte. Il dit qu'étant vn iour en contemplation ſur la vanité du monde, & la folie des hommes qui la ſuivent ; il vid noſtre Seigneur aſſis ſur vn Trône de gloire, qui luy dit : O ame, pourquoy ne me ſeruez-vous pas tout de bon ? Pourquoy eſtes-vous negligente à l'oraiſon & aux exercices de deuotion ? pourquoy ne correſpondez-vous pas aux graces & aux inſpirations de mon Saint Eſprit ? Vous ſçauez bien que ie ſuis mort pour vous, afin de gagner voſtre cœur & de vous auoir pour épouſe ? I'ay fait plus d'état de voſtre ſalut que de tous mes autres ouurages. Ie vous ay preparé au Ciel vne couche nuptiale ; & vous m'auez mépriſé, & vous n'auez point fait d'état des biens ineffables que ie vous reſerue, & vous vous eſtes aſſujettie à voſtre ennemy capital, qui ne cherche que voſtre ruine : *Ego anima, tui cauſa mortem oppetij.* Il ajoûte qu'alors, Dieu luy fit voir auec tant de lumiere, ce que c'eſt que Dieu, combien il merite d'eſtre ſeruy, les grandes obligations que nous luy auons, le mal que c'eſt de l'offenſer, meſme en petites choſes ; que ſaiſi de crainte & chargé de confuſion, il ne ſceut faire autre choſe que pleurer, chercher où il ſe cacheroit, dire aux rochers qu'ils tombaſſent ſur luy, & à regretter le iour de ſa naiſſance ; & depuis, comme ſaint Gregoire de Nice le rapporte, on voyoit couler de ſes yeux continuellement vne fontaine de larmes.

Voyez la difference de voſtre vie, & de la

la ſienne, de vos pechez & des ſiens. Si dans vn ſeul crayon du Iugement, vn ſi grand Saint, ſi auſtere, ſi penitent, & ſi grand mépriſeur du monde, fut chargé de tant de honte pour de petits pechez: que deuiendrez-vous au Iugement definitif? Vous, ſenſuel, charnel, vindicatif, tout petri de malice, qui ruinez continuellement en vous les œuures de Dieu, & qui abuſez de tous ſes benefices; *Ignis, & ſulphur & ſpiritus procellarum, pars calicis eorum. Quoniam quæ perfeciſti deſtruxerant.* Le feu, le ſoulfre ardent, les tourmens eternels ſeront voſtre partage, parce que vous ruinez en vous les chefs-d'œuures de l'amour de Dieu.

P. *Concluſio per recapitulationem.*

Pſ. 10. 6.

Vous abuſez du benefice de la creation vous ſeruant de voſtre ame & de voſtre corps pour déplaire à celuy qui vous les a donnez. Si le fils d'vn grand Roy ſe ſeruoit de ſon Sceptre pour foüiller dans vn égout, & y chercher des ordures, ne feroit-il pas grand déplaiſir & grand deshonneur à ſon pere? Et qu'eſt-ce qui vous fait porter le Scepte en ce monde? Qu'eſt-ce qui vous y donne l'aſcendant & la ſouueraineté ſur les animaux? N'eſt-ce pas l'eſprit & la raiſon? L'aigle a de meilleurs yeux que vous, l'oye a l'oüye plus ſubtile, l'araignée l'attouchement plus delicat; vn cheual a plus de pieds que vous: ce qui vous donne l'avantage & l'empire ſur eux, c'eſt que vous auez de l'eſprit. Et à quoy l'employez-vous? à remuer des ordures? ſi on voyoit ce qui ſe paſſe en voſtre teſte vne

Ex 1. Pauſa.

bonne partie du iour & de la nuit, on verroit qu'il n'y a cloaque dans le monde ſi puant que celuy-là. Vous n'vſez pas mieux des membres de voſtre corps, vous employez vos yeux à des œillades laſciues, voſtre langue à des blaſphémes ou à des médiſances; vos mains à des rapines, ou à d'autres choſes que ie n'oſe pas dire. *Quæ perfeciſti deſtruxerunt.*

Ex 2. Puncto. Vous ruinez l'œuure de la Redemption: le Fils de Dieu s'eſt fait homme pour vous faire enfant de Dieu, & vous vous rendez par le peché eſclaue de l'eſprit malin : Il a obey à vne fille, pour vous apprendre l'obeyſſance, & vous refuſez d'obeyr aux commandemens d'vn Dieu : Il a inſtitué l'Euchariſtie pour ſanctifier voſtre chair, & vous la ſoüillez honteuſement par des paſſions honteuſes : il a enduré en ſa Chair des tourmens inſupportables, pour vous apprendre & exciter à mortifier la voſtre; & vous la faites nager en toutes ſortes de delices : il eſt reſſuſcité pour vous donner la vie, & vous vous donnez la mort par le peché : *Quæ perfeciſti deſtruxerunt.*

Vous ruinez & deſtruiſez en vous toutes les œuures du Saint Eſprit. Il taſche de vous auoir par toutes les voyes poſſibles, il vous ſollicite & importune par ſes inſpirations, par les remords de voſtre conſcience, par la voix des Predicateurs, par les exemples des gens de bien, & vous reſiſtez à tout : vous ne pouvez eſtre vaincu ny par douceur, ny par rigueur, ny par promeſſes, ny par menaces, ny par

bien-faits, ny par chaſtimens.

Iuſtus autem quid fecit : ou ſelon vne autre verſion ; *Quid facit* ? Les juſtes doivent faire tout le contraire : pendant que les ames reprouuées ruinent ainſi les œuures de Dieu, vous les deuez honorer, & en faire bon vſage, ô ames choiſies ! Vous deuez reconnoître le benefice de la creation, employant toutes les puiſſances de voſtre ame, toutes les facultez de voſtre eſprit, tous les membres de voſtre corps à reconnoiſtre Dieu, à l'aymer, à le loüer, à le benir, & le glorifier ; à rendre ſeruice aux membres de ſon Fils, à viſiter les malades, à aller voir les priſonniers, & conſoler les affligez. Vous deuez reconnoiſtre l'œuure de la Redemption, paſſant ſouuent en voſtre eſprit auec affection & ſentiment d'honneur & de reſpect, les myſteres de l'Incarnation, de la vie, des voyages, de la mort & Paſſion du Sauueur. Vous devez honorer le ſaint Eſprit & ſes inſpirations, les receuant auec beaucoup d'eſtime, les recueillant precieuſement & ſans déchet, y correſpondant ſelon toute leur étenduë, pratiquant tout ce qu'il demande de vous par ſes commandemens & par ſes conſeils. Si vous honorez ainſi les trois Perſonnes de la ſainte Trinité, ſi vous eſtes ainſi reconnoiſſant de leurs benefices, vous entonnerez quelque iour à leur honneur le Triſagion diuin auec les Anges ; vous ſerez aſſociez à la compagnie des Saints, pour chanter eternellement auec eux ; Gloire ſoit au

Pere, & au Fils, & au ſaint Eſprit, en tous les ſiecles des ſiecles. *Amen.*

SERMON XXX.

QVE LE PECHE' OFFENSE le benefice de l'Incarnation.

Retribuebant mihi mala pro bonis. Pſalm. 34. 12.

HIER nous conſiderions que le peché mortel nous fait abuſer des graces, & des bien-faits ineſtimables que nous auons receus, & receuons tous les iours de la liberalité diuine, puis que le Myſtere de l'Incarnation eſt le plus ſignalé & le plus remarquable de tous : il nous en faut contempler la grandeur, afin que nous connoiſſions la malice du peché, qui nous fait offenſer le Sauueur, par vne ingratitude ſi énorme, ſi monſtrueuſe & ſi dénaturée. Si en traitant des autres benefices, nous auons eu ſujet de vous honorer, ô ſainte & bien-heureuſe Vierge ; à plus forte raiſon, en parlant de celuy-cy, auquel vous auez tant de part. *Qui fecit me ſine te, non ſaluauit me ſine te :* celuy qui m'a creé ſans vous, ne m'a pas racheté ſans vous ; il a eû beſoin de voſtre miniſtere, il a choiſi vne partie de voſtre ſubſtance

virginale ; il a emprunté le couuert de vôtre ſein immaculé ; il a demandé le conſentement de voſtre ſainte volonté. C'eſt ce que ſon Ambaſſadeur negotioit quand il vous ſalüa par ces paroles, *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Deus eſt incomprehenſibilis.* A. *Et tamen incarnatus eſt.* B.

I. PVNCTVM. *Potuit incarnari, quod illuſtratur per reſponſionem ad objectiones quas infideles apud Auguſtinum faciebant contra hoc myſterium.* 1. C 2. D. 3. E. *Reſponſio ad primam.* F. *Ad 2.* G. *Ad tertiam.* H.

II. PVNCTVM. *Voluit incarnari, hoc illuſtratur.* 1. *Scriptura.* I. 2. *Expendendo eximia verba Bernardi, Amor dignitatis neſcius.* L. *Dignatione dives.* M. *Affectu potens.* N. *Suaſu efficax.* O.

CONCLVSIO. *Expenduntur & applicantur ad mores eadem Bernardi verba.* P.

A

MAGNVS *Dominus, & laudabilis nimis*, diſoit le Prophete Royal conſiderant la grandeur de Dieu au Trône de ſa ſa diuinité. *Paruus Dominus, & amabilis nimis*, ce diſoit le deuot Saint Bernard, conſiderant la petiteſſe de Dieu dans lés abbaiſſemens de ſon Humanité. Le Prophete Moyſe eſtant envoyé de Dieu aux Enfans d'Iſraël pour les retirer d'EGYPTE, il prit la hardieſſe de luy dire : Seigneur s'ils me demandent ; Qui eſt-ce qui m'a enuoyé à eux ? Qu'eſt-ce que ie leur répondray ? Di-

EXORDIVM. *Deus eſt incompreh.*

tes leur ; Celuy qui eſt m'a envoyé à vous. Nous auons pour le moins autant d'intereſt de ſçauoir qui eſt celuy qui nous eſt enuoyé au Myſtere de l'Incarnation ; pour le receuoir & l'accueillir, ſinon ſelon ſes merites, du moins ſelon noſtre petit pouuoir. C'eſt celuy qui enuoya Moyſe, c'eſt celuy qui eſt, qui nous eſt enuoyé. Il dit : Celuy qui eſt ; parce qu'il eſt tout ce qu'on peut dire de grand, de rare, d'excellent & d'admirable. Il ne dit pas ce qu'il eſt, parce qu'il eſt au delà de tout ce qu'on peut dire de grand, de rare, d'excellent & d'admirable.

Si vous dites avec la Theologie ; Dieu eſt incomprehenſible, & il comprend tout, il eſt inuiſible, & il voit tout ; il eſt inacceſſible, & intime à tout ; il eſt immuable, & il change tout ; il eſt ſans commencement, & il eſt le principe de tout ; il eſt infiny, & il eſt la fin de tout : Vous direz vray ; mais vous direz fort peu en comparaiſon de ce qu'il eſt. Si vous dites qu'il habite dans ſoy-meſme, qu'il eſt heureux en ſoy, content de ſoy, ſuffiſant à ſoy-meſme, & qu'il n'a beſoin de perſonne ; qu'il n'emprunte d'aucune creature le moindre ſurcroiſt de ſa beatitude, qu'il eſt entierement heureux & ſatisfait de la plenitude de ſon eſtre, de la contemplation de ſes grandeurs, de la joüiſſance de ſes perfections, & de la ſocieté de ſes perſonnes : Vous direz vray, mais vous direz fort peu en comparaiſon de ce qu'il eſt. Si vous dites : Dieu eſt bon ſans qualité ; il eſt grand ſans quantité ; il eſt im-

menſe ſans eſtenduë ; il eſt tres-haut ſans en eſtre élevé, tres-profond, ſans en eſtre abaiſſé ; il eſt en tout temps, ſans y eſtre ſujet, en tout lieu, ſans y eſtre contenu ; en toutes choſes, ſans y eſtre attaché : Vous direz vray, mais vous direz fort peu, en comparaiſon de ce qu'il eſt. Si vous dites : La nature de Dieu n'eſt que bonté, ſon eſtre n'eſt que Majeſté, ſa vie n'eſt que fecondité, ſon entendement n'eſt que ſcience, ſa memoire n'eſt que ſageſſe, ſa volonté n'eſt que puiſſance, ſa penſée n'eſt que lumiere, ſa parole n'eſt que verité, ſon operation n'eſt que ſainteté, ſon mouvement n'eſt que tranquillité, ſon repos n'eſt que felicité, ſa durée n'eſt qu'éternité : Vous direz vray, mais vous direz fort peu en comparaiſon de ce qu'il eſt. Bref imaginez-vous toutes les excellences, les rares qualitez, les belles proprietez, & les admirables perfections que les hommes ſe peuuent figurer, celles que tous les Anges ſe peuuent repreſenter : dépoüillez les des imperfections que l'eſprit humain y peut concevoir, faites-en un précis, un abbregé : ſi vous dites que Dieu eſt tout cela, vous direz vray, mais vous direz fort peu en comparaiſon de ce qu'il eſt. Car il eſt ſans doute, vne infinité de fois infiniment plus que tout cela.

En effet il fut repreſenté en viſion au Patriarche Saint Benoiſt, comme un ocean de lumiere, comme vne mer immenſe & infinie de ſplendeur, & de clarté ; & le monde au milieu comme vn atôme. Vous ſçauez

B *Deus eſt incarnatus.*

ce que c'eſt qu'un atome, vn de ces petits points qui paroiſſent en l'air, dans vne chambre, quand les rayons du Soleil y brillent. Voyez ce que c'eſt qu'un homme, en comparaiſon de tout le monde, tout le monde n'eſt qu'un atôme, en comparaiſon de Dieu; & qu'eſt-ce donc qu'vn homme en comparaiſon de Dieu? Et toutesfois! ô merueille! ô merueille! dites-le avec moy, mes chers Auditeurs. Quand nous le dirions cent mille fois, nous ne le dirions pas aſſez? ô merveille! ô merveille! Dieu s'eſt fait homme. *Magnus Dominus & laudabilis nimis: Paruus Dominus & amabilis nimis.* Et n'eſt-il donc pas infiniment aymable, puis qu'eſtant ſi grand qu'il eſtoit, il a daigné pour l'amour de nous ſe faire ſi petit qu'il eſt? C'eſt à dire, peuple, écoutez-moy bien, & le retenez, & penſez y ſouuent; c'eſt le fonds du Chriſtianiſme, le principe & le principal reſſort de noſtre ſalut. Si vous ne ſçauez cecy vous n'eſtes pas Chreſtien, & vous ne ſerez jamais ſauué ſi vous ne l'apprenez.

Le Fils de Dieu qui eſt vray Dieu comme ſon Pere, & le meſme Dieu que ſon Pere, mais vne autre perſonne que ſon Pere; le Fils de Dieu qui eſtoit de tout temps & de toute éternité comme ſon Pere, qui eſt au Ciel & en terre, & en tout lieu comme ſon Pere; qui eſt vn eſprit tout-puiſſant, tout ſage, tout bon, & tout parfait comme ſon Pere, qui auec le Pere & le ſaint Eſprit auoit creé le Ciel & la Terre: ce Fils de Dieu, dis-je, deſirant endurer pour nous, & ne le pouuant

pas en ſa diuinité parce qu'elle eſt immortelle & impaſſible ; il a daigné prendre vn corps, & vne ame comme les noſtres, dans les entrailles de la tres immaculée Vierge Marie ; il s'eſt vny à ce corps, & à cette ame, il s'y eſt incarné & incorporé ; il s'eſt fait homme ſemblable à nous, il a vécu en ce monde comme vn d'entre nous, ainſi il eſt, & ſera à jamais vray-Dieu & vray-Homme. C'eſt ce qu'on appelle le Myſtere de l'Incarnation, qui eſt la merueille du Ciel, & de la Terre; l'eſtonnement des hõmes & des Anges. En quoy il a verifié cette belle parole que l'Egliſe luy dit quelquefois; *Abundantia pietatis tuæ : & merita hominum excedis & vota* : par vn excez de pieté, par vn excez de miſericorde, il eſt allé au delà non ſeulement de nos merites, mais de nos eſperances, de nos ſouhaits, & de nos penſées. Car le Myſtere de l'Incarnation eſt vn miracle ſi étrange, ſi prodigieux, & ſi difficile à croire ſans la lumiere de la Foy, que tout homme qui n'a rien que de l'homme, ne croira jamais que Dieu ſe ſoit fait homme; témoin le colloque temeraire dont S. Auguſtin fait mention.

Un Gentilhomme fort illuſtre & ſignalé dans le monde, mais encore idolâtre nommé Voluſien, écriuit à ce grand Docteur comme à ſon amy, qu'il s'eſtoit trouué dans vne compagnie d'autres Payens, où l'on auoit mis ſur le tapis l'Incarnation du Fils de Dieu, & qu'aprés auoir propoſé les raiſons qui ſont contre ce Myſtere ; on auoit trouué bon de les luy écrire, & luy en de

I. PVNCT. *Deus potuit incarnari.*

Epiſt. 3. *Objectiones Agatorum con-*

tra hoc myſterium.

mander la reſolution. Dont voicy les 3. principales. Premierement: Dieu eſt une ſubſtance parfaitement ſpirituelle, un eſtre ſi pur, ſi ſimple, ſi délié, ſi exempt & ſi dégagé par ſa nature, non ſeulement de toute matiere, mais encore de toute alliance, qu'on ne peut reconnoiſtre en luy aucune compoſition ny de ſubſtance & d'accident, ny d'acte & de puiſſance, ny de nature & de ſubſiſtence, ny meſme d'eſſence & d'exiſtence; & nous penſerons qu'il ait pû s'incarner en la nature humaine, ſe méler auec vn corps de boüe, s'enuelopper dans la matiere, s'incorporer auec la chair, & faire avec elle vn compoſé ſi prodigieux, que Dieu & la chair ne ſoit qu'vne meſme perſonne, & qu'on puiſſe dire auec verité, vn homme eſt Dieu, & Dieu eſt homme.

C 1.

Secondement: Dieu eſt vne ſubſtance infinie, immenſe, & incomprehenſible, qui ne peut eſtre reſſerrée dans les limites d'aucun lieu, pour grand & ſpacieux qu'il ſoit: le Ciel, la Terre, les Elemens, & tout le contour de l'Vniuers, cent mille mondes qu'il pourroit créer, ſeroient trop courts, trop petits, & trop étroits pour le contenir. Et nous croirons qu'il ſe ſoit retranché dans les bornes d'vn petit corps, dans les membres d'vn Enfant de trois ans, de trois jours & de trois momens?

D 2.

En troiſiéme lieu: ſi cét homme qui s'appelle *Ieſus*, eſt Dieu comme il le dit, que ne le montre-t-il par ſes œuures? Que ne fait-il de grandes choſes, des actions diuines, & dignes de luy? Que ne dit-il aux

E 3.

hommes ; C'eſt moy qui ay fait le Soleil, la Lune, les Elemens & le Monde que vous voyez ? Et pour vous le montrer ; tenez, voilà vn autre Soleil, vne autre Lune, vn autre Monde, que ie fais auſſi aiſément que j'ay fait les premiers ? A tout cecy S. Auguſtin répond : que quand il s'agit d'un article de foy ; ſi vous en demandez la raiſon, il ne ſera plus admirable, il ne ſera plus article de foy, ſi on le prouue par experience, il ne ſera plus ſingulier : tombons d'accord que Dieu peut faire beaucoup de choſes, que nous ne ſçaurions comprendre. Qu'aux myſteres de la Religion, toute la raiſon de l'effet, c'eſt la puiſſance de la cauſe. Et à toutes les objections qu'on propoſe contre la Foy, c'eſt faire ſagement & pertinemment que de répondre : Ie croy en Dieu le Pere Tout-puiſſant. Mais pour montrer à ces petits eſprits, qu'encore que nos Myſteres ſoient par-deſſus la raiſon, ils ne ſont pas neantmoins contre la raiſon. Répondons aux raiſonnemens, ou pour mieux dire, aux raiſonnettes apparentes qu'ils alleguent auec tant de fanfare.

Reſponſio. Auguſt.

A la premiere : Qu'y a t-il de plus ſpirituel qu'vne belle penſée, vne haute & ſublime conception, qui eſt le preſſis, l'expreſſion, & comme la quint'eſſence de l'eſprit ? Et cependant j'incorpore ma penſée, ie la meſle & ie l'enveloppe dans vn eſtre materiel : car elle eſt portée de mon eſprit au voſtre : elle ne peut entrer en voſtre eſprit, ſi elle ne paſſe par vos ſens ; & vos ſens ſont corporels ; elle eſt donc reueſtuë d'vne voix arti-

F

Ad 1.

Nihil eſt in intellectu quod prius

non fuerit in ſenſu.

culée, d'vne parole ſenſible. Et ſi ie puis incorporer mon verbe mental, la production de mon eſprit par l'entremiſe de ma langue : Pourquoy eſt ce que Dieu n'aura pû incarner ſon Verbe diuin dans les entrailles de la Vierge par l'entremiſe du S. Eſprit, qui s'eſt autresfois montré en forme de langue? Mais ſans aller plus loin: qu'y a t-il de plus ſpirituel que voſtre ame ? Qu'y a t-il de plus corporel que voſtre corps. Et toutesfois voſtre ame eſt vnie, incarnée, & enſeuelie en voſtre corps. Et le mélange de l'ame & du corps vous l'appellez homme : Ainſi que nous appellons le mélange de Dieu & de l'homme Ieſus-Chriſt. Et cette comparaiſon de l'ame, vous donne lumiere pour répondre à la ſeconde objection.

Perſona hominis mixtura eſt animæ & corporis: perſona autem Chriſti, mixtura eſt Dei & hominis. Aug. Ep. 3.

Dieu remplit le Ciel & la Terre par ſon immenſité infinie. Il eſt vray : mais c'eſt ſans extenſion, ſans dépendance, & ſans diuiſion, c'eſt ſpirituellement, & non localement; c'eſt comme voſtre ame remplit voſtre corps Non pas qu'vne partie de l'eſſence diuine ſoit en vne partie du lieu, & que l'autre partie ſoit en l'autre, ou qu'elle ſoit plus eſtenduë en vne grand'eſpace, plus reſſerrée en vn petit lieu : mais elle eſt toute en tout, & toute en chaque partie du monde. Comme la parole que ie prononce eſt toute entiere en tout mon auditoire : toute entiere en chacun de mes Auditeurs : elle n'eſt pas plus grande aux oreilles d'vn Geant, ny plus petite, à celles d'vn enfant. Celuy donc qui peut eſtre preſent par toute ſa diuine eſſence, en chaque petit endroit qu'on pourroit marquer

G

Ad 2.

auec la pointe d'vne épingle; Celuy qui a ſçeu loger dans le petit corps des abeilles, & des fourmis, vne plus grande induſtrie & préuoyance, que dans le grand corps des bœufs & des chameaux : celuy qui a ſçeu donner à la prunelle de noſtre œil, vne ſi grande viuacité, qu'elle peut parcourir en vn moment quaſi la moitié du Ciel : celuy qui a ſçeu ramaſſer dans le pepin d'vne figue, vne vertu ſi feconde, qu'eſtant ſi petit qu'il eſt, il pouſſe & produit vn grand arbre : celuy-là, dis-je, n'aura-t-il point ſceu renfermer ſa diuine ſubſtance, & l'vnir hypoſtatiquement au petit Corps d'vn Enfant ?

Vous dites qu'il deuoit faire vn nouveau monde, pour montrer qu'il eſtoit Dieu, & que c'eſtoit luy qui auoit fait le monde où nous ſommes : mais où euſt il fait ce nouueau monde ? S'il l'euſt fait hors de celuy où nous ſommes; ou il vous euſt mené en ce nouueau monde auant que de le faire, ou aprés l'auoir fait : il ne pouuoit pas vous y mener avant que de le faire, puis qu'il n'étoit pas ; s'il vous y euſt mené aprés l'auoir fait, vous euſſiez dit que c'eſtoit Dieu, & non pas Ieſus-Chriſt, qui l'auroit fait : Direz-vous point qu'il le deuoit faire dans ce mondé ? Mais où ? Car ce nouveau monde auroit eſté auſſi grand que celuy-cy qui eſt fait, ou plus petit ? S'il euſt eſté auſſi grand, comment auroit-il pû y eſtre contenu ? S'il euſt eſté plus petit, vous euſſiez dit que Ieſus n'eſtoit pas Dieu; puis qu'il n'auroit pas ſceu faire vn monde auſſi grand que celuy que

H. *Ad 3.*

Dieu a fait ? C'eſt aſſez qu'il ait marqué ſon pouuoir en tous les ordres de ce monde ; au Ciel, faiſant éclipſer le Soleil ; en la terre, la faiſant trembler ; en l'air, appaiſant ſes orages ; en la mer, marchant à pied ſec ſur les eaux. C'eſt aſſez qu'il ait recreé & renouuellé le petit monde, rendant la veuë, l'ouïe, la parole, le mouuement, & la vie à l'homme. Il a donc pû s'incarner, parce qu'il eſt tout-puiſſant : & il l'a voulu, parce qu'il eſt tout bon. Ecoutez ſon Apoſtre.

I. II. PVNC. *Deus voluit incarnari.* 1. *Script.*

Apparuit benignitas, & humanitas Saluatoris noſtri Dei. Dans le Grec, il y a, ἡ χρηστότης καὶ ἡ φιλανθρωπία. La bonté de noſtre Sauueur & ſon amour enuers les hommes, s'eſt montré bien apparemment en ſon Incarnation : *Apparuit bonitas.* Le propre du bien, c'eſt de ſe communiquer ; Le propre d'vn grand bien, c'eſt de ſe communiquer grandement ; du bien ſouuerain, ſe communiquer ſouuerainement, & du bien infiny, de ſe faire infiniment. Au benefice de la creation, Dieu nous donne ſes biens ; en la juſtification, ſes graces & ſes faueurs ; en la glorification, ſa felicité & ſa beatitude. En l'Incarnation, il ſe donne ſoy-meſme ; & cela ſans reſerue, ſans reſtriction, ſans modification, ſelon toute l'étenduë & plenitude de ſa Diuinité ; il ſe répand, s'applique, & s'approprie à la ſainte humanité, & à nous par ſon entremiſe : *In ipſo inhabitat omnis plenitudo diuinitatis corporaliter, & de plenitudine eius omnes accepimus. Apparuit benignitas*, χρηστότης *& humanitas*, φιλανθρωπία, L'amour enuers les hommes. C'eſt icy où ſaint Bernard s'écrie

Tit. 3. 4.

Coloſſ. 2. 9. Ioan. 1. 16.

auec grand ſujet ; *Itane. Summus omnium, vnus factus eſt omnium ? Quis hoc fecit ? amor dignitatis neſcius, dignatione dives, affectu potens, ſuaſu efficax. Quid violentius ? triumphat de Deo amor. Denique exinaniuit ſemetipſum, vt ſcias amoris fuiſſe, quod plenitudo effuſa eſt ; quod altitudo adæquata eſt, quod ſingularitas aſſociata eſt.* Celuy qui eſtoit au deſſus de nous tous, s'eſt fait comme l'un d'entre nous : Que dis-je, comme l'un d'entre nous ? Mais en effet, l'vn d'entre nous. C'eſt l'amour qui a fait cét effort, c'eſt luy qui triomphe de Dieu ; l'amour qui oublie toute ſa propre dignité, qui eſt riche en dignation & en miſericorde, tres-puiſſant en ſes affections, tres éloquent à perſuader ce qu'il veut.

K. 2. Ex Bern. ſerm. 64. in Cant.

Dignitatis neſcius. On ne trouue rien à quoy on puiſſe comparer cét amour, tant il eſt ſingulier & extraordinaire ; il faut imaginer des choſes qui n'ont jamais eſté, & qui ne ſeront jamais, pour l'expliquer. Du temps de ſaint Charles Borromée, il y auoit en l'Egliſe vn Ordre de Religieux, qui s'appelloient les Freres Humiliez ; ils eſtoient fort débauchez, principalement au Dioceſe de Milan. Le Saint les voulut reformer, ſelon le deuoir de ſa Charge, & le pouuoir qu'il en eut du Pape ſon oncle. Ils conſpirerent de le faire mourir, & marchanderent auec le plus temeraire d'entr'eux, comme auec vn autre Iudas, luy promettant vne ſomme d'argent, s'il les deliuroit de ce Cardinal, qui troubloit tout le monde auec ſes reformes. Le Saint faiſoit tous les jours, ſur le ſoir, vne heure d'oraiſon mentale, auec ceux

L. *Amor Chriſti, in Incarnatione.* 1. *Dignitatis neſcius.*

de ſa famille, & autres perſonnes deuotes qui y venoient : ce deſeſperé prit vn iour cette occaſion pour executer ſa maudite entrepriſe. Il entre en la Chappelle, s'approche du Saint, enuiron quinze pas, luy décharge par derriere vn coup d'arquebuze. Choſe admirable, mais tres-veritable ! la bale, aprés auoir percé le rochet & la ſoutane de ce Saint, aprés auoir fait, pour marque du miracle, vne petite meurtriſſeure à ſa peau, tomba à ſes pieds, comme ſi par reſpect elle n'euſt ozé entamer ce ſaint corps, qui eſtoit tout conſacré au ſeruice de Dieu. En punition d'vn attentat ſi execrable, le Pape éteignit & ſupprima tout l'Ordre des Humiliez, & appliqua leurs biens & leurs maiſons à d'autres Religieux, & à des œuures pies. Le Saint fit tout ce qu'il pût pour ſauuer la vie à ce deteſtable parricide. Mais ſuppoſons qu'il euſt fait dauantage, qu'il eut dit en ſoy-meſme ; Le Pape veut aneantir, pour l'amour de moy, cette Communauté religieuſe ; ie feray qu il la conſeruera, & qu'il la fauoriſera pour l'amour de moy ; & que là-deſſus il euſt pris l'habit de cét Ordre, qu'il ſe fuſt fait Religieux au Conuent des Humiliez, qu'il ſe fuſt aſſujetty aux penitences, aux mortifications, & aux humiliations du Nouiciat, à la pauureté religieuſe, à l'obeyſſance aux Superieurs, & à toutes les auſteritez de la Religion, afin de donner ſujet au ſaint Pere de conſeruer & de fauoriſer vn Ordre où il auroit vn Neveu : Qu'en euſt-on dit ? Quel conſeil luy euſt-on donné ? vous, vn Archeveſque, qui eſt vn eſtat

Sic læſa vt lædi non poſſet feras.

de

de perfection ? vous, un des premiers Cardinaux qui ſont comme les Princes du ſang en l'Egliſe ? vous, qui eſtes à la veille d'eſtre Pape, vous faire Fratelly ? vous faire pauvre Religieux ? petit Novice ? vous vous ferez mocquer de vous. C'euſt eſté une grande merveille. Mais il euſt dit ; l'amour oublie toute dignité. *Amor dignitatis neſcius.*

Le Fils de Dieu a fait pour l'amour de nous infiniment plus que tout cela. Car le peché du premier homme eſtoit un attentat commis particulierement & directement contre la perſonne du Fils, comme le peché du premier Ange : Lucifer voulut faire l'homme complice de ſon crime ; & faire naiſtre ſur la terre l'iniquité qu'il avoit conçeuë dans le Ciel; Il avoit affecté d'eſtre ſemblable à Dieu : *Similis ero altiſſimo* ; il procura que l'homme euſt la meſme ambition, *Eritis ſicut dii*. Or affecter d'eſtre ſemblable à Dieu, & aller du pair avec luy, c'eſt ambitionner ce qui convient au Verbe divin, par la proprieté de ſa perſonne. Le Pere éternel pour vanger cette offenſe commiſe contre ſon Fils, avoit perdu une partie des Anges, il vouloit perdre tous les hommes. Il vouloit diſgracier & damner toute la nature humaine, pour le crime d'un ſeul homme, dont tous les autres eſtoient coupables. Que fait le Fils de Dieu ? Il dit : Mon Pere veut pour l'amour de moy, punir & perdre tous les hommes : je feray que pour l'amour de moy, il leur pardonnera, qu'il les aimera, qu'il les favoriſera, qu'il les ſauvera, qu'il les comblera de benedictions ; & pour cela

Lucifer præcipitatus illico corruit, quoniam zelavit pro Filio Pater &c. Adam & Eva, quod filii Dei eſt, conſilio diaboli ſubripere tentant; nec ſimulat iniuriam Filij pater, ſed continuo in ipſum hominem vindictam re-

tribuit, &c. Quidagat Filius videſ pro ſe zelare Patrem, & nulli penitus parcere creaturæ? duas tantum inquit, Deus fecerat nobiles creaturas rationis participes, capaces beatitudinis, Angelum videlicet atque hominem: ſed ecce propter me Angelos perdidit multos? homines vniverſos: ergo, vt ſciant quia ego diligo Patrem, per me recipiat quos quodammodo propter me amiſiſſe videtur. Bern. Ser. 1. de Adu.

M. 2. *Dignatione dives.*

il prend noſtre habit, il ſe rend de noſtre Ordre, il ſe fait homme, il s'aſſujettit aux baſſeſſes de l'enfance, qui eſt le Nouiciat de noſtre vie, à la pauureté, à l'obeyſſance à ſa mere, à la faim, à la ſoif, aux travaux, aux fatigues, aux ſouffrances, & aux autres incommoditez & infirmitez de la nature humaine; ſans conſiderer qu'il eſtoit le Fils de Dieu par nature, égal, conſubſtantiel, & coëternel à ſon Pere, la ſplendeur de ſa gloire, l'heritier de tous ſes biens, & le caractere de ſa ſubſtance: *Amor dignitatis neſcius, dignatione dives.*

C'eſt trop peu de le comparer à un Cardinal qui auroit pitié de pluſieurs Religieux: il le faut comparer à vn Roy, qui auroit pitié d'vne inſecte. Suppoſons qu'vn laquais ayt laiſſé vn flambeau allumé dans les écuries du roy, & que le Roy eſtant en ſon cabinet, voye à travers ſes feneſtres vn petit papillon qui va voletant autour de ce flambeau; qu'il ſe leue de ſa chaiſe, qu'il ſorte de ſon cabinet, deſcende l'eſcalier, qu'il trauerſe la baſſe-cour, qu'il entre en l'eſcurie, marche ſur le fumier, qu'il mette ſa main entre le flambeau & le papillon pour l'empeſcher de ſe bruſler; & que voyant que pour s'ébattre il va voler de l'autre coſté du flambeau, il noirciſſe; il ſouille & bruſle ſes mains royales pour eſteindre ce flambeau; & qu'eſtant interrogé pourquoy il le fait? Hélas, dit-il, ce pauure papillon s'alloit bruſler, i'en ay pitié; & ie ne le ſçaurois ſouffrir Qu'en diroit-on? Qu'en penſeroit-on?

Quelle abondance ; quelle excez ! Quelle tendreſſe de miſericorde. *Dignatione diues.*

Le Fils de Dieu a fait pour l'amour de nous infiniment dauantage. Il a veu du Thrône de ſa Gloire, que nous allions eſtre brûlez dans les flammes éternelles pour la deſobeïſſance de noſtre premier Pere, & pour nos propres pechez ; il eſt deſcendu du Ciel, il eſt entré en vne eſtable, il s'eſt meſlé parmy nos ordures, il s'eſt chargé de nos pechez, aſſujetti à nos miſeres, bruſlé & conſumé en la Croix, pour nous empeſcher d'eſtre bruſlez ; *Per omnes naturæ humanæ contumelias volutatus*, dit Tertul. *Infra ſuam ipſe vacui factus poteſtatem*, dit S. Hilaire. *Exinaniuit ſemetipſum*, dit S. Paul. Le Roy ne pourroit faire pour ce papillon, plus que ce que nous auons dit.

Lib. II. de Trin.

Mais le Fils de Dieu paſſe bien plus outre. *Affectu potens.* Suppoſons que le Roy pour l'amour du papillon ſe faſſe papillon luy meſme : on ne le peut pas imaginer, mais forçons noſtre imaginat on, faiſons que le plus grand Roy du monde ſe faſſe moucheron, pour empeſcher qu'on ne faſſe mourir vn papillon : Que ſeroit-ce ? Ce ne ſeroit pas vn effet, ce ſeroit vn excez de miſericorde : on ne trouveroit point de parole pour exprimer cette ſallie. Le Roy ne ſçauroit faire cela : Mais Dieu l'a fait par ſon amour : *Affectu potens.* L'amour eſt puiſſant en ſes affections ; & quand il ſe trouve en Dieu, il eſt tout-puiſſant, il deſire, il entreprend, & il execute ce

N 3. *Affectu potens.*

qui eſt impoſſible. Cela eſt vray ; il n'y a rien de plus aſſeuré. Si le plus grand Roy du monde ſe faiſoit moucheron, pour empeſcher qu'on ne tuaſt vn moucheron, il n'obligeroit pas tant ce moucheron, comme le Sauveur nous a obligez par le myſtere de l'Incarnation. Le Fils de Dieu s'eſt plus abaiſſé, humilié, & aneanty ſe faiſant homme pour les hommes, qu'un Roy ne s'abaiſſeroit ſe faiſant moucheron pour les moucherons. Il y a plus de diſproportion, & de diſconuenance entre Dieu & tous les hommes ; qu'entre vn Roy & vn moucheron. Dieu eſt plus grand à comparaiſon de tout le monde, qu'un Roy n'eſt grand à comparaiſon d'un moucheron. Cent mille mondes ſont plus petits à comparaiſon de Dieu ; qu'un moucheron n'eſt petit à comparaiſon d'un Roy : Et toutesfois, ô merveille ! ô prodige ! Dieu s'eſt fait homme & cela pour l'amour des hommes ! *Domine conſideravi opera tua, & expavi :* Ie me pâme, ie m'abyſme, ie me perds en la conſideration de cét amour ! Dieu s'eſt fait hõme ! ouy Dieu s'eſt fait hõme ! C'eſt comme qui diroit vn Roy s'eſt fait moucheron. Quelle pieté, quelle charité, quelle clemence, quelle miſericorde, quelle ſaillie, quel tranſport, quel effort, quel excez : i'ay quaſi dit quelle folie d'amour ! Mon Dieu, ô mon Dieu, bien nous en prend que nous ſçauons que vous eſtes ſage : car ſi vous ne l'eſtiez, ie dis infiniment, ie dis eſſentiellement : ouy ſi vous n'eſtiez la ſageſſe meſme, nous au-

rions ſujet de dire que vous auez fait en cét œuvre vne action de folie : c'eſt vn traict de folie, c'eſt vn ſcandale au jugement de tous ceux qui regardent ce myſtere ſans la conduite de voſtre lumiere : *Iudæis ſcandalum ; Gentibus ſtultitia.*

Suaſu efficax. Si vous euſſiez appellé quelqu'vn à voſtre conſeil ſur ce deſſein, il n'y eut eu perſonne qui euſt oſé vous le conſeiller, qui n'euſt fait tout ſon poſſible pour vous le diſſuader, qui ne vous euſt dit pour vous en détourner : Qu'auez-vous affaire de ces hommes qui ne ſont que des vers de terre? Vous devez-vous ſoucier s'ils ſont heureux ou mal-heureux ? ſe mettent-ils iamais en peine ſi des moucherons ſont bien ou mal ? Vous qui eſtes la pureté meſme, ſi eſloigné de toute matiere, ſi grand, ſi puiſſant, ſi immenſe, & ſi infiny : qui n'avez beſoin de perſonne, qui ne pouvez rien eſperer des hommes, qui ne devez attendre d'eux que des ingratitudes monſtrueuſes ? vous faire ſemblable à eux, & paſſer par tous les eſtats de leur vie ? N'aurez-vous point horreur des entrailles d'vne Vierge ? Ne ſerez-vous point honteux des baſſeſſes de l'enfance ? N'aurez-vous point confuſion de l'infamie du gibet ? Vous ferez tort à voſtre Majeſté : vous trahirez voſtre Grandeur : vous vous ferez mocquer de vous ? Ce, dont tous vos Anges vous euſſent détourné, ce que voſtre Nobleſſe, voſtre Sageſſe, voſtre pureté, voſtre ſainčteté, & tous vos autres attributs vous euſſent diſſuadé : voſtre

4. *Suaſu efficax.*

amour plus éloquent, plus puissant, plus triomphant & plus efficace que tous, vous l'a heureusement persuadé ! *suasu efficax.*

Amor triumphat de Deo ? L'amour a triomphé de Dieu, ne triomphera-t-il pas de nous ? Il a tant eu de pouvoir sur le Createur, ne pourra-t-il rien sur les creatures ? *Apparuit φιλανθρωπία.* Apres des preuves si puissantes, apres vn témoignage si éuident, douterons nous encore de son amour? *Sic Deus dilexit mundum ; sic Deus dilexit.* Apres vn tel effet, apres vn tel excez d'amour luy refuserons-nous le reciproque ? *Si amare pigebat, redamare non pigeat.* Si nous estions retenus à le préuenir de nostre amour, ne soyons pas ingrats & retifs à le suiure. Quels reproches vous fera-t-il en son Iugement, quelle honte & confusion aurez vous en sa presence & deuant ses Anges, quand il vous fera voir, qu'estant la plenitude de tout estre ; le thresor & l'ocean de tout bien ; il s'est épuisé pour l'amour de vous ? *Plenitudo effusa est, exhausit semetipsum :* Et vous n'auez pas voulu tirer de voitre bourse vne petite aumosne pour le soulager en sa necessité, de vos greniers vn peu de bled pour l'ayder à vivoter, de vos coffres vn peu de linge pour l'empescher d'estre rongé de vermine en sa maladie, de vostre bouche quelque parole d'instruction & de compassion pour le consoler en ses disgraces ?

Quand il vous fera voir qu'estant la lautesse & l'excellence souueraine, il s'est

O CONCL. *Expenduntur & applicantur ad mores ea em sancti Ber. verba.*

ravalé aux infirmitez de voſtre nature, aux foibleſſes des enfans, à l'obeïſſance d'vne fille, au neant de l'eſtre creé : *Altitudo adæquata eſt*, & que vous n'avez pas voulu vous ſoûmettre au commandement de voſtre mere ? à rechercher d'amitié ceux qui vous ont deſobligé ? à la volonté de voſtre maiſtreſſe ? vous luy avez reſpondu arrogamment ? Vous vne petite ſervante, que la baſſeſſe de ſa condition devroit humilier ? quelle confuſion aurez-vous quand Dieu vous fera voir, que luy eſtant unique, incomparable en toutes ſes perfections, & infiniment au deſſus de tout eſtre creé, par l'eminence de ſa condition ; il a receu vôtre nature à la participation de toutes ſes grandeurs, il l'a élevée à ſon thrône, il l'a adoptée à ſa famille, aſſociée à ſon Empire, & vnie à ſa divinité ? *Singularitas aſſociata eſt.* Et vous ne voulez pas que perſonne aille de pair avec vous ? vous eſtes piqué d'envie, vous enragez de jalouſie ſi quelqu'vn approche tant ſoit peu de la preéminence & ſingularité que vous penſez avoir, en la beauté du corps ou de l'eſprit, en la pompe des habits, ou en d'autres excellences imaginaires & pretenduës ? Quand il vous fera voir que ſon amour pour vous luy a fait oublier ſes grandeurs, & meſpriſer ſes prérogatives, *Amor dignitatis neſcius?* Et que vous avez fait litiere de ſa ſaincte volonté, foulé aux pieds ſes commandemens, violé tout droit divin & humain

pour vous enrichir, vous eſlever & vous agrandir ? Son amour à eſté ſi riche en miſericorde pour vous, *Dignatione dives*, qu'il a eſpouſé toutes vos miſeres.

Quand vous eſtes malade en vn Hoſpital, ſi vn Grand vous daigne viſiter, il monſtre ſa grande charité ; s'il pleure en vous voyant pleurer, on dira : Quelle pieté, quelle tendreſſe, quelle miſericorde ! *Ecce quomodo diligebat eum* ! Mais s'il devenoit malade, par compaſſion de voſtre mal, par ſimpathie de pitié & de charité, on crieroit ? O quel excez ! Le Verbe divin n'a pas pris ſeulement les livrées, les apparences & la forme exterieure de nos baſſeſſes ; il en a pris la verité, l'eſſence, & la realité, il a eſté vray homme, vray enfant, veritablement mortel, paſſible, ſujet au temps & à ſes injures : Quand il vous fera voir cét amour, & vous reprochera que vous n'avez pas daigné faire vn pas pour le viſiter en la priſon, en l'Hoſpital, en voſtre voiſignage ? Que vous n'avez pas voulu ſaigner vn pauvre malade, faire vn exploict, dreſſer vne requeſte pour l'amour de luy ? que luy répondrez-vous ?

Affectu potens, ſuaſu efficax. Il a fait de ſi grands efforts ſur ſoy par la puiſſance de ſon amour, & à ſa perſuaſion ; n'en ferons-nous point pour l'amour de luy, & de nous ? Aſſeurément, aſſeurément mes chers Auditeurs, vous ne vous ſauverez pas, ſi vous ne faites des efforts ſur vous : au moins quelque fois, au moins en certaines occaſions.

Quand il eſt queſtion de vous détacher d'une creature qui vous eſt une pierre de ſcandale, de dompter une paſſion, de pardonner une grande injure, de reſtituer un heritage, de quitter un Office, un Benefice, ou une maiſon où vous ne faites pas voſtre ſalut; d'entreprendre un deſſein d'importance pour le ſervice de Dieu: *Violenti rapiunt illud.* Une ame devote me diſoit ces jours paſſez; I'ay eſté guerie miraculeuſement en une Egliſe de noſtre Dame d'une fâcheuſe maladie: je m'en ſens tellement obligée à la ſainte Vierge, que quand je me tiendrois à genoux jour & nuict pour la remercier, je ne l'en pourrois pas dignement reconnoiſtre. Ces paroles m'attendrirent & éleverent mon eſprit à eſtimer infiniment la grace que Ieſus-Chriſt nous a faite. Car qu'eſt-ce d'eſtre délivré d'une maladie paſſagere; par un miracle qui ne couſte rien à la Vierge, en comparaiſon d'eſtre délivré de la mort éternelle par les abbaiſſemens d'un Dieu? Si nous ſçavions ce que c'eſt que Dieu, & ce qu'il a fait pour nous quand il s'eſt fait homme, nous voudrions nous mettre en pieces cent fois par jour pour l'amour de luy. Nous ſouhaitterions que le centre du monde fut infiniment plus profond qu'il n'eſt, & y eſtre continuellement proſternez, pour adorer le myſtere de l'Incarnation.

Honorons-le donc ſouvent, mes chers Auditeurs, ſi nous ne voulons eſtre des monſtres d'ingratitude. Honorons-le au moins une fois par jour à quelque heure determinée, adorons le Pere Eternel ouvrant ſes

entrailles de miſericorde, pour nous donner ſon Fils bien-aimé, le ſujet de ſa complaiſance, & l'objet de ſes plus tendres amours. Adorons le Fils de Dieu s'abbaiſſant pour l'amour de nous au neant de noſtre nature. Adorons le ſaint Eſprit operant ce Myſtere ineffable par vne bonté incomprehenſible; & diſons quelquefois avec le devot Fondateur de l'Oratoire: Grand Dieu Pere Eternel, Pere de miſericorde, vous avez voulu que voſtre Fils unique, qui eſtoit Dieu en voſtre ſein de toute Eternité, fut vray homme pour l'amour de nous durant toute l'éternité: faites-nous, s'il vous plaiſt, la grace d'honorer inceſſamment cette tres-divine & ineffable vie du Verbe en l'humanité, & de l'humanité en voſtre Verbe: afin que nous ſoyons animés de ſon eſprit ſur la terre; & que nous joüyſſions quelque jour de ſon agreable veuë dans le Ciel. Amen.

SERMON XXXI

DES INIVRES QUE LE peché fait à l'Homme-Dieu.

Quare me perſequeris? Act. 9.

COMME le Myſtere de l'Incarnation eſt le plus grand bien fait que nous ayons receu de la miſericorde de Dieu, l'ingratitude que le peché commet contre une grace ſi precieuſe, eſt une des plus énormes

des plus noires & des plus atroces que l'on ſe puiſſe imaginer. Hier le temps ne me permit pas d'étaler bien au long cette verité, je le dois faire aujourd'huy, en vous monſtrant les horribles attentats que le peché mortel commet contre la tres adorable & tres-aimable Majeſté de l'Homme-Dieu. Premierement, il ruïne ſes biens. Secondement, il le chaſſe de ſa maiſon. En troiſiéme lieu il luy oſte ſon honneur. En quatriéme lieu il le crucifie. La ſage Thecuite parlant en parabole au Roy David, & ſe plaignant de ceux qui vouloient faire mourir ſon Fils unique, diſoit: *Quærunt extinguere ſcintillam meam.* Vous pouvez dire le meſme des pecheurs, ô ſainte & bien-heureuſe Vierge, voſtre bien aimé Fils c'eſt voſtre lumiere, voſtre gloire, voſtre threſor, voſtre unique reſſource: le peché mortel tend à le faire mourir. Peut-on offenſer le Fils, ſans offenſer ſa Mere? Peut-on bleſſer la prunelle de vos yeux, & le cœur de vos entrailles, ſans vous faire une douleur tres-ſenſible? Il eſt donc évident que vous avez beaucoup d'affection, de zele, & d'intereſt que ce Monſtre ſoit banny de l'Vnivers. C'eſt à quoy je dois travailler moyennant la grace de voſtre Fils, que j'implore par voſtre entremiſe. *Aue Maria.* 2. Reg. 14. 7.

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Peccatum deſtruit opus Chriſti, eum exhellit è domo ſua, inhonorat, & crucifigit.* A.

I. PVNCTVM. *Opes Christi quas peccatum destruit, sunt thesauri gratiæ, quod probatur.* 1. *Scriptura.* B. 2. *Patribus.* C. 3. *Ratione.* D.

II. PVNCTVM. *Peccatum pellit Christum è domo sua. Quàm hoc sit illi injuriosum, probatur ex amore illius erga animam justam.* 1. *Scriptura.* E. 2. *Patribus.* F. 3. *Ratione.* G. 4. *Comparatione.* H.

III. PVNCTVM. *Peccatum inhonorat Christum* 1. *Scriptura.* I. 2. *Patribus* K. 3. *Rationibus* L.

IV. PVNCTVM. *Crucifigit Christum.* 1. *Scriptura.* M. 2. *Comparationibus.* N. 3. *Exhortatione ad fugam peccati, cujus malitia præponderat bonitati omnium bonorum operum, tam nostrorum.* O. *Quàm omnium Sanctorum.* P.

CONCLVSIO. *Recapitulatio per paraphrasim.* Quare me persequeris ?

A TENDIT *adversus Deum manum suam, & contra omnipotentem roboratus est : Cucurrit adversus eum erecto collo, & pingui cervice armatus est*, dit Iob au Chapitre 15. Il s'eſt revolté contre le Tout-puiſſant, il a hauſſé le bras pour frapper le Createur ; il s'eſt armé de pied en cap pour luy faire la guerre à feu & à ſang, il s'eſt efforcé de le perſecuter. Bon Dieu quel eſt ce préſomptueux, cét inſolent, cét impudent, & ce deſeſperé, qui oſe declarer la guerre à vôtre tres-infinie, tres-adorable, tres-aimable & tres-redoutable Majeſté ? Quel eſt ce Geant temeraire qui veut eſcalader le Ciel, & débuſquer Dieu de ſon Thrône ? quel eſt ce brutal & étourdy, qui oſe conſpirer contre ſon bien-faicteur ? Quel eſt cét arrogant

Semei, qui baffouë ſon Prince legitime ? Quel eſt ce Parricide Abſalon qui ſe ſoûleve contre ſon Pere ? Quel eſt ce chien enragé qui tourne ſa furie contre ſon propre Maiſtre ? C'eſt le pecheur, Meſſieurs, c'eſt ce Chreſtien qui eſt ſi temeraire que de commettre un peché mortel : C'eſt à luy proprement que Ieſus peut faire ce reproche ? *Quare me perſequeris* ? il le perſecute en tout ce qu'il peut ; il exerce contre luy les plus étranges inimitiez, les plus outrageuſes hoſtilitez qui ſe puiſſent exercer : il ruïne ſes richeſſes, il le chaſſe de ſa maiſon, il luy oſte ſon honneur, il le crucifie, & il attente à ſa vie. Ne ſont-ce pas de furieuſes perſecutions ?

A

I. PVNCT. *Opes Chriſti, quas peccatū deſtruit, ſunt gratia eius.*

Les richeſſes du Fils de Dieu ſont les threſors de ſa grace. Son Apoſtre dit aux Epheſiens ; Nos dettes ſont acquittées par les richeſſes de ſa grace. Et au Chapitre ſuivant, Dieu nous a fait tant de faveur, afin que les ſiecles ſuivans reconnoiſſent l'abondance des richeſſes de ſa grace. Le peché mortel ravage toutes ces Finances. Un heretique ancien nommé Manes, qui vivoit au ſecond ſiecle, diſoit qu'il y a deux Dieux ; un bon qui s'employe à faire le bien : l'autre mauvais, qui ne s'occupe qu'à faire du mal. C'eſtoit une erreur ; mais ſuppoſons qu'il ſoit ainſi, & que ce Dieu autheur du mal qui ne ſeroit pas un Dieu, mais un demõ, ſoit auſſi puiſſant à faire du mal, que le bon Dieu eſt puiſſant à faire du bien, & que par une extréme malice, il éteigne le Soleil, la Lune & les Eſtoiles, qu'il briſe les globes ce-

B

I Scriptura.

Secundum divitias gratiæ ejus. Epheſ. 17.

Vt oſtenderet in ſæclis ſuperuenientibus abundantes divitias gratiæ ſuæ. Eph. 2. 5.

leſtes; qu'il altere les élemens, qu'il arrache tous les arbres, & coule à fond tous les Vaiſſeaux qui ſont ſur la mer, qu'il mette le feu à toutes les maiſons, qu'il tuë tous les animaux, qu'il renverſe la terre ſans deſſus-deſſous, & enfin qu'il ruïne & aneantiſſe tout ce qui eſt en la nature : Ne ſeroit ce pas grand dommage? Ne ſeroit-ce pas un horrible dégaſt ? Tenez pour tout aſſeuré, car il n'eſt rien de plus vray, que le ravage ne ſeroit pas ſi grand, que celuy que vous faites par un peché mortel. Cela eſt ſi certain par les principes de la Foy & de la raiſon, qu'on ne le diſpute point en l'Eſcole : il paſſe pour une verité conſtante & averée de tous les Docteurs.

C. 2. *Patribus.*

Le Maiſtre de la Theologie ſaint Thomas, le conclud ainſi en termes exprés : *Bonum univerſi, eſt majus quàm bonum particulare unius, ſi accipiatur utrumque in eodem genere : ſed bonum gratiæ unius majus eſt, quàm bonum naturæ totius univerſi* : Le bien de tout l'Vnivers eſt preferable au bien d'un particulier ; s'ils ſont tous deux de meſme genre & de meſme ordre : mais il n'en eſt pas ainſi s'ils ſont de different étages ; car la grace de Dieu qui eſt en un particulier, eſt preferable au bien naturel de tout l'Vnivers. Vous ne le croyez pas, parce que vous ne vous conduiſez que par les ſens ou l'imagination, & non pas par la foy & par la raiſon. Si un enfant avoit perdu ou briſé un diamant, quand on luy diroit que c'eſt une plus grande perte, que ſi on faiſoit pourrir, ou que ſi on jettoit dans la riviere toutes les pommes

8. 2. q. 113. art. 9. ad. 2.

qui ſont au marché ; il ne le croiroit pas : vous auriez beau le luy aſſeurer ; le luy jurer, le luy faire aſſeurer par tous vos voiſins, il n'en croiroit rien, il penſeroit que tout le monde ſe trompe ; & luy-meſme ſe tromperoit. *Vſquequo paruuli diligitis infantiam.* Vous eſtes un enfant, vous perdez la grace de Dieu pour une imagination, pour une fumée d'honneur, pour une volupté paſſagere : On vous dit que la perte d'un degré de grace, eſt une plus grande perte que ſi on aneantiſſoit le Ciel & la Terre ; parce que le moindre bien d'un ordre ſuperieur, eſt plus grand, plus noble, plus excellent, plus à eſtimer, que tous les biens d'un Ordre inferieur.

Vous ne le croyez pas, & il ne laiſſe pas d'eſtre veritable ; Car un ſeul peché mortel pour petit qu'il ſoit, n'eſteint pas ſeulement un degré de grace ; mais tous les threſors de grace qui ſe trouvent en l'ame, pour grands & abondans qu'ils ſoient. Et quand une ame auroit amaſſé en ſon cœur toutes les graces qui ſont aux Apoſtres, aux Seraphins, & en la Mere de Dieu ; un ſeul peché mortel venant là-deſſus, diſſipe & aneantit tout cela. Quelle perte, quel degaſt, quel ravage, quel nauffrage, & quel horrible brigandage ! O mon Dieu quelle méconnoiſſance, quelle ingratitude dénarée nous commettons envers-vous ! Que vous avez grand ſujet de former contre nous cette plainte ; Ils m'ont rendu le mal pour le bien, & la haine pour la dilection. Vous vous intereſſez ſi fort en nos pertes, vous

D
Ratione.

avez tant de soin de conseruer nos biens; vous estes si jaloux de tout ce qui nous appartient, que vous deffendés à toute personne sous peine de damnation non seulement de nous ruïner, nous dérober, ou nous causer quelque dommage, mais mesme convoiter nos terres, nos heritages, nos maisons, nostre bestail, ou autre chose qui nous appartienne: *Non concupisces uxorem proximi tui, non domum, &c.* Et nous ruïnons pour un plaisir infame, pour un peu d'argent, vos richesses inestimables, les finances precieuses de vostre grace, & des thresors qui vous coutent si cher.

E. II. PVNCT. *Peccatum pellit Christum è domo sua.* 1. *Scriptura.*

En Isaye Chapitre soixante-sixiéme, Dieu parlant à certains Israëlites, qui avoient le dessein de luy bâtir un Temple superbe, & qui ne se retiroient point de leurs pechez: *Quæ est ista domus quam ædificabitis mihi? Et quis est iste locus quietis meæ, ad quem respiciam nisi ad pauperculum, & contritum Spiritu, & trementem sermones meos?* Pensez-vous que j'habite en un temple materiel fabriqué de bois & de pierre? y-a-t'il rien de corporel si riche & si precieux, qui puisse attirer mes yeux & estre l'objet de ma complaisance? Le Temple où j'habite volontiers, c'est une conscience pure & nette, une ame qui me craint, & qui garde mes commandemens. Oüy la Theologie l'enseigne, l'Ecriture nous oblige à le croire, que la Majesté divine habite d'une façon toute particuliere en l'ame du Iuste, & qu'elle y habite, non par sa grace & ses dons seulement; mais par son essence & en propre personne. Si quelqu'un

m'ayme

m'ayme, dit le Sauveur, mon Pere l'aymera, & nous viendrons en luy, & nous y ferons nostre demeure. Et saint Paul aux Corinthiens; l'Esprit de Dieu habite en vous. Et le bien-aymé Disciple; Celuy qui a la charité, demeure en Dieu, & Dieu en luy. Et derechef saint Paul: La charité de Dieu est répandue en nos cœurs par le saint Esprit qui nous a esté donné. Il distingue la charité & le S. Esprit, & il dit que tous deux nous sont communiquez: & Dieu habite en nous si necessairement, que comme dit S. Thomas, si par impossibilité, il n'estoit en tout lieu par son immensité, ou s'il estoit en quelque lieu particulier; il le quitteroit pour venir loger en une ame qui est en sa grace, & il y demeureroit aussi long-temps que la grace y seroit conservée, tant elle a d'attraits, d'agrémens & de charmes pour luy.

Ioan. 14.

1. Cor. 3. 16. 1. Ioa. 4. 16.

Rom. 5. 5.

Saint Augustin, & les autres Peres disent que Dieu est l'ame de nostre ame, c'est à dire qu'il est à nostre ame ce que nostre ame est à nostre corps. L'ame n'a rien si delicieux, que de demeurer en son corps, de luy donner la vie, le mouvement, & le sentiment; c'est son lieu naturel, comme le centre de la terre, l'est aux choses pesantes. Si Dieu la logeoit en un Diamant, dans une étoille, ou dans le Soleil, elle n'y auroit point tant de contentement, elle seroit en un état violent, & elle desireroit toûjours retourner à son corps. Ce qui est si veritable, que saint Augustin & saint Thomas disent, que l'ame bien-heureuse qui est au Ciel, a toûjours l'inclination d'estre reünie à son

F. *Patribus.*

Lib. 13. de civit. cap. 15.

Aug. tomo. 2. lib. 12. de genes. cap. 35. Diuus Th. 2. 2. q. 4. art. 5. ita diuus Laurent. Iustin. lib. de disciplina & perfectione religionis cap. 4.

corps ; & elle le desire avec tant d'affection, que si quelque chose la pouvoit affliger en cette abondance & plenitude de tous biens, ce seroit de se voir separée de son corps où est son contre & son lict de repos. Il en est de mesme de Dieu au regard de nostre ame: s'il peut avoir quelque plaisir, & recevoir quelque contentement hors de soy-mesme, il n'en peut avoir que dans l'ame du Iuste. Le Temple de Salomon dont il disoit, *Erunt oculi mei ; & cor meum ibi* : le Ciel empirée dont il dit, *Cœlum mihi sedes est*, ne luy est point un sejour si delicieux, que l'ame raisonnable.

G. 4. *Ratione.*

Pour connoistre le plaisir qu'il a d'estre en ce logis, il ne faut que voir la resistance qu'il fait pour n'en point déloger, considerer qu'il n'en sort jamais qu'à son tres-grand regret, & comme en son corps défendant, s'il est bien permis de ainsi parler. Supposons qu'un Prince vienne loger en vostre pauvre maison : Vous estes si peu courtois, si grossier & si incivil, que vous ne luy faites quasi point d'accueil, vous ne luy tenés point compagnie, vous ne l'entretenez pas le long du jour ; vous luy donnez seulement le bon jour le matin, & le bonsoir la nuict ; vous dites plusieurs paroles qui luy déplaisent, vous faites des actions qui le desobligent ; s'il demeuroit toûjours en ce logis nonobstant tout cela, s'il enduroit ces inciuilitez, s'il ne sortoit point qu'on ne le prist par les épaules, & qu'on ne luy dist, Sortez d'icy, on n'a que faire de vous ; que diroit-on ? que penseroit-on ? Ne diriez-

vous pas qu'il aime bien ce logis, qu'il y a là dedans quelque creature qui le charme qui le captive, & poſſede ſon cœur? Quand vous faites une bonne confeſſion, Dieu entre en voſtre ame comme en ſon ſanctuaire: vous ne luy faites pas grande reception, vous l'entretenez fort peu, vous penſez fort peu à luy, vous ne luy parlez quaſi point, vous le laiſſez là tout ſeul ſans compagnie: vous vous contentez de luy faire quelque petite priere le matin & le ſoir; vous luy refuſez mille choſes qu'il vous demande par ſes inſpirations, vous contriſtez ſon eſprit par mille pechez veniels, vous luy deſagréez par mille petits menſonges, par paroles oiſives, par de vaines affections: & neantmoins il ne rompt point avec vous, il ne s'en va point, il demeure toûjours juſques à ce que vous le chaſſiez de vive force par un peché mortel, qui eſt incompatible avec luy. C'eſt ſigne qu'il ayme bien cette maiſon, c'eſt ſigne que ce qui eſt là-dedans a de grands charmes & de puiſſans attraits, pour l'obliger à demeurer, nonobſtant tant d'irreverences & d'indignitez.

Moyſe diſoit au peuple Iuif: Voſtre Dieu eſt le Seigneur de toutes les creatures, le firmament & les autres Cieux, la terre & tout ce qui eſt en elle luy appartiennent, il n'a beſoin de perſonne; & neantmoins il a daigné prendre voſtre nation pour l'objet de ſon amour: *En Domini Dei tui cœlum eſt, & cœlum cœli, terra & omnia quæ in ea ſunt: & tamen patribus tuis conglutinatus eſt, & amavit eos.* Notez ce mot *conglutinatus*, il expri- Deut. 10. 14.

me une liaiſon étroitte, un amour ardent & paſſionné ; une parfaite amitié, comme quand il eſt dit : *Anima Ionatæ erat conglutinata animæ Davidis* Dieu s'attache d'affection, il ſe lie, & ſe colle à voſtre ame quand vous eſtes en eſtat de grace. Vous l'arrachez donc avec douleur quand vous le ſeparez de vous par un peché mortel, vous faites un effort & une violence ſur luy, vous luy cauſez un déplaiſir extréme ; vous luy faites un affront ſignalé de le chaſſer honteuſement d'une maiſon qu'il affectionne tant, pour y recevoir ſon ennemy juré, vous l'obligez à faire
Ier. 12. 7. cette plainte : *Reliqui domum meam, dimiſi hæreditatem meam, dedi dilectam animam meam in manu inimicorum ejus.* I'ay eſté contraint de ſortir de ma maiſon, de quitter mon heritage, & de laiſſer ma bien-aimée entre les mains de ſes ennemis.

H. 4. *Comparatione.*

Il me ſemble voir David quand il fuyoit la perſecution d'Abſalon: N'eſtoit-ce pas un ſpectacle digne de compaſſion, de voir un grand Prince tres-innocent & débonnaire, accompagné d'une poignée de gens, ſortir de ſon Louvre & de ſa Ville royale, pieds nuds, les yeux baignez de larmes, la face voilée pour couvrir la honte de l'affront qu'il recevoit, ſoûpirant & ſanglotant, s'enfuyr, & ſe cacher dans les cavernes du deſert ; & ce pour éviter la perſecution de ſon propre Fils qu'il cheriſſoit comme la prunelle de ſes yeux ? Cét affront n'eſtoit rien en comparaiſon de celuy que vous faites au Fils de Dieu, vous l'obligez de ſortir de vôtre ame qu'il avoit ornée, embellie, & en-

David aſcendebat clivum olivarũ flens, nudis pedibus incedens & operto capite. 2. Reg. 15. 30.

richie pour estre à jamais sa maison de plaisance, son jardin de delices, son Louvre, son Temple, & son sanctuaire ; il a le deshonneur & le regret de voir qu'on le chasse en presence de ses Anges, d'un logis qui luy appartenoit, pour y recevoir son ennemy juré, tres-indigne de cette demeure.

Il vous peut faire cette plainte, *Expugnaverunt me gratis.* Il vous peut dire comme aux Scribes & aux Pharisiens : *Ego honorifico Patrem, & vos inhonorastis me* ; Ie ne pense continuellement qu'à honorer Dieu mon Pere ; & au lieu de prendre exemple sur moy, vous me deshonorés. Il vous peut dire comme il disoit aux Iuifs : Vous estes cause que mon nom est blasphemé parmy les infideles ; car les débauches des Disciples font deshonneur à leur Maistre ; la mauvaise vie des Serviteurs, est l'opprobre de leur Seigneur. *Patitur in suis Christus opprobrium, patitur in nobis lex Christiana maledictum*, dit Salvian. L'histoire Ecclesiastique nous apprend que du temps de l'Empereur Constance, il y avoit en garnison dans la ville de Thebes, avec d'autres soldats, un jeune homme nommé Pacome. Les Chrestiens des lieux voisins envoyérent à ces soldats, quoy que Payens, des vivres & des provisions, avec une liberalité incroyable. Pacome demanda, quelles gens sont-ce que ces Chrestiens ? On luy dit, ce sont des personnes qui adorent Iesu-Christ comme leur Dieu. Il faut donc, dit-il, que ce soit le vray Dieu, puis qu'il les

I. III Pvn. *Peccatum inhonorat Christum. 1. Scriptura.*

K 2. *Patribus.*

rend si bons, si charitables & si magnifiques. Cette reflexion le convertit à la Foy, il est devenu un grand Saint. *Christi bonus odor sumus*: C'est à present tout le contraire.

L. *3 Rationibus. 1.*

Car supposons qu'un Turc, ou tout autre infidele entendant parler du Christianisme en son pays, demande, quelle sorte de gens sont-ce que ces Chrestiens, & qu'on luy dise; Ce sont des gens qui reconnoissent Iesus-Christ pour fondateur de leur Religion, il leur a prescrit la forme de vie qu'ils doivent tenir, il les a obligez d'imiter les exemples qu'il leur a monstrez, & de suivre le chemin qu'il leur a frayé. Quand ce Turc viendroit en la Chrestienté, & qu'il verroit la vie & les deportemens de Chrestiens, que diroit-il? que penseroit il? N'auroit-il pas sujet de dire; Il faut necessairement que Iesus-Christ ait esté l'homme le plus ambitieux, le plus avaricieux, le plus lascif, intemperant, impatient, vindicatif, & vicieux qui ait jamais esté au Monde: puisque ses Disciples ausquels il a donné un regime de vie, & qui font profession de l'honorer, de suivre sa doctrine, & d'imiter ses exemples; sont si orgueilleux, si attachés aux biens de la terre, si impudiques, si yvrognes, si impudens en paroles, & si ardens à se vanger; sans doute il leur a enseigné tous ces vices, & leur en a monstré l'exemple: Voilà le deshonneur que vous faites au Fils de Dieu par les déreglemens de vostre vie.

M. *2. Ratio.*

Vous estes encore cause que le diable le

deshonore, qu'il luy insulte, & qu'il le brave de l'avantage qu'il a sur luy en vostre cœur : en luy disant : Vous estes un beau Souverain ? c'est bien à vous à avoir des Sujets ? ces Chrestiens s'appellent vos Disciples, & ils sont mes partisans : ils se disent vos serviteurs, & ils se rendent mes esclaves : Ils font le signe de vostre Croix, & ils s'enrollent sous mes drappeaux : Ils sont marquez à vostre caractere, & ils portent mes livrées : vous en avez le domaine, & j'en ay la domination : vous en avez la proprieté, & moy la possession : ils font profession de vostre Foy, & ils obeyssent à mes commandemens ; ils vous font des grimaces & de beaux complimens, & en effet ils me rendent service. Vous faites tant d'effort pour avoir l'affection de cette ame, vous luy faites la cour, vous luy faites l'amour, vous étudiez ses humeurs & ses inclinations pour la charmer & la gagner du costé qu'elle est prenable ; vous y employez la douceur & la rigueur, les carresses & les disgraces, les promesses & les menaces, les chastimens & les recompenses ; & vous ne faites rien : je n'y fais pas tant de façon & je viens à bout de mes desseins ; je n'y employe qu'une fille affetée, qu'une piece d'argent, qu'une franche repeuë, & je gaigne le cœur & l'affection de cette ame. Vous estes cause que le demon deshonore ainsi le Fils de Dieu, qu'il se mocque de luy ; & qu'il dit en se glorifiant, *prævalui adversus eum.*

Quomodo, si mulier contemnat amatorem. Ier. 3.

Mais tout ce que j'ay dit jusques à present

N IV. Pv. *Peccatum crucifigit Christum.* 1. *Scriptura.*

Si affliget homo Deum Hebraice Kaha, id est supplantauit, conculcauit, oppressit.

Quia vos configitis me? & dixistis? in quo configimus te? in decimis & in primitijs, Malach. 3. 8. Rursus crucifigentes in semetipsis Filium Dei. Hebr. 6. 6.

O 2. *Comparationibus.* 1.

n'est rien, en comparaison du quatriéme & dernier attentat, qui est que le peché crucifie derechef le Sauveur, & tend à le faire mourir. Il s'en plaint par son Prophete, il nous en asseure par son Apostre. En Malachie, parlant à ceux qui retenoient les dixmes & autres oblations commandées en la loy, ce qui ne semble pas vn crime des plus énormes il dit. L'homme doit il percer son Dieu? Vous me dites; En quoy est-ce que nous vous perçons; En ce que vous ne payez pas bien les dixmes, & les premices comme vous devez? Et saint Paul invectivant contre ceux qui offensent Dieu aprés le Bapteſme, dit qu'ils attachent derechef en eux-mesmes le Fils de Dieu à la Croix. Les Hebreux disent que la premiere fois qu'Adam connut plus clairement sa faute, & la pleura plus amerement ce fut à la mort de son fils Abel; parce que voyant ce tres-beau jeune homme baigné en son sang, la couleur de son visage effacée, ses yeux qui brilloient auparavant, esteins & amortis, cette agreable face devenuë horrible & hideuse par ses blesseures, & par la presence de la mort; il en fut si surpris & estonné qu'il en demeura tout hors de soy; & considerant qu'il estoit la cause de ce mal-heur, & que par sa desobeyssance il avoit donné entrée en ce monde à la mort; il fondit en larmes, & se resolut de faire penitence plus rigoureusement qu'il n'avoit encore fait. Quand nous entrons en l'Eglise, & que nous voyons le Crucifix en

vn ſi pitoyable eſtat, tout couvert de ſon Sang, couronné d'eſpines, les yeux eſteints, les joües paſles, les levres livides, la bouche ſeche & alterée, les pieds & les mains percées de clous: comment eſt-il poſſible que nous ayons la hardieſſe de commettre vn peché mortel, ſçachant que le peché l'a reduit en cét eſtat?

Seneque parlant de la tyrannie d'Alexandre le Grand qui fit mourir cruellement vn grand & celebre Philoſophe nommé Calliſtene; parce qu'il ne vouloit pas l'adorer, dit; Que la ſouvenance de ce crime ne ſera iamais effacée, qu'il ternit la gloire de toutes les belles actions de ce grand Roy: car ſi on dit qu'il a vaincu en guerre le Roy Darius, & vn million de ſoldats Perſans; on y adjoûtera; ouy Mais il a fait mourir Calliſtene: Si on dit qu'il a couvert la mer d'une infinité de vaiſſeaux, qu'il a eſtendu ſon Empire depuis l'Orient, juſques aux frontieres de Thrace; on dira, ouy Mais il a tres-injuſtement ravy la vie à Calliſtenes. Il faut dire de meſme de vous, ſi vous eſtes ſi mal-heureux que de commettre vn peché mortel, la memoire n'en ſera iamais abolie, il fleſtrira la beauté de toutes les bonnes œuvres que vous avez iamais pratiquées. Si on dit que vous avez fait vivre par vos aumoſnes vn grand nombre d'orphelins, qui ſeroient morts de faim ſans vous; on y adjouſtera, ouy Mais il a fait mourir le Fils de Dieu. Si on dit que vous avez eſté vn grand juſticier, que vous avez

2. Hoc eſt Alexandri crimen æternũ, quod nulla bellorum felicitas redimet: nam quoties quis dixerit, Occidit Perſarũ multa millia: opponetur & Calliſthenem, &c. Omnia hæc antiqua Ducum, regumque exempla rapiebat ex his quæ fecit, nihil tam magnum erit, quam ſcelus Calliſthenis. Senec. lib. 6. natural. quæſt. c. 23.

delivré plusieurs veuves, & villageois de la violence des Grands qui les vouloient opprimer ; on dira, ouy : Mais il a tres-injustement opprimé & crucifié le Grand des Grands.

P

3. Exhortatione ad fugam peccati, cuius malitia præponderat bonis operibus nostris.

Cela est vray, cela n'est que trop vray ; le peché mortel est vn si grand mal, & vne si haute iniustice, qu'elle ne peut estre contrebalancée par toutes les bonnes œuvres de vostre vie passée, presente & à venir. Voyez si nous devons nous enfler pour quelque peu de vertu que nous pratiquons, & si nous ne devons pas avoir en horreur le peché plus que la mort ? Si en vne balance on mettoit d'un costé l'injure que vous faites à Dieu par vn seul peché mortel ; & d'autre costé l'honneur que vous luy rendés par toutes les bonnes œuvres de vostre vie : quand elle dureroit 900. ans, l'injure l'emporteroit de son poids, sur toutes vos bonnes œuvres : toutes les bonnes œuvres de vostre vie ne sont pas vn si grand bien, qu'vn peché mortel est vn grand mal : Dieu reçoit plus de deshonneur, de déplaisir, & de desservice par vn seul peché mortel, qu'il ne peut recevoir d'honneur, de plaisir, & de service de toutes vos bonnes œuvres.

Ainsi vous voyez qu'il ne faut iamais commettre vn peché mortel par l'esperance & la prétention de quelque bien, mesme spirituel pour grand & precieux qu'il puisse estre. C'est vn mauvais raisonnement de dire ; Ie jureray pour vn mensonge, mais c'est

afin que mon mary se confesse & se communie. Ainsi quand vous voyez que vous estes en vn estat & condition de vie, où vous tombez de temps en temps en peché mortel, & que vous n'y tomberiez pas si vous n'estiez en cette vacation; pour faire sagement il la faut quitter, quelque profit temporel, ou spirituel que vous y fassiez. Par exemple, S. Paul faisoit de tres-grands profits en l'Eglise, si iamais personne en a fait; il gaignoit les ames à Dieu à milliers; il répandoit par tout comme vn Soleil, la lumiere de l'Evangile, la connoissance & l'amour de Iesus: mais si cette fonction, & l'entrée qu'il auoit dans les maisons seculieres, luy eust donné occasion de tomber de temps en temps en quelque peché mortel par fragilité humaine; quand ce n'eut esté qu'vne fois par an, qu'vne fois en deux ans; il eust fait sagement de quitter la Predication de l'Evangile, la conversion des pecheurs, & l'instruction des Fideles, par se retirer en vn desert. Mais il estoit si esloigné de tout peché, qu'il eust plûtost choisi de ne iamais prescher, que de commettre volontairement vn seul peché veniel. Aussi S. Chrysostome dit-il que le premier & le plus grand bien que vous puissiez faire en vostre vie, c'est de ne point faire de mal: & quand vous avez commis vn peché mortel, vous pouvez dire sans danger de mentir; I'ay aujourd'huy fait plus de mal, que ie n'ay fait de bien en toute ma vie.

Ie passe bien plus avant, & cela sans exage-

Q. *Immobonis operibus omnium Sanctorū.*

ration, & avec beaucoup de verité, la malice d'un seul peché mortel ne peut estre compensée par la bonté des bonnes œuvres de toutes les pures creatures. Parcourez toutes les familles Chrestiennes qui sont dans les quatre parties du Monde; voyez que de bonnes œuvres on y fait, que de charitez, que d'aumônes, que de meditations, & que d'oraisons jaculatoires on y peut faire. Entrez en toutes les Eglises des Catholiques; voyez que de devotions, que d'actes d'adoration, d'amour de Dieu, d'oblation de soy-mesme, & que d'actions de grace on y exerce; Passez par tous les Convents & Monasteres des Religieux & Religieuses. Percez le fond du desert pour entrer dans les cellules des Chartreux, & des autres Anachoretes: Voyez que de penitences, que d'austeritez, de mortifications, & de contemplations; que d'actes d'obeyssance, de pauvreté, & de chasteté. Descendez jusques dans l'Eglise souffrante: voyez que d'actes de patience, d'humilité, & de resignation à la volonté de Dieu sont exercez par les ames du Purgatoire. Montez en l'Eglise triomphante, au Ciel Empyrée, voyez les troupes des saints Patriarches, des Prophetes, des Apostres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges, & de tous les Chœurs des Anges, des Archanges, Cherubins, Seraphins, & autres Esprits bien-heureux; que de loüanges ils rendent à Dieu, que de profonds hommages, que d'adorations, que d'amours, que de soûmissions a ses ordres, que de zele ils ont pour sa gloire.

Voyez enfin le cœur virginal de Marie, dans lequel tous les actes de devotion, & toutes les vertus des autres Saints ſont ramaſſees & reunies meſme avec beaucoup de ſurcroiſt: tout cela ne rend point tant d'honneur, de plaiſir & de ſervice à Dieu, qu'un ſeul peché mortel luy rend de deshonneur, de déplaiſir, & de deſſervice. Que Dieu produiſe cent mille Mondes auſſi grands, & auſſi peuplez que celuy-cy, & encore plus; que toutes les reüilles d'arbres, que tous les grains de ſable, que toutes les plantes & tous les animaux juſqu'aux inſectes de ce monde, ayent de l'eſprit pour cõnoiſtre Dieu, & l'adorer, un cœur capable de l'aimer, & une bouche propre à le loüer; que ce nombre innombrable de creatures adorent Dieu auſſi humblement, l'aiment auſſi ardemment, & le loüent auſſi excellemment que les plus hauts Seraphins: avec tout cela Dieu fait une plus grande perte quand vous conſentez à un peché, que ſi vous le priviez de toutes les adorations, de toutes les loüanges & ſaintes affections de ce grand nombre de creatures. Il n'en reçoit point tant d'honneur qu'il reçoit de deshonneur d'un ſeul peché que vous commettez.

Il n'eſt rien de ſi aiſé que de le monſtrer par des preuves irreprochables. Premierement, l'honneur que tous les Saints, que la Sainte des Saints, & que cent mille Mondes peuvent rendre à noſtre Dieu, c'eſt un honneur finy & limité; le deshonneur que le peché luy fait eſt infiny & incomprehenſible. En ſecond lieu, ſi tous les Saints,

& la Sainte des Saints, & les creatures de ces cent mille Mondes, offroient à Dieu tous leurs ſervices en ſatisfaction d'un ſeul peché mortel; ils n'y ſatisferoient pas exactement, & en rigueur de juſtice: Donc un ſeul peché mortel deshonore, & offenſe plus Dieu, que tous les merites des Saints ne le peuvent honorer & luy ſatisfaire. En troiſiéme lieu, ſi vous rendiez à Dieu autant d'honneur & de ſervice que les Saints luy en peuvent rendre; vous feriez infiniment moins que vous ne devriez ſelon ſes merites: mais quand vous commettez un peché mortel, vous faites infiniment plus que vous ne devriez.

Et la raiſon primitive & fondamentale de cette verité, c'eſt que les meſmes circonſtances qui donnent beaucoup de ſurcroiſt à la malice d'une injure, donnent beaucoup de rabais au prix & à la valeur d'un ſervice; à ſçavoir la grandeur de la perſonne qui eſt honorée ou deshonorée, la petiteſſe de la perſonne qui honore ou qui deshonore; la diſtance, la diſproportion & l'inégalité qui eſt entre ces deux perſonnes: car plus la perſonne honorée eſt grande, & la perſonne qui honore eſt petite; moins l'honneur en eſt eſtimé. Si un Roy fait la reverence à un autre Roy, cét honneur eſt conſideré & eſtimé; Si un Prince la fait à ſon Roy, c'eſt quelque choſe: Si un ſimple Gentil-homme, c'eſt beaucoup moins; Si c'eſt un pauvre villageois ce n'eſt quaſi rien. Au contraire, plus la perſonne offenſée eſt grande, &

la perſonne qui offence eſt baſſe ; plus l'injure en eſt grande & puniſſable.

Si un Roy offenſe un autre Roy, c'eſt la ſemence d'une guerre ; ſi un Prince offenſe ſon Roy, il eſt pour le moins diſgracié : ſi un ſimple Gentil-homme, il eſt condamné à la mort ; ſi c'eſt un villageois, il eſt roüé ou tenaillé. Or cent mille Mondes ſont beaucoup moins au regard de Dieu, que n'eſt un villageois au regard d'un Monarque : Donc ſi cent mille Mondes honorent Dieu, c'eſt comme ſi un villageois faiſoit la reverence au Roy & beaucoup moins ; & ſi vous commettez le peché, c'eſt beaucoup plus que ſi un villageois attentoit à la perſonne du Roy. Et de-là vient, que les bonnes œuvres ne meritent le Paradis, que par la liberalité de Dieu, & ſuppoſé ſa promeſſe, & par l'union qu'elles ont aux merites de Ieſus-Chriſt : Mais que le peché merite l'Enfer de ſa nature, & par ſa malice eſſentielle : & une marque de cela eſt, qu'il n'y a point de Paradis temporel, comme il y a un Enfer temporel, c'eſt à dire un Purgatoire. Ie m'explique.

Quand vous auriez fait autant de bonnes œuvres que la Vierge, & que tous les Saints : quand vous auriez enduré toute voſtre vie autant d'afflictions que Iob : ſi vous commettez un peché mortel, & que vous mouriez là-deſſus ; vous ſerez damné éternellement, & vos bonnes œuvres ne ſeront jamais recompenſées, parce qu'elles ne meritent rien, que ſuppoſé la promeſſe de Dieu, & Dieu n'a promis aucune recompenſe à celuy

Si averterit se juſtus à juſtitia ſua, & fecerit iniquitatem, omnes juſtitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur. Ezech. 18.

qui meurt en peché mortel, au lieu que ſi vous mourez en eſtat de grace, apres avoir commis des pechez, il en faudra eſtre puny en Purgatoire avant que d'eſtre receu en Paradis, Si vous n'y avez ſatisfait pendant cette vie?

En un mot, la tres-haute Maieſté de Dieu eſtant infiniment élevée au deſſus de la creature: & toute pure creature, quelle qu'elle ſoit, eſtant infiniment ravallée au deſſous du Createur, l'honneur que la creature rend au Createur n'eſt quaſi rien: & l'injure qu'elle luy fait par un ſeul peché mortel, eſt infinie & infiniment évitable.

O ſi tunc vel levis turbo arborem mortiferam dejecisset? ô ſi nebulæ fumus illius mulieris tenebraſſet aſpectum! ô ſi terra nubes lethalis pomi ſpeciem caligaſſet ô ſi manus tam gens inconceſſa tremuiſſet! ô ſi peccati dies tenebraſſet nox injuſta, &c. Chry ſol. ſerm. 74

Saint Pierre Chryſologue conſiderant les extrémes mal-heurs qui nous ſont arrivez par le peché du premier Homme, s'écrioit d'une voix entrecoupée de ſanglots: O ſi cét arbre de ſcience euſt eſté en l'ignorance des hommes une éternité tout entiere! O ſi quelque tourbillon favorable l'euſt renverſé pour jamais, & enſevely dans la terre! O ſi quelque heureuſe taye ou une cataracte ſalutaire euſt couvert les yeux de la femme, quand elle le voulut regarder! O ſi quelque ſouhaitable brouillard euſt dérobé pour toûjours la veuë de ce fruict funeſte! Tous les déplorables effets que ce premier peché a apportez aux hommes, ne ſont aucunement conſiderables, en comparaiſon de l'iniure que i'ay commiſe contre vous par un ſeul peché mortel; O grande & infinie Maieſté! Hé que i'ay grand ſuiet de dire en pleurant: O ſi les obiets qui m'ont ſervy d'amorce à peché, n'euſſent iamais eſté au monde

monde ! O si j'eusse esté aveugle, sourd & muet dés ma naissance ? Si quelque maladie salutaire m'eust privé de l'usage de mes sens, plûtost que de les employer à commettre le peché ! O si dés mon enfance je me fusse dérobé du monde, & retiré en la solitude de quelque desert bien éloigné !

Jeunes hommes, que vous estes heureux ! Que vous estes heureuses jeunes filles Si vous connoissiez vostre bon-heur, d'avoir encore l'âge, les forces, & la commodité de vous cacher dans ces Cloîtres qui sont bien écartez du monde, & qui n'ont point de communication avec les seculiers ! Quel heureux sort on a rencontré, quand on ne fait que prier Dieu, & que travailler en sa petite chambre hors des dangers du peché, qui sont si frequens dans le monde ! Si vous sçaviez ce que c'est qu'un peché, quand il seroit necessaire pour en éviter le danger, de vous retirer au fond du Canada, vous n'attendriez pas à demain; dés aujourd'huy, dés à present vous vous embarqueriez pour vous y en aller.

C'est donc proprement à vous, ô ame pechereſſe, que le Fils de Dieu adresse cette plainte: *Quare me persequeris?* Vous me persecutez en mes biens plus criminellement que le Turc; en ma demeure, plus rigoureusement qu'Herode; en mon honneur, plus honteusement que Pilate; & en ma vie, plus cruellement que les bourreaux Il est vray que le Turc pille & ravage les thresors de mon Eglise; & vous ruinez en vous par le peché les dons de mon saint Esprit, les habitudes

CONCL. *Per recapitulationem Ex. 1. punct.*

surnaturelles que j'avois répanduës en vôtre ame au Sacrement de mon Bapteſme, les threſors tres-precieux de la grace ſanctifiante, que je vous avois communiquez par les autres Sacremens, les merites & les richeſſes ſpirituelles que j'avois ramaſſées dans voſtre cœur par vos bonnes œuvres. *Perſe-*

Ex 2. *queris*, vous me perſecutez en ma demeure: Herode à la verité me fit ſortir de la Galilée ma patrie; & vous me chaſſez de voſtre cœur que j'avois ſanctifié pour me ſervir de temple pour jamais, & où j'habitois auſſi deli-

Ex 3. cieuſement que dans le Ciel Empyrée. Vous me perſecutez en mon honneur: Pilate me mit en cõpromis avec Barrabas; & vous me mettez en parallele avec une chetive creatu-

Ex 4. re, & vous la preferez à moy Vous me perſecutez en ma perſonne: les bourreaux ne m'ont crucifié qu'une fois, encore ne ſçavoient-ils pas ce qu'ils faiſoient: ils ne m'ont oſté qu'une vie mortelle, paſſible & periſſable; mais vous me crucifiez pluſieurs fois, & vous connoiſſez bien le mal que vous me faites, vous tendez par voſtre peché à me ravir une vie divine, immortelle & impaſſible.

Perſequeris me; Vous me perſecutez, moy qui ſuis voſtre premier principe, vous voulez comme Lucifer, vous en détacher & vous rendre independant? *Me*, moy qui ſuis voſtre derniere fin, voſtre bien ſouverain? Vous me mépriſez, moy qui ſuis le bien infini, pour chercher voſtre beatitude en l'eſtre creé qui eſt un neant? *Me*, moy qui ſuis voſtre Legiſlateur! vous faites litiere de mes loix, pour obeyr à vos paſſions? *Me*,

moy qui suis vostre Iuge; Vous ne vous souciez pas de mes promesses, ny de mes menaces, de mes recõpenses, ny de mes vengeances? *Me*, moy qui suis vostre Pere! Vous ne craignez point de me déplaire, non plus que si je ne vous estois rien? *Me*, moy qui suis vôtre Sauveur! Vous me persecutez nonobstant les tendresses, & l'amour ardent que je vous ay témoigné par les mysteres de ma vie, & par les douleurs de ma mort. Et pourquoy? *Quare me persequeris?* Si c'estoit pour gagner une vie éternelle, pour obtenir des delices & des richesses infinies, il ne le faudroit pas faire: & vous le faites pour satisfaire à un appetit de vengeance, pour une volupté de beste brute?

Le peché mortel est une offense contre le Sauveur si injuste & déraisonnable, que je ne sçay ce que l'on peut répendre aux justes plaintes qu'il en fait: & je suis contraint de finir ce discours, cõme une grande Sainte a finy sa vie. La bienheureuse Magdelaine de Pazi Carmelite, estant sur la fin de ses jours s'écria avec un grand sentiment de douleur: Ie sors de ce mõde sans avoir jamais pû comprendre, cõme il est possible qu'une creature veuille offenser son Createur, & commettre un peché mortel contre luy. Et moy je sors de cette Chaire sans me pouvoir imaginer cõment il est possible qu'un Chrestien aye la hardiesse de ruiner les biens inestimables du Fils de Dieu, de le chasser de sa maison, de luy ravir son honneur, & d'attenter à la vie d'une si haute, si aimable & si redoutable Maiesté: Dieu nous en garde, Messieurs.

SERMON XXXII

LE PECHE' EST CAUSE que Dieu nous abandonne, nous mépriſe, & nous abhorre.

Qui faciunt peccatum, & iniquitatem, hoſtes ſunt animæ ſuæ. Tob. 12. 10.

LES horribles perſecutions que le peché mortel exerce contre la tres-haute majeſté de Dieu, & les ingratitudes monſtrueuſes qu'il commet contre ſes benefices ineſtimables, ſont des motifs plus que tres-ſuffiſans, pour faire naiſtre en nos cœurs, une parfaite contrition. Mais pour en venir à bout plus aiſément, il eſt bon d'y monter par dégrez, & de nous exciter à la repentance imparfaite par l'apprehenſion des maux ſpirituels, temporels, & éternels que le peché nous apporte : les ſpirituels ſe peuvent conſiderer ou au regard de Dieu, ou au regard des creatures, ou bien au regard de nous-meſmes. Auiourd'huy nous verrons les premiers, demain Dieu aydant les ſeconds, & apres-demain les troiſiémes. I'ay donc à vous faire voir en ce Diſcours, que le peché mortel eſt cauſe premierement, que Dieu nous abandonne, en ſecond lieu qu'il nous mépriſe, & en troiſiéme lieu, qu'il nous abhorre.

L'Une des plus grandes faveurs que vous

ayez receuës de Dieu, ô Sainte Vierge ; c'eſt d'en avoir eſté exemptée ſi avantageuſement. Vous reconnoiſſez cette grace en vôtre Cantique de loüange : car parlant de la ſouveraineté de Dieu, vous l'appelliez abſolument, Seigneur ; mais parlant du benefice de ſa redemption vous l'appellez particulierement voſtre Sauveur, *Salutari meo.* Il vous a ſauvée d'une façon toute ſinguliere & extraordinaire: il ne vous a pas délivrée du peché ; mais il vous en a preſervée, & cela afin que vous euſſiez plus de pouvoir, & d'affection d'en retirer les pauvres ames qui recourent à vous, comme nous faiſons humblement, en nous proſternant à vos pieds, & vous diſant avec l'Ange. *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

Deus peccatorem deſerit, ſpernit, & odit.

I. PVNCTVM. *Deſerit, hæc derelictio eſt major pœna quàm quævis temporalis.* A. *In ea continentur tres pœnæ.* 1. *Privatio benevolentiæ Dei.* B. 2. *Doni perſeverantiæ.* C. 3. *Augmenti gloriæ.* D.

II. PVNCTVM. *Deus peccatorem ſpernit.* E. *Tanquam ignarum.* F. *Infantem.* G. *Stultum.* H. *Beſtiam.* I. *Nihilum.* K.

III. PVNCTVM. *Deus illum odit.* 1. *Odio abominationis.* L. 2. *Odio malevolentiæ.* M.

CONCLVSIO. *Recapitulatio, per verba Ierem.* 15. 1. N.

Oderunt peccare boni virtutis amore: Oderunt peccare mali formidine pœnæ.

COMME les ames viles & mercenaires, ne s'abſtiennent du peché que par la

A. I. PVNC. *Deus peccatorem deserit.*

crainte de la punition ; la misericorde de Dieu employe le bras de la justice, pour les contenir en leur devoir, & dans l'observance au moins servile, de ses commandens divins & adorables. Le Prophete Ozée nous apprend qu'il fut envoyé de Dieu à son peuple, pour luy prédire & déclarer les afflictions temporelles qu'il a coustume d'envoyer aux hommes, en punition de leurs crimes : il le menace de guerre, de sterilité en ses heritages, & en son mariage ; de feux, d'embrasemens, de captivité & desclavage, d'exil, & de bannissement. Parlant de ces afflictions il n'adjouste pas : Malheur à eux, Malheur à eux. Mais il fait une autre menace qui encherit sur toutes les precedentes : Il menace d'une punition qui est plus à craindre que la guerre, que la sterilité, l'embrasement, l'esclavage, & le bannissement ; d'une punition dont il dit, Malheur à eux ; c'est de les abandonner, *Væ cùm recessero ab eis.*

Projecit Israël bonum, inimicus persequetur eum, area & torcular non pascet eos : da eis vuluam sine liberis & ubera arentia. Mittam ignem in civitates eorum, revertetur Ephraim in Ægyptum erunt vagi in nationibus. Ozee. 8. & 9.

C'est le premier mal-heur que l'ame reçoit du peché mortel, que comme elle delaisse Dieu, Dieu aussi reciproquement l'abandonne, la disgracie, la rejette, & la repudie Il disoit aux Iuifs par Ieremie ; Ie vous ay appellez, & vous ne m'avez pas respondu. Ie vous rejetteray bien loin de ma veue : Et le mesme Prophete en ses Lamentations : Mon Dieu vous vous estes mis en grande colere contre nous, vous nous avez repoussez & rejettez bien loin de vous. Cette repudiation

Vocavi vos & non respondistis, & ego projiciam vos a facie mea. Ierem. 7. 13. Projecisti repulisti nos iratus es contra nos vehementer. Thren. 5. 22.

ne se fait pas par un éloignement corporel ou distance locale ; c'est une volonté tres-juste mais efficace que Dieu a de vous priver de son amitié, des effects de sa bienveillance, & de plusieurs graces qu'il vous auroit faites : Et cela exprime & contient trois mal heurs.

B

In hac derelictione continentur tres pœnæ. 1. *Privatio benevolentiæ Dei.*

Premierement, tant que vous estes en estat de peché mortel, vous estes en la disgrace de Dieu, c'est à dire qu'il ne vous void pas de bon œil, qu'il n'a point de bonne volonté pour vous, & qu'il ne vous souhaite aucun bien pour le temps present. Ie dis pour vous & pour le temps present : car s'il vous fait du bien, s'il vous conserve en vie, s'il vous envoye des richesses temporelles & des inspirations : & s'il vous comble de prosperitez ; ce n'est pas pour l'amour de vous, ou si c'est pour vous, ce n'est pas pour le temps present ; mais pour le temps auquel il espere que vous vous convertirez : *Omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur ; aut ideo vivit, ut per eum bonus exerceatur*, dit S. Augustin. Il faut aussi dire : *Aut ideo vincit, regnat, & prosperatur.* Si Dieu vous fait du bien quand vous estes en estat de peché, ce n'est pas qu'il ayt de la bonne volonté pour vous, pour l'estat present ; c'est afin que que vous vous corrigiez, ou si vous estes endurcy, il vous envoye ces biens pour l'amour de quelque ame choisie ; afin que vous aydiez de vostre credit ce bon villageois ; afin que vous exerciez la patience & la vertu de cette pauvre veuve.

August. in Psal. 54.

Comme un Chirurgien garde & nourrit des ſanſguës, pour tirer le mauvais ſang d'un malade: S. Thomas dit que Dieu conſerve les reprouvez & leur fait du bien, comme aux chevaux & aux autres animaux pour le ſervice des predeſtinez.

C. 2. *Aliquando priuatio doni perſeverátiæ.*

En ſecond lieu, encore que le peché mortel ſoit effacé quant à la coulpe, par une vraye penitence, il peut arriver, & il arrive quelquesfois, que dans ce peché ſoit enclos le decret de voſtre reprobation; il peut arriver que ce peché ſoit le principe, la ſemence, & le premier branle de voſtre damnation. O mon Dieu que voſtre Prophete a eu grand ſuiet de dire; que vous eſtes terrible en vos deſſeins ſur les enfans des hommes, & que l'abyſme de vos jugemens eſt profond! Que les ames inſenſées ne les connoiſſent pas, & que les eſprits aveuglés ſont bien loin de les comprendre!

Pour mettre cette verité en ſon iour, ſouvenez vous que la grace ſanctifiante qui vous donne le droit à la vie éternelle, ne ſe conſerve pas toute ſeule par elle meſme. Pour la garder juſques à la fin, & pour nous preſerver du peché qui nous a fait perdre, nous avons beſoin d'une autre grace qu'on appelle Grace actuelle, Grace auxiliaire, Grace de ſauvegarde, & de protection. La grace ſanctifiante ſe donne infailliblement par tous les Sacremens de l'Egliſe, à tous ceux qui les reçoivent dignement: & ſe donne abondamment ou petitement, ſelon la plus grande

Vide Sanctũ Greg hom. 11. in Ezech. D. T. 1. 2. q. 79. art. 3. Trigoſum in ſumma Theologiæ. q. 18. art. 8. d. l. 3. cont. 3. Ieſſium de perf. divin lib. 13. c. 15. vbi id aſſerit de peccato penitus remiſſo per pœnitentiam quoad culpam & pœnam æternam ac temporalẽ. Terribilis in conſiliis ſuper filios hominũ. Pſal. 65. 5. Nimis profundæ factæ ſunt cogitationes tuæ, vir inſipiens non cognoſcet, & ſtultus non intelliget.

ou plus petite disposition qu'on y apporte ; car elle est attachée aux Sacremens, & ils en sont les sources immediates, publiques, ouvertes & exposées à tout le monde. Mais cette grace de sauve-garde ne se donne que selon le bon plaisir de Dieu : Le S. Esprit envoye ses inspirations où il luy plaist, dit nostre Seigneur Et S. Paul aux Ephesiens, que la grace est donnée par mesure, selon qu'il plaist à Iesu-Christ d'en faire la distribution à chacun de nous. De à vient que tous les Docteurs concluent, & c'est un article de Foy declaré par le Concile de Trente, que la perseverance finale est un don de Dieu, c'est à dire, un present gratuit, & une faveur qu'il fait à ceux pour qui il a des inclinations & des affections particulieres. Dautant que pour estre sauvé, il faut resister à la derniere tentation, qui nous sera livrée avant nostre mort ; pour y resister, il faut un aide surnaturel, & cette grace ne vient que de Dieu, & il la donne à qui bon luy semble. Or il se peut faire qu'eu égard à un peché mortel que vous commettez, Dieu vous prive de cette grace particuliere & efficace, & par consequent de la perseverance finale, & du salut éternel. Parce qu'encore que ce peché soit effacé quant à la coulpe par une vraye penitence, Dieu n'est pas obligé de vous donner cette assistance favorable, & cette grace extraordinaire qu'il ne donne qu'à qui il luy plaist. Ie ne dis pas qu'il vous prive de tout secours, mais pour cette assistance speciale elle dépend de sa pure mi-

Spiritus vbi vult spirat, Ioan. 3. 8. Vnicui que nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi Ephes. 4 v. 7. Trid. sess. 6. cap. 13. & can. 16.

Si quis dixerit iustificatum sine speciali auxilio Dei, in accepta iustitia perseverare posse, anathema sit. Trid. sess. 6. can. 22.

ſericorde: Et il peut vous la refuſer juſtement en conſideration de ce que vous l'avez autrefois offenſé, & principalement ſi vous l'avez offenſé par un peché bien énorme, ou par un grand nombre de crimes.

Thren 1. 3. Vous commettez par exemple une brutalité monſtrueuſe & dénaturée en une action deshonneſte, une horrible cruauté envers une veuve ou des orphelins, une malice noire & diabolique dans l'Egliſe, ou envers les choſes ſaintes : peut-eſtre que dés cette heure-là, Dieu dit en ſoy-meſmeſme. O l'impudent ! ô le barbare ! ô le ſacrilege ; iamais ce pecheur ne ſera aſſis à ma table, iamais ce monſtre ne ſera au nombre de mes ouailles en ma bergerie Celeſte : iamais cét impie n'entrera dans mon Sanctuaire pour jouir du Saint des Saints ; *In terra Sanctorum iniqua geſſit, non videbit gloriam Domini* Aprés ce peché Paſques arrive, vous allez à confeſſe, il eſt effacé par les Sacremens, Dieu vous donne la grace ſanctifiante, parce qu'il s'y eſt obligé; il l'a liée aux Sacremens, qui la produiſent infailliblement en ceux qui s'y diſpoſent. Mais à l'heure de la mort, ou en autre temps dans une occaſion preſſante, ſi vous n'euſſiez commis ce peché, il euſt détourné une violente tentation qui vous aſſaillira, ou il vous eut tenu par la main, il vous euſt fortifié par un ſecours efficace, par une grace puiſſante & extraordinaire pour y reſiſter; & peut-eſtre qu'il ne le fera pas eu eſgard à ce peché paſſé.

Le Prophete Ieremie dit en ſes Lamen-

tations : *Peccatum peccavit Ieruſalem*, cette repetition exprime un fort grand peché, ou un grand nombre de pechés : Vatable tourne *Graviter & aſſidue peccavit ; propterea inſtabilis facta eſt.* En l'Hebreu il y a, *Nida ; id eſt elongata eſt.* L'ame Chreſtienne a commis un grand crime, ou des pechez en grand nombre : pour cela, elle eſt éloignée & diſgraciée de Dieu ; & par cette diſgrace elle eſt devenuë inconſtante en ſes bonnes reſolutions, & elle retombe aiſément au peché.

Il y a bien plus, ce mal-heur que nous encourons par le peché eſt ſi funeſte, & déplorable, qu'il produit de mauvais effets dans la beatitude du Ciel en toute l'eſtenduë de l'éternité, entant qu'il eſt cauſe que nous avons moins de gloire, de ioye, & de felicité que nous n'en euſſions eu ſans le deſaſtre de ce peché. La raiſon en eſt évidente : ces graces actuelles dont ie viens de parler, ne ſervent pas ſeulement pour reſiſter aux tentations & nous empeſcher de ſuccomber ; mais pour nous exciter & nous ayder à faire des actes d'amour de Dieu plus ſouvent & plus fervemment : à pratiquer des vertus plus heroïques & excellentes : à nous avancer & faire un grand progrez dans la perfection Chreſtienne. Et ces actes d'amour plus fervent, & ces bonnes œuvres plus frequentes, donnent un grand accroiſſement aux ioyes, à la gloire, & aux felicitez que nous aurons dans le Ciel : *Præſentem vitam colimus, futuram ſerimus.* Et il arrive quelquefois qu'en conſideration d'un peché

D

3. *Privatio augmenti gloriæ.*

même remis par la penitence, dieu ne donne point à l'ame tant de lumieres, tant d'inſpirations, tant de bons mouvemens & d'occaſions de bien faire.

Si un favory du Roy commet quelque laſche trait qui offenſe beaucoup ſa Maieſté, il ſe peut faire que le Roy, par clemence & miſericorde, luy donnera ſa grace & l'abolition de ce crime : mais il ne luy donnera plus les emplois, les faveurs, ny les penſions, les offices, ny les benefices qu'il luy euſt donnez, par leſquels il ſe fuſt enrichy, avancé, élevé beaucoup plus ſans comparaiſon, qu'il ne fera iamais. En veuë de ces veritez ſi importantes, nous devons apprendre à concevoir des penſées d'horreur & d'abomination tres grande contre le peché, qui produit des effets ſi funeſtes, & quaſi irremediables: & ſi par mal heur nous l'avons commis autresfois, nous confondre beaucoup devant Dieu, marcher toûiours en ſa preſence dans un eſprit d'humilité & de contrition, le prier ſouvent & fervemment de ne nous pas priver des graces que nous avons démeritées ; luy addreſſer de temps en temps ces élevations : Mon Dieu, ne vous ſouvenez pas de mes crimes, ne me repouſſez pas de vos commandemens : Mon Dieu ne m'oſtez pas voſtre ſaint Eſprit ; Mon Dieu mon Sauveur, ne me délaiſſez pas, ne me mépriſez pas, ne me reiettez pas de voſtre grace.

Ne reminiſcaris Domine, delicta mea. Ne repellas me à mandatis tuis. Spiritum ſanctum tuum ne auferas à me. Ne derelinquas me, neque deſpicias me Deus ſalutaris meus.

Et en troiſiéme lieu, nous appliquer tout de-bon aux ieûnes, aux prieres, aux aumônes, aux mortifications & autres œuvres de penitence ; afin que ſatisfaiſant à la iuſtice

de Dieu, il ne nous punisse pas de nos pechez passez, par la soustraction de ses faveurs particulieres, & de ses graces.

L'ame ainsi disgraciée & abandonnée de Dieu, qui est tout l'honneur & toute la gloire de sa creature, ne peut manquer d'estre vile & mépriſable au dernier poinct. Le Prophete Abdias le luy reproche : *Contemptibilis es valde.* Et le Chantre Royal : Mon Dieu, vous mépriſez tous ceux qui se retirent de vos commandemens. Et nostre Sauveur en l'Evangile, parlant du pecheur sous la parabole d'un Fermier qui avoit mal employé le bien de la ferme, dit qu'il fut décrié, & diffamé en l'esprit de son Maistre. Vous vous piquez tant d'honneur, vous estes si sensible au moindre mépris: si quelqu'un dit une petite parole à vostre desavantage ou témoigne qu'il ne fait pas grand estat de vous ; ce mépris vous est insupportable, vous dites, Pour qui me prend-il ? Qui pense-t-il que je suis ? Et que seroit-ce donc, si tout le monde vous mépriſoit ? Et qu'est-ce que tout le monde, en comparaison de Dieu ? Voulez-vous sçavoir quelle opinion il a de vous, & pour qui il vous prend ? Il dit que vous estes un franc ignorant ; un vray enfant, un grand fol, une grosse beste ; non seulement un homme de neant, mais un pur neant.

Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulant. Ils ne sçavent rien ; ils n'ont point d'esprit, ils sont dans les tenebres, & dans une extréme ignorance, dit le Psalmiste. Saint Augustin dit en ses Confessions;

E.
II. Pvne. *Peccator contemnitur à Deo.*
1. *Scriptura.*

Abd. vers 3.

Psal. 118.

F.
2. *Inductione, nempe quod reputatur à Deo.*
1 *Ignarus.*

Psal. 81.

Quand i'eſtois petit, on avoit grand ſoin de me bien faire prononcer tous les mots Latins, & on ne ſe ſoucioit pas ſi ie faiſois mal mes actions; comme ſi ce n'eſtoit pas une ignorance de mal vivre auſſi bien que de parler mal. Si quelqu'un diſoit; I'ay fait une robbe à mon femme; i'ay veu un cheval laquelle couroit le galop: Voilà un franc ignorant, diriez-vous. Si c'eſt ignorance que de ne pas bien ajuſter deux paroles: n'eſt-ce pas ignorance de ne pas bien regler vos actions? C'eſt ſe rendre ridicule, de parler contre les loix des Grammairiens; & ne le ſera-ce pas bien auſſi d'agir contre les loix de Dieu? C'eſt eſtre ignorant de ne pas bien accorder un relatif avec ſon antecedent; mais vous eſtes bien plus ignorant, de ne pas accorder voſtre vie avec les Commandemens de Dieu, & les promeſſes que vous avez faites au Bapteſme.

G. 2. *Puer.*

Vſquequo parvuli diligitis infantiâ. Prov. 1. 22.

Juſques à quand ſerez vous enfant? Juſques à quand vous amuſerez-vous à des baſſeſſes & à des puerilitez, dit le ſaint Eſprit par la bouche du Sage. Un enfant ſe réjouit à la mort de ſon Pere, parce que pour porter le dueil, on luy fait une robe neuve. Vous vous réiouyſſez: vous faites parade de cette belle robe qu'on vous a donnée pour obtenir voſtre conſentement à une action deshonneſte; vous vous glorifiez de ces belles tapiſſeries, de ces riches meubles que vous avez acquis par des concuſſions, par des contracts uſuraires, ou par des procez mal-fondez. Enfant, enfant que vous eſtes, vous ne conſiderez pas que vous portez le

deuil, que vous avez perdu voſtre Pere, la grace de Dieu, la filiation adoptive, le droit & l'heredité celeſte. Si un enfant void que les larrons pillent & ravagent la maiſon, qu'ils en emportent la vaiſſelle d'argent; il n'en eſt point touché, dit ſaint Chryſoſtome, il ſe met à rire: & ſi on luy oſte une pomme ou une pierre d'Alençon; il pleure, il crie, il tempeſte, & l'on ne le peut appaiſer. Si vous avez perdu un procez, un peu d'argent, ou une occaſion de gagner; vous vous en affligez: Si vous avez perdu par un peché mortel, les dons du S. Eſprit, les vertus infuſes, ou les merites de vos bonnes œuvres; vous ne vous en mettez point en peine, vous ne laiſſez pas de rire, de iouër, de danſer, folâtrer. Enfant, enfant, *Vſque-quo parvuli diligitis infantiam, & ſtulti ea quæ ſibi ſunt noxia.* Homil. 4. in primam ad Corint.

H.

3. *Stultus.*

Si quelqu'un vous diſoit, Vous ne ſçavez pas une étrange nouvelle, un tel de ſon bon ſens s'eſt ietté du haut de ſa maiſon en bas, il s'eſt briſé tout le corps, diſloqué & déboëté tous les membres. De bon ſens, diriez-vous? Auroit-il fait cela s'il euſt eſté en ſon bon ſens? Il eſtoit fol: il eſtoit fol; une frenefie s'eſtoit emparée de ſon cerveau. Vous eſtiez en l'eſtat heureux, & ſublime de la grace de Dieu, en une parfaite ſanté & integrité ſpirituelle, qui conſiſte en ce que la chair ſoit ſujette à l'eſprit, la ſenſualité à la volonté, la volonté à la raiſon, la raiſon à la loy de Dieu; vous vous eſtes precipité d'un eſtat ſi eminent, au profond abyſme du peché? *Ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem:*

Voſtre ame eſt toute démontée, toute déboëtée & déreglée ; la chair commande à l'eſprit, la ſenſualité conduit la volonté, la volonté deſobeyt à la raiſon, & la raiſon contredit la loy de Dieu. Vous vous eſtes jetté volontairement en ce precipice : & n'eſt ce pas eſtre fou ? n'eſt-ce pas eſtre inſenſé & phrenetique que cela ? *Stulti, stulti aliquando ſapite.* Eſtant ainſi privé de jugement, vous vous mettez au rang des beſtes, & au deſſous; *comparatus es iumentis inſipientibus.*

I. 4. *Beſtia*

Quand vous allez par les champs, monté ſur un cheval, en temps d'hyver, s'il faut paſſer un marais qui ſoit glacé au rivage, voſtre cheval n'y entre qu'avec crainte, il va tâtonnant du pied pour ſentir s'il y a du danger, s'il ſent qu'il y ait une fondriere, vous le tueriez plûtoſt que de l'y faire entrer, ſi vous le piquez au lieu d'avancer, il recule. Et vous qui devriez eſtre doüé d'eſprit & de jugement, vous en avez moins que voſtre monture puiſqu'à la premiere ſemonce d'un écervelé qui vous veut faire entrer au lieu infame, au jeu, au cabaret, ou au duel, vous vous y portez temérairement ſans marchander, ſans taſtonner, ſans vous faire picquer, & ſans prendre garde s'il n'y a point de precipice ; *Comparatus es jumentis inſipientibus, & deterior factus es illis.*

K. 5. *Nihil.*

Vous eſtes encore moins que tout cela devant Dieu, vous eſtes moins que tout ce qu'on peut dire, imaginer, penſer, & concevoir. Voyez en quel abyſme d'humilité vous devez vous jetter, & comme vous avez grand

grand ſuiet de dire comme la ville de Ieruſalem : *Vide Domine, & conſidera quoniam facta ſum vilis.* Si vous eſtes en eſtat de peché ; dans la penſée de Dieu & dans la balance de ſon iugement, vous eſtes moins que voſtre cheval, que voſtre chien, qu'un moucheron, qu'un eiron, vous n'eſtes rien du tout : *Ne forte ad nihilum redigat me.* Quand ie parlerois auſſi éloquemment que les Anges, dit ſaint Paul ; quand i'aurois en ma teſte toute la ſcience des plus ſçavans ; quand ie ſerois un grand Prophete ; ſi ie ſuis en mauvais eſtat, ſi ie n'ay l'amour de Dieu & du prochain, ie ne ſuis rien devant Dieu. Ce n'eſt pas une hyperbole, ce n'eſt pas un paradoxe, ce n'eſt point exageration, c'eſt la pure verité, c'eſt l'Eſcriture ſainte. Ie veux que vous ſoyez un grand iuſticier, grand homme d'Eſtat, grand politique, ſçavant, prudent, adroit, iudicieux pour les affaires du monde ; ſi vous eſtes en eſtat de peché, vous n'eſtes rien devant Dieu. Vous vous imaginez en vain que Dieu ne vous oſeroit perdre, qu'il y auroit trop grand intereſt, qu'il n'a garde de perdre une ſi noble creature ; voyez s'il ſe ſoucie beaucoup, & s'il a grand intereſt quand toutes les mouches meurent au commencement de l'hyver ? Vous eſtes moins deuant luy qu'une ſeule de ces mouches, & ſi vous mourez en l'eſtat où vous eſtes, il ſe ſouciera de vous retirer d'Enfer, beaucoup moins que de reſuſciter ces mouches. 1. Cor. 13. 1.

L

Ie dis beaucoup moins, car il n'a point d'averſion pour ces beſtioles, & il l'a III. Pv. *Deus odit*

peccatorem 1. *Odio abominationis.*

tres grande de vous, il a contre vous une haine infinie. Mon Dieu vous hayſſez tous ceux qui font l'iniquité, dit le Pſalmiſte: & ſon fils Salomon au livre de la Sapience, Dieu hayt l'impie & ſon impieté, d'une haine d'abomination, d'une haine de malveillance. Dieu a grande horreur & abomination des deportemens de l'impie, dit le Sainct Eſprit par la bouche du Sage. Il y a grande antipathie entre un agneau & un loup; entre une colombe & un milan: entre un homme & une panthere: Cette oppoſition & contrarieté n'eſt point ſi grande, qu'eſt celle qui eſt entre Dieu & le pecheur. Vous n'euſtes iamais tant d'averſion de la lepre, de la peſte, du poiſon, de la mort, comme Dieu l'a du peché: iamais perſonne n'eut tant d'horreur d'une punaiſe, d'une araignée, d'un ſerpent, d'un crapaut, d'une charogne, comme Dieu a horreur & abomination du peché.

Odiſti omnes qui operantur iniquitatem. Pſal. 5.7. Odio ſunt Deo impius & impietas eius. Sap. 14.9. Altiſſimus odio habet peccatores. Eccl. 12. 5. Abominatio eſt Domino via impij. Prov. 15. 9.

On dit en Philoſophie: que les contraires ſe connoiſſent mieux, quand ils ſont mis l'un pres de l'autre, & confrontez les uns aux autres. Le contraire de la haine que Dieu porte au peché, & au pecheur, c'eſt l'amour qu'il porte à la vertu, & au vertueux. L'amour qu'il porte à la vertu, eſt à la verité tres grand, ineffable, & incomprehenſible: nous le connoiſſons en ce qu'il recompenſe d'une gloire infinie, la moindre action de vertu ſurnaturelle, un verre d'eau froide donné au pauvre pour l'amour de luy. Mais la haine

qu'il a du peché, eſt ſans comparaiſon plus grande : car il ayme mieux que vous vous abſteniez du peché, que de vouloir pratiquer quelque bonne œuvre que ce ſoit. Et ſi vous commettiez un peché mortel pour avoir occaſion d'exercer la plus excellente & heroïque vertu qu'on puiſſe pratiquer, il ne vous excuſeroit pas.

L'hiſtoire Romaine dit, que le Fils de Manlius Torquatus, ayant livré la bataille à l'ennemy ſans ordre de ſon General, remporta une glorieuſe victoire, mais tres-malheureuſe pour luy : car comme il s'en retournoit tout plein de ioye, & d'allegreſſe, penſant eſtre bien reçeu de ſes Concitoyens ; ſon propre Pere au lieu de luy couronner la teſte de laurier, la luy fit trencher par la main d'un bourreau. C'eſtoit ſigne que le deſordre & la deſobeïſſance militaire eſtoit bien odieuſe à ce grand homme. Le peché l'eſt encore bien plus à Dieu. Il eſt vray qu'il eſt permis en certaines occaſions, & pour quelque vrgeante neceſſité, de faire quelque choſe qui ſemble eſtre deffenduë par les commandemens de Dieu & de l'Egliſe, quand elle n'eſt pas mauvaiſe eſſentiellement ; parce que lors ce n'eſt pas commettre un peché, le commandement n'obligeant pas en tel cas, où la matiere du precepte eſtant oſtée par telle occurrence, comme travailler un iour de Dimanche par tres grande & tres preſſante pauvreté ; prendre le bien d'autruy

en extréme neceſſité. Mais ſi une ame Chreſtienne commettoit un peché mortel, c'eſt à dire faiſoit une action, qui eſt de ſoy indiſpenſablement mauvaiſe: comme un pariure ou un blaſpheme pour convertir un infidele, Dieu la damneroit, quelque bonne intention qu'elle eût, & quelque bon effet qui en put reüſſir. Que dis-ie, ſi une ame Chreſtienne faiſoit cela? Si le plus grand Saint qui a iamais eſté & qui puiſſe eſtre, le faiſoit, Dieu le damneroit. Faiſons qu'un des plus grands Saints de l'Egliſe, des plus eſclairez & des plus fervens, commette un peché de pariure, ou autre ſemblable, à deſſein de conuertir à la Foy tous les heretiques qui ſont en France, en Angleterre, & en Allemagne, ou tous les Mahometans qui ſont en Turquie & en Perſe; tous les Payens qui ſont en Canada, & aux Indes; & qu'en effet il les convertiſſe par ce peché mortel; & d'infideles qu'ils eſtoient, qu'il en faſſe de tres bons Religieux: Dieu le damneroit éternellement. Il a donc plus d'horreur de ce peché, que de complaiſance de toutes ces converſions.

Vous ſçavez que Herodes cherchoit à mort l'Enfant Ieſus, & qu'il envoyoit pour cét effet des ſatellites en divers lieux: Suppoſons qu'un de ſes bourreaux ait ſurpris en chemin quelque grand Saint qui portaſt ce divin Enfant en Egypte, qu'il luy ait demandé, D'où venez vous? De Nazareth. Où allez vous? en Egypte. A qui eſt cét Enfant? N'eſt-ce pas luy qui naquit

l'autre iour en Bethleem, & fut visité par les Roys d'Orient ? Non, Iurez que ce ne l'est pas autrement ie l'égorge tout presentement & la mere aussi, afin qu'elle ne porte plus d'Enfant qui trouble le Regne d'Herodes : Si ce Saint eust commis un peché mortel en se pariurant pour cela, Dieu ne l'auroit pas trouvé bon. Que dis-ie, bon ? il l'auroit trouvé tres mauvais ; s'il fust mort là dessus, il l'auroit damné éternellement, quelque excuse qu'il eust apportée au iugement de Dieu. Ie l'ay fait pour ne vous pas priver de tant de gloire qu'il vous a donnée, de tant de services qu'il vous a rendus, & de tant d'ames qu'il vous a gaignées : ie l'ay fait pour ne pas priver le monde de tant de miracles qu'il a operez : de tant de predications qu'il a faites, & de tant de bons exemples qu'il a donnez : ie l'ay fait en intention de sauver la vie à vostre bien-aimé, & à sa mere vostre Espouse. Il n'y a excuse qui tienne, ie n'ay que faire d'intention, ie veux qu'on s'abstienne du peché mortel, puis que vous l'avez commis, vous serez damné, & sans remission Voilà ce que Dieu auroit fait à ce grand Saint, & puis il vous épargnera, & vous penserez demeurer impunis, & n'estre pas damnez apres avoir commis des pechez à douzaines, à vingtaines, à centaines, & des plus énormes.

Vous ne le penseriez pas, si vous pouviez concevoir que la haine que Dieu porte aux pecheurs, n'est pas seulement M 2. *Odium de voluntate.*

une haine d'horreur & d'abomination, mais d'inimitié & de mal-veillance. Il vous veut ſi grand mal, que vous n'eſtes pas capable de porter le mal qu'il vous veut : il ne vous en fera iamais tant que vous meritez ; il vous veut un mal infiny, & vous ne ſçauriez porter une peine de ſens infinie : & il ne ſera jamais vray de dire que Dieu ayt aſſouvy la haine & la mauvaiſe volonté qu'il vous porte.

N CONCLVSIO.

I'ſcoutez les paroles effroyables qu'il dit par le Prophete Ieremie : elles contiennent un preſſis & un abregé de tout ce diſcours. *Non eſt anima mea ad populum iſtum : ejice illos à facie mea, & egrediantur. Quod ſi dixerint ad te, quo egrediemur ? dices ad eos, Hæc dicit Dominus. Qui ad mortem, ad mortem, & qui ad gladium ad gladium, & qui ad famem ad famem, qui ad captivitatem, ad captivitatem. Viſitabo ſuper eos quatuor ſpecies, gladium ad occiſionem ; & canes ad lacerandum, & volatilia cœli, & beſtias terræ ad devorandum.* Loin d'icy ce peuple rebelle & deſobeyſſant, ie n'ay plus de bonne volonté pour luy. Voilà le premier effet du peché, qui eſt, que Dieu nous abandonne, & nous rejette. Et s'ils demandent où irons-nous ? allez où vous pourrez, ie ne m'en ſoucie pas: que ceux qui mourront, meurent: que ceux qui ſeront égorgez, le ſoient : que ceux qui ſeront affamez ou bannis, le ſoient tant qu'ils voudront. Voilà le ſecond effet qui eſt

Ierem. 15.

que Dieu nous meſpriſe. Ie vous envoyeray des perſecutions de toutes parts, des hommes qui vous feront la guerre, des chiens enragez, qui vous déchireront, des oiſeaux de proye, & des beſtes ſauvages qui vous devoreront Voilà le troiſiéme effet; qui eſt que Dieu nous abhorre & nous perſecute.

L'Eſcriture Saincte nous apprend, & l'experience le monſtre, que le monde eſt une mer orageuſe, pleine d'écueils & de Corſaires, une foreſt peuplée d'aſſaſſins & de beſtes farouches, un camp remply d'impitoyables ennemis qui ne ceſſent de nous faire la guerre, qu'il n'y a en cette vie que rets & que filets tendus contre nous, que pieges & que laſſets ſemez de toutes parts, que dangers & qu'embuſches dreſſées pour nous ſurprendre. Et l'homme eſtant devenu ſi pauvre par la cheute d'Adam, foible, fragile, dénué, & deſarmé, que peut-il devenir ſans l'aſſiſtance particuliere de Dieu, qui eſt la vraye ancre de cette navigation, l'unique bouclier de cette guerre, le baſtõ & le ſoûtien de ce pelerinage. Que fera ce pauvre parmy tant de puiſſances & d'efforts? ce nain parmy tant de geans? cét aveugle parmy tant de pieges & de labyrintes? ce deſarmé parmy tãt de cruels ennemis? à qui aura-t il recours parmy ces dangers? de qui prendra-t il conſeil en ſes perplexitez? à qui demandera-t-il ſecours en ſes adverſitez? De qui recevra-t-il conſolation en ſes diſgraces? Ne rera-t-il pas comme un vaiſſeau au milieu de la mer, ſans gouvernail & ſans Pilote? comme un enfant aveugle, au milieu d'une vaſte foreſt, ſans Pere, & ſans condu-

cteur ? comme une brebis égarée au milieu d'une trouppe de loups ſans limier & ſans Paſteur ?

Quand vous conſiderez toutes ces choſes, pouvez-vous eſtre ſans frayeur, eſtant en eſtat de peché mortel ? pouvez-vous dormir à voſtre aiſe, ſçachant que la juſtice de Dieu, comme la verge de Ieremie ; veille continuellement pour voſtre ruïne : Pouvez-vous repoſer ſans ſoucy, ſçachant que vous avez le Dieu tout-puiſſant, pour ennemy ? pouvez-vous manger un morceau avec appetit, ſçachant que vous avez ces yeux, ce bras, cette fureur, & ce perſecuteur contre vous ? pouvez-vous penſer ſans pleurer, à l'échange déplorable que vous avez fait quand vous avez perdu la grace de Dieu, ſçachant que l'épée qui eſtoit affilée contre vos ennemis, ſe retourne contre vous ? que les yeux qui veilloient pour vous deffendre, veillent à preſent pour vous détruire ? que le bras qui eſtoit pour vous ſoûtenir, ſoit maintenant pour vous jetter contre terre ? que le cœur qui avoit pour vous des penſées de paix & d'amour, n'ait à preſent que des penſées de douleur, & d'affliction contre vous ? Et que celuy qui eſtoit autresfois voſtre bouclier, voſtre rempart, & voſtre ſauve-garde, ſoit à preſent comme une tigne, pour vous ronger ; comme une eſpece de pourriture, pour vous corrompre, & comme un Lion, pour vous mettre en pieces, ainſi qu'il vous menace par Ozée. quel conſeil y aura-t'il contre ce conſeil divin ? quel bras, contre

Ego quaſi tinea Ephraim, & quaſi putredo domui Iuda, quaſi leæna & quaſi catulus leonis. Ozée. 5. 12

ce bras tout-puiſſant ? quel azile, & quel refuge contre cét ennemy qui nous pourſuit de toutes parts, & qui crie par Amos. Ie les paſſeray tous au fil de l'épée, depuis le premier iuſques au dernier, pas un n'échapera, pas meſmes ceux qui s'enfuyront : car s'ils deſcendent iuſques au centre de la terre, ie les en retireray avec main-forte; s'ils montent ſur la cime du Mont Carmel, ie les iray chercher, & les prendray; s'ils ſe cachent au fond de la mer, ie commanderay au ſerpent de les y mordre; ie ietteray mes yeux ſur eux, non pas pour leur deffenſe, mais pour leur ruine. C'eſt Dieu qui parle, c'eſt Dieu qui menace, c'eſt Dieu qui tonne: celuy qui ne s'éveille au bruit effroyable de ce tonnerre, il ne faut pas dire qu'il eſt endormy, mais qu'il eſt mort tout à fait, & ainſi ie prie Dieu qu'il le reſſuſcite. *Amen.*

Noviſſimum eorum in gladio interficiam: non erit fuga eis: fugient & non ſalvabitur ex eis qui fugerit. &c. Amos. 9. 1.

SERMON XXXIII.

LE PECHE' NOVS MET en la haine des Saints du Ciel, en la reſſemblance des animaux de la terre, & en l'eſclavage des demons d'Enfer.

Qui faciunt peccatum, hoſtes ſunt animæ ſuæ. Tob. 12. 10.

COMME l'Apoſtre ſaint Paul parlant au nom des predeſtinez, avoit couſtume de dire : Si Dieu eſt pour nous, qui eſt-ce qui ſera contre nous ? ſi Dieu nous iuſtifie, qui nous condamnera ? Ainſi les ames reprouvées peuvent dire avec verité : Si Dieu eſt contre nous, qui ſera pour nous ? & ſi c'eſt Dieu qui nous condamne, qui eſt-ce qui nous iuſtifiera ? car le peché ne nous détruit pas ſeulement aupres Dieu, mais au regard de toutes les creatures du Ciel, de la Terre, & des enfers. Il nous met en la diſgrace des Saints du Ciel : à la reſſemblance & au deſſous des animaux de la terre : dans l'eſclavage, & la ſervitude des demons de l'enfer. Pour cela, ſi nous ſommes ſages, ſi-toſt que nous l'avons commis per fragilité humaine ; nous le devons effacer par une vraye penitence. Ce doit eſtre

avec voſtre ſecours, ô ſainte Vierge : vous n'eſtes pas fautrice des pecheurs obſtinez, mais vous eſtes le refuge des pecheurs repentans : vous declarez la guerre à ceux qui veulent perſeverer en leurs crimes, mais vous tendez la main à ceux qui s'en veulent relever. Ie vous diray donc avec l'Egliſe, *ſuccurre cadenti, ſurgere qui curat populo : Gabrielis ab ore, ſumens illud, Ave Maria gratia plena.*

IDEA SERMONIS,

EXORDIVM. *Sancti in hoc mundo zelant contra peccatum, multò magis in cœlo.* A.

I. PVNCTUM. *Per peccatum ſumus odioſi Sanctis.* 1. *Scriptura.* B. 2. *Patribus.* C. 3. *Ratione, quia amant Deum & oderunt peccatum in ſe, & in aliis.* D. 4. *Comparatione Abiſai.* E. 5. *Gratiarum actione.* F.

II. PVNCTUM. *Per peccatum ſumus.* 1. *Similes belluis.* 1. *Scriptura.* G. 2. *Patribus.* H. 3. *Inductione.* I. 2. *Sumus belluis inferiores.* 1. *Scriptura.* K. 2. *Patribus & rationibus quas afferunt.* L. 3. *Inductione.* M. 4. *Comparationibus* N.

III. PVNCTVM. *Per peccatum ſumus ſervi diaboli.* 1. *Scriptura.* O. 2. *Patribus.* P. 3. *Rationibus.* Q. 4. *Experientia.* R.

CONCLVSIO. *Comparatio ruinæ animarum deſtructioni templi ex Chryſoſt. S. Recapitulatio, per Lamentationes Ieremiæ.* T.

LE zele de la gloire de Dieu a quelquefois porté les Saints à des actions ſi étranges & extraordinaires ; que ſi elles n'é- A

toient authorisées & approuvées de Dieu en l'Escriture, les esprits foibles les attribueroient à un excez de colere, ou à quelque autre passion encore plus vicieuse & déreglée. Exod. 32. 26. Moyse descendant un iour de la montagne, & trouvant que le peuple avoit adoré le Veau d'or, s'écria outré de douleur; Si quelqu'un a du zele pour la gloire de Dieu qu'il me suive? Une grande partie de la Tribu de Levi, se presente à luy pour recevoir ses commandemens. Allez par tout le Camp d'un bout à l'autre, leur dit-il, & mettez à mort tout ce que vous rencõtrerez, sans acception de personnes. Ils obeyssent sur le champ, ils passent par le fil de l'épée tout ce qui se presente à eux; amis, parens, alliez, & freres iusques à vingt-trois mille personnes. Aprés cét exploit, Moyse leur dit; *Consecrastis hodie manus vestras Domino*: Ce sang répandu pour la querelle de Dieu, vous servira d'huile & de S. Cresme, qui vous consacrera au Sacerdoce: vos mains sanctifiées par cette action, seront propres d'orénavant à offrir des sacrifices à Dieu en odeur de suavité. En effet depuis ce temps-là, la seule Tribu de Levi, eut l'honneur de la Prestrise parmy le peuple de Dieu. Au livre des Nombres, Phinees de la mesme Num. 25. 15. Tribu, voyant un Israëlite qui commettoit le peché d'impureté avec une Madianite; piqué d'une sainte jalousie, perça à coups de poignard l'homme & la femme en flagrant délit, & ce zele arresta la vengeance du Ciel, qui avoit commencé de fondre sur ce peuple acariastre. Ainsi Elie, Mathatias,

Iudas Machabée, & plusieurs autres grands saints ont vengé l'offense de Dieu, par des saillies d'une sainte colere, & Dieu les en a estimez, loüez, & recompensez.

Cependant l'amour le plus ardent, & le zele le plus enflammé que les Saints ont eu en ce monde, n'est que glace & que pesanteur, à comparaison de l'amour qu'ils ont pour Dieu dans le Ciel, & du zele qu'ils ont pour sa gloire. Vous prenez la hardiesse d'offenser la Maiesté de Dieu, vous imaginant que les Saints vous protegeront contre sa justice; pour un tribut de quelques prieres que vous leur payez tous les iours. Oüy, Si Dieu par sa misericorde leur en inspire la pensée, s'il leur en donne la volonté; autrement ils sont vos ennemis, ils vous veulent un mal de mort, ils ont autant de haine contre vous, qu'ils ont d'amour & d'affection pour Dieu; ils disent comme David, *Perfecto odio oderam illos, & inimici facti sunt mihi.* La Vierge dit en l'Escriture; Ie suis la mere de la belle dilection pour les vertueux, & de la crainte pour les vicieux. Les Anges & les Saints sont appellez la gendarmerie & milice du Ciel; doncques ils font la guerre: non pas aux gens de bien, car au contraire, ils postent leur camp, & font sentinelle pour leur deffense. Au Psalme trente trois où nous avons, *Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum;* En Hebreu il ya *Cone malach Adonai mabbibs lireau, Castra metatur Angelus Domini:* ils protegent les vertueux; mais ils perlecutent les vicieux.

B.
I. PVNCT.
Per peccatum sumus odiosi sanctis. 1. Sere

Psal. 138. 22.

Ego mater pulchræ dilectionis & timoris. Eccl. 24. 24. Luc. 2. 13.

C. 2. *Patribus.*

S. Gregoire en rend la raiſon, c'eſt que les Saints ſont ſi unis à Dieu, tellement abſorbez & engloutis en l'eſſence Divine : qu'ils ne peuvent vouloir que ce qu'il veut, agréer que ce qu'il agrée : aimer que ce qu'il aime; & hayr que ce qu'il abhorre : ſi bien que comme ils voyent que Dieu a une antipathie & une contrarieté infinie au peché ; ils le haïſſent & l'abhorrent au dernier poinct. Et comme dit le meſme S. Gregoire ; s'il arrive quelquesfois que la Vierge & les Saints s'oppoſent à la colere de Dieu, & arreſtent ſa vengeance par les prieres ; c'eſt que Dieu nous voulant faire miſericorde par un excez de bonté, leur donne l'inſpiration & la volonté de prier pour nous ; mais ils ne le feroient iamais s'ils ne ſuivoient que l'inclination du zele qu'ils ont pour Dieu : *Oculi ſunt in amore duces.* Les Saints voyent Dieu à découvert, & face à face ; ils connoiſſent clairement combien il eſt grand, puiſſant, bon, & digne d'eſtre aimé, ſervy, obey, & redouté : ſi bien qu'ils ſont neceſſairement ravis & tranſportez d'affection vers luy, ſans ſe pouvoir empeſcher de l'aimer. Heureuſe & ſouhaitable neceſſité ! Mais cela leur donne ſi grande horreur & averſion du peché qui luy eſt contraire, qu'il n'eſt rien qu'ils ne vouluſſent quitter, faire, ou endurer, pour le détruire & l'aneantir.

Lib. 34. moral. cap. 16.

Lib. 9. moral. cap. 9. in illud Deus cuius iræ nemo reſiſtere poteſt.

D 3 *Ratione.*

Origene entre ſes autres réveries diſoit, que les Saints n'eſtoient pas confirmez en grace, qu'ils en pouvoient déchoir auſſi bien que de leur beatitude. C'eſtoit une erreur groſſiere, mais ſi cela eſtoit vray, ſi les Saints

eſtoient en danger d'offenſer Dieu ; il n'y en a pas un parmy eux, qui ne dit de bon cœur, Mon Dieu faites de moy tout ce qu'il vous plaira : & tirez-moy de ce danger : Privez-moy ſi vous voulez de voſtre gloire ; banniſſez-moy de voſtre paradis ; mettez-moy au fond de l'Enfer ; faites que j'y endure à iamais tous les feux, & tous les tourmens qui y ſont, plûtoſt que de permettre que ie tombe dans un ſeul peché. Et comme ils hayſſent le peché, non pas ſeulement, ny principalemẽt pour leurs intereſts, mais pour l'amour de Dieu ; ils ne craignent pas & ne le hayſſent pas ſeulement en eux-meſmes ; mais en tout autre : ils en ont tant d'horreur & de crainte que quand vous eſtes ſur le poinct de le commettre ; ſi la Vierge, vôtre Ange-Gardien & tous les Saints pouvoient vous empeſcher d'y conſentir ; & ſi pour cét effet il eſtoit neceſſaire qu'ils fuſſent ſevrez de leurs ioyes, & delices celeſtes, qu'ils vinſſent au monde ſouffrir les travaux ; & les martyres qu'ils y ont endurez, ils le feroient tres-volontiers, ſi Dieu le trouvoit à propos. Le peché leur déplaiſt ſi eſtrangement, que ſi l'eſtat de la gloire ne les rendoit tout à fait immortels & impaſſibles ; ils mourroient de triſteſſe quand on n'en cõmettroit qu'un ſeul. Quand vous commettez ce parjure, la Vierge mouroit de douleur, voſtre Ange-Gardien mourroit de regret, tous les Saints mouroient de déplaiſir ſi la beatitude ne les exemptoit de la mort.

David n'eſtoit qu'un homme fragile comme nous ; & neantmoins parce qu'il aymoit

Tabeſcere me fecit zelus meus quia

obliti sunt verba tua inimici mei. Psal. 118. Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam ibid. Qui oderunt te Domine oderam & super inimicos tuos tabescebam. Ps. 138 20. Exaltationes Dei in gutture eorum & gladii ancipites in manibus eorum, ad faciendam vindictam in nationibus: gloria hæc est omnibus sanctis eius. Psal. 141. Matth. 23. 28.

bien Dieu, quand on commettoit le peché, il en recevoit tant de desplaisir, qu'il sechoit sur ses pieds, qu'il estoit tout défait, & abbatu d'ennuy, & de fascherie. L'Escriture le dit; elle ne peut mentir: I'estois tout abbatu & languissant, ie m'évanouissois & le cœur me manquoit, O mon Dieu quand ie voyois que l'on vous offensoit. La Vierge & les Saints seroient comme cela, s'ils en estoient capables, quand vous commettez le peché, & puis vous pensez estre leur favory, pour quelque petite devotion que vous pratiquez envers eux par amour propre. Le Psalmiste dit qu'ils tiennent à grand honneur de loüer Dieu, & de celebrer ses louanges; mais qu'en mesme temps ils estiment aussi fort glorieux d'espouser sa querelle, de venger ses injures; & d'estre animez de colere contre ceux qui l'offensent. Et en la parabole de l'Evangile, si tost que l'yvroie paroist au champ du Pere de famille, ses serviteurs luy disent; Maistre nous l'allons arracher: cette zizanie, selon l'explication de nostre Sauveur, represente les pecheurs comme les serviteurs signifient les Anges & les Saints. Notés leur façon de parler; *Vis imus, & colligimus ea*? Ils ne disent pas, Vous plaist-il que nous l'arrachions, mais nous allons l'arracher. Pour monstrer leur promptitude, le desir qu'ils en ont, & qu'ils executeroient infailliblement, si Dieu ne les en empeschoit, en disant, Non pas si-tost, de peur que vous n'arrachiez le bon grain avec la zizanie.

C'est

C'eſt comme Abiſai envers David. Ce pauvre Roy fuyant la perſecution de ſon fils, fut rencontré par un de ſes vaſſaux nommé Semeï; cét inſolent commence à dire des iniures à ſon Prince, & l'appeller tyran, cruel, ou meurtrier, & luy jetter des pierres. Abiſai Conneſtable de David juſtement irrité contre cét inſolent, met la main à l'eſpée, diſant; Sera-t-il permis à un chien mort, d'iniurier ainſi impunément le Roy mon Seigneur? Il faut que ie luy coupe la teſte tout maintenant, pour luy apprendre à reſpecter les Princes, en quelque eſtat qu'on les rencontre. Il l'euſt fait infailliblement, ſi David ne l'euſt arreſté par ſa debonnaireté Royale, & ſa patience ordinaire.

E

4. *Compa-ratione.*

2. Reg. 16.

Vous faites comme Semeï, vous iniuriez voſtre Dieu, vous le blaſphemez, le reniez, & le perſecutez. Qui? vous un homme de neant? un chien mort? & un ver de terre? Les Saints voyant cela, juſtement paſſionnez pour la gloire de leur Prince, ſont enflammez de colere contre vous, *Miniſtros ſuos ignem urentem*: au meſme inſtant que vous avez conſenty au peché, ils vous abyſmeroient, vous foudroyeroient, & vous reduiroient en pouſſiere, ſi Dieu ne les arreſtoit par ſa clemence infinie: de ſorte que quand les Saints prient pour nous; c'eſt un effet de la bonté de Dieu. Les Heretiques ſont ſi groſſiers, que quand nous prions les Saints d'appaiſer la colere de Dieu, ils s'imaginent que nous reconnoiſſons dans les Saincts plus de miſericorde que non pas

en Dieu. C'eſt une erreur inſupportable : les Saincts nous abyſmeroient quand nous ſommes en mauvais eſtat, ſi Dieu ne les en empeſchoit, parce qu'ils ont plus d'intereſt & de paſſion pour la gloire de Dieu, que pour le profit des hommes ; & s'ils prient Dieu pour nous, c'eſt qu'ils eſperent noſtre amendement ; Dieu leur inſpire & les ſollicite à prier pour noſtre converſion. O mon Dieu, quelle pieté, quelle miſericorde, & quelle patience invincible ! Nous avons grand ſujet de dire avec David : *Domine ut ſcuto bonæ voluntatis tuæ coronaſti nos.* Si vous ne nous euſſiez ſervy d'ombre & de bouclier, lors meſme que nous vous faiſions la guerre, vos Saincts & toutes vos creatures nous euſſent accablez par vengeance ; vous les avez arreſtées, & cela ſans autre motif que de voſtre miſericorde & de voſtre pure bonté ; *Scuto bonæ voluntatis.* Vous en ſoyez beny à iamais. *Confiteantur tibi Domine, omnia opera tua, & ſancti tui benedicant tibi :* autant de momens que nous avons eſté en mauvais eſtat, autant de benedictions, autant de millions de loüanges, & autant d'actions de graces vous puiſſent rendre tous vos Saincts, & toutes vos creatures ; pour un ſi grand bienfait.

F. 3. *Gratiarum actione.*

Saint Chryſoſtome en l'Homelie de Saint Meletius Patriarche d'Antioche, dit qu'il fut injuſtement condamné par l'Empereur Valens heretique Arrien, à eſtre banny pour la foy ; ſi bien que le Gouverneur d'Antioche par commandement de l'Empereur, l'emmenoit hors la ville dans ſon

carroſſe pour l'execution de ſon ban : Mais comme le peuple qui aymoit paſſionnément ſon Paſteur, jettoit des pierres contre ce Gouverneur, qui l'enlevoit à ſon troupeau ; le ſaint Prelat au contraire, le couvroit de ſa robe, & ſe mettoit au devant pour le guarantir des coups de pierre. Dieu nous en fait de meſme, quand nous commettons le peché, s'il ne nous tenoit à couvert ſous les aiſles de ſa protection ; les Saincts lanceroient des foudres ſur nos teſtes criminelle ; le feu deſcendroit du Ciel pour nous conſommer ; la terre s'ouvriroit pour nous engloutir ; les chiens nous deſchireroient ; & les ſerpens nous empoiſoneroient. Ie dis que non ſeulement les Saints, mais les animaux nous feroient la guerre : car comme dit le Prophete Royal, l'homme ayant l'honneur d'eſtre l'Image de Dieu, ſon Lieutenant & Vice-roy en ce monde, le ſouverain des creatures viſibles ; il ne reconnoiſt pas cette gloire, il dément ſa nobleſſe, il ſe dégrade par le peché, il perd ſa preéminence, & ſe met en parallele avec les beſtes. Il eſt mal-aiſé de trouver au monde un pur homme, dit S Chryſoſtome, c'eſt à dire une perſonne qui ſoit homme tout à fait à pur & à plein, interieurement & exterieurement, ſelon l'ame & ſelon le corps, ſelon la verité, & ſelon l'apparance. L'experience fait voir que pluſieurs n'ont que le maſque, l'exterieur & la contenance d'homme, non pas l'eſſence, & la verité. Et on void arriver tous les jours ce que S. Gregoire

G.

II PVNC. *Per peccatum ſumus ſimiles brutis*, 1. *Scriptura.*

Homo cum in honore eſſet non intellexit, comparatus eſt jumentis inſipientibus Pſal. 48.

H.

2. *Patribus.*

Difficile eſt hominem purum invenire. Chryſoſt. homil. 59. in Ioan. Greg. Nyſſ. tom. 2.

Serm. de nomine Christiani.

de Niſſe raconte eſtre arrivé de ſon temps.

Il dit qu'un Baſteleur pour amaſſer de l'argent par quelque plaiſant traict de ſon meſtier, avoit enſeigné un ſinge à danſer à la cadence du haubois; il l'habilla en Demoiſelle, & luy mit un maſque pour le mieux déguiſer, il l'emmena ſur un theatre, & il le fit danſer en preſence d'un grand peuple. Quand on vit une ſi petite demoiſelle qui danſoit ſi bien, tout le monde en eſtoit ravy, & l'on crioit: ô quel prodige! Quelqu'un qui ſçavoit la fourberie, jette ſur le theatre quelques noiſettes; & tout incontinent ma baladine oublie ſa danſe, ſa cadence, & ſon haubois, elle arrache ſon maſque, elle ſe jette ſur les noiſettes, elle commence à les caſſer & éplucher. L'admiration ſe tourne en riſée, on vit que c'eſtoit une fauſſe demoiſelle & un vray Singe. Si vous le vouliez remarquer, vous verriez que le meſme arrive tous les iours: un tel qui vous ſemble ſi honneſte homme, ſi ſage & ſi judicieux, n'eſt pas un homme, c'eſt une beſte maſquée, c'eſt une beſte qui a la figure & l'apparence d'homme: on le connoiſt en l'occaſion; *ex operibus eorum cognoſcetis eos.* Il ne faut qu'une noiſette, qu'une petite querelle pour le faire paroiſtre ce qu'il eſt. Si on l'offenſe tant ſoit peu, ſi vous le deſobligez en quoy que ce ſoit, ce n'eſt pas un homme, c'eſt un leopard, c'eſt un lion, c'eſt un tygre en effet.

Homil. 3. in Ezech. Pſal. 86, Ezech. 14. 4.

Origene remarque que l'homme vertueux en l'Ecriture eſt appellé homme, avec reduplication, *Homo & homo natus eſt in ea. Ho-*

mo, *homo de domo Iſraël*, pour le diſtinguer du pecheur qui n'eſt pas homme entierement, ſimplement, & abſolument ; mais qui n'eſt homme qu'à demy, qui eſt homme & beſte tout à la fois : homme en apparence & au iugement des hommes ; beſte en effet & au iugement de Dieu. Si vous courez apres le bien d'autruy ou bien quelque autre creature pour en abuſer ; ſçavez-vous ce que vous eſtes ſelon le iugement de Dieu, & de la verité ? Ce qu'on dit de vous au Ciel ? on dit que vous eſtes, un pourceau d'Epicure : *homo equus ; equi emiſſarii facti ſunt ; unuſquiſque ad uxorem proximi ſui hinniebat.* Si vous couvez en voſtre cœur le venin de quelque mal-veillance, envie, ou jalouſie, vous eſtes un vipereau, une engeance de vipere, *genimina viperarum.* Si vous pillez les veuves & les orphelins par injuſtice, par des chicanes, ou par contracts uſuraires ; vous eſtes un loup raviſſant, *Iudices eius lupi veſperè*, ils ſont affamez, ils n'ont rien mangé tout le jour : *Intrinſecus autem lupi rapaces.* Le peché ne vous met pas ſeulement au rang des beſtes, mais au deſſous & de pire condition.

Ieremi. 5. 8.

Luc 3. 7.

Sophon. 2. 3.

Ce qui eſt naïfvement bien exprimé en l'Eſcriture ; car au Chapitre premier de la Geneſe, verſet vingt-huitiéme, le Createur donnant au premier homme & à ſa femme, la preéminence & l'authorité ſur les beſtes, ſe ſert d'un mot équivoque : où nous avons, *& Dominamini piſcibus maris, & beſtiis terræ* ; dans l'Hebreu qui eſt le langage de Dieu, il y a *vrdu* ; ce mot a deux

K.

2. *Non ſolum ſimiles ſed inferiores belluis.*

1. *Scriptura.*

significations : car il peut venir du Verbe *rada*, qui est de ceux qu'ils appellent *quiescentia lamed*, c'est à dire qui suppriment en conjuguant la derniere radicale *He* : & ainsi il fait à l'imperatif, *redé dominare, redu, dominamini.* Ou il peut venir de *iarad* qui est un verbe imparfait de ceux qu'ils appellent *defectiva pe od* : c'est à dire qui perdent, en conjuguant la premiere lettre radicale *jod* : ainsi il fait à l'imperatif, *red, descende, redu, descendite.* Adjoûtez à tous deux la lettre *vau* qui est particule copulative ; vous ferez *verdu, & dominamini, & descendite*, comme si le Createur vouloit dire : si vous demeurez fideles & obeyssans à mes commandemens, *dominamini bestiis terræ* : vous serez superieurs à tous les animaux. Mais si vous commettez le peché : *descendite*, vous leur serez inferieurs, vous serez en une condition plus vile, plus abjecte, & plus déplorable que la leur.

L. 2. *Patribus & rationibus, quas afferunt.* l. 2.

Saint Chrysostome dit fort bien ; si les lyons, les loups & les autres bestes farouches sont cruelles, carnacieres, gouluës & effrenées en leur concupiscence ; cela n'est pas digne de blaspheme en elles, c'est leur nature d'agir ainsi, & non pas vice : mais quand vous avez ces imperfections, c'est contre vostre nature, ce vous est un vice ; elles vous sont volontaires, & plus odieuses en vous. Chacun de ces animaux n'a qu'une ou deux de ces inclinations ; le lyon est cruel, le loup ravissant ; le chien envieux, le paon orgueilleux ; le coq luxurieux, le renard cauteleux, & le singe malicieux :

Chrysost. homil. 3. in Ioan & 23. ad populum.

Mais vous avez tous ces vices enséble, vous faites en vous un égout & un ramas de tous ces deffauts. Vous eſtes une Chimere non pas en fable & imagination ; mais en effet & en verité : vous eſtes un compoſé de pluſieurs beſtes brutes : vous eſtes colerique comme un lyon, cruel comme un tygre, goulu comme un pourceau, laſcif comme un coq, & dangereux comme un ſerpent. Et comme ſi ce n'eſtoit pas aſſez de prendre la teinture des vices de tous les animaux qui ſont ſur la terre, vous deſcendez meſme aux enfers ; & vous empruntez les blaſphemes, l'envie, la ſuperbe, l'obſtination & l'impenitence des demons. Vous corrigez avec un peu d'induſtrie les mauvaiſes inclinations de ces animaux, encore qu'elles leur ſoient naturelles, entées & cimentées au fond de leur eſſence : Vous apprivoiſez les lyons, & les tygres, vous rendez les Elephans ſouples comme des agneaux ; vous apprenez à voſtre chien à refrener ſa concupiſcence, à moderer ſon appetit iraſcible : il a une ſenſualité auſſi bien que vous ; il n'a point de raiſon, de jugement, ny de franc-arbitre comme vous ; & il refrene ſa ſenſualité par voſtre diſcipline.

Quand il eſtoit jeune il prenoit tout ce qu'il trouvoit à ſon appetit ; depuis que vous l'avez enſeigné, quelque affamé qu'il ſoit, encore qu'il trouve de bonne viande, il s'en abſtient, il reprime ſa ſenſualité crainte d'un coup de baſton. Et vous homme ? & vous creature raiſonnable, doüée de volonté d'eſprit & de liberté ? vous qui eſtes Chrê-

tien, ne pouvez vous pas apprendre à vôtre ſenſualité, ce que vous apprenez à voſtre chien ? vous ne vous abſtenez pas de gourmandiſe, d'impureté, ny des danſes par la crainte d'un ſupplice éternel ? Voſtre chien ne refrene pas ſeulement ſon appetit concupiſcible, mais il modere l'iraſcible : quand vous le battez ſans ſujet, il ne ſe revolte point contre vous : ſi c'eſtoit un autre que vous, il ſe rebelleroit, il ſe deffendroit & luy ſauteroit au viſage ; mais parce que vous eſtes ſon maiſtre, il s'abbaiſſe, & il s'humilie devant vous, & il ſe contente de former une voix plaintive. Et vous qui eſtes ſi obligé à Dieu, vous vous ſoûlevez contre luy, vous le blaſphemez, vous l'outragez, vous le reniez lors meſme qu'il ne vous fait point de mal, qu'il ne vous dit mot, qu'il vous comble de biens.

M. 3. *Inductione.*

Il ne faut plus dire : *Comparatus eſt iumentis, & ſimilis factus eſt illis* : mais *deterior factus eſt illis.* Il n'y a beſte brute qui boive plus que ſa ſoif, il n'en eſt point ou fort peu, qui en tuë d'autre de ſon eſpece, il n'en eſt point qui ſe tuë ſoy-meſme ; & pluſieurs hommes font toutes ces choſes. Il n'eſt point de beſte qui commette des brutalitez que pluſieurs Chreſtiens commettent, meſme en leur mariage. Saint Chryſoſtome dit tres bien : Quel eſt l'homme ſi peu raiſonnable & dépourveu de ſens commun, qui vouluſt faire entrer au Louvre, en la chambre & cabinet du Roy, un pourceau ou quelque autre beſte immonde ? Et au Ciel Empyrée ? au Palais de Dieu ? en la Sale de

Quo nemore unquam expiravit aper majoris dentibus apri ? Africa tigris agit rabida cum tigride pacis fœdera perpetuæ. Iuvenal.

N. 4. *Comparationibus.*

ſon banquet, penſez-vous qu'on y recevra une ame plus vicieuſe, plus immonde & plus brutale que les brutes meſmes, *foris canes, & impudici* ? Et S. Gregoire de Niſſe dit : Si le Magiſtrat avoit commandé à un Peintre ou à un Sculpteur d'effigier ou de peindre le Roy ; s'il le repreſentoit en forme hideuſe & contrefaite, il offenſeroit le Roy, il meriteroit grande punition, & ſeroit cauſe enfin que ceux qui n'ont point veu le Roy, croiroient que ſa Majeſté ſeroit ainſi laide & difforme. Le devoir & la profeſſion du Chreſtien, c'eſt d'eſtre l'Image de Ieſus-Chriſt, dit ſaint Paul, de le repreſenter en ſoy, en ſa vie, en ſes paroles, en ſes deportemens, & ſi cette copie eſt difforme, hideuſe, & monſtrueuſe, elle eſt l'opprobre & le deshonneur de l'original meſme.

Greg. Niſſ. Serm. de nomine Chriſtiani.

O III. PVN. *Per peccatum ſumus ſervi diaboli.* 1. *Scriptura.*

Il y a bien plus, vous ne vous mettez pas ſeulement en l'inimitié des Saints par le peché ; en la categorie des animaux & au deſſous : mais vous vous aſſujettiſſez à l'empire & à la tyrannie du diable. Saint Paul dit, & on ne le void que trop, qu'il vous traitte comme ſon eſclave, diſpoſant de vous à ſa volonté. L'ame choiſie eſt toute abandonnée aux mouvemens du S. Eſprit & de la grace, elle dit comme ſaint Paul ; Mon Dieu que deſirez-vous de moy, me voicy toute diſpoſée à le faire : *Domine quid me vis facere ?* Au contraire l'ame reprouvée eſt toute livrée à la puiſſance de l'eſprit malin, & proſtituée à toutes ſes volontez. Ainſi veut-il qu'elle aille au cabaret ? elle y va : veut-il qu'elle aille au bal, ou au lieu infa-

Sicut portavimus imaginem terreni ita portemus imaginem cæleſtis. 1. Cor. 15. 49. Act. 9. 7.

me ? tres-volontiers : Veut-il qu'elle parle insolemment à ses pere & mere ; ou qu'elle dise des injures & des maledictions à ses
Ioan. 12. 31. gens ? elle en dit : C'est ce qui fait que Lucifer est appellé en l'Evangile, le Prince de ce monde : & l'Apostre dit que les demons sont les recteurs & les puissans de ce mon-
Ephes. 6. 12. de, κοσμοκρατορες, c'est à dire des ames mondaines.

C'est la menace que Dieu leur faisoit sous la metaphore du Roy d'Egypte : Vous ne voulez pas, dit-il, me reconnoistre & m'obeyr comme à vostre Souverain, vous servirez à un tyran tres-cruel, afin que vous appreniez par experience la grande difference qui est entre ma cõduite, & sa domination inhumaine : c'est que, comme dit saint
P. 2. *Patribus.* Hilaire, si tost qu'une ame consent à un peché mortel, Dieu fait divorce avec elle & la quitte ; l'Esprit malin qui est toûjours aux aguets, voyant cette maison vuide & deserte, est ravy d'y entrer, & d'en faire sa demeure & son domaine. Et il pretend le
Q. 3. *Rationibus.* pouvoir faire justement : parce que le droit des gens, & la Loy universelle receuë par toutes les nations, porte que celuy qui a esté vaincu par un autre, est en la puissance & au pouvoir du victorieux. Tant que vous resistez à la tentation de Satan, vous luy estes superieur, il n'a point de pouvoir ny de prise sur vous : Mais quand vous y consentez laschement, il vous surmonte, il vous supplante, & il vous reduit sous son joug, vous estes son prisonnier de guerre, son serviteur & son esclave. *Venumdatus es ut faceres malum.*

Omnis in quo peccati voluntas est, Deo vacuus est ; & ubi Deus non est, illic diaboli locus est, qui insidians atque obsidens ubi adeundi opportunitatem habuerit tanquam vacuam domũ

disoit le Prophete Elie au Roy Achab Vous vous estes vendu envahissant injustement la vigne du pauvre Nabot. Il parle ainsi, parce que quand vous commettez une injustice ou quelque autre peché, il se fait un contract tacite, une transaction implicite entre vous & le demon: Donne-moy ce plaisir, ce contentement, ou cette somme d'argent, & tu auras mon ame: fais que j'aye le dessus sur mes parties adverses en me parjurant, sur mes ennemis par cette action de vengeance, ou bien sur mes competiteurs en ce Benefice par cette simonie que ie commets, & ie me rends ton vassal.

occupat, quæ ei, Deo jam discedente sit tradita. Hilar. in Psal. 118. A quo quis superatus est, ejus & seruus est. 2. Petri. 2. 19. 3. Reg. 21. 20

L'experience ne le monstre que trop, que vous estes sujet & captif du diable: car vous gemissez quelquesfois sous cette tyrannie, vous faites des efforts pour vous en delivrer: vous avez volonté ou plûtost une velleité de sortir de cette misere, & vous n'en sortez pas, parce que vous estes à la chaisne, on vous retient comme esclave. Le Careſme vient, Pasques s'approche, vous entendez quelque Predication, cela vous touche un peu & vous dites alors; il me faut aller à confesse, me reconcilier à mon ennemy, il ne faut pas toûjours vivre comme un Athée: la mort soudaine surprend un de vos voisins; autant m'en peut-il arriver, & si cela estoit ie serois damné, sans autre forme de procez. Il me faut chasser cette coquine: Le Iubilé se presente, voicy une belle occasion de rentrer en grace avec Dieu, de m'acquiter de mes dettes envers luy. Les Prêtres peuvent absoudre de tout, il faut

R. 4. *Experientia.*

que ie die ce peché, reſtituer ce bien d'autruy, ſatisfaire à ce pauvre homme, & ſortir de ce mauvais eſtat. Tu n'en feras rien, dit le Tyran qui vous maiſtriſe, tu n'en feras rien, ie t'en empeſcheray bien, ie te tiendray ſi garotté, & ſi attaché à cette femme impudique, à ce bien d'autruy, ou à cêt eſprit de vengeance, que tu ne t'en tireras pas.

S. Conclv. *Comparatio ruinæ animæ cũ ruina templi.*

Le Prophete Ieremie voyant devant ſes yeux, les extremes miſeres qu'il avoit predites, & qui eſtoient arrivées en la deſtruction de la ville de Ieruſalem, & du Temple: ne trouvoit point aſſez de larmes dans ſes yeux pour les pleurer ſuffiſamment; il faiſoit retentir des cris & des lamentations qui amolliroient des cœurs de marbre, ſi on les liſoit attentivemẽt, & avec l'Eſprit de pieté qui poſſedoit ce ſaint Prophete. I'ay grand ſujet de faire de meſme, dit S. Chryſoſtome écrivant à un de ſes amis, qui eſtoit tombé en faute, nommé Theodore: Ie ne vois pas comme Ieremie, la ruïne d'un Temple materiel, composé de pierre & de bois: ie vois la deſtruction d'un Temple ſpirituel & vivant, où la Maieſté de Dieu habitoit plus dignement & plus delicieuſement, que dans le Firmament. Ie ne vois pas qu'on ait enlevé de ce Temple les images des Cherubins, qui n'eſtoient que de bois d'olivier, mais ie vois qu'on luy a enlevé l'aſſiſtance des Cherubins, & des Anges Gardiens. Ie ne vois pas qu'on luy ait oſté l'Arche d'alliance toute reveſtuë de fin or: mais ie vois qu'on luy a oſté la preſence du

Fils de Dieu, vray propitiatoire du monde. Ie ne vois pas qu'on luy ait emporté le chandelier d'or chargé de lampes ardentes ; mais qu'on l'a privé des lumieres celeſtes que le ſaint Eſprit y faiſoit briller par ſa grace. Ie ne vois pas l'Autel des parfums & des encenſemens renverſé : mais ie vois que ſur l'autel de voſtre cœur, on ne preſente plus aucunes prieres à Dieu qui luy ſoient de bonne odeur ; ce ne ſont que diſtractions qu'egaremens d'eſprit, que penſées aux vanitez & aux folies du monde. Ie ne vois pas la Table des pains de propoſition vuide ou briſée : mais ie vois que vos mains ne ſont plus chargées d'aumônes pour nourrir les pauvres.

Voilà ce que dit ſaint Chryſoſtome ſur la cheute déplorable de ſon amy Theodore. Ie dois auſſi gemir & pleurer ſur vous, ô ame Chreſtienne qui eſtes tombée au peché ; ie puis faire ſur vous les meſmes Lamentations que Ieremie faiſoit ſur la ville infortunée en diſant. *Omnes amici eius ſpreverunt illam, & factiſunt ei inimici.* La Vierge qui eſtoit autrefois voſtre mere, ne vous tient plus pour ſon enfant : & quel honneur auroit-elle d'eſtre mere d'un tel avorton ? Si vous fuſſiez mort en l'eſtat de grace où vous eſtiez : Hé ! que vous ſeriez heureux ! Les Anges euſſent recueilly voſtre ame comme celle du pauvre Lazare, & l'euſſent portée dans le ſein d'Abraham Les Saints qui eſtoient vos amis fuſſent venus au devant de vous, & vous euſſent loge parmy eux. Si vous mourez en l'eſtat où vous eſtes, les

T. *Recapitulatio, per lamentationem Ieremiæ, ex 1. punct.*

Saints vous rejetteront comme indigne de leur compagnie : les Anges vous éviteront comme un pourceau d'Epieure.

Qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora. Vous avez esté nourry de viandes Royales, vous avez mangé le pain des Anges, la chair deïfiée de Iesus, le precieux Corps de Dieu : & apres un si grand honneur, vous vous faites une beste immonde : vous vous gorgez de vin & d'immondices ? Quand vous n'auriez communié qu'une fois, cela devroit estre plus que suffisant, pour vous faire abhorrer ces ordures. Et si vous voyez ce que vous embrassez, *amplexati sunt stercora* : Si vous regardiez sans les faussez lunettes de vostre passion, la vanité de ces biens terrestres que vous aimez, la saleté des creatures que vous idolatrez ; vous auriez horreur de vous-mesme : vous mourriez de honte & de dépit : vous advoueriez que vous estes au rang des bestes, plus abruty, plus sale, & plus immonde que les bestes mesmes.

Vos ennemis voyent bien cela, & ils se mocquent de vous. *Viderunt eum hostes, & deriserunt sabbata eius.* Ils se mocquent de vos solemnitez, que vous employez en festins, jeux, ou danses & autres passetemps sensuels, comme si c'estoient des festes de Bacchus, de Priape, ou de Venus. Ils se mocquent de vos Confessions, de vos communions indignes, de vos devotions exterieures, qui ne sont que grimaces, & phantômes de devotion. Vous vous figurez estre bien-heureux, & au centre de vostre re-

pos, parce que la fortune vous rit. Vous avez un peu de bien, vous & vos enfans eſtes en bonne ſanté, *Hoſtes deriſerunt.* Les demons ſe mocquent de vous, ils ſçavent qu'il n'y a rien de ſi mal-heureux qu'un pecheur qui eſt heureux en ce monde. Vous vous figurez que vous ſerez content & en repos, quand vous aurez gagné cette fille, acheté cét Office, ou bien acquis cét heritage, *deriſerunt?* Ils ſçavent que la concupiſcence, l'ambition & l'avarice ne diſent iamais c'eſt aſſez, & qu'elles vont toûjours à l'infiny. Croyez-moy, quittez une ſervitude ſi cruelle, infame, & indigne de vous. *Ieruſalem, Ieruſalem conuertere ad Dominum Deum tuum.* Dieu ſeul eſt voſtre legitime Seigneur, luy ſeul eſt voſtre Roy naturel, luy ſeul vous a creé, conſervé, & rachepté, luy ſeul vous doit donc poſſeder, c'eſt luy ſeul que vous devez adorer, aimer, & ſervir de tout voſtre cœur, puis qu'il n'y a que luy qui vous puiſſe dignement recompenſer d'une gloire infinie en la beatitude celeſte. *Amen.*

SERMON XXXIV,

LE PECHE' APPAUVRIT, défigure, & tourmente l'Ame.

Qui faciunt peccatum, hostes sunt animæ suæ. Tob. 12.

POVR engendrer en nos cœurs une sainte haine du peché, & la repentance, au moins imparfaicte & intereſſée de l'avoir commis, ces jours paſſez nous avons conſideré comme il nous indiſpoſe tant aupres de Dieu que de ſes creatures; aujourd'huy il nous faut voir les dommages qu'il nous cauſe au regard de nous meſmes. Il y en a trois principaux, qui feront les trois poincts de ce diſcours. Premierement il appauvrit noſtre ame, & la dépouille de toutes ſes richeſſes. En ſecond lieu il la ſoüille & ternit toute ſa beauté: En troiſiéme lieu, il la tourmente, & luy oſte ſon repos. Quand le ſuperbe Holofernes voulut détruire le peuple de Dieu en Bethulie, la chaſte & vaillante Iudith arreſta ce coup funeſte par la genereuſe entrepriſe qui a gravé ſa memoire au temple de l'éternité. Vous eſtiez figurée par cette genereuſe Dame, ô Sainte Vierge! les dommages que le peché mortel nous fait, ſont incomparable

ment

ment plus grands, que ceux que Holofernes vouloit faire à la ville de Bethulie. Oppoſez-vous, s'il vous plaiſt, à ce cruel ennemy de vos pauvres ſerviteurs : afin que nous vous puiſſions dire comme on diſoit à Iudith : *Tu lætitia Iſrael, tu honorificentia populi noſtri.* Ou comme voſtre Ange vous diſoit : *Aue Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Nihil timendum in hac vitâ quam peccatum.* A. *quod ſpoliat, maculat, & cruciat animam.*

I. PVNCTVM. 1. *ſpoliat bonis acquiſitis; quod probatur ſcriptura.* B. *Patribus.* C. *comparatione.* D. *ratione.* E. 2. *impedit acquirenda.* F

II. PVNCTVM. *Peccatum maculat animam.* G. 1. *Scriptura* H. 2. *Patribus.* I. 3. *experientia.* K. 4. *ratione.* L 5. *comparationibus.* 1. M. 2. N.

III. PVNCTVM *Cruciat animam.* O. 1. *Scriptura.* P. 2. *Patribus.* Q. 3. *Rationibus* R.

CONCLVSIO. *Recapitulatio* 1. *per comparationem.* S. 2. *per Lamentationes Ieremiæ.* T.

VNE tres grande & tres-ſaincte Dame nommée Olympias, Diaconiſſe de l'Egliſe de Conſtantinople, qui apres avoir veſcu en virginité avec ſon mary Nebridius, employoit ſon temps, ſes ſoins, ſes biens, & ſa perſonne en œuvres de pieté & de miſericorde, eſtant cruellement perſecutée pour la querelle de la verité & de la

justice, escrivit à son tres-honoré Prelat & Pere spirituel Saint Jean Chrysostome : le priant de demander à Dieu pour elle, la grace d'endurer Chrestiennement & patiemment ses disgraces. Le Saint Docteur faisant response luy dit : Madame, vous avez tort de dire que vous me racontez vos disgraces, vous n'en avez point, ny vous n'en pouvez point avoir si vous ne voulez; car, Quelle disgrace vous peut-on faire ? On confisquera vos biens ? C'est à dire qu'on vous deschargera d'un pesant fardeau, du soin de les conserver & de l'obligation de les bien distribuer : & au reste on ne sçauroit ravir le vray threſor qui est la grace de Dieu On vous bannira de la ville & du pays? C'est à dire, qu'on vous fera voir diverses Provinces ; vous aurez pour la querelle de Dieu, ce que plusieurs cherchent avec grands frais par pure curiosité : mais on ne vous envoyera en aucun lieu où vous ne puissiez trouver Dieu. On vous fera mourir ? c'est à dire qu'on vous obligera de payer un peu plustost une debte qu'il faut necessairement payer tost ou tard : & en vous donnant la mort, on vous fera entrer en la vraye vie, en la vie bien-heureuse & immortelle. Souvenez vous, s'il vous plaist, d'une parole que ie vous ay dite & redite sans cesse, Rien n'est à craindre que le peché, ἓν μόνον φοβερὸν, ἁμαρτία.

Vna tantum res est pertimescenda peccatum : hoc verbum continuo vobis occinere non destiti. Chrysost. ad Olympiadem

Ce Sainct Prelat avoit raison : le peché est plus à redouter que la pauvreté, que le bannissement, & que la mort. Il est à craindre comme le plus grand de tous les maux.

comme la cauſe, la ſource & l'origine des plus grands maux qui nous peuvent arriver : car outre qu'il nous met dans la diſgrace de Dieu, en l'inimitié des Saints, en la reſſemblance des beſtes, & en l'eſclavage des demons, comme nous avons veu ces jours paſſez ; ie vous veux faire voir en ce diſcours, qu'il apporte encore à noſtre ame trois grands dommages. Il la deſpouille : Il la ſouïlle : & Il la tourmente.

L'Apoſtre Saint Paul eſcrivant à ſon Diſciple Timothée, & luy enſeignant ce qu'il faut recommander à chacun pour vivre Chreſtiennement en ſa vocation, luy dit : Commandez aux riches de ce monde, de n'eſtre pas ſuperbes. Sainct Chryſoſtome remarque fort judicieuſement que l'Apoſtre ne dit pas ſimplement : Commandez aux riches, mais aux riches de ce monde ; parce qu'il y a de deux ſortes de riches : Les riches de ce monde, & les riches du monde de Ieſus-Chriſt. Il y a deux ſortes de richeſſes, les temporelles & les ſpirituelles. Les richeſſes temporelles ſont l'or, l'argent, les rentes, & les heritages, que le divin Sauveur appelle tres-bien des richeſſes trompeuſes : parce qu'elles ne donnent pas ce qu'elles promettent ; qu'elles rempliſſent les coffres, & non pas les cœurs ; qu'elles ne rendent pas meilleur l'homme qui les poſſede, mais ſouvent plus mauvais ; qu'elles n'aſſouviſſent pas la convoitiſe, mais l'allument & l'augmentent ; qu'elles ne luy donnent pas le repos d'eſprit, mais le luy oſtent.

B

I. PVNC. *Peccatum ſpoliat animam bonis acquiſitis.* I. *Scriptura.*

Nec pe divitibus huius ſæculi non ſuperbe ſapere. 2. Timoth. 6.

Les vrayes richeſſes ſont les ſpirituelles ou les celeſtes, les threſors de la grace, les dons du S. Eſprit, les vertus infuſes, les amas de merites que l'ame Chreſtienne a acquis par la frequentation des Sacremens, & par la pratique des bonnes œuvres: *Gloria & divitiæ in domo eius*, dit le Prophete parlant du Iuſte; Et Saint Paul aux Corinthiens: Nous avons un Threſor dans des vaſes de terre. Le peché mortel enleve à l'ame toutes ces richeſſes, & luy ravit tous ces threſors; il la dépoüille de tous ces biens, & la reduit à une extréme pauvreté. Si l'homme de bien renonce à ſa vertu, & eſt ſi mal-heureux que de commettre quelque crime, on mettra en oubly toutes ſes bonnes œuvres, dit le Createur par Ezechiel. Et le Sauveur en l'Apocalypſe à l'Eveſque de Laodicée: Vous eſtes bien loin de voſtre compte, vous penſez eſtre bien riche, & n'avoir beſoin de perſonne; & vous ne voyez pas que vous eſtes pauvre, aveugle, tout nud, miſerable & digne de compaſſion: car par le conſentement à un peché mortel, l'homme fait naufrage d'un threſor immenſe & infiny de graces, dit S. Laurens Iuſtinien.

Pſal. 111. 2. Cor. 4.

Si averterit ſe iuſtus à iuſtitia ſua & fecerit iniquitatem, omnes iuſtitiæ eius quas fecerat non recordabuntur. Ezech. 18. 24

Dicis, quod dives ſum & locupletatus, & nullius egeo, & neſcis quia tu pauper & cæcus & nudus, & miſer & miſerabilis. Apoc. 3. 17.

C.

2. *Patribus.*

Seneque eſcrivant à un de ſes amis, dit que de ſon temps la ville de Lion eſtoit ſi belle & ſi riche, que pluſieurs maiſons qui y eſtoient ſembloient des Palais, que chacune euſt eſté capable d'embellir & rendre celebre quelque ville que ce fuſt:

D

3. *Compaſſione.*

Vnius peccati conſenſu immensas animæ amittit homo divitias. Laur. Iuſtin. Multas civitates incendium vexavit, nullas abſtulit, &c.

tot pulcherrima opera quæ ſingula illuſtrare urbes ſingulas poſſent una nox ſtravit & in tanta ſtrage Lugdunum quod oſtendebatur in Gallia quæritur: una nox interfuit inter urbem maximam & nullam. Denique diutius illam tibi periiſſe quam periit narro. Senec. Epiſt. 91.

que neantmoins le feu s'y eſtant pris une nuict, il y fit un ſi grand ravage, que le lendemain on avoit de la peine à connoiſtre où la ville auoit eſté; de ſorte qu'il n'y euſt que l'eſpace d'une nuict, entre une grande ville & un grand champ couvert de cendres: Bref, dit il, l'incendie a eſté ſi grand & ſi court, que ie ſuis plus long-temps à vous le raconter, que la ville n'a eſté à bruſler. Cependant ce ravage n'eſt point comparable à celuy que le peché mortel fait en une ame; car quelle comparaiſon de quelques marchandiſes d'or & de ſoye, de quelques édifices de marbre & de bois, avec les threſors ineſtimables de la grace de Dieu qui couſtent le precieux Sang du Fils de Dieu? Quand une ame en auroit autant que tous les Saints en poſſedent, autant que Ieſus-Chriſt en peut meriter: ſi le feu d'amour ſenſuel ſe prend en ſon cœur, & s'il conſent à quelque peché mortel que ce ſoit, tout eſt perdu & aneanty. Entre une ame parfaictement riche & opulente, & extrémement pauvre, il ſe peut faire qu'il n'y ait que l'entre-deux d'une nuict, d'une heure ou d'un moment, c'eſt a dire le conſentement à un peché: & la raiſon en eſt ſi claire, qu'il n'eſt pas beſoin de perdre le temps à la bien eſtablir.

E

Un homme ne peut pas eſtre amy de 4. *Ratione.*

Dieu & son ennemy tout ensemble, digne de la vie bien-heureuse, & de la mort éternelle en mesme temps : Le moindre degré de grace sanctifiante nous met en l'amitié de Dieu, nous rend dignes de la vie bien-heureuse ; le moindre peché mortel nous rend ennemis de Dieu, dignes de la mort éternelle. Doncques la grace sanctifiante & le peché mortel, sont diametralement oppoſez, & tout à fait incompatibles. Et ce qui est de déplorable en ce sujet, c'est que comme dit Seneque, les biens ne se recouvrent pas aussi aisément qu'ils se perdent : les dommages se font en moins de rien, & les reparations ne se font que petit à petit ; une ville peut estre ruinée en une nuit par une incendie, & elle n'est rebastie qu'en plusieurs années & avec beaucoup de travail. Une ame Chrestienne acquiert des merites & des habitudes de vertu, par les bonnes œuvres de plusieurs années, par des jeûnes, des aumosnes, des oraisons, des penitences, des mortifications, & des receptions de Sacremens : si elle consent à un peché mortel, elle fait naufrage en un moment de ce qu'elle avoit acquis petit à petit par tant de travaux & de bonnes œuvres. Et puis nous ne conceurons pas des pensées d'horreur, & d'abomination contre ce maudit peché ?

Quidquid longa series multis laboribus, multa Dei indulgentia struxit : id unus dies spargit ac dissipat, &c. Esset aliquod imbecillitatis nostræ solatium rerumque nostrarum, si tanta celeritate repararentur cuncta, quanta finiuntur. Nūc incrementa lente exeunt, festinant in damnum. Senec. ibid.

On apporta un jour au Roy de Perse Darius, une triste nouvelle, qui portoit que les Atheniens luy avoient surpris & bruslé la Ville de Sardes, capitale de la

Lydie : Il s'emporta ſi fort, & en conçeut une telle haine contr'eux, que prenant ſon arc a la main, & décochant une fléche contre le Ciel, il dit : O Dieu, donnez-moy que ie me puiſſe venger des Atheniens ? Et puis il commanda que chaque jour quand il ſe mettroit à table, un Gentilhomme luy vinſt dire tout haut par trois fois : Sire, ſouvenez-vous des Atheniens. O ſi nous pouvions apprehender l'horrible dégaſt que le peché fait en noſtre ame ! la plus fervente priere que nous addreſſerions à Dieu, ce ſeroit pour luy demander la grace de nous venger de cét incendiaire, de cét avorton de nature, & de cét ennemy de Dieu & des hommes.

F.
2. *Impedit acquirēda.*

Il y a bien plus : le peché ne nous deſpoüille pas ſeulement de nos merites paſſez, il nous empeſche d'en acquerir de nouveaux. Tant que ce deteſtable eſt en une ame, elle ne ſe peut enrichir, elle ne ſçauroit acquerir une obole. Il eſt vray que les prieres, les aumoſnes, & autres bonnes œuvres qu'on fait en peché mortel, peuvent ſervir de quelque choſe : elles peuvent quelquefois, mais non pas touſiours ny infailliblement arreſter pour quelque temps la vengeance du Ciel, obtenir delay & loiſir de faire penitence, & attirer la miſericorde de Dieu pour nous convertir ; pour ce ſujet il ne les faut pas interrompre, mais en faire encore davantage, en quelque eſtat que vous ſoyez : mais tant y a qu'elles ne ſervent de rien, pour augmenter la gloire eſſentielle, &

meriter les recompenſes & felicitez eternelles.

1. Reg. 4. 10. Au premier livre des Roys il eſt dit, que l'Arche d'Alliance ayant eſté priſe par les Infideles, & portée au camp des Philiſtins, une femme Iſraelite qui eſtoit groſſe, apprenant cette faſcheuſe nouvelle, en fut ſaiſie d'une triſteſſe ſi exceſſive, qu'elle en tomba en travail avant terme, ſi bien que reduite aux abois, elle accoucha d'un garçon. Les aſſiſtans luy diſent : courage, réjouiſſez-vous, vous eſtes delivrée, & c'eſt un fils que Dieu vous a donné : Elle ne ſe conſole point pourtant, elle eſt ſi deſolée de la priſe de l'Arche, qu'elle nomma cét enfant *Ichabod*, *inglorius*, c'eſt à dire ſans gloire, privé de gloire, comme ſi elle eut voulu dire. Le peuple d'Iſrael ne peut avoir de gloire, ny de joye, puiſque l'Arche-d'Alliance en eſt enlevée.

Tranſlata eſt gloria de Iſrael, quia capta eſt arca Dei.

La grace ſanctifiante eſt une vraye Arche-d'Alliance, c'eſt par elle que nous ſommes en paix, & en amitié avec Dieu ; quand vous eſtes privé de cette grace, vous pouvez dire avec ſentiment : *Tranſlata eſt gloria de Iſrael*, Tout voſtre bon-heur, toute voſtre gloire, tout voſtre threſor vous eſt enlevé. Si en cét eſtat vous enfantez des actions genereuſes, & heroïques, les hommes vous en louent, & vous diſent : *Filium peperiſti*. Mais vous n'avez pas ſujet de vous en réjouir, vous devez appeller ces belles actions *Ichabod*, ſans gloire, parce qu'elles ne vous produiront ia-

mais un ſeul degré de gloire dans le Ciel.

G. II. PVNC. *Peccatum fœdat animam.*

L'ame Chreſtienne eſtant ainſi dépouillée par le peché mortel, ne peut manquer d'eſtre difforme & deſagreable, comme un arbre ſans feuilles, comme un roſier ſans fleurs, comme une teſte ſans cheveux, & comme un aſtre ſans rayons. Car la grace ſanctifiante n'eſt pas ſeulement le threſor de l'ame, elle en eſt la beauté, le luſtre, & la perfection : l'ame qui eſt embellie de cét ornement, a tant d'agrément & de charmes, qu'elle ravit les yeux du Createur, qui luy dit dans les Cantiques : O que vous eſtes belle, ma bien aimée ! ô que vous eſtes belle ! l'éclat des diamans & autres pierreries, ny l'émail des prairies & des parterres, la ſplendeur des eſtoilles, ny les rayons du Soleil, ny aucune autre beauté pour excellente qu'elle ſoit, ne doit eſtre comparée à celle-cy. Mais ſitoſt que le peché mortel touche l'ame, il la ſoüille, il la défigure, il la rend difforme & contrefaite.

Turpe peccatum mutilum, turpis ſine frondibus arbor, & ſine flore frutex, & ſine crine caput.

H. I. *Scriptura.*

Cette verité eſtoit deſia connuë en la Loy de nature, car un des amis de Iob, parlant de celuy qui offence Dieu, diſoit à ce ſainct homme ; *Devoret pulchritudinem eius primogenita mors.* Comme il y a deux vies en ce monde, la vie de l'ame & la vie du corps : ainſi l'Eſcriture reconnoit deux ſortes de mort, la ſpirituelle & la corporelle : la ſpirituelle c'eſt le peché ; la corporelle c'eſt le trépas. L'aiſnée de ces deux morts, c'eſt la ſpirituelle : car l'ame

Iob. 18. 13.

Candidi facti ſunt Nazarei eius, candidiores nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, ſaphiro pulchriores. Deni-

d'Adam mourut par le peché, avant que le corps fuſt condamné au treſpas. Cette premiere mort, c'eſt à dire le peché, extermine entierement la beauté de l'ame. Le Prophete Jeremie admirant la beauté de ceux qui ſont en eſtat de grace, qu'il appelle *Nazaréens*, c'eſt à dire conſacrez à Dieu, dit qu'ils sõt plus blancs que la neige & plus polis que le laict, plus vermeils que l'yvoire ancien, & plus brillans que les ſaphirs : Mais conſiderant ceux qui ont perdu ce beau luſtre par un peché mortel, il dit que leur viſage eſt plus noir que les charbõs, & qu'ils ſont ſi défigurez qu'on auroit peine à les reconnoiſtre.

Le Prophete Joël encherit là-deſſus, pour monſtrer que le peché ne ternit pas ſeulement la beauté de l'ame, mais la ſouille & la rend puante ; car il le compare au fumier & à l'ordure. Malachie ſe ſert de la meſme comparaiſon, pour exprimer l'horreur que Dieu a des indevotions & des déreglemens qui ſe commettent les jours de Feſtes. Saint Auguſtin nous voulant détourner des pechez veniels volontaires, que nous commettons ſi aiſément : dit que ce ſont cõme des enfleures, de groſſes verruës, & des galles horribles ſur un beau viſage, & qu'ils privent l'ame des embraſſemens & des careſſes agreables de ſon divin Eſpoux : A plus forte raiſon les pechez mortels, dont un ſeul eſt plus odieux, plus deteſtable & plus digne de peine que ne le ſont dix mille veniels. Comment eſt-ce que le peché ne ſeroit pas une grande ſouilleure

grata eſt facies eorum ſuper carbones & non fuit cognita Thre. 4. 7.

Computruerunt ut iumenta in ſtercore ſuo Ioel. 1. 17. Diſpergam ſuper vultum veſtrum ſtercus ſolemnitatum veſtrarum. Malach. 2. 3.

I. 2. *Patribus*

Illis peccatis licet occidi animam non credimus, ita tamen eam velut quibuſdam puſtulis & horrenda ſcabie deformem faciunt, ut eam ad amplexus ſponſi cœleſtis, aut vix, aut cum grandi confuſione venire permittant.

aux yeux des Anges qui ſont ſi purs, & en la preſence de Dieu qui eſt la pureté meſme: puiſque c'eſt une ſoüilleure honteuſe en la preſence des hommes, meſme des plus imparfaits & vicieux? Voulez-vous que je vous le monſtre?

Aug. ſerm. 41. de ſanctis. et homil. ultima ex 50.

K. 3. *Experientia.*

Un ſerviteur & une ſervante ſe trouvent en la maiſon d'un Grand: on envoye aux champs le ſerviteur en mauvais temps; il retourne tout croté, ſaly, & couvert de bouë, eſt-il deshonoré pour cela? laiſſe-t'il par aprés de ſe trouver en bonne compagnie, & d'y parler hardiment? On commande à la ſervante de nettoyer l'eſcurie; elle a les mains, les pieds & les veſtemens gaſtez de fumier: laiſſe-t-elle de ſe monſtrer en la ruë en cét eſtat, & de marcher la teſte levée? luy reproche-t'on iamais ces ſoüilleures? Mais ſuppoſé que ce ſerviteur ſoit ſurpris en larcin, & qu'on le ſçache; que cette ſervante tombe en une deshonneſteté, & que cela ſoit éventé, ozeront-ils apres lever les yeux? Ozeront-ils marcher teſte levée? ne ſeront-ils pas honteux, & humiliez, mépriſez, & infames toute leur vie? Si on leur dit en compagnie: Vous eſtiez l'autre iour bien crotez, ils ne rougiſſent point; mais ſi on leur dit au bout de vingt-ans: On vous ſurprit en larcin, ou en une action deshonneſte, ils rougiſſent & meurent de honte. Donc meſme en ce monde, meſme ſelon le jugement des hommes vicieux; le vice eſt une grande tache.

On dit en Philoſophie, & l'experience le monſtre, que plus une perfection eſt grande,

L. 4. *Ratione.*

plus la privation en eſt-elle difforme ; plus une creature eſt-elle excellente, plus la corruption en eſt horrible : *Optimi corruptio peſſima.* Une pomme pourrie eſt plus puante que du bois pourry, la carcaſſe d'une beſte eſt plus puante qu'une pomme pourrie : le corps d'un homme mort, plus que le cadavre d'une beſte. Veu donc que la grace de Dieu eſt une qualité ſi excellente, & que l'ame raiſonnable eſt une creature ſi noble, & ſi belle ; la privation de l'une, & la corruption de l'autre ne peut eſtre que tres laide, tres difforme & tres horrible.

M. *5 Comparatione. 1.*

Ie ne ſçay ſi vous ſçavez ce qu'on dit qui ſe paſſa, il y a quelque temps en Hollande : Amſterdam eſt comme le marché, & le lieu de trafic de tout le monde. Un marchand Negre qui trafiquoit, fit l'amour à une Hollandoiſe, la prit en mariage, & eut d'elle un enfant qui eſtoit noir comme ſon pere. Le Maure demeuroit fort peu au logis, parce qu'il alloit ſans ceſſe pour ſes affaires. Quand il retournoit de temps en temps à la maiſon, l'enfant qui n'avoit coûtume de voir que des viſages blancs, s'effrayoit, ſe cachoit & diſoit à ſa mere : Maman, maman, la beſte eſt venuë. N'avoit il pas bonne grace ? Ne devoit-il pas appreſter à rire à ceux qui le voyoient & l'entendoient ? Il avoit horreur de ce Maure, & il ne ſçavoit pas que c'eſtoit ſon pere, & qu'il luy reſſembloit comme deux gouttes d'eau ? Vous faites comme luy : quand vous parlez du diable, ce n'eſt qu'avec execration : vous l'appellez le demon, l'eſprit malin, le deteſtable.

Et le Fils de Dieu vous dit qu'il eſt voſtre Pere ; *Vos ex patre diabolo eſtis* : vous vous reſſemblez comme deux gouttes d'eau : vous eſtes noir, hideux, monſtrueux, & abominable comme luy, & encore plus : car qu'eſt-ce qui noircit le diable ? c'eſt le peché, un ſeul peché, un peché de penſée : auparavant il eſtoit parfaitement beau, une ſeule penſée en a fait d'un Ange un demon. Vous avez plus de cinquante pechez, vous eſtes donc auſſi noir que cinquante diables, ou cinquantefois plus noir qu'un demon. Ioan. 8. 44.

N. 2. *Comparatione.*

Si vous faiſiez reflexion ſur ces veritez, & ſi vous pouviez voir la beauté d'une ame qui eſt en eſtat de grace, & la laideur de celle qui eſt en mauvais eſtat, vous feriez comme l'hermine. Elle eſt ſi amoureuſe de ſa blancheur, ſi curieuſe d'en conſerver l'éclat & la pureté, qu'elle aime mieux mourir que de la ſoüiller tant ſoit peu : ſi bien que les chaſſeurs aſſiegent ſon giſte d'un coſté, & de l'autre ils font un retranchement d'ordures ou de boüe ; & elle s'expoſe plûtoſt aux pointes de leurs picques & halebardes, que d'entrer en ce bourbier pour s'échapper & pour ſauver ſa vie. Elle a pour deviſe : *Malo mori quàm fœdari* Auſſi ſa dépoüille fait-elle l'ornement des Cours ſouveraines, & meſme des teſtes couronnées. Heureux celuy qui a le bon-heur de l'imiter : *Beatus vir qui inventus eſt ſine macula !* heureux celuy qui a pour regle de ſa vie cette belle maxime des ames predeſtinées : Plûtoſt mourir que ſe ſalir : plûtoſt la mort que le peché. Si l'hermine ſe lançoit dans la

boüe il eſt vray qu'elle ſe ſouilleroit; mais elle échapperoit le fer que les chaſſeurs luy preſentent : au lieu que ſi vous vous iettez dans le bourbier du peché ; non ſeulement vous ſalliſſez voſtre ame, mais vous vous expoſez aux remors de conſcience qui vous picquent & tourmentent continuellement.

O. III. Pvn. *Peccatum cruciat animam.* P. 1. *Script.*

Le Prophete compare cette peine à celle d'une femme qui eſt en travail d'enfant : *Ecce parturit injuſtitiam, concepit dolorem, & peperiit iniquitatem.* Vous avez beau faire le fanfaron, ou contrefaire le joyeux & le gaillard, c'eſt bonne mine & mauvais jeu; vous ſçavez qu'au dedans & au fond du cœur, vous ne gouttez qu'à demy la douceur de la volupté : elle eſt détrempée en l'amertume des remords de conſcience, de la crainte de la mort, & de l'apprehenſion des jugemens de Dieu. Les Poëtes meſmes ont reconnu cette verité :

Pœna autem vehemens, & multo ſævior illis
Quas aut Seditius gravis invenit, aut Rhadamanthus,
Nocte dieque ſuum geſtare in pectore teſtem.

L. divi Marci, Cod. ad legem Iuliam majeſtatis.

Et le Iuriſconſulte : *Ex quo quis ſceleratiſſimum conſilium cepit, exinde quodam modo ſua mente punitus eſt :* Depuis que vous avez fait une méchante action, ou conçeu un mauvais deſſein ; vous avez toûjours là-dedans une adverſe partie qui plaide contre vous, un témoin que vous ne pouvez dé-

mentir, un juge que vous ne pouvez reprocher, un boureau que vous ne pouvez éviter: la ſyndereſe qui vous accuſe, qui dépoſe contre vous, qui vous condamne, qui vous met à la torture.

C'eſt la menace que Dieu faiſoit par Iſaye: Ie livreray Babylone à la puiſſance du heriſſon. L'ame pechereſſe eſt une vraye Babylone, une fille de confuſion, tout eſt en deſordre & en confuſion en ſa conſcience, en ſa vie, en ſes actions, & en ſa famille; Dieu la livre à la tyrannie du heriſſon, des épines & éguillons de la ſyndereſe, qui la piequent continuellement: *Iuſſiſti Domine, & ſic eſt, ut pœna ſibi ſit omnis inordinatus affectus*, dit ſaint Auguſtin: Mon Dieu vous l'avez ainſi ordonné, que toute affection déreglée ſoit le ſupplice & la punition de l'ame qui vous abandonne. Il dit, *Iuſſiſti*, parce que cette gehenne de la conſcience, c'eſt un effet de la iuſtice de Dieu, qui condamne l'ame pechereſſe à cette peine inévitable, & c'eſt tres-iuſtement: car comme dit le Iuriſconſulte, il eſt plus que tres-raiſonnable, que les grands crimes ſoient punis au lieu meſme où ils ont eſté commis. Or c'eſt au cœur premierement & principalement que tous les pechez ſe commettent, les mauvaiſes penſées, les homicides, les adulteres, les fornications, les larcins, & les blaſphemes viennent du cœur, dit Ieſus-Chriſt en l'Evangile. C'eſt donc en l'ame & au cœur qu'ils doivent eſtre premierement & principalement punis. *Pœna ſibi ſit inordinatus affectus.*

Ponam Babylonem in poſſeſſionem ericii. Iſay. 14. 23.

Q. 2. *Patribus.*

R. 3. *Rationibus.*

c rationi *ff* ſimonis de pœnis.

Matth. 15. 19.

Voilà une autre raiſon de cette verité : Tout ce qui eſt deſordonné eſt en un eſtat violent ; tout ce qui eſt violent, nous fait peine, ſi nous avons tant ſoit peu de raiſon, ou meſme de ſentiment : il n'eſt rien de ſi calme, joyeux, content, & heureux qu'une ame qui eſt bien avec Dieu, qui a ſes affections bien reglées, ſes paſſions bien ajuſtées & ordonnées ; elle eſt comme en un Paradis terreſtre, en un jardin de delices ; & en feſtin continuel, *Mens juſti juge convivium.* Il n'eſt rien de ſi mécontent, malheureux & empeſché de ſa perſonne, qu'un homme qui n'eſt pas bien avec Dieu : vous avez beau rire, & vous divertir, railler, & bouffonner, c'eſt un ris ſardonique, c'eſt une joye qui n'eſt qu'apparente, voſtre ame n'eſt pas en ſon aſſiete naturelle, elle eſt en un eſtat violent, elle ne ſçauroit eſtre à ſon aiſe. Tant qu'un bras eſt diſloqué, non ſeulement vous n'en ſçauriez rien faire, mais il vous cauſe une douleur continuelle, parce qu'il n'eſt pas en ſon lieu naturel.

Prou. 15. 15.

L'eſtat naturel de l'homme, c'eſt que la patrie inferieure de l'ame ſoit ſujette à la ſuperieure, la chair à l'eſprit, l'eſprit à la raiſon, & la raiſon à Dieu. Quand une affection déreglée vient à rompre cét ordre, quand les paſſions ſe débordent, quand la chair & la ſenſualité ſe débauchent de l'obeyſſance qu'elles doivent à l'eſprit, ou l'eſprit de celle qu'il doit à la raiſon, l'ame eſt toute déreglée, démontée, & diſloquée, elle eſt en eſtat violent, & elle ne peut manquer d'eſtre à la gehenne : *Poſuiſti me contrarium*

vrariam tibi, & factus sum mihimetipsi gravis. Quis Deo restitit, & pacem habuit: & ainsi voyez que de pauvreté, que de déformité & que de mal-heur, le peché vous apporte ? *Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate.*

S. CONCLV. *Recapitulatio.* 1. *Per comparationem.*

Iob. 7. 20. Iob. 9. 4. Isay. 14.

Il me semble voir un villageois riche en biens temporels, mais pauvre d'esprit & de sens commun: un de ses voisins le meine au cabaret & paye pour luy par amitié & liberalité en apparence; mais en effect pour le tromper, & le faire consentir à ce qu'il desire. Quand il est en bonne humeur, ayant deux ou trois verres de vin en teste plus que de coûtume; ce matois le prie de le cautionner en un contract qu'il fait, prenant quelque argent à rente: le bon homme n'ose refuser celuy qui l'oblige actuellement. On fait venir le Notaire, & parce qu'il n'y a rien à faire qu'à dire oüy, & à signer, il luy semble que ce n'est rien: & cependant, pour un pot de vin, il s'engage à une grosse dette, il hypoteque tous ses biens presens & à venir, il s'oblige par corps pour le payement de toute la somme. Mais les interests grossissant petit à petit, il est bien étonné quand on le va executer, quand on emporte ses meubles, qu'on fait un decret sur ses biens; & qu'au bout de quelque temps, pensant aller à son verger ou à sa vigne pour y cueillir des fruits, selon sa coûtume, il s'en voit interdit; parce que ses heritages sont vendus pour l'acquit de la dette: Et mesme, apres tout, on luy met la main sur le colet, & on le jette en une prison, où il se repent à loisir de la faute qu'il a fait à la haste.

Vous faites comme cét idiot, & neantmoins vous voulez estre estimé si sage. Il vous semble que ce n'est rien que de commettre un peché mortel ; parce que c'est une action passagere, & que vous ne ressentez pas presentement les inconveniens qui en procedent, & que vous n'en voyez pas les suites, les effets ny les consequences. Sçavez-vous quelle perte vous faites ? Ce que vous alienez ? A quoy vous renoncez ? A tout ce qui est de plus grand, riche, precieux, & excellent au Ciel & en la terre. Il vous semble que ce n'est rien, parce que on ne fait que lever la main quand on se parjure, qu'on ne fait qu'écrire deux ou trois mots quand on signe un faux contract : Sçavez-vous ce que c'est ? C'est autant que si vous disiez ; Ie ne veux plus estre enfant de Dieu, frere de Iesus Christ, ny le sanctuaire du saint Esprit : Je ne veux plus estre favory de la Vierge, l'amy des Anges, concitoyen des Saints, heritier du Paradis, ny membre vivant de l'Eglise ; J'ayme mieux estre dans la disgrace de Dieu, deserteur de son party, l'objet de sa colere, & ennemy de Jesus Christ ; j'ayme mieux estre malvoulu de la Vierge & des Saints, membre de l'Antechrist, & la retraitte des demons : Ie fais cession de tous mes biens spirituels & de tous mes merites acquis iusqu'à present, ie me rens esclave du diable, & partisan des ennemis de Dieu ; ie me livre à leur puissance, & ie m'oblige corps & ame, à estre blûlé tout vif durant toute l'eternité : j'hypoteque ma part de Paradis pour le plai-

sir ou le profit que ie prétends ; I'ayme mieux joüir de cette volupté, plaire à ce meschant homme, ou posseder ce peu d'argent, que tous les biens que Dieu me peut faire.

Il faut donc que ie continuë mes plaintes & mes lamentations, & que ie dite avec Jeremie, non sur la ruine de Jerusalem, mais sur la cheute d'une ame Chrestienne qui est en peché mortel, *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia eius, egressus est a filia Sion omnis decor illius, defecit gaudium cordis nostri : Vae nobis quia peccavimus ; propterea mœstum factum est cor nostrum.* Voilà un abregé des trois points de mon discours. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia eius, &c.* Vos ennemis ont ravagé tout ce que vous aviez de plus precieux. Il y a dix ans, quinze, ans, vingt ans que vous frequentiez les Sacremens que vous pratiquiez la vertu, que vous entendiez la Messe quasi tous les jours, que vous communiez tous les mois, que vous faisiez l'aumosne, & les autres œuvres de pieté ou de charité. Quel threlor de graces, quel amas de bonnes œuvres, & quel comble de merites ! Vn meschant homme, un suppost du demon vous fait consentir au peché, vous faites naufrage de tous ces biens : Quel horrible degast ! Ne vaudroit-il pas mieux avoir rencontré un Lion que cét abominable qui vous a causé ce ravage ? Quelles richesses plus precieuses que les vertus Theologales, que les dons du S. Esprit, que les vertus Cardinales ? quoy de plus grand

T. 2. *Per lamentationes Jeremiæ.*

que la qualité d'enfant de Dieu, & que le droit à la couronne du Ciel ? La Foy eſt morte en voſtre ame, l'eſperance toute fanée, la charité eſteinte, les dons du ſaint Eſprit enlevez, & les vertus Cardinales eclipſées : ou s'il vous eſt demeuré quelques reſtes, ce ne ſont plus vertus ſurnaturelles & divines, mais des vertus toutes morales & toutes humaines.

Egreſſus eſt à filia Sion omnis decor eius. Cette ame qui eſtoit ſi belle, qu'il ſembloit que Dieu n'avoit point d'yeux que pour la regarder : *Firmabo ſuper te oculos meos* ! Point de bouche que pour la loüer ; *Quam pulchra es amica mea, formoſa mea, ſpecioſa mea, facies tua decora* ! Point de cœur que pour l'aymer. *Apponis erga eum cor tuum* ! Cette ame dis-je, eſt devenuë toute défigurée, contrefaite, & odieuſe, abominable, horrible, & execrable, *Egreſſus eſt à filia Sion omnis decor eius.* Il dit *omnis decor* ; toute la beauté, pour comprendre celle de l'ame & du corps. Quand vous eſtiez en bon eſtat, voſtre ame avoit ſi bonne grace, elle avoit tant de beautez & de perfections, qu'elles ſe répandoient & ſe communiquoient à voſtre corps : *Oculi tui columbarum*, vous aviez des yeux de colombe, ſimples, modeſtes, pleins de douceur & de miſericorde : vous ne regardiez les vertus du prochain que pour les honorer ; ſes vices, que pour en avoir pitié : vous avez des yeux de vautour, qui n'ont des regards que pour nuire à voſtre prochain, ou que pour ſoüiller voſtre cœur. Vous ne regardez les per-

fections d'autruy, que pour les envier, ſes imperfections que pour les dédaigner, ſes beautez que pour les convoiter, & ſes déformitez que pour vous en mocquer. Une ſaincte pudeur paroit voſtre front & vos joües: & maintenant vous eſtes effrontée comme une fille perduë: On vous diſoit: *Gena tua ſicut fragmen mali punici*: Et maintenant on vous dit; *Frons meretricis facta eſt tibi, noluiſti erubeſcere.* Vos lévres eſtoient comme un ruban d'écarlate, *labia tua vitta coccinea*, elles ne s'ouvroient que par amour envers Dieu, ou par charité envers le prochain; pour lier les mains à la juſtice de Dieu par vos ferventes prieres, ou pour lier enſemble vos prochains d'un nœud de parfaite amitié: Et à preſent elles ne s'ouvrent que pour blaſphemer le ſaint Nom de Dieu, ou pour fletrir le renom & la reputation des hommes. Voſtre viſage eſtoit autrefois un thrône de modeſtie, de retenuë & de gravité Chreſtienne, *Caput tuum ſicut carmelus*: & il eſt maintenant meſme dans les Egliſes plus volage qu'une giroüette; il ne ſe tourne pas ſeulement à tous vents, mais au moindre bruit de quelqu'un qui paſſe. Vos mains eſtoient ſi pures & innocentes que vous les eſleviez à Dieu en l'Oraiſon avec grande confiance, *Levant manus puras*: & maintenant vous avez honte de les preſenter à Dieu, *Quia ſanguine plenæ ſunt*: elles ſont toutes ſouillées d'injuſtices, de rapines, de violence, & d'actions infames. Voſtre cœur eſtoit touſiours plein des conſolations du ſainct Eſprit, meſme és plus

funeſtes accidens : *Secundum multitudinem dolorum meorum, conſolationes tuæ lætificaverunt animam meam :* & à preſent, il eſt plein d'amertume, meſme au milieu des plus charmantes delices : & ainſi, vous pouvez dire avec verité, *Defecit gaudium cordis noſtri.*

Pſal. 93. 19.

Vous n'avez point de ſolide ioye, point de vray contentement, vous n'avez pas un iour de parfait repos, vous ne mangez pas un morceau qui ne ſoit melé d'abſynthe : les furies de voſtre conſcience vous bourellent nuict & iour, vos paſſions dereglées, déchirent vôtre pauvre cœur, comme l'Aigle de Promethée. le tort que vous avez fait à cette pauvre fille, à cét orphelin, à ce villageois, eſt comme le ſang d'Abel, qui crie vengeance contre vous, & qui prend vengeance de vous par les remords de voſtre ſyndereſe. Vous eſtes touſiours en crainte d'eſtre ſurpriſe en cette action, en regret d'avoir eſté trompée par un meſchant homme à qui vous aviez ſi long-temps reſiſté, en apprehenſion qu'il ne vous découvre & décrie, en déplaiſir de ne vous pouvoir dépeſtrer de luy. En vos proſperitez vous n'en gouſtez la douceur qu'à demy : parce que vous ſçavez qu'elles ne ſeront pas de durée, & que la juſtice de Dieu vous confiſquera des biens qui vous rendent inſolent. En vos adverſitez, vous eſtes impatient, chagrin, inſupportable à vous & aux autres, parce que vous ne trouvez rien qui vous allege. Hors de vous ce n'eſt que diſgrace : dans vous, il n'y a que malice : *Non eſt quo*

exeas, quia dura sunt : non est quo intres quia mala sunt. En compagnie vous n'estes pas content, il y a toûjours quelqu'un qui ne revient pas à vostre humeur, & contre qui vous avez envie ou mal-veillance, ou antipathie. En solitude vous estes triste, parce qu'on ne sçauroit estre joyeux en mauvaise compagnie : & vous estes tousiours avec vous que vous sçavez estre un meschant homme : *Cuiquam cum malo bene esse non potest : quisquis ergo malus est, male secum est.*

Vous vous dégoustez de la vie qui ne peut assouvir vos desirs : Vous apprehendez la mort, comme la fin de vos delices ; vous redoutez le jugement, comme l'arrest de vostre condamnation ; vous considerez l'Enfer comme un sejour éternel où vous allez à grands pas ; vous regardez le Paradis comme un riche possession, à laquelle vous n'avez plus de droit. Si vous ne sentez pas toutes ces choses, c'est que vous estes tout à fait endurcy ; vous estes en un estat de stupidité & d'insensibilité spirituelle, qui est le fauxbourg de l'enfer, & la veille de la damnation. Disons donc avec le mesme Ieremie, car nous en avons plus de sujet que luy : *Væ nobis quia peccavimus*, mal-heur à nous d'avoir commis le peché ! mal-heur à nous si nous le commettons iamais : mon Dieu, mon Dieu ne le permettez pas, envoyez-nous plûtost la mort : envoyez-nous telle autre punition qu'il vous plaira ; mais delivrez-nous du peché. Si vous nous faites cette grace, nous vous en remercierons ;

nous vous en loüerons, nous vous en benirons, & nous vous aymerons de tout noſtre cœur dans le Ciel durant toute l'etendue des ſiecles. *Amen.*

SERMON XXXV.

QVE LE PECHE' EST cauſe des afflictions temporelles.

Multa flagella peccatoris, Dieu envoye pluſieurs fleaux au pecheur. *Pſal.* 31. 10.

LES maux ſpirituels que le peché nous cauſe, & dont nous avons parlé ces iours paſſez, ſont des motifs plus que ſuffiſans pour nous porter à le deteſter, & à nous repentir de l'avoir commis. Mais parce que les ames mondaines qui ſont toutes ſenſuelles, ne ſont touchées que de ce qui tombe ſous les ſens, il leur faut repreſenter les afflictions temporelles que la Iuſtice de Dieu a autresfois envoyées, & qu'elle envoye de temps en temps en punition du peché: Et cela premierement à des perſonnes particulieres: En ſecond lieu, à des Villes, à des Communautez & à des Provinces entieres, qui ſont quelquefois affligées, de guerre, de peſte, & de famine

pour le peché d'un ſeul homme. La Iuſtice de Dieu envoyeroit ces trois fleaux au monde bien plus ſouvent qu'elle ne fait, ſi vous ne l'en empeſchiez ô Sainte Vierge! voſtre ſerviteur Saint Dominique vit un iour voſtre Fils en grande colere contre les hommes, preſt à lancer ces trois fleaux ſur leurs teſtes criminelles, & que vous arreſtiez ſa vengeance, appaiſant doucement ſon indignation par les charmes de vos prieres & de vos interceſſions maternelles. Continuez-les s'il vous plaiſt en faveur de ceux qui continuent de ſe proſterner à vos pieds & de vous honorer avec l'Ange en vous diſant. *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Iuſtitia Dei eſt timenda.* A.

I. PVNCTVM. *Deus punivit perſonas particulares pœnis temporalibus: in bonis, Ezechiam.* B. *In honore, Oziam.* C. *in vita, Onan.* D.

II. PVNCTVM. *Deus inflixit tria flagella ob unicum peccatum: famem, ob Saulis.* E. *peſtem ob Davidis.* F. *Malum ſucceſſum in bello ob Achan.* G. *Hæc tria flagella multis provinciis, etiam noſtro tempore.* H.

III. PVNCTVM. *Morale. Non punimur his flagellis, quia ſervamur æternis.* I. *Quæ multo graviora ſunt ſi comparentur.* 1. *Pœnæ pœnis.* K. 2. *Culpæ culpis* L. 3. *perſonæ perſonis.* M. 4. *Status ſtatui.* N.

CONCLVSIO. *Malum & amarum eſt peccare, ut ait Ieremias.* O.

VN des plus charitables effets de la miſericorde de Dieu ſur les hommes, eſt de les advertir tout de bon comme elle fait ordinairement des rigueurs de ſa juſtice; C'eſt pour cela principalement qu'il a couſtume d'enuoyer & de faire parler ſes Prophetes. Ceux qui ne ſont envoyez qu'à des Villes, qu'à des Provinces, ou des Royaumes particuliers, commencent ainſi leurs menaces: *Onus Ninive, onus Babylonis, onus Ægypti.* Mais parce que le Prophete Jeremie recevoit la commiſſion d'annoncer generalement à toutes les Nations, & à tous les hommes du monde, la punition de leurs pechez, on luy dit au commencement: Prophete que voyez vous? Ie vois une verge veillante. La Juſtice de Dieu eſt quelquefois une verge de bois, elle eſt d'autresfois une verge de fer; mais elle eſt touſiours une verge veillante. En ce monde, elle eſt ordinairement une verge de bois, verge douce, & paternelle, dont il ſe ſert amoureuſement pour chaſtier ſes enfans, & les corriger de leurs fautes. En l'autre monde, elle eſt une verge de fer, ou comme Ieremie dit encore au meſme lieu, une chaudiere bouillante, qui bruſle, qui tourmente, & conſume les ames reprouvées, dans toute l'étenduë des ſiecles. Mais elle eſt touſiours une verge veillante, elle a touſiours les yeux ouverts pour regarder avec attention tous les pechez qui ſe commet-

tent, elle ne s'endort iamais, elle eſt toûjours éveillée pour punir infailliblement, ou bien en ce monde, ou en l'autre, toutes les offenſes des hommes, ſans acception de perſonne.

Au lieu de ces paroles, *Virgam vigilantem*, une autre verſion porte *Baculum amygdalinum*. Albert le grand dit, que ſi vous mettez ſous voſtre chevet un baſton, ou une branche d'amandier, c'eſt un charme naturel qui vous empeſche de dormir. Si cela eſt vray ie ne ſçay, mais ie ſçay bien que ſi l'ame Chreſtienne avoit touſiours auprés de ſoy, ou pour mieux dire devant ſes yeux, cette branche d'amandier, elle s'amenderoit, elle ne repoſeroit pas ſi à ſon aiſe qu'elle fait temerairement quand elle eſt en mauvais eſtat: ſi bien que pour l'empeſcher de s'endormir, & de s'endurcir au peché, ie luy dois preſenter ce baſton d'amandier, cette verge veillante, luy repreſenter les afflictions temporelles que la juſtice de Dieu a decretées contre les hommes en punition de leurs crimes. On les peut reduire à deux chefs: ou à celles qu'il a envoyées aux perſonnes particulieres: ou à celles qu'il a envoyées à des Villes, & Communautez entieres, & cela pour un ſeul peché, & pour un peché de ceux qui ne ſemblent point ſi énormes. Mais comme les perſonnes particulieres ont eſté quelquesfois punies en leurs biens, en leur honneur, & en leur vie, choiſiſſons de chacun un exemple entre mille.

B. I. PVNCT. *Peccatores afflicti ſunt pœnis temporalibus*;

Premierement, dans les biens temporels,

1 *In bonis Ezechias.*

4. Reg. 20. 12. Iſai. 39.

le Roy Ezechias, qui eſt fort ſouvent loué en l'Eſcriture, pour n'avoir pas eu ſon ſemblable en pieté : ayant une maladie mortelle, en fut guery ſi miraculeuſement, que Dieu luy envoya à cét effet un Prophete exprés & pour marque de ſa convaleſcence, il dereigla le cours des Aſtres, & fit retrograder le Soleil. Il eſtoit en ſi grande reputation qu'eſtant retourné en ſanté, Merodac, Roy des Babyloniens luy envoya des Ambaſſadeurs & des preſens, pour le feliciter de ſa convaleſcence. Se voyant ainſi honoré il s'enfla & s'en fit à croire : & par une vaine oſtentation, il fit parade de ſes richeſſes, faiſant voir à ces Ambaſſadeurs l'or, l'argent, les parfums, les vaiſſeaux precieux, les riches meubles, & autres pieces rares & exquiſes qu'il avoit en ſa Cour & dans ſes cabinets. Il eſt évident que ce peché n'eſtoit pas des plus énormes, ce n'eſtoit tout au plus qu'un peu de vanité : Mais Dieu demande une tres-grande perfection en ſes ſerviteurs, & principalement en ceux qui luy ſont beaucoup obligez. Iſaye s'addreſſe à luy de la part de Dieu, & luy dit, Qu'eſt-ce que ces gens ſont venus faire en cette Ville ? Ce ſont des Ambaſſadeurs du Roy de Babylone, qui me ſont venus voir de la part de leur Maiſtre ; ie leur ay fait admirer mes threſors, il n'y a rien de rare, ny de precieux en mon Palais que ie n'aye eſtalé en leur preſence. Voilà une belle reception pour un Roy de Iudée, pour un Prince ſi obligé à Dieu ? Au lieu de les conduire au Temple, de leur parler de Dieu &

Ita Tertul. lib 4. in Marcionē. Hieron. in hunc locum. Ambroſ. in Pſal. 1. 18.

de ſes divines perfections : au lieu de les porter à quelque exercice de pieté, vous vous eſtes amusé à faire parade de voſtre gloire? Eſcoutez l'Arreſt du Seigneur : touts vos threſors ſeront pillés, tout l'or & l'argent qne vos predeceſſeurs ont amaſſé iuſqu'à preſent : & tout ce que vous avez en voſtre maiſon. ſera enlevé, tout ſans y rien laiſſer, tout ſera emporté en Babylone, d'où ces Ambaſſadeurs ſont venus : & vos enfans auſſi y ſeront emmenez captifs. Et puis vous vous eſtonnez que vous eſtes tombé en pauvreté ? que les procez ou que les banqueroutes, que les cautions ou les mauvaiſes affaires on mis vos biens en Babylone, c'eſt à dire en confuſion ? que vous ne ſçavez plus où vous en eſtes ; que le nombre de vos enfans & de vos charges eſt augmente ? que voſtre credit, que voſtre chalandiſe & voſtre reuenu eſt de beaucoup diminuè ? vous en eſtes la cauſe : Quand vous eſtiez a voſtre aiſe, vous eſtiez orgueilleux comme un Paon, vous faiſiez continuellement la roue, vous faiſiez parade & oſtentation de vôtre piaffe : Dieu qui reſiſte aux ſuperbes, vous a dépouillé pour vous humilier, il vous a oſté les armes dont vous luy faiſiez la guerre.

Secondement en l'honneur, Ozias commença à regner depuis l'âge de ſeize ans, avec tant de bon-heur & de ſuccez, qu'il remporta pluſieurs grandes victoires : il baſtit quantité de Villes & de forts : il renverſa ceux de ſes ennemis : il leva une armée de plus de trois cens mille hommes,

C.
2. *In honore, Ozias.*
2. Paralip. 26.

qu'il fournit d'armes, d'argent & de vivres. I. fut ſi heureux en guerre & en paix, que ſa renommée vola par tout le monde. Eſtant ſi grand & ſi puiſſant, ſon cœur s'éleva pour ſa ruine, dit l'Eſcriture; il uſurpa un Office qui ne luy convenoit pas; il entra dans le Sanctuaire, & prit en mian l'Encenſoir pour offrir à Dieu de l'encens. Le grand Preſtre Azarias luy dit, Sire retirez-vous, ce n'eſt pas là voſtre place, ny voſtre office: il n'appartient qu'aux Preſtres & aux Levites d'offrir le timiame. Il meſpriſe cét advertiſſement, il perſiſte en ſon attentat: & voilà qu'à meſme temps la vengeance du Ciel tombe ſur luy: il ſe ſent tout couvert de lepre, il eſt contraint de ſortir chargé de honte & de confuſion; il eſt chaſſé du Temple, de ſon Palais & de ſa Cour; il demeure ladre toute ſa vie, & il eſt obligé de paſſer le reſte de ſes jours ſequeſtré des hommes, en une maiſon champeſtre. Si bien que quand les voyageurs paſſoient par là, ils demandoient, Qui eſt ce qui loge en cette maladerie? Et on leur reſpondoit, c'eſt le Roy Ozias, qui a offenſé Dieu par préſomption.

D. 2. *In vita, Onan.* Hebr. 10. 28.

Quant à la vie, Sainct Paul nous apprend qu'autrefois par le commandement de Dieu, celuy qui tranſgreſſoit quelque poinct de la Loy de Moyſe, ayant deux ou trois teſmoins qui dépoſoient contre luy, eſtoit condamné à la mort: & parce qu'on pourroit dire que c'eſtoit par raiſon d'état, & pour donner exemple il faut répondre qu'en la loy de nature, Onan petit fils de Ia-

cob commettant un déreiglement avec sa femme contre la fin du mariage, qui est d'avoir des enfans ; a main de Dieu le surprit dans le crime, & le chastia sur le champ d'une mort temporelle, qui luy fut un passage funeste pour entrer en la mort éternelle. Mais ce qui m'épouvante davantage, c'est de voir en l'Escriture, qu'en punition d'un seul peché commis par un particulier, Dieu a quelquesfois envoyé des disgraces temporelles à tout le peuple.

Eo quod'rem detestabilem faceret Genes. 38. 10.

E.

II. Pvn, *Iria flagella ob peccatum.*

Ie considere donc, que de miseres on void en un temps d'extréme famine, de contagion, ou de guerre civile ! Durant la famine, on void quelquefois une pauvre mere assiegée de trois ou quatre petits innocens qui luy demandent du pain, & elle ne leur peut donner que des larmes de compassion. On void les pauvres gens manger avec avidité du pain de son, ou de gland, ou de graine de chanvre ; aller par les champs chercher des herbes comme des bestes pour entretenir leur vie langaissante. Dieu passe bien plus outre, il dit une chose que ie n'oserois dire s'il ne l'avoit dite luy mesme ; mais ie ne dois pas craindre de parler apres luy : il menace son peuple, & ses menaces ne sont pas vaines, Que s'il ne garde ses commandemens, il envoyera une famine si extréme ; que la Damoiselle qui auparavant estoit si riche & si delicate, qu'elle se faisoit porter sur les espaules de ses serviteurs, sera contrainte par la faim, à faute d'autre viande, de manger son arriere-faix, la peau dont son en-

Deuteron. 28

fant eſtoit enveloppé dans ſes entrailles, & qu'elle le mangera en cachette de ſon mary de peur qu'il n'en ait ſa part. Cela ne dévroit-il pas nous faire dreſſer les cheveux à la teſte, quand on nomme le peché qui merite juſtement une telle punition?

Durant la peſte on eſt contraint d'abandonner ſes plus proches parens, & ſes amis les plus intimes. On void quelquefois un enfant collé à la mammelle de ſa mere morte de contagion, comme on vid à Milan du temps du grand Sainct Charles. Ce pauvre petit ſucce la mammelle, mais il n'en tire rien, il rencontre la mort où il avoit coutume de trouver l'entretien de ſa vie, il appelle ſa mere, & elle ne luy répondra iamais, puis qu'elle n'a plus ny de voix ny de vie. Durant la guerre le vice a toute licence, les meſchans & les libertins regnent á enſeignes deſployées, les vertueux ſont baffoüez, la juſtice meſpriſée, & la cruauté exercée: on n'a aucun eſgard ny à l'innocence des enfans, ny à la foibleſſe des femmes, ny aux cheveux blancs des vieillards, ny à la pureté des vierges, ny à la ſainčteté des Preſtres, ny à l'authorité des loix, ny à la majeſté des Temples: & pour dire tout en un mot la guerre eſt mere de la famine, & ayeule de la peſte: car la peſte vient de la famine, & la famine vient des ravages qui ont eſté faits par la guerre.

Ayant conſideré ces choſes, ie penſe en moy-meſme: eſt il poſſible que Dieu ayt creé l'homme pour le rendre ſujet à tant

de

de miseres ? Non, il est trop bon : il a trop d'affection envers sa chere creature pour la rendre mal heureuse si elle n'est criminelle. C'est donc le peché qui a ouvert la porte, & donné entrée dans le monde à toutes ces afflictions, Et i'apprends de l'histoire sacrée, que Dieu a envoyé l'un de ces trois fleaux à toute une Communauté en punition d'un seul peché, & d'un peché qui ne sembloit pas des plus énormes. Premierement au second Livre des Roys, il est dit que du temps de David une grande famine affligea le peuple de Dieu, & dura l'espace de trois ans David consulte l'Oracle, pour sçavoir quelle en est la cause? Dieu luy respond que c'est parce que Saul son predecesseur avoit faussé la foy aux Gabaonites, dont voicy l'histoire comme elle est rapportée au livre de Iosué. Les Gabaonites ayant entendu raconter le grand progrez & l'heureux succez des armes de Josué, & du peuple d'Israël, voyans qu'ils ne pourroient resister, firent ce que Lysimachus conseilloit depuis à ses gens : ils attacherent un bout de la peau du renard, où celle du lion estoit trop courte : ils vierent d'artifice quand la force leur manquoit. Ils prirent de vieux habits, & de vieux souliers, des pains secs & demy moisis, vinrent à Iosué comme en Ambassade, & luy dirent: Monseigneur nous avons appris par vostre renommée, la puissance de vostre Dieu, & la benediction qu'il donne à vos armes, & cõme

F.

1. *Famem ob peccatum Saülis*

2. Reg. 21.

Iosue. 9.

il a défait pour l'amour de vous le Roy d'Egypte & les autres Roys & leur Royaume : nous ſommes icy envoyez de noſtre peuple pour faire alliance avec vous, s'il vous plaiſt nous faire cét honneur: Oüy mais, dit Ioſué, peut-eſtre que vous eſtes des Amorrheens, & de la terre qui nous eſt donnée en partage ? Non aſſeurément, Monſeigneur; mais nous venons de ſi loin, que les habits & les ſouliers que nous portons eſtoient tous neufs quand nous ſortiſmes de noſtre pays, & vous voyez comme ils ſont uſez ; & ces pains moiſis qui nous reſtent de noſtre viatique, eſtoient tous frais à noſtre départ. Ioſué les creut tout ſimplement, penſant que chacun eſtoit ſincere, & veritable comme luy : il contracta alliance avec eux, & on leur promit avec ſerment qu'on ne leur feroit point la guerre. Ceux qui diſent quelquefois : S'il ne tient qu'à lever la main, la marchandiſe eſt à nous ; qu'ils écoutent cecy. Lever la main ? ſi vous ſçaviez ce que c'eſt, vous la mangeriez plûtoſt à belles dents que la lever une ſeule fois pour un menſonge, ou meſme pour une choſe douteuſe : Long-temps apres cette alliance, c'eſt à dire, environ quatre cens ans, Saül eſtant fait Roy du peuple de Dieu, penſa en luy-meſme. Il n'y a pas grand ſcrupule de rompre une alliance ſi vieille, de fauſſer la foy promiſe à des infidelles, la foy extorquée par des fourberies ; il leur fit la guerre contre la promeſſe jurée, & Dieu dit à David apres la mort de Saül, que cette famine de trois ans, eſtoit la punition

de ce parjure, & qu'elle ne ceſſeroit point qu'on n'euſt ſatisfait aux Gabaonites. David les va trouver, & leur dit en s'humiliant : Quelle ſatisfaction voulez-vous ? Nous n'avons que faire d'or ny d'argent; luy dirent-ils: nous voulons éteindre la memoire, & exterminer la race de Saül qui a eſté un perfide : Donnez-nous ſes ſept enfans qui ſont parmy vous, pour les attacher à des potences. David les leur envoye, ils les crucifierent, & la famine ceſſa. *Et repropiciatus eſt Deus terræ poſt hæc.*

En ſecond lieu, la peſte. L'hiſtoire eſt connuë de tous, & ſouvent rebatuë en chaire ; ie la diray ſuccinctement. Au livre des Roys il prit envie a David par un peu de vanité, de ſçavoir combien d'hommes portans armes il avoit en ſon Royaume ; il fit faire le dénombrement du peuple, contre l'advis de ſon Conneſtable, & de ſon Conſeil de guerre : il s'en repentit, il en demanda pardon à Dieu ; & neantmoins le Prophete Gad vint à luy de ſa part, luy donnant le choix de ce qu'il aimeroit le mieux, ou la famine, la peſte, ou la guerre en punition de ſon peché. Il choiſit la peſte; & ſoixante & dix mille perſonnes du peuple moururent de contagiõ en trois jours, par l'épée vangereſſe d'un Ange envoyé de Dieu meſme.

F.
2. *Peſtem, ob peccatum Davidis.*
2. Reg. 24.

Fn troiſiéme lieu, le mauvais ſuccez en la guerre. Au chapitre ſeptiéme du livre de Ioſué, ce Capitaine du peuple de Dieu ayant aſſiegé la ville de Iericho, la prit ſi

G.
3. *Malum exitum in bello ob Achan.*
Ioſué 7.

heureuſement, que les murailles tomberent d'elles meſmes au ſon des trompettes. Il avoit commandé de la part de Dieu, de mettre tout à feu & à ſang, ſans épargner ou reſerver quoy que ce fuſt: choſe admirable, mais veritable! Entre tant de ſoldats, en une ſi belle occaſion de s'enrichir & de ſe charger de dépoüilles, il ne s'en trouva qu'un ſeul qui fuſt deſobeyſſant & avaricieux. Achan trouvant en une maiſon de la ville un manteau d'écarlate, quelques pieces d'argent & une regle d'or; penſa que c'eſtoit grand dommage de brûler tout cecy, qu'il pourroit s'en ſervir dans ſa neceſſité; ſi bien qu'au lieu de les jetter au feu, il les porta cacher en ſa hute: & nottez en paſſant, qu'au lieu que dans le Texte Latin il y a qu'il déroba une regle d'or; dans le texte Grec des Septante, il y a une langue d'or, μίαν γλῶσσαν χρυσῆν. Pour vous apprendre, que quand vous dérobez quelque choſe, quand vous retenez injuſtement du bien d'autruy; ce meuble, cét argent, ou cét heritage, c'eſt une langue qui crie vengeance, qui demande juſtice contre vous, & qui attire ſur vous & ſur voſtre famille, la colere de Dieu & ſa malediction. Ioſué donc apres la conqueſte de Iericho, voulant aſſieger une petite ville nommée Hai, y envoye des eſpions pour s'informer de l'eſtat de la place: eſtans de retour ils luy diſent, Monſeigneur, il n'eſt pas beſoin de donner la peine à l'Armée de l'aſſieger, ce n'eſt qu'une petite bicoque, il n'y a que

pour une matinée, il n'y faut envoyer qu'une poignée de gens. Il détache de l'armée trois mille ſoldats, avec ordre d'aller prendre cette petite ville. Les habitans font une ſortie, taillent en pieces une partie de ces aſſiegeans, donnent la fuite à tout le reſte, & remportent ainſi une heureuſe victoire. Voy? dit Ioſué, qu'eſt-ce-cy? Nous triomphons des grandes villes au ſon des trompettes, & une méchante bicoque ſe mocque de nous? Il faut que Dieu ſoit courroucé? Il ſe proſterne devant l'Arche d'alliance la face contre terre juſques au ſoir, avec tous les Anciens du peuple, ils mettent de la pouſſiere ſur leurs teſtes, & demandent miſericorde. Dieu luy dit: Il y a quelqu'un qui m'a offenſé, tant qu'il ſera parmy vous, l'armée aura mauvais ſuccez, ie ne vous ſeray point favorable que vous ne l'ayez exterminé. Ioſué iette le ſort pour ſçavoir qui eſt le coupable: il trouve que c'eſt Achan, de la Tribu de Iuda. Il le fait amener devant luy, & l'interroge, & ayant tiré de ſa bouche la confeſſion de ſon crime, on aſſemble aupres de luy ſes enfans, ſon beſtail, ſes meubles, ſa cabane, & apres l'avoir aſſommé à coups de pierres, on brûle tout ce qui luy appartenoit, & la colere de Dieu s'appaiſa par ce moyen: *Et aversus eſt furor Domini ab eis*, cela n'eſt-il pas ſurprenant?

Non ero ultra vobiſcum donec conteratis eum qui hujus ſceleris reus eſt. Ioſué. 7. 12.

Mais qu'eſt-il beſoin que ie vous raconte les guerres, les peſtes, les famines & les autres diſgraces, que la iuſtice de Dieu a autrefois envoyées aux hommes? Qu'eſt-il

H. 4. *Hiſtoria*

flagella noſtro ſæculo multis provinciis.

4. Reg. 6. 25

beſoin que ie recherche pour cét effet les hiſtoires anciennes, ou ſacrées ou prophanes ? que ie vous raconte ce que l'Eſcriture rapporte, que la Ville de Samarie eſtant aſſiegée, la famine y fut ſi extréme, qu'un peu d'ordure de pigeon couſtoit cinq pieces d'argent : & que les femmes y mangeoient leurs propres enfans ? N'a-t-on pas veu des effets plus effroyables de cette juſtice divine en nos jours, ſur nos frontieres, & à nos portes, en Lorraine, en Picardie, en Champagne, & en Franche Comté ? N'a-t-on pas veu à Paris des Gentils-hommes de ces Provinces ruïnées, qui eſtoient autrefois riches de dix mille l vres de rente, eſtre reduits à vivre d'aumônes ? N'y a-t-on pas veu les enfans & les chiens, manger enſemble à la voyrie la chair cruë des chevaux morts de maladie ? N'y-a-t-il pas fallu garder les cimetieres, de peur que les vivans ne déterraſſent les morts, pour vivoter de leurs carcaſſes ? Noſtre Chirurgien de Nancy, dit un iour à nos Peres, il faut que ie vous conte une choſe tragique, que i'ay veuë aujourd'huy de mes yeux. I'allay hier ſaigner un malade en une maiſon : on garda le ſang pour le monſtrer au Medecin : on l'a jetté ce matin en la ruë : j'ay veu une fille qui ne ſembloit pas pauvre, mais qui eſtoit habillée aſſez honneſtement, qui a recueilly ce ſang, & l'a humé delicieuſement, comme ſi c'eſtoit un jaune d'œuf, ou une huitre à l'eſcaille, tant la famine eſt extréme. Cela ne vous fait-il pas horreur ?

Entre toutes les perfections de Dieu, celle qu'il desire faire briller avec plus d'esclat, celle dont il veut estre plus loué & glorifié, c'est sa bonté, sa douceur, & sa misericorde infinie ; *Confitemini Domino quoniam bonus* : Et neantmoins, il use d'une si grande rigueur envers ses pauvres creatures, & non seulement il l'exerce, mais il nous la raconte en son Escriture ! C'est que rien ne monstre si bien la grandeur de la bonté de Dieu que cette rigoureuse punition du peché : le peché merite un si grand chastiment, parce que c'est un tres-grand mal : le peché est un si grand mal, parce qu'il offense une si haute, si saincte, & si aymable bonté & Majesté de Dieu. Si nous avions la lumiere pour connoistre ce que c'est que Dieu, & combien grande est sa bonté ; ce que c'est que le peché, & combien grande est sa malice : nous dirions que Dieu est tres-juste, tres-adorable, & tres-aymable en cette severité ; que ces punitions qu'il ordonne sont trop petites, trop douces, trop disproportionnées à la malignité du peché qui l'offense.

I.
III. PVNC. *Morale. Non puniuur his flagellis quia servamur aternis.*

Quelqu'un peut-estre me dira : I'ay autresfois commis des pechez incomparablement plus grands, & plus énormes que ceux dont vous nous racontez la vengeance, & j'en ay commis en grand nombre : & si graces à Dieu, ie n'en ressens aucune peine, ie n'en ay reçeu aucune punition ny en mes biens, ny en mon honneur, ny en ma santé, ny en ma vie : i'ay heureuse-

ment échappé les miſeres de la guerre, de la peſte & de la famine. Vous vous flattez en cette penſée, parce que vous ignorez une verité tres-ſolide & tres-importante, que ſaint Paul écrit aux Corinthiens : Les Iuifs eſtans groſſiers, & charnels tout ce qui ſe peut, leur eſtat meſme n'eſtant conſervé de Dieu que pour eſtre la figure du peuple Chreſtien ; quand ils gardoient les Commandemens de Dieu, il les combloit de biens terreſtres : *Bona terræ comedetis* : quand ils les tranſgreſſoient, il les chaſtioit comme nous avons veu, par les fleaux de la guerre, de la peſte, ou de la famine. Mais nous ſommes en la loy de grace, loy toute ſpirituelle & celeſte ; quand nous la gardons exactement & religieuſement, il ne nous recompenſe pas pour l'ordinaire de proſperitez temporelles, il nous reſerve la recompenſe en l'autre monde dans le Ciel. Quand nous ſommes ſi mal-heureux que de violer ſes divines loix & de l'offenſer, il ne nous chaſtie pas ordinairement par des punition temporelles ; mais comme nos crimes ſont plus grands & plus dignes de punition, il attend de nous chaſtier en enfer par des peines, des gehennes, & des flammes éternelles, *Qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas*, dit S Paul écrivant aux Theſſaloniciens ; & aux Corinth. il dit par deux fois en un meſme chapitre, que les punitions temporelles, dont nous avons parlé, & autres ſemblables que Dieu envoyoit aux Iuifs, n'eſtoient

1. Cor. 10. 6.

2. Theſſ. 1. 9
2. Cor. 10. 1.

que des ombres, des figures & des images de celles que les mauvais Chreſtiens doivent attendre. Vous vous réjoüiſſez de ce qu'ayant commis grand nombre de pechez, & n'en ayant point fait de penitence, nous n'en avez point reçeu de chaſtiment ? Vous vous trompez, vous vous trompez, n'eſt pas échappé qui traiſne ſes liens, voſtre retribution vous attend : ces afflictions que ie vous ay racontées, & qui vous ont ſemblé ſi effroyables, ne ſont que des lineamens, & des petits crayons de celles qui vous ſont preparées. La guerre, la contagion, la famine, & les autres diſgraces dont nous avons parlé, ne ſont que des gouttes de la colere de Dieu ; *Stillavit ſuper nos maledictio* : celles qui vous ſont preparées en l'autre monde, ſont des torrens de ſa fureur : *Spiritus eius quaſi torrens inundans ad perdendas gentes in nihilum.* Celles-là ne ſont que de petites chiquenaudes ; *Manus Domini tetigit me* : mais celles-cy ſont des carreaux & des foudres : *Si acuero ut fulgur gladium meum, interficiet eos manus mea.* Celles-là ſont des verges d'ozier. *Arguam eum in virga virorum* : Mais celles-cy ſont des verges de fer : *Reget gentes in virga ferrea.* Celles-là ſont des corrections d'un pere debonnaire : *Flagellat omnem filium quem recipit* : Mais celles cy ſont des punitions d'un Iuge ſevere : *Vlciſcens Dominus, & habens furorem* Celles là ne ſont que de petits coups d'amy, *Ego quos amo arguo, & caſtigo* : Mais celles-cy ſont les playes mortelles d'un ennemy : *Plaga ini-*

K. *Flagella quibus ſervamur, ſunt graviora ſi comparentur, 1. Pœnæ pœnis.*

Daniel. 9. 11. Iſa. 30. 28. Iob. 19. 21. Deuteron. 32. 41. 2. Reg. 7. 14 Apoc. 19. 15. Hebr. 12. 6. Nahum. 1. 2. Apoc. 5. 19.

mici percuſſi te. Celles-là ſont des effets de la miſericorde de Dieu : *Corripe me Domine, non in furore*, Mais celles cy ſont des vengeances de la Iuſtice : *Mihi vindicta, & ego retribuam.* Celles-là ſont des fleaux que Dieu nous envoye pour deſtacher noſtre cœur de l'affection des biens de la terre, comme le fleau ſepare le grain de la paille : *Ego in flagella paratus ſum*; mais celles-cy ſont des eſtocades, qui nous percent à iour, & penetrent juſques à l'ame. *Heu, heu, Domine, pervenit gladius tuus uſque ad animam.*

Ier. 30. 14.

Ierem. 10. 24.

Rom. 12. 19.

Pſal. 37 18.

Ierem. 4. 10.

L. 2. *Culpæ culpis.*

Auſſi les pechez que nous commettons ſont bien plus grands, & plus énormes, plus indignes de pardon, plus dignes de punition, que les fautes de ces Anciens, eſtans commis avec plus de connoiſſance, d'ingratitude, & de malice. Si on a puny le Roy Ezechias, pour avoir fait parade de ſes threſors avec un peu de vanité, mais ſans aucun ſcandale : que fera-t-on à celles qui découvrent leurs bras, ou leur ſein ſcandaleux, qui ſe friſent, ſe fardent & s'ajuſtent, qui ont des paroles, des contenances ou des démarches affetées, pour donner de l'amour, & ſouiller de mauvaiſes penſées les jeunes gens qui les regardent ? Si le Roy Ozias fut couvert de lepre toute ſa vie, pour avoir vſurpé par une devotion indiſcrette la fonction des Preſtres, comme ſerez-vous traittez, vous qui entreprenez ſur la charge des Eveſques, vous qui recevez injuſtement les appels comme d'abus, & qui empéchez que les Preſtres vicieux

ne ſoient interdits des offices qu'ils exercent, par des ſacrileges execrables ? Comment ſerez-vous puny, vous qui noirciſſez la reputation des Preſtres, qui vous raillez de leurs fonctions, ou qui troublez leur devotion, par les charmes de vos atours, & de vos contenances étudiées ? vous eſtes bien plus temeraire qu'Ozias, c'eſtoit un homme, & vous eſtes une femme : il eſtoit Roy, & vous une roturiere : c'eſtoit un Prince religieux, & vous une coquette indevote. Le Temple de Salomon n'eſtoit qu'une figure, & qu'une ombre de nos Egliſes : le Chœur de l'Egliſe, c'eſt le Sanctuaire qui n'eſt deſtiné qu'aux Preſtres ; Saint Ambroiſe en fit ſortir l'Empereur Theodoſe, & vous y entrez effrontément, non pour y donner de l'encens comme Ozias, mais pour en recevoir ; non pour y adorer Dieu, mais pour y eſtre adorée.

Si Onan a eſté frappé de mort ſoudaine, en flagrant délict & en eſtat de damnation, parce qu'il commettoit un déreglement en ſon mariage avec ſa propre femme : quelle damnation devez-vous attendre, vous qui commettez des débordemens deteſtables, des impuretez dénaturées, & des brutalitez monſtrueuſes avec les femmes des autres ? Si Dieu envoya la famine, & fit condamner à la mort les ſept enfans de Saül, pour avoir violé un ſerment preſté par ſes predeceſſeurs, depuis plus de quatre cens ans : que fera-t'il à ceux qui commettent tant de perfidies, tant de parjures, tant d'antidates, tant de faux témoignages ? Si Dieu affligea

de maladie contagieuſe les ſujets de David pour avoir fait enregiſtrer le peuple par eſprit de vaine gloire : que fera-t'il à ceux qui ruïnent le peuple, qui dépoüillent les veuves & les orphelins, par des ſubtilitez de chicane, par des banqueroutes volontaires, par des monopoles frauduleux, & par des concuſſions tyranniques ?

Si Dieu donna mauvais ſuccez à l'armée, & fit lapider Achan pour un ſeul larcin qui ſembloit de peu de conſequence ; que fera-t'il à ceux qui en commettent tant, & de ſi grande importance ? Achan ne déroba que ſur l'ennemy ; & vous volez ſur les terres de voſtre Roy, à voſtre hoſte, & à voſtre compatriote : Achan ne pecha que contre un commandement poſitif ; & vous contre un commandement naturel : Achan conſerva ce qui devoit eſtre brûlé, & vous brûlez ce qui devroit eſtre conſervé ? Achan ne déroba que ce qui n'euſt ſervy à perſonne : & vous dérobez ou brûlez ce qui eſtoit neceſſaire au bon homme.

M. 3. *Perſonæ perſonis.*

Et ſi Dieu n'a pas épargné Ezechias, qui luy avoit rendu de ſi bon ſervices, & à toute la republique : épargnera-t-il celuy qui l'a offenſé toute ſa vie ? s'il n'a pas épargné Ozias qui eſt loüé en l'Ecriture, pour avoir fait ce qui eſt agreable à Dieu : épargnera-t-il celuy qui a tranſgreſſé tous ſes commandemens ? s'il n'a pas pardonné à Onam, arriere-neveu de ſon grand ſerviteur Abraham ; pardonnera-t-il au plus infidel de ſes ſerviteurs ? S'il n'a pas épargné Saül qui eſtoit Roy de ſon peuple,

Fecit quod erat rectum in oculis Domini. 2. Paralip. 26.

choisi & sacré par son commandement : épargnera-t-il un petit compagnon, qui n'est élevé que par son ambition? S'il n'a pas respecté David, qui avoit esté l'homme selon son cœur ; aura-t-il du respect pour celuy qui a toûjours esté son ennemy ? S'il n'a point pardonné à Achan, qui confessa si humblement sa faute, pardonnera-t-il à celuy qui cache son peché en la confession, ou qui n'en fait point penitence ?

N. 4. *Status statui.*

Pensez-vous estre moins puny, parce que vous estes en la loy de grace ? Ne sçavez-vous pas que saint Pierre a dit que Dieu n'a point acception de personne? que saint Paul a dit qu'en la punition des pecheurs, il ne regarde point de quelle nation ils sont ? que David a dit, qu'il ne change point de naturel : mais qu'il est toûjours luy-mesme ? Et s'il a puny des pechez qui nous semblent si petits & si pardonnables, que fera-t'il à vos crimes qui sont si grands & si execrables ? S'il a puny si irremissiblement ceux qui n'estoient qu'en la loy Mosaïque, loy grossiere & imparfaite, dont saint Augustin a dit, *Iubebat, non juvabat* : que fera-t'il à ceux qui pechent en la loy Chrestienne, où l'on a tant de graces, tant de lumieres, tant de Sacremens, & d'assistance ? S'il a esté si severe en cette vie, qui est le temps de pardon : que fera-t'il en l'autre vie, qui est un temps de rigueur & de punition ? S'il a esté si rigoureux en ce monde, qui est le lieu de misericorde : que fera-t'il en Enfer, qui est le lieu de iustice & de vengeance? *Scito* donc *& vide quia malum est & amarum reliquisse te*

2. Pet. 2. 17. Rom. 10. 12.

Psal. 101. 28.

Ierem. 2. 19.

Dominum, & non eſſe timorem Dei apud te.

O. Conclvsio.

Scito & vide; nous ſçavions autresfois par l'Ecriture Sainte, & par la lumiere de la raiſon, que le peché mortel, eſtoit un grand mal, cauſe & origine de pluſieurs maux: mais nous l'avons veu de nos yeux, nous l'avons éprouvé & reſſenty en nos iours, par les guerres qui ont fait mourir de faim tant de pauvres gens, ruïné les maiſons, prophané les Egliſes, deſolé les Villes, & ravagé les Provinces: ces mal-heurs, & autres ſemblables, ſont des effets & des punitions du peché. La iuſtice de Dieu fait le tour du monde, voſtre tour viendra, Meſſieurs, voſtre tour viendra, vous ne ſçavez ce qu'elle vous reſerve, car ſi vous le ſçaviez, les cheveux peut-eſtre vous en dreſſeroient à la teſte, *Calix in manu Domini, vini meri plenus mixto*: Le Seigneur tient en ſa main vangereſſe, un Calice plein de vin d'ablynte, une coupe remplie d'amertume, il en a verſé de coſté & d'autre, en Piémont, en Catalogne, au Pays-bas, en Allemagne, *Verumtamen fæx eius non eſt exinanita*, ce Calice n'eſt pas encore épuiſé, il y en a ençor aſſez pour vous rendre miſerable, c'eſt au fond du vaiſſeau que demeure la lie & le plus amer.

Malum eſt. Il faut bien que le peché ſoit un grand mal, qu'il y ayt en luy une étrange malignité, une qualité bien odieuſe, & une iniuſtice bien dénaturée, puis que Dieu le perſecute ainſi à feu & à ſang. Il faut que la haine que Dieu luy porte ſoit bien exceſſive & incomprehenſible, puis qu'eſtant ſi

miſericordieux comme il eſt, il afflige tres-ſement tant de gens par des adverſitez ſi ſurprenantes, en punition d'un ſeul peché ? *Malum eſt & amarum.* Il faut que le peché ſoit bien amer, puis qu'il eſt cauſe de tant d'amertume. Si vous aviez apporté la peſte à la ville innocemment & ſans y penſer, n'en ſeriez-vous pas bien fâché ? Vous n'eſtes pas Chreſtien ſi vous ne croyez fermement que le peché mortel eſt un plus grand mal que la peſte ; car le peché mortel eſt cauſe de la peſte, de la famine, de la ſterilité, & de la mort : donc il eſt un plus grand mal que la peſte, que la famine, la ſterilité & la mort. La cauſe contient toûjours en ſoy toutes les qualitez & proprietez de ſes effets, ſoit bonnes, ſoit mauvaiſes, & encore plus. N'eſt-ce pas une bonne conſequence ; l'aloës eſt cauſe de toute l'amertume qui eſt en certaines pillules, doncques l'aloës eſt plus amere que les pillules ? N'eſt-ce pas une bonne conſequence : un Medecin ordonne la ſaignée pour guerir la fiévre : il fait appliquer un cautere pour détourner une fluxion ; donc la fiévre eſt un plus grand mal que la ſaignée, & la fluxion que le cautere ? Ainſi c'eſt une bonne conſequence : Dieu qui eſt la ſageſſe meſme envoye la peſte & la famine pour remedier au peché, doncques le peché eſt un plus grand mal que la famine & que la peſte ? *Malum eſt, & amarum reliquiſſe te Dominum.*

Et non eſſe timorem Dei apud te. Craignons, Dieu, craignons Dieu encore une fois, & appaiſons ſa colere, ſi nous voulons obtenir

ſa miſericorde. Il nous envoye ces trois fleaux, en punition des trois ſortes de pechez que nous avons commis : La guerre qui nous vient de la part des hommes, en punition des pechez que nous avons commis contre nos prochains, nos inimitiez, nos uſures, nos iniuſtices, & médiſances : La peſte & autres maladies qui viennent de noſtre corps, en punition des pechez que nous avons commis contre nous-meſmes, les gourmandiſes, les yvrogneries, & les impuretez : La famine, qui vient de la part de Dieu, en punition des pechez, que nous avons commis immediatement & directement contre luy, l'indevotion, les blaſphemes, & les parjures. Faiſons penitence par les trois œuvres qui ſatisfont pour ces trois genres de pechez, par des aumônes, & des œuvres de miſericorde pour les pechez contre le prochain : par des ieûnes & d'autres mortifications de la chair, pour les pechez commis en noſtre corps : par d'humbles & ferventes prieres, pour les pechez commis directement contre Dieu meſme. Demandons-luy cette grace, & diſons avec l'Egliſe, *Cordibus noſtris quæſumus Domine gratiam tuam benignus infunde, ut peccata noſtra, caſtigatione voluntaria cohibentes, temporaliter potiùs macerémur, quàm ſuppliciis deputemur æternis. Per Dominum noſtrum, &c. Amen.*

SERMON XXXVI.

LE PECHE' MORTEL rend noſtre mort mal-heureuſe.

Mors peccatorum peſſima. Pſ.33.22.

La mort des pecheurs eſt tres-mal-heureuſe.

APRÈS avoir conſideré que le peché eſt cauſe de la guerre, de la peſte, de la famine, & des autres afflictions temporelles qui arrivent quelquefois au Monde : il eſt à propos de contempler les maux éternels qu'il nous cauſe. Et pour bien apprehender une choſe ſi digne d'apprehenſion, nous devons faire quatre conſiderations: Premierement, que le peché mortel nous fait faire une tres-mauvaiſe mort : en ſecond lieu, qu'il nous expoſe à la rigueur & ſeverité du iugement de Dieu : en troiſiéme lieu, qu'il nous prive des felicitez du Ciel : en quatriéme lieu, qu'il nous engage à des éternitez mal-heureuſes. Aujourd'huy le Prophete Royal, & le de-

vot ſaint Bernard nous feront voir par trois puiſſantes raiſons, que la mort des pecheurs eſt tres-mauvaiſe.

I'apprens du livre de la Geneſe, qu'Eve la premiere femme, fut ſurnommée la Mere des vivans ; c'eſtoit peut-eſtre pour la diſtinguer de vous, ô ſainte & bienheureuſe Vierge : elle ne pouvoit ſecourir ſes enfans que pendant leur vie, non pas à la mort ; mais vous eſtes la Mere des vivans, des mourans & des morts, vous aſſiſtez vos ſerviteurs pendant leur vie, vous les ſoulagez quand ils meurent, vous les ſecourez apres la mort dans les flammes du Purgatoire. Ie vous diray donc avec l'un d'entre eux : Faites s'il vous plaiſt que ie ſois voſtre eſclave, que ie ſois ſous voſtre tutelle, que i'aye part à vos faveurs: & que l'heure derniere de ma vie, deciſive de mon éternité, ſoit entre vos mains, en l'honneur de ce moment heureux de l'Incarnation, auquel le Fils de Dieu s'eſt fait Homme, & vous avez eſté faite Mere de Dieu, comme ſon Ange vous le promit quand il vous ſalüa par ces paroles. *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Videtur quòd mors non ſit pœna peccati.* A. *Explicatur quomodo ſit pœna.* B. *Peccatum eſt centrum mortis.* C.

I. PVNCTVM. *Mors peccatorum mala in mundi amiſſione.* 1. *Scriptura.* D. 2. *Patribus.* E. 3. *Rationibus.* F. 4. *Comparationibus.* G.

II. PVNCTVM. *Pejor, in carnis ſeparatione.* 1. *Scriptura.* H. 2. *Patribus.* I. 3. *Hiſtoriis.* K. 4. *Comparatione.* L.

III. PVNCTVM. *Peſſima in vermis duplici corroſione.* 1. *Ob bona amiſſa.* M. 2. *Ob mala commiſſa.* N.

CONCLVSIO. 1. *In morte undique peccatori objecta timoris, & triſtitiæ.* O. 2. *Expenduntur verba Chriſti;* Facite vobis amicos. P.

STipendium peccati mors. Stimulus mortis peccatum: la ſolde du peché c'eſt la mort : l'éguillon de la mort c'eſt le peché. Celuy qui n'eſt pas bien inſtruit des principes de la Foy Catholique, & de la Theologie, pourroit faire difficulté de donner ſon approbation à ces maximes que ſaint Paul écrit au Chapitre ſixiéme de l'Epiſtre aux Romains, & au Chapitre quinziéme de la premiere aux Corinthiens. Ariſtote dit que le nom eſt une definition racourcie, qui contient en abregé l'eſſence, la nature, & les proprietez de la choſe à laquelle il eſt imposé. Si nous cõſiderons les noms que les trois principales langues ont attribué à l'Homme, nous verrons que meſme avant le peché & en l'eſtat d'innocence, il eſtoit ſujet à la mort. Les Hebreux pour dire les hommes, diſent *metim;* pour dire les morts, ils diſent auſſi *metim,* avec cette ſeule difference, que *metim* : quand il ſignifie les Hommes, s'écrit avec un *Scheva,* qui ſont deux points l'un ſur l'autre : & quand il Rom. 6. 23. 1. Cor. 15. 56.

A

ſignifie les Morts, il s'écrit avec un *Tſeré*, qui ſont deux poincts l'un aupres de l'autre. Pour ſignifier, qu'entre les hommes vivans & les morts, il n'y a pas grande difference, puiſque tous vivans ſont mortels: il y a ſeulement à remarquer, que parmy les hommes vivans il y a des points l'un ſur l'autre, l'un eſt ſuperieur à l'autre en quelques points: l'un eſt Noble, l'autre roturier: l'un eſt ſeigneur, l'autre vaſſal; l'un eſt maiſtre, & l'autre valet: les hommes ne different qu'en poincts, ils ſont ſemblables en la nature, & aux lettres radicales. Et quand ils ſeront *metim* ſelon la ſeconde ſignification; quand ils ſeront morts: ce ne ſera plus avec un *Scheva*, mais avec un *Tſeré*; les poincts ſeront l'un prés de l'autre, perſonne ne ſera plus Roy, ny Sujet, Seigneur, ny Serviteur; tous ſeront égaux dans le tombeau, *Mors ſceptra ligonibus æquat.*

Les Grecs pour dire les hommes diſent βροτοὶ: c'eſt à dire mortels, d'où vient le mot d'ambroiſie, parce qu'ils croyoient qu'elle rendoit immortels ceux qui en uſoient. Les Latins diſent *Homo*, qui peut avoir deux Etymologies, & toutes deux enſeignent à l'homme qu'il eſt naturellement corruptible: Si *homo*, ſe dit *ab humo*, parce qu'il eſt tiré de la terre, Ariſtote vous dira, que toutes choſes tendent naturellement au lieu de leur origine, hors duquel elles ſont comme en un eſtat violent; donc en l'eſtat meſme de la nature innocente, l'ame tendoit naturellement à

Vnum quodque reſoluitur in ea ex quibus conſtat.

Dieu & au Ciel où eſt ſon principe.

Igneus eſt illi vigor, & cœleſtis origo.

Et le corps à la terre, dont il eſt iſſu & composé. Et on pouvoit dire avant le peché, *Terra es, & in terram ibis.* Si *homo*, vient du mot Grec ὁμοῦ qui ſignifie enſemble, parce qu'en l'homme pluſieurs choſes contraires ſont enſemble s'il eſt le ramas & l'aſſemblage des quatre élemens, ou au moins des quatre qualitez élementaires; qu'en luy l'humide radical, & la chaleur naturelle, la bile & la melancholie, le ſang & la pituite ſont comme un microcoſme & petit monde: On vous dira que cela advertit l'homme de ſa mortalité, ſelon la maxime de Philoſophie, qui dit que tout composé de choſes contraires eſt en danger de ſe perdre, que le froid & le chaud, le ſec & l'humide, meſme avant le peché avoient antipathie & contrarieté naturelle.

Frigida pugnabant calidis, humentia ſiccis.

Que ces quatre ennemis ſe choquant mutuellement dans le corps de l'homme, devoient enfin ruïner le pays où ſe faiſoit cette guerre inteſtine: que la chaleur naturelle alloit petit à petit conſumant l'humide radical, & par conſequent eut abbregé & finy la vie, qui eſt, comme dit Ariſtote, *Permanſio caloris in humido.*

A toutes ces difficultez la Theologie répond, qu'à la verité l'homme eſtant conſideré en la pure condition de ſa nature preciſément ſans aucun don ſurna-

turel, & comme on parle en l'école *in puris naturalibus* ; la mort luy estoit naturelle comme aux autres animaux, pour les raisons alleguées : mais que par un benefice du Createur, par un privilege particulier de l'estat d'innocence, & de la iustice originelle, il estoit avantagé d'un droict admirable de demeurer dans une vigueur perpetuelle, & d'un don gratuit d'immortalité. Car le Createur avoit planté au Paradis terrestre un arbre merveilleux, l'arbre de vie ; ou selon le texte Hebreu, *hets*, *hacahiim*, l'arbre des vies; où estoient ramassées & comme en infusion, toutes les vertus, proprietez, & bonnes qualitez des arbres : arbre qui estoit vrayement l'arbre des arbres, la viande des viandes, le restaurant des hommes, le morceau delicat, le suc & la moëlle de la terre : qui avoit le pouvoir de tenir en union & bonne intelligence, les quatre qualitez élementaires, reparer les breches de l'humide radical, restaurer la chaleur naturelle, servir de viande & de breuvage tout ensemble, corriger toutes les deffectuositez du corps de l'homme, & animer ses forces affoiblies, renouveller sa vie, & le maintenir en parfaite santé, iusqu'à ce qu'il eust esté enlevé au Ciel sans passer par la mort. Mais n'ayant receu cette grace qu'à condition qu'il garderoit le commandement de Dieu ; quand il a esté si mal advisé que de le violer, il a perdu ce don gratuit, il a esté dépoüillé de cette prérogative d'immorta-

lité : & ainſi la mort luy eſt à preſent une punition & vengeance de ſon peché. Et ſaint Paul a dit avec verité, que la ſolde du peché c'eſt la mort, que la mort n'auroit point d'éguillon, qu'elle n'auroit point de trenchant ny de pointe pour les hommes ſans le peché.

Au lieu de ces paroles qui ſont au texte Latin, *ſtimulus mortis peccatum*, il y a au texte Grec κέντρον δὲ θανάτου ἡ ἁμαρτία. Le centre de la mort c'eſt le peché : elle eſt ſortie du peché comme de ſon element, & elle s'y repoſe comme en ſon centre. Quand elle arrive à une perſonne qui n'a point de peché, elle ne s'y arreſte pas, parce qu'elle n'y trouve pas ſon centre, elle n'y fait que paſſer, elle n'y fait pas grand ravage, elle n'y eſt pas pure, non plus que les élemens hors de leur centre, elle y a beaucoup de mélange de vie : *Non videbit interitum, quum viderit ſapientes morientes : Abſorpta eſt mors in victoria, ubi eſt mors ſtimulus tuus.* Mais quand la mort arrive à une perſonne qui eſt en eſtat de peché, elle s'y arreſte comme en ſon centre, elle y demeure éternellement, elle y eſt pure & ſans mélange de vie : & comme toutes les eaux s'en vont en la mer où eſt leur élement ; ainſi l'ame qui ſort de ce monde en eſtat de peché, eſt le rendez-vous de toutes les morts, mort civille, mort corporelle, mort ſpirituelle, mort éternelle. C'eſt ce qui fait que ſaint Bernard expliquant ces paroles du Pſalmiſte, *Mors peccatorum peſſi-*

Pſal. 48. 15.
1. Cor. 15. 54.

ma, dit par une belle gradation : *Mala in mundi amissione, pejor in carnis separatione, pessima in vermis duplici corrosione.* La mort des pecheurs est mauvaise par la perte qu'ils font des biens de ce monde : elle est plus mauvaise par le divorce qu'ils font avec leur chair : elle est tres-mauvaise par le ver de conscience qui leur reproche les bonnes œuvres qu'ils ont obmises, & les mauvaises actions qu'ils ont commises. Voilà les trois poincts de mon Discour.

D. 1. PUNC. *Mors peccatorum mala, in mundi amissione.* 1. *Script.*

Le mesme Prophete Royal dit en un autre Pseaume, *Ne timueris cùm dives factus fuerit homo, & cùm multiplicata fuerit gloria domus ejus* : quand vous voyez un homme qui fait fortune, qui s'enrichit, qui s'avance, qui s'aggrandit, qui éleve sa maison, & qui la rend splendide ; ne l'admirez pas, ne luy portez pas envie, ne l'estimez pas heureux pour cela, & mesme s'il n'est homme de bien, estimez-le tres-mal-heureux. Car comme dit saint Augustin, il n'est rien de si miserable qu'un méchant homme qui est heureux en ce monde : *Quoniam cum interierit non sumet omnia* : Enfin il faut qu'il meure tost ou tard, & il aura beaucoup de peine à la mort de quitter ces biens qu'il a tant aymez, & de voir que ses heritiers se réjoüyront de joüir à leur aise de ce qu'il a amassé avec tant de peine, de ce qu'il a épargné avec tant d'avarice.

Nihil infœlicius felicitate peccantium, Aug.

C'est pour cela, dit saint Chrysostome,

que le Fils de Dieu en l'Evangile, compare les richeſſes aux eſpines : Si vous tenez une eſpine la main ouverte, elle ne vous fait point de mal ; mais ſi vous la tenez la main ſerrée, elle vous picque & vous tire du ſang. Les prédeſtinez ont quelquefois de grands biens en ce monde, ce n'eſt pas l'ordinaire ; mais il arrive quelquefois par la providence de Dieu, qui veut monſtrer que c'eſt à luy de les donner à qui bon luy ſemble, dit ſaint Auguſtin : ils tiennent ces eſpines à main ouverte, ils les depenſent volontiers pour le ſervice de Dieu, pour le ſecours des pauvres, pour l'entretien de leur famille ; ces épines ne leur font point de mal, ne tirent point de ſang, ne leur font point faire de peché : *Libera me de ſanguinibus.* Les reprouvez tiennent les biens de ce monde à main ſerrée, ces ronces leur font bien du mal, elles leurs cauſent mille travaux, ſoucis, ſcrupules, inquietudes, & peines d'eſprit : & comme dans l'eſpine c'eſt l'extrémité & la pointe qui picque, ainſi dans la poſſeſſion des richeſſes, c'eſt la fin, & le dernier uſage qui afflige ; vous ne pouvez perdre ſans douleur, ce que vous poſſediez avec amour : vous avez honte, & regret, de quitter contre voſtre gré & avec la réjoüyſſance de pluſieurs, ce que vous avez acquis iniuſtement, par la ruïne & l'oppreſſion de pluſieurs.

E.

2. *Patribus.*

Luc 8. 14.

Sine dolore non amittitur quod cum amore poſſidetur. Aug

Quand un homme vertueux & charitable eſt au lict de la mort, tout le monde le regrette ; on dit que c'eſt grand dommage,

F.

3. *Rationibus.*

que les pauvres vont perdre leur nourricier, les veuves leur tuteur, les orphelins & les oppreſſez leur refuge. Quand un riche avaricieux vient à mourir, on en eſt bien aiſe ; il ne volera plus les veuves, dit-on, il ne ruïnera plus les orphelins, il n'opprimera plus les foibles, on donnera des aumônes aux pauvres, ſes cranciers ſe feront payer, les Preſtres gagneront à faire ſon ſervice, les gens de juſtice à faire inventaire de ſes meubles, les tailleurs à faire des robbes de dueil, tout le monde en vaudra mieux, *Divitias quas devoravit evomet.*

Iob. 20.15.

G. 4. *Cõparationibus.*

Quand la ſangſuë s'eſt gorgée de ſang, les Medecins pour la faire dégorger, ne font que la mettre ſur la cendre. Ce riche avaricieux en eſt de meſme, c'eſt une ſangſuë inſatiable, il ſe ſaoule du ſang des pauvres gens par des achapts de decrets, des monopoles, des uſures palliées, & chicaneries de Palais : Quand il eſt à la cendre du tombeau, il laſche priſe, & il s'attriſte au dernier point de perdre ce qu'il a tant aimé, de voir qu'il le laiſſe à des gens qui ſe réjoüiront de ſa mort pour s'en ſaiſir, qui dépenſeront avec profuſion ce qu'il a épargné avec tant d'avarice, de travaux, de ſoucis & de pechez.

1. Reg. 15. 13.

Au premier livre des Roys, Saül ayant receu commandement de Dieu, d'entrer avec une groſſe armée au pays des Amalecites, d'y faire le dégaſt, mettre tout à feu & à ſang, ſans pardonner à ame vivante, épargna le General d'Armée nommé Agag, &

par politique, ou ie ne sçay quel autre motif il luy donna la vie, aprés avoir fait mourir tout le peuple. Le prophete Samuel l'en reprit aigrement de la part de Dieu, & ayant fait amener devant toute l'armée ce Prince mal-heureux, il le condamna à estre taillé en pieces comme les autres. Agag qui estoit gros & gras, comme dit l'Escriture, & qui n'attendoit pas cét Arrest, dit en soûpirant : *Siccine separat amara mors.* Le monde fait comme Saül : la mort fait comme Samuel : En l'imposition des tailles, subsides, subsistances, il n'y a que les pauvres qui sont surchargez, il n'y a que le petit peuple qui soit taillé : les grands, les riches, les coqs de paroisse s'en tirent par des ruses de chicane, par menaces & par d'autres voyes : Ils ne s'exempteront pas du jugement de Dieu, ils seront taillez en pieces aussi bien que le peuple, le corps d'un costé & l'ame de l'autre. Ils s'exemptent de la subsistance, ils ne s'exempteront pas des accidens de la mort : & alors ils diront comme Agag : *Siccine separat amara mors* ? ô mort que tu es inhumaine ! est-ce ainsi que tu me separe de mes riches possessions, de mes belles maisons, de mes salles si bien tapissées, de mes chambres si bien meublées, de mes jardins si delicieux, & de tant d'autres creatures que i'ay adorées en ce monde ? H. I. *mors peccatorum mala in mundi amissione.* Mais II. Pvne. *peior in carnis separatione.*

O mort, que ta souvenance est amere à celuy qui a tout à souhait en ce monde, *Peior in carnis separatione.*

1. *Scriptura.*
2. *Patribus.*

qui nage dans les delices, qui contente tous ſes appetits ſans que perſonne le contrediſe, dit le ſaint Eſprit par la bouche du Sage! Et ſi la ſouvenance luy en eſt ſi amere, combien plus la preſence & le coup funeſte, & inévitable? Saint Chryſoſtome dit fort bien: Vous n'avez point de peine de dépoüiller voſtre robbe, principalement quand elle eſt déchirée ou découſuë, & que c'eſt pour la donner au Tailleur, & la reprendre aprés plus commode & entiere: mais qui voudroit vous arracher la peau, on vous feroit une douleur bien ſenſible, parce que la peau tient au corps, ce que ne fait pas la robbe. L'ame devote n'a point de repugnance a ſe dépouiller de ſon corps, elle n'y a point d'attache: il eſt ſi uſé de travaux, ſi épuiſé d'abſtinences & de veilles, ſi affoibly d'auſteritez & de mortifications, qu'il luy eſt à charge & incommode: elle eſt bien aiſe de s'en défaire, elle a une eſperance certaine qu'il ſera reformé & renouvellé, que le Fils de Dieu le luy rendra plus beau, plus ſain, plus agile qu'il n'eſt, *In pace in idipſum dormiam & requieſcam: Quoniam tu Domine ſingulariter in ſpe conſtituiſti me.* *In malitia ſua expelletur impius, ſperat autem iuſtus in morte ſua.* L'ame mondaine eſt chaſſée de ſon corps avec violence, elle en eſt arrachée avec douleur, parce qu'elle y eſt collée d'affection, elle ſouffre beaucoup de faire divorce avec ſa chair qu'elle a tant cherie, careſſée, & idolatrée.

O mors quam amara eſt, memoriatus homini pacem habenti in ſubſtantiis ſuis, viro quieto, &c. Eccl. 41.

Homil. 1. in 2. ad Corinth.

Pſal. 4. Proverb. 4. 32.

L'Hiſtoire nous apprend qu'en noſtre ſie-

K.

cle un Gentil-homme Eſpagnol eſtant à la chaſſe, pourſuivit long-temps une beſte fauve qu'il rencontra : Comme il fut entré bien avant dans le bois, il entendit quelqu'un qui chantoit agreablement & ioyeuſement : il s'avance de ce coſté-là comme à la piſte de la voix, il trouve un pauvre homme auprés d'une cabane tout couvert de lepre, tenant en ſes mains des pieces de ſa chair, qui s'alloit decouſant par lambeaux. D'abord il fut effrayé penſant que ce fuſt un ſpectre : mais reprenant ſes eſprits, il s'approche, l'aborde, le ſalüe, luy demande quelle voix il a entenduë ? ſi c'eſt luy qui chantoit ? ouy Monſieur, luy dit le bon homme, c'eſt moy-meſme qui chantois, & c'eſt ma propre voix que vous avez entenduë. Et comment pouvez-vous chanter ſi gayement, eſtant ainſi accablé de miſeres ? Monſieur, ie conſidere qu'entre Dieu & moy il n'y a plus que cette cloiſon de boüe qui eſt mon corps, & que cét empeſchement eſtant oſté, ie ſeray uny à Dieu & que ie joüiray de luy : voyant donc que ma chair ſe ruine de jour en jour, ie m'en réjouis, & ie chante. Au contraire S. Boniface Martyr Apoſtre des Allemagnes, qui y fut envoyé par le Pape Gregoire II. & qui fleuriſſoit environ l'an 700. en une Lettre qu'il eſcrit à un de ſes amis, aſſeure qu'il avoit converſé familierement avec un homme, qui avoit eſté reſuſcité par miracle, & que cét homme luy diſoit qu'aprés la crainte du jugement de Dieu, & des peines d'Enfer, rien n'avoit mis ſi fort ſon ame en

3. Hiſtoires.

peine au ſortir de la vie, que de voir ſon corps auquel on preparoit la ſepulture. Eſt-il poſſible, diſoit cette ame, que j'aye eſté ſi mal-heureuſe que d'offenſer ſi ſouvent mon Dieu pour l'amour de cette carcaſſe? Eſt-ce pour cette voirie que j'ay negligé mon ſalut, & commis tant de pechez? Eſt-ce pour engraiſſer ce fumier qu'on preparoit autresfois les licts mollets, les linges blancs, les viandes delicates? Eſt-ce à cela que ſont reduis tous les ſoins que j'ay eus de ce corps, qu'on ne luy donne à preſent pour maiſon que ſix pieds de terre, pour chambre & cabinet que trois ou quatre planches, pour veſtement qu'un ſuaire de toile à demy vſée, pour compagnie que les vers & la pourriture?

L. *4. Comparation.* Il y avoit l'autre jour en la ville d'Antioche, dit ſainct Chryſoſtome, (nous pouvons dire en cette ville de N.) une Demoiſelle de fort bon lieu, qui eſtoit logée en une maiſon de loüage, d'où elle devoit bien-toſt ſortir: cette maiſon eſtoit fort incommode, & menaçoit ruyne, au moindre feu qu'on y allumoit, tout eſtoit plein de fumée, on n'y voyoit goute, ce n'eſtoit qu'égouts & cloaques de toutes parts; & neantmoins cette pauvre Demoiſelle eſtoit ſi mal conſeillée, qu'elle ne penſoit qu'à cette maiſon, elle ne travailloit qu'à la reparer, la reblanchir, l'orner & tapiſſer; elle en avoit tant de ſoin, elle employoit tant de bien, & tant de temps à reparer cette maiſon, qu'elle ſe negligeoit & s'oublioit elle-meſme: vous la voyiez pâle, maigre, deffaite, mal

nourrie, mal couchée, & mal vêtuë; à voſtre avis n'eſtoit-elle pas bien imprudente & mal advisée? Cette Demoiſelle, c'eſt voſtre ame, noble tout ce qui ſe peut, puiſqu'elle eſt la ſœur des Anges, l'Image de Dieu, & l'heritiere du Ciel, elle demeure dans ce corps comme dans une maiſon, ou pour mieux dire dans une cabane qu'elle tient par emprunt, d'où elle doit bien-toſt déloger: *Velox eſt depoſitio tabernaculi mei. Tabernaculi*, non pas *palatij*; Cette demeure eſt fort incommode, au moindre feu de colere ou de concupiſcence qui s'y allume, tout y eſt en tenebres, il n'y a que de la fumée: vous n'y voyez goute; car vous n'apprehendez point les ſuittes & les mauvais effets de vos paſſions, la maiſon de ce corps eſt pleine d'immondices & d'ordures, elle a des bréches de tous coſtez: ce caterre qui ſe forme à la teſte, ce ſable qui ſe durcit dans les reins, cette fluxion qui tombe ſur les poulmons la menace de ruine: & cette pauvre ame eſt ſi interdite & depourveuë de jugement, qu'elle ne s'occupe que de ce corps, elle ne penſe, ne parle, & ne travaille qu'à reparer les breſches de cette maiſon, la plaſtrer, l'orner, l'embellir, & l'ajuſter; elle y met tant de temps, elle y employe tant d'argent, qu'elle ſe neglige & s'oublie elle meſme, elle laiſſe les bonnes œuvres, elle prend fort rarement ſa nourriture, qui eſt la ſainte Euchariſtie, elle ne fait quaſi rien pour ſon ſalut: n'eſt ce pas ſemer des eſpines pour la fin de voſtre vie, & rendre vo-

2. Petri. 1. 14.

ſtre mort mal-heureuſe, par le divorce qu'il fait dra faire avec voſtre chair que vous aurez tant careſſée ? *Peior in carnis ſeparatione* ? Mais enfin ; *peſſima in vermis duplici corroſione*. C'eſt ma derniere partie.

M. III. Pvn. *Mors peſſima in vermis duplici corroſione* 1. *Ob bona omiſſa.*

La mort des pecheurs, eſt tres-mal-heureuſe par les remords de conſcience qui les rongent, d'avoir negligé les bonnes œuvres, & pratiqué les mauvaiſes. Le S. Eſprit nous en preſente un beau tableau dans l'Eſcriture : David fuyant par le deſert la perſecution de Saül, ſe trouva luy & ſes gens en extréme beſoin de vivres, il apprit qu'il y avoit prés de là un homme riche qui luy eſtoit extrémement obligé, & qu'il faiſoit feſtin à ſes fermiers ſelon la coutume du pays, parce qu'on avoit tondu ſes moutons : Il luy envoye quelques-uns des ſiens, le prier tres-humblement de le vouloir aſſiſter en ſon beſoin, & de luy envoyer quelques proviſions. Nabal qui eſtoit un brutal & un fol, ſelon l'etymologie de ſon nom, car il s'eſtoit privé de l'uſage de raiſon en s'enyvrant, répondit rudement à ſes meſſagers : Hé ! qui eſt David, que ſçay-ie qui eſt ce fils de Ieſſe ? on n'a la teſte rompuë que de ces vagabonds, qui ont quitté le ſervice de leur maiſtre. Quand ces paroles furent rapportées à David, tranſporté de cholere, & d'un zele de iuſtice, il prit avec ſoy une compagnie de quatre cens ſoldats, & s'en alla devers cét ingrat, à deſſein de le ruyner, & n'euſt eſté qu'Abigaïl femme de Nabal, plus ſage que ſon mary, appaiſa le courroux

1. Reg. 25.

roux de David s'humiliant devant luy, & luy offrant des preſens, ſa maiſon eut eſté pillée. Le lendemain quand il eut digeré ſon vin, & que ſa femme luy monſtra ſa faute, l'affront qu'il avoit fait à David, & le danger où il s'eſtoit jetté : il fut ſaiſi d'une grande crainte, & d'un ſi extréme regret, que tout ſon ſang ſe glaça dans ſes veines, qu'il devint ſtupide comme un marbre, & qu'il mourut à quelques iours de-là.

Emortuum eſt cor eius intrinſecus & factus eſt quaſi lapis.

Vous ſçavez les obligations que vous avez à voſtre Dieu, les biens ineſtimables qu'il vous a faits, generaux, & particuliers, de nature, & de grace, en l'ame, & au corps : il vous demande ſi ſouvent & avec tant d'inſtáce une petite courtoiſie, que vous vous convertiſſiez, que vous quittiez ces reſſentimens, ces procez iniuſtes, ces débauches : il vous envoye ſes ſerviteurs les Predicateurs qui vous en prient, ce que ie fais encore preſentement de ſa part, & vous luy refuſez, ingrat que vous eſtes ? & au lieu de le reconnoiſtre & luy accorder ce qu'il deſire, vous l'offenſez ? vous le blaſphemez ? vous commettez le peché qui luy déplaiſt infiniment ? Allez, vous eſtes un Nabal, vous étes un fol, vous étesenyvré de voſtre paſſiõ, vous ne cõnoiſſez pas le mal que vous faites. Mais à l'heure de voſtre mort, que vos paſſions ſeront calmées, & vos yeux dévoilez, alors, vous verrez la grandeur de celuy que vous offenſez, la baſſeſſe & le neant de la creature, avec l'énormité de vos crimes : Ie vous laiſſe à penſer en quelle apprehenſion vous ſerez, quand vous verrez venir à

vous, non pas un petit berger comme David eſtoit alors, mais le Dieu des armées; & non pas accompagné de quatre cens ſoldats, mais eſcorté d'un million d'Anges; non pas enfin pour piller voſtre maiſon, mais pour damner éternellement voſtre ame. C'eſt ce qui fait trembler le pecheur, dit ſaint Gregoire, c'eſt ce qui le fait friſſonner d'horreur au ſortir de cette vie: *Exire de corpore trepidat, & quem contempſiſſe ſe meminit, judicem formidat:*

2. *Ob mala commiſſa.*

Cette parole, *judicem formidat*, me remet en memoire, ce qu'on voit arriver tous les iours. Quand vous viſitez la priſon, vous pouvez remarquer qu'il y a deux ſortes de priſonniers: il y en a qui y ſont pour crime, pour avoir commis quelque grand forfait; d'autres y ſont retenus pour des effets civils, comme de pauvres debiteurs, des collecteurs de tailles, qui ſont demeurez reliquataires de quelques ſommes. Il y grande difference entre ces deux ſortes de captifs: celuy qui y eſt pour un crime capital, eſt au fond d'une baſſe foſſe, dans un cachot, au milieu des tenebres, & dans les ordures; il a les fers aux pieds & aux mains, ſi-toſt qu'il entend le moindre beuit à la porte de la priſon, il eſt ſaiſi de frayeur, il luy ſemble que c'eſt le Greffier qui luy vient lire ſon Arreſt, & le bourreau qui vient luy mettre la corde au col. Celuy qui n'y eſt que pour cauſe civile, n'eſt point dans le cachot, il eſt en la lumiere, en la cour de la priſon, s'il y en a une, ou en la chambre du Concierge, il a la liberté

de ſe promener ; quand il entend frapper à la porte, il ſe réioüit, il s'imagine que c'eſt quelqu'un de ſes parens ou amis qui a répondu, ou payé pour luy, & qui le vient irer de priſon.

Il en eſt de meſme de l'ame reprouvée & de l'ame choiſie : il eſt vray que toutes deux ſont dans leurs corps comme dans une priſon, puis que le meſme Iob a dit de ſoy, *Circumdediſti me carcere* ; mais avec grande difference. L'ame reprouvée eſt criminelle, attainte & convaincuë du crime de leze-maieſté divine, elle eſt liée & garrotée par les cordes de ſes mauvaiſes habitudes, *funibus peccatorum ſuorum conſtringitur peccator* ; elle eſt toute plongée dans les ordures & les impuretez dont ſon corps eſt capable, elle ne penſe qu'à manger, à yvrogner, à follaſtrer, elle eſt dans les tenebres ; parlez-luy des grandeurs de Dieu, de ſes divines perfections, du myſtere de l'Incarnation, elle n'y void goutte, elle n'y entend rien : Quand le Fils de Dieu frappe à ſa porte, quand la moindre maladie luy arrive, aux premieres menaces de la mort, elle tremble de frayeur, il luy ſemble que c'eſt ſon Iuge qui la vient condamner, que le demon luy vient mettre la main ſur le collet pour la traiſner aux flammes d'enfer. L'ame choiſie n'eſt redevable en cette conciergerie que pour la dette du premier homme, elle eſt libre en la chambre d'en-haut, en la lumiere, & non enſevelie dans le ventre, & dans les ordures de la ſenſualité ; elle ſe promene & s'exerce à la contemplation & à la priere.

Iob. 7. 12.

C'eſt ainſi que ſaint Auguſtin explique ces paroles de David, *Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus meæ.* Pſal. 100. Quand les ſymptomes de la maladie frappent à ſa porte, elle ſe réjouyt penſant que c'eſt le Fils de Dieu, qui ayant répondu & & payé pour elle, la vient délivrer de ſa captivité. Témoin ſaint François, qui eſtant ſur le poinct d'expirer diſoit avec grande confiance, Mon Dieu retirez-moy de cette priſon, vos ſaints m'attendent, afin qu'il vous plaiſe me recompenſer. Témoin ſaint Hilarion, qui eſtant ſur la fin de ſa vie, diſoit : Courage mon ame, ſortés hardiment de ce corps, que craignez-vous? il y a ſoixante ans que vous ſervez Dieu, pourquoy apprehendez-vous de vous preſenter à luy? Témoin ſaint Martin, qui eſtant au lict de la mort, & voyant l'eſprit malin pres de ſoy, luy dit courageuſement : Que fais-tu icy méchante beſte? retire-toy d'icy, tu ny as rien à faire, tu ne trouveras point de tes œuvres en moy.

Educ de cuſtodia animã meam : me expectant juſti donec retribuas mihi. Pſal. 141.

Pourrez-vous dire le meſme mon cher auditeur, pourrez-vous dire à l'heure de vôtre mort? Mon Dieu vos Saints m'attendent afin que vous me recompenſiez. Quelle bonne œuvre avez-vous faite bien purement pour l'amour de Dieu? Quelle action vertueuſe, excellente, heroïque, ou parfaite avez-vous pratiquée, pour laquelle vous ayez la hardieſſe de demander recompenſe? Pourrez-vous dire : Il y a ſoixante ans que j'aime Dieu, & que ie le ſers fidellement. Peut-eſtre que vous ne pouvez pas dire : Il

y a trente ans, il y a trente mois, il y a trente semaines, pas mesme il y a trente jours, que ie le sers comme ie dois. Pourrez-vous dire au demon, Tu ne trouveras point de tes œuvres en moy? Hé vous sçavez qu'il n'en trouvera que trop, de ces rages d'envie, de ces inimitiez, de ces arrogances, de ces rebellions contre vostre pere & vostre mere, de ces blasphemes, de ces maledictions qui sont toutes des œuvres du diable. Peut-estre que vous pourrez dire, il y a vingt, trente, quarante ans que j'offence Dieu, & que ie sers le diable: En quelle frayeur serez-vous? en quelle detresse & apprehension de vous presenter à celuy que vous avez tant mépriſé?

O. CONCL. 1. *Peccatori undiq; objecta timoris & tristitiæ.*

Supposé que vous soyez en cette extremité, comme vous serez l'un de ces iours, de quelque costé que vous tourniez la veuë, vous aurez des objets de crainte, de tremblement, & de tristesse. Si vous regardez en haut, Dieu y sera, luy que vous avez tant offensé: il a une puissance infinie, & personne ne peut resister à sa colere: il a une science infinie, & vous ne sçauriez cacher à sa connoissance le moindre de vos pechez: il a une bonté infinie, elle le rend ennemy mortel de vos malices: il a une misericorde infinie, vous en avez abusé: il a une justice infinie, vous luy estes extrémement redevable: il est la verité mesme, il a dit que rien de soüillé n'entrera dans le Ciel; & vous estes tout couvert d'ordures. Si vous regardez en bas, l'Enfer y est à gueule beante, qui est la demeure éternelle où vous de-

Superius.

Inferius.

A dextris. vez habiter. Si vous regardez à voſtre main droite, les bons Anges y ſont qui pleurent voſtre infortune, qui regrettent le temps qu'ils ont perdu à vous inſpirer, & reprendre : *Curavimus Babylonem*, diront-ils alors, *& non eſt ſanata, derelinquamus eam.* Si à la gauche, les demons y ſont, qui demandent juſtice, qui abboyent aprés la proye, qui pretendent avoir voſtre ame comme une choſe qui leur appartient, puiſque vous vous eſtes ſi ſouvent donné à eux. Si vous regardez derriere vous ; vous y laiſſez le monde, ſçachant que d'orénavant vous n'aurez aucune part à ſes biens, à ſes affaires, & à ſes nouvelles, non plus que ſi vous n'y aviez iamais eſté. Si vous regardez devant vous, vous voyez vos parens & amis, qui ne vous peuvent donner le moindre ſoulagement en la iuſte crainte que vous avez d'eſtre puny des pechez qu'ils vous ont fait commettre.

A ſiniſtris.

Nec opus, nec ratio, nec ſciëtia, erunt apud inferos quò tu properas. Eccl. 9. 10.

Retrò.

Ante.

Non eſt quò exeas quia dura ſunt, nõ eſt quò intres quia mala ſunt.

Si vous rentrez dans vous-meſme, voſtre conſcience y eſt, qui vous picque de remors à la veuë des crimes que vous avez commis: elle vous remet en memoire toutes les filles que vous avez deshonorées, les veuves que vous avez ruïnées de bien, ou de reputation: les villageois que vous avez ſeduits & opprimez : les pechez qui vous ſembloient autresfois petits comme des grains de ſable, vous ſemblent grands comme des montagnes ; parce que vous ne les regardez plus au travers des fauſſes lunettes de vos paſſions. Hors de vous, vous voyez vos richeſſes, que vous eſtes contraint de laiſſer à des

Intrà.

Extrà.

enfans dénaturez, à des heritiers ingrats, qui en feront bonne chere. Si vous regardez le paſſé, vous regrettez les belles occaſions de faire voſtre ſalut que vous avez perduës : O ſi ie fuſſe allé à confeſſe, en la Miſſion ! O ſi j'euſſe quitté ce procez iniuſte, chaſſé cette coquine, prié Dieu ſoir & matin, que ie m'en trouverois bien maintenant ! Si vous regardez le temps preſent, vous voyez voſtre corps que vous avez tant careſſé, qui va eſtre la curée des vers, le partage de la pourriture ; voſtre ame que vous avez tant negligée, qui va eſtre examinée au Tribunal épouvantable du Fils de Dieu ! Si enfin vous regardez l'avenir, vous voyez la longue étenduë de l'Eternité interminable & malheureuſe, où vous allez entrer ſans pouvoir reculer en façon quelconque.

In præterito.

In præſenti.

In futuro.

Cela donc eſtant ainſi, croyez-moy, ſuivez le conſeil que le Fils de Dieu vous donne en l'Evangile. *Facite vobis amicos : Facite.* Dieu ne ſe contente pas de bon propos, ny de belles paroles, il veut des effets & des œuvres. *Opera enim illorum ſequuntur illos : reddet unicuique ſecundum opera ſua*: Faites à preſent ce que vous ſouhaitterez avoir fait alors ; vous ſouhaitterez avoir entendu pluſieurs Meſſes devotement, avoir eſté bien obeyſſant & reſpectueux envers voſtre pere & voſtre mere, debonnaire envers vos prochains, avoir fait penitence, faites-là, *facite vobis.* Vous ne faites que trop, mais ce n'eſt pas pour vous : ce baſtiment que vous élevez avec tant de frais, ce procez que vous pourſuivez avec tant de chaleur, ces biens

P. 2. *Facite vobis amicos.*

Luc 16. 9.

que vous amaſſez avec tant d'avarice, ſont pour vos heritiers : ce que vous faites pour vous ce ſont les aumônes que vous donnez, les iniures que vous endurez, les Meſſes que vous entendez : *Facite vobis amicos*, rendez-vous amy ce grand Dieu vers lequel vous devez aller. Comme oſerez-vous vous preſenter à luy, le regarder face à face, traitter familierement avec luy, eſtre careſſé de luy ayant eſté ſon ennemy toute voſtre vie? Rendez-vous amy de Ieſus-Chriſt noſtre Sauveur, il nous dit en l'Evangile, *Vos amici mei eſtis, ſi feceritis quæ ego præcipio vobis;* vous ſerez mes amis, ſi vous faites ce que ie vous commande. Il vous commande de faire du bien à vos ennemis, de ne faire tort à perſonne, de ne point iurer du tout, d'eſtre charitable & patient ; faites-le pour eſtre ſon amy, rendez-vous amy de la Vierge, faiſant voſtre devoir au Roſaire, au Mont-Carmel, en la Congregation de Noſtre-Dame, & és autres ſaintes Confraires. Rendez-vous amy des Saints, liſant & honorant leur vie, employant leurs feſtes en bonnes œuvres. Rendez-vous amy des pauvres, les aſſiſtant de vos biens, de voſtre credit ou conſeil, ou ſervice : des ames du Purgatoire, entendant la Meſſe, & donnant l'aumône pour elles. Si vous faites ainſi, quand vous ſortirez de ce monde, vous irez en un lieu, où vous aurez envoyé vos proviſions, où vous aurez pris connoiſſance, où vous trouverez des amis qui vous recevront dans les Tabernacles éternels. *Amen*

SERMON XXXVII.

LE PECHE' NOVS expoſe à la verité, & ſeverité du Iugement de Dieu.

Videbunt filium hominis venientem in nube, cum poteſtate magna, & majeſtate. Mat. 24. Luc. 21.

L'Apoſtre ſaint Paul voulant porter puiſſamment les Fidelles de Corinthe à la fuite du peché, & à la pratique des ſolides vertus, leur remettoit en memoire cét article de Foy, qui eſt une des premieres notions du Chriſtianiſme, qu'il nous faut tous quelque iour comparoiſtre devant le Tribunal du Fils de Dieu, afin que chacun remporte ſelon qu'il ſe ſera comporté en ſon corps, ſoit bien, ſoit mal. C'eſt la ſeconde des quatre fins de l'homme que nous devons conſiderer, pour concevoir des penſées d'horreur & d'abomination contre le peché mortel, qui nous expoſe à la verité & à la ſeverité du Iugement de Dieu. Une ſeule circon-

ſtance de ce Iugement, me donne quelque conſolation, c'eſt que le Sauveur nous iugera en qualité d'homme, comme il dit en l'Evangile : *Omne iudicium dedit Filio, quia Filius hominis eſt.*: C'eſt à dire en qualité de voſtre Fils, ô S^te^. Vierge, & comme tel vous le pouvez appaiſer. Les loix humaines deffendent aux femmes d'advocaſſer: c'eſt peut étre de peur que par les charmes de leurs attraits, elles n'amolliſſent le cœur des Iuges; mais voſtre Fils qui ne punit qu'à regret & à contre-cœur, & qui deſire d'eſtre appaiſé & fléchy à miſericorde, eſt ravy quand vous plaidez en faveur des pecheurs penitens qui recourent à vous, comme nous faiſons treshumblement, en nous proſternant à vos pieds & vous diſant. *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Iuſtitia Dei, eſt eius veritas quadruplex, nempe, eſſentiæ, cognitionis, loquutionis, operationis.* A. *eas exercet in iudicio, ut docet ſanctus Ioannes, Apoc.* 1. B.

I. PVNCTVM. *Veritas eſſentiæ, oſtendet gravitatem peccati divinis perfectionibus oppoſiti.* C. *quod ſignificatur Apoc.* 1. 14. Caput eius, & capilli candidi ſicut nix. D.

II. PVNCTVM. Oculi eius tanquam flamma ignis. *Veritas cognitionis, quæ, intimas radices actionum intuetur.* E.

III. PVNCTVM. Ex ore eius gladius vtraque parte acutus. *Veritas locutionis, quæ in divitibus & pauperibus punit quælibet peccata gravia & levia, interna & externa, &c.* F.

IV. PVNCTVM. Vox eius tanquam vox aquarum multarum. *Veritas operationis, quæ prolatam ſententiam exequitur.* G.

CONCLVSIO. *Paraphraſis illorum verborum.* Tunc videbunt filium hominis, &c. H

LES Theologiens qui eſtabliſſent leurs deciſions ſur les paroles du Texte ſacré, propoſent une queſtion : Sçavoir ſi la verité de Dieu & ſa juſtice divine, ſont une meſme perfection en luy, comme elles ſont ſynonimes & vnivoques en ſon Eſcriture. L'Angelique S. Thomas, en la premiere partie queſtion 21. art. 2. reſpond affirmativement, diſant en paroles expreſſes, *Iuſtitia Dei, eſt eius veritas.* On le prouve par divers paſſages de l'Eſcriture, où le mot de verité eſt mis au lieu de la Iuſtice, & oppoſé à la miſericorde ; parce qu'elles ont des effets tous contraires. Comme au Pſalme 24. & 39. au 83. & 84. au 88. 113. & ailleurs. Mais qu'eſt-ce la verité de Dieu ? Qu'entend-on par ce mot de *Verité* ? Ne faites pas comme Pilate, il demanda à noſtre Seigneur, Qu'eſt-ce que la verité ? Et puis il ſe retira ſans en attendre la reſponſe. Il y a quatre ſortes de veritez : verité d'eſſence, verité de connoiſſance, verité de parole, & verité d'operation.

La verité d'eſſence que les Theologiens appellent *Objective*, parce qu'elle eſt l'object de l'entendement : c'eſt l'accord & la convenance de la creature avec l'idée de ſon eſſence que le Createur en a conceüe de toute éternité en ſon entendement Divin.

Nous raiſonnons des œuvres de la nature par rapport & par analogie de ce que nous voyons aux ouvrages de l'art : aux choſes artificielles, on dit que celles-là ſont vrayes qui ſont conformes au deſſein que l'Ouvrier en a projetté ſelon les Reigles de ſon Art ; une petite Egliſe de cire ou de carton, n'eſt pas une vraye Egliſe, oüy bien celle-cy où ie preſche, parce que l'idée de l'Architecte, & que les Reigles de l'Architecture portent qu'une Egliſe ſoit de bois, de pierre, ou d'autres materiaux, en telle longueur, largeur, & autres dimenſions ; & qu'une Egliſe de cire n'a rien de ſemblable, oüy bien celle-cy où nous ſommes. Il en eſt ainſi des œuvres de la Nature, l'idée de la Nature humaine, que Dieu a préconçeuë en ſon entendement Divin, eſt que l'homme ſoit compoſé d'un corps de chair & de ſang, & d'une ame raiſonnable : Vous eſtes un vray homme, & moy auſſi, parce que nous ſommes compoſez de la ſorte. Un homme en peinture n'eſt pas un vray homme, parce qu'il n'a point d'ame raiſonnable, ny de corps formé de chair & de ſang.

La verité de connoiſſance qu'ils appellent verité formelle, parce que l'entendement en eſt informé & reveſtu, c'eſt la conformité de la penſée avec ſon obiect : ſi vous penſez que voſtre mary eſt au Sermon, au lieu qu'il eſt au cabaret, la verité n'eſt pas en voſtre penſée : cela eſt clair, & n'a beſoin d'aucune explication. La verité des paroles, c'eſt l'accord & la correſpondance de

la parole avec la penſée : Si vous penſez que voſtre voiſin eſt homme de bien, & vous dites qu'il eſt meſchant, la verité n'eſt pas en voſtre bouche, voſtre parole eſt un menſonge : *Mentiri, eſt contra mentem ire.* La verité d'operation, qu'on appelle autrement *fidelité* : c'eſt le rapport & la convenance d'une action avec la promeſſe qu'on en a faite.

Ces quatre ſortes de veritez eſtant du nombre des perfections que les Theologiens appellent, *ſimplement ſimples*, c'eſt à dire qui ne ſont point meſlées d'imperfections ; elles ſont en Dieu auſſi bien qu'en la creature, elles ſont en Dieu premierement, plus advantageuſement, & plus excellemment qu'en la creature ; il a la verité d'eſſence. Oüy : car dit ſainct Thomas, ſi les creatures ſont vrayes *veritate entis*, parce qu'elles ont quelque conformité à l'Eſſence de Dieu, & à la conception qu'il a euë de leur eſtre de toute éternité : à plus forte raiſon l'eſſence de Dieu eſt vraye, elle eſt la verité premiere, primitive, originelle, & ſouveraine ; puiſqu'elle eſt la forme exemplaire, le modele, le patron, & le principe de tout eſtre. Donc à proprement parler la verité d'eſſence en Dieu, n'eſt autre choſe que ſa Divinité meſme, entant qu'elle contient en ſoy toutes les perfections poſſibles & concevables, & entant qu'elle eſt la reigle, le niveau, & le patron de tout eſtre crée. 1. P. q. 16. a. 1.

Secondement en Dieu il y a verité de connoiſſance, ſi aſſeurée & infaillible qu'au-

cune erreur ne la peut alterer tant ſoit peu : car en nous l'erreur & la fauſſeté procedent de ce que noſtre entendement ne connoiſt rien que par l'entremiſe des ſens, qui le trompent ſouvent en leur rapport ; ou de ce qu'il ne connoiſt les choſes que par diſcours & raiſonnement, qui va ſouvent à de fauſſes conſequences par des antecedens veritables, au lieu que Dieu connoiſt toutes choſes par ſoy-meſme, & par un ſeul acte d'intelligence tres-pur, & tres-ſimple, beaucoup plus ſimple que l'acte par lequel nous connoiſſons les premiers principes. Tiercement en Dieu il y a verité de parole, il ne dement iamais ſa penſée, il dit touſiours les choſes comme il les connoiſt, il ne luy eſt pas poſſible de mentir, non plus que de ceſſer d'eſtre Dieu, il a tant d'antipathie avec le menſonge, qu'il punira tous ceux qui le prononcent, *Eſt autem Deus verax. Impoſſibile eſt Deum mentiri. Perdes omnes qui loquuntur mendacium.* Bref en Dieu il y a verité d'operation ; car il ne manque iamais d'accomplir ſes promeſſes. *Quæ procedunt de labiis meis, non faciam irrita.* Il y a ſi grand accord entre ce qu'il dit & ce qu'il fait, que ſes paroles & ſes œuvres ſont ſynonimes en l'Eſcriture ; le meſme mot Hebreu de *Dabar* ſignifiant l'une & l'autre, ainſi qu'il paroiſt en ce texte. *Videamus hoc verbum quod fecit Dominus.*

Rom. 3. 4. Hebr. 6. 18. Pſal. 5.

Pſalm. 88.

Ces quatre genres de veritez que nous adorons en Dieu, ſont comme les quatre colomnes qui ſouſtiennent ſon lict de juſtice, ou pour mieux dire ſont les quatre Conſeil-

lers qui entrent en ſa Tournelle, & qui font le procez à tous les Criminels La verité d'eſſence decide le cas de Droit, la verité de connoiſſance decide le cas de faict, la verité de parole, prononce la Sentence, la verité d'operation la fait executer, & ſortir ſon effet. Cecy fut admirablement bien enſeigné à Sainct Jean l'Evangeliſte, en une viſion myſterieuſe qu'il raconte au commencement de l'Apocalypſe. Il vid le Verbe incarné Ieſus-Chriſt, qui ſe preſenta à luy ; il avoit les cheveux blancs comme neige, ſes yeux brilloient comme du feu, de la bouche ſortoit une eſpée tranchante des deux coſtez : ſa voix eſtoit ſemblable au bruit que fait un torrent : *Vox illius tanquam vox aquarum multarum.* Les circonſtances de cette viſion expriment naïfvement les quatre veritez dont nous venons de parler. Il a les cheveux blancs comme neige ; Voilà la verité d'eſſence : il a les yeux lumineux comme du feu ; voilà la verité de connoiſſance. En la bouche, il a une eſpée trenchante des deux coſtez, c'eſt la verité de parole. Il a la voix comme le bruit d'un torrent, voilà la verité d'operation. Diſons un petit mot de chacune, & vous verrez quatre notables differences entre la juſtice de Dieu, & celle des hommes : Quant à la deciſion du droict, quant à la connoiſſance du fait, quant à la condemnation du criminel, & quant à l'execution de la Sentence. Apoc. 13.

La premiere difference eſt qu'en la juſtice de ce monde, les hommes ne jugent pas

Veritas essentiæ.

toûiours selon la gravité du crime : parce qu'ils ont pour regle de leurs decisions, la loy & l'Ordonnance du Prince, & la Loy n'ordonne pas touiours une plus grande peine pour les plus énormes pechez, mais pour ceux qui sont plus dangereux & dommageables à la Republique. Un Maistre qui seduit & deshonore sa servante, commet un plus grand peché que la servante qui fait un larcin domestique : cependant la justice des hommes punit bien plus griefvement le larcin de la servante, que l'adultere du Maistre. En la justice de Dieu on decrette des punitions selon la griefveté des crimes, & on mesure cette griefveté par la contrarieté qu'ils ont aux perfections de Dieu. On demande en Theologie, si le jugement universel se fera de jour ou de nuict, la question n'est pas encore bien decidée : Mais nous voyons que l'Escriture en une infinité de passages appelle jour, le temps du dernier jugement. Au Psalme 40. & 48. jour mauvais, & à chaque bout de champ elle l'appelle le jour du Seigneur, parce qu'encore qu'il se fera pendant l'Eclypse du Soleil, & l'obscurité des autres Astres, il se fera dans une grande clarté ; clarté corporelle qui procedera des corps glorieux ; clarté spirituelle, lumiere interieure par laquelle nous connoistrons les perfections de Dieu, & nos imperfections ; *Deus manifeste veniet : illuminabit abscondita tenebrarum.*

Nous disions tantost que la verité d'essence en Dieu, n'estoit autre chose que son

essence

eſſence meſme, en tant qu'elle eſt le ramas & le threſor de toutes les perfections que l'on peut concevoir. Il eſt vray que les reprouvez ne verront pas face à face & à découvert l'eſſence de Dieu, ny les divines perfections : mais ils verront clairement & évidemment, que l'eſſence de Dieu eſt infiniment parfaite, & douée d'un nombre infiny de perfections ; Ils verront qu'il y a une oppoſition naturelle, neceſſaire, & infinie entre Dieu & le pecheur, entre ſes divines perfections & le peché : *Mane aſtabo tibi, & videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es* : Ie ſeray quelque jour preſenté à voſtre Tribunal ; ce mot *aſtabo* ſignifie cela : à quelque heure que ce ſoit, ce ſera le matin pour moy. Les Hebreux appellent le temps du matin, *Bokel* du verbel *Bakal*, qui ſignifie diſcerner, diſtinguer : parce que le matin, quand l'aube du jour ſe leve, ou commence à diſcerner ce qu'on ne voyoit pas pendant les tenebres de la nuit. Tant que nous vivons en ce monde, nous ſommes en tenebres : nous entendons publier les veritez de la Foy, mais nous ne les voyons pas ; *fides ex auditu* : nous en avons la croyance, mais non pas l'évidence ; *Argumentum non apparentium* : & pour cela elles ne nous touchent gueres, nous les apprehendons fort peu, & elles ne produiſent que peu ou point d'effects en nous. Mais quand nous ſerons au jugement de Dieu, nous pourrons dire : *Sicut audivimus, ſic vidimus* : ce ſera le matin, nous commencerons à voir ce que nous ne croyions qu'à demy : Pſal. 5.

nous apprehenderons comme tres-important, ce qui ne nous semblois que de petite consequence : *Cognoscetur Dominus iudicia faciens.* Nous verrons clairement que Dieu est infiniment puissant : & ainsi quelle audace de s'estre soulevé contre luy ? qu'il est infiniment sage, & ainsi quelle folie d'avoir mesprisé ses avis ? infiniment bon, quelle malice de l'avoir offensé ? il est immense, c'est à dire present en tout lieu : quelle impudence donc d'avoir commis tant d'impuretez à ses yeux ? il est infiniment juste, quelle temerité de n'avoir pas redouté ses vengeances ? il est infiniment misericordieux, quel aveuglement de n'avoir pas gagné les bonnes graces ? il est infiniment liberal : quelle ingratitude d'avoir abusé de ses benefices ? il est infiniment parfait, & ainsi il luy est impossible de toute impossibilité d'agréer, d'approuver, ou de laisser impunie la moindre imperfection volontaire : *Videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.* Nous verrons qu'il y a tant d'antipathie & d'opposition entre Dieu & le pecheur, qu'ils ne sçauroient compatir ensemble, beaucoup moins que le feu & l'eau, que la lumiere & les tenebres, que la forme & sa privation. *Neque habitabit iuxta te malignus.* En Hebreu il y a, *lo iegurk,* Psal. 5. *i. Non hospitabitur,* le pecheur ne pourra estre aupres de vous, non pas mesme en passant : *Non resurgent impii in iudicio.* Hebraicè, *lo iakumu. Non stabunt, non subsistent.*

C'est ce qui sera de plus effroyable, horrible, & insupportable que d'estre presente à Dieu avec un peché. Il y aura sujet de fre-

mir, & friſſonner d'horreur, quand on verra le Soleil s'éclipſer, la Lune ſe teindre de ſang, les Eſtoiles tomber du Ciel, les eſclairs briller coup ſur coup, le tonnerre eclater, les foudres lancés de toutes parts, la terre trembler, la mer ſe déborder, les animaux mugir, burler, & rugir, les beſtes ſauvages ſortir de leurs tanieres, & tout le monde s'embraſer. En quelle frayeur ſeriez-vous ſi vous voyez un ſeul de ces prodiges ? vous les verrez tous, n'en doutez pas, la parole de Dieu ne ſera pas menſongere : vous les verrez tous & mille autres qu'elle raconte, & vous ſeicherez de crainte : *Areſcentibus præ timore hominibus.* Mais tout cela ne ſera rien à comparaiſon de ce poinct que ie traitte : tous ces prodiges effroyables ne ſeront que des commencemens, dit noſtre Sauveur, *Initia ſunt dolorum* ; ce que vous apprehenderez plus, ce que vous ne pourrez ſouffrir ſans detreſſe inconcevable, eſt de paroiſtre devant Dieu qui eſt infiniment parfait avec la moindre imperfection : *Ecce venit Dominus exercituum* dit le Prophete, & *quis poterit cogitare diem adventus eius.* Malach. 3. 2.

Il ne dit pas, *Quis volet*, mais *quis poterit.* La venuë du Fils de Dieu au jugement ſera ſi effroyable à l'ame pechereſſe, elle aura tant de crainte de luy eſtre preſentée, que la ſeule penſée en ſera inſupportable ; parce qu'elle ne pourra ſubſiſter en ſa preſence. *Quis ſtabit ad videndum eum* : Et le Fils de Dieu nous conſeille d'éviter l'intemperance, l'yvrognerie, l'avarice & autres pe- Attendite vobis ne corda veſtra graventur in crapula & ebrietate

& curis huius vitæ, ut digni habeamini ſtare ante filium hominis. Luc. 21. 34.

chez : & pour motif, il ne dit pas afin que vous puiſſiez éviter les flammes d'Enfer, la compagnie des demons, ou les tenebres ; mais il dit, afin que vous ſoyez dignes d'eſtre preſentez au Fils de Dieu. Parce que tous les autres ſupplices ne ſont rien, en comparaiſon de la honte & de la peine qu'on aura de paroiſtre avec un peché mortel en la preſence de Dieu infiniment pur & ſaint. Et c'eſt ce qui fut enſeigné en viſion à ſaint Iean. Il vid le Fils de Dieu qui avoit la teſte ainſi qu'un vieillard, blanche comme neige : & voyant cela il fut ſi effrayé qu'il tomba en terre comme mort.

Cette blancheur qui eſt naturelle à la neige, repreſente la pureté, la ſainteté, la verité de l'eſtre de Dieu, qui conſiſte à n'avoir aucun meſlange du non eſtre & du neant. Quand le pecheur verra cela, il connoiſtra évidemment que cette divine eſſence eſt oppoſée diametralement & infiniment au peché, qui eſt un horrible neant : & ſe voyant taché du peché, il ne pourra ſubſiſter devant Dieu, il s'en verra ſi indigne, que ſi Dieu luy ouvroit les portes du Ciel, & luy permettoit d'y entrer, il ſe lanceroit plûtoſt dans l'Enfer, & y demeureroit à jamais, que de demeurer tant ſoit peu auprés de Dieu avec le moindre peché : *Ibunt hi*, non pas *proiicientur*, ou *trahentur* ; mais *ibunt in ſupplicium æternum*. Le Sauveur ne dit pas que les reprouvez ſeront jettez ou traiſnez, ou conduits : mais qu'ils iront d'eux-meſmes au ſupplice éternel.

La ſeconde verité, c'eſt la connoiſſance, qui eſt ſignifiée en ce de Saint Iean vid que le Fils de Dieu avoit les yeux brillans comme la flamme du feu. Quelques bons yeux que vous ayez, on peut cacher pluſieurs choſes à voſtre veuë, parce que la lumiere par laquelle vous voyez n'eſt pas en vos yeux, mais en leur objet : & ſi on eſteint ou retire la lumiere, on nous rend l'objet inviſible. Mais ſi la lumiere par laquelle vous voyez eſtoit dans vos yeux, & venoit de vos yeux, comme on le dit de l'Empereur Tibere ; vous verriez aiſément par tout, & meſme au milieu des tenebres. En la juſtice des hommes, encore que les juges ſoient juſtes, équitables, irreprochables, doctes, judicieux, & en un mot des Areopagites : ils peuvent eſtre trompez, parce qu'ils ne voyent que par une lumiere empruntée, ils ne jugent pas ſelon leur ſcience particuliere, mais ſelon le dire des parties, & la depoſition des teſmoins. Dieu a ſa lumiere en ſes yeux, ſes yeux brillent comme le feu, il juge de tout par ſoy meſme, & par ſa ſcience infinie ; & ainſi il ne peut pas ſe tromper, ny eſtre trompé ? *De vultu tuo iudicium meum prodeat.* E. II. PVNC. *Veritas colorationis.*

Sainct Auguſtin dit fort devotement ; *Tu ſcis Domine unde veniat Spiritus, ubi ſit, & quo vadat, & vtrum radix ſit dulcis, an amara de qua foris pulchra folia emittuntur & non tantum intentionem, ſed etiam radicis medullam intimam, diſertiſſima veritatis tuæ luce colligis, numeras, contueris, conſignas : cum-*

Se diligenter considero, ingenti timore perfor, quia magna nobis est indita necessitas juste recteque vivendi, quippe qui omnia facimus ante oculos judicis cuncta cernentis. Dieu connoiſt tres-parfaitement par quel eſprit nous faiſons toutes nos actions ; il perce avec ſes yeux de Lynx, le fond de noſtre cœur, il ſçait s'il y a de la douceur ou de l'amertume en la racine d'une plante qui produit de belles fueilles : il épluche & il examine de prés, non ſeulement l'intention de nos œuvres, mais encore la plus intime & ſecrette mouëlle de cette racine. Voyez ces tulippes, ces roſes, & ces narciſſes en un parterre ; il n'y a rien de ſi beau, de ſi poly, & de ſi agreable à la veuë : voyez la racine d'où elles procedent, il n'y a rien de ſi terreux, tortu, & deſagreable ? Voyez ces œuillets & ces lys ſur un Autel, il n'eſt rien de ſi odoriferant : ſentez la tige, qui eſt dans le vaſe, il n'eſt rien de ſi puant. Vous eſtes à l'Autel, & vous dites la Meſſe avec grande modeſtie ; il n'y a rien de ſi beau, de ſi bonne odeur & ſi agreable à Dieu & aux hommes que cette action : mais ſi vous ne faites cela que pour gagner quelque argent, ou pour eſtre eſtimé devot ; il n'eſt rien de ſi bas, de ſi terreſtre, & de ſi mauvaiſe odeur devant Dieu que cette intention. Vous reprenez cette fille dont vous eſtes la marâtre, vous la rudoyez, vous l'accablez de reprimandes ; c'eſt dites-vous, pour la corriger de ſes imperfections ; voilà une belle racine, & une ſainte intention : mais Dieu regarde la

moüelle, il voit possible que cette inclination, que vous avez à reprendre & à corriger, vient d'une certaine aversion naturelle que les marâtres ont pour leurs belles filles. Vous allez à vostre Pere spirituel une ou deux fois la semaine, en apparence & selon vostre pensée pour recevoir de luy des enseignemens spirituels : en effet & en verité, possible que c'est par sensualité, sensualité si secrette & délicate que vous ne vous en appercevez pas, mais Dieu la discerne fort bien.

Quand ie considere ces choses, ie suis saisi d'une extréme crainte, ie vois que nous sommes obligez de faire toutes nos œuvres avec grande circonspection, pureté d'intention, & le concours de toutes les circonstances : puisque nous les faisons en presence d'un Iuge qui voit tout, qui pese tout, qui épluche tout, qui examine tout, & qui desavouë une action, si elle est souillée de la moindre tache, *Ante oculos iudicis cuncta cernentis.*

F. HIPPON. *Veritas locutionis.*

Comme la connoissance de Dieu est toûjours conforme à la verité de son objet; ainsi les paroles qu'il dit & les Arrests qu'il prononce, sont toûjours conformes à la verité de sa connoissance. Le S. Evangeliste vid sortir de la bouche une épée tranchante des deux costez. La iustice des hommes ne tranche que d'un costé, elle condamne & punit les criminels qui sont foibles, ou petits, pauvres & sãs appuy; mais quant à ceux qui sont grands, riches, ou puissans en faveur, elle les laisse impunis: la iustice de Dieu tranche des deux

coſtez, elle n'a acception de perſonne, elle punit les grands & les petits qu'elle connoiſt puniſſables. La iuſtice des hommes ne punit que les crimes exterieurs; celle de Dieu les exterieurs & interieurs, la diſpoſition du cœur, les affections, le deſir, & l'inclination volontaire. Si vous n'avez dérobé que cinq ſols, les hommes vous puniſſent pour un larcin de cinq ſols: mais ſi vous n'avez pris ſi peu, que parce que vous n'avez pas trouvé davãtage, ou vous craignez qu'on ne le connuſt; Dieu vous punit pour la ſomme que vous deſiriez prendre. Celle des hommes ne punit que les grands crimes;
Matth. 12. *De minimis non curat Prætor* : celle de Dieu punit les petites fautes, les pechez veniels, les paroles oiſives, les penſées inutiles. La
Mich. 2. 1. iuſtice des hommes punit les actions criminelles, & non pas les obmiſſions: celle de Dieu punit tous les deux, elle envoye au
Matth. 25. feu eternel & ceux qui ont tué, & ceux qui ont laiſſé mourir de faim, ou languir les pauvres de miſere. Celle des hommes ne tranche que d'un coſté, elle tuë le corps, non pas l'ame, elle confiſque les biens temporels, & non pas les éternels; elle prive des creatures, & non pas du Createur: mais Ieremie dit que le glaive de Dieu perce le corps, & parvient iuſques à l'ame. Saint Thadée l'Apoſtre dit que le feu temporel qui conſomma les Sodomites en cette vie, fut le commencement du feu éternel qui les brûlera en l'autre monde.

Heu, heu Domine pervenit gladius tuus uſque ad animam. Ierem. 4. 10.

La parole de Dieu eſt toûjours conforme à ſa connoiſſance: il connoiſt qu'en chaque

peché il y a deux déreglemens, le premier en ce que l'ame ſe détourne de Dieu, & le ſecond quelle s'attache à la creature; il la condamne à deux peines, à la peine du dam, *Diſcedite à me*, & à la peine du ſens, *In ignem æternum*. Il connoiſt que le pecheur offenſant une Maieſté infinie, merite une peine infinie, & comme il n'eſt pas capable d'une peine infinie en activité, il le condamne à une peine infinie en éternité.

G. IV. PVN. *Veritas operationis*

La iuſtice des hommes prononce pluſieurs ſentences qui ne ſont pas executées; parce que le criminel en appelle, qu'il preſente requeſte civile, qu'il s'échappe de priſon, ou qu'il reçoit grace du Prince. La iuſtice de Dieu ne prononce point d'Arreſt qui n'ait ſon effet infaillible: *Opera manuum eius veritas, & iudicium.*

Pſal. 109. 7.

La verité d'operation en Dieu, eſt la conformité de ſes œuvres avec ſes paroles. Sa voix eſt ſemblable, non à un tonnerre, qui ne fait que du tintamarre, non au ſon d'une cloche, ou aux fanfares d'une trompete, qui ne produiſent point d'effets: mais à un torrent, qui faiſant du bruit, fait du ravage, qui rompt les digues, renverſe les chauſſées, & franchit les barrieres qu'on luy oppoſe, qui ruïne, qui deſole, & diſſipe tout ce qu'il rencontre. La voix de Dieu en eſt de même, quand il donne quelque Sentence, en la prononçant il l'execute. Il dira aux reprouvez: *Ite maledicti*, & diſant cela il les y fera tomber, ſans qu'aucune craeture ny du Ciel, ny de la terre, oſe mettre oppoſition à l'effet de ſes paroles. Il n'y aura prieres

Vox eius tanquam aquarum multarum. Apoc. 1.

H. CONCLV-SIO.

de la Vierge, intercession des Saints, ny actes de soumissiõ, il n'y aura larmes de penitence, promesses d'amendement, ny Oraisons humbles & ferventes, qui puissent faire revoquer ou suspendre, diminuer ou changer tant soit peu cét Arrest arresté pour toute l'étenduë des siecles. *In æternum Domine permanet verbum tuum.*

Tunc videbunt. O, *Tunc*, que tu es amer aux ames mondaines ! elles n'aiment que *nunc*, c'est à dire que le temps present; le futur, ou le temps d'alors, leur est & fatal & funeste; *Videbunt*, alors on verra vos hypocrisies, & vos trahisons, vos pensées badines, & vos desseins ambitieux : les pechez commis en cachette & devant le monde, les abominations, & les brutalitez. *Videbunt*, on verra les belles occasions de faire vostre salut que vous avez follemẽt perduës, les pauvres que vous pouviez assister, les predicatiõs que vous pouviez ouir, les Sacremens que vous pouviez recevoir, les Indulgences que vous pouviez gagner, les gens de bien que vous pouviez imiter. Si j'eusse aidé cette veuve en son procez direz vous, visité ce malade mõ voisin, ou retiré cette fille perdue, j'eusse gagné les bonnes graces de Dieu : si j'eusse entendu une telle Predication, quand i'allay me promener, j'eusse esté converty & touché : si j'eusse declaré mon peché à un tel qui ne me connoissoit pas, i'en eusse esté quitte.

Videbunt; on verra les gens de bien qui auront vécu en mesme Ville, en mesme parroisse, en mesme rue, en mesme fortune & famille que vous, qui seront en l'air parmy les Saints, auprés de nostre Sauveur,

Obviam Chriſto, in aëra, pendant que vous ramperez ſur la terre parmy les reprouvez, auprés des demons : Hé ! qui euſt penſé, direz vous, que cette pauvre femme qui avoit ſi peu d'apparence, que cét artiſan qui ſembloit ſi idiot, ou que mon valet meſme que ie traittois comme un ver de terre, ſeroient en ſi grand honneur ? moy Conſeiller, Treſorier, & Abbé, qui eſtois ſi ſçavant, ſi ſage, & ſi iudicieux ſelon le monde, ie ſerois ainſi mépriſé ? Ma pauvre ſervante, vous avez eſté plus ſage que moy, de reſiſter à mes volontez ſenſuelles, & à mes importunitez impudiques : ſi vous m'euſſiez creu, ie vous aurois perduë, vous ſeriez damnée avec moy, vous fiſtes bien de quitter mon ſervice. Ma bonne mere, il n'a pas tenu à vous que ie ne ſois ſauvée avec vous, vous m'avez ſouvent repriſe de mes vanitez : vous m'avez priée de ne hanter pas ce jeune homme qui m'a iettée en ce precipice : Mon pauvre pere, ie ne puis vous regarder ſans un extréme regret, helas c'eſt ma faute ! C'eſt ma pure faute, ſi ie ne ſuis avec vous dans le Ciel, car ſi ie vous euſſe obey quand vous me repreniez de mes débauches, quand vous me commandiez de prier Dieu, d'aller à confeſſe, où d'éviter les mauvaiſes compagnies, ie ſerois maintenant en la voſtre.

Videbunt filium hominis. Quelle frayeur devoient avoir les enfans de Jacob, ayant mal-traitté, & vendu leur frere Ioſeph, quand ils le virent Vice-Roy de toute l'Egypte ; & que ſe preſentant à eux il leur dit,

Ie ſuis voſtre frere Ioſeph que vous avez vendu ? En quelle tranſe & apprehenſion ſerez-vous, quand vous verrez le Fils de Dieu que vous avez offensé & mépriſé, accompagné de ſes Anges, en la gloire de ſon Pere, rayonnant de ſplendeur au thrône de ſa Maieſté, en ſon lict de juſtice, preſt à vous condamner, & qui vous dira : Ie ſuis le Sauveur que vous avez vendu pour une piece d'argent, par vos faux témoignages: Ie ſuis celuy que vous avez chaſſé de voſtre cœur pour une volupté de beſte : celuy à qui vous avez craché au viſage par vos blaſphemes ; celuy enfin que vous avez foulé aux pieds par vos impietez & par vos ſacrileges: *Videbunt in quem transfixerunt.*

Ioan. 19.

Filium hominis. Réjouyſſez vous, ô ame choiſie, dit ſaint Auguſtin ! celuy qui eſt à preſent voſtre Advocat, ſera lors voſtre Iuge ; il ſçait voſtre bon droit, il connoiſt la pureté de vos intentions, les ardeurs de voſtre cœur envers luy, & la ſincerité de vos affections. Celuy qui eſt à preſent voſtre Eſpoux, vierges devotes, ſera lors voſtre Iuge ; il vous ſera favorable, il ſe ſouviendra des plaiſirs que vous avez mépriſez, des mortifications que vous avez embraſſées, & des perſecutions que vous avez endurées pour l'amour de luy. *Filium hominis*, c'eſt à dire le Fils de la Vierge : Quel regret pour ceux qui auront negligé ſon ſervice ! ſa ſainte Mere l'euſt appaiſé, vous l'euſt rendu propice & favorable, ſi vous euſſiez dit voſtre Chapelet tous les iours, ſi vous euſſiez fait voſtre devoir au roſaire, ou au mont-

Gaude, qui nunc eſt tuus advocatus tunc erit iudex tuus.

Carmel. *Venientem in nube*: Son lict de iuſtice ſera une nuée qui lancera des carreaux & des foudres ſur les reprouvez : *cum poteſtate magna*, qui vengera puiſſamment les iniures qu'on luy fait, qui punira rigoureuſement ſes ennemis ſans que perſonne luy reſiſte : *In nube*, nuée qui diſtillera une roſée de miel, & de douceur, de graces & de benedictions ſur les predeſtinez : *Cum poteſtate magna & maieſtate* ; Cette Maieſté divine, ce Roy du Ciel & de la terre, traitera royalement ſes favoris, il les comblera de ioye, de delices, de richeſſes, & de felicitez éternelles. *Amen.*

SERMON XXXVIII.

LE PECHE' MORTEL nous prive des felicitez du Ciel.

Domine quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requieſcet in monte ſancto tuo ? qui ingreditur ſine macula, & operatur iuſtitiam. Pſalm. 14.

DANS la Sentence épouventable, que le Fils de Dieu prononcera au jour du Iugement contre les ames reprouvées, on y

peut remarquer deux peines : la peine du dam, & la peine du sens. La peine du dam par laquelle il les separe de sa presence, & les bannit du Royaume des Cieux, *Discedite à me*: La peine du sens, par laquelle il les condamne pour iamais à estre tourmentez dans les flammes d'Enfer, *In ignem aternum*. La premiere peine est la plus grande, quoy que la moins apprehendée. Pour vous la faire redouter, ie diviseray ce discours en deux poincts, au premier nous tâcherons de connoistre par quelque conjecture la grandeur des biens qui sont dans le Ciel, en considerant le lieu où nous serons, la compagnie que nous y aurons, les actions que nous y ferons. Au second poinct, ie vous feray voir par ces mesmes considerations, qu'en commettant le peché, vivant comme on fait dans le monde, il n'y a point d'apparence de pretendre à ces grands biens.

Il est vray qu'on peut s'acheminer au Ciel de tous les endroits de la terre : mais on n'y sçauroit entrer que par la porte, c'est à dire par vostre entremise, ô sainte & bienheureuse Vierge. I'apprens cecy de l'Eglise qui vous surnomme tous les iours en ses devotions publiques la porte du Ciel, *Ianua cœli*. Comme Iesus sortant du Ciel, s'est servy de vous pour entrer en ce monde : ainsi au sortir de ce monde, nous avons besoin de vous, pour estre reçus dans le Ciel. Et ce nous est un sujet d'esperance, puisque vous étes une porte toûjours ouverte à toutes sortes de personnes, *Pervia cœli porta manes*. Les pauvres & les riches, les grands & les

p tits, les innocens & les penitens, ont entrée en la Cour ce este, quand ils recourent à vous comme nous faisons devotement, en vous disant. *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIVM. *Deus destinavit hominibus habitationes, pro exercitio triplicis vitæ: nempe sinum matris, pro vegetativa: hunc mundum pro sensitiva: paradisum pro intellectuali: & quanto secunda antecellit primam, tanto tertia secundam.* A.

I. PVNCTVM. *Considerat locum, societatem, & actiones beatorum.* Locus 1. *est spatiosus.* B. 2. *Purus* C. 3. *Ornatus.* D. *Societas beatorum gratissima.* 1. *Ob pulchritudinem corporum.* E. 2. *Ob excellentiam animi.* F. 3. *Ob dominium animæ in corpus* G. *Actiones beatorum, iucundissimæ.* 1. *in intellectu, visio Dei.* H. 2. *In voluntate, fruitio & adimpletio omnium desideriorum* I 3 *in memoria, recordatio, & laus à Deo bonorum operum.* K.

II. PVNCTVM. *Ex iisdem considerationibus probatur peccatorem obstinatum immerito sperare beatitudinem.* Ex 1. *an qui toties peccavit, obtinebit locum, quem Angelus unico peccato perdidit?* L. Ex 2. *an coinquinatus audebit sociari beatis tam puris, & tam sanctis?* M. Ex 3. *Deus volene unire in æternum animæ tam impuræ?* N. 2. *An voluntatem contemnentium se faciet?* O 3 *Quid laudabitur in peccatore, cum laus erit unicuique à Deo?* P.

CONCLVSIO. *Quam fœlix sors prædestinati!* Q.

A QUelques disciples d'Aristote, considerans la grande diversité des actions que nous pratiquons en ce monde, ont osé maintenir qu'il y a trois ames en l'homme, la vegetative, la sensitive, & la raisonnable: on n'a pas encore bien decidé ce poinct en Philosophie, mais on tient pour tout asseuré, que si l'homme n'a pas ces trois ames en leur essence & forme specifique, il les a en éminence, il en a toutes les vertus, les appanages & les proprietez, il en exerce tous les actes distinctement & en divers temps. A cét effet le Createur luy a destiné trois demeures, pour l'exercice particulier de ces trois sortes de vies: le sein de sa Mere, le monde, & le Ciel empyrée. Dans le sein de sa Mere il n'exerce quasi que la vie vegetative, il se nourrit & croist comme les plantes: mais la nature le prepare à la vie sensitive, elle luy forme des membres & des sens pour cela. En ce monde il n'exerce bien parfaitement quasi que la vie sensitive, il boit, il mange il marche comme les animaux. Mais la grace le prepare à la vie intellectuelle, elle luy forme des facultez, & des vertus pour cela: & dans le Ciel empyrée il exerce la vie intellectuelle, il connoist, il contemple, il aime, & il possede Dieu comme les Anges. Et comme la seconde demeure est incomparablement plus noble, plus commode, & plus souhaittable que la premiere; le sejour de ce monde que le sein de

de sa Mere : ainsi la troisiéme demeure est incomparablement plus noble, plus commode, & plus souhaittable que la seconde ; le Ciel empyrée que le monde.

Supposons donc qu'il y ayt un enfant qui ait l'usage de raison dans le sein de sa mere, & qu'il y ait communication de pensée, & commerce de parole interieure entre l'ame de cét enfant, & celle de sa mere ; la mere diroit à son enfant: Mon fils, le lieu où vous estes maintenant, n'est qu'une prison ; mais vous n'y serez pas long-temps, vous en sortirez quelque iour, & vous entrerez en un lieu qui sera beaucoup plus grand, spacieux, plus beau, plus commode, & plus agreable sans comparaison, que le lieu où vous estes : maintenant, vous estes logé à l'estroit, & en tenebres, dans un cachot; apres vostre naissance, vous serez au large & en la lumiere, vous aurez vingt fois, cent fois, mille fois plus de place que vous n'avez icy, vous vous promenerez dans des sales, des jardins, dans des prairies larges & spacieuses : maintenant vous estes tout seul, vous ne communiquez avec personne qu'avec moy ; apres vostre naissance, vous deviendrez grand, vous serez en compagnie, vous converserez avec vos freres, qui sont nez devant vous, & avec quantité d'autres hommes : maintenant vous ne faites rien sinon que vous croissez, & vous vous nourrissez bien imparfaitement, sans plaisir, sans sentiment, sans mouvement ; apres vostre naissance, vous aurez l'usage de vos sens, vous verrez un Soleil qui est au Ciel, de belles

fleurs qui ſont en des parterres, vous entendrez des muſiques harmonieuſes, vous ſentirez des parfums, vous mangerez des viandes delicieuſes, des fruits ſavoureux, doux, aigres, & muſquez, de toutes façons. Si la mere diſoit toutes ces choſes à ſon Fils, il n'en croiroit rien, il ne voudroit pas ſortir de ſon cachot, il diroit qu'il n'eſt rien tel que de vivre au ſejour où il eſt, que la demeure dont on luy parle eſt incertaine & douteuſe; il appelleroit mort ce que nous appellons vie, il apprehenderoit les évanouiſſemens & les autres accidens qui y arriuent; il auroit en ſa naiſſance beaucoup de peine, à quitter cette peau qui l'enveloppe, comme en la mort nous avons repugnance à quitter nos corps & nos biens; il ne pourroit comprendre, & on ne pourroit luy bien expliquer ce que c'eſt que la lumiere, le Soleil, les fleurs, les prairies, & comme tout cela eſt fait, parce qu'il n'a rien veu de ſemblable, il penſeroit que tout ce que ſa mere luy en a dit, n'eſt que fable & amuſement: neantmoins, nous voyons que c'eſt la pure verité, & quand l'experience ne le feroit pas voir, on le luy pourroit monſtrer par raiſon évidente s'il avoit tant ſoit peu de iugement; on luy pourroit dire, ſi vous deviez toûjours demeurer dans les entrailles de voſtre mere, à quel propos eſt-ce que la nature qui ne fait rien en vain, vous formeroit ces membres? s'il n'y avoit point de lumiere, de Soleil, de fleurs, ny de viande, dequoy vous ſerviroient les ſens que la nature vous donne pour jouïr de ces

objets ? dequoy vous ſerviroient vos pieds, voſtre langue, vos yeux, & vos oreilles, ſi vous ne deviez iamais cheminer, parler, voir, ny écouter?

L'Egliſe qui eſt voſtre mere vous dit pareillement: Ce monde n'eſt qu'une priſon, bien eſtroitte à comparaiſon du Ciel, au ſortir de laquelle, vous ſerez reçeu au Ciel empyrée, qui eſt infiniment plus grand, plus beau, & plus delicieux que la terre; vous aurez la converſation des Anges & des eſprits bien-heureux, vous aurez la lumiere de gloire, vous contemplerez Dieu en ſon eſſence, vous le verrez face à face, vous joüyrez de luy, vous l'aimerez & le poſſederez parfaitement. Cependant vous n'en croyez rien, & vous dites: Qu'eſt ce que le Ciel empyrée, les Anges, la lumiere de gloire, & l'eſſence de Dieu? Vous vous imaginez que ce ſont des contes de vieille, & neantmoins c'eſt la verité meſme: & encore qu'on ne vous puiſſe pas bien expliquer ce que c'eſt, parce qu'il n'y a rien en ce monde qui en approche tant ſoit peu, cela ne laiſſe pas d'eſtre vray; & ſi vous aviez un grain de bon iugement, on vous pourroit montrer par de puiſſantes raiſons que cela eſt. Car vous avez un entendement qui a pour objet les choſes purement ſpirituelles, dégagées de la matiere; une volonté qui ne ſe remplit d'aucune choſe bornée, qui eſt capable de l'infiny, une inclination qui tend à une vie éternelle & permanente: cependant il n'y a point d'objet purement ſpirituel en ce monde, point de creature in-

finie, point de vie éternelle ; puis donc que la nature & la grace ne font rien d'inutile, & qu'elles vous ont donné cét entendement, cette volonté & cette inclination, il faut qu'il y ait pour vous une autre demeure que ce monde, un ſejour auquel vos puiſſances puiſſent trouver leur propre obiet, & exercer des actions convenables à leur nature.

Ie reviens donc à mon principe & ie dis que l'homme au ſein de ſa mere vit comme une plante, avec cela de plus, qu'il a quelque commencement de ſentiment & de mouvement: en ce monde il poſſede en perfection, les ſentimens & les mouvemens qui ſont propres à l'animal ; avec cela de plus, qu'il a quelque commencement d'intelligence ſpirituelle, & de contemplation. Dans le Ciel il vit comme les Anges d'une vie intellectuelle & parfaite. *Erunt ſicut Angeli Dei.* Il ſort du premier ſejour, comme par faute de nourriture, mais plus fort de ſentiment & de mouvement qu'il n'a été juſqu'alors : il ſort du ſecond ſeiour comme par deffaut de mouvement & de ſentiment, mais plus vigoureux d'eſprit & de raiſonnement qu'il n'a iamais eſté. Son départ du premier ſeiour, nous l'appellons nativité ; ſon départ du ſecond ſeiour, l'Egliſe l'appelle naiſſance, *Natalitia Sanctorum*, parce qu'il en ſort pour entrer en un troiſiéme lieu beaucoup plus ſpacieux, plus excellent, & plus heureux que les deux autres.

B.

I. Punc. *Conſiderat locum beatorum qui eſt,*

Trois circonſtances contribuent à la beauté & à l'aggréement d'une demeure, ſi elle eſt ſpacieuſe, bien nette, ornée & diver-

ſpacée. Un iardin par exemple eſt eſtimé quand il y a des allées, bien larges & longues à perte de veuë; quand il n'y a point d'ordures de pierres, d'eſpines; quand il y a un bel émail de verdure & de fleurs, grande diverſité de compartimens, de berceaux, de baſſins, & de palliſſades.

Il y a grande difference, ou pour mieux dire grande oppoſition entre le vice & la vertu: le vice eſt un chemin large, battu & penchant, qui conduit dans un abiſme, dans une baſſe foſſe, eſtroitte, obſcure, & incommode. Sainte Thereſe vit un iour la place, qui luy eſtoit preparée en enfer, ſi Dieu par ſa miſericorde, ne l'euſt preſervée des pechez, où ſon naturel trop complaiſant l'euſt conduite: Elle nous donne ſujet de nous repreſenter ce lieu comme un cachot, ou une armoire où l'on eſt enfermé, reſſerré, preſſé & quaſi écraſé ſans pouvoir ſe remüer tant ſoit peu, pour prendre quelque allegement, dans les ardeurs d'un feu tres-cuiſant & inſupportable. La vertu au contraire, eſt une montée & un ſentier étroit & difficile à grimper; mais qui conduit à une demeure large, relevée, lumineuſe, tres-agreable, à un grand Palais, à une maiſon de plaiſance, à un iardin de delices, & à un Paradis celeſte. Il ſemble que le Prophete Baruch ne trouve point de paroles aſſez ſignificatives, pour en exprimer l'étenduë. O Iſraël, dit il, que la maiſon de voſtre Dieu eſt grande! que le lieu de ſon domaine eſt large & ſpacieux! qu'il eſt grand, ſublime, immenſe, infiny, ſans bornes & ſans limites!

1. *Spatioſus.*

O Iſrael, quàm magna eſt domus Dei, & ingens locus poſſeſſionis ejus! magnus eſt, non habet finem, excelſus, & immenſus. Baruch. 3. 24

Les Aſtrologues connoiſſent clairement & certainement la grandeur des eſtoilles, que vous voyez au huitiéme Ciel, en une nuict d'hyver bien ſeraine, & ils font voir par des demonſtrations évidentes, qu'il n'y en a pas une qui ne ſoit plus grande que toute la terre; & ils les diſtinguent en ſix differentes eſpeces. Celles qui ſont de la premiere & plus remarquable grandeur, ſont chacune cent & ſept fois plus grandes que toute la terre: & on en compte dix-ſept. Celles de la ſeconde grandeur, ſont chacune quatre-vingt dix fois plus grandes que la terre: & il y en a quarante cinq. Celles de la troiſiéme, ſont ſoixante douze fois plus grandes; & il y en a deux cens huict. Celles de la quatriéme ſont cinquante quatre fois plus grandes que la terre: & on en compte deux cens ſoixante-quatre. Celles de la cinquiéme, ſont chacune trente cinq fois plus grandes que la terre: & il y en a 217. Les autres qui ſont de la ſixiéme & derniere grandeur, ſont dix-huict fois plus grandes que la terre: & le Firmament où ces eſtoilles ſont enchaſſées, a de circuit & de ſuperficie d'en-haut qu'ils appellent convexe, cinq cens millions de lieuës Françoiſes. Quelle admirable étenduë, quelle large campagne, quelle longue carriere pour ſe promener! Et toutesfois le Ciel empyrée eſt incomparablement plus grand: car d'autant qu'un Globe celeſte eſt plus haut, il eſt plus vaſte & plus ſpacieux; & entre le Firmament & le Ciel empyrée, il y a deux Spheres celeſtes, à ſçavoir le Ciel Cryſtallin, & le premier Mobile.

En ce Paradis celeſte rien ne ſera iamais receu qui le puiſſe tant ſoit peu ſoüiller : les allées y ſont nettes & brillantes comme les perles Orientales, comme l'or le plus affiné: les murailles de ce grand Palais ſont de pierres precieuſes : c'eſt l'Apocalipſe qui le confirme, *Non intrabit in eam aliquid coinquinatum : ipſa civitas aurum mundum, fundamenta muri civitatis, omni lapide pretioſo ornata.* Tout ce baſtiment eſt émaillé d'une ſi agreable diverſité qu'on ne ſe laſſe iamais de la voir : le Soleil qui eſt ſi beau, qu'Anaxagoras ne ſe diſoit eſtre en ce monde que pour le contempler : le Firmament qui eſt marqueté d'une ſi belle varieté d'eſtoilles, n'eſt que le marche-pied des bien-heureux, ce n'eſt que le pavé de leur ſejour immortel. Si le pavé eſt ſi beau, ſi brillant, ſi éclatant, & ſi diverſifié : quel peut-eſtre le plafons, le lambris, quelles les murailles, les colomnes, & autres embelliſſemens ?

C.
2. *Purus.*
Apoc. 21. 18.

D.
3. *Ornatus*

Si le lieu eſt ſi delicieux, la compagnie l'eſt encore davantage ; car trois choſes font qu'une compagnie eſt extrémement agreable, la beauté des corps, la vivacité des eſprits, la bonne grace du corps & de l'eſprit aux perſonnes qui y ſont. En une aſſemblée, la ſeule veuë des belles creatures vous charme, quoy que vous ne leur parliez point : ce qui aſſaiſonne un feſtin, c'eſt quand il y a quelque bel eſprit qui fait des reparties ingenieuſes ſur le champ, des rencontres admirables, de petits contes innocens, qui réjoüiſſent la compagnie : au bal ou à la comedie, ce qui nous divertit, eſt de

E.
2. *Societatem quæ eſt gratiſſima.*
1. *Ob decorem corporum.*

voir que l'esprit du danseur, ou de l'acteur, agite & manie adroittement son corps, qu'il en fait ce qu'il veut, qu'il le plie & le meut avec bonne grace. Dans le Ciel nous serons en la compagnie des Saints, dont le corps aprés la resurrection sera doüé d'une beauté ravissante Vous estes si curieuse de la beauté de vostre corps, soyez-le comme il faut: procurez-luy une beauté non passagere & perissable, qui se flétrit avec le temps, qui doit étre la curée de la mort & des vers, mais une beauté, permanente, & parfaite.

Erit lux lunæ sicut lux Solis, & lux Solis erit septempliciter sicut lux septem dierum. Isay. 30. 26.

Le Prophete Isaye dit, qu'aprés le iugement, la Lune sera aussi lumineuse que le Soleil l'est à present, & que le Soleil sera sept fois plus lumineux & plus éclatant qu'il n'est pas. Et le Fils de Dieu dit en S. Matthieu, que les iustes brilleront comme le Soleil; & en S. Marc, il dit qu'ils seront semblables aux Anges. Le petit saint Celse voyant un Ange en forme d'homme auprés de S. Iulien; Saint Valerien en voyant un autre auprés de sainte Cecile, & saint Romain un autre auprés de saint Laurens, en furent tellement ravis, qu'ils se convertirent à la foy sur le champ, & voulurent endurer le martyre, par esperance de jouyr pour toûjours de la veuë d'une si parfaite beauté. Que sera-ce d'en voir des millions en leur propre nature, d'une beauté si differente, que selon la doctrine de saint Thomas, l'un n'est pas de mesme espece qu'aucun autre.

Justi fulgebũt sicut sol, in regno patris eorum. Matt. 13. 43.

Erunt sicut Angeli Dei. Marc. 12. 25.

F. 2. *Ob excellentiam animi.*

Nous aurons la conversation des Saints & & des Anges qui ont tant d'esprit, de scien-

ce, & d'éloquence que les plus grands Docteurs, & les plus celebres Orateurs de ce monde, leur eſtans comparez, ne ſont que comme des enfans, & des villageois groſſiers & ignorans. Nous ſerons en la compagnie des Saints, qui ſeront ſi abſolument maiſtres de leurs corps qu'ils en feront tout ce qu'ils voudront, ils le pourront porter en un moment de l'Orient à l'Occident, du Septentrion au Midy, de la terre au Ciel, du Ciel ſur la terre, comme bon leur ſemblera, auſſi aiſément que la penſée: *Vbi vo-* G. *let Spiritus, protinus erit & corpus*, dit ſaint Auguſtin. Et que ferons-nous en un lieu ſi agreable, en ſi bonne compagnie? des actions extrémement delicieuſes. En l'entendement, nous verrons Dieu, nous iouyrons de luy. Quel contentement! quelle volupté! quelle ſouveraine beatitude. H.

Ariſtote dit, & il eſt vray que pour avoir un grand plaiſir, trois choſes ſont neceſſaires; un excellent obiet, une puiſſance vive & épurée, & une liaiſon tres-étroitte entre l'obiet & la puiſſance: or en cette delectation, l'obiet eſt l'eſſence de Dieu, qui eſt l'aſſemblage de toute ſorte de biens, *Oſtendam tibi omne bonum*. Imaginez vous toutes les creatures poſſibles & concevables, dépoüillez-les de toutes leurs imperfections; faites un preſſis & une quint-eſſence de toutes leurs belles qualitez, proprietez, & perfections imaginables: Dieu eſt infiniment plus que tout cela, & ainſi quel contentement de iouïr de cét obiet! L'Entendement qui en iouyra, eſt une puiſſance tres-vive, tres active, & tres-épurée: l'u-

3. *Ob dominium in corpus.*

3. *Conſiderat actiones beatorum, quæ ſunt iucundiſſime.*

1. *In intellectu, vires.*

nion qui ſera entre Dieu & luy, eſt la plus étroite liaiſon qui ait iamais eſté aprés l'u-

I. nion hypoſtatique, comme nous verrons

2. *In voluntate, fruitio.* bien-toſt : Dieu ne ſera pas ſeulement uny à l'eſprit bien-heureux, mais encore à la volonté, à toutes les puiſſances de l'ame raiſonnable, à toutes les facultez de l'eſprit : *Cùm adhæſero tibi ex toto me, jam non erit labor neque dolor*, dit ſaint Auguſtin. Et ſaint Gregoire de Nazianze décrivant la beatitude dit, que c'eſt, πρεία τῆς ἁγίας καὶ βασιλικῆς τριάδος ἐλλάμψεως, καὶ ὅλης ὅλῳ τοῖ μιγνυμένης. La contemplation de la ſainte & Royale Trinité, qui éclaire l'ame, & qui ſe méle toute à tout l'eſprit bien-heureux : ainſi, tous les ſouhaits de la volonté ſeront ac-

Greg. Naz. orat. 15.

K. complis, toutes les inclinations du cœur

3. *In memoria, laus bonorum operum.* ſeront ſatisfaites & contentes.

La memoire ſera ſatisfaite par la ſouvenance de nos belles actions paſſées, que Dieu racontera devant tous avec éloge, *Laus erit unicuique à Deo.* Le nectar des ames genereuſes, c'eſt la gloire : vous prenez tant de plaiſir à eſtre loüé des hommes, quoy que vous ne ſçachiez pas ſi c'eſt par flatterie ou par ſentiment de verité qu'ils le font ; vous n'y pouvez pas prendre un plaiſir tout entier, parce que ſi vous conſentiez à vos loüanges, ou ſi vous témoigniez les agréer, au lieu de vous eſtimer on ſe moqueroit de vous. Dans le Ciel, vous ſçaurez que Dieu vous loüe avec connoiſſance & ſentiment de verité, vous y pourrez cõtribuer, vous vous pourrez l üer en Dieu ſans danger de vaine gloire:

Pſal. 33. 3. *In Domino laudabitur anima mea.* En l'Hebreu il y a *tithallel. Laudabit ſe* : car le verbe

eſt en la derniere conjugaiſon, qu'ils appellent *ithpaël*, & la regle dit, *ithpael*, *in ſeſe factum refloxit agentis.* Vous pourez raconter vos loüanges, & par conſequent voſtre plaiſir ne ſera pas à demy, mais entier & parfait : *Gaudium veſtrum erit plenum.* Et cela éternellement !

Voilà le grand mot qui adjoûte un ſurcroiſt infiny à tout ce qui eſt au Ciel : quand ce ne ſeroit que le moindre feſtin, s'il duroit éternellement ſans ennuyer, ny dégouſter, il ſeroit infiniment ſouhaittable. Que ſera-ce donc que d'eſtre en un iardin de delices, en une maiſon de plaiſance, en comparaiſon de laquelle les Tuilleries, & les Fontaine-bleau de France, les Eſcuriaux d'Eſpagne, les Pratolins de Florence, & les Beluederes de Rome, ne ſont que de petites chaumines. Eſtre en la plus honorable, delicieuſe, & agreable compagnie qui ſe puiſſe imaginer, eſtre remply & inondé d'un torrent de volupté en l'ame, au corps, en l'eſprit, en la volonté, & en tous nos ſens & facultez ! Eſtre aſſeuré que ce torrent ne tarira iamais, que cette compagnie nous retiendra, & fera paſſer le temps en tous les ſiecles ! & que nous ne ſerons iamais chaſſez de ce ſeiour de delices ! *O Sancta Syon, ubi totum ſtat, & nihil fluit ! ô ſacrum & felicem ſtatum, ubi nec dignitas typhum, nec inæqualitas zelum, nec familiaritas contemptum, nec aſſidui as faſtidium, nec veritas odium parit ! ô beatam vitam in qua eſt perpetuo flos iuventutis qui non marceſcit, decor pulchritudinis qui non tabeſcit, vigor ſanitatis qui non hebeſcit !*

torrens voluptatis qui non arescit, ardor charitatis, qui non tepescit ! Que la felicité des Saints est agreable & asseurée ils sont plus grands & plus proches de Dieu les uns que les autres ; & cette dignité ne les rend point arrogans : il y a differens degrez de beatitude & de gloire ; & cette inégalité ne les fait point ialous: ils conversent toûjours ensemble, & cette familiarité n'y engendre point de mépris. Ils nagent continuellement dans les delices, & cette assiduité ne leur apporte point de dégoust : ils connoissent clairement, & se racontent à cœur ouvert ce qu'ils ont pensé, dit ou fait les uns contre les autres, quand ils estoient au monde; & cette verité ne cause point de division, ny d'aversion parmy eux: O que cette vie est heureuse, où il y a continuellement & à perpetuité une fleur de ieunesse, dont la vivacité ne se flétrit point ! une admirable beauté dont la splendeur ne se ternit point ! une parfaite santé, dont la vigueur ne s'alentit point ! un torrent de volupté, dont la source ne se tarit point ! une ardeur de charité, dont la flamme ne s'assoupit point, ny ne diminuë point ! Quel mal-heur, quel tourment, quelle mort d'estre privé d'une telle vie ?

L.

II. PVNC. *Ex iisdem considerationibus probatur obstinatos excludi à beatitudine.*

Vous en serez privé mon cher Auditeur, si vous ne vous privez des voluptez sensuelles : asseurément vous serez exclus de cette beatitude, si vous ne changez de façon de faire. Les mesmes raisons qui vous monstrent la grandeur de cette gloire, vous font voir que vivant comme vous faites, vous

n'y oseriez aspirer. Considerez où vous serez au Ciel, avec qui vous vivrez, & ce que vous y ferez; & si vous avez le sens commun, vous direz: Estant vicieux comme ie suis, ie n'y dois pas aller, ce ne seroit pas la raison: Premierement donc en quel lieu serez-vous dans le Paradis? à la place d'un Ange? Non, aucune ame ne sera receuë dans le Ciel, que pour occuper la place qu'un Ange a perduë par sa faute. Saint Anselme & saint Bernard le monstrent évidemment, & bien au long, voicy un pressis de leur raisonnement. Le Createur avoit produit au commencement des siecles un tres-grand nombre d'esprits Angeliques, pour peupler la Cité Royalle où il fait sa principale residence, voulant qu'ils meritassent la vie éternelle & bien-heureuse par des actes d'humilité, d'amour de Dieu, & de soûmission à sa grandeur souveraine: la troisiéme partie de ces Anges ayans commis un peché d'orgueil, Dieu les bannit du Ciel, & les condamna aux flammes éternelles, & voyant que par ce moyen il y avoit plusieurs places vuides parmy ces esprits Angeliques, il appelle les hommes à la beatitude pour reparer ces brêches, & repeupler les Hierarchies celestes, *Vt ædificentur muri Ierusalem, implevit ruinas.* Surquoy saint Bernard, *An indifferenter admittet homines, in illud beatitudinis templum, qui ne ipsos quidem Angelos indifferenter admisit? non discernet inter glebas, qui discrevit inter stellas? Qualem putas hominem esse oportet, qui repudiati locum Angeli sortiatur? plane immunem ab omni iniquitate.*

Ex 1.

Anſel. lib. 1. cur Deus homo Cap. 15. Bern. Serm. in Kal. Nov.

Dieu recevra-t'il indifferemment en ſa beatitude, toute ſorte d'hommes, luy qui n'a pas receu toute ſorte d'Anges? Celuy qui n'a pas receu en ſon cabinet toute ſorte de djamans, mais qui a choiſi les plus precieux, y recevra-t'il toutes les pierres d'Alençon, & des mottes de terre? Celuy qui n'a pû ſouffrir aupres de ſoy les Anges qui avoient commis un ſeul peché; y ſouffrira-t'il des hommes, qui en auront cõmis plus de cent? y a-t-il quelque apparence, de chaſſer du Paradis un Ange, parce qu'il a commis un peché, & vous y loger en ſa place, vous qui en commettez ſans nombre? C'eſt comme ſi un Gouverneur de Province ou de ville, ayant fait une ſeule lâcheté ou trahiſon, on luy oſtoit ſon Gouvernemẽt, & qu'on miſt en ſa place un qui en auroit commis cinquante.

M. *Ex* 2. Et avec qui ſerez-vous dans le Ciel, ſi Dieu vous faiſoit cette faveur? avec la Vierge, avec S. Ioſeph, avec ſaint Iean Baptiſte, parmy les Saints Apoſtres, les Martyrs, les Anachorettes, ou les Vierges: vous ſerez receu en leur compagnie, aſſocié à leur gloire, & participant à leurs joyes? Qui vous? un blaſphemateur? un renieur de Dieu? un arrogant? un vindicatif? vous un diſciple d'Epicure? un pilier de cabaret? un impudique? parmy des Saints, qui ont eſté ſi devots, ſi humbles, ſi patients, ſi chaſtes, ſi ſobres, & ſi charitables? auriez-vous bien l'effronterie? ſeriez-vous bien ſi impudent, que d'entrer en leur demeure, & vous mêler parmy eux? vous une coquette, une affetée, une danſeuſe, une cajoleuſe, & une

ibertine avec ſainte Agnes, ſainte Agathe, ſainte Cecile, ou ſainte Catherine, qui ont eſté ſi chaſtes, ſi modeſtes, ſi retenuës, & ſi retirées ? Vous ſçavez bien que ſi vous ne devez aller qu'à des nopces de village, vous voulez eſtre bien couverte, & bien ajuſtée, vous voulez porter voſtre belle robbe, & ſi voſtre mere ne veut pas que vous la preniez, vous luy dites, ie n'iray donc pas, i'ayme mieux n'y pas aller que d'y paroiſtre en cet eſtat : Que ſe fait-il dans le Ciel ? Ce ſont des nopces, que le Pere Eternel fait à ſon Fils, & à ſes favoris ; c'eſt le Sauveur qui le dit en ſon Evangile, & ſaint Iean dans l'Apocalipſe : Bien heureux eſt celuy qui eſt convié aux nopces de l'Agneau. Vous ne voulez pas aller à des nopces de village ſi vous n'eſtes bien ajuſtée ; vous penſez que voſtre ame qui eſt toute en deſordre par vos paſſions déreglées, plus noire qu'un charbon, plus ſale qu'un égout, ſera receuë aux nopces du Roy des Roys ? Y a-t-il femme de bien & d'honneur dans la ville, qui vouluſt avoir toûjours à ſa ſuitte une fille débauchée ? y a t'il honneſte homme au monde qui vouluſt toûjours eſtre en la compagnie d'un voleur, d'un traiſtre ou de quelque autre méchant homme ? Et vous penſez que le Fils de Dieu fera cét affront à ſa Mere, à ſainte Reyne, à ſainte Marguerite, & aux ſaintes Vierges de vous mettre à leur ſuitte ? vous qui eſtes une fille volage, ou une femme débauchée ? vous penſez qu'il fera ce deshonneur à ſaint Iean, à ſaint Eſtienne, & à ſaint Martial de vous mettre en leur

Matth. 22. 2
Apoc. 19. 9.

compagnie pour une éternité. vous qui estes un concussionnaire, un fourbe, un voleur du bien public, & un Sardanapale ?

Mais encore, que ferez-vous dans le Ciel si vous y estes comme vous l'esperez, quel sera vostre entretien, & vostre occupation ? En l'entendement vous verrez Dieu, vous jouyrez de luy, vous le contemplerez face à face : sçavez vous bien ce que c'est à dire jouyr de Dieu; c'est à dire que Dieu sera uny & conjoint à vous immediatement. Les Docteurs le sçavent, on n'en doute point en Theologie: en la vision beatifique il n'y a point d'espece intellectuelle, ny d'autres qualitez qui servent d'entre-deux, & qui moyennent l'union entre Dieu & l'ame : il y a bien la lumiere de gloire qui dispose, qui éleve & conforte l'entendement bienheureux, pour le rendre capable d'une operation si divine ; mais cette lumiere de gloire, ny aucune creature ne sert de ciment, ou d'agraffe à l'union qui est entre Dieu & l'ame : mais l'essence divine s'insinuë, & se glisse par elle-mesme en tous les plis & replis de l'esprit, elle s'applique, & s'approprie, elle se lie & s'unit tres-intimement, immediatement, & tres-profondement, sans l'entre-deux d'aucune creature : Dieu accolle & embrasse l'ame tres-estroittement, il s'enchasse en elle, se colle à elle cœur à cœur, esprit à esprit, & essence à essence. Oserez-vous bien loger ce grand Dieu si chetivement, si indignement, & si salement, durant une éternité toute entiere ? Si vous voyez vostre ame en l'estat où vos pechez la mettent,

N. Ex 3. 1. in intellectu.

mettent, vous verriez qu'il n'y a eſtable d'Augie, cloaque d'hoſpital, ny ſentine de galere ſi remplie d'immondice. Et que l'eſſence de Dieu s'y joigne & enchaſſe, non pas pour une heure, pour un iour, ny pour un mois : mais pour des millions d'années ? quelle apparence ? Eſcoutez un Payen, il a plus de raiſon & de ſentiment de pieté que vous : *Quis ſit ſummi boni locus, quæris? animus, qui niſi ſanctus ac purus eſt; Deum non capit.* Voulez-vous ſçavoir quel eſt le vray lieu, & le propre domicile du ſouverain bien ? c'eſt l'eſprit ; ſi cette demeure n'eſt bien nettoyée, purifiée, & ſanctifiée, Dieu ne pourra pas s'y habituer: ce qui fait que ſaint Auguſtin luy dit, *Virtus animæ meæ intra in eam, & coapta eam tibi, ut poſſideas ſine macula & ruga*, Grand Dieu, pour qui mon ame eſt creée, entrez en elle, accommodez-la, formez-la à voſtre façon, ajuſtés-la à vôtre divine eſſence : car vous ne la ſçauriez poſſeder, ſi elle a quelque tache pour petite qu'elle puiſſe eſtre : Et vous penſez que ce grand Dieu pour ſe montrer à vous, & pour vous rendre bien-heureux, ſe logera pour toûiours en voſtre ame, qui eſt un égout de pechez & d'ordure ? quel aveuglement ? Senec. Ep. 87.

Et en la volonté, comme ſerez-vous diſpoſé ? Elle ſera entierement contente & ſatisfaite. *Voluntatem timentium ſe faciet*, Dieu accomplira tous vos ſouhaits, il effectuera tous vos deſirs, il fera à iamais tout ce que vous voudrez, il ne fera iamais rien de ce que vous ne voudrez pas : autrement vous

O.

2. *In voluntate.*

ne seriez pas parfaitement heureux ; car si quelque chose se faisoit contre vostre volonté, vous ne seriez pas content absolument, & si vous estiez mécontent, vous ne seriez pas entierement heureux, puis que la beatitude est un estat parfait par l'assemblage de toute sorte de bien. Or voyez s'il y a de la raison en vous, vous esperez que Dieu fera vostre volonté en toute l'étenduë des siecles, & vous ne voulez pas faire la sienne le peu de temps que vous avez à vivre ? Quelle est sa volonté ? Son Apostre le dit ; *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra*, la volonté de Dieu c'est que vous soyez Saints, que vous viviez Chrestiennement, vertueusement, & saintement. Vous voulez que Dieu accomplisse tous vos desirs une éternité toute entiere, & qu'il ne fasse iamais rien que ce que vous voudrez ; & vous osez faire toute vostre vie ce qu'il ne veut pas, ce qui luy déplaist infiniment, & ce qu'il abhorre au dernier poinct ? est-ce avoir du iugement, & de la raison ?

* Thess. 4.

P. 3. *In memoria.*

Bref en la memoire, les Saints auront la souvenance de leurs belles actions passées. La beatitude s'appelle gloire, parce qu'elle se donne comme une louange, une recompense & une couronne de gloire des actions vertueuses & heroïques : *Laus erit unicuique à Deo*, Dieu fera le Panegyrique des Saints, non en general seulement, mais en détail, & de chaque Saint en particulier, *unicuique* ; il loüera les Apostres de leurs travaux, & les Martyrs de leur patience, les Religieux de leurs austeritez, & les Vierges de leur

pureté : Et qu'eſt-ce qu'il loüera en vous ? dira-t-il: Un tel eſtoit bien devot, humble, ſobre, patient, liberal envers les pauvres, ou zelé pour les intereſts de Dieu ? Une telle fille eſtoit bien chaſte, & modeſte devant les hommes, charitable, reſpectueuſe envers ſon pere, & obeyſſante à ſa mere ? s'il le diſoit, ne ſeroit-ce pas vous faire rougir, voſtre conſcience vous dictant, & tout le monde ſçachant effectivement le contraire? C'eſt comme ſi en un bal ou quelque aſſemblée de la Cour, le Roy prenoit par la main un Gentil-homme qu'on ſçauroit avoir commis mille lâchetez honteuſes, & diſoit : Voicy l'Hercule de noſtre ſiecle, le plus vaillant homme de France, le cœur le plus brave qui ſoit au monde : Ce pauvre Cavalier mourroit de honte s'il n'eſtoit ſtupide ; on luy diroit que le Roy s'eſt mocqué de luy, qu'il en a fait un faquin, qu'il l'a expoſé à la riſée de tous les aſſiſtans. Mais ſi des raiſons ſi puiſſantes & ſi évidentes ne vous perſuadent pas ; au moins que l'Ecriture Sainte vous convainque.

Domine, luy dit-elle, *quis habitabit in tabernaculo tuo; aut quis requieſcet in mõte ſancto tuo?* Pſalm. 14. Mon Dieu, dit le Prophete, qui ſera receu en voſtre ſanctuaire, qui aura l'honneur de prendre ſon repos éternel en voſtre ſainte montagne ? Il répond, *Qui ingreditur ſine macula, & operatur iuſtitiam.* Il declare que deux choſes ſont abſolument neceſſaires ; éviter le mal, & faire le bien ; s'abſtenir du peché & pratiquer la vertu, l'un ſans l'autre ne ſuffit pas: *quis habitabit ?* qui ſera-ce

de nous ? qui ſera-ce de nous ? qui aura ce bon-heur ? y a-t-il icy quelqu'un qui doive eſtre ce bien-heureux, ce bien fortuné, & ce benit de Dieu. Si ie ſçavois qu'il y en euſt un ſeul de cette compagnie, ſi ie le connoiſſois, ie m'eſtimerois trop glorieux de précher en ſa preſence, ie tiendrois à grande faveur de contribuer tant ſoit peu à ſon avancement ſpirituel, ie baiſerois avec devotion, tout ce qu'il auroit touché, les meubles qui luy auroient ſervy, & iuſques aux pas qu'il feroit : ie ſouhaitterois avec paſſion d'avoir l'honneur de m'approcher de luy, ie me ietterois à ſes pieds, ie les baignerois avec des larmes de tendreſſe, ie ne pourrois ceſſer de le conſiderer, de le contempler, d'admirer ſon bon-heur ; & de luy congratuler pour ſa bonne fortune : c'eſt à vous de m'inſtruire, luy dirois-ie, non pas à moy de vous enſeigner, parlez, & que ie me taiſe, ie ne ſuis pas digne de délier les cordons de vos ſouliers. Eſtes-vous donc ce benit de Dieu, qui devez eſtre quelque iour au milieu des bien-heureux ? ô l'heureux ſort que vous avez rencontré ? heureux mille fois le ſein qui vous a porté, & les mammelles que vous avez ſuccées Et qui eſt-elle cette heureuſe mere, qui a mis au monde un predeſtiné heureuſe la peine qu'on a priſe pour vous élever ! ô qu'elle eſt bien employée ! heureuſe la terre que vous foulez aux pieds, il faudroit la ioncher de fleurs, il faudroit tapiſſer les chemins que vous honorez de vos pas ! heureux l'air, que vous reſpirez, il faudroit l'embaumer de tous les parfums

Q. CONCL

d'Arabie; heureux le pain que vous mangez, il faudroit vous nourrir d'or potable, d'Elixir de vie, & de tout ce qui eſt de plus precieux dans les threſors de la nature : & que ne meritez-vous pas, vous qui eſtes digne de Dieu ? *Invenit illos dignos ſe.* Benite un million de fois voſtre vie ſainte, & vertueuſe qui vous diſpoſe à une telle gloire ! benite voſtre heureuſe mort qui vous ſervira de porte, pour entrer en la vie immortelle ! benit voſtre entendement, qui verra quelque iour à découvert & face à face l'eſſence divine ! voſtre volonté, qui aimera Dieu & iouïra de luy dans toute l'étenduë des ſiecles ! benite mille fois voſtre teſte ſur laquelle la ſainte Trinité poſera la couronne de gloire, en preſence de tout l'Univers ! benites & heureuſes vos mains qui porteront à iamais des palmes, comme enſeignes de vos victoires ! benits vos pieds & vos pas, puiſque vous vous promenerez ſur ces globes celeſtes en la compagnie des Anges benits, & heureux mille fois tous les membres de voſtre corps, & les puiſſances de voſtre ame, qui ſeront percées & penetrées, remplies & raſſaſiées de toutes ſortes de delices, de ioyes, de gloire, de bon-heur, & de beatitude éternelle. Ce que ie dirois à cette ame choiſie ſi ie la connoiſſois, ie le dis à chacun de vous, Meſſieurs, à vous, à vous, à vous, à tous ceux qui par la grace de Dieu ſe feront violence pour ſortir de l'eſtat du peché, pour dompter leurs paſſions, garder les commandemens, & vivre ſelon les maximes de l'Evangile, *Violenti rapiunt illud*, Sap. 3.

violenti rapiunt illud Dieu nous en faſſe la grace, auquel ſoit honneur, gloire, louange, & benediction à iamais. *Amen.*

SERMON XXXIX.

LE PECHE' MORTEL nous engage à l'éternité mal-heureuſe.

Diſcedite à me maledicti, in ignem æternum. Matth. 25.

COMME la conſideration de l'éternité bien-heureuſe, eſt un puiſſant motif pour exciter les ames choiſies à la pratique de la vertu : ainſi la ſouvenance & l'apprehenſion de l'éternité mal-heureuſe, eſt une forte bride, que les ames mondaines doivent prendre pour ſe retirer du peché, & ſe repentir de l'avoir commis. C'eſt auſſi le dernier motif de repentance que i'ay à vous propoſer : ſaint Chryſoſtome dit que la miſericorde ſe tient à la porte de l'enfer, & n'en permet pas l'entrée à ceux qui l'ont carreſſée, & courtiſée toute leur vie ; il faut dire de meſme de vous, ô ſainte & bien-heureuſe Vierge, Mere de miſericorde : l'Enfer eſt un eſtat de mort, & vous eſtes noſtre vie : l'enfer eſt un lieu d'amertume,

& vous eſtes noſtre douceur, l'enfer eſt un ſeiour de deſeſpoir, vous eſtes noſtre eſperance, *Vita, dulcedo, & ſpes noſtra, ſalve*: pour eſtre preſervez par vos interceſſions de l'éternité mal heureuſe, agréez que nous vous preſentions le ſalut qui vous a diſposée à eſtre Mere de Dieu & de miſericorde. *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

In ſententia damnationis conſideratur iudex, carnifex, reus, pœna.

I. PVNCTVM. *Iudex eſt Deus, cuius ſeveritas probatur quia eſt magnus.* A. *Potens.* B. *Sapiens.* C. *Bonus* D.

II. PVNCTVM. *Carnifex eſt Dæmon, qui eſt crudelis.* E. *Fortis.* F. *Inſatigabilis.* G. *& inflexibilis.* H.

III. PVNCTVM. *Reus homo debiliſſimus, quod probatur.* 1. *Scriptura.* I 2. *Patribus.* K. *& Ratione.* L. 4.

IV. PVNCTVM *Pœna, quæ eſt pura.* M. *multa.* N. *& æterna.* O.

CONCLVSIO. *Continens.* 1. *Scripturam.* P. 2. *Patres.* Q. 3. *Figuram.* R. 4. *Hiſtoriam.* S.

IE pourrois aujourd'huy, Meſſieurs, me diſpenſer avec iuſte raiſon de la couſtume ordinaire que i'ay, de traitter methodiquement mon ſuiet, & de diviſer en certains points, toute l'œconomie de mon diſcours. Car quelle apparence de garder un ordre en traittant de ce ſejour infortuné, où il n'y a que deſordre, qu'horreur, que déreglement &

Job. 10. 22. que confusion : *Vbi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.* Mais parce que le discours que i'ay à vous faire, doit venir de Dieu, & que comme a dit saint Paul, tout ce qui vient de Dieu est toûjours disposé & rangé en bon ordre : *Quæ à Deo sunt, ordinata*

Rom. 13. 1. *sunt* : ie divise mon discours en quatre parties. Et pour connoistre par quelque conjecture combien terrible & épouvantable est la sentence de damnation que tous les reprouvez reçoivent à la mort, i'en considere quatre circonstances : la qualité du iuge qui la minute : la qualité du bourreau qui l'execute : la qualité du patient qui la souffre : & la qualité des peines, qu'elle ordonne.

A. I. Punct. *In sententia damnationis consideratur iudex cujus severitas probatur. 1. quia est magnus*

Celuy qui la minute, c'est un Iuge souverain tres-iuste, tres-severe, immuable, inébranlable, qui est ennemy mortel & irreconciliable du vice, qui est interessé en cét affaire, qui est iuge & partie tout ensemble, & pour le faire court, c'est un Dieu, quand on dit cela c'est tout dire. Il est Dieu en tout ce qu'il fait, en tout ce qu'il est, & en toutes ses perfections; aussi bien en sa iustice, comme en sa misericorde, infiny, incomprehensible, & inconcevable : *Quis novit potestatem iræ tuæ, & præ timore tuo iram tuam dinumerare* ? Personne ne sçauroit comprendre la severité des iugemens de Dieu, personne ne sçauroit connoistre les suiets qu'il a de se mettre en colere; parce que personne ne sçauroit comprendre combien grandes & en grand nombre sont ses perfections adorables que le peché mortel offense : Dieu est grand, donc il est a craindre : il est tres puissant,

donc il eſt à craindre: il eſt tres-ſage & tres-ſçavant, dont il eſt à craindre: il eſt tres-bon, dont il eſt à craindre: toutes ces conſequences ſont bonnes & bien tirées, elles ſont tirées de ſon Ecriture. Il eſt tres-grand, & tres-redoutable, *terribiliter magnificatus eſt*, S'il eſt grand, il ne peut rien faire qui ne ſoit grand, car il y a toûjours du rapport & de la proportion, entre l'eſtre & l'operation, *Operari ſequitur eſſe*; les effets des grandes cauſes ne peuvent eſtre mediocres: grands ſont les benefices de ſa liberalité, grandes les promeſſes & les menaces qu'il fait: grandes les recompenſes qu'il donne: grands les chaſtimens qu'il ordonne. Pſal. 138. B.

Il eſt à craindre, parce qu'il eſt tres puiſſant, *Potens & metuendus nimis*. Quand une cauſe infiniment puiſſante agit pour détruire, elle peut aneantir; comme elle peut tirer du neant, quand elle agit pour produire: Dieu eſt un agent infiny, infiniment puiſſant & actif, penſez quel ravage, quelle deſtruction, quel aneantiſſement il fait en l'ame reprouvée, quand il appeſantit ſur elle ſa main tout puiſſante, quand il la briſe en ſa fureur, quand il la détruit par les foudres & carreaux de ſa vengeance? Ne craignez pas ceux, qui ne font mourir que le corps, & qui ne peuvent tuer l'ame, dit le Sauveur en ſaint Matthieu; craignez celuy qui peut perdre l'ame & le corps. Et par le Prophete Iſaye parlant du ſeiour mal-heureux où le reprouvé ſera confiné, il dit que ce ſera du ſoulphre, & de la poix ardente qui ne s'éteindra iamais, mais qui brûlera jour & 2. *Potens* Eccleſ. 1. Matt. 10. 28. Erit humus eius in ſulphur, & terra eius in picem ardentem. nocte & die non extinguetur in ſempiternum, aſcendet fu-

mus eius, ut redigatur in nihilum. Isay. 4 9. Ezech. 28.19.

ruit pour le reduire à neant. Et par Ezechiel, *Nihil factus es, & non eris in perpetuum*. & ce qui est admirable, ce qui est le propre de Dieu, c'est que faisant mourir, il fait vivre, afin qu'on meure continuellement; qu'aneantissant il conserve, afin qu'on soit éternellement aneanty, *Ego occidam, & ego vivere faciam*: il ne parle pas en ce texte des afflictions de ce monde, car il adjoûte, *Et non erit qui de manu mea possit eruere.* Quelle misere, d'estre & n'estre pas tout ensemble! de vivre & de mourir continuellement, d'estre conservé & estre aneanty à mesme temps! de n'avoir l'estre que pour le perdre incessamment! ne vivre que pour mourir sans cesse! C'est ce que Iesus dit qu'il faut craindre, *Qui potest perdere, hunc timete.*

Deuter. 32.39.

C.
3. *Sapiens.*

En troisiéme lieu il est à craindre, parce qu'il est infiniment sage, qu'il connoist tres-parfaitement la hauteſſe incomprehensible de sa Maiesté, combien elle merite d'estre honorée, aimée, & redoutée; combien insolente est la temerité de celuy qui l'offense, combien grande punition merite une telle arrogance. Il est infiniment bon, c'est principalement ce qui est à redouter en luy; cela paroist un paradoxe: mais c'est le S. Esprit qui parle ainsi, c'est luy qui fait cette consequence, *Quis non timebit te Domine quia solus pius es.* Ce n'est pas principalement sa grandeur, sa puissance, ny sa iustice que ie crains, c'est sa bonté infinie: il est infiniment bon, donc il est diametralement, necessairement, & infiniment contraire à la malice: il est essentiellement bon, donc il est obligé

Ecce Dominus cognovit omnia. Psal. 138. 4.

D.
4. *Bonus.*

Apoc. 15. 4.

par ſon eſſence, & par la condition de ſon eſtre, de s'oppoſer au vray mal qui eſt le peché. *Accipiet armaturã zelus illius:* παν'πλιαν Le zele c'eſt un amour ardent & paſſionné; l'amour qu'il doit à ſa bonté & toutes ſes perfections, le fera armer de pied en cap pour leur deffenſe, & pour la punition du pecheur qui les a toutes offenſées. Sap. 31. 28.

Si la bonté de Dieu l'oblige à prononcer une ſentence rigoureuſe contre l'ame reprouvée; la malice du demon l'excite à l'executer cruellement: il eſt tranſporté comme de colere & de furie contre Dieu, & ne pouvant luy mal faire, il décharge ſa fureur ſur la pauvre ame qu'il a en ſa puiſſance. Comme la pantere ne pouvant nuire à l'homme, tourne ſa rage contre ſon image, & la déchire ſi elle la trouve: Ainſi dit ſaint Baſile, l'eſprit malin décharge ſur la creature la haine qu'il porte au Createur. C'eſt un executeur de iuſtice fort & robuſte tout ce qui ſe peut; il n'y a pouvoir en ce monde qu'on doive comparer au ſien, dit le ſaint Homme Iob, excepté celuy de Dieu & des bons Anges. Que ne fait-il pas quelquefois quand il ſe méle dans le feu du Ciel, quand il ſe lance de l'air en terre avec le tonnerre? il briſe les rochers, il fond les metaux, il calcine les marbres, il deſole tout ce qu'il rencontre? Penſez donc comme il traittera la pauvre ame reprouvée qui ſera livrée à ſa puiſſance.

E. II. Pvn. *Carnifex dæmon qui eſt. 1. crudelis.*

F. 2. *Fortis.*

Non eſt ſuper terram poteſtas, quæ comparetur ei. Iob. 41. 24. Immiſiones per Angelos malos. Pſal. 77. 49. Vocantur poteſtates aëreæ. Epheſ. 2. 4.

C'eſt un eſprit infatigable qui ne s'épuiſe, ny ne s'endort, qui ne ſe laſſe iamais de mal faire, & qui ne fait rien autre choſe. Les

G. 2. *Infatigabilis.*

Proverbe dit ; Dieu me garde d'un homme qui n'a qu'une affaire : à plus forte raiſon devons nous dire ; Dieu me garde d'un demon qui n'a qu'une affaire. L'eſprit malin n'aura point d'autre occupation, point d'exercice, point d'entretien ny d'autre divertiſſement en toute l'étenduë des ſiecles, que de tourmenter l'ame damnée, il y appliquera tout ſon eſprit, il y bandera tous ſes nerfs, il y employera toute ſa puiſſance.

H. 4. *Inflexibilis.*

C'eſt un eſprit inflexible & opiniaſtre qui ſe retranche & qui s'attache inſeparablement à ce qu'il a une fois entrepris. Saint Chryſoſtome dit : Nous avons un ennemy irreconciliable, implacable, & inébranlable, qui ne donne ny paix ny repos : quand il vous aura tourmenté des millions d'années, vous luy demanderez quelques iours de trefve & de relâche, pas un iour, pas une heure, pas un quart d'heure, ny pas un moment de répit en toute l'éternité ? hé malheureux que ie ſuis, direz-vous, ſi i'euſſe fait la volonté de mon Dieu, il feroit la mienne à iamais. J'ay fait ſi ſouvent ta volonté luy dira le pecheur ; car quand tu voulois que j'allaſſe au cabaret, au ieu, & aux lieux infames, i'y allois ; quand tu voulois que ie me vengeaſſe de mes ennemis, ie le faiſois : ie t'ay ſi ſouvent contenté, & tu me refuſe un ſi petit contentement, un pauvre quart-d'heure de relâche, pour me repoſer tant ſoit peu ?

Hoſtem habemus perpetuũ, ac fœderis neſcium. Chryſoſt. homil. 30. in Geneſ.

I. III. PUNI. *Reus debi-*

Et contre qui, un Iuge ſi ſevere & ſi rigoureux, un bourreau ſi inhumain & ſi inflexible ? Contre un pauvre criminel, foible

& deſarmé, nud, & abbatu comme un ver de terre, qui peut dire comme Iob, & avec plus de raiſon. *Quæ eſt enim fortitudo mea ut ſuſtineam? ecce, non eſt auxilium mihi in me.* Iob. 6. 11.

Les amis de Dieu auront tant de force & de puiſſance, dit ſaint Iſidore, que le moindre d'entre-eux pourroit aiſément ébranler toute la terre; & au contraire le reprouvé dans les Enfers, ſera ſi foible & languiſſant qu'il ne pourra oſter de deſſus ſon corps, un des vers qui le rongeront: or eſt-il qu'un meſme accident fait bien plus d'impreſſion ſur un eſprit foible & puſillanime, que ſur un eſprit fort & courageux; un meſme ſupplice eſt incomparablement plus douloureux à un corps tendre & délicat, qu'à un corps robuſte & endurcy, à un enfant qu'à un homme fait, à une pauvre femme qu'à un ſoldat vigoureux, à une partie bleſſée ou briſée, qu'à une partie ſaine & entiere. Faites qu'un homme ait la iambe toute ulcerée, ou briſée par une roüe, il y ſera ſi ſenſible qu'il ne pourra permettre qu'on le touche tant ſoit peu, il craindra ſi on en approche. En cét abyſme de miſeres, les reprouvez ſeront ſi delicats, ſi foibles & ſi ſenſibles, que tout leur ſera inſupportable, la moindre douleur leur ſera une geſne, ils ne pourront pas ſe ſouffrir eux-meſmes; En l'ame ils ſeront ſi chagrins & impatiens: au corps, ſi rompus & roüez de coups, qu'ils reſſembleront à un vaſe d'argile qu'on a briſé avec une verge de fer, ou ietté rudement contre terre. Reges eos in virga ferrea, & tanquam vas figuli confringes eos. Pſal. 2. 9.

Et toutesfois en une ame ſi abbatuë, en un

K. 2. *Patribus.*

L. 3. *Rationes.*

liſſimus. 1. *Script.*

Comminuetur sicut conteritur lagena singuli contritione pervalida. Isay. 30. 14. Luc 16. 28

corps si foible & si delicat, il faudra souffrir les plus horribles tourmens qui se puissent imaginer. Le mauvais riche les exprime en deux paroles, il en parle sçavamment puis qu'il les connoist par experience : il appelle l'enfer le lieu des tourmens, le centre & l'element despeines. *Ne veniant in hunc locum tormentorum.* Ces deux paroles expriment fort proprement la qualité, la quantité, & l'eternité de ces peines. Les elemens sont purs en leur centre, ils ont toutes leurs qualitez en souverain degré, il n'y a rien qui en émousse ou en affoibliſſe la pointe : tous les élemens s'acheminent à leur centre & s'y assemblent de toutes parts comme en leur pays natal : ils s'y arrestent & s'y reposent, parce qu'ils n'y ont de contraire qui les trouble, ou les contrecarre. Comme dans le Ciel, les delices y sont pures, parce que c'est leur centre & leur lieu naturel, elles n'y sont mélées d'aucune peine ou de tristesse, *Absterget Deus omnem lachrymam*: Ainsi dans les enfers, les douleurs sont pures, sans assaisonnement, sans mélange, & sans esperance de ce qui pourroit apporter la moindre consolation ou rafraischissement à la pauvre ame : Dieu n'accordera iamais la moindre requeste, il n'accomplira iamais le moindre desir de l'ame qui n'aura pas voulu accomplir sa sainte volonté en ce monde. Nous voyons que le mauvais riche ne peut obtenir de Dieu par l'entremise d'Abraham, la moindre chose de ce qu'il demande, non pas mesme une goutte d'eau. Les douleurs y sont vives, aiguës, & pene-

M. IV PVN. *Pœna quæ est. 1 pura.*

grantes au plus haut point de ſenſibilité ; ſi grandes, qu'un grand Docteur a dit avec beaucoup de raiſon, que ſi la peine d'un ſeul damné eſtoit partagée entre tous les hommes qui ſont ſur la terre, chacun endureroit plus que tous les martyrs, & que tous les criminels n'ont iamais ſouffert en iuſtice ſur tous les échaffaux du monde.

Cependant ces douleurs ſi grandes ſeront en fort grand nombre en toutes les puiſſances de l'ame, en tous les membres du corps, & en tous les ſens interieurs, & exterieurs. En l'entendement vous connoiſtrez la grandeur & l'excellence des biens que vous avez perdus, vous verrez la vileté & la baſſeſſe des creatures que vous avez idolatrées, & qui vous ont fait perdre ces grands biens, & cette connoiſſance vous attriſtera au dernier point. En la memoire, vous ſerez affligé par la ſouvenance des belles occaſions que vous aviez de vous ſauver, & de la folie que vous avez faite de les laiſſer écouler pour vous amuſer à des ſottiſes. En la volonté vous enragerez de dépit contre tous ceux qui ont contribué à voſtre damnation, contre voſtre camarade qui vous a conduit au cabaret, contre cette fille qui vous a charmé ; contre ce fripon qui vous a ſeduite ; contre voſtre Confeſſeur qui ne vous a pas refuſé l'abſolution quand vous en eſtiez indigne : contre vos pere & mere, qui ne vous ont pas chaſtié : contre vous-meſme, contre les Saints, contre toutes les creatures, contre le Createur.

N. 2. *Multa.*

En la partie inferieure de l'ame, vous au-

rez vos passions aussi vives & ardentes, vos desirs sensuels aussi effrenez & violents qu'ils le furent iamais ; & vous ne leur pourrez pas donner la moindre satisfaction. Au corps vous aurez quelque maladie & quelque douleur particuliere en chaque partie, sans en excepter une seule : & toutes seront plongées dans un étang de feu, & de souffre ardent & puant. C'est l'Ecriture qui le dit, faut renoncer au Christianisme, ou le croire ; feu si cuisant, si caustique, si perçant & si penetrant, que le feu de ce monde n'est que du feu en peinture, en comparaison de ce feu-là. Cela est vray : si on retiroit un homme d'Enfer, & qu'on le mist tout vif pour quelque temps dans la fournaise d'un marechal; & si apres on le retiroit de cette fournaise, pour le coucher sur un tableau où il y auroit du feu en peinture: le feu du tableau ne luy sembleroit point si doux en comparaison de la fournaise, que la fournaise luy sembleroit douce, en comparaison des flammes de l'enfer.

Apoc. 21.8.

La raison en est évidente: mettez un coûteau ou un poignard en la main d'un enfant de six mois, & qu'il en donne un petit coup à quelqu'un : mettez ce mesme coûteau en la main d'un homme fort & robuste ; ne direz-vous pas que le coup de l'enfant n'a fait qu'une playe en peinture en comparaison de la playe que l'homme fort & robuste a faite ? Oüy, car l'enfant au plus n'a qu'un peu effleuré & égratigné la peau, au lieu que l'homme a enfoncé bien avant le coûteau: il a penetré & percé à iour le corps qu'il a blessé.

bleſſe. Il en eſt de meſme de noſtre feu & du feu de l'enfer : tous deux ſont corporels, il eſt vray ; mais bien differens. Neantmoins ce n'eſt pas proprement la ſubſtance du feu qui tourmente, c'eſt ſa chaleur & autres qualitez exceſſives ; & ces qualitez ſont les inſtrumens de la ſubſtance dont elle ſe ſert pour faire ſon operation & brûler : mais le feu d'enfer eſt l'inſtrument de Dieu, c'eſt le coûteau affilé dont il ſe ſert pour exercer ſa iuſtice ſur le pauvre criminel qui a abuſé de ſa miſericorde. Or ne direz-vous pas que la ſubſtance du feu, qui eſt en une chetive creature, n'eſt que comme la main d'un enfant qui ne fait qu'effleurer le corps, en comparaiſon du bras tout puiſſant & redoutable du Createur, qui perce & qui penetre le corps & l'ame iuſqu'au plus intime & ſenſible ? *Heu, heu Domine pervenit gladius tuus uſque ad animam ? Armabit creaturam ad ultionem inimicorum*, dit le Sage. C'eſt à dire que le feu de cette vie eſt comme deſarmé, qu'il n'a pas aſſez de force & de vigueur pour brûler l'ame damnée ſelon ſes démerites : mais que le Createur par ſa puiſſance infinie, par la puiſſance obedientielle de la creature ſuppléera à ſon manquement, qu'il renfoncera ſa foibleſſe, & armera ſon activité.

Ignis ſuccenſus eſt in furore meo, & ardebit uſque aó inferni noviſſima. Deuter. 32. 22. En utrumque ignem. Subſtantiæ nihil eſt contrarium. Si acuero ut fulgur gladium meum.

Ierem. 4. 10. Sap. 5. 18.

Avez-vous iamais veu fondre une cloche, quand on verſe ce metail fondu ſur le monle ; quelle douleur vous ſeroit-ce s'il vous en tomboit cinq ou ſix gouttes ſur le pied nud ? & que ſera-ce d'y avoir les pieds & les mains, les bras & la teſte, tout le corps

O. & l'ame plongez eternellement, ouy eter-
3. Æterna. nellement, & eternellement? Ie ne le puis trop repeter, ie ne le ſçaurois trop apprehender, c'eſt ce qui donne un ſurcroiſt infiny à toutes ces peines que i'ay rapportées, & à une infinité d'autres qu'on ne peut pas raconter, comme les Payens meſme l'ont reconnu.

Æneid. 6. *Non mihi ſi linguæ centum ſint, oraque centum,*
Omnia pœnarum percurrere nomina poſſem.

Pour en avoir quelque petite coniecture faiſons une ſuppoſition: Suppoſons que Dieu diſe à un mauvais riche, à un de ceux qui ont vécu parmy nous, & qui eſt à preſent damné. Vous avez pris plaiſir de faire des greniers, d'y entaſſer & garder des grains au lieu de rachepter vos pechez par aumônes: ie veux auſſi faire un grenier, mais ie ne veux pas faire comme vous, ie le veux vuider en faveur de vous; ie veux aſſembler en un tas tous les grains de froment, d'orge, de ſeigle, d'avoine, & autres petits grains qui ont eſté ſur la terre, depuis que le monde eſt monde; ie veux qu'une tortuë prenne un de ces grains, le porte au bout du monde, aux Antipodes, & revienne icy ſur ſes pas; & qu'eſtant de retour pour ſe délaſſer de ſon voyage, elle ſe repoſe cent mille ans, & puis qu'elle reprenne un autre grain, & le reporte encore aux Antipodes comme le premier, & ainſi conſecutivement. Quand elle aura épuiſé ce grenier i'auray pitié de vous, ie vous feray miſericorde, & vous retireray de l'enfer. Ne ſemble-t'il pas que ce ſeroit ſe mocquer de ce

mal-heureux ? Et toutesfois tenez-le pour tres-aſſeuré, car il n'eſt rien de plus vray, que cét infortuné tiendroit cette grace à tres grande faveur, qu'il en remercieroi Dieu de grand cœur, qu'il s'en réjouyroit plus que vous ne vous réjouyriez ſi on vous faiſoit preſentement Roy de France, & Monarque de tout le monde. Car quand les reprouvez auront demeuré en enfer auſſi long-temps que cela, & cent mille fois plus, ils n'auront rien fait, il faudra recommencer. Hé Meſſieurs, hé Meſſieurs, à quoy penſons-nous, avons-nous la foy ? avons-nous le ſens commun ? ſi nous ne croyons cette verité, pourquoy diſons-nous que nous ſommes Chreſtiens ? où eſt noſtre foy & noſtre Religion ? & ſi nous la croyons, où eſt noſtre ſens commun, de ne pas apprehender une choſe ſi digne d'apprehenſion.

Un grand eſprit diſoit, que ſi nous penſions bien attentivement à l'eternité, nous deviendrions fols. Il diſoit vray, mais un autre adjoûtoit encore avec autant de raiſon, que nous ſommes des fols de ne le pas devenir, par l'apprehenſion de l'eternité: Si quelqu'un me diſoit: Mon pere vous eſtes un extravagant, vous n'avez point de ſens commun, que de ne pas perdre l'eſprit, ſçachant que vous eſtes en danger d'eſtre damné eternellement; il me ſemble que ie luy dirois: Vous dites vray, mon amy vous dites vray, *In æternum Domine, permanet verbum tuum.* L'Egliſe nous met tres-ſouvent ces paroles à la bouche, i'y fais reflexion quand on les chante; Mon Dieu, voſtre pa- Pſal. 118.

Rom. 2 v. 9. role ſubſiſtera à iamais : voilà une parole de Dieu, Tribulation & angoiſſe à toute ame

Apocal. 21. 8. qui fait le mal : cette parole ſubſiſtera à iamais. Voila une parole de Dieu : Le partage des pecheurs eſt un étang de feu, & de ſoulphre ardent : cette parole ſubſiſtera à iamais.

P. CONCL. I. *Script.*

L'Egliſe adioûte avec raiſon à la fin des Pſeaumes, *Gloria Patri, & Filio & Spiritui ſancto*, Gloire ſoit au Pere eternel. Beniſſons-le, Meſſieurs, loüons-le, glorifions-le, remercions-le à iamais de nous avoir envoyé ſon Fils pour nous délivrer de ces peines : ſans cette miſericorde, aſſeurement nous y ſerions condamnez : Gloire ſoit au Fils, de nous en avoir rachetez par ſa ſainte mort & Paſſion. Hé, qu'elle eſt bien employée, quand il n'en auroit retiré qu'une ſeule de nos ames, tant ces peines ſont à craindre ! Aymez-le, mes cheres ames, aimez Ieſus : mais bien ardemment, mais ie vous dis de tout voſtre cœur, pour un ſi grand benefice ! Hé que ne devons-nous faire pour nous conformer à ſa charité, pour aider à retirer les ames du danger d'un ſi grand mal-heur ! Gloire ſoit au ſaint Eſprit qui nous advertit de ces peines. Helas, il y a tant de pauvres gens au Senega, en Canada, qui n'en ſçavent rien, & qui y tombent à miliers ! vous en eſtes advertis ſi ſouvent, ſi ſerieuſement, & ſi certainement, ne ſerez vous pas bien mal-advisés ſi vous ne les évitez ?

Iſay. 33. 14. Il dit par Iſaye : Qui d'entre nous pourra demeurer dans un feu dévorant, & dans des

Matt. 41. ardeurs eternelles ? Il dit en ſaint Matthieu, que les reprouvez iront au ſupplice eternel.

Il dit en ſaint Marc, que le ver qui les ronge, ne mourra point, & que le feu qui les brûle ne s'eſteintdra point. Il dit en l'Apocalypſe qu'ils ſeront tourmentez és ſiecles des ſiecles. Marc. 9. 44. Apoc. 20. 10.

A des paroles ſi claires vous ne ſçavez que répondre, ſinon que Dieu eſt bon, Dieu eſt miſericordieux. Pauvre homme, ne voyez vous pas que penſant faire Dieu miſericordieux, vous le voulez faire menteur? Penſez-vous qu'il veuille mentir pour vous laiſſer impuny? ſa miſericorde n'eſt pas contraire à ſa juſtice, ny ſa bonté à ſa verité, il ſçaura bien accorder ces divines perfections, & exercer ſa miſericorde envers les ames choiſies, qui ont redouté ſa juſtice, pendant qu'il exercera ſa juſtice ſur les ames obſtinées qui ont abuſé de ſa miſericorde: *Væ quibus hæc prius experienda ſunt quàm credenda*, dit Euſebe Emiſſene: mal-heur à ceux qui l'iront voir plûtoſt que de le croire! mal-heur à ceux qui eſprouveront ces peines à leur damnation, plûtoſt que d'y adjoûter foy pour leur correction! Vous ne les croyez pas, vous ne les craignez pas, vous ne faites rien pour les éviter; & bien vous en ſentirez quelque jour la verité par experience, & il ne ſera plus temps. Vous dites: Le Predicateur a beau crier, on n'en fera ny plus ny moins, il a beau preſcher contre les cabarets, contre les jeux, contre les ſoupleſſes de chicane; on ne laiſſera pas d'y aller, de jouer, de boire, & d'inventer de nouvelles chicanes. Et bien le Predicateur crie? mais vous crierez auſſi à voſtre

Q. 2. *Patribus.*

Dum miſericordem aſſerere volumus, mendacem, quod nefas eſt prædicamus. Greg. numquid erit fallus promiſſor ut tu ſis impunitus peccator? Aug.

tour, mais vous crierez comme le mauvais riche. *Et ipse clamans dixit: pater Abraham, miserere mei:* vous crierez, non pendant une Mission ou un Careſme, mais eternellement, & Dieu n'en fera ny plus ny moins : vous crierez, Ayez pitié de moy, ie ne vous offenſeray plus. *Fili recordare.*

R. 3. *Figura.*

Il vous en arrivera comme aux enfans de Iacob : ils dépoüillerent leur frere Ioſeph, ils le mirent dans une vieille ciſterne, ils le vendirent aux Iſmaelites, ils firent languir de triſteſſe leur pauvre pere; Ruben leur frere aiſné les pria de n'en rien faire, ils mépriſerent ſes advertiſſemens : mais quand ils en furent chaſtiez de Dieu, & qu'ils ſe trouverent en peine dans l'Egypte, Ruben leur reprocha ce qu'il leur avoit dit; Ne vous diſois-je pas autresfois, Gardez-vous bien d'offenſer ainſi noſtre pauvre frere Ioſeph, vous ne m'avez pas voulu croire? Dieu venge le tort que vous luy avez fait. Vous dépoüillez l'innocent par voſtre faux témoignage, par un faux contract, par une fauſſe ſignature, par vne iniuſte évocation ou prolongation de procez. Vous traittez cruellement voſtre pauvre femme, vous negligez vos enfans, vous retenez le bien d'autruy; voſtre Curé vous dit : Vous vous damnez : le Predicateur vous dit, *Nolite peccare in Chriſtum* : Ne iurez point. Petite fille ne ſoyez point rebelle à voſtre mere, vous vous perdrez; vous n'en croyez rien? hé bien, quand vous y ſerez, voſtre Curé vous dira; Ne vous l'avois-ie pas bien dit? ne vous en avois-ie pas bien averty?

Geneſ. 37. 22. Numquid non dixi vobis, nolite peccare in puerum, & non audiſtis me? en ſanguis eius exquiritur.

Geneſ. 42. 22.

Il faudroit faire quelquefois comme ce bon Religieux dont ſaint Iean Climacus fait mention : il dit que viſitant les Monaſteres, il trouva un bon frere Lay, qui avoit charge de faire la cuiſine pour deux cens Religieux, ſans les ſurvenans ; & ſi il n'eſtoit aſſiſté de perſonne, il s'en acquitoit avec tres-grande douceur, humilité, patience, charité, & meſme avec grand repos & recueillement d'eſprit : cependant il pleuroit continuellement. Saint Iean Clymacus luy demanda pourquoy ? C'eſt que le feu de cette cuiſine me fait ſouvenir du feu d'enfer, & ie ne puis m'empeſcher de pleurer quand ie penſe à la miſere des ames qui y ſont brûlées. Quand vous eſtes aupres du feu, il faudroit quelquesfois en approcher vôtre doigt iuſques à ce que vous n'en puſſiez plus, & penſer en vous-meſme, s'il me falloit avoir la main dans ce feu un iour entier, que ne voudrois-ie point faire, ou que ne voudrois-ie quitter & endurer pour m'en racheter ? & ie m'oblige d'avoir le corps & l'ame, dans un feu bien plus cuiſant, non pas un iour, un mois, ou une année, mais pour un iamais ; car mes iuremens, mes débauches, & mes iniuſtices m'y feront aller aſſeurement. Mon Dieu faites-moy la grace de m'en retirer. Il faudroit prier voſtre Confeſſeur, qu'il vous donnaſt pour penitence, de faire ainſi trois ou quatre fois la ſemaine. *Deſcendant in infernum viventes, ne deſcendant*

morientes. Ceux qui y deſcendent ſouvent par penſée pendant leur vie, n'y deſcendront pas apres leur mort ; mais cette deſcente leur ſervira de marche-pied pour monter à la connoiſſance du bon heur des ames choiſies, qui ſeront affranchies de ces miſeres, & qui auront des delices & des felicitez toutes contraires dans le ſeiour des bien heureux, auquel nous conduiſe, le Pere, le Fils, & le ſaint Eſprit. *Amen.*

SERMON XL.

DV PECHE' VENIEL.

Qui ſpernit modica, paulatim decidet, Eccleſiaſt. 19. 1.

CE que nous avons dit iuſques à preſent, eſt à mon avis plus que ſuffiſant pour faire naiſtre en nos cœurs l'horreur du peché mortel, & le regret de l'avoir commis : mais parce que les ames devotes ne le commettent iamais, & que ie leur ſuis redevable autant & plus qu'aux ames mondaines ; ie me ſens obligé de leur parler du peché veniel, qui eſt la matiere ordinaire de leur confeſſion, & leur apporter des motifs pour ſe repentir d'en

avoir commis, & prendre resolution de n'en plus commettre volontairement, & de propos deliberé. Ie diviseray donc ce discours en trois poincts : Premierement nous verrons ce que c'est que le peché veniel, & qu'il y en a de trois sortes : En second lieu quelle difference il y a entre le mortel & le veniel : En troisiéme lieu, les raisons qui nous obligent à éviter le veniel. La pieté des fideles, comme dit le Concile de Trente, a tenu toujours pour indubitable que vous n'en avez iamais commis, ô sainte Vierge : Saint Iacques en sa Liturgie vous surnomme tousiours tres-heureuse, irreprochable, & irreprehensible, ἀεὶ μακαρίσον, καὶ παναμώμητον ; Et au Cantique des cantiques, vous estes appellée toute belle, toute pure, toute immaculée, c'est à dire exempte de toute soüilleure tant mortelle que venielle, *Tota pulchra es & macula non est in te.* C'est ce qui vous a donné tant d'attraits, tant de charmes & d'agreémens, que vous avez attiré le Verbe divin du sein adorable de son Pere en vostre sein virginal, que nous benissons en vous salüant, *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. *Peccatum veniale non negligendum.* A.

I. PUNCTUM. *Quid sit; & est triplex, ex S. Paulo, & D. Thoma, magnum, mediocre, & parvum, quod per lignum, fœnum, & stipulam significatur.* B.

II. PVNCTVM. *Differentia inter mortale & veniale.* C.

III. PVNCTVM. *Rationes cur fugiendum veniale: Ex parte Dei, quia ei displicet.* D. 2. *Ex parte peccati, quod aliquando ob aliquam circonstantiam est gravius quàm putamus.* E. 3. *Ex parte nostri, quia aliquando ducit ad mortale.* F. 1 *Privatione gratiarum.* G. 2. *Occasione* H. 3. *Dispositione.* I.

DE minimis non curat Prætor: Parum pro nihilo reputatur. Ces maximes & autres semblables de la Iurisprudence seculiere, & de la Philosophie prophane, ne sont ny approuvées ny receuës en la morale Chrestienne, & en la Iustice de Dieu; au contraire, nostre Sauveur a dit en saint Mat-
Matth. 5. 19. thieu; Celuy qui violera un seul des plus petits commandemens, sera tres petit au Royaume des Cieux. Et parlant aux Scribes & Pharisiens, qui estoient fort pointilleux à garder les petits reiglemens & qui
Matth. 23. 23. mesprisoient les plus importans, il leur dit qu'il faut obeyr aux uns, & ne pas ob-
Apoc. 2. 1. mettre les autres. En en l'Apocalypse à l'Eveſque d'Ephese, apres l'avoir loüé de ses bonnes œuvres, & de sa patience, de ses travaux, & de ce qu'il avoit souffert pour la foy, il luy dit; Ie trouve quelque chose à redire en vous, c'est que vous avez un peu laissé refroidir vostre premiere charité; ce qui se fait par le peché veniel.

B. I. PVNC. Il s'appelle veniel, parce qu'il se pardonne plus aysement que le mortel: il est petit

& leger, mais ce n'eſt que par rapport, & en comparaiſon du mortel: car en ſoy, en ſa nature & en ſon eſtre, il eſt quelquefois bien grand, & de fort grande conſequence Ie dis quelquefois non pas touſiours, parce que Saint Paul nous donne ſujet de diſtinguer trois ſortes de peché veniel. Voicy comme parle ce grand Apoſtre ; Sur le fondement de la Foy, quelques-uns bâtiſſent de l'or, de l'argent, & des pierres precieuſes, c'eſt à dire des vertus ſolides, des actions ſainctes meritoires ou heroïques; & ils ſeront approuvez, loüez, & recompenſez, au jugement de Dieu: d'autres font un edifice de bois ou de foin, ou de paille; c'eſt à dire ſelon l'explication de ſaint Thomas, des pechez veniels ; car comme le bois, le foin, & la paille ſont les allumettes du feu, ainſi les pechez veniels nous obligent au feu du Purgatoire: & il y en a de trois ſortes; de plus grands, de mediocres, & des plus petits.

Quid ſit veniale & quotuplex.

1. Cor. 3. 12.

1. 2. q. 89. Art. 2.

Les plus grands ſont ceux que vous commettez à deſſein, de propos deliberé, ou auſquels vous avez une habitude volontaire, ou une attachement, & qui ne ſont veniels qu'à cauſe de la legereté de la matiere, comme mentir ſans dommage d'autruy, meſdire ou vous mocquer du prochain en choſe legere, tourner la teſte à l'Egliſe, ou y parler ſans grande neceſſité, faire de petits larcins ſans volonté d'en faire de plus grands, vous loüer par vanité, perdre le temps à des paroles oyſives, ou à des converſations inutiles. Ces pechez ſont ſignifiez

par le bois ; car comme le bois demeure plus long-temps à ſe brûler, ainſi l'ame qui les a commis ſera plus long temps au feu du Purgatoire pour les expier.

Les mediocres ſont ceux qui ſe commettent ſans un plein & parfait conſentement, par ſurpriſe, par eſchappée, inadvertance, & inconſideration ; comme les premiers mouvemens de colere, d'envie, d'impureté, ou de vengeance qu'on a reprimés avec negligence : ils ſont exprimez par le foin, qui ne demeure pas ſi long-temps dans le feu. Les plus petits ſont ceux, qui ſe commettent par fragilité & infirmité humaine ; comme de reprendre un peu trop aigrement les fautes de vos gens par un excés de zele, ou trop mollement par un peu de laſcheté ; vous complaire en vous meſme apres une bonne œuvre, prendre plaiſir à eſtre loüé d'une action genereuſe, avoir des diſtractions involontaires, mais par voſtre faute en l'oraiſon : Ils ſont repreſentez par la paille ; car comme la paille eſt ioincte au grain de bled, & ne demeure pas long-temps à eſtre conſumée par le feu ; ainſi ces imperfections ſont ioinctes à la bonne œuvre, & ſont bien-toſt purifiées par le feu du Purgatoire.

C. II. PVNC. *Differentiæ inter mortale, & veniale.*

Le peché mortel tuë l'ame en un moment, le veniel petit à petit : le mortel ruïne en nous la grace de Dieu tout d'un coup ; le veniel la mine & l'extermine lentement : le mortel c'eſt la mort ſpirituelle ; le veniel c'eſt la maladie qui diſpoſe & qui achemine à la mort, comme nous le verrons tantoſt.

Mortale vno ictu permit. Aug. Ser. 29. De verbis Apoſtoli.

On ſatisfait pour le peché veniel par des penitences mediocres & ordinaires; mais pour le mortel, il faut des penitences rigoureuſes, des humbles & ferventes prieres, des jeuſnes faſcheux & extraordinaires, de grandes aumoſnes ſi on a le moyen. Eſcoutez S. Cæſarius Archeveſque d'Arles, qui vivoit au ſixieſme ſiecle: Nous rachetons tous les iours les offenſes que nous commettons tous les jours, lors que nous viſitons les malades, que nous allons chercher les priſonniers, que nous concilions ceux qui eſtoient diviſez, que nous jeuſnons les jours que l'Egliſe a commandez, que nous lavons les pieds de nos hoſtes, que nous allons ſouvent aux veilles avec les autres durant la nuit, que nous donnons l'aumoſne aux pauvres qui paſſent devant noſtre porte, que nous pardonnons à nos ennemis toutes les fois qu'ils nous offenſent; mais cela ſeul ne ſuffit pas, pour les pechez mortels, il faut y adjouſter les larmes & les gemiſſemens, de longs & de continuels jeuſnes, de grandes aumoſnes, meſme au delà de noſtre pouvoir, il faut que nous nous ſeparions nous meſme volontairement de la communion de l'Egliſe, & que nous demeurions long-temps dans la triſteſſe & dans les larmes. Sanctus Cæſarius Homil. 83.

Le peché mortel nous oblige aux peines eternelles, le veniel aux temporelles: le mortel nous engage au feu de l'Enfer, & le veniel au feu du Purgatoire; c'eſt le meſme feu avec cette difference, que le feu d'enfer eſt pour touſiours, & celuy du Purgatoire

pour un temps : & meſme ſi un peché veniel ſe trouve joint à un peché mortel ; quand une ame reprouvée ſort de ce monde, il eſt puny de peines eternelles ; comprenez-moy bien, ſi vous mourez en peché mortel, privé de la grace de Dieu, & qu'avec ce peché mortel vous ayez quelque peché veniel, comme un menſonge leger, une parole inutile, ou une action de colere, ie dis ce peché veniel ſera puny en Enfer d'une peine eternelle. C'eſt la decision expreſſe de ſaint Thomas, & de ſaint Bonaventure : la raiſon qu'ils en apportent eſt ſi evidente, que le moindre Theologien la peut comprendre. Ce peché veniel que l'ame reprouvée emportera avec ſoy, doit eſtre puny apres cette vie, car aucun peché pour petit qu'il ſoit, ne peut demeurer impuny. Or ce peché ne ſera pas puny en Purgatoire, puis qu'il n'y a point de Purgatoire pour l'ame qui ſort de cette vie en eſtat de peché mortel ; il ſera donc puny en Enfer. Et qui ne ſçait qu'en Enfer il n'y a point de remiſſion, point d'allegement, point de diminution de peine, *In inferno nulla eſt redemptio* ?

D. Tho. 1. 2. q. 87. art. 2. ad 2. & 3. D. Bonau. in 4. diſt. 21. art. 1 q. 1.

De plus la peine du peché demeure touſjours tant que la coulpe dure & perſiſte ; tant qu'on eſt taché de la coulpe on eſt attaché à la peine : Or la coulpe de ce peché veniel demeurera en l'ame damnée durant toute l'eternité ; car la coulpe de quelque peché que ce ſoit, n'eſt iamais effacée que la volonté ne la retracte, & s'en repente ou

actuellement, ou virtuellement : & tant s'en faut que l'ame damnée veüille retracter ce peché, & s'en repentir, qu'au contraire elle deſireroit le commettre derechef ſi elle pouvoit ; donc cette coulpe durera à jamais, & par conſequent la peine, puiſque la coulpe eſt la ſemence & la ſource de la peine.

Il faut que ie vous explique cecy par une comparaiſon ſi familiere qu'un enfant la puiſſe comprendre. Donnez-moy une perſonne qui ayt une petite playe, ou une eſgratigneure au bout du doigt ; Il n'y a rien au monde ſi aiſé à guerir, un peu d'onguent ou de baume en fera la gueriſon, dans deux ou trois jours cela ſera refermé, parce que la playe n'eſt pas mortelle : mais faites que cette meſme perſonne vienne à mourir là deſſus, qu'on luy donne un coup d'eſpée dans le cœur auſſi toſt qu'elle aura receu cette petite playe ; il n'y a point de doute que cette égratigneure, pour petite qu'elle ſoit, ne pourra jamais guerir, mais qu'elle durera tant que le corps ſera en eſtre, & ſi le corps duroit à jamais, la petite playe auſſi demeureroit eternellement ; non que de ſa nature elle ſoit hors de remede & incapable d'eſtre guerie, mais à cauſe que tous les remedes ſont inutiles à un corps mort : Ceux qui ſont dans le Purgatoire ſont vivans de la vie de la grace ; & pour cela les pechez veniels, avec leſquels ils ſont ſortis de cette vie, peuvent eſtre aiſément gueris, ils n'en ſont pas punis de peines eternelles, le baume du precieux ſang, & des merites

de Iesus-Christ leur peut estre utilement appliqué. Mais l'ame qui est en enfer, parce qu'elle est morte spirituellement, parce qu'elle n'a pas le principe de vie, qui est la grace de Dieu, parce qu'avec la petie playe des pechez veniels, elle a la grande blessure du peché mortel, les pechez veniels sont incurables en elle, & seront punis à iamais.

Le Chrestien qui a la vraye foy, & l'esperance bien fondée, ne commet point de peché mortel, dit saint Augustin Ce qui fait dire à Tertulien, qu'on n'est méchant que par le peché mortel, & qu'un Chrestien ne commet point de tels pechez, ou il n'est Chrestien que de nom; c'est un Chrestien fourré, contrefait, & dissimulé. Saint Paul nous a dit cy-dessus, que sur le fondement de la foy quelques uns bâtissent l'or & l'argent des œuvres saintes, vertueuses, & parfaites; d'autres, le bois, le foin, ou la paille des imperfections, & des pechez veniels: il n'y a que ces deux genres de fidelles, il n'adiouste pas, que quelques-uns batissent sur la foy, de la boue, du fumier, ny des ordures, c'est à dire de pechez mortels, parce qu'un vray fidelle n'en commet point, & que celuy qui est curieux de la pureté de son ame, & qui desire asseurer son salut, évite tant qu'il peut les pechez veniels; & cela pour plusieurs raisons.

Quæ nullus bonæ fidei & spei Christianus cōmittit. Aug serm. 29. de verbis Apost. cap. 26. Nullus Christianus malus est nisi hanc professionem simulaverit. Athenagoras in Apolog. sub initium. Desinunt apud nos vocari Christiani qui malitiam. Tertul.

D. III. Pvn. *Rationes cur fugiendum veniale.* 1. *ex parte Dei.*

Premierement, il déplaist à Dieu. N'est-ce pas assez dire à une ame assise en bon lieu? Faudroit-il adiouster quelque chose pour nous empescher de le commettre dessein & de propos deliberé? il déplaist à Dieu

Dieu, & par conſequent, c'eſt un mal infiny. Le docte & devot Gerſon maintient & prouve par des raiſons puiſſantes, qu'un peché veniel commis volontairement, & avec pleine liberté, eſtant un mal infiny, merite une peine eternelle, ſi on le conſidere de ſon chef & en la condition de ſa nature, & que la raiſon pourquoy il ne nous engage pas actuellement & en effet aux flammes d'Enfer, c'eſt la pure miſericorde de Dieu, qui ayant eſgard à noſtre fragilité ne l'impute pas à ſi grande peine. On en peut voir les preuves dans Gerſon, ie les obmets de peur d'eſtre trop long : mais voicy un raiſonnement tiré de Saint Anſelme, qui monſtre que le peché veniel commis volontairement eſt un tres-grand mal.

3. Parte. lect. 1. de vita ſpirituali, conclaſione 1.

Suppoſons que Dieu ayt creé cent mille mondes, & que vous en ſoyez le Monarque, le Souverain, & le paiſible poſſeſſeur; qu'ily ayt un demon auſſi puiſſant à mal faire & à deſtruire, que Dieu eſt puiſſant à bien faire & à produire, & que ce demon vous diſe : Ie vais deſtruire tous ces mondes, ſi vous ne faites un menſonge leger : ſi vous le faites, vous pecherez; mais ſi vous ne le faites pas tous ces mondes ſeront deſtruits : il faudroit laiſſer perdre & aneantir, non ſeulement cent mille, mais une infinité de mondes plutoſt que de mentir. Donc un peché veniel eſt un tres-grand mal, puis qu'il ne le faudroit pas commettre pour conſerver un million de mondes.

Saint Paul dit aux Epheſiens, Gardez vous bien de contriſter l'eſprit de Dieu : & il advertit les Theſſaloniciens de ne pas

Ephe. 4. 30. 1. Theſſ. 5. 19.

esteindre le mesme Esprit. Le peché mortel esteint en nostre cœur l'esprit de Dieu; & le veniel le contriste. Y a-t-il Gentilhomme à la Cour, qui vouluſt tant soit peu contriſter son Prince ? Si le Roy disoit à ses gens, Ie ne veux pas qu'on touche à tels fruicts, ny à telles fleurs des Tuilleries, aux abricots, aux œillets, ny aux tulippes; y a-t-il un seul courtisan qui priſt la hardiesse d'en cueillir, & de dire à sa Majesté : Ce n'est pas un attentat contre vostre vie, ny contre vostre couronne ?

E. 2. *Ex parte peccati.*

De plus; un peché qui nous semble leger & veniel, & qui en effet le seroit s'il estoit consideré tout nud, peut devenir plus grand, & plus énorme qu'on ne pense, à cause de quelque circonstance, dont il est revestu & notablement aggravé; comme à cause de la qualité de celuy qui le commet, quand c'est une personne relevée, qui a receu de grandes faveurs & graces de la part de Dieu, qui est plus obligé à son amour & à la perfection : les paroles de gausserie en la bouche des seculiers, sont des railleries; mais en la bouche des Prestres elles sont de petits blasphemes, dit S. Bernard.

Nadab & Abiu morte puniuntur ob peccatum, quod videtur leve, quia erant Levitæ. Levit. 10. 1. Nugæ in ore sæcularium sunt nugæ, in ore Sacerdotum blasphemiæ. Bern.

Ou en second lieu à cause de la posture de nostre cœur, de la disposition de nostre volonté, comme si vous detractez de vostre prochain en chose de petite consequence mais à intention de flestrir notablement sa reputation; si vous ne dérobez qu'un peu de fruict, mais avec resolution d'en dérober grande quantité, & l'arbre mesme si vous pouviez l'emporter : car

Dieu regarde plus le cœur que la main; l'intention que l'action, & la volonté que l'effet; Ainſi Sainct Thomas conclud, 22. q. 55. art. 6. que l'affection & l'attache à vos propres biens, qui de ſoy ne ſemble que venielle, peut devenir peché mortel, ſi elle eſt ſi exceſſive & deſordonnée, que vous y mettiez voſtre derniere fin. Ou en troiſieme lieu, à cauſe du ſcandale & du mauvais exemple: quand par un peché veniel vous donnez ſuiet à quelqu'un de commettre des pechez mortels; comme quand vous vous opiniaſtrez à conteſter contre voſtre mary en choſe de peu d'importance, ſçachant qu'il a couſtume de blaſphemer quand on le contredit.

Or entre les pechez veniels il en eſt principalement trois, qui ſont infectés de circonſtances plus noires, peſtilentes, & malignes; le jeu, le luxe en habits, & les procez par opiniaſtreté, & pour peu de choſe: car on les commet à deſſein; ils donnent mauvais exemple au prochain, & le font tomber en pluſieurs fautes: ils nous conduiſent & donnent le branle à grand nombre de pechez: un mouuement de colere, vn petit excez au repas, une parole d'impatience vous eſchappe ſouvent ſans y penſer. Mais on va au jeu volontairement & de propos deliberé; on s'aiuſte mondainement à loiſir, avec veuë & reflexion ſur ce qu'on fait; vous entreprenez & pourſuivez un procez à deſſein, avec application d'eſprit & avec connoiſſance de cauſe. Vous paſſez les apreſdinées, & les ſoirées iuſques à dix & onze heures à iouer;

il vous ſemble, que c'eſt peu de choſe, parce que vous avez de quoy ; mais voſtre niepce, ou voſtre parente qui ne vit pas de ſes rentes comme vous, prendra exemple ſur vous, elle deviendra ioüeuſe ; & ruinera ſa famille par le ieu. Ce n'eſt qu'un peu de vanité qui vous porte à vous ajuſter & à vous parer curieuſement ; mais avec cette vanité, vous eſtes un piege à la folle ieuneſſe, une pierre d'achopement, & un obiet de mauvaiſes penſées. Ce que vous demandez en ce procez vous eſt deu ; mais ce ſera à voſtre adverſe partie un ſuiet de mille chicanes, ſupercheries, fauſſetez, inimitiez, & mediſances. Quand le ieu, le luxe & les procez ſeroient indifferents, ce ſont des tiſons, & des allumettes de pluſieurs maux qui en arrivent. Au ieu, vous perdez le temps, l'argent, & la conſcience ; vous vous metrez en colere, vous iurez, vous blaſphemez, & vous vous donnez au Diable. L'affection à vos ajuſtemens vous fait faire des deſpenſes qui incommodent voſtre famille, vous eſleve & groſſit le cœur, vous remplit de diſtractions en vos prieres, vous fait murmurer contre vos compagnes, & impatienter contre vos domeſtiques. Ce procez que vous intentez par opiniaſtreté pour peu de choſe, n'eſt pas peu de choſe, il vous engage à mille ſoucis, à des voyages qu'il faut faire à Paris, à des averſions & des diſſenſions contre le prochain, & quelquesfois à ſuborner des témoins, à corrompre des Iuges, antidater des contracts, falſifier des écritures, & à faire damner mille perſonnes.

Dum amantur vana, perpetrantur mala; pauca quidem à te, ſed multa propter te. Aug.

Bref, quand le peché n'eſt veniel que par la legereté de la matiere ; ſi la matiere s'accroiſt & s'augmente, le peché devient mortel. Et qui eſt-ce qui vous peut limiter & determiner preciſément & infailliblement iuſques où doit arriver la matiere de ce peché, pour n'eſtre que veniel & leger : & que ſi vous avancez d'un pas, il ſera mortel & damnable ? Qui eſt-ce qui vous peut aſſeurer, que dérobant dix ou douze ſols, vous ne commettez qu'un peché veniel, & ſi vous en dérobez quinze ou vingt, vous commettez un peché mortel.

F. 3. *Ex parte noſtri, quia veniale ducit ad mortale.*

Et puis, encore que ce peché ne ſoit que veniel, en ſa nature & en ſes circonſtances, s'il eſt commis de propos deliberé & ſouvent reïteré, il nous conduit & achemine inſenſiblement au peché mortel : car le peché eſt un monſtre & un monſtre entre les monſtres, c'eſt à dire bien different des autres. Car il n'eſt pas en la Morale & aux actions humaines, comme il en eſt en la nature, où les monſtres ſont ſteriles, par une admirable providence de Dieu ; ils n'engendrent point leur ſemblable ; & des animaux qui ne ſont pas monſtrueux, les petits ne produiſent iamais les grands ; les lionceaux n'engendrent point des lions, ny les louveteaux des loups. Mais en la Morale, les pechez qui ſont de vrays monſtres, & des productions contre nature, engendrent d'autres pechez, & meſme les petits pechez, les pechez legers & veniels en produiſent ſouvent des mortels, & ce en pluſieurs manieres.

Car 1. le peché veniel refroidit la Charité,

G.
1. *Privatione gratiarum.*

comme disent les Saints, c'est à dire l'amour que nous avons pour Dieu; donc, il refroidit aussi l'amour que Dieu a pour nous: il offense ses yeux divins, donc il ne nous regarde plus de si bon œil: il luy déplaist & le desoblige, donc il n'a plus si bonne volonté pour nous, il ne nous fait plus tant de faveurs; les graces qu'il nous donne ne sont plus si grandes, si precieuses, ny en si grand nombre qu'auparavant. Le peché mortel nous prive de la grace sanctifiante & habituelle; le veniel, de plusieurs graces auxiliaires & actuelles: Et ainsi l'ame dépourveuë de ce renfort, & privée de cette assistance particuliere, abandonnée à sa foiblesse naturelle succombe aisément, mais déplorablement, à la premiere secousse d'une forte tentation.

H.
2. *Occasione.*

Le peché veniel, nous interdit quelquesfois les occasions de nostre salut, & nous expose souvent à l'occasion & au danger de nous perdre. En saint Matthieu, un jeune Gentil-homme s'addresse à Jesus-Christ, & luy demande ce qu'il doit faire pour se sauver? Le Fils de Dieu ayant répondu qu'il faut garder les Commandemens, adjouste: si vous voulez estre parfait, vendez tous vos biens, donnez en l'argent aux pauvres, & me suivez. Ce Cavalier qui avoit gardé tous les Commandemens, s'en va tout triste & quitte la compagnie du Sauveur. Il est évident, ce me semble, que l'affection qu'il avoit à ses propres biens, n'estoit que venielle; car saint Marc dit que le Fils de Dieu le regarda, & qu'il eut de l'amour pour luy: & toutesfois, cette attache luy

Matth. 19. 16. Luc 18. 18.

Marc 10. 17.

déroba l'occaſion de faire ſon ſalut ; car pour eſtre ſauvé, il luy eſtoit neceſſaire de connoiſtre le Sauveur, de croire en Ieſus-Chriſt, de recevoir la Foy & la Doctrine de l'Evangile, & il y eſtoit appellé, c'eſtoit ſa vocation ; le Sauveur luy avoit dit : Suivez-moy ; & au lieu de ce faire il s'en alla tout triſte : & pour monſtrer que ce manquement qui euſt ſemblé leger & de petite conſéquence, luy faiſoit faire naufrage de ſon ſalut ; Ieſus-Chriſt s'écria en ſoûpirant : O, qu'il eſt mal-aiſé à ceux qui ont de l'argent, d'eſtre ſauvé !

Vous allez à la promenade un Dimanche, pendant qu'on preſche ; eſt-ce un peché mortel ? non ; mais cette promenade peut-eſtre, ſera cauſe que vous ſerez ietté pieds & mains liées en enfer ; peut-eſtre que voſtre ſalut eſtoit attaché à ce Sermon, que Dieu l'a fait faire tout exprés pour vous toucher ; vous y euſſiez eſté converty. Dina fille de Iacob ſort de la maiſon de ſon pere, par curioſité aſſez ordinaire & naturelle à ſon ſexe ; ce n'eſt pas pour faire parade de ſa beauté qui eſtoit grande & excellente ; ce n'eſt pas pour eſtre muguetée ny caiolée ; ce n'eſt pas pour voir les ieunes hommes ; mais ſeulement pour voir les femmes de ce pays-là, qu'elle n'avoit iamais veuës, & pour voir comme elles ſont habillées, quel eſtat elles portent ; cette curioſité eſt bien pardonnable aſſeurément : mais les effets en ſont bien funeſtes & bien déplorables. Car un jeune Prince la void tout ſeule, il la convoite, il l'enleve, & la deshonnore : ce rapt eſt cauſe que ſes freres ſurprennent par tra- Geneſ. 34.1.

hiſon la ville où elle eſtoit, qu'ils la pillent, qu'ils la ſaccagent, qu'ils paſſent par le fil de l'épée tous les hommes, meſme le Prince & ſon Pere, qu'ils emmenent captives les femmes qui eſtoient innocentes, & qu'ils ravagent & deſolent toute la contrée : *Qui ſpernit modica, paulatim decidet.*

Il eſt vray que le peché veniel ne fait pas en noſtre ame un ſi grand dégaſt, ny un ravage ſi effroyable que le mortel ; il ne ruine pas la grace ſanctifiante, ny les habitudes des vertus infuſes : mais tant y a qu'il y fait du dégaſt, & du ravage qui a quelque rapport & reſſemblance aux maudits effets du mortel. Il n'aveugle pas l'entendement, mais il l'ébloüit, il déregle la volonté, il affoiblit le franc arbitre, il augmente la paſſion, il encourage la convoitiſe ; & ce qui eſt tres-conſiderable, il engendre une mauvaiſe habitude ; & quand l'habitude eſt devenuë forte, puiſſante, & violente, peu importe qu'elle ait eſté produite par un peché veniel ; elle ne laiſſe pas de produire des effets tres-pernicieux.

I. 3. *Diſpoſitione.*

Vous voyes ſouuent vne maiſon qui eſtoit autresfois belle & bien-commode, & qui eſt à preſent ruïnée de fond en comble : qui a fait ce rauage, qui a renuerſé ce grand édifice ; Eſt-ce vn coup de canon, nanny : & quoy donc ? Vous ne le croiriez pas, mais il eſt vray ? le commencement de cette ruine eſt quelquefois vn petit ver, qui n'eſt pas ſi grand que la moitié d'vne lentille, vn ver qu'on appelle la tigne du bois, *Tenerrimus ligni vermiculus* : cette beſtiole s'attache à vne poutre, elle porte en ſon bec qui n'eſt guere plus

grand que la pointe d'une eſpingle, ſon couſteau, ſon marteau, ſa ſcie, ſa coignée; elle ronge petit à petit ce bois, elle en fait tomber de la pouſſiere moulue comme de la fleur de farine; la poutre ainſi creuſée, creve avec ſucceſſion de temps, la charpanterie qui eſtoit appuyée ſur la poutre s'affaiſſe, & le toict qui eſtoit appuyé ſur la charpanterie ſe ruine: il y pleut de tous coſtez, la pluye mine les murailles, & tout l'édifice s'en va par terre.

Vous tournez la teſte à l'Egliſe: il ſemble que ce n'eſt rien, ce n'eſt qu'un mouvement de teſte, vous portez la veuë deça & delà, vous voyez la pompe d'une Dame, ou la bonne grace d'un ieune homme; cette veuë occupe voſtre eſprit ou de murmure contre ce luxe, ou de quelque penſée ſenſuelle pour ce ieune homme; voſtre eſprit ſe creuſe, ſe mine, & ſe vuide de bonnes penſées; & au lieu de penſer à Dieu & à la Meſſe, vous penſez au monde & à la creature. Ayant ainſi perdu le reſpect que vous devez à la Maiſon de Dieu, quand une de vos voiſines s'approche de vous pour cajoler, vous l'écoutez; elle vous fait des plaintes de ſon mary, de ſa belle mere, de ſa ſervante, d'abord il vous ſemble qu'il n'y a pas auſſi grand mal, parce que c'eſt ſous pretexte de demander advis & conſolation; apres avoir parlé de ſes domeſtiques, elle detracte de ſes parens, de ſes voiſins, du tiers & du quart; & vous conſentez à ces médiſances, vous y apportez voſtre écot; vous perdez la grace de Dieu croyez-moy. *Qui timet Deum nihil negligit.* Une bluette Eccle. 7. 19.

de feu allume ſouvent un grand incendie ; une petite bleſſure engendre quelquefois la gangrene ; & le petit manquement d'une formalité, fait ſouvent perdre un procez d'importance. Apres les iuremens pour la verité, on paſſe aiſément aux pariures ; comme des menſonges officieux, aux pernicieux ; des paroles oiſives, aux railleries ; des railleries, aux paroles deshonneſtes ; des médiſances legeres, aux detractions de grande importance ; & des petits larcins, aux grandes rapines. Voſtre enfant s'accoûtume à dérober des pommes, apres il prendra des poules, des coq-d'indes, des brebis, des chevaux, & enfin il deviendra un grand voleur : Comme au contraire ſi vous évitez les pechez veniels, à plus forte raiſon vous redouterez le mortel, ſi vous eſtes fidele à la pratique des petites vertus, vous vous diſpoſerez à la pratique des grandes, qui vous meriteront la grande recompenſe que Dieu promettoit à Moyſe, & à toutes les ames vertueuſes, *Ero merces tua magna nimis, magna nimis. Amen.*

Fin de la premiere partie.

IE ſoûmets ce Livre & tous mes ſentimens, mes paroles, mes œuvres, & ma perſonne ; au jugement & à la Cenſure de noſtre Mere la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, hors de laquelle il n'y a point de ſalut ; & de laquelle ie deſire avoir l'honneur de vivre & mourir tres-humble & tres-fidele Serviteur, ainſi que tres-reſpectueux & tres-obeyſſant enfant.

TABLE DES MATIERES PRINCIPALES de ce premier Tome.

ABSOVDRE, ABSOLVTION.

LE pouvoir que les Prestres ont d'absoudre se prouve contre les heretiques. page. 483
Qualitez admirables de ce pouvoir. p. 488
Nous ne devons abuser d'un si grand benefice. p. 498
Absolution donnée sans imposer satisfaction convenable, est tres-digne de reprehension. p. 465
Accoustumance au peché. Combien elle est pernicieuse. p. 217. 314
Ame raisonnable. Sa noblesse. p. 40
Sa spiritualité. p. 44
L'amour que Iesus luy a porté. p. 28. 49. 51. 52
Contre ceux qui perdent les ames. p. 52
Ame tombée au peché, est comparée au temple de Salomon ruïné. p. 674
Sa pauvreté, laideur & misere. p. 676
Du salut de nostre ame. Voyez Salut.
Amis. Quels amis il faut acquerir pour l'autre monde: p. 750
Astulphe. Grande penitence qui luy est imposée pour un seul peché. p. 472
Attrition. Elle ne nous remet en grace sans l'absolution. p. 341
Pour nous y remettre, elle doit estre surnaturelle. p. 341.
Aveuglement d'esprit. C'est une vengeance de Dieu. p. 293
Satan tasche de le procurer és bonnes ames. p. 298
Il procede d'affections desreglée. p. 300
Les fautes qui se commettent par aveuglement d'esprit ne sont impunies. p. 293
Ses remedes sont, l'oraison, demander advis, nous defier de nos affections. p. 301
Autruy. Les pechez d'autruy nous rendent souvent bien coupables. p. 347
Benefice. Benefices de la creation, redemption, & inspirations que le peché offense. p. 562
Beste. Le peché nous met en leur categorie, & au dessous. p. 665
Ciel v. Paradis.
Commencement. Par de petits commencemens, on tombe en de grands pechez; Plusieurs exemples de cela. p. 401
Componction. Elle est de necessité de moyen au pecheur p. 338. 357
Elle doit estre surnaturelle. p. 340. 369
Il la faut demander à Dieu. p. 352. 439
C'est une douleur. p. 363
Les qualitez qu'elle doit avoir comparées à celles de la bonne monnoye. p. 366

TABLE.

Les penitences corporelles nous y disposent. p. 459
v. Penitence & conversion.
Confesseur. Les admirables qualitez du pouvoir qu'il a d'absoudre. p. 487
Ce pouvoir se prouve contre les heretiques. p 483
Confesseur trop indulgent damné. p. 500
Necessité d'un bon Confesseur. p. 305
Confession. Plusieurs sont nulles. p. 154. 179
Elle doit estre premeditée, vindicative, entiere. p. 435
Raisons puissantes pour combattre la honte à se confesser. p 448
Contrition. v. Componction, Conversion. Penitence.
Conversion. La conversion du pecheur est difficile. p. 83 86. 96
Il ne la faut differer au tẽps à venir. p. 107. 109. 160. 161. 166. 209
Il ne la faut differer jusques à la derniere maladie p. 165. 225. 245
En la conversion, le cœur principalemẽt doit estre changé. p 137
Le ferme propos de ne plus pecher, est necessaire. p. 395
Voyez componction, & penitence.
Corps. C'est folie d'en avoir trop de soin. p. 739
Crainte. & deffiance de soy-mesme est utile. p. 109
Diable. Le peché nous rend ses esclaves. p. 671
Dieu. Son immutabilité. p. 395
Sa grandeur se prouve par voye de causalité, d'éminence, & de surémience. p. 508
Ses perfections sont tout autres que les nostres. p. 510
Il est inaccessible à tout entendement. p. 513 587
Quatre admirables dimensions de ses perfections. p. 525
Il est au delà de nos conceptions, & expressions. p. 504
L'honneur, l'amour, & la crainte que nous devons à ses perfections. p. 584
Sa puissance, sagesse, & bonté, que le peché offense. p 544
L'effet de sa colere est de nous laisser tomber au peché p 84
Sa verité d'essence, de connoissance, de parole, & d'operation. 753
Directeur. v. Confesseur.
Effrontrie. p. 325
Endurcissement de cœur. On y tombe par cinq degrez. p. 313
Enfer. La rigueur de l'Enfer. p. 799
Eternité. Combien la mal-heureuse est terrible. p. 804
La bien-heureuse est souhaitable. p. 779. 793
Eucharistie. Punitiõ de Lothaire, qui la reçeut indignement. 409
Examen de conscience. p. 374
Combien il est necessaire, p. 376
Sur quoy il le faut faire, p. 381
Comme il le faut faire. p. 387. 438
Famine est causée par le peché. p. 711
Grace de Dieu. La grace sanctifiante ne se conserve pas toute seule par elle-mesme. p. 638
Guerre. Le mauvais succez en la guerre, est punition d'un re-

...ché. p. 713
Homme. Il a deux prérogatives au dessus des Anges, & des brutes. p. 139
Noblesse, & spiritualité de son ame. p. 40
Excellence de son entendement. p. 291
Il a changé les instrumẽs de maledictiõ en benedictiõ. 197
Pour qu'il nous a porté en son Incarnation & Passion. 570. 587. 596
Nous devons imiter sa penitence. p. 281
Le peché y fait quatre grandes injures. p. 609
Incarnation. Dieu à peu s'incarner. p. 594
Son amour en ce mystere. p. 28. 50. 570. 587. 596
Ce que nous luy devons en suite de ce mystere. p. 604
Innocence. Elle est une voye du Ciel plus asseurée que la penitence. p. 79
Pour la conserver, la ferveur és penitences, & bonnes œuvres sert beaucoup. p. 280
Estant perduë, elle est difficile à recouvrer. p. 85
Insensibilité. Elle conduit à l'endurcissement du cœur p. 319
Inspiration de Dieu. Le grand mal que c'est d'y resister. p. 575
Iugement universel. Dieu y exercera sa verité, & severité. p. 751
Les qualitez du Iuge qui y condamnera. p. 798
Les qualitez du bourreau qui executera. p. 801
Qualitez du patient qui y sera condamné. p. 802
Qualitez des pechez qu'on y ordonnera. p. 804
Iustice. Celle de Dieu est autre que la nostre. p. 764
Larron. La Conversion du bon Larron ne doit en hardir les pecheurs à perseverer. p. 251

Lucifer v. Diable.

Luxure. Elle s'impose par de petits commencemens. p. 402
Mesure. Mesure des pechez estant cõblée, on tõbe en Enfer. 314
Mission. Le bon usage qu'on en fait est une marque de predestination. p. 1
Mort. La mort des pecheurs est mal-heureuse. p. 734
Satan nous tente furieusement à la mort. p. 167
Exemples de mauvaise mort. p. 264
La conversion à l'heure de la mort est tres suspecte de nullité. p. 160. 233. 249
Occasion Occasion de peché doit estre évitée. p. 169
Ioseph Patriarche évite sagement l'occasion de peché. p. 425
Iudith, évite sagement l'occasion des mauvaises pensées. p. 427
S. Martinien évite sagement l'occasion de peché. 428
Omission. Omission. Pechez d'omission sont fort à craindre. 545
Paradis Lieu tres agreable. p. 774
La compagnie y est tres-honorable. p. 781
On y fait des actions tres-delicieuses. p. 785

Il n'y a point d'apparence d'y arriver menant une vie vicieuse. p. 787
Le bon heur de celui qui y ser... p. 794
Parole de Dieu. C'eſt marque de predeſtination de l'oüir, & d'en profiter.
Grandeur de ce benefice.
Peché. Les ... fait à Dieu.
Il offenſe la grandeur de Dieu.
Il offenſe les quatre dimenſions des perfections de
Il offenſe les trois Perſonnes de la ſaincte Trinité és qui leur ſont appropriées.
Il attente à la vie de Dieu.
Il fait plus de deshonneur à Dieu que toute de cent mille mondes ne luy feroient d'hon.
Les injures qu'il fait à l'Homme-Dieu.
Il ruine ſes richeſſes.
Il le chaſſe de la maiſon.
Il le deshonore,
Il le crucifie.
Il fait que nous abuſons des bien-faits de
Les injures qu'il fait aux creatures
C'eſt un mal ... comprehenſible
Les maux qu'il ... forte.
Il eſt cauſe que Dieu nous abandonne.
Que Dieu nous mépriſe.
Qu'il nous abhorre.
Il nous met en la haine des Saincts du C
En la reſſemblance des beſtes, & au deſ
En l'eſclavage du diable.
Il deſpouille l'ame de tous ſes merites, & rir.
Il la ſoüille.
Il la gehenne.
Il eſt cauſe de la guerre, peſte & famin
Il fait perdre les biens, l'honneur & la
Il rend noſtre mort malheureuſe.
Il nous expoſe à la ſeverité du jugement de Dieu.
Il nous fait perdre les felicitez du Ciel. p. 7...
Il nous engage aux peines d'Enfer. p. 796
Il a fait entrer la mort en ce monde. p. 729
Il aveugle l'eſprit p. ...
Rien n'eſt à craindre que le peché. p. ...
L'ame tombée en peché comparée au Temple, & à la Ville Ieruſalem ruinée. p. 674. 68
Un peché nous diſpoſe à d'autres. p. 86. 9...
Qui en commet un ſeul court riſque de ſon ſalut. p. 86. 98. 1...